



Rapport annuel 2023

Internationale de l'Education - A moins qu'il n'en soit indiqué autrement, l'intégralité du contenu de ce site web est libre d'utilisation sous [Licence Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale 4.0](#).

Résumé

Janvier

Points forts

1. La force du public: Ensemble on fait école !

Titres

1. Afrique : les syndicats de l'enseignement bénéficient de la coopération au développement et de la solidarité Sud-Sud
2. L'Internationale de l'Éducation condamne l'attaque contre la démocratie au Brésil

Février

Points forts

1. Solidarité avec les collègues de Turquie et Syrie touchés par le tremblement de terre
2. L'Internationale de l'Éducation lance l'Observatoire des droits des enseignant-e-s afghan-e-s

Titres

1. Myanmar : Journée d'action mondiale et solidarité pour le retour à la démocratie
2. Ratification de la convention n° 190 de l'OIT par le Canada et l'Irlande : pour éradiquer la violence et le harcèlement dans le monde du travail, d'autres gouvernements doivent leur emboîter le pas
3. Uruguay?: Les syndicats dénoncent un espionnage visant des enseignant.e.s et des étudiant.e.s
4. L'éducation au Liban, une crise sans fin
5. Haïti : la société et les communautés éducatives en proie au chaos
6. Philippines : les éducateur-trice-s présentent des recommandations à l'OIT pour assurer la protection des droits syndicaux
7. La coopération au développement soutient les actions des syndicats arabes de l'éducation en faveur de la démocratie, de l'égalité hommes-femmes et d'une éducation de qualité
8. Malawi : une initiative des syndicats de l'éducation sauve des enfants du travail forcé et leur permet de rester à l'école

Mars

Points forts

1. Plaidoyer en faveur d'une éducation publique de qualité et transformatrice en matière d'égalité des genres dans le cadre de la Commission de la condition de la femme des Nations unies

2. Cercles d'apprentissage pilotés par les enseignant-e-s pour l'évaluation formative

Titres

1. Les syndicats de l'éducation et la participation des femmes aux activités syndicales en période de COVID-19
2. Les syndicats de l'éducation exhortent les gouvernements à financer un enseignement inclusif
3. Centrafrique : Le mouvement syndical enseignant mondial se réjouit de la libération de dirigeants syndicaux arrêtés
4. Déclaration de l'Internationale de l'Éducation sur les violations des droits humains et les attaques contre les syndicats dans le secteur de l'instruction aux Philippines
5. Les partenaires de la coopération au développement réaffirment leur engagement à soutenir les activités de renforcement des capacités des syndicats de l'éducation
6. L'Internationale de l'Éducation apporte son soutien pour atténuer l'impact du cyclone Freddy

Avril

Points forts

1. 13e Sommet annuel international sur la profession enseignante
2. Solidarité et aide à l'Association nationale des enseignant-e-s du Swaziland (SNAT)

Titres

1. Coopération au développement et solidarité dans les Caraïbes, en période de COVID-19 et au-delà
2. Grandes avancées en faveur de l'enseignement et de la recherche à l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle
3. Soudan?: l'IE lance un appel pour la protection des élèves, des enseignant-e-s et des lieux d'enseignement
4. L'Internationale de l'Éducation met à la disposition des éducateur?trice?s un outil pour soutenir le renforcement de leurs syndicats
5. Gambie : la coopération au développement soutient la coopérative de crédit créée par le syndicat de l'éducation
6. 1er mai 2023 : Les syndicats de l'éducation appellent les gouvernements à renforcer le financement de l'enseignement public

Mai

Points forts

1. 2ème Conférence sur les personnels de soutien à l'éducation

Titres

1. Côte Ivoire : les enseignant-e-s mobilisent les communautés pour abolir le travail des enfants
2. IDAHOBIT 2023 : tout le monde à sa place dans nos syndicats!

Juin

Points forts

1. Groupe de haut niveau des Nations Unies sur la profession enseignante
2. 111e Conférence internationale du travail

Titres

1. L'Internationale de l'Éducation soutient l'Ukraine : rencontre et démonstration de solidarité entre leaders syndicaux à Kiev
2. Éradiquer le travail des enfants et les (re)mettre à l'école, une lutte portée par les enseignant-e-s et leurs syndicats à travers le monde
3. Madagascar : solidarité syndicale avec des enseignant-e-s durement touché-e-s par des catastrophes naturelles
4. ComNet : les expert-e-s en communication travaillent ensemble pour changer le récit autour de l'enseignement public
5. Ouganda : l'Internationale de l'Éducation condamne l'horrible attaque perpétrée contre l'école secondaire de Lhubiriha
6. Le gouvernement de la province argentine de Jujuy doit immédiatement mettre fin à la répression à l'encontre de sa population
7. Outil pour le renforcement des syndicats

Juillet

Points forts

1. 9ème Congrès mondial de l'Internationale de l'Éducation

Titres

1. Un enseignement inclusif public de qualité, la clé pour en finir avec le travail des enfants
2. Bureau exécutif de l'Internationale de l'Éducation?: Congrès mondial, 30 ans de mobilisation, intelligence artificielle dans l'éducation, lutte contre la pénurie mondiale d'enseignant-e-s

Août

Titres

1. Journée internationale des peuples autochtones du monde 2023
2. Renforcer les capacités des travailleuses de l'éducation?: résumé de la réunion régionale du réseau de l'IEAL
3. Résister et repenser l'intelligence artificielle
4. Écoles détruites, abris anti-atomiques, sirènes de raid aérien : en Ukraine, les enfants entament une nouvelle année scolaire marquée par la guerre

Septembre

Points forts

1. Solidarité avec les collègues d'Iran

Titres

1. Un cri pour la justice : solidarité avec les enseignant-e-s en Corée du Sud
2. Déclaration de solidarité avec la Libye suite aux inondations meurtrières
3. Syndicalisme de l'éducation et peuples autochtones : un engagement ferme en Amérique latine
4. Les éducateur-trice-s caribéen-ne-s renforcent leurs compétences dans les domaines de l'organisation syndicale et de l'égalité entre les genres
5. Appel d'Action Urgente : séisme au Maroc
6. Tanzanie : L'IE demande au gouvernement de ne plus intervenir dans les affaires internes du Syndicat des enseignant-e-s de Tanzanie

Octobre

Points forts

1. Journée mondiale des enseignantes et enseignants
2. Appel à la paix en Israël et Palestine
3. Baromètre International du personnel de l'éducation
4. La 12e Conférence internationale sur l'enseignement post-secondaire, l'enseignement supérieur et la recherche

Titres

1. L'Afrique rend hommage à ses enseignant-e-s, principaux agents de transformation de l'éducation et du continent
2. France : L'Internationale de l'Education solidaire de la communauté éducative après l'assassinat d'un enseignant
3. L'Intelligence artificielle et ses répercussions dans l'éducation
4. Les enseignant-e-s et les technologies
5. Réseau de recherche de l'IE : dialogues critiques sur la condition des enseignant-e-s et l'intelligence artificielle dans l'éducation
6. Genre, éducation, et aperçu global de la « crise du soin »
7. De nouvelles études viennent étayer le travail des syndicats pour surmonter les obstacles imposés par le droit d'auteur aux enseignant.e.s et à la profession enseignante

Novembre

Points forts

1. 16 Jours d'activisme contre la violence basée sur le genre
2. Enseignez pour la planète

Titres

1. Décoloniser les projets de coopération au développement des syndicats de l'éducation
2. Limitations et exceptions au droit d'auteur pour l'utilisation de contenus numériques dans les environnements d'enseignement et d'apprentissage
3. Nous soutenons France Castro. L'Internationale de l'Éducation condamne fermement les menaces de mort proférées à l'encontre de la parlementaire philippine
4. La réunion du Bureau exécutif de l'Internationale de l'Éducation se penche sur les avancées et les défis des enseignant-e-s à travers le monde
5. Maroc : Les syndicats de l'éducation viennent en aide aux populations touchées par le tremblement de terre
6. Personnels de la petite enfance : de nouvelles données tirent la sonnette d'alarme sur un secteur en péril

Décembre

Points forts

1. Défense des droits des personnes migrantes et réfugiées

Titres

1. Enquête PISA : l'investissement dans les personnels enseignants et les systèmes éducatifs ont permis d'atténuer l'impact de la Covid
2. Notre solidarité mondiale est essentielle à la défense des droits humains
3. Travail décent pour le personnel de l'éducation de la petite enfance : perspectives d'avenir dix ans après l'adoption des Directives de l'OIT
4. Solidarité internationale contre les mesures régressives du gouvernement argentin

Rétrospective de l'année 2023, par David Edwards

Chères/chers collègues,

En 2023, le mouvement syndical de l'éducation s'est mobilisé par-delà les frontières et a travaillé de concert en faveur de l'enseignement public et des enseignantes et enseignants partout dans le monde, afin de soutenir nos collègues dans le besoin et de renforcer nos syndicats.

Nous avons commencé l'année avec le lancement de notre campagne mondiale *La force du public : Ensemble on fait école*. Notre appel urgent aux gouvernements à financer pleinement l'enseignement public et à investir dans les enseignant-e-s a résonné dans le monde entier et a été le moteur de notre travail de plaidoyer tout au long de l'année.

Nous avons placé notre campagne sur le devant de la scène mondiale, de la Commission de la condition de la femme des Nations Unies à la Conférence internationale du travail, du Sommet international sur la profession enseignante au Forum mondial sur les réfugiés, et au-delà.

Nos actions de plaidoyer ont eu un effet transformateur. Le Groupe de haut niveau des Nations Unies sur la profession enseignante a commencé ses travaux en 2023, élaborant une série de recommandations ambitieuses et novatrices pour mettre fin à la pénurie mondiale d'enseignant-e-s et faire en sorte que notre profession soit respectée et reconnue à sa juste valeur. L'Internationale de l'Éducation était représentée au sein du groupe de haut niveau par notre présidente, Susan Hopgood, et par nos collègues Manal Hdaife, présidente du Comité de la Structure interrégional de l'Internationale de l'Éducation pour les pays arabes, et Mike Thiruman, Secrétaire général du Syndicat des enseignant-e-s de Singapour.

En juillet, nous nous sommes retrouvé-e-s pour notre tout premier Congrès mondial en ligne. Le 9e Congrès mondial de l'Internationale de l'Éducation s'est articulé autour du thème « Développer nos syndicats, valoriser nos professions, défendre la démocratie » et a été l'occasion pour nous de prendre des décisions importantes pour nos fédérations syndicales. Le 10e Congrès mondial se tiendra en personne à Buenos Aires, en Argentine, en juillet 2024.

Notre campagne *Enseignez pour la planète* a également pris de l'ampleur en 2023. Nous avons publié de nouvelles recherches et fiches d'information sur une transition juste dans l'éducation et sur le désinvestissement dans les énergies fossiles, nous avons forger des alliances et nous avons continué à plaider en faveur d'une éducation de qualité aux changements climatiques pour toutes et tous. Nous avons organisé la toute première conférence sur le climat de la région Asie-Pacifique et avons élaboré des stratégies communes par l'intermédiaire du Réseau Climat.

Les réseaux de l'Internationale de l'Éducation ont tous prospéré cette année, se réunissant en ligne et en personne et travaillant de concert pour mener à bien notre mission. Outre le Réseau Climat, le Réseau de recherche, le Réseau des communicant-e-s et le Réseau de coopération au développement se sont tous réunis en 2023.

Nous avons également eu la chance de nous rencontrer en personne à l'occasion de deux conférences mondiales : la 2e Conférence internationale sur les personnels de soutien à l'éducation, en mai, au Portugal, et la 12e Conférence internationale sur l'enseignement post-secondaire, l'enseignement supérieur et la recherche, en octobre, au Mexique, ainsi que lors des conférences régionales en Afrique et dans la région Asie-Pacifique.

Tout au long de l'année, nous nous sommes mobilisés pour soutenir nos collègues confrontés à des situations de crise en Turquie et en Syrie, au Myanmar, en Palestine et en Israël, en Ukraine, en Afghanistan, au Maroc, en Eswatini, en Iran, en Argentine, au Brésil, aux Philippines et dans bien d'autres pays encore.

Pour en apprendre davantage sur notre travail au cours de l'année 2023, nous vous invitons à explorer la chronologie ci-dessous et à visiter les différentes sections de notre site web afin de découvrir d'autres exemples de la solidarité, de la résilience et du pouvoir transformateur de notre mouvement.

En solidarité,

David Edwards

Secrétaire général | Internationale de l'Éducation

Points forts

1. La force du public: Ensemble on fait école !

Lancée le 24 janvier 2023, à l'occasion de la Journée internationale de l'éducation, la campagne "La force du public: Ensemble on fait école !" est un appel urgent aux gouvernements pour qu'ils investissent dans l'enseignement public, en tant que droit humain fondamental et bien public, et qu'ils investissent davantage dans les enseignant-e-s, le facteur le plus important pour parvenir à une éducation de qualité. Cela signifie garantir l'application des droits du travail et assurer de bonnes conditions de travail, ainsi que des charges de travail raisonnables et des salaires compétitifs pour les enseignant-e-s et les travailleur-euse-s de l'éducation. Cela signifie également valoriser et respecter les enseignant-e-s, en veillant à ce qu'ils et elles soient au centre des prises de décision, et faire confiance à leur expertise pédagogique.

En lien avec

La force du public: Ensemble on fait école ! L'Internationale de l'Éducation lance une nouvelle campagne mondiale

Le 24 janvier 2023, Journée internationale de l'Éducation, l'Internationale de l'Éducation lance une nouvelle campagne mondiale pour financer l'enseignement public et la profession enseignante. La campagne **La force du public: Ensemble on fait école !** soutiendra les organisations membres de l'Internationale de l'Éducation dans leur lutte contre les coupes budgétaires, l'austérité et la privatisation, ainsi que dans leurs efforts pour construire des systèmes éducatifs publics inclusifs et de qualité.

« La force du public: Ensemble on fait école ! soutiendra les efforts des syndicats de l'éducation partout dans le monde pour améliorer les salaires, les conditions de travail et garantir le respect que méritent nos 32 millions de membres. Nous resterons unis et nous mobiliserons pour faire pression sur les gouvernements afin qu'ils financent entièrement l'enseignement public et investissent dans la profession enseignante », a expliqué le secrétaire général de l'Internationale de l'Éducation, David Edwards.

L'inquiétante pénurie mondiale d'enseignant-e-s menace partout le droit à l'éducation. Selon les [estimations de l'UNESCO](#), le monde a besoin de 69 millions d'enseignant-e-s supplémentaires pour parvenir à l'enseignement primaire et secondaire universel, l'Afrique subsaharienne et l'Asie du Sud étant les plus touchées par la pénurie mondiale. [Les recherches de l'Internationale de l'Éducation](#) mettent en évidence une profession enseignante surmenée, sous-payée et sous-évaluée. Les taux de démission montent en flèche, de nouveaux-elles enseignant-e-s quittent la profession et le nombre de personnes souhaitant rejoindre la profession enseignante est en forte baisse.

Cependant, la plupart des gouvernements n'ont pas fait les investissements nécessaires pour fournir le soutien dont les enseignant-e-s et le personnel éducatif ont désespérément besoin. [Les budgets de l'éducation ont diminué](#) dans 65 % des pays à revenu faible ou intermédiaire et dans 33 % des pays à revenu intermédiaire supérieur ou élevé.

Le Sommet sur la transformation de l'éducation des Nations Unies tenu en 2022 a été une première étape vers le renforcement de la volonté politique de donner la priorité à l'éducation, d'augmenter le financement de l'éducation et d'investir dans les enseignant-e-s. Le Sommet a appelé les gouvernements à investir de plus en plus équitablement dans l'éducation. Lors du Sommet, la création d'une Commission mondiale sur la profession enseignante a été annoncée. Ce groupe d'expert-e-s de haut niveau formulera des recommandations pour remédier à la pénurie mondiale d'enseignant-e-s, entre autres questions.

Dans ce contexte, l'Internationale de l'Éducation lance une nouvelle campagne de mobilisation aux niveaux local, national, régional et mondial, afin que tous les gouvernements débloquent le financement pour l'éducation nécessaire afin de mettre en œuvre les recommandations de la Commission, pour garantir le droit de chaque élève à un-e enseignant-e qualifié-e et bien soutenu-e et à un environnement d'apprentissage de qualité.

Agir ensemble : un syndicat, une voix

La force du public: Ensemble on fait école ! est un appel nécessaire et urgent aux gouvernements à investir dans l'enseignement public, un droit humain et un bien public, essentiel à la reprise suite à la pandémie, et à investir davantage dans les enseignant-e-s, le facteur le plus important pour parvenir à une éducation de qualité. Cela signifie garantir l'application du droit du travail et assurer des conditions de travail décentes, ainsi que des charges de travail gérables et des salaires compétitifs. C'est aussi valoriser les enseignant-e-s, s'assurer qu'il-elle-s sont au centre de la prise de décision et faire confiance à leur expertise pédagogique.

Edwards a encouragé toutes les organisations membres à rejoindre la campagne tout en mobilisant au niveau local.

« Nous savons que c'est seulement en renforçant notre profession, notre mouvement syndical, que nous parviendrons à réaliser des sociétés démocratiques, inclusives, justes et durables. Agissons ensemble solidairement pour soutenir le secteur public et financer l'éducation. Nous sommes l'Internationale de l'Éducation. »

[Veuillez cliquer ici](#) pour accéder à toutes les informations relatives à la campagne La force du public: Ensemble on fait école !.

La force du public : Ensemble on fait école ! Guide de la campagne

La force du public : Ensemble on fait école ! est la nouvelle campagne de l'Internationale de l'Éducation visant à mobiliser des financements pour l'enseignement public à travers le monde.

Financer l'enseignement public améliore les salaires et les conditions de travail des enseignant-e-s et du personnel de l'éducation et leur permet de rester et de s'épanouir dans une profession qu'ils aiment et dont le monde a besoin.

Rejoignez notre campagne et faites entendre votre voix en faveur de l'enseignement public partout dans le monde !

Utilisez et partagez les ressources ci-dessous pour mettre en avant la force du public et le financement de l'éducation !

1. Faites entendre votre voix sur les réseaux sociaux

Utilisez le message et l'image suggérés ci-dessous et n'oubliez pas de tagger l'Internationale de l'Éducation afin que nous puissions amplifier votre message:

- [@eduint sur Twitter](#)
- [@EducationInternational sur Facebook](#)
- [@eduint sur Instagram](#)

? Les enseignant-e-s exigent un financement adéquat pour l'#EnseignementPublic!

Nous luttons pour

? L'avenir de nos étudiant-e-s

? Les salaires, les conditions de travail et le respect que nous méritons

?? Rejoignez-nous!

#EnsembleOnFaitÉcole

[Cliquez ici pour télécharger l'image](#) ci-dessus et n'oubliez pas de l'ajouter à votre post/message.

2. Imprimez et montrez les affiches de la campagne

[Cliquez ici pour télécharger les affiches](#) de la campagne afin de les imprimer et de les exposer au sein de votre syndicat ou de votre école.

3. Téléchargez les fonds d'écran pour les utiliser pendant vos réunions

[Cliquez ici pour télécharger l'arrière-plan](#)

[Cliquez ici pour télécharger l'arrière-plan](#)

4. Téléchargez et produisez du matériel de campagne

Sacs fourre-tout

- [Cliquez ici pour télécharger le modèle de sac fourre-tout noir](#)
- [Cliquez ici pour télécharger le modèle de sac fourre-tout rouge](#)

Carnets

- [Cliquez ici pour télécharger le modèle de carnet rouge](#)
- [Cliquez ici pour télécharger le modèle de carnet noir](#)
- [Cliquez ici pour télécharger le modèle de carnet blanc](#)

Sénégal : Quels actes forts pour une éducation publique inclusive de qualité

Le Sénégal, le bon élève cité en exemple, serait-il un géant aux pieds d'argile ? Avec 25% de son budget pour l'éducation soit plus de 6% de son Produit Intérieur Brut (PIB), ce sont des efforts certes importants qui sont faits mais pour quel résultat ? Plus de 1 500 000 enfants hors des classes, des déficits énormes de personnel enseignant (environ 45 000) et d'infrastructures (des abris provisoires qui deviennent permanents) et un faible taux d'achèvement. Des actes forts, en termes de financement, s'imposent pour une Education Publique Inclusive de Qualité (EPIQ) qui permette la justice sociale et l'émergence.

L'Etat du Sénégal a pris des engagements en 2015 pour les Objectifs de Développement Durable (ODD), il s'est engagé dans le cadre de la Stratégie Continentale d'Education pour l'Afrique (CESA 2016-2025) et a réitéré et renforcé, lors du sommet sur la Transformation de l'Education 2022, ces engagements qui figurent en bonne place dans le Plan Sénégal Emergent (PSE) [1].

Il faut saluer cette volonté mais aussi se poser des questions.

Au vu des besoins multiples et multiformes, de l'insatisfaction des acteurs - parents d'élèves, personnels enseignants et même le gouvernement - le financement est-il adéquat ? Comment le budget alloué est-il géré ? Quelle part de ce budget arrive au niveau de l'élève ? Pourquoi l'école publique n'est-elle pas performante au point de laisser la place à la marchandisation de l'éducation ?

Ces questions sont à engager avec les acteurs notamment la profession enseignante, à travers ses syndicats.

Le SYPROS et les autres syndicats affiliés à l'IE au Sénégal, réunis dans l'Union Syndicale pour une Education de Qualité, USEQ, sont mobilisés pour que l'éducation publique retrouve sa place d'antan, qu'elle soit performante et accessible à toutes et tous et pour que l'école privée reste juste un appoint et non une source de profits pour les capitalistes.

Aussi, sont-ils engagés dans un plaidoyer pour un financement domestique conséquent de l'éducation par des mécanismes justes tels que la fiscalité mais également pour une bonne gouvernance du système éducatif. A ce titre, le [projet d'alliance TaxEd](#) et la nouvelle campagne de l'IE [La Force du Public : Ensemble on fait école !](#) constituent des leviers de ce plaidoyer.

"C'est la somme des succès des syndicats au niveau national qui fera le succès de cette magnifique campagne [La Force du Public : Ensemble on fait école !](#)"

L'éducation n'a pas de prix, elle est une priorité absolue car elle constitue la solution aux autres problèmes de développement, il est donc inacceptable de comparer son budget à ceux d'autres ministères comme le chantent nos gouvernants.

Investir dans l'éducation publique, c'est réduire les disparités, c'est donner les mêmes chances à tous les enfants, riches, pauvres, handicapé-e-s, en ville ou en zone rurale en les dotant d'enseignantes et d'enseignants qualifié-e-s et d'un environnement d'apprentissage sain et sécurisé ; c'est instaurer l'équité et la justice sociale.

Nous sommes engagés pour qu'aucun-e enfant ne soit laissé-e en rade, que personne ne soit privé de ce droit humain fondamental et nous saluons la quête permanente de l'Internationale de l'Éducation pour sa promotion et accueillons avec une grande satisfaction cette nouvelle campagne phare sur le financement et la privatisation de l'éducation qui est lancée à l'occasion de la Journée internationale de l'éducation.

Le SYPROS, dans le cadre de l'USEQ, va mettre à profit la période de cette campagne pour sensibiliser davantage les personnels enseignants et les engager dans la mobilisation pour le financement et la promotion d'une EPIQ.

Ce grand chantier exige de nouer des alliances avec les autres syndicats, les associations de parents d'élèves, les associations étudiantes et la société civile pour produire les résultats escomptés.

Aussi, la campagne de l'IE, dans un accompagnement pour le renforcement de l'unité syndicale, des connaissances, et particulièrement la maîtrise des enjeux et défis, des moyens de recherches de données fiables, des techniques de plaidoyer et des mécanismes de financement, contribuerait de façon éloquente au travail des syndicats au niveau national sans compter l'effet que la dimension internationale de cette campagne pourrait avoir sur les gouvernants.

C'est la somme des succès des syndicats au niveau national qui fera le succès de cette magnifique campagne *La Force du Public : Ensemble on fait école !*

L'éducation est une affaire de la communauté alors tous ensemble, syndicats, parents, société civile, mobilisons-nous pour une Education Publique Inclusive de Qualité et contre la marchandisation de l'Éducation.

Cadre de référence des politiques pour l'émergence du Sénégal à l'horizon 2035.

Uruguay : l'importance d'une campagne mondiale pour défendre notre système national d'éducation publique

L'Amérique latine, la région la plus inégalitaire du monde, affiche l'un des taux les plus élevés de concentration des richesses mais aussi, en contrepartie, de pauvreté et de marginalisation de la majorité de sa population. Le continent se caractérise en outre par une distribution inégale des revenus, tant directement, en termes de salaires et de pensions, qu'indirectement, en raison du faible investissement des États dans les dépenses sociales publiques.

À cela, il faut ajouter que dans cette région, les budgets de l'État destinés aux politiques publiques garantissant les droits (éducation, santé, logement, entre autres) sont sujets aux cycles économiques, de sorte que le moindre signal négatif dans le domaine de l'économie est susceptible d'entraîner comme première réaction la réduction des budgets dans ces domaines, ce qui a clairement un impact négatif sur la garantie des droits.

Par ailleurs, c'est aussi dans cette région que le processus de marchandisation et de privatisation de l'éducation a connu son essor le plus important. C'est ce qui ressort clairement des travaux de recherche menés par l'Internationale de l'Éducation dans le cadre de la [Campagne mondiale contre la privatisation de l'éducation](#). La convoitise du secteur privé à

l'égard des fonds publics destinés à l'éducation, elle-même motivée par l'appât du gain, est un autre élément important à prendre en compte.

Les syndicats de l'éducation ont toujours été engagés dans la lutte pour le financement de l'enseignement public. À la fin du 20^e siècle et au cours de la première décennie du 21^e siècle, sous la conduite de gouvernements populaires, démocratiques et progressistes, plusieurs pays de la région ont vu leurs budgets de l'éducation augmenter, dans le cadre de programmes gouvernementaux qui visaient à étendre et à concrétiser le droit à l'éducation, en assumant celui-ci comme une responsabilité de l'État.

Bien qu'ayant pris un certain retard par rapport à d'autres pays de la région, l'Uruguay n'a pas fait exception à ce processus, passant d'un investissement dans l'enseignement public de 2,7% du PIB en 2005 à 4,9% du PIB en 2019, avec un taux de fréquentation de 84 % à tous les niveaux. Et ce, en dépit d'un contexte marqué par une offensive vigoureuse contre l'enseignement public, soutenue par les lobbies favorables à la commercialisation de l'éducation, dont les médias de masse se font les porte-voix.

Depuis sa formation en mars 2020, le gouvernement de coalition de droite et d'extrême droite dans notre pays, dont la base idéologique est néolibérale et conservatrice, a impulsé une réduction budgétaire de 0,6 % du PIB (environ 150 millions de dollars américains), des réformes institutionnelles qui ont concentré et privatisé l'élaboration des politiques publiques en matière d'éducation, une transformation de l'éducation selon les directives de la Banque mondiale, de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et de la Banque interaméricaine de développement, ainsi qu'une offensive médiatique et une persécution judiciaire systématiques contre les personnels éducatifs, leurs organisations syndicales et leurs responsables.

Dans ce contexte, la *Federacion Nacional de Profesores de Enseñanza Secundaria* (Fédération nationale des professeurs de l'enseignement secondaire ; FENAPES) a mené une intense campagne qui vise à : mettre fin aux coupes budgétaires et à exiger des investissements accrus ; mettre en évidence et dénoncer le processus de commercialisation et de privatisation de l'éducation ; dénoncer les objectifs de la transformation de l'éducation telle que promue par le gouvernement en exercice, qui menace la qualité de l'éducation des générations futures, en particulier l'accès démocratique à la connaissance ; et dénoncer les attaques contre les personnels éducatifs, leurs conditions de travail et leur développement professionnel, ainsi que leur exclusion de l'élaboration des politiques publiques d'éducation.

« Notre organisation est devenue un interlocuteur social de poids dans le cadre du débat sur l'éducation et dans la promotion d'un mouvement pour la défense de l'enseignement public. »

Nous avons eu recours à des campagnes d'information et de dénonciation, y compris à travers des approches originales, notamment dans le cadre d'activités culturelles telles que le carnaval et les festivals de musique, d'activités sportives telles que le football et le cyclisme, de la réalisation et de la diffusion d'études mettant en évidence les processus de marchandisation et de privatisation de l'éducation, de l'impression et de la diffusion de matériel graphique destiné aux élèves et aux familles.

Des activités de formation ont été mises en œuvre à l'intention du personnel enseignant, ainsi que des discussions ouvertes avec les travailleuses et les travailleurs de différents secteurs, avec les familles et les élèves. En outre, une campagne de communication a été lancée à la radio et à la télévision, de même qu'une campagne intense sur les réseaux sociaux, sans oublier la tenue d'un congrès pédagogique qui a permis de dégager une série de propositions à mettre en avant par le syndicat.

Ces initiatives ont permis de percer le bouclier médiatique du gouvernement et son plan de réforme, d'atteindre une grande partie de notre société qui a manifesté son soutien à la position syndicale, évitant ainsi la mise à l'écart de notre organisation, qui est devenue un interlocuteur social de poids dans le cadre du débat sur l'éducation et dans la promotion d'un mouvement pour la défense de l'enseignement public.

La réalisation de ces activités a été rendue possible notamment grâce au concours et au soutien de l'Internationale de l'Éducation dans le cadre de la [campagne mondiale contre la privatisation et la commercialisation de l'éducation](#). Pour ce qui concerne l'avenir immédiat, il est essentiel de maintenir ces contributions et ce soutien au travers de cette nouvelle campagne [La force du public : Ensemble on fait école !](#), afin de continuer à peser dans le débat sur le futur de l'éducation, son financement et la protection de la profession enseignante, et de faire front à la commercialisation et à la marchandisation de l'éducation.

Les syndicats de l'enseignement du monde entier se mobilisent en faveur du projet La force du public : Ensemble on fait école !

Le 24 janvier, l'Internationale de l'Éducation a marqué la Journée internationale de l'Éducation en lançant sa nouvelle campagne mondiale: **La force du public: Ensemble on fait école**. La campagne est un appel urgent aux gouvernements pour qu'ils financent entièrement l'enseignement public et responsabilisent, respectent et rémunèrent les enseignant-e-s et les travailleur-euse-s de l'éducation en tant que professionnel-le-s indispensables au cœur de l'éducation.

Les membres de l'Internationale de l'Éducation se sont réunis pour le lancement de la campagne: [La force du public : Ensemble on fait école](#) lors d'un événement en ligne dirigé par la secrétaire générale adjointe de l'organisation, Haldis Holst. Les participant-e-s ont eu l'occasion de réfléchir à la manière d'articuler un récit mondial en faveur d'un enseignement public de qualité, ainsi que de partager des stratégies syndicales et des approches de campagne de différents pays visant à accroître l'investissement dans l'éducation et la profession enseignante.

Renforcer le discours pour un enseignement public de qualité

La présidente de l'Internationale de l'Éducation, Susan Hopgood, et le vice-président pour l'Afrique, Mugwena Maluleke, ont préparé le terrain pour la campagne en expliquant pourquoi il est impératif et urgent de financer intégralement les systèmes d'enseignement public.

Susan Hopgood a déclaré que **La force du public : Ensemble on fait école** permettra à la voix des syndicats de l'enseignement de mieux se faire entendre afin d'influencer les politiques internationales en faveur de systèmes d'enseignement public équitables et dotés de ressources

suffisantes qui investissent dans les enseignant-e-s et les personnels de soutien à l'éducation et les valorisent.

Mugwena Maluleke a souligné que l'actuel récit hégémonique pro-privatisation est une menace pour l'avenir juste, durable et inclusif que nous construisons avec nos étudiant-e-s. Il a souligné la nécessité d'articuler un nouveau récit mondial qui indique où se trouvent les ressources pour un investissement public accru dans l'éducation, alors que dans de nombreux cas elles vont à des œuvres destructrices, alors qu'elles devraient plutôt aller au développement de sociétés justes, durables, équitables et prospères. « En fin de compte, ce n'est pas un manque de ressources. C'est un manque de volonté politique de faire de l'éducation une priorité », a-t-il déclaré.

Leonardo Garnier, conseiller spécial auprès des Nations Unies pour le Sommet sur la transformation de l'Éducation et ancien ministre de l'Éducation du Costa Rica, a transmis un message fort en faveur d'un investissement public accru dans l'éducation et la réduction des inégalités. « Tous les enfants du monde doivent avoir accès à un enseignement public de qualité », a déclaré Leonardo Garnier.

Une campagne pour les syndicats de l'enseignement

Le secrétaire général de l'Internationale de l'Éducation, David Edwards, a expliqué comment les objectifs de la campagne *La force du public : Ensemble on fait école* reflétaient les principales priorités des syndicats de l'enseignement à travers le monde et, par conséquent, serviront à faire progresser leurs objectifs politiques et à responsabiliser la profession enseignante. « Cette campagne est pour vous et vos membres », a-t-il déclaré.

David Edwards a souligné l'opportunité offerte par l'annonce récente de la création d'une Commission mondiale sur la profession enseignante, un groupe d'expert-e-s de haut niveau qui formulera des recommandations pour faire face à la pénurie mondiale d'enseignant-e-s et à ses conséquences : « L'Internationale de l'Éducation sera la voix de la profession, votre voix, pour garantir que les enseignantes et enseignants et les travailleuses et travailleurs de l'éducation sont à la table à chaque étape du processus. Nous devons nous mobiliser aux niveaux local, national, régional et mondial afin que tous les gouvernements s'engagent à financer l'enseignement public pour nous assurer que nous avons les conditions de travail dont nous avons besoin pour enseigner et que nos étudiantes et étudiants bénéficient de l'environnement dont ils ont besoin pour apprendre. »

Témoignages de la lutte

Le webinaire a également fourni un espace aux organisations membres de l'Internationale de l'Éducation pour se soutenir et apprendre les unes des autres, en partageant des stratégies et des approches de campagne qui ont réussi, ainsi qu'en les encourageant à faire campagne pour un investissement accru dans l'éducation et la profession enseignante dans leurs propres contextes.

Eva Zsuzsa, présidente du PSZ-SEH, en Hongrie, et vice-présidente du Forum pour la coopération des syndicats, a présenté comment les enseignant-e-s hongrois-es se sont engagé-e-s dans une action revendicative avec un fort soutien public, depuis un an maintenant, exhortant les autorités à répondre à leurs demandes pour améliorer les conditions de travail et de vie des éducateur-trice-s.

Aux Philippines, Raymond D. Basilio, secrétaire général de l'ACT, a mené une campagne nationale pour augmenter le financement de l'enseignement public à au moins 6 % du produit intérieur brut du pays. Le financement public est crucial pour reprendre en toute sécurité l'enseignement en présentiel après plus de deux ans d'échec d'un programme d'enseignement à distance.

Marième Sakho Dansokho, secrétaire générale du SYPROS, au Sénégal, a souligné l'importance de l'unité et de la solidarité au sein du mouvement syndical, ainsi que des alliances plus larges avec les organisations de la société civile. Les organisations membres de l'Internationale de l'Éducation au Sénégal ont uni leurs forces au sein de l'USEQ (Union Syndicale pour une Éducation de Qualité), pour plaider en faveur d'un financement national plus cohérent de l'éducation et faire face à la privatisation et à la commercialisation croissantes de l'éducation. « Le projet Alliance TaxEd et la nouvelle campagne de l'IE La force du public : Ensemble on fait école sont des éléments clés de cette stratégie », a-t-elle déclaré.

Alfonso Cepeda, secrétaire général du SNTE, au Mexique, a donné un aperçu de la campagne « Todos y todas a la escuela » (Toutes et tous à l'école), visant à relever les principaux défis éducatifs à la suite de la pandémie, y compris le décrochage scolaire, ainsi qu'à lutter contre l'emploi précaire des enseignant-e-s et négocier pour des augmentations salariales face à l'inflation.

José Olivera, président de la FENAPES, en Uruguay, a souligné que les budgets de l'éducation reflètent clairement les choix politiques. Le syndicat a mené une campagne intense pour arrêter les coupes budgétaires actuelles et exiger des investissements plus importants, ainsi que pour dénoncer la commercialisation et la privatisation de l'éducation. José Olivera a expliqué comment, grâce à une large mobilisation syndicale et à une campagne de communication innovante, 52 % de la population du pays demandent désormais davantage de financement public pour l'éducation.

L'Internationale de l'Éducation a réitéré son appel aux gouvernements du monde pour qu'ils remplissent leur obligation d'offrir un enseignement public gratuit de qualité et a encouragé toutes les organisations membres à se joindre à la campagne lorsqu'elles se mobilisent dans leur contexte local.

Royaume-Uni : les enseignant·e·s ont droit à une revalorisation salariale maintenant !

L'Internationale de l'Éducation et ses organisations membres soutiennent pleinement la *National Education Union* (NEU), qui organise une journée de grève en Angleterre et au Pays de Galles le 1er février pour réclamer une augmentation des salaires des enseignant-e-s, supérieure au taux d'inflation et intégralement financée.

Le syndicat de l'éducation a prévu sept journées de grève au total dans le cadre de son action « *Pay Up! Save our schools* » (Augmentez nos salaires. Sauvez nos écoles).

Une forte implication des syndicalistes

Les membres de la NEU, représentant les enseignant-e-s, les personnels de soutien et les responsables de 23.400 écoles en Angleterre et au Pays de Galles, ont massivement voté en faveur d'une action de grève pour obtenir une revalorisation salariale pleinement financée et supérieure au taux d'inflation.

En Angleterre, 90,44 % des membres qui ont pris part au scrutin (taux de participation = 53,27 %) ont voté en faveur d'une action sociale.

Au Pays de Galles, 92 % des enseignant-e-s (taux de participation = 58,07 %) et 88 % des personnels de soutien (taux de participation = 51,30 %) ont voté en faveur de la grève.

Le syndicat a également annoncé que 32.000 nouveaux-elles membres avaient rejoint ses rangs depuis cet appel à la grève.

Le secrétaire général de la NEU, Kevin Courtney, a souligné : « Ce vote en faveur de la grève exprimé par la communauté enseignante, les personnels de soutien et les responsables de 23.400 écoles en Angleterre et au Pays de Galles est le plus important jamais enregistré par un syndicat au Royaume-Uni. Ce message fort adressé au gouvernement est sans équivoque : nous ne resterons pas les bras croisés et nous n'assisterons pas à la destruction de l'éducation sans nous mobiliser. Cette décision a été très difficile à prendre pour nos effectifs car ils ne souhaitent pas partir en grève. Ils veulent être dans leurs classes et faire ce qu'ils font le mieux : enseigner et encadrer les enfants et les jeunes. Mais, face à la situation, ils ne peuvent pas faire autrement. »

La NEU a également publié une pétition adressée aux militant-e-s et aux citoyen-ne-s qui souhaitent soutenir cette journée de grève nationale : <http://Payupsos.com>.

Pour de plus amples informations concernant les actions syndicales de la NEU, cliquez [ici](#).

Une action en phase avec la campagne «Ensemble on fait école! »

Ce mouvement de grève emmené par les syndicalistes britanniques s'aligne sur la nouvelle campagne de l'Internationale de l'Éducation « [La force du public : ensemble on fait école !](#) » Objectif visé de cette campagne, soutenir les organisations membres dans leur lutte contre les coupes budgétaires, les mesures d'austérité et la privatisation de l'éducation, ainsi que leur mobilisation en faveur d'un enseignement public de qualité pour tou-te-s, inclusif et pleinement financé.

Les membres de la *NASUWT-The Teachers' Union* demandent également [un meilleur traitement des enseignant-e-s](#), face au refus des gouvernements et des employeurs d'améliorer et de financer pleinement leurs salaires. Les enseignant-e-s soulignent non seulement les multiples attaques dont il-elle-s font l'objet concernant leurs salaires, leur charge de travail et leur bien-être, mais aussi les effets dommageables d'une baisse des salaires réels sur l'éducation

des enfants et des jeunes.

Ensemble, on fait école ! Nos avancées syndicales au Mexique

Le Sindicato Nacional de Trabajadores de la Educacion (SNTE) du Mexique est l'un des plus grands syndicats de l'éducation au monde. Il compte actuellement en son sein plus de 1,5 million de personnels enseignants à tous les niveaux d'enseignement, ainsi que 700.000 enseignantes et enseignants à la retraite. Sa mission : défendre l'enseignement public et les droits des personnels de l'éducation au Mexique. Dans cet article, le secrétaire général du SNTE, Alfonso Cepeda Salas, nous fait part des réalisations et des défis du syndicat au cours de ces dernières années.

La pandémie de coronavirus a mis en évidence les profondes transformations que nous traversons et a multiplié les défis à relever dans le domaine de l'éducation.

« Dynamiser » la communauté éducative : les leçons à tirer de la pandémie

Le plus grand défi pour nous, au sein du syndicat, a été de *maintenir en vie* l'école publique. Suite à la fermeture obligatoire des établissements éducatifs, certains acteurs ont saisi l'occasion pour diffuser le vieil argument des chantres de la privatisation selon lequel les nouvelles technologies remplaceraient l'école et les professeur.e.s.

Dans le cadre de cette bataille conjoncturelle, nous nous sommes efforcés d'aider chaque professeur.e à maintenir la communication avec les élèves et les familles. Nous avons, à cette fin, eu recours à diverses stratégies, dont notamment :

- Des campagnes de collecte d'équipements technologiques au bénéfice des élèves les plus défavorisé.e.s ;
- La conception de documents de soutien que nous diffusons via notre site Internet, nos réseaux sociaux et nos médias ;
- La consultation de nos membres pour documenter les bonnes pratiques et les pratiques d'enseignement innovantes mises en œuvre pendant la pandémie. Ces expériences précieuses ont déjà été consignées par écrit et publiées afin de donner une plus grande visibilité au professionnalisme et à l'abnégation du personnel enseignant ; en outre, des campagnes d'information dans les rues à l'aide de haut-parleurs ont été organisées pour informer les élèves de leurs devoirs, des salles de classe mobiles ont été improvisées dans les voitures, les murs des écoles ont été utilisés pour afficher les devoirs, les maisons ont été transformées en salles de classe, sans oublier l'introduction rapide de dispositifs électroniques en vue de la mise en place de cours interactifs.

L'après-pandémie : renforcement de l'action syndicale

À la réouverture des salles de classe, nous avons lancé une nouvelle campagne intitulée « Tout le monde à l'école », qui visait d'une part à réduire le taux d'abandon scolaire dû à la pandémie et, d'autre part, à rattraper les retards dans l'apprentissage. Un recensement nous a permis d'identifier et de faire revenir les élèves qui avaient cessé de fréquenter l'école.

Un autre aspect sur lequel nous avons voulu mettre l'accent après la pandémie est la stabilité de l'emploi. En d'autres termes, garantir la sécurité de l'emploi, les salaires et les avantages et droits qui en découlent. Cet enjeu a constitué l'une des actions les plus pertinentes de mon

mandat syndical : à ce jour, plus de 787.000 travailleuses et travailleurs de l'éducation, anciennement sous contrat temporaire, sont passés au statut permanent.

À l'échelle mondiale, la crise sanitaire a été doublée d'une crise économique. Comment avons-nous fait en sorte qu'au cours de ces années de pandémie, personne ne soit licencié.e et que les augmentations salariales suivent le rythme de l'inflation ? Face à la pénurie de vaccins, comment avons-nous réussi à devenir une catégorie prioritaire dans le cadre de la stratégie sanitaire contre la COVID ?

Nous y sommes parvenus en rendant visible le travail héroïque de chaque professeur.e et en renforçant la capacité de dialogue et de négociation avec les autorités, de même que grâce à nos efforts persistants qui ont bénéficié du soutien du président du Mexique, Andres Manuel Lopez Obrador.

Agir conformément à nos valeurs

En conclusion, je tiens à attirer l'attention sur le processus de démocratisation du SNTE, processus qui constitue la clé de voûte du renforcement des capacités de nos organisations syndicales. Nous diversifions les mécanismes permettant de maintenir la proximité avec l'ensemble des membres tout en horizontalisant la prise de décision, notamment par le biais du vote universel lors des élections aux postes de direction.

Pour la cinquième année consécutive, nous avons organisé une consultation pour nourrir le cahier de revendications national que nous présentons chaque année aux autorités. Nous avons reçu plus de 1,3 million de réponses à chaque exercice.

Notre principal accomplissement a été le renforcement de l'unité et de la solidarité au sein de notre organisation. Le respect de la diversité, sachant qu'elle nous enrichit toutes et tous.

Pour une éducation au service du peuple.

Les éducateur·trice·s uni·e·s en faveur d'un financement plein et entier de l'enseignement public

Dans son discours lors de l'événement de lancement de la nouvelle campagne mondiale de l'Internationale de l'Éducation, [La force du public : Ensemble on fait école !](#), David Edwards, secrétaire général de l'Internationale de l'Éducation, a tiré la sonnette d'alarme sur la pénurie mondiale croissante d'enseignant·e·s et a appelé à un financement accru de l'enseignement public.

« La pénurie mondiale alarmante et croissante d'enseignantes et d'enseignants menace partout le droit à l'éducation. Cette pénurie prive nos élèves de leur droit d'apprendre, elle les prive de l'avenir radieux qu'ils méritent », a déclaré Edwards. « Nous en connaissons bien les causes. La pénurie d'enseignantes et d'enseignants est une conséquence directe de l'imposition de politiques néolibérales ratées : mesures d'austérité, manque d'investissement dans les enseignantes et enseignants et privatisation de l'éducation. »

Pour Edwards, la solution à la pénurie mondiale d'enseignant·e·s est claire : financer les systèmes d'enseignement public, investir dans les enseignant·e·s, faire respecter les droits du

travail et garantir des conditions de travail décentes. « La charge de travail des enseignantes et enseignants doit être gérable et leurs salaires compétitifs. Nous devons valoriser les enseignantes et enseignants et les respecter, nous devons faire en sorte qu'ils soient au centre des processus décisionnels et nous devons avoir confiance en leur expertise pédagogique. »

Edwards a poursuivi en expliquant que la campagne La force du public : Ensemble on fait école ! soutiendra les efforts des syndicats de l'éducation partout dans le monde pour améliorer les salaires, les conditions de travail et assurer le respect que les éducatrices et éducateurs méritent.

« Nous resterons unis et nous mobiliserons pour faire pression sur les gouvernements afin qu'ils financent entièrement l'enseignement public et investissent dans la profession enseignante. »

À cet égard, la création d'une Commission mondiale pour la profession enseignante, groupe d'expert-e-s de haut niveau qui se chargera de formuler des recommandations pour répondre à la pénurie mondiale d'enseignant-e-s, création annoncée lors du Sommet des Nations Unies sur la transformation de l'Éducation en 2022, représente « une occasion unique de nous organiser et de nous mobiliser pour faire avancer nos objectifs politiques et offrir à notre profession les moyens dont elle a besoin ».

« L'Internationale de l'Éducation sera la voix de la profession, votre voix, pour s'assurer que les enseignantes et enseignants et les travailleuses et travailleurs de l'éducation seront représentés à la table des discussions à chaque étape. »

Edwards a appelé toutes les organisations membres de l'Internationale de l'Éducation à se joindre à la campagne en mobilisent dans leur contexte local. « Nous devons nous mobiliser aux niveaux local, national, régional et mondial pour que tous les gouvernements s'engagent à financer l'éducation publique, à nous garantir les conditions de travail dont nous avons besoin pour enseigner et à offrir aux élèves l'environnement nécessaire à leur apprentissage. »

Regardez le message complet de David Edward ci-dessous :

Portugal : manifestation massive pour demander le respect pour la profession enseignante

Près de 150.000 enseignant-e-s ont participé à une manifestation organisée à Lisbonne par les syndicats de l'éducation pour réclamer le respect de la profession enseignante.

« Il s'agit probablement de la plus importante manifestation du personnel enseignant jamais organisée au Portugal », a déclaré le secrétaire national de la *Federação da Educação* (FNE), Joaquim Santos.

Cette manifestation, qui a envahi les rues de la capitale le 11 février dernier, a rassemblé tous les syndicats de l'éducation du pays. Lorsque la bannière de tête du cortège a atteint le podium principal, des milliers d'enseignant-e-s n'avaient toujours pas quitté le point de départ de la manifestation, a souligné Joaquim Santos.

Solidarité internationale des syndicats de l'éducation

Susan Flocken, directrice du Comité syndical européen de l'éducation (CSEE), la région européenne de l'Internationale de l'Éducation (IE), a été invitée par les organisations membres portugaises du CSEE à participer à cet événement, au cours duquel elle a encouragé les manifestant-e-s à poursuivre leur combat pour valoriser la profession enseignante et les professionnel-le-s de l'enseignement.

Manuela Mendonça, membre du Bureau exécutif de l'IE pour l'Europe, a lu le message de solidarité envoyé par le secrétaire général de l'IE, David Edwards, soulignant que les revendications du personnel enseignant portugais et celles de la nouvelle campagne de l'IE « [La force du public : ensemble on fait école !](#) » ne pouvaient pas être plus en phase.

Le secrétaire général de la Confédération syndicale des pays lusophones pour l'éducation (CPLP-SE), José Augusto Cardoso, s'est également adressé aux manifestant-e-s pour souligner l'importance du rôle de l'éducation et du personnel enseignant.

Politique éducative portugaise

Cette manifestation a été organisée en plein cœur d'un processus de négociation entre les syndicats et le ministère de l'Éducation, qui n'apporte pas les résultats attendus.

Les problèmes liés aux conditions de travail et de vie des enseignant-e-s représentent un danger pour l'avenir de la profession et la qualité des écoles publiques au Portugal, a expliqué le dirigeant de la FNE.

Il a souligné que le mécontentement des enseignant-e-s portugais-es avait atteint ses limites et que, au travers de leurs revendications, il-elle-s réclamaient le respect de la profession enseignante, une amélioration de leurs conditions de travail et une revalorisation urgente de leurs salaires en cette période de forte inflation.

Comme l'explique Joaquim Santos : « Pour les syndicats et la communauté enseignante, il est urgent de promouvoir la mobilité, d'évaluer les performances sans quotas ni postes à pourvoir, de mettre un terme aux contrats précaires, de respecter les limites du temps de travail, de supprimer la bureaucratie excessive, de rajeunir la profession enseignante, de garantir des retraites décentes et de faire en sorte que la profession enseignante soit valorisée et reconnue ».

Il y a une revendication à laquelle les enseignant-e-s ne renonceront jamais, a-t-il prévenu, à savoir « la récupération équitable, pour les carrières, de 6 années, 6 mois et 23 jours de travail gelés durant la Troïka », le programme de sauvetage financier auquel le Portugal a été soumis de mai 2011 à mai 2014.

Il a ensuite déclaré que le manque de reconnaissance et la dévalorisation de la profession enseignante avaient un impact très négatif sur les jeunes portugais-es qui, pour la plupart, ne sont pas du tout attiré-e-s par une carrière dans l'enseignement. Il a également précisé que, en raison du vieillissement de la communauté enseignante, un grand nombre d'effectifs partiront à la retraite au cours des dix prochaines années. « Il nous faut en déduire que le danger que

suppose le recrutement de personnel enseignant non qualifié, ce qui est déjà le cas actuellement, risque fort de s'aggraver dans les années à venir », a-t-il déclaré.

Pour faire pression, du 13 au 17 février, les syndicats ont organisé une Semaine de lutte et de deuil dans les écoles, avec des manifestations quotidiennes. Des banderoles noires ont été accrochées aux murs et aux grilles, tandis que les enseignant.e.s étaient rassemblé.e.s devant leurs écoles pour faire entendre leurs revendications et les multiples motifs de leur mécontentement.

Les 15 et 17 février, un nouveau cycle de négociations entre les syndicats et le ministère de l'Éducation a eu lieu pour discuter de la nouvelle réglementation relative au recrutement des enseignant.e.s.

Les syndicats envisagent déjà deux nouvelles journées de grève et de manifestations : le 2 mars dans le nord du pays (manifestation à Porto) et le 3 mars dans le sud du pays (manifestation à Lisbonne).

Joaquim Santos a conclu : « Voici l'un des messages justifiant nos actions de protestation qui a suscité le débat public dans les médias et la société portugaise : 'Si vous voulez une meilleure éducation, occupez-vous du bien-être des enseignantes et des enseignants !' ».

Mexique?: faire école ensemble, revaloriser la profession enseignante

La sécurité de l'emploi figure parmi les principales réalisations du Syndicat national des travailleur.euse.s de l'éducation (SNTE) du Mexique. Grâce au Programme permanent de titularisation convenu avec le gouvernement fédéral, plus de 800.000 enseignant.e.s ont été régularisé.e.s au statut d'emploi permanent dans l'ensemble du pays au cours de ces derniers mois.

Le Programme permanent de titularisation permet aux travailleur.euse.s de l'éducation d'accéder à un poste permanent au terme de six mois d'activité professionnelle. En ce sens, il est prévu de délivrer plus de 55.000 certificats de titularisation d'ici la fin du mois de mars, ce qui assurera un emploi stable aux enseignant.e.s qui sont entré.e.s dans la profession en août et en septembre de l'année dernière.

Afin de faciliter ce processus, le syndicat a mis en place, en conjonction avec le ministère de l'Éducation, des groupes de travail chargés d'identifier les enseignant.e.s qui réunissent les conditions légales en vue de la titularisation. L'information est transmise à chaque entité éducative fédérative, afin qu'elle puisse procéder, dans son domaine de compétence, à la délivrance des certificats correspondants.

Le secrétaire général du SNTE, Alfonso Cepeda, a décrit la titularisation comme un « ?acte de justice? », qui permet aux travailleur.euse.s de l'éducation de faire valoir leurs droits. « ?Ce sentiment de bien-être a une incidence sur leurs prestations dans les salles de classe. Ce que nous avons accompli est bénéfique non seulement pour les enseignant.e.s, mais aussi pour les écoles publiques et pour la société? », a déclaré M. Cepeda.

Il est indispensable de garantir une éducation inclusive de qualité, financée par les pouvoirs publics, ont déclaré les responsables des syndicats africains

Lors de sa dernière réunion, le Comité régional de l'Internationale de l'Éducation pour l'Afrique (CRAIE) a fait le point sur les activités en cours et à venir, ainsi que sur les difficultés rencontrées par le personnel enseignant et les syndicats de l'éducation dans la région, et a appelé les organisations membres à participer à la campagne de l'IE « La force du public : ensemble on fait école ! ».

Le président du CRAIE, Christian Addai-Poku, a ouvert la réunion, qui s'est tenue du 20 au 22 mars à Johannesburg, en Afrique du Sud, en soulignant : « Cela fait huit ans que nos gouvernements ont adopté l'Objectif de développement durable (ODD) 4 pour l'éducation, en s'engageant à offrir une éducation inclusive de qualité équitable et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie pour toutes et tous. Dans le cadre du Plan de développement de l'Union africaine (UA), l'Agenda 2063, les États membres de l'UA ont adopté la Stratégie continentale de l'éducation pour l'Afrique (CESA 2016-2025), visant à redynamiser la profession enseignante et à honorer la promesse d'offrir une éducation de qualité pour toutes et tous. »

Il a cependant regretté que, étant déjà à plus de la moitié du chemin qui nous sépare de 2030, date butoir pour la réalisation de l'objectif mondial pour l'éducation, et à deux ans de celle des objectifs de la CESA, bon nombre d'enfants, de jeunes et d'adultes en Afrique ne peuvent toujours pas accéder à l'éducation.

Il a également rappelé les données de l'UNESCO indiquant que l'Afrique subsaharienne enregistre les plus hauts taux d'exclusion de l'éducation, plus d'un enfant sur cinq âgé de 6 à 11 ans n'étant pas scolarisé et un jeune sur trois de 12 à 14 ans n'ayant plus accès à l'éducation. Près de 60 % des jeunes de 15 à 17 ans ne vont pas à l'école.

Christian Addai-Poku a expliqué : « La pandémie de COVID-19 a exacerbé les problèmes que connaît l'éducation sur le continent africain. Cette situation, associée aux conflits et au changement climatique, a eu de graves conséquences sur les pays, les communautés et les systèmes éducatifs. La pandémie de COVID-19 a probablement réduit à néant deux décennies de progrès en matière d'éducation. Il n'est pas possible d'offrir une éducation de qualité en l'absence de personnels enseignants et de soutien à l'éducation motivés, qualifiés et détenteurs d'une excellente formation. Les données de l'UNESCO montrent que, en Afrique subsaharienne, à peine 67 % des effectifs de l'enseignement primaire et 61 % des effectifs de l'enseignement secondaire possèdent une formation conforme aux normes nationales. »

Déplorant que la région africaine soit souvent confrontée à de nombreuses violations des droits humains et syndicaux, il a exprimé la solidarité et le soutien sans réserve du CRAIE aux collègues du Malawi, du Mozambique, de Madagascar, de Zambie et du Zimbabwe, à la suite des [ravages causés par le passage du cyclone Freddy](#) dans cette partie du continent.

Il a ensuite souligné que le faible niveau des salaires et des conditions de travail continuait de dissuader les jeunes d'entreprendre une carrière dans l'enseignement et de pousser un grand nombre d'effectifs expérimentés à abandonner la profession, se déclarant convaincu que « le

droit à une éducation de qualité pour toutes et tous en Afrique ne pourra pas jamais être réalisé sans un investissement suffisant dans l'éducation, le personnel enseignant et les infrastructures ».

Raison pour laquelle, a-t-il expliqué, la communauté éducative africaine « accueille favorablement le lancement de la campagne [La force du public : ensemble on fait école !](#), en espérant que des ressources seront mises à la disposition des organisations membres dans la région pour faciliter sa mise en œuvre ».

Campagne « La force du public : ensemble on fait école ! »

Au cours de son allocution, le secrétaire général de l'IE, David Edwards, a fourni plus de précisions concernant la campagne de l'IE, en soulignant : « L'occasion nous est donnée de prendre les devants, de faire en sorte que notre profession soit à l'avant-garde d'un véritable changement pour nos nations et nos communautés ».

Il a ensuite déploré que : « Aujourd'hui, partout dans le monde, le financement de l'éducation est en crise. Dans de nombreux pays, le niveau des ressources des systèmes éducatifs n'a jamais été aussi faible. Et nous savons pertinemment qu'un budget national est l'expression des priorités d'un gouvernement, qui se reflètent dans l'allocation des ressources. »

Notre campagne exige que l'on rende des comptes, a-t-il également expliqué, soulignant que les gouvernements doivent investir dans l'enseignement public en augmentant le montant des budgets nationaux et la part de financement réservée à l'éducation. Il a en outre rappelé que, chaque année, il nous faut trouver plusieurs millions de nouveaux-elles professionnel-le-s supplémentaires bénéficiant d'un soutien adéquat et que le financement de l'éducation de qualité demeure un défi particulier en Afrique. Il souligne encore que, selon un rapport du programme des Nations Unies pour le développement, l'Afrique abrite 24 des 54 pays à faible revenu les plus exposés au risque de surendettement. Pourtant, le Fonds monétaire international continue de recommander aux gouvernements de geler les salaires de la fonction publique, une situation qui porte atteinte aux rémunérations du personnel enseignant et entrave le recrutement plus que nécessaire de nouveaux effectifs.

Accélérer les progrès en faveur de la réalisation de l'ODD 4

Soulignant que l'Objectif de développement durable 4 des Nations Unies (ODD 4) demande aux pays de garantir que, d'ici à 2030, chaque enfant ait accès à une éducation de qualité, Edwards a lancé la mise en garde suivante : « Cet objectif est sérieusement à la traîne. À mi-chemin de la date butoir de 2030, un grand nombre d'élèves continuent d'abandonner leurs études. Des centaines de millions d'enfants, de jeunes et d'adultes parmi les plus vulnérables restent exclus de l'éducation. Des millions d'autres vont à l'école, mais n'apprennent rien. Les prévisions pour 2030 indiquent que seulement 60 % des jeunes achèveront l'enseignement secondaire. »

Il a soutenu que pour progresser au niveau mondial en faveur de la réalisation de l'ODD 4, il est nécessaire de proposer des solutions globales prévoyant notamment du personnel enseignant qualifié, des classes en suffisance, des ressources pour l'enseignement et l'apprentissage, un nombre d'élèves gérable et des infrastructures éducatives adaptées aux enfants et aux handicapé-e-s, tenant compte de l'égalité entre les sexes et offrant des environnements

d'apprentissage sûrs, inclusifs et efficaces pour tou-te-s.

David Edwards a poursuivi en insistant sur le fait que « l'éducation de qualité va de pair avec un enseignement de qualité, pour chaque élève, en toutes circonstances, et qu'il est donc nécessaire d'embaucher du personnel enseignant de qualité possédant les compétences et une formation conforme aux normes ».

Il a conclu en ces termes : « Je tiens à vous féliciter pour vos initiatives à l'heure où tant de problèmes interdépendants se concentrent en un point de convergence crucial. Ensemble, nous construisons un mouvement. Il n'existe qu'une seule voie pour faire de l'éducation inclusive de qualité un droit humain universel et une priorité. Il n'existe qu'une seule voie pour utiliser les ressources publiques au profit du bien public. Il n'existe qu'une seule voie pour bâtir un monde durable. Cette voie, c'est la mobilisation. L'unité nous renforce. »\$

Partenariat mondial pour l'éducation : améliorer le financement national de l'éducation et mobiliser des ressources extérieures

Au cours de sa présentation intitulée « Investir dans l'éducation et le personnel enseignant en Afrique : le rôle du Partenariat mondial pour l'éducation (PME) », Margarita Focas Licht, responsable de l'équipe des partenariats du PME, a déclaré que son organisation visait à garantir une éducation de qualité pour chaque enfant et à améliorer le financement national de l'éducation : « Outre la répartition des 4 milliards USD que les donateurs se sont engagés à verser au fonds du PME entre 2021 et 2025, le PME mobilise des ressources extérieures en vue de faire avancer les objectifs pour l'éducation et s'appuie sur des mécanismes de financement innovants pour lever des fonds supplémentaires auprès de ses partenaires. Le travail du PME a pour principe essentiel de garantir une utilisation efficace de l'aide et des ressources : le financement extérieur est aligné sur les plans et systèmes nationaux, tandis que les donateurs s'efforcent d'harmoniser leurs interventions. »

Les responsables des syndicats ont également discuté des progrès concernant l'ODD 4 et les objectifs de la stratégie CESA pour l'Afrique. À cet égard, le directeur régional de l'IE, Dennis Sinyolo, a présenté les activités entreprises et planifiées par le bureau régional pour l'Afrique, en insistant sur les quatre axes stratégiques de l'IE : système, statut, démocratie et renouvellement.

Il a ensuite passé en revue [les propositions de l'IERAF pour la stratégie de l'éducation post-2025 pour l'Afrique](#), appelant les gouvernements africains à investir dans l'éducation et le personnel enseignant. Saluant la décision de l'Union africaine (UA) de décréter l'année 2024 « Année de l'éducation », Dennis Sinyolo a déclaré que l'IERAF procéderait à une évaluation des progrès accomplis dans le cadre de la réalisation des objectifs de la stratégie CESA et soumettrait à l'UA ses propositions pour la stratégie de l'éducation post-2025 pour l'Afrique.

Rapport sur la participation et le leadership des femmes au sein des syndicats de l'éducation

Les conclusions et recommandations du rapport du réseau des enseignantes africaines (AWEN) de l'IERAF, intitulé « [Participation et leadership des femmes au sein des syndicats de l'éducation : identifier les obstacles et trouver des solutions](#) », ont également été présentées à l'occasion de cette réunion du Comité régional.

Les résultats de la recherche, à laquelle ont participé 17 syndicats basés dans 5 pays africains, mettent en avant les différents obstacles (facteurs sociaux, culturels et structurels propres aux syndicats et ceux liés aux caractéristiques individuelles des femmes) qui entravent la participation active des femmes aux activités syndicales et leur accès aux fonctions de direction des syndicats. L'étude répertorie également plusieurs solutions potentielles pour éliminer ces obstacles.

Résolutions du CRAIE

Les membres du CRAIE ont en outre adopté les résolutions suivantes :

- [Versement régulier des salaires du personnel enseignant](#)
- [Angola](#)
- [Eswatini](#)
- [Centrafrique](#)

Par ailleurs, le CRAIE a préparé la 10e Conférence régionale de l'IE Afrique, qui se tiendra du 19 au 24 novembre 2023 à Johannesburg, en Afrique du Sud.

La force du public, une force de croissance : se mobiliser pour financer le bien public

Alors que nous sommes cette année à mi-chemin de l'échéance de 2030 pour la mise en œuvre des Objectifs de développement durable, qui avait été convenue à l'unanimité par les Nations Unies, il est quasiment certain aujourd'hui que la communauté internationale ne soit plus en mesure de respecter cet engagement.

Le quatrième objectif – une éducation inclusive de qualité au profit de chaque élève – illustre toute l'urgence de la question. Des centaines de millions d'enfants, de jeunes et d'adultes parmi les plus vulnérables restent exclu-e-s de l'éducation. Des millions d'autres sont certes scolarisé-e-s, mais sans bénéficier d'un environnement adéquat, d'enseignant-e-s formé-e-s, de ressources pédagogiques et, par conséquent, de perspectives d'apprentissage. Selon les projections, seuls six jeunes sur dix seront scolarisé-e-s dans le secondaire à l'horizon 2030. Dans l'intervalle, alors que le monde se relève du pire de la crise de la COVID, le déficit de financement annuel estimé en vue de concrétiser les ambitions du quatrième objectif [s'élève désormais à près de 200 milliards de dollars américains](#).

La situation de l'éducation constitue un baromètre national. Elle reflète très précisément les perspectives offertes aux enfants, l'état de santé de la population, le niveau de revenu et les droits civils des femmes, la probabilité d'innovation et d'esprit d'entreprise, ainsi que sa propre capacité à réagir et à s'adapter aux crises, y compris les conflits, le changement climatique et les catastrophes naturelles, ce que [la Vice-Secrétaire générale des Nations Unies Amina Mohammed](#) a récemment qualifié d'« une série de crises en cascade », « multiples » et « interconnectées », exigeant une action immédiate.

Un rapport publié le mois dernier par l'institution américaine [Brookings Institution](#) offre un exemple peu réjouissant de cette situation : « Les pays d'Afrique subsaharienne sont confrontés à un double défi à l'origine du ralentissement de la croissance et de l'érosion des gains réalisés depuis plusieurs dizaines d'années en matière de développement : la hausse des niveaux

d'endettement ainsi que la fréquence et la gravité croissantes des chocs climatiques. Étant donné leur nature concomitante, ces problèmes ont entraîné une dégradation des finances publiques et sont à l'origine d'une piètre résilience des pays face aux chocs climatiques et d'une capacité limitée en termes de financement des mesures d'adaptation. »

Aujourd'hui, les ressources nécessaires pour permettre à un secteur public opérationnel de répondre aux besoins fondamentaux de la population sont rares et s'amenuisent. Les ressources des systèmes éducatifs accusent un repli dans 65 pour cent des pays à revenu faible et intermédiaire et 33 pour cent des pays à revenu élevé et à revenu intermédiaire depuis le début de la pandémie.

Manifestement, la dette nationale contractée par de nombreux pays compte parmi les raisons qui concourent à cette situation. Trop souvent, les conditions d'emprunt imposent aux États de priver le secteur public des ressources nécessaires, y compris en cessant de financer l'éducation, la santé et d'autres services publics, et cela, au moment même où le recrutement de plusieurs dizaines de millions d'enseignantes et d'enseignants s'impose dans le monde entier. En [imposant délibérément des contraintes](#) à la « masse salariale des personnels enseignants », les agences de financement mondiales bloquent le recrutement et les salaires de ces personnels, décimant encore davantage le corps enseignant.

Face à cette pénurie, la solution est claire. Nous devons nous mobiliser, mobiliser nos collègues et mobiliser nos communautés, afin de mettre en lien la crise du financement et le monde durable que nous voulons instaurer.

"Il convient de lever les milliards d'impôts jusqu'ici non perçus en vue d'investir massivement dans les biens publics tels que l'éducation et bâtir des économies aptes à assurer une croissance durable et généralisée."

Cette mobilisation est déjà bien engagée dans le cadre de la campagne [La force du public : Ensemble on fait école !](#) lancée plus tôt cette année par l'Internationale de l'Éducation. Notre campagne mondiale pour financer l'enseignement public et la profession enseignante réunit nos 383 organisations membres dans 178 pays et leurs 32 millions de membres dans le cadre de la lutte pour assurer une éducation financée par les pouvoirs publics et doter le secteur public des ressources nécessaires en vue de construire des systèmes éducatifs publics inclusifs et de qualité, pour toutes et tous.

La tenue, ce mois-ci, des [réunions de printemps de la Banque mondiale](#) marque le prochain point d'inflexion de notre lutte mondiale contre les coupes budgétaires, l'austérité et la privatisation. Pour les syndicats du monde entier, ces réunions sont l'occasion d'appeler la Banque mondiale et le Fonds monétaire international à concourir à la réalisation des ambitions des ODD en augmentant l'investissement public dans le but de créer des emplois décents – y compris dans la profession enseignante, permettre une croissance équitable et bâtir une économie plus résiliente.

Pour y parvenir, [les leaders du secteur financier devront répondre aux revendications démocratiques mondiales et embrasser le nouveau contrat social qui est au cœur de notre campagne](#). Il n'est plus possible de permettre aux grandes entreprises et aux plus riches de tirer

parti du système financier à des fins de spéculation et en vue d'engranger des bénéfices à court terme, tout en augmentant les prix, en dissimulant des actifs et en entravant la collecte des recettes publiques.

Il convient de lever les milliards d'impôts jusqu'ici non perçus en vue d'investir massivement dans les biens publics tels que l'éducation et bâtir des économies aptes à assurer une croissance durable et généralisée.

Notre campagne met particulièrement l'accent sur la responsabilisation des gouvernements. Les gouvernements devront non seulement identifier et récupérer les milliards de recettes fiscales perdues en raison de l'évasion fiscale des sociétés, mais aussi prendre leurs responsabilités concernant un éventail de comportements prédateurs sur le marché.

Les entreprises qui spéculent dans le secteur de l'enseignement privé devraient toutes être soumises à un cadre de réglementation et de contrôle efficace, y compris et surtout celles qui, comme [New Globe/Bridge](#), savent user de manœuvres trompeuses et abusives et apparaissent pourtant dans les petits papiers de ces fondations puissantes, au demeurant naïves, telles que [Gates et Chan-Zuckerberg](#). Si l'IE [a défendu et soutenu](#) la décision de la Banque mondiale de mettre un terme au financement des écoles privées à but lucratif, le fait que la Banque poursuive ses investissements en faveur de la privatisation, y compris les entreprises de l'EdTech, demeure pour nous préoccupant.

Ces entreprises de technologie sont bien trop nombreuses à avoir dépensé l'argent de leurs investisseurs en écrasant les gouvernements et leurs systèmes scolaires sous leurs discours accrocheurs et leurs publicités, pour finalement laisser place à des [résultats décevants](#) tout en engrangeant des milliards de dollars sur le dos des systèmes éducatifs.

Comme [l'a déclaré la Présidente de l'IE Susan Hopgood](#) lors du Sommet sur la transformation de l'éducation du Secrétaire général de l'ONU à l'automne dernier, « l'utilisation à grande échelle des technologies de l'éducation n'a été que peu testée et réglementée et ses avantages (...) n'ont pas été prouvés ». Ce qui a été démontré en revanche, a-t-elle ajouté, c'est que « lorsque les outils numériques sont mis entre les mains des enseignantes et des enseignants dans le cadre d'un choix pédagogique et que le personnel enseignant a toute latitude pour décider de l'outil à utiliser, les chances de réussite des élèves sont supérieures ».

Lors de ce même Sommet, le Secrétaire général António Guterres a décidé d'accorder la priorité au financement de l'éducation, [les Nations Unies ont annoncé](#) la constitution d'un Groupe de spécialistes de haut niveau chargé de soutenir la profession enseignante et les nations se sont engagées à investir davantage et plus équitablement dans l'éducation.

Notre campagne est en cours et notre mouvement prend de l'ampleur. Désormais, une occasion unique nous est donnée d'organiser et de mobiliser aux niveaux local, national, régional et mondial afin que les gouvernements et les institutions mondiales assument la responsabilité d'une éducation publique de qualité en tant que droit humain fondamental et bien public.

Le mandat qui nous est confié par nos membres et par la profession enseignante est clair. Mais nous ne réussirons qu'en nous mobilisant et en nous unissant avec les communautés au sein desquelles nous travaillons et nous vivons. [Commencez ici](#). Ensemble, nous allons bâtir le mouvement en faveur du financement de l'enseignement public.

Mongolie : la FMESU exige un salaire juste et approprié pour les enseignant·e·s et les personnels de soutien à l'éducation

Des milliers de travailleur·euse·s ont répondu à l'appel de la Federation of Mongolian Education and Science Unions (Fédération des syndicats de l'enseignement et de la science de Mongolie ; FMESU) et ont manifesté dans le calme le 6 avril à Oulan-Bator, capitale du pays. Ils ont exigé une augmentation des salaires des enseignant·e·s et des personnels de soutien à l'éducation.

Plus de 5.000 membres de la FMESU, appartenant à des établissements de tout niveau, depuis la maternelle jusqu'au secondaire, des institutions scientifiques aux structures d'enseignement professionnel et aux universités, se sont rassemblés sur la place Sükhbaatar pour exiger une meilleure, et juste, application de la convention collective sur l'augmentation des salaires signée en 2022.

Seule organisation mongole membre de l'Internationale de l'Éducation (IE), la FMESU a soumis au parlement du pays, au ministère de l'Éducation et de la science, au ministère du Travail et de la Sécurité sociale ainsi qu'au ministère des Finances, une demande en trois points :

1. Que soit mis en application l'article 2.1 de la convention collective et que soit relevé d'au moins 50 %, à compter du 1er avril 2023, le salaire de base des employé·e·s du secteur de l'éducation et de la science ;
2. Que soient modifiés les catégories et les grades des divers emplois du secteur ; que soient augmentés l'indice et le nombre des indemnités et des heures supplémentaires en prenant en considération les particularités des emplois et des conditions de travail des travailleur·euse·s du secteur de l'enseignement et de la science;
3. Que soit appliquée la clause 2.3.14 du Programme d'action du gouvernement pour 2020-2024 et que soient fournies aux universités d'État des dotations financières fixes.

La FMESU a demandé que le gouvernement réponde à ses exigences avant le 10 avril 2023 et a annoncé qu'elle était prête à mener une grève jusqu'à ce que ces exigences soient satisfaites.

Suivant la résolution gouvernementale 488 portant sur la réévaluation des grilles salariales et du salaire minimum de certains fonctionnaires, le salaire des personnels de soutien à l'éducation n'a été augmenté que de 15.000 tugriks (l'équivalent de 5 dollars américains), ont expliqué les autorités publiques.

Le gouvernement a insisté sur le fait que, selon sa résolution 491 portant sur les heures supplémentaires des employés de l'administration publique et l'augmentation de la durée de service des employé·e·s du service public, le salaire des travailleur·euse·s de l'enseignement est lié au nombre d'années de salaire. Cependant, l'augmentation de salaire ne s'applique pas aux enseignant·e·s qui ont plus de 25 ans de carrière.

La FMESU a désapprouvé le fait que cette décision ait été prise de façon unilatérale par le gouvernement, sans consulter la Confédération des syndicats professionnels de Mongolie (CMTU), qui représente pourtant l'une des parties de l'accord tripartite du Conseil social.

Le syndicat a également déploré que l'augmentation du coût de la vie, l'inflation, le grand nombre d'élèves par classe, l'alourdissement de la charge de travail et la pénurie de personnel

dans le secteur de l'éducation signifient que les salaires que les enseignant-e-s et les personnels de soutien à l'éducation reçoivent actuellement soient profondément insuffisants. Il a aussi rappelé qu'en Mongolie, le salaire minimum de base d'un-e enseignant-e d'anglais sur objectifs spécifiques (ESP) est de 565.000 tugriks (l'équivalent de 161 dollars américains) par mois (chiffre de janvier 2023).

La campagne de l'IE « La force du public : Ensemble on fait école ! »

La FMESU participe à la campagne « [La force du public : Ensemble on fait école !](#) » récemment lancée par l'IE, et qui est un appel urgent aux gouvernements afin que ceux-ci investissent dans l'enseignement public, un droit humain fondamental et un bien public, et consacrent davantage de ressources aux enseignant-e-s, le facteur décisif et le plus important pour obtenir un enseignement de qualité.

L'IE apporte son soutien total à la FMESU et aux travailleur-euse-s du secteur éducatif en Mongolie dans leur exigence de meilleurs salaires et de meilleures conditions de travail.

Nous demandons instamment au gouvernement mongol qu'il respecte la convention collective signée avec la FMESU, a souligné David Edwards, secrétaire général de l'IE.

Déplorant le fait que les enseignant-e-s soient surmené-e-s et surchargé-e-s de travail, et que cette situation fasse que nombre de collègues quittent la profession, David Edwards a ajouté : « Durant la pandémie, les enseignantes et enseignants ont apporté leur soutien au gouvernement de leur pays et aux élèves, et l'enseignement a continué à être dispensé. Il est grand temps que les gouvernements reconnaissent et garantissent aux enseignantes et enseignants et aux personnels de soutien à l'éducation des conditions de travail dignes de ce nom, des salaires décents et justes, de même qu'un soutien et un développement professionnels adaptés. »

Coup d'envoi de la campagne mondiale « La force du public : ensemble on fait école ! » en Amérique latine

Les organisations membres de l'Internationale de l'Éducation (IE) de la région se sont réunies pour organiser le travail autour de la nouvelle campagne mondiale et exiger que les gouvernements investissent davantage dans l'enseignement public dans leurs pays.

Le lancement officiel en Amérique latine de la campagne mondiale « [La force du public : ensemble on fait école !](#) », soutenue par l'IE, a eu lieu à l'occasion d'un événement organisé du 17 au 19 avril dernier à Buenos Aires. Les organisations participantes ont pu y découvrir l'initiative et proposer des alternatives en vue de sa mise en œuvre dans leurs pays respectifs.

Des messages de bienvenue ont été prononcés par Combertty Rodriguez, coordinateur principal de l'Internationale de l'Éducation pour l'Amérique latine (IEAL), et les affiliés argentins, organisateurs de la rencontre. Yamile Sokolovsky de la *Federación Nacional de Docentes Universitarios* (Fédération nationale des enseignant-e-s universitaires, CONADU), Fabian Felman de la *Confederación de Educadores Argentinos* (Confédération des éducateur-trice-s d'Argentine, CEA) et Sonia Alesso de la *Confederación de Trabajadores de la Educación de la República Argentina* (Confédération des travailleur-euse-s de l'éducation de la République

d'Argentine, CTERA) ont souhaité aux participant-e-s des séances de travail productives et intenses et ont souligné l'importance de promouvoir une initiative commune contre la marchandisation de l'éducation.

Roberto Leão, vice-président du Bureau exécutif mondial de l'IE, a déclaré qu'il s'agissait de « l'un des moments les plus importants pour la défense de l'enseignement public sur notre continent ».

L'activité a été animée par Angelo Gavrielatos, représentant de l'AEU/Australie, qui a souligné comment les pays du monde considèrent l'Amérique latine et sa lutte contre la marchandisation de l'éducation comme un modèle de référence et une source d'inspiration.

« Il est temps d'investir dans les éducatrices et éducateurs, et d'investir dans l'enseignement public. Voilà ce que nous devons exiger. Sans éducatrice ou éducateur, il n'y a pas d'enseignement public », a-t-il déclaré.

Pour sa part, Hugo Yasky, président du comité régional de l'IEAL, a rappelé les différents combats menés par les organisations affiliées sur la question de la privatisation de l'éducation, tout en soulignant que cela ne signifiait pas qu'il faille relâcher les efforts, bien au contraire : « La marchandisation de l'éducation est à nouveau à l'ordre du jour parce qu'elle continue de susciter la controverse, et si elle continue de susciter la controverse c'est parce que nous n'avons pas pu être vaincus », a-t-il souligné.

La force du public : ensemble on fait école !

Après les mots de bienvenue, David Edwards, secrétaire général de l'IE, a fait une présentation de la campagne dans laquelle il a expliqué le contexte dans lequel l'initiative a pris forme, ainsi que ses objectifs et ses principales actions.

« Nous avons besoin d'une campagne qui parle de l'importance de l'éducation publique, de l'importance de la profession enseignante et des politiques qui peuvent être mises en œuvre », a-t-il expliqué.

En ce qui concerne spécifiquement le lancement de la campagne au niveau régional, il a déclaré : « En Amérique latine, les gens sont conscients de l'importance de l'enseignement public. Les communautés accordent de l'importance à l'enseignement public et c'est de ce discours que nous devons nous inspirer. »

Au terme de la présentation de la campagne, qui vise à organiser les syndicats de l'éducation du monde entier pour réclamer une augmentation du financement public de l'éducation, les représentant-e-s des affiliés ont fait part de leurs commentaires sur l'initiative, ainsi que sur la manière dont celle-ci peut être mise en œuvre dans leurs pays respectifs.

Fatima da Silva, vice-présidente du Comité régional de l'IEAL, a déclaré : « Il ne s'agit pas seulement d'augmenter les budgets de l'enseignement public, mais aussi d'empêcher que les ressources publiques existantes n'aillent à l'initiative privée ».

Pour sa part, José Oliveira, de la FENAPES, a déclaré qu'il était important que la question de la persécution et de la stigmatisation des enseignant-e-s soit prise en compte dans la campagne. «

Si nous ne dénonçons pas la criminalisation de la profession enseignante à laquelle prennent part les gouvernements et les médias, il nous sera difficile de réunir les conditions nécessaires pour mener à bien la campagne », a-t-il expliqué.

Parmi les autres questions soulevées par les participant-e-s, on peut citer également : la nécessité d'adapter la campagne pour les organisations de l'enseignement supérieur, la discussion sur les conditions de travail des enseignant-e-s qui ont conduit à une pénurie d'enseignant-e-s, et la mise en place de politiques fiscales qui limitent les budgets alloués à l'enseignement public.

Tendances à la marchandisation

Enfin, la première journée de la rencontre s'est achevée par une présentation de Gabriela Bonilla, chercheuse à l' [Observatorio Latinoamericano de Política Educativa \(Observatoire latino-américain des politiques éducatives, OLPE\)](#), sur les principales tendances du processus de privatisation et de marchandisation de l'éducation en Amérique latine.

Bonilla a mis en exergue un certain nombre de points clés, notamment « qui commercialise le droit à l'éducation » par le truchement des prêts accordés aux pays par les institutions financières internationales, lesquels influencent à terme la définition-même de la politique de l'éducation.

D'autre part, elle a appelé à « remettre en question les expériences qui, depuis trois décennies, endettent nos pays et nous font perpétuer un modèle qui a échoué et a entraîné une exclusion en matière d'éducation. La recette qui nous a été imposée ne fonctionne pas. »

Du matériel de campagne pouvant être utilisé dans chaque pays a également été présenté lors de l'événement. La rencontre s'est déroulée jusqu'au mercredi 19 avril au siège de la CTERA, qui célèbre cette année son 50e anniversaire et qui a mis ses installations à disposition pour l'occasion.

Roumanie : les autorités publiques doivent financer l'éducation sans attendre !

Près de 20.000 membres de syndicats des enseignant-e-s, professionnel-le-s de l'éducation et citoyen-ne-s engagé-e-s ont défilé ce 10 mai dans les rues de la capitale roumaine, Bucarest, pour demander l'augmentation des investissements dans le secteur de l'éducation, se joignant ainsi à la campagne de l'Internationale de l'Éducation (IE) « La force du public : Ensemble on fait école ! ».

Des syndicats affiliés à des organisations membres de l'IE – la *Federa?ia sindicatelor libere din învățământ* - FSLI (Fédération des syndicats professionnels indépendants du secteur de l'éducation) et la *Federa?ia Sindicatelor din Educa?ie « Spiru Haret »* - FSE Spiru Haret (Fédération Spiru Haret des syndicats professionnels du secteur de l'éducation) – se sont mobilisés et ont rejoint le mouvement. Les manifestant-e-s ont protesté contre les mesures d'austérité imposées par le gouvernement, le gel des salaires et de l'avancement des carrières, et le manque de véritables réformes.

De vraies solutions aux principaux problèmes du système éducatif en Roumanie

Adrian Voica, membre du comité directeur de la FSLI, a réitéré les exigences principales du syndicat, à savoir :

- L'augmentation des salaires et leur indexation sur le taux de l'inflation ;
- Le paiement des heures supplémentaires d'enseignement ;
- La reconnaissance des maladies professionnelles ; et
- Le financement du secteur de l'éducation à hauteur de 6 % du PIB, en accord avec la loi sur l'Éducation.

Voica a tenu à souligner les points suivants : « En tant que syndicats des enseignantes et enseignants, nous avons organisé cette manifestation pour attirer l'attention sur les problèmes auxquels fait face le système éducatif en Roumanie. Nous demandons instamment au gouvernement qu'il augmente l'investissement annuel accordé à l'éducation, améliore les conditions matérielles des enseignantes et enseignants et les infrastructures d'enseignement. »

Plusieurs projets de loi portant sur l'éducation sont inscrits à l'agenda des débats de la Chambre des députés de Roumanie et seront soumis à un premier vote au Parlement.

« La force du public : ensemble on fait école ! »

Cette journée d'action organisée par les syndicats des enseignant-e-s de Roumanie est en phase avec la campagne lancée nouvellement par l'IE : « [La force du public : ensemble on fait école !](#) ».

Cette campagne est un appel urgent aux gouvernements pour qu'ils investissent dans l'enseignement public, un droit humain fondamental et un bien public, et qu'ils consacrent davantage de ressources aux enseignant-e-s, le facteur le plus important pour parvenir à une éducation de qualité.

« Cela signifie garantir l'application du droit du travail et assurer de bonnes conditions de travail, ainsi que des charges raisonnables de travail et des salaires compétitifs pour les enseignantes et enseignants et les travailleuses et travailleurs de l'éducation. Cela signifie également valoriser les enseignantes et enseignants, les respecter en veillant à ce qu'ils soient au centre de la prise de décision et faire confiance à leur expertise pédagogique », a déclaré Davis Edwards, secrétaire général de l'IE. « Nous exprimons notre soutien total à nos collègues roumains. »

Structure officielle de l'IE pour la région Europe, le Comité syndical européen de l'éducation (CSEE) a également affiché sa solidarité avec la FSLI et la FSE Spiru Haret.

Les syndicats roumains ont aussi lancé un appel à la grève générale du secteur de l'éducation dans tout le pays pour le 22 mai. L'IE continuera à être attentive à la situation des enseignant-e-s et des syndicats en Roumanie.

Le personnel enseignant répond présent à la 111e Conférence internationale du Travail de l'Organisation internationale du Travail

L'Internationale de l'Éducation (IE) est la voix des enseignant-e-s et des personnels de soutien à l'éducation dans le monde. À ce titre, l'IE défend une éducation de qualité pour tous les

individus, la justice sociale, la démocratie, ainsi que les droits et libertés professionnels. Raison pour laquelle l'Internationale de l'Éducation a un rôle important à jouer lors de cette 111^e Conférence internationale du Travail (CIT), qui se tient du 5 au 16 juin 2023.

Réunion annuelle de l'Organisation internationale du Travail (OIT), l'agence tripartite des Nations Unies, la Conférence internationale du Travail rassemble les gouvernements, les organisations patronales et les organisations syndicales pour établir et examiner les normes internationales du travail.

Cette conférence offre à l'Internationale de l'Éducation et à ses organisations membres une occasion unique d'exercer leur influence sur le programme mondial relatif à la condition de la profession enseignante et aux droits humains.

Un nombre important de représentant-e-s des organisations membres de l'Internationale de l'Éducation participent à cet événement dans le cadre de leurs délégations nationales de travailleur-euse-s, multipliant ainsi les occasions de transmettre les messages de l'IE concernant les personnels du secteur de l'éducation, le financement mondial de l'enseignement public et la nouvelle campagne « La force du public : ensemble on fait école ! ».

Égalité des genres dans le monde du travail et l'éducation

Au cours de l'après-midi du 6 juin, Dominique Marlet, coordinatrice principale pour les droits humains et syndicaux auprès de l'IE, a participé à la discussion concernant l'Étude d'ensemble 2023 « Atteindre l'égalité des genres au travail », publiée par la Commission d'expert-e-s pour l'application des conventions et recommandations. Soulignant les mesures fortes que propose le rapport pour promouvoir la représentation des femmes sur le marché du travail et les postes à responsabilité, la coordinatrice a déclaré : « Il est possible d'adopter des critères de sélection et des quotas et d'envisager des mesures de soutien financier et des services de formation à distance pour faciliter la participation des femmes. Il importe également de développer des services de garderie pour aider les parents et favoriser la participation des femmes à l'éducation, la formation professionnelle et l'emploi. »

Dominique Marlet a ensuite exprimé sa solidarité aux plus de 4 millions de femmes afghanes n'ayant désormais plus accès à l'enseignement secondaire et supérieur, ainsi qu'aux plus de 20.000 étudiantes iraniennes blessées à la suite d'empoisonnements aux gaz toxiques.

Elle a conclu en ces termes : « Ces intoxications ont touché 325 écoles dans 29 des 31 provinces iraniennes. Les parents ont été nombreux à retirer leurs filles des écoles, ce qui aura de graves conséquences sur leur éducation. »

Dominique Marlet a par ailleurs coordonné la participation et le soutien stratégique des organisations membres de l'Internationale de l'Éducation dans le cadre de l'examen des violations des normes et conventions dans des pays spécifiques et a pris la parole pour exprimer la position de l'IE à ce sujet et dans d'autres domaines.

Promouvoir les apprentissages de qualité dans le cadre d'une norme internationale du travail

Martin Henry, coordinateur pour la recherche, les politiques et le plaidoyer auprès de l'Internationale de l'Éducation, fait partie du comité de rédaction et coordonne les contributions des travailleur·euse·s à la deuxième discussion de la Commission sur les apprentissages de qualité, en vue de l'élaboration d'une nouvelle norme internationale du travail présentée sous la forme d'une recommandation.

Martin Henry a déclaré : « Cette recommandation garantit un excellent encadrement pédagogique des apprentis par des professionnels qualifiés, ainsi que des processus de certification adéquats et une orientation et un soutien professionnels efficaces. De plus, la commission est également parvenue, grâce aux amendements proposés par les travailleuses et travailleurs, à supprimer les mentions inutiles concernant les circonstances nationales, ce qui représente un changement important au sein de l'OIT. Cette recommandation offre aux apprenti·e·s un instrument normatif ambitieux, ainsi que des protections concernant leur liberté syndicale et leur droit de négociation collective, ou d'autres droits collectifs et professionnels des travailleuses et travailleurs. »

Les séances de discussion de la Commission normative sur les apprentissages de qualité se déroulent du lundi 5 au mercredi 14 juin dans la salle XIX du Palais des Nations des Nations Unies.

Ce processus a été lancé il y a environ deux ans et les premières discussions ont eu lieu lors de la 110e Conférence internationale du Travail. Les résultats de la deuxième discussion aboutiront à la recommandation finale, a expliqué Martin Henry, avant de conclure :

« L'Internationale de l'Éducation a participé à l'élaboration de cette recommandation à la demande de la Confédération syndicale internationale, compte tenu de son expertise dans le domaine de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels, de la nécessité de disposer d'enseignantes et enseignants et d'éducatrices et éducateurs qualifiés et de l'importance de garantir une base pédagogique solide pour l'apprentissage. L'équipe en charge de cette recommandation a réussi à apporter un encadrement pédagogique de haute qualité aux apprentis et à garantir des protections adéquates en matière d'emploi. »

Discours de l'Internationale de l'Éducation à la CIT

Les travaux des différent·e·s représentant·e·s des organisations membres de l'IE, en leur qualité de délégué·e·s nationaux·ales du secteur des travailleur·euse·s à la 111e Conférence internationale du Travail, se poursuivront jusqu'au 16 juin, dernier jour de la conférence.

Au nom de l'IE, José Olivera, président de la Fédération nationale des enseignant·e·s de l'enseignement secondaire (Federación Nacional de Profesores de Educación Secundaria ? FENAPES) en Uruguay, a prononcé un discours le 9 juin ayant pour thème l'importance du dialogue dans le cadre du développement de systèmes éducatifs efficaces et équitables.

Vous pouvez revoir ce discours, le retransmettre sur vos réseaux sociaux et partager le lien avec vos collègues : [débats en plénière CIT 09 juin 2023 ? Séance de l'après-midi](#).

Les enseignant·e·s ont un rôle clé à jouer dans le processus de dialogue social pour un enseignement public de qualité

L'éducation est un droit humain fondamental et un facteur clé du développement durable. Garantir une éducation de qualité pour tou?te?s suppose, toutefois, comme condition préalable la reconnaissance et le soutien de la profession enseignante.

C'est en ces termes que s'est exprimé José Olivera, président de la Fédération nationale des enseignants de l'enseignement secondaire de l'Uruguay (Federación Nacional de Profesores de Educación Secundaria, FeNaPES), dans son intervention du 9 juin à l'Organisation internationale du Travail (OIT), où il représentait l'Internationale de l'Éducation à l'occasion de la Conférence internationale du Travail (CIT) 2023.

La Conférence internationale du travail est la réunion annuelle de l'OIT, l'agence tripartite des Nations Unies qui rassemble les gouvernements, les employeurs et les travailleur?euse?s pour établir et superviser les normes internationales du travail.

Olivera a cité le [rapport du directeur général de l'OIT](#), dans lequel le terme « éducation » est mentionné à 20 reprises, alors que pratiquement aucune mention n'est faite du terme « enseignant?e ». « Vous savez aussi bien que moi que sans enseignante ou enseignant, il n'y a pas d'éducation, et encore moins d'éducation de qualité », a déclaré Olivera, rappelant le rôle crucial joué par les enseignant?e?s pendant la pandémie.

Olivera a souligné également l'importance du dialogue social et de l'implication des partenaires sociaux dans la mise en place de systèmes éducatifs efficaces et équitables. À ce propos, il s'est félicité de la constitution du Groupe d'expert?e?s de haut niveau sur la profession enseignante, annoncée lors du [Sommet sur la transformation de l'éducation des Nations Unies tenu en 2022](#). « Cette première étape reflète la volonté politique nécessaire pour donner la priorité à l'enseignement public en augmentant le financement de l'éducation et en investissant dans la profession enseignante », a indiqué Olivera.

Enfin, Olivera a exhorté l'OIT à jouer un rôle actif au sein de ce Groupe d'expert.e.s de haut niveau et à continuer à défendre les droits du travail et les droits professionnels des enseignant?e?s dans le monde entier, tout en garantissant le droit de chaque étudiante à des enseignant?e?s qualifié?e?s, à des programmes d'études complets et à des environnements de formation adéquats.

« Pour atteindre ces objectifs, l'OIT doit assumer un rôle de premier plan qui garantisse, dans le cadre du dialogue social, l'existence d'espaces de participation et d'influence réelle des organisations syndicales dans la construction des politiques publiques d'éducation, ainsi que le respect et le plein exercice des libertés syndicales, aujourd'hui violées dans un nombre croissant de pays », a conclu Olivera.

ComNet : les expert·e·s en communication travaillent ensemble pour changer le récit autour de l'enseignement public

Une centaine d'expert·e·s en communication travaillant dans des syndicats de l'enseignement se sont réuni·e·s en ligne le 1er juin dans le cadre du Réseau des communicant·e·s (ComNet) de l'Internationale de l'Éducation (IE). Il·elle·s se sont reconnecté·e·s, ont échangé des expériences et des idées et se sont préparé·e·s à présenter [la campagne de l'IE « La force du public »](#)

ensemble on fait école ».

Combattre les infox et renforcer la solidarité des éducateur-trice-s au-delà des frontières

« Vous êtes les conteuses et conteurs de notre mouvement et une grande partie de notre monde est façonnée par les histoires que nous racontons. Vous donnez vie aux histoires de notre mouvement, à ses luttes, à ses victoires et grâce à vous, le monde du travail prend conscience du travail incroyable que nos éducatrices et éducateurs accomplissent pour leurs étudiantes et étudiants aux quatre coins du monde », a déclaré la présidente de l'IE, Susan Hopgood, aux participant-e-s lors de la première session.

Elle a également mentionné les fausses nouvelles comme un défi majeur, « déformant activement la perception des gens de la réalité, les 'vérités alternatives' rongent le tissu même de nos communautés, avec des attaques constantes contre la démocratie, contre les journalistes et bien sûr contre nos syndicats. C'est ce que vous combattez chaque jour en faisant entendre partout la voix des éducatrices et éducateurs, en racontant nos histoires. »

Elle a ajouté : « À travers vous, notre mouvement raconte des histoires d'espoir, de dévouement et de solidarité. L'espoir des enfants sortis de la pauvreté et de l'exclusion grâce à un enseignement public gratuit et de qualité. Le dévouement des enseignantes et enseignants et des personnels de soutien à l'éducation envers leurs étudiantes et étudiants et leurs communautés. La solidarité entre les éducatrices et éducateurs du monde entier qui s'unissent pour se soutenir et construire un avenir meilleur pour nous toutes et tous. »

Ouvrant la deuxième session, le secrétaire général de l'IE, David Edwards, a souligné que « de l'Afghanistan au Myanmar, en passant par l'Iran et l'Ukraine, de la Turquie au Soudan, vous racontez des histoires de tragédie et de solidarité. Vous vous assurez que le monde sache que nous ne détournons pas le regard et ne tournons jamais le dos à nos collègues et nos étudiantes et étudiants. Nous vivons selon nos valeurs. De l'Afrique du Sud à l'Argentine en passant par les Philippines, vous portez la voix des enseignantes et enseignants et honorez leur travail et leur engagement envers l'éducation. »

Il a poursuivi en notant que « chaque jour, vous aidez notre mouvement à dire la vérité au pouvoir. Vous contrez les mensonges et la désinformation en montrant ce que nous faisons véritablement. Vous défendez le droit à l'éducation contre des profiteuses et profiteurs impitoyables. Vous protégez le droit des éducatrices et éducateurs à un travail décent des coupes budgétaires et de l'austérité. Vous défendez la démocratie et la justice sociale. »

Edwards a conclu en disant que cette réunion ComNet « arrive à un moment très important pour notre mouvement mondial. Notre campagne 'La force du public : ensemble on fait école' prend de l'ampleur et les expertes et experts en communication ouvrent la voie. Notre succès dépendra de notre capacité à raconter la véritable histoire de l'enseignement public et des éducatrice-s et éducateurs qui la concrétisent. Je sais que vous faites toutes et tous ce travail dans vos propres contextes, mais c'est une excellente occasion de réfléchir ensemble, de partager des idées et d'élaborer des stratégies en tant que mouvement mondial. »

Campagne de l'IE « La force du public : ensemble on fait école »

Au cours des deux sessions, [une présentation](#) a permis de mieux mettre cette campagne en évidence et les participant-e-s ont été invité-e-s à relayer dans leur pays cet appel aux gouvernements à investir dans l'enseignement public, un droit humain fondamental et un bien public, et à investir davantage dans les enseignant-e-s, le facteur le plus important pour mettre en œuvre une éducation de qualité.

Il a été également rappelé aux expert-e-s en communication des syndicats que le ComNet a été créé en 2002, constituant le premier réseau de l'IE jamais mis en place. Dès son origine, il vise à accroître la solidarité entre eux-elles et à échanger des informations précieuses à utiliser dans leurs démarches professionnelles. C'est ce que confirment Dominique Marlet, ancienne responsable de l'unité des communications de l'IE, Francine Filion, ancienne responsable des campagnes et des communications à la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignant-e-s, et Gemma Tuffy de l'Association des enseignant-e-s du secondaire d'Irlande, qui ont participé aux premières réunions du ComNet de l'IE, lors de leur conversation sur les origines de ComNet.

Il-elle-s reçoivent également des informations actualisées sur le 9e Congrès mondial de l'IE, qui se tiendra en ligne en juillet, et sont invité-e-s à envoyer des contributions au magazine de l'IE, [Mondes de l'éducation](#).

Partage de diverses expériences de campagne et de communication mises en œuvre au niveau des syndicats

Au cours de la première séance, Ruby Bernardo, présidente de la section de la région de la capitale nationale de l'Alliance des enseignant-e-s concerné-e-s aux Philippines, a présenté les nombreuses activités, diverses et festives, comme par exemple un concours de Zumba, que son syndicat organise pour sensibiliser à la nécessité d'augmenter les salaires, de développer le respect envers les éducateur-trice-s et d'améliorer les droits des syndicalistes.

Nicolas Anoto, chargé de la coordination éditoriale à l'UNSA-Éducation, a également évoqué la communication syndicale autour du Baromètre des métiers de l'éducation, une enquête auprès des éducateur-trice-s français-e-s leur permettant de parler de leurs conditions de travail, de leurs aspirations, et de leur vision de leur profession.

La responsable de la communication et des relations internationales de l'Association des enseignant-e-s du Zimbabwe, Daisy Zambuko, a ensuite expliqué comment son syndicat a développé une campagne autour de l'augmentation des salaires des enseignant-e-s, et Gaëtan Kponoukon, secrétaire général du Syndicat national des enseignant-e-s du préprimaire au Bénin, a présenté comment le site Web du syndicat a aidé à diffuser des informations parmi les membres et a facilité la collecte des cotisations syndicales.

José Olivera, de la Fédération nationale des enseignant-e-s du secondaire en Uruguay, a lancé la deuxième session en présentant la campagne de son syndicat pour transformer l'éducation et augmenter le financement de l'éducation.

Nilka Julio, spécialiste en organisation à l'Association nationale de l'Éducation aux États-Unis, a conseillé aux participant-e-s de poser, lors de la planification et de la prise de décisions pour une campagne, des questions sélectionnées afin de lutter volontairement contre les préjugés implicites ou explicites.

Julien Farges, responsable des affaires internationales du Syndicat national des enseignant-e-s du secondaire-Fédération syndicale unitaire, en France, a détaillé également la campagne d'un mois que son syndicat a menée avec d'autres confédérations syndicales pour lutter contre la réforme gouvernementale des retraites.

En ce qui concerne le Maroc, les activités du Syndicat national de l'enseignement-Confédération démocratique du Travail pour améliorer les conditions de vie et de travail des éducateur-trice-s marocain-e-s, ainsi que son travail en vue d'une réforme globale du système éducatif du pays pour mettre fin aux inégalités qui y persistent, ont été présentés par le secrétaire général du syndicat, Younes Firachine.

Sylvie Lemieux, conseillère en relations gouvernementales de la Centrale des syndicats du Québec, au Canada, a mis également en exergue les grandes campagnes de son syndicat au cours des dernières années, axées sur l'équité salariale et l'engagement politique, en disant qu'elles ont été des campagnes réussies en déterminant les bons publics cibles et en multipliant les plateformes de communication et stratégies (par exemple, publicités diffusées sur les principaux médias nationaux, radio, télévision, sites Web, etc. suivis par les décideur-euse-s, ou sur les panneaux d'affichage dans les grandes villes).

Les participant-e-s ont aussi eu l'occasion d'échanger leurs expériences. Il-elle-s travailleront à l'organisation de futurs événements ComNet pour mettre en avant la voix des expert-e-s en communication, en relatant des histoires syndicales et en promouvant un financement adéquat pour des systèmes d'enseignement public inclusifs et de qualité, ainsi que de bonnes conditions de travail et de vie pour les enseignant-e-s et les personnels de soutien à l'éducation à tous les niveaux d'éducation.

En Asie du Sud, les éducateur·rice-s font appel à l'épargne publique pour financer l'éducation

Plus de 140 délégué-e-s syndicaux-ales de l'Association sud-asiatique pour la coopération régionale (ASACR), dont l'Inde, le Sri Lanka, le Bangladesh et le Népal font partie, se sont réunis pour réfléchir et apprendre les uns des autres afin de jouer un rôle actif dans la transformation de l'éducation en Asie du Sud. Les délégué-e-s ont participé à la Conférence des enseignant-e-s d'Asie du Sud de l'Internationale de l'Éducation, qui s'est tenue du 11 au 13 juin à Katmandou, au Népal, sur le thème « La force du public : ensemble on fait école ! »

Les délégué-e-s ont discuté du financement de l'éducation — y compris les défis posés par la privatisation et la commercialisation croissantes — des droits des enseignant-e-s, de la précarisation croissante de la profession et des questions de salaire, de pension et de sécurité sociale.

« La pénurie d'enseignantes et enseignants est une urgence. Il manque près de 70 millions d'enseignantes et enseignants dans le monde, dont plus d'un million dans les écoles primaires rien qu'en Inde, et 65.000 au Népal. Des centaines de millions d'enfants parmi les plus vulnérables restent exclus de l'éducation. Les filles sont touchées de manière disproportionnée », a déclaré la présidente de l'IE, Susan Hopgood. Elle a également souligné la crise du financement de l'éducation et la pénurie d'enseignant-e-s — qui va de pair avec le recours aux emplois contractuels à court terme — comme l'un des principaux défis à relever pour parvenir à

un enseignement public de qualité pour toutes et tous.

En outre, Hopgood a expliqué que les politiques d'austérité et les contraintes de la masse salariale publique dans la région, imposées par les institutions financières internationales telles que le Fonds monétaire international, exacerbent les pénuries d'enseignant-e-s et diminuent l'attrait de la profession : « En limitant délibérément la 'masse salariale des enseignantes et enseignants', les agences de financement internationales bloquent le recrutement et les salaires des enseignantes et enseignants, ce qui réduit encore le corps des éducatrices et éducateurs professionnels. »

Pour relever ces défis, Hopgood a poursuivi en disant « qu'il est temps pour les enseignantes et enseignants de se mobiliser une fois de plus et d'élever la voix pour un nouveau contrat social. Cette mobilisation est bien engagée dans la campagne « [La force du public : ensemble on fait école !](#) » lancée en début d'année par l'Internationale de l'Éducation. »

La campagne est un appel urgent aux gouvernements pour qu'ils donnent la priorité à l'enseignement public et investissent dans la profession enseignante afin de garantir un avenir meilleur pour toutes et tous. « Les gouvernements doivent investir dans l'enseignement public en augmentant à la fois la taille des budgets nationaux et la part des fonds alloués à l'éducation. Nous appelons tous les gouvernements à investir dans les enseignantes et enseignants, à investir dans l'éducation », a conclu Hopgood.

Le dernier jour, la conférence a publié une déclaration contenant quatre demandes clés adressées aux dirigeants de la SAARC :

1. Les gouvernements doivent recruter et retenir davantage d'enseignant-e-s ;
2. Il est nécessaire de renforcer la formation professionnelle des enseignant-e-s ;
3. Les enseignant-e-s doivent bénéficier de la sécurité de l'emploi, d'une pension et de prestations médicales ;
4. Il est nécessaire d'investir dans l'enseignement public.

Pour lire l'intégralité de la déclaration de la Conférence des enseignant-e-s de l'Asie du Sud de l'Internationale de l'Éducation (2023), veuillez cliquer [ici](#).

Lancement du Groupe de haut niveau sur la profession enseignante pour remédier à la pénurie mondiale de personnel enseignant

Le Groupe de haut niveau sur la profession enseignante, l'un des principaux résultats du Sommet des Nations Unies sur la transformation de l'éducation de 2022, réunit les acteurs essentiels du secteur de l'éducation en vue de contribuer à la lutte contre la pénurie croissante de personnel enseignant dans le monde. L'Internationale de l'Éducation représente la voix de la profession enseignante au sein de ce Groupe de haut niveau.

« Les enseignantes et enseignants sont les principaux agents de la transformation. En tant que membre du Groupe de haut niveau et présidente de l'Internationale de l'Éducation, je veillerai à ce que les recommandations mises sur la table renforcent notre profession, améliorent le statut du personnel enseignant partout dans le monde et contribuent au développement de la prochaine génération d'éducatrices et éducateurs. »

Susan Hopgood | Présidente de l'Internationale de l'Éducation

Créé par le secrétaire général des Nations Unies António Guterres, ce groupe est chargé de proposer une nouvelle vision et un ensemble de recommandations pour la profession enseignante, qui soient profitables aux enseignant-e-s, aux étudiant-e-s, aux parents et aux systèmes éducatifs à travers le monde.

L'objectif du Groupe de haut niveau consiste à formuler un ensemble de recommandations fondées sur des données probantes, indiquant la voie à suivre pour respecter l'engagement selon lequel chaque élève doit pouvoir bénéficier d'un-e enseignant-e qualifié-e, soutenu-e et formé-e sur le plan professionnel et avoir la possibilité de s'épanouir dans un système éducatif en pleine mutation.

Le groupe passera également en revue les recherches et autres données pertinentes en vue d'adresser aux gouvernements, aux responsables politiques, aux organisations patronales et syndicales, ainsi qu'à toutes les autres parties prenantes, une série de recommandations orientées sur l'action destinées à promouvoir de meilleures conditions de travail pour les enseignant-e-s et les éducateur-trice-s. Ces recommandations seront alignées sur les normes internationales du travail et celles relatives à l'éducation et au personnel enseignant.

« La création du Groupe de haut niveau des Nations Unies sur la profession enseignante représente une grande victoire pour le personnel enseignant aux quatre coins de la planète. Le monde entier reconnaît aujourd'hui le rôle irremplaçable des enseignantes et enseignants, mais aussi l'ampleur et la gravité de la pénurie mondiale d'effectifs, ainsi que les raisons pour lesquelles il est urgent de trouver des solutions. Porte-parole mondial de la profession enseignante, l'IE veillera à ce que les analyses et recommandations s'appuient sur l'expérience et la clairvoyance de celles et ceux qui travaillent sur le terrain. Nous recueillerons les points de vue dans les classes et les syndicats du monde entier et les porterons à la connaissance du groupe. Ensemble, nous pouvons apporter un réel changement à des millions d'enseignantes et enseignants et à des millions d'élèves. »

David Edwards | Secrétaire général de l'Internationale de l'Éducation

Six impératifs pour l'avenir de la profession enseignante

Le Groupe de haut niveau examinera six impératifs pour l'avenir de la profession enseignante :

- **Qualité** : rôle transformateur, normes, données, qualifications, développement et formation professionnels du personnel enseignant, évaluation, responsabilité, évolution des carrières, leadership, pouvoir d'action et professionnalisme.
- **Équité, diversité et inclusion** : composition, identité, réseaux, communauté, responsabilité locale, non-discrimination et égalité des genres.
- **Humanité** : bien-être, qualité de vie, droits humains, engagement, objectif moral, passion, statut et reconnaissance, confiance, voix et autonomisation, apprendre à être et vivre ensemble.
- **Durabilité** : planification à long terme, systèmes efficaces, succession des générations, autonomie collective et diversité.

- Dignité : conditions d'emploi et de travail, salaires, dialogue social, négociation collective, droit du travail et libertés académiques (autonomie professionnelle).
- Innovation et leadership : engagement en faveur de changements transformateurs, développement de micro-innovations, outils technologiques, recherches pilotées par les enseignant-e-s et centres de développement.

Le champ d'application couvrira le personnel enseignant de l'éducation de la petite enfance à l'enseignement tertiaire, y compris l'enseignement et la formation techniques et professionnels.

Membres du Groupe de haut niveau

Co-présidence

- Kersti | Ancienne présidente de la République d'Estonie
- Paula-Mae Weekes | Ancienne présidente de la République de Trinité-et-Tobago

Membres

- Ligia Deca | Ministre de l'Éducation, Roumanie
- Ida Fauziyah | Ministre du Travail, Indonésie
- Matsie Angelina Motshekga | Ministre de l'Éducation de base, Afrique du Sud
- Jaime Perczyk | Ministre de l'Éducation, Argentine
- Jutta Urpilainen | Commissaire européenne chargée des partenariats internationaux, Finlande/UE
- Sebastian Berger | Directeur exécutif du Forum mondial des étudiant-e-s, Autriche
- Gerhard F. Braun | Président du Comité éducation des associations patronales allemandes, Allemagne
- Linda Darling-Hammond | Présidente et CEO du Learning Policy Institute et professeure émérite d'éducation Charles E. Ducommun Université de Stanford, États-Unis
- Susan Hopgood | Présidente de l'Internationale de l'Éducation
- Gorgui Sow | Spécialiste indépendant des politiques et du plaidoyer en matière d'éducation
- Manal Hdaife | Directrice d'une école primaire et présidente de la Structure interrégionale des pays arabes (SIRPA) de l'Internationale de l'Éducation, Liban
- Mike Thiruman | Secrétaire général du Singapore Teachers' Union
- Tiago Pitta e Cunha | PDG de Oceano Azul Foundation
- Denise Vaillant | Directrice académique de l'Institut d'éducation de l'Université ORT (Uruguay) et présidente du Comité conjoint OIT-UNESCO d'experts sur l'application des Recommandations concernant le personnel enseignant.
- Andria Zafirakou | Lauréate du Global Teacher Prize, Royaume-Uni
- Mamadou Cellou Souare | Confédération générale des entreprises de Guinée

Membres ex-officio :

- Gilbert F. Hounbo | Directeur général de l'Organisation internationale du Travail
- Audrey Azoulay | Directrice générale de l'UNESCO
- Leonardo Garnier Rimolo | Conseiller spécial pour le Sommet sur la transformation de l'Éducation

Le Groupe de haut niveau sera soutenu par un secrétariat conjoint OIT-UNESCO, administré par l'Organisation internationale du Travail.

L'Internationale de l'Éducation continuera à travailler avec ses organisations membres dans le monde pour garantir que la voix et les réalités des enseignant-e-s soient représentées à tous les

niveaux. Partout dans le monde, les enseignant-e-s continueront également à se mobiliser dans le cadre de la campagne de l'IE « [La force du public : Ensemble on fait école !](#) », un appel urgent lancé aux gouvernements pour financer pleinement l'enseignement public et investir dans les enseignant-e-s, facteur le plus important pour garantir une éducation de qualité.

La force du public : financer une éducation de qualité, équitable et inclusive en Afrique !

Les principaux responsables des syndicats de l'éducation du Cameroun, du Malawi, du Rwanda et de la Zambie ont fait le point sur les succès remportés dans leur lutte contre la privatisation de l'éducation sur le continent grâce à la campagne Réponse mondiale de l'Internationale de l'Éducation (IE), et se sont engagés à la fusionner avec la campagne [La force de public : ensemble, on fait école !](#), lancée récemment par l'IE, qui vise à mobiliser pour financer entièrement les systèmes d'enseignement public et investir davantage dans les enseignant-e-s et les personnels de soutien à l'éducation.

Les pays africains ne sont pas sur la bonne voie pour atteindre l'ODD 4 d'ici 2030

Dans son discours d'ouverture de la réunion virtuelle du 15 juin, le directeur de l'IE pour la région Afrique (IERAF), Dennis Sinyolo, a rappelé « qu'en 2015, les Nations Unies ont réaffirmé leur engagement en faveur du droit à l'éducation en adoptant [l'Objectif de développement durable \(ODD\) 4](#) sur l'éducation de qualité. Par le biais de cet objectif, nos gouvernements se sont engagés à garantir une éducation de qualité inclusive et équitable et à promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie pour toutes et tous. »

Il a toutefois déploré que les données de l'UNESCO montrent qu'au rythme actuel, les objectifs de l'ODD 4 seront largement manqués, citant trois goulets d'étranglement majeurs qui expliquent la lenteur des progrès vers la réalisation de l'ODD 4 en Afrique et des objectifs de la Stratégie continentale d'éducation pour l'Afrique (CESA) : Les investissements dans les systèmes éducatifs sont insuffisants ; les gouvernements ne recrutent pas suffisamment d'enseignant-e-s qualifié-e-s et ne les rémunèrent pas correctement ; les infrastructures et les ressources d'enseignement et d'apprentissage restent largement insuffisantes et médiocres.

Les pays africains ne respectent pas les critères minimaux de financement de l'éducation, à savoir au moins 20 % du budget national et/ou au moins 6 % du PIB pour les pays en développement, convenus dans le cadre du système des Nations Unies, a également déploré Sinyolo.

Il a ajouté : « Les enseignantes et enseignants sont importants ! Chaque enfant a droit à un enseignant bien formé, qualifié et motivé, avec un salaire et des conditions de travail décentes. Mais ce n'est pas encore le cas dans de nombreux pays africains. Selon l'UNESCO, 69 millions de nouvelles enseignantes et de nouveaux enseignants du primaire et du secondaire sont nécessaires pour atteindre l'ODD 4 d'ici 2030. Les pays d'Afrique subsaharienne doivent recruter au moins 16 millions de nouvelles enseignantes et de nouveaux enseignants pour remplacer les départs naturels et réduire la taille des classes à 1 h 40 dans le primaire et 1:25 dans le secondaire. »

Pour lui, « l'incapacité de nos gouvernements à investir suffisamment dans l'enseignement public a créé un vide et un environnement propice à la prospérité des prestataires privés d'enseignement à but lucratif. Nous avons assisté à une prolifération de diverses formes de

prestataires privés à but lucratif, allant des écoles privées dites à bas prix, qui sont en fait coûteuses pour les parents pauvres, aux écoles privées élitistes, inaccessibles à la grande majorité, en passant par les chaînes d'écoles internationales telles que [Bridge International Academies](#) ».

Il a poursuivi en notant que, le 24 janvier, lors de la Journée internationale de l'Éducation, l'IE a lancé une [nouvelle campagne de financement de l'éducation intitulée La force de public : ensemble on fait école !](#) « Par le biais de cette campagne, nous appelons les gouvernements africains à investir dans l'éducation et les enseignantes et enseignants. Nous demandons une école publique de qualité pour chaque enfant africain. Une école publique où chaque enfant est encadré par un enseignant bien formé, qualifié, motivé et soutenu, et où il apprend dans une salle de classe bien équipée, sûre et saine. En outre, nous demanderons également la protection des droits des enseignantes et enseignants et des personnels de soutien à l'éducation dans les écoles privées. »

Sinyolo a conclu : « N'oublions pas que l'éducation est un droit humain fondamental et un bien public. Par conséquent, rejoignez-nous pour dire non à la privatisation, à la commercialisation, à la marchandisation et à la réification de ce droit fondamental. Rejoignez-nous pour dire oui à un enseignement public de qualité dans votre pays, en Afrique et partout ailleurs. »

Changer le discours avec la campagne La force du public : ensemble on fait école !

Grâce à la campagne de financement de l'éducation, La force de public, l'IE et ses affiliés souhaitent changer le discours : « Cela signifie non seulement un changement de mots et de symboles, mais aussi un changement de qui parle et sous quelle autorité, et de qui a le pouvoir de parler avec autorité », a déclaré Rebeca Logan, directrice des campagnes et de la communication de l'IE, dans sa présentation.

« Il s'agit d'une campagne mondiale visant à mobiliser davantage de fonds pour l'enseignement public. Cette campagne est menée par les syndicats de l'éducation qui s'organisent pour représenter les enseignantes et enseignants et les travailleuses et travailleurs de l'éducation. Le financement des systèmes d'enseignement public améliore les salaires et les conditions de travail et permet aux enseignantes et enseignants et aux personnels de soutien à l'éducation de rester et de s'épanouir dans la profession qu'elles et ils aiment. Il incite une nouvelle génération à rejoindre les professions dont le monde a désespérément besoin. »

Au carrefour de la campagne '[Uni-e-s pour l'éducation de qualité](#)', de la campagne '[Réponse mondiale à la privatisation et à la commercialisation de et dans l'éducation](#)' et de la campagne '[Enseignez pour la planète](#)', cette nouvelle campagne affirme qu'il y a suffisamment de fonds pour un investissement durable dans l'éducation et dans les éducateur-trice-s afin de parvenir à une éducation de qualité pour tou-te-s, a-t-elle également souligné. Nous réclamons par exemple l'argent soustrait par les abus fiscaux, a-t-elle ajouté.

Décoloniser le financement de l'éducation

Logan a également souligné que la décolonisation du financement au niveau mondial est clé afin de financer les systèmes d'enseignement public. Elle a mentionné la publication '[Transformer le financement de l'éducation : une boîte à outil pour les militant?e?s](#)' qui montre que « les flux financiers illicites en provenance de l'Afrique dépassent de loin les revenus des aides. Les aides

sont un autre instrument que les pays riches utilisent pour façonner les économies et les sociétés des pays à faible revenu, en particulier dans le domaine de l'éducation. Les intérêts d'une poignée de donateurs puissants, à huis clos, sans transparence ni responsabilité, définissent les priorités nationales. La décolonisation du financement de l'éducation consiste à remettre en question toutes ces dynamiques de pouvoir faussées. »

Notre discours est le suivant, a-t-elle également réaffirmé : « Nous croyons au public, nous croyons que l'éducation est un droit humain et un bien public. Nous pensons que le financement intégral des systèmes d'enseignement public, des enseignantes et enseignants et des personnels de soutien à l'éducation est la clé d'un avenir durable pour toutes et tous. »

La situation de la privatisation de l'éducation dans plusieurs pays africains

Grâce aux témoignages des responsables des organisations membres, le coordinateur de l'IERAF, Richard Etonu, a présenté l'état du financement de l'éducation, de la privatisation et de la commercialisation de l'éducation dans les pays africains suivants : Malawi, Cameroun, Rwanda et Zambie.

Dans de trop nombreux pays, les gouvernements ne respectent pas les engagements pris et les normes internationales de financement dans le secteur de l'éducation, et n'allouent pas suffisamment ou ne déboursent pas les fonds appropriés pour l'enseignement public, ce qui empêche l'éducation de se développer.

Résultats de la campagne de réponse mondiale de l'IE

La coordinatrice de l'IERAF, Lucy Njura Barimbui, a ensuite présenté un résumé de la réponse mondiale de l'IE à la campagne de privatisation et de commercialisation de et dans l'éducation menée de 2015 à 2023 en Afrique.

Elle a souligné que cette campagne est ancrée dans la [résolution du Congrès mondial de l'IE de 2015 sur la privatisation et la commercialisation de l'éducation](#), qui a mandaté le Bureau exécutif de l'IE « pour élaborer une stratégie de réponse globale pour veiller à ce que les gouvernements s'acquittent de leur obligation de garantir un enseignement public gratuit et de qualité et pour contrer l'influence des acteurs privés dans l'éducation, en particulier lorsque leurs activités dans le secteur de l'éducation ont un effet négatif sur l'accès et creusent les inégalités dans les systèmes éducatifs ».

La campagne visait à garantir un enseignement public de qualité pour tou-te-s et à faire passer les élèves avant le profit, a également déclaré Barimbui.

Elle a également rappelé que le premier groupe de pays africains était composé du Liberia, du Ghana, du Nigeria, de la Côte d'Ivoire, du Kenya, de l'Ouganda et de la Tanzanie, et que l'IERAF se prépare à ce que la campagne Réponse mondiale se poursuive parallèlement à la campagne La force de public : ensemble on fait école ! avec un deuxième groupe de pays : Malawi, Zambie, Rwanda et Cameroun.

La Réponse mondiale, a-t-elle poursuivi, consiste également à changer le discours et à contrer les idées fausses, telles que 'Il n'y a pas d'argent pour l'éducation', 'L'enseignement privé est meilleur que l'enseignement public', ou 'Les écoles privées à bas prix contribuent à élargir

l'accès à l'éducation'.

« Nous renforçons les capacités de nos membres. Nous menons également des recherches, nous utilisons les résultats et nous nous servons de nos chiffres. C'est l'unité en action ! Notre objectif est de cibler l'ensemble de l'Afrique », a ajouté Barimbui.

Elle a également insisté sur le fait que la pandémie de COVID-19 a entraîné la fermeture d'écoles privées et un traitement inhumain du personnel du secteur de l'éducation, soulignant qu'elle a intensifié l'apprentissage à distance — une discrimination à l'égard des personnes déjà marginalisées dans la société — et qu'elle a entraîné une transformation des activités scolaires en d'autres formes d'activités, au mépris de la notion d'accessibilité à l'éducation.

Elle a conclu : 'L'Afrique est le continent le plus menacé par la privatisation de l'éducation, nous avons le plus grand nombre d'enfants non scolarisés. Mais en même temps, nous avons le plus grand nombre de jeunes qui sont l'avenir. Si ces jeunes ne sont pas protégés contre la privatisation de l'éducation, l'avenir du continent sera menacé. »

Diverses études sur les tendances à la privatisation dans le secteur de l'éducation en Afrique

Le coordinateur de l'IERAF, Pedi Anawi, a également présenté les résultats d'études sur les tendances à la privatisation de l'éducation dans divers pays africains, à savoir la Côte d'Ivoire, le Kenya, le Liberia, le Maroc et l'Ouganda.

La privatisation sur le continent en général a également été évaluée, a-t-il dit, citant l'étude sur l'éducation 'Privatisation en Afrique : tendances actuelles, trajectoires évolutives' de Curtis Riep, ainsi que les résultats de la recherche régionale africaine 'Processus/évaluation formative du projet Réponse mondiale à la privatisation et la commercialisation de l'éducation pour l'IE Afrique', par le Dr Limbani Eliya Nsapato.

Ce dernier a évalué la pertinence, l'efficacité, l'efficience et la durabilité du projet Réponse mondiale, ainsi que le renforcement de la capacité des organisations membres de l'IE en Afrique à faire campagne pour un enseignement public de qualité. L'étude a clairement démontré que la campagne Réponse mondiale reste pertinente tant que les tendances à la privatisation et à la commercialisation de l'éducation sont fortes.

Anawi a enfin souligné que « dans l'ensemble, la recherche indique que les inscriptions dans les écoles privées font désormais partie de ce que l'on appelle l'industrie mondiale de l'éducation, où l'éducation est soumise à la commercialisation ».

Prochaines étapes de la mobilisation en faveur d'un financement accru de l'enseignement public

Pour faire avancer le nouveau programme de financement de l'éducation, Sinyolo a invité les organisations membres à effectuer une évaluation rapide afin d'identifier les problèmes actuels, les tendances et les impacts et les moteurs de la privatisation, ainsi que l'engagement du gouvernement en faveur du financement de l'éducation ; et à organiser un événement national autour de la campagne.

Renforcer l'enseignement en Afrique?: faire front pour obtenir la justice fiscale et une augmentation des financements publics

Nombre de professionnel-le-s de l'enseignement en Afrique se sont réunis au Forum pour le Financement de l'enseignement La force du public?: Ensemble on fait école?!, à Accra, au Ghana, les 21 et 22 juin. L'événement, organisé en collaboration avec l'Alliance Taxe et Éducation (TaxEd), avait pour objectif de consolider la capacité des syndicats à appeler à une fiscalité juste et équitable permettant de financer totalement les systèmes d'éducation publique.

Plaçant au premier plan la campagne mondiale menée par l'Internationale de l'Éducation «?La force du public?: Ensemble on fait école?!?», le Forum a rassemblé des organisations membres de l'Internationale de l'Éducation du Ghana, du Sénégal et de Zambie afin qu'elles mettent en commun leurs connaissances, établissent des stratégies et donnent davantage d'envergure à l'appel lancé en faveur d'une augmentation du financement public de l'enseignement.

Répondre aux problèmes en appelant à un financement équitable

Le 21?juin, les participant-e-s ont pu suivre une présentation d'ensemble de l'état actuel du financement de l'enseignement dans le monde et des problèmes et solutions identifiés dans le cadre d'une mise au clair des stratégies syndicales dans la lutte pour un financement équitable de l'enseignement. Au cours des observations qu'il a faites en préambule, Christian Addai-Poku, président du comité régional de l'IE pour l'Afrique, a déclaré?: «?Selon l'UNESCO, il existe un manque de 100?milliards de dollars américains qu'il est nécessaire de combler pour pouvoir atteindre l'Objectif de développement durable (ODD) no?4. De nombreux pays d'Afrique subsaharienne vont devoir doubler leur budget de l'enseignement pour pouvoir atteindre l'ODD?4 d'ici à 2030. Le fait que la part des investissements publics consacrée à l'enseignement soit faible agit comme un catalyseur favorisant la privatisation et la marchandisation de l'éducation.?»

Le Forum a porté un éclairage particulier sur l'un des principaux obstacles à l'obtention d'un enseignement public pour tous?: la pénurie mondiale d'enseignant-e-s, qui s'élève dans le monde à un déficit d'environ 70?millions d'enseignant-e-s. Cette pénurie a eu un effet particulièrement néfaste en Afrique, comme le prouvent les statistiques alarmantes établies par l'UNESCO?:

- Les pays d'Afrique subsaharienne se trouvent devant la nécessité de recruter au moins 16?millions d'enseignant-e-s pour remplacer ceux et celles qui sont parti-e-s, mais ces pays doivent aussi réduire le nombre d'élèves par classe, pour arriver à un ratio enseignant-e-élève de?1:40 (dans le primaire) et de?1:25 (dans le secondaire), alors que les ratios respectifs sont de?1:56 (primaire) et de?1:34 (secondaire) (chiffres de?2020).
- La République centrafricaine, le Tchad, le Malawi, le Mozambique et le Niger devront augmenter le nombre d'enseignant-e-s dans le secondaire d'au moins 15?% par an, et l'Afrique du Sud, de 3,7?% par an.
- L'Afrique subsaharienne est la région qui a le plus bas pourcentage d'enseignant-e-s qualifié-e-s?: 57?% en pré-primaire, 67?% en primaire et 61?% dans l'enseignement secondaire.

Les politiques d'austérité et les contraintes des lois sur les salaires du secteur public, imposées par le Fonds Monétaire International (FMI), sont tenues pour des obstacles majeurs à la

valorisation de la profession enseignante. L'Internationale de l'Éducation n'a eu de cesse d'en appeler au FMI pour qu'il arrête de recommander aux gouvernements de réduire ou de geler les salaires dans leur pays, par les lois sur les salaires du secteur public, car, comme le montre la recherche dans le domaine, cela a des conséquences dévastatrices sur le secteur de l'éducation, ces politiques constituant un frein au recrutement ainsi qu'au maintien à leur poste des enseignant-e-s qualifié-e-s, de même qu'elles ruinent tous les efforts faits pour consolider les systèmes d'enseignement public.

Pour lutter contre ce recul, les participant-e-s à la réunion ont analysé diverses manières de soutenir, en s'engageant activement au niveau de leur pays, la campagne «?La force du public?» ainsi que d'autres initiatives visant à évaluer, surveiller et promouvoir l'augmentation et la cohérence d'un financement public de l'enseignement en Afrique.

Le Forum a souligné combien il était important de militer pour que les gouvernements augmentent le financement de l'enseignement public dans leur pays respectif, et ceci, en instaurant des pratiques équitables d'imposition. À ce titre, l'Alliance Taxe et Éducation (TaxEd) joue un rôle crucial dans la sensibilisation sur ce sujet et favorise la compréhension du lien direct qui existe entre les impôts et le financement de l'enseignement.

«?La force du public?»?: un appel commun à un financement complet de l'enseignement public en Afrique

Le 22 juin, l'Internationale de l'Éducation a organisé une réunion de premier plan à laquelle ont pris part d'importantes personnalités politiques et divers acteurs du secteur, notamment Yaw Osei Aduwum, ministre de l'Éducation du Ghana. La résolution de l'IE Afrique sur le financement de l'enseignement était au centre des débats, en tant qu'appel unitaire des syndicats des enseignant-e-s du Ghana, du Nigeria, du Sénégal et de Zambie, mettant en avant les recommandations essentielles et les priorités dans la lutte pour un financement durable de l'éducation dans la région.

La résolution appelle instamment les gouvernements africains à accorder leur priorité à l'enseignement public, à lui consacrer des budgets adéquats et à investir dans la profession enseignante en «?augmentant le financement national de l'enseignement, notamment par le biais d'une fiscalité juste et et la mise en place d'impôts progressifs.?»

La résolution appelle également les institutions financières internationales et en particulier le FMI et la Banque mondiale à «?cesser d'imposer des mesures d'austérité et des conditions d'emprunt dommageables aux nations africaines.?» Le texte appelle instamment les Nations unies, ainsi que les institutions financières au niveau mondial ou transnational et les autres partenaires dans le développement, à «?accorder aux pays africains l'effacement de leurs dettes.?»

Les enseignant-e-s s'expriment publiquement pour transformer l'éducation en Inde

Autour du thème « Les enseignants au cœur de la transformation de l'éducation en Inde », plus de 25 000 membres de la All-India Primary Teachers' Federation (AIPTF) ont participé à la 29e

conférence biennale du syndicat qui s'est tenue les 12 et 13 mai à Gandhinagar (Gujarat). Les participant-e-s se sont réuni-e-s pour discuter des questions urgentes auxquelles est actuellement confronté le secteur de l'éducation en Inde. La conférence a mis en lumière le rôle crucial d'une éducation publique de qualité pour le développement de sociétés justes, durables, équitables et prospères, en soulignant la nécessité de financer intégralement l'éducation publique et d'investir dans la profession enseignante.

Demandée par l'Internationale de l'Education, une étude présentée à l'occasion de la conférence a révélé que le score du pays pour réaliser l'objectif de développement durable⁴, c'est-à-dire une éducation de qualité pour tous, était en baisse depuis 2019 en raison d'une faible capacité d'apprentissage à l'école et d'un taux élevé de décrochage scolaire dans l'enseignement secondaire.

En outre, un grand nombre de postes d'enseignants vacants n'ont pas été pourvus, tandis que de nombreuses écoles ne respectent pas la norme recommandée en matière de ratio enseignant/élèves. Par ailleurs, en 2021, environ 11% des enseignant-e-s en poste dans l'enseignement primaire et primaire supérieur n'avaient pas reçu la formation requise en Inde.

L'insuffisance du budget public de l'éducation, qui est actuellement inférieur au pourcentage recommandé de 6% du produit intérieur brut (PIB), a été reconnue comme l'une des causes sous-jacentes de la pénurie d'enseignant-e-s. Actuellement, les dépenses combinées du gouvernement central et des États fédérés au titre de l'éducation représentent moins de 4% du PIB, dont à peine 2,56% sont alloués à l'enseignement scolaire.

La force du public?: éducation de qualité et enseignant(e)s de qualité vont de pair

Pour relever ces défis, la conférence a souligné l'importance d'accroître le financement public de l'éducation, en appelant à rejoindre la campagne mondiale de l'Internationale de l'Education «?La force du public?: Ensemble on fait école?!?»

Le recrutement d'enseignant-e-s qualifié-e-s, associé à des opportunités de formation en cours de service, a été identifié comme une étape clé pour améliorer les résultats d'apprentissage des élèves. En outre, la disponibilité d'enseignant-e-s bien formé-e-s et bien rémunéré-e-s, bénéficiant d'une sécurité de l'emploi et de la sécurité sociale, contribuerait à résoudre le problème de la pénurie d'enseignant-e-s et à renforcer l'attrait de la profession.

La conférence a également insisté sur l'importance de rendre l'éducation plus inclusive, non discriminatoire et résiliente. Elle a souligné la nécessité d'améliorer les conditions de travail, les salaires et les droits fondamentaux des enseignant-e-s, en mettant l'accent sur la réduction des heures consacrées aux activités sortant du cadre de l'enseignement. L'égalité des genres dans la profession enseignante constituait un autre sujet de préoccupation, et la conférence a appelé à l'égalité des salaires, des promotions et des opportunités d'avancement de carrière pour les enseignantes.

S'adressant à la conférence, le Secrétaire général de l'Internationale de l'Education, David Edwards, a résumé en quelques mots le besoin urgent de changement en déclarant: «?Le nom même de notre campagne – La force du public?: Ensemble on fait école?!?– me rappelle l'AIPTF. S'exprimer publiquement, c'est faire du bruit. S'exprimer publiquement à propos d'un sujet, c'est être sans équivoque. S'exprimer publiquement à propos d'un sujet qui vous

passionné, c'est syndiquer et mobiliser. Nous ne nous contentons pas de parler entre nous, nous nous exprimons publiquement? : investissons dans les enseignants et les élèves pour un avenir meilleur.? »

La conférence s'est conclue par un appel retentissant à l'action lancé aux participant-e-s? : « ?La force du public? : Ensemble on fait école?!? » – une invitation à reconnaître le pouvoir de transformation de l'éducation publique et la responsabilité des enseignant-e-s envers les élèves pour leur permettre de réaliser pleinement leur potentiel et les guider vers un avenir meilleur.

La force du public?! Plaidoyer en faveur d'une fiscalité progressive pour financer l'éducation publique au Népal

Des responsables de l'éducation et des représentant.e.s de la société civile se sont réunis à l'occasion d'un atelier de renforcement des capacités de trois jours au Népal, avec un ordre du jour pressant? : répondre à la nécessité urgente d'augmenter le financement national du système d'éducation publique du pays. Leur objectif premier était de renforcer le financement de l'éducation publique et de plaider en faveur de la mise en œuvre de mesures fiscales progressives.

L'atelier de renforcement des capacités de l'Alliance EOL/TaxEd, tenu à Katmandou du 29 avril au 1er mai, a été organisé conjointement par l'Internationale de l'Éducation, Action Aid International et l'Alliance mondiale pour la justice fiscale, dans le cadre du projet de l'Alliance TaxEd. La rencontre a permis aux organisations membres de l'Internationale de l'Éducation au Népal ainsi qu'aux représentant.e.s d'organisations de la société civile telles que Action Aid Nepal, National Coalition for Education Nepal et Tax and Fiscal Justice Alliance de disposer d'une plateforme pour exposer leurs préoccupations et partager leurs points de vue.

Au cours de l'atelier, les participant.e.s ont discuté du déclin alarmant du financement de l'éducation au Népal, qui est passé de 16 % à 11,5 % du budget national au cours de la dernière décennie. Il.elle.s ont souligné l'importance d'une allocation et d'une utilisation appropriées des fonds pour répondre aux besoins critiques du système éducatif.

Renforcer le financement de l'éducation et promouvoir l'égalité des genres

Au cours de la deuxième journée, Illam Bahadur Shahi, vice-président principal de la Nepal Teachers' Association, affiliée à l'IE, a fait part des accords fructueux conclus avec quatre gouvernements locaux en vue d'augmenter le financement de l'éducation et de garantir la présence de professeur.e.s remplaçant.e.s pour celles et ceux en congé de maternité. Les discussions ont également porté sur la promotion de l'égalité des genres, en explorant la nécessité d'une participation significative des femmes à tous les échelons du système éducatif.

Pravesh Acharya, de la Tax and Fiscal Justice Alliance, a exposé les possibilités d'accroître le financement de l'éducation publique par le biais d'une fiscalité juste et équitable. Les participant.e.s ont reconnu que le système fiscal présentait des failles et qu'il était possible de générer des fonds publics considérables en s'attaquant à ces problèmes.

Mettant en exergue les défis posés par la crise économique mondiale, l'économiste Dilli Raj Khanal a souligné la nécessité d'augmenter le financement et de renforcer les politiques fiscales

afin de soutenir les services publics et les enseignant.e.s. Il a recommandé la création d'un nouveau fonds aux Nations Unies et l'allocation de 1.200 à 2.000 milliards USD au titre des droits de tirage spéciaux pour venir en aide aux pays les plus touchés.

Au Népal et au-delà?– La force du public?: ensemble on fait école

Le directeur régional de l'Internationale de l'Éducation, Anand Singh, a insisté sur l'importance de la campagne mondiale « La force du public : ensemble on fait école ». Il a notamment abordé des questions pressantes telles que la pénurie de personnel enseignant, les mauvais résultats de l'apprentissage, les contraintes liées au financement public et le rôle crucial d'une fiscalité équitable dans le secteur de l'éducation. Cette campagne vise à souligner que l'éducation est un droit humain fondamental et appelle les gouvernements à accorder la priorité à la fiscalité directe pour garantir un financement équitable et inclusif de l'éducation.

Afin de soutenir la campagne et de s'y engager activement, les participant.e.s ont élaboré un plan de campagne d'un an axé sur des questions pertinentes au niveau national. Celles-ci comprennent l'augmentation du nombre d'enseignant.e.s, le relèvement des indemnités de repas des élèves, la garantie d'un remplacement des enseignant.e.s en congé de maternité, l'affiliation des enseignant.e.s des écoles privées à la caisse de sécurité sociale et une meilleure sensibilisation des militant.e.s syndicaux.ales aux droits humains et aux droits syndicaux.

À l'issue de l'atelier, une conférence de presse a été organisée pour exposer publiquement les objectifs et les plans de la campagne «?La force du public?: ensemble on fait école?». Les organisations membres de l'Internationale de l'Éducation au Népal, notamment NNTA, NTA et ISTU, ont exprimé leur profonde inquiétude quant à la capacité du Népal à atteindre une éducation publique inclusive de haute qualité à l'horizon 2030, tel que le prévoit l'Objectif de développement durable n°4 des Nations Unies. Elles ont également souligné l'importance de la responsabilité de l'État dans la fourniture d'une éducation de qualité à chaque citoyen.ne et ont insisté sur la nécessité d'investir davantage dans les systèmes d'éducation publique.

Au cours de la conférence de presse, les organisations membres de l'Internationale de l'Éducation au Népal, ainsi que leurs partenaires, ont mis l'accent sur l'importance de la campagne «?La force du public : ensemble on fait école?» et ont déclaré que celle-ci cherche à construire une alliance fiscale et éducative forte et durable au niveau national, assortie d'un engagement commun en faveur de l'éducation et de la justice fiscale. «?À mesure que la campagne prend de l'ampleur, nous espérons que l'augmentation du financement public de l'éducation deviendra une réalité, favorisant ainsi un avenir meilleur pour le système éducatif népalais et les élèves?», a déclaré Anand Singh.

Renforcer les capacités des travailleuses de l'éducation?: résumé de la réunion régionale du réseau de l'IEAL

Au cours de cette réunion, les participantes ont fait le point sur la situation actuelle et participé à des ateliers et des échanges entre collègues de toute la région.

Plusieurs initiatives ont été mises en évidence, comme la campagne pour la ratification de la Convention 190 de l'Organisation internationale du Travail (OIT) et le lancement de [l'Observatoire du réseau?: Sumemos Igualdad](#).

Les 24, 25 et 26 juillet derniers, plus d'une centaine d'enseignant-e-s ont convergé vers San José, au Costa Rica, afin de participer à la réunion régionale du Réseau des travailleuses de l'éducation de l'Internationale de l'Éducation pour l'Amérique latine (IEAL).

S'inscrivant dans la dynamique du réseau, cette réunion était la deuxième à être organisée depuis la fin de la pandémie, date à laquelle les réunions en personne ont pu reprendre. À cette occasion, plus d'une centaine d'enseignant-e-s de toute la région, principalement des femmes, et représentant-e-s de 18 organisations membres de l'IEAL y ont participé activement.

La séance, modérée par Fátima da Silva, secrétaire générale de la Confédération nationale des travailleur-euse-s de l'éducation du Brésil (CNTE) et vice-présidente du Comité régional de l'IEAL, a également accueilli Sonia Alesso, secrétaire générale de la Confédération nationale des travailleur-euse-s de l'éducation de la République argentine (CTERA) et membre du Bureau exécutif mondial de l'Internationale de l'Éducation (IE) et Gabriela Sancho, coordinatrice du Bureau régional de l'IEAL. Deux députées brésiliennes ont également participé à l'événement en tant qu'invitées.

Cette année, la réunion était répartie sur trois jours, au cours desquels les participantes ont pu expliquer la situation de leur pays et de leur organisation, s'informer des dernières initiatives du réseau et participer à deux séances de formation.

Le premier jour s'est ouvert sur une présentation de Larraitz Lexartza, responsable de l'égalité auprès de l'OIT pour l'Amérique centrale, le Panama, la République dominicaine et Haïti, consacrée à la Convention 190 sur la violence et le harcèlement dans le monde du travail. L'IEAL a encouragé la ratification de cette convention au travers d'une campagne, figurant également à l'ordre du jour de l'événement. Durant le reste de la journée, les participantes de chaque organisation ont eu l'occasion de présenter la situation politique de leur pays et de faire le point sur les droits des femmes et l'égalité des genres.

Le deuxième jour a commencé par une séance plénière au cours de laquelle les députées brésiliennes ont partagé leurs expériences avec les participantes. Cette séance a été suivie d'une présentation de l'Observatoire du réseau *Sumemos Igualdad*, un nouveau site web qui permettra de s'informer et d'en savoir plus sur les thématiques en lien avec l'égalité des genres dans le monde du travail, en particulier dans le secteur de l'éducation.

Deux ateliers ont été organisés durant le reste de la journée. Le premier, intitulé «?L'opinion publique est aussi la nôtre?: communication des femmes syndicalistes?», avait pour objectif de fournir aux participantes les outils leur permettant de faire connaître leurs thématiques et leurs programmes au sein de leurs organisations et en dehors, et de susciter une réflexion à propos de la nécessité de renforcer la visibilité de leur travail. Le second atelier, intitulé «?Jouer, danser et chanter selon une perspective syndicale sur la chanson *Tocá el Tambó?*», avait pour but d'étudier le potentiel de la musique dans les espaces de contestation sociale et a permis aux participantes de préparer un slogan, qui a été présenté durant la plénière en fin de journée.

Enfin, le dernier jour a été consacré à une exposition liée à la campagne de l'IE «?La force du public?: ensemble on fait école?!?» qui, d'une part, s'oppose à la privatisation et à la commercialisation de l'éducation et, d'autre part, revendique une augmentation du financement

de l'éducation publique. Cette exposition a été organisée par l'Observatoire latino-américain des politiques éducatives (OLPE).

Avant de clôturer cette réunion, le Bureau régional a procédé au lancement officiel de la [9e édition du bulletin d'information du réseau](#), consacrée à la surcharge de travail des femmes et aux défis liés à l'équilibre entre vie professionnelle, syndicale et familiale.

Les photos de l'événement sont disponibles [ici](#).

Le réseau des travailleuses de l'éducation est une structure de travail collaboratif créée par le Comité régional de l'IEAL en 2005, visant à renforcer les syndicats au travers de la mise en œuvre de politiques syndicales qui encouragent et garantissent la participation et le militantisme effectifs et politiques des femmes enseignantes. Cette initiative part du constat que les organisations syndicales du secteur de l'éducation sont composées d'au moins 70% de femmes.

Le Groupe de haut niveau des Nations Unies sur la profession enseignante : les membres du panel discutent des stratégies pour mettre un terme à la pénurie d'enseignant·e-s

Le 1er août, le Groupe de haut niveau des Nations Unies sur la profession enseignante a tenu sa deuxième réunion en ligne, réunissant des expert·e-s de premier plan, des responsables politiques et des représentant·e-s d'organisations éducatives afin de traiter de questions cruciales relatives à la profession enseignante. L'Internationale de l'Éducation (IE), en tant que porte-parole de la profession au niveau international, joue un rôle central au sein du Groupe.??

Le Groupe de haut niveau des Nations Unies a pour objectif d'élaborer des recommandations concrètes visant à garantir que chaque apprenant·e bénéficie d'enseignant·e-s formé·e-s qualifié·e-s et soutenu·e-s par des professionnel·le-s et puisse s'épanouir au sein d'un système d'éducation transformé.

Leur première réunion, le 18 juillet, avait seulement pour but de s'assurer que les membres du Groupe avaient une vue d'ensemble claire des méthodes de travail dudit Groupe, qui est coprésidé par Paula Weekes, de Trinité-et-Tobago, et Kersti Kaljulaid, d'Estonie, et soutenu par un secrétariat UNESCO-Organisation internationale du Travail.

In the second meeting, the Panelists discussed three core imperatives for the teaching profession:

- La dignité, comprise au sens large comme l'accent à mettre sur des conditions de travail positives, favorables et décentes qui permettent de créer et de maintenir un environnement professionnel digne.
- L'humanité, comprise au sens large comme le bien-être des enseignant·e-s, y compris en termes de satisfaction professionnelle, de sentiment d'efficacité et de sentiment d'appartenance à la profession, qui favorisent un sentiment de bien-être.
- L'équité, comprise au sens large comme le souci de veiller à ce que tous les apprenant·e-s bénéficient d'un accès équitable à des enseignant·e-s diversifié·e-s et de qualité, et à ce que les enseignant·e-s favorisent des expériences inclusives en matière d'enseignement et d'apprentissage.

Les principales questions abordées ont été les suivantes : la revalorisation de la profession et l'attractivité de l'enseignement pour les jeunes, l'amélioration des conditions de travail des enseignant-e-s, la garantie de la diversité et du caractère inclusif de la main-d'œuvre, et la garantie des droits humains et des droits syndicaux.

L'Internationale de l'Éducation est représentée au sein du Groupe par Susan Hopgood, sa présidente, Manal Hdaife, directrice d'école au Liban et présidente de la structure interrégionale de l'Internationale de l'Éducation pour les pays arabes, et Mike Thiruman, secrétaire général du Syndicat des enseignant-e-s de Singapour.

L'IE a exhorté le Groupe à saisir cette opportunité pour formuler des recommandations audacieuses capables de répondre aux défis rencontrés par les enseignant.e.s et de garantir que la profession enseignante se trouve valorisée et respectée.

Susan Hopgood nous fait part de son expérience en tant que membre du Groupe?:

Le Groupe se réunira à nouveau le 15 août pour aborder trois autres impératifs pour la profession enseignante?: la qualité, l'innovation et le leadership, ainsi que la problématique du développement durable. Les membres du Groupe se retrouveront ensuite en personne en septembre 2023 à New York, où les recommandations du Groupe seront adoptées.

Ces recommandations constitueront une contribution essentielle aux préparatifs du Sommet de l'avenir des Nations Unies et seront publiées à l'occasion de la Journée mondiale des enseignant-e-s. Le rapport complet sur les résultats des travaux du Groupe sera disponible en 2024.

Groupe de haut niveau sur la profession enseignante : comment recruter, préparer et retenir des enseignant·e·s de qualité

Le Groupe de haut niveau des Nations Unies sur la profession enseignante a tenu sa troisième réunion virtuelle le 15 août.

Le Groupe a examiné trois impératifs fondamentaux pour la profession enseignante :

- La qualité des enseignant-e-s, au sens large, implique que l'accent soit mis sur la préparation et le soutien aux enseignant-e-s de haute qualité et sur la qualité de l'enseignement.
- L'innovation et le leadership, au sens large, vise l'aptitude des enseignant-e-s à innover dans les pratiques éducatives, à l'intérieur et à l'extérieur de la salle de classe.
- La durabilité, au sens large, vise à garantir une offre durable d'enseignant-e-s formé-e-s de façon adéquate, divers-e-s et de qualité, réparti-e-s équitablement. Cela implique, en outre, que les enseignant-e-s dispensent une formation qui favorise la résilience du système afin d'atténuer les effets des catastrophes climatiques.

Les membres du Groupe ont souligné la nature interdépendante de ces trois impératifs et la nécessité de mettre en place des politiques nationales globales concernant les enseignant-e-s.

La qualité de la formation initiale et du développement professionnel des enseignant-e-s a été soulignée comme étant importante à la fois pour la qualité et la durabilité, dans la mesure où une préparation de qualité procure aux enseignant-e-s un sentiment de compétence personnelle et réduit le taux de rotation. Les panélistes ont également noté que des enseignant-e-s bien préparé-e-s et hautement qualifié-e-s prennent l'initiative en matière d'innovation, pour autant qu'il-elle-s disposent de conditions favorables, notamment des outils, du temps et de la confiance nécessaires à cette fin.

Au cours de la réunion, l'Internationale de l'Éducation et d'autres intervenant-e-s ont clairement indiqué que le Groupe devait adopter une position ferme concernant l'arrêt du recours à des enseignant-e-s contractuel-le-s sous-qualifié-e-s. Au lieu de cela, les gouvernements doivent investir dans des enseignant-e-s qualifié-e-s, de haut niveau, bénéficiant de contrats de travail sûrs et de conditions de travail décentes.

L'investissement dans la profession a également figuré parmi les priorités du Groupe, s'agissant d'une condition préalable essentielle pour améliorer durablement la qualité des enseignant-e-s et favoriser l'innovation.

La présidente de l'IE, Susan Hopgood, a insisté sur la nécessité d'investir dans l'amélioration du statut de la profession, notant que les politiques d'austérité et les contraintes de la masse salariale du secteur public nous mènent dans la mauvaise direction et doivent cesser. Hopgood a également souligné la nécessité d'un mécanisme de suivi international pour tenir les gouvernements responsables de la mise en œuvre des mesures politiques recommandées.

Dans la vidéo ci-dessous, Susan Hopgood, présidente de l'IE et membre du Groupe, expose son point de vue sur cette nouvelle réunion du Groupe.

Mike Thiruman, représentant syndical au sein du Groupe et secrétaire général du Syndicat des enseignant-e-s de Singapour (Singapore Teachers' Union), a souligné la nécessité pour les gouvernements de s'engager dans une planification prévisionnelle et intentionnelle des effectifs afin de garantir un système public solide, de s'attaquer aux pénuries de personnel enseignant et d'assurer la diversité des enseignant-e-s.

Directrice d'école au Liban et présidente de la structure interrégionale de l'Internationale de l'Éducation pour les pays arabes (SIRPA), Manal Hdaife, représentante syndicale au sein du Groupe de haut niveau sur la profession enseignante, a appelé les gouvernements à prendre des mesures concrètes pour combler le fossé entre les femmes et les hommes aux postes de direction d'école, en supprimant les obstacles qui entravent leur accès à la promotion.

La prochaine réunion sera organisée en présentiel à New York à la mi-septembre. Les membres du groupe y discuteront des projets de recommandations et se mettront d'accord sur un ensemble final de recommandations, qui contribueront aux préparatifs du Sommet de l'avenir des Nations Unies.

En amont de la réunion présentielle de New York, l'Internationale de l'Éducation organisera une consultation pour ses organisations membres. Cette consultation doit permettre aux organisations membres de l'IE de partager leurs points de vue sur les mesures prioritaires à prendre aux niveaux national et international pour mettre fin à la pénurie de personnel

enseignant et revaloriser la profession.

La consultation se déroulera en deux temps afin de permettre aux membres de l'IE d'y participer dans le créneau horaire qui leur convient le mieux.

[Cliquez ici](#) pour vous inscrire à la consultation en ligne de 09h00-10h30 heure de Bruxelles (interprétation en anglais et en français).

[Cliquez ici](#) pour vous inscrire à la consultation en ligne de 16h00-17h30 heure de Bruxelles (interprétation en espagnol et en anglais).

Pour plus d'informations concernant la consultation, [cliquez ici](#).

Inde : les syndicalistes de l'éducation manifestent pour une profession enseignante respectée et valorisée

Les enseignant-e-s de la All-India Primary Teachers' Federation (AIPTF) sont descendu-e-s dans la rue et ont lancé la campagne « Bharat Yatra » le 5 septembre à l'occasion de la Journée nationale des enseignant-e-s, exigeant le rétablissement des prestations de retraite de l'ensemble des enseignant-e-s et employé-e-s du gouvernement. Il-elle-s poursuivront leur marche jusqu'au 5 octobre, Journée mondiale des enseignant-e-s.

L'AIPTF milite sans relâche depuis plus de 10 ans pour le rétablissement des prestations de retraite, en particulier pour les enseignant-e-s nommé-e-s après 2004. L'organisation a également adopté une résolution lors de sa 29e Conférence biennale à Gandhi Nagar, Gujarat, pour lancer cette campagne le 5 septembre, a expliqué le vice-président principal de l'AIPTF, le Dr R.C. Dabas.

« En l'absence de mesures ou de réponses décisives de la part du gouvernement, des associations d'enseignantes et enseignants et d'autres associations d'employées et employés comme celles des chemins de fer ou des services postaux ont organisé un grand rassemblement avec des milliers d'employées et employés le 10 août à New Delhi? », a également expliqué aux médias le secrétaire général de l'AIPTF Kamala Kanta Tripathy.

Reconnaissant qu'il s'agissait d'un « rassemblement historique », il a ajouté que, les enseignant-e-s faisant partie de ce forum commun, l'AIPTF soutient d'autres syndicats et recherche du soutien pour sa campagne « Bharat Yatra ».

Lors de la conférence de presse préalable au lancement de la campagne, le vice-président de l'AIPTF, Sh. P. Harigovindan, a également souligné que cette campagne sera composée de quatre "Yatras" (voyages ou pèlerinages) venant des quatre coins du pays pour informer, sensibiliser et obtenir du soutien au sujet du fait que des enseignant-e-s valorisé-e-s et motivé-e-s sont les piliers de systèmes éducatifs efficaces et inclusifs. Leurs conditions de travail doivent être décentes et nous appelons les gouvernements à investir dans les enseignant-e-s. »

La campagne impliquera 25 États affiliés à l'AIPTF. Plus de 200 réunions et tournées de présentation sont prévues au cours des différentes phases de la « Bharat Yatra ».

Irak : Les éducateur·trice·s arabes demandent un investissement accru dans l'enseignement public et les enseignant·e·s

Une délégation de l'Internationale de l'Éducation (IE) s'est rendue à Bagdad, en Irak, où elle a rencontré le Président et le Premier ministre. Avec l'Iraq Teachers' Union et des organisations membres dans les pays arabes, elle a lancé la campagne phare de l'IE [La force du public : ensemble on fait école !](#).

Le lancement, organisé avec le soutien de l'Iraq Teachers' Union (Syndicat iranien des enseignant·e·s, ITU), qui représente 1,2 million d'éducateur·trice·s dans le pays, s'est déroulé en présence du ministre irakien de l'Éducation, Ibrahim Names al-Jubouri, qui a souligné qu'« il est inacceptable de tirer profit du droit des enfants à l'éducation ». L'enseignement public en Irak est en pleine expansion et les enseignant·e·s constituent le principal investissement.

Le ministre irakien de l'Éducation, Ibrahim Names al-Jubouri.

La campagne soutient les syndicats de l'éducation pour qu'ils s'opposent à l'austérité et à la privatisation, qu'ils contestent les coupes budgétaires dans l'éducation et qu'ils défendent des systèmes éducatifs publics de qualité et inclusifs.

La délégation, conduite par le secrétaire général de l'IE David Edwards, le vice-président de l'IE Mugwena Maluleke et la présidente de la structure interrégionale de l'IE (SIRPA) pour les pays arabes, Manal Hdaife, a rencontré le Président de la République d'Irak, le Dr Abdul Latif Rashid, et le Premier ministre, Mohamed Shia Al-Sudani.

Financer l'éducation et non la guerre

La délégation de l'IE a plaidé en faveur d'investissements dans l'enseignement public et dans un corps enseignant formé, motivé et respecté, en Irak et dans l'ensemble du monde arabe. Elle a présenté des recherches soutenant les efforts des syndicats pour développer les capacités professionnelles des enseignant·e·s par le biais d'un programme d'études amélioré.

Au cours de la réunion, le président Rashid a déclaré que « nous devons financer l'éducation et non la guerre », ajoutant que « les dépenses excessives en matière de défense se traduisent par des dépenses insuffisantes en matière d'éducation et d'autres secteurs vitaux ». Il a également déclaré que dans les pays fragiles et touchés par des conflits, comme l'Irak, les gouvernements ont tendance à dépenser près de deux fois plus pour leur armée que pour l'éducation et la santé.

Il a conclu : « Dans la région arabe où tant d'enfants n'ont pas accès à l'éducation, il est totalement inacceptable d'allouer des fonds limités à autre chose qu'à l'enseignement public ».

« Au nom de l'Irak, nous voulons que l'IE fasse entendre notre voix au Groupe de haut niveau sur la profession enseignante à New York et souligne que l'aide internationale et une partie des prêts des institutions financières internationales devraient être utilisés pour financer

l'enseignement public », a-t-il ajouté.

Le Premier ministre Al-Sudani a également souligné l'importance de la réforme du système éducatif et a fait remarquer que l'Irak était l'un des premiers pays à mettre en place un système éducatif avancé, « ce qui nous confère une grande responsabilité ».

Il a également souligné les efforts du gouvernement pour mettre en œuvre la stratégie d'éducation (2022-2031) en coopération avec l'UNESCO, l'UNICEF et la Banque mondiale. Cette stratégie vise à développer les structures éducatives en Irak.

Il a également souligné les mises à jour apportées au programme d'enseignement, ainsi que la coopération entre les syndicats et les institutions gouvernementales impliquées dans le secteur de l'éducation, et la recherche permanente de meilleurs moyens de développer ce secteur.

Lors de cette réunion de haut niveau, le secrétaire général de l'IE, David Edwards, a souligné que l'architecture économique mondiale, avec des institutions telles que le Fonds monétaire international et la Banque mondiale, influence massivement le financement que les gouvernements peuvent consacrer à l'éducation et aux enseignant-e-s.

« Ces institutions devraient modifier leurs politiques pour assouplir les restrictions sur les dépenses d'éducation et réduire le fardeau de la dette. Par conséquent, nous devons décoloniser le financement de l'éducation si nous prenons au sérieux notre engagement envers l'Objectif de développement durable 4, qui appelle à une éducation de qualité équitable et inclusive pour toutes et tous », a-t-il ajouté.

La force du public : ensemble on fait école !

La délégation a également rencontré les syndicats de l'éducation appartenant à la structure interrégionale des pays arabes de l'IE, représentant les enseignant-e-s et les personnels de soutien de l'éducation dans 11 pays de la région, afin de lancer la campagne La force du public : ensemble on fait école ! dans la région.

« L'IE soutient fermement l'Iraq Teachers' Union et tous les syndicats de l'éducation de la SIRPA dans leurs efforts pour faire progresser le financement de l'enseignement public dans la région arabe. Les syndicats de l'éducation au niveau mondial et dans la région arabe doivent être consultés et inclus pour atteindre ces objectifs. La négligence de l'éducation et l'impact des crises qui ont causé tant de souffrances et d'injustices ont rendu critique et urgent le fait de sauver l'enseignement public et de soutenir les professionnelles et professionnels qui en sont le cœur », a déclaré David Edwards lors de l'événement qui s'est tenu le 1er septembre.

David Edwards, secrétaire général de l'IE.

« Les enseignantes et enseignants peuvent entraîner la communauté éducative afin de garantir que chaque enseignante et enseignant soit valorisé, soutenu et équipé pour contribuer à façonner un avenir meilleur pour toutes et tous. La campagne de l'IE La force du public : ensemble on fait école ! vise à soutenir les enseignantes et enseignants irakiens et leurs

syndicats en Irak et dans les pays arabes pour qu'ils y parviennent.

David Edwards, secrétaire général de l'IE.

Pour le vice-président de l'IE, Mugwena Maluleke, « la campagne [La force du public : ensemble on fait école !](#) appelle à un investissement majeur dans les enseignantes et enseignants et les personnels de soutien, essentiel pour donner à la prochaine génération les moyens de construire une société meilleure, plus juste et plus libre ».

Manal Hdaife, présidente de la SIRPA de l'IE, a expliqué que « nous devons mettre en place un système éducatif équitable et bien financé qui responsabilise, respecte et valorise les enseignantes et enseignants et les professionnelles et professionnels de l'éducation en Irak et dans le monde. Le financement de l'éducation dans la région arabe est loin d'être suffisant. La plupart des pays consacrent moins de 6 % de leur PIB à l'éducation. Dans les pays en proie à l'instabilité et à l'état d'urgence, les fonds internationaux accordés par les donateurs pour l'éducation couvrent à peine 3,5 % du budget total ». Par conséquent, « investir dans l'éducation dans ces pays est un impératif moral », a-t-elle insisté.

Manal Hdaife, présidente de la SIRPA de l'IE, et Dalila El Barhmi de l'IE.

Le président de l'ITU, Abbas Al Sudani, a déclaré : « La campagne La force du public : ensemble on fait école ! arrive à un moment critique pour la région arabe, où le financement de l'éducation est très insuffisant et où de nombreux pays sont confrontés à l'instabilité et à des situations d'urgence. En tant que président de l'Iraq Teachers' Union, j'ai été le témoin direct des défis auxquels sont confrontés nos éducatrices et éducateurs et de la nécessité impérieuse d'accroître les investissements dans l'enseignement public et le personnel éducatif. Cette campagne représente un effort uni pour affronter et inverser la privatisation et la commercialisation, pour plaider en faveur d'un enseignement public de qualité et inclusif, et pour renforcer l'enseignement public de qualité. Ensemble, avec le soutien de l'Internationale de l'Éducation et de ses organisations membres, nous pouvons faire la différence dans la vie de nos éducatrices et éducateurs et, en fin de compte, de nos étudiantes et étudiants. »

Les organisations membres de la SIRPA de l'IE ont donc adopté la [déclaration « Funding the Future: A Call to Action for Public Education in Arab Countries »](#) (Financer l'avenir : un appel à l'action pour l'enseignement public dans les pays arabes), dans laquelle elles demandent un investissement accru dans l'enseignement public et le personnel éducatif.

- pas de titre -

Le Groupe de haut niveau sur la profession enseignante se réunit aux Nations Unies

Dans le cadre du processus accéléré mis en place par le Secrétaire général des Nations Unies, Antonio Guterres, le Groupe de haut niveau des Nations Unies sur la profession enseignante a ouvert ses sessions présentielle ce jeudi par des appels urgents à recruter, retenir et soutenir partout dans le monde des personnels enseignants dument formés sur le plan professionnel.

Au terme de plusieurs semaines de discussions et de consultations fondées sur des données probantes, le groupe mondial composé de 18 membres a formulé ce que Susan Hopgood, membre du groupe et présidente de l'Internationale de l'Éducation (IE), a qualifié de « recommandations claires, concises, concrètes et réalisables pour guider les gouvernements vers la transformation des systèmes d'éducation ».

Le Groupe de haut niveau a été constitué à la demande de Guterres à l'issue du Sommet sur la transformation de l'éducation de 2022. Plus de 100 pays ont soumis des déclarations d'engagement national sur des sujets tels que la valorisation de la profession enseignante, le financement de l'éducation et l'apprentissage numérique. Le Groupe de haut niveau formulera un ensemble de recommandations afin que chaque élève ait accès à un·e enseignant·e qualifié·e, soutenu·e et formé·e sur le plan professionnel, et qui puisse s'épanouir dans le cadre d'un système éducatif transformé. Les recommandations, qui devraient contribuer de manière significative au Sommet de l'avenir des Nations Unies en 2024, devraient être parachevées d'ici la fin de l'année 2023.

Le Groupe est coprésidé par deux anciennes cheffes d'État et compte en son sein des représentant·e·s des pays membres, des organisations d'employeurs, des syndicats d'enseignant·e·s, de la société civile, du monde académique et de la jeunesse. Parmi les représentant·e·s syndicaux·ales figurent Susan Hopgood, Manal Hdaife, directrice d'école primaire publique au Liban et présidente de la structure interrégionale de l'Internationale de l'Éducation pour les pays arabes, et Mike Thiruman, secrétaire général du Singapore Teachers Union (Syndicat des enseignant·e·s de Singapour).

« Le succès de nos systèmes éducatifs est intrinsèquement lié à celui de la profession enseignante. En nous concentrant sur la transformation des systèmes éducatifs, nous sommes en mesure de transformer les conditions dans nos écoles, de transformer la pratique de l'enseignement, de transformer l'apprentissage et de transformer des vies. »

Susan Hopgood, présidente de l'Internationale de l'Éducation

Depuis la mi-juillet, date à laquelle la structure du Groupe a été établie, l'IE a contacté à plusieurs reprises les organisations membres pour obtenir des informations, des opinions et d'autres contributions. Lors d'un appel téléphonique en août, le secrétaire général de l'IE, David Edwards, a décrit le travail du groupe comme « une occasion unique ».

« Grâce à vous, grâce aux préparatifs et aux efforts déployés lors du Sommet sur la transformation de l'éducation, le Secrétaire général a entendu notre appel en faveur de la création de ce Groupe de haut niveau. Ce travail revêt une importance cruciale pour notre mouvement, pour notre campagne "La force du public : ensemble on fait école" et pour tout ce que nous faisons pour soutenir nos membres, en termes de financement de l'éducation, de rémunération des enseignantes et enseignants, ainsi que pour leur bien-être et leurs conditions de travail. »

David Edwards, secrétaire général de l'Internationale de l'Éducation

En ouverture de la session de deux jours, la Secrétaire générale adjointe des Nations Unies, Amina Mohammed, a exprimé un soutien résolu au financement de l'éducation, en particulier pour promouvoir le rôle transformateur que les enseignant·e·s doivent jouer pour faire avancer les objectifs de développement durable.

« La lettre "T" pour Transformation désigne aussi (en anglais) les enseignantes et enseignants (Teachers), et exige que nous investissions sur le long terme. Ce message infusera tout ce que nous dirons », a déclaré Mohammed. Elle a en outre fait remarquer que, bien trop souvent, les systèmes éducatifs et les syndicats ne collaborent pas et que les seules interactions entre eux tendent à se limiter aux périodes de conflit. « Nous devons reconnaître la valeur de l'investissement et de la représentation ; il s'agit des deux faces d'une même pièce », a-t-elle déclaré. « Cet investissement doit toutefois s'accompagner d'une obligation de rendre des comptes. »

Tout au long des travaux écrits et des discussions, l'accent a été mis sur la nécessité d'augmenter la rémunération des enseignant·e·s et de protéger le financement public d'une éducation de qualité. La situation en matière de financement a été clairement mise en lumière en juillet lorsque les Nations Unies ont publié les derniers chiffres de la crise mondiale de la dette, qui atteint désormais le chiffre record de 92.000 milliards de dollars américains. Quelque 3,3 milliards de personnes vivent dans des pays qui consacrent plus d'argent au paiement des intérêts de la dette qu'à l'éducation ou à la santé.

Alors que le Groupe planchait sur un projet de 55 recommandations, Hopgood a déclaré que la notion de transformation devait être envisagée comme une série d'activités étroitement liées, en commençant par la transformation des systèmes d'éducation : « Le succès de nos systèmes éducatifs est intrinsèquement lié à celui de la profession enseignante. En nous concentrant sur la transformation des systèmes éducatifs, nous sommes en mesure de transformer les conditions dans nos écoles, de transformer la pratique de l'enseignement, de transformer l'apprentissage et de transformer des vies. »

Le Groupe de haut niveau des Nations Unies propose des solutions urgentes pour résoudre la pénurie mondiale d'enseignant·e·s

À travers le monde, les gouvernements doivent prendre des mesures décisives pour répondre à la crise mondiale de l'éducation. Le Groupe de haut niveau des Nations Unies recommande ainsi de rehausser et de transformer le rôle, le statut et l'avenir de la profession enseignante.

Le 15 septembre, le Groupe de haut niveau des Nations Unies sur la profession enseignante a finalisé un ensemble de plus de 50 recommandations qui seront présentées au Secrétaire général des Nations Unies, Antonio Guterres.

« Nous assistons aujourd'hui à un moment historique », a déclaré Susan Hopgood, membre du Groupe de haut niveau et Présidente de l'Internationale de l'Éducation. « Il s'agit d'un accord sans précédent, non seulement sur les défis que rencontrent les systèmes éducatifs et la profession enseignante, mais aussi concernant les mesures spécifiques que nous pouvons prendre tous ensemble pour réaliser de véritables progrès. »

Le projet de recommandations demande notamment une action urgente des gouvernements, notamment garantir que le personnel enseignant et leurs organisations puissent s'engager dans le dialogue social avec les gouvernements, en incluant la négociation collective et le dialogue politique sur tous les aspects de leur profession. En outre, ce cadre collaboratif devrait être le principal outil d'élaboration des politiques relatives à l'éducation, à l'enseignement et à la profession enseignante.

Le Groupe de haut niveau demande également aux gouvernements de créer des commissions nationales regroupant les autorités financières concernées, les représentants des organisations d'enseignant-e-s et d'autres acteurs pour résoudre immédiatement la pénurie de personnels suffisamment formés.

Il appelle les organisations d'enseignant-e-s à développer, mettre en place et suivre des normes professionnelles pour les enseignant-e-s afin de faire en sorte que la profession se conforme aux normes les plus élevées, tout en exhortant les gouvernements à cesser progressivement de recourir à des enseignant-e-s contractuel-le-s ou de recruter du personnel non qualifié pour pallier aux pénuries.

Face à la croissance des crises mondiales dans le domaine de l'éducation, le Groupe de haut niveau préconise la création d'un Fonds mondial d'urgence pour les enseignant-e-s afin d'assurer le paiement des salaires du personnel travaillant dans des contextes de crise. Il demande également instamment aux institutions financières internationales de mettre fin à toutes les contraintes imposées sur la masse salariale du secteur public et aux mesures d'austérité qui ont gravement réduit les dépenses d'éducation dans le monde entier.

Le Groupe de haut niveau sur la profession enseignante, l'un des principaux résultats du Sommet des Nations Unies sur la transformation de l'éducation de 2022, réunit les acteur-trice-s essentiel-le-s du secteur de l'éducation en vue de contribuer à la lutte contre la pénurie croissante de personnel enseignant dans le monde.

Les éducateur·trice·s africain·e·s exigent une augmentation du financement pour l'éducation et expriment leur solidarité avec leurs collègues en crise

Les syndicats de l'éducation en Afrique exigent une augmentation du financement pour les systèmes d'enseignement public et les enseignant-e-s, alors qu'ils préparent la prochaine conférence régionale et font preuve d'une solidarité absolue avec les enseignant-e-s et les personnels de soutien à l'éducation à travers le continent. Tels sont les messages clés transmis par le Comité régional africain de l'Internationale de l'Éducation (CRAIE) lors de sa réunion en ligne du 20 septembre.

La force du public : ensemble on fait école !

Lucy Njura Barimbui, de l'IE, a également fait état des progrès réalisés par les organisations membres africaines dans la mise en œuvre de la campagne « [La force du public : ensemble on fait école !](#) » initiée par l'IE.

Elle a notamment déclaré : « Ce que nous disons avec cette campagne, c'est que le financement de l'éducation est fondamental si nous voulons parvenir à une éducation de qualité, si nous

voulons résoudre le problème des enseignantes et enseignants et, plus généralement, si nous voulons résoudre la crise de l'éducation qui affecte actuellement nos membres et l'offre générale d'éducation. »

Lucy Njura Barimbui a ajouté que, pour inverser cette tendance et parvenir à un enseignement public équitable, les syndicats de l'éducation doivent inciter les gouvernements à investir davantage dans l'éducation, à valoriser les enseignant-e-s et à investir dans les enseignant-e-s.

Expliquant que cette campagne s'inspire des campagnes « Réponse mondiale à la privatisation et la commercialisation de/au sein de l'éducation » et « Uni-e-s pour l'éducation de qualité », elle a souligné le fait que les syndicats africains de l'éducation ont été très impliqués dans ces deux initiatives.

Njura Barimbui a également mentionné les trois domaines de la campagne « La force du public : ensemble on fait école ! » :

1. Intensifier le travail de l'IE Afrique dans la lutte contre la privatisation et la commercialisation de l'éducation, c'est-à-dire la campagne « Réponse mondiale ».
2. Lancer et développer la campagne « La force du public : ensemble on fait école ! ».
3. Renforcer le récit en faveur de l'enseignement public.

La coordonnatrice régionale de l'IE a poursuivi en indiquant que des recherches et des activités ont été lancées au Cameroun, au Malawi, au Rwanda et en Zambie ; que des activités nationales de suivi de « La force du public : ensemble on fait école !/Réponse mondiale » sont prévues au Kenya, au Liberia et en Ouganda ; et que les activités de plaidoyer se poursuivent au Ghana et au Nigeria.

Solidarité syndicale

Les membres du CRAIE ont adopté une résolution sur les coups d'état militaires en Afrique et une déclaration sur le tremblement de terre au Maroc.

Dans une résolution sur le respect des principes et des institutions démocratiques pendant et après les coups d'État, le CRAIE a réaffirmé que « les libertés et les droits fondamentaux de tous les individus doivent être respectés et que le droit à la liberté d'expression, de réunion et d'association doit être défendu à tout moment ».

Il appelle notamment les gouvernements africains à défendre la démocratie et à respecter la volonté du peuple exprimée lors d'élections libres, transparentes et crédibles. Il appelle à la protection de la démocratie, de l'État de droit et des droits et libertés de tou-te-s les citoyen-ne-s, y compris les éducateur-trice-s, les étudiant-e-s et les enfants. Il exhorte également l'Union africaine, les communautés économiques régionales et les gouvernements à respecter le droit d'apprendre et d'enseigner dans la sécurité et la paix, en veillant à ce que les enseignant-e-s jouissent de libertés fondamentales telles que la liberté universitaire et la liberté de créer et d'adhérer à des syndicats et de mener des négociations collectives.

Le CRAIE a aussi fait part de sa profonde préoccupation concernant les conséquences du [séisme qui s'est produit dans le Royaume du Maroc](#) le 8 septembre 2023 et qui a touché plus de 100.000 enfants, tué plus de 2.800 personnes, dont des éducateur-trice-s, des élèves et des membres de leur famille, et qui a causé des milliers de blessés et laissé des milliers de

personnes sans abri.

Dans une déclaration, le Comité a réaffirmé sa solidarité avec les syndicats marocains de l'éducation, les éducateur-trice-s, les élèves, les familles et les communautés touchées. Il a exprimé ses plus sincères condoléances à tou-te-s les éducateur-trice-s, élèves et familles qui ont perdu des êtres chers, et a appelé les autorités marocaines et les agences humanitaires à continuer à donner la priorité à l'éducation, aux éducateur-trice-s et aux élèves, notamment en leur fournissant des abris, de la nourriture, des vêtements et un soutien psychosocial.

Le Comité a également exprimé sa solidarité avec les éducateur-trice-s, les élèves et les communautés de Libye touchés par les inondations dévastatrices causées par la tempête Daniel le 12 septembre. Plus de 5.000 personnes sont présumées mortes et au moins 10.000 sont portées disparues après que de fortes pluies dans le nord-est du pays ont provoqué l'effondrement de deux barrages, provoquant un afflux d'eau dans des zones déjà inondées.

Préparation de la 10e Conférence régionale africaine de l'IE

Des membres de différentes organisations africaines affiliées à l'Internationale de l'Éducation se sont réunis pour préparer la 10e Conférence régionale africaine de l'IE, qui se tiendra du 19 au 24 novembre à Johannesburg, en Afrique du Sud. L'événement était présidé par la vice-présidente du CRAIE, Mariama Chipkaou. Au cours de la réunion, le CRAIE a adopté une Déclaration de la Conférence régionale africaine de l'IE en rapport avec le thème de la conférence : « Ensemble pour des systèmes éducatifs résilients en temps de crise ». Cette résolution sera partagée avec les organisations membres de l'IE avant la conférence et proposée pour adoption lors de l'événement.

Népal : les enseignant?e?s se mobilisent en masse pour dénoncer une loi sur l'éducation qui vise à restreindre leurs droits

L'Internationale de l'Éducation apporte son plein soutien aux milliers d'enseignant?e?s et membres de ses affiliés au Népal qui manifestent pour réclamer une profession enseignante respectée et valorisée face à une nouvelle loi qui cherche à restreindre leurs droits syndicaux.

Les organisations membres de l'IE au Népal, l'Association des enseignant?e?s du Népal (Nepal Teachers' Association), l'Association nationale des enseignant?e?s du Népal (Nepal National Teachers' Association) et le Syndicat des enseignant?e?s des écoles institutionnelles (Institutional Schools' Teachers' Union), se sont jointes à 12 autres organisations d'enseignant?e?s pour protester contre la nouvelle loi sur l'éducation.

Plus de 50.000 enseignant?e?s de toutes les régions du pays se sont rassemblé?e?s à Katmandou pour contester la nouvelle loi sur l'éducation, qui restreint considérablement les droits syndicaux des enseignant?e?s, rendant illégaux l'organisation, la protestation et la manifestation.

Les syndicats jugent cette loi draconienne et en contradiction directe avec la constitution du pays, qui garantit les droits syndicaux à tou?te?s les travailleur?euse?s.

« Nous soutenons pleinement nos collègues au Népal qui sont mobilisés pour défendre une éducation de qualité pour leurs élèves et qui défendent le droit des travailleuses et travailleurs de l'éducation à s'organiser d'une voix collective. Leur voix doit être entendue ! Nous exhortons les autorités gouvernementales, au Népal et dans le monde entier, à investir dans l'enseignement public, un droit humain fondamental et un bien public, et à investir davantage dans les enseignantes et enseignants, qui constituent le facteur le plus important pour parvenir à une éducation de qualité », a déclaré David Edwards, secrétaire général de l'Internationale de l'Éducation. « Il s'agit notamment de veiller à ce que les enseignantes et enseignants soient rémunérés, respectés et valorisés en tant que professionnels, et à ce que leurs compétences et leur expérience soient prises en compte lors de l'élaboration des politiques d'éducation. »

La loi prévoit en outre la décentralisation de la nomination des enseignant·e·s vers les gouvernements locaux. Les syndicats affirment qu'une telle mesure détruira la qualité de l'éducation et favorisera le népotisme, le clientélisme et le favoritisme dans le processus de nomination. Elle mettra aussi un terme à l'uniformité dans la qualité, les conditions de travail et les salaires des enseignant·e·s au Népal, ce qui à terme détruira l'unité nationale et la qualité de l'éducation.

Les syndicats demandent que la loi contienne des dispositions visant à mettre fin aux nominations temporaires et contractuelles des enseignant·e·s et à instaurer un système dans lequel tou·te·s les enseignant·e·s sont des enseignant·e·s permanent·e·s et agréé·e·s.

Les syndicats craignent également que tous les gouvernements locaux ne disposent pas de ressources suffisantes et finissent par résilier les contrats des enseignant·e·s. Parmi les autres questions soulevées par les syndicats figurent notamment l'accès à la sécurité sociale pour tou·te·s les enseignant·e·s, ainsi qu'un décompte raisonnable des années de service pour les promotions et la sécurité sociale.

Journée mondiale des enseignant·e·s 2023 : la pénurie croissante d'enseignant·e·s met en péril le droit à l'éducation

La Journée mondiale des enseignant·e·s a lieu le 5 octobre. Cette année, l'événement est marqué par une inquiétude grandissante concernant l'ampleur et l'impact de la pénurie d'enseignant·e·s dans le monde entier. Selon l'UNESCO, il faudrait 69 millions d'enseignant·e·s supplémentaires d'ici 2030 pour assurer une éducation de base universelle, mais les tendances actuelles montrent que ce déficit s'accroît et que de nombreux·euses enseignant·e·s quittent la profession. Une nouvelle étude de l'Internationale de l'Éducation et de ses partenaires indique les principaux facteurs de cette défection et les solutions pour inverser ce mouvement.

Surcharge de travail, manque de reconnaissance et rémunération insuffisante

Organisée par l'Internationale de l'Éducation, l'UNESCO, l'Organisation internationale du travail et l'UNICEF, l'édition 2023 de la Journée mondiale des enseignant·e·s met l'accent sur la pénurie

mondiale d'enseignant-e-s par le biais du thème Les enseignant-e-s dont nous avons besoin pour l'éducation que nous voulons : L'impératif mondial de lutter contre le manque d'enseignant-e-s.

« Aujourd'hui, les enseignantes et enseignants sont surchargés de travail, sous-payés et ne sont pas considérés à leur juste valeur. Ils sont par ailleurs de plus en plus nombreux à se voir contraints de quitter ce métier qu'ils aiment et dont le monde a besoin. Dans le même temps, moins de jeunes aspirent à devenir enseignant. On comprend aisément pourquoi. Les conditions de travail se sont détériorées, le salaire n'a pas suivi l'inflation, la charge de travail est montée en flèche et l'autonomie professionnelle a progressivement été remplacée par des contrôles et de la bureaucratie à n'en plus finir. Il est indispensable d'agir de toute urgence car le droit à une éducation de qualité est en jeu », a expliqué David Edwards, secrétaire général de l'Internationale de l'Éducation.

Le secrétaire général de l'IE prendra la parole à la cérémonie d'ouverture des célébrations de la Journée mondiale des enseignant-e-s qu'accueille l'UNESCO à Paris, le 5 octobre, à partir de 14h30 HAEC. [Cliquez ici pour vous inscrire](#) à l'événement et le suivre en ligne.

L'édition 2023 du Baromètre international de la santé et du bien-être du personnel de l'éducation apporte un éclairage supplémentaire sur les conditions qui poussent les enseignant-e-s à quitter la profession. Sur la base d'une enquête menée auprès de plus de 26 000 éducateur-trice-s (enseignant-e-s, chef-fe-s d'établissement et personnels de soutien) dans 11 pays et sur 4 continents, les résultats du Baromètre révèlent une augmentation inquiétante de la violence sur le lieu de travail, un soutien psychologique et médical insuffisant pour les éducateur-trice-s et des problèmes importants liés à l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée. Une grande majorité des éducateur-trice-s interrogé-e-s ont déclaré qu'il-elle-s n'avaient pas l'impression que leur profession était valorisée par la société dans son ensemble. Malgré ces difficultés, si c'était à refaire, la majorité des enseignant-e-s choisiraient à nouveau l'enseignement, car c'est le métier qui les passionnent et dont le monde a besoin.

L'édition 2023 du Baromètre international de la santé et du bien-être du personnel de l'éducation sera lancée le 10 octobre. [Cliquez ici pour vous inscrire](#) au lancement de l'événement en ligne, le 10 octobre, à partir de 14h00 HAEC.

Les enseignant-e-s appellent aux gouvernements « La force du public : ensemble on fait école ! »

Les enseignant-e-s se mobilisent partout pour le changement à travers l'Internationale de l'Éducation et sa campagne mondiale [La force du public : Ensemble on fait école !](#) La campagne souligne l'urgence pour les gouvernements de financer pleinement les systèmes d'éducation publique et d'investir dans la profession enseignante afin de mettre fin à la pénurie d'enseignant-e-s et de garantir le droit de chaque élève à bénéficier d'un-e enseignant-e qualifié-e et soutenu-e ainsi que d'un environnement d'apprentissage de qualité.

L'appel a été relayé au plus haut niveau international. En 2022, dans le cadre du Sommet sur la transformation de l'Éducation, le Secrétaire général des Nations Unies a attiré l'attention du monde sur le manque cruel d'enseignant-e-s et le grave danger que cela représente. Le [Groupe de haut niveau des Nations Unies sur la profession enseignante](#) a été créé pour gérer cette crise et pour proposer des recommandations claires à mettre en œuvre par les gouvernements.

« Pour compenser le manque croissant d'enseignantes et enseignants, il est impératif de financer l'enseignement public, d'investir dans les enseignantes et enseignants, de garantir leurs droits du travail et de veiller à ce qu'ils bénéficient de bonnes conditions de travail. Investir dans l'éducation n'est pas seulement une question de financement, il s'agit aussi de respecter et de valoriser l'expertise pédagogique et d'impliquer les enseignantes et enseignants dans les processus décisionnels », a souligné Susan Hopgood, présidente de l'Internationale de l'Éducation et membre du Groupe de haut niveau des Nations Unies sur la profession enseignante.

Le Groupe de haut niveau des Nations unies sur la profession enseignante a rédigé plus de 50 recommandations que les gouvernements doivent mettre en œuvre afin de remédier à la pénurie d'enseignant-e-s et de garantir le droit à une éducation de qualité pour toutes et tous.

L'Afrique rend hommage à ses enseignant·e·s, principaux agents de transformation de l'éducation et du continent

Plusieurs événements ont été organisés dans différentes régions d'Afrique à l'occasion de la Journée mondiale des enseignant-e-s (JME), le 5 octobre, en reconnaissance du rôle crucial des enseignant-e-s, qui offrent à la jeunesse du continent une éducation de qualité et un avenir pacifique et durable. Les gouvernements africains doivent investir dans les enseignant-e-s, les motiver et les soutenir.

Lors de la commémoration régionale/africaine de la JME à Abidjan, en Côte d'Ivoire, organisée conjointement avec l'UNESCO, l'Union africaine (UA) et l'UNICEF, Dennis Sinyolo, directeur du Bureau régional africain de l'Internationale de l'Éducation (IERAF), a déclaré que « les salaires peu élevés et les mauvaises conditions de travail ont porté atteinte à la dignité de l'enseignant africain. Nous saluons les recommandations du Groupe de haut niveau des Nations Unies sur la profession enseignante appelant les gouvernements à remédier à la pénurie mondiale d'enseignantes et enseignants et à restaurer la dignité de la profession par le biais d'un financement à long terme pour des enseignantes et enseignants bien qualifiés et bien soutenus ».

Le plan en cinq points de l'IERAF pour revitaliser la profession enseignante en Afrique
Il a ensuite proposé un plan en cinq points pour revitaliser la profession enseignante en Afrique, appelant les gouvernements africains à :

1. Former et recruter suffisamment d'enseignant-e-s qualifié-e-s. Tous les élèves ont droit à un-e enseignant-e hautement qualifié-e, compétent-e, soutenu-e et motivé-e.
2. Faire confiance aux enseignant-e-s et les respecter en leur accordant l'autonomie professionnelle et la liberté nécessaire pour enseigner de manière créative, collaborer et mener des recherches.
3. Faire de l'enseignement une profession attrayante et non un choix par défaut, en garantissant des salaires et des conditions de travail décentes.
4. Impliquer les enseignant-e-s dans un véritable dialogue social et politique institutionnalisé par l'intermédiaire de leurs syndicats.
5. Investir dans l'éducation et les enseignant-e-s en respectant les critères de financement de l'éducation convenus au niveau international, à savoir allouer au moins 20 % du budget national ou au moins 6 % du produit intérieur brut à l'éducation.

Soulignant que, par le biais de la campagne en cours, [La force du public : ensemble on fait école !](#), l'IE continuera à faire pression sur les gouvernements africains pour qu'ils fournissent un enseignement public de qualité pour toutes et tous, Sinyolo a réaffirmé ce qui suit : « Une éducation de qualité est dispensée par des enseignantes et enseignants hautement qualifiés, compétents, fiables, appréciés, soutenus et motivés. »

Cérémonie de remise du Prix continental de l'enseignant-e de l'Union africaine

[Huit enseignant-e-s](#) originaires du Ghana, du Kenya, du Malawi, de Mauritanie, de Maurice, du Maroc, du Nigeria et d'Afrique du Sud ont été récompensé-e-s lors de la cérémonie de remise du Prix continental de l'enseignant-e de l'Union africaine et du webinaire sur la profession enseignante.

Monica Idinoba (UA), au nom du Prof. Mohammed Belhocine, commissaire de l'UA en charge de l'éducation, la science, la technologie et l'innovation (ESTI), a commencé son discours de bienvenue en rappelant que « la transformation de l'éducation commence par les enseignants » et que « chaque profession se développe grâce à la profession d'enseignant ».

La formation des enseignants, a-t-elle déclaré, est une priorité essentielle de la Stratégie d'éducation continentale pour l'Afrique (CESA) 2016-2025.

Elle a ajouté que si l'Afrique a fait des progrès significatifs en matière d'accès à l'éducation, il y a encore de grandes disparités au sein des pays africains et entre eux : « Si rien n'est fait pour transformer l'éducation, les objectifs fixés par la CESA, l'Agenda 2063 de l'UA : l'Afrique que nous voulons, et les objectifs de développement durable des Nations Unies ne seront pas atteints, ce qui aura un impact à long terme sur l'apprentissage des enfants et sur différents aspects du développement humain sur le continent. »

Pour l'ambassadeur de l'Union européenne (UE) en Éthiopie, Roland Kobia, lui-même ancien enseignant, « les enseignantes et enseignants sont au cœur des systèmes éducatifs » et « le COVID a montré à quel point les systèmes éducatifs sont résilients et adaptables ».

Il a ajouté que lors du renouvellement de leur partenariat, l'UE et l'UA ont réaffirmé que l'éducation était une priorité commune.

« L'empreinte que les enseignantes et enseignants laissent dans l'esprit des enfants n'a pas de prix, elle a un impact durable sur leur vie », a-t-il conclu.

Le directeur de l'Institut International de l'UNESCO pour le renforcement des capacités en Afrique (IIRCA), Quentin Wodon, a également souligné que son organisation a publié, le 5 octobre, un [guide régional de formation](#) visant à renforcer la santé mentale et le soutien psychosocial (MHPSS) des enseignant-e-s en formation et en poste en Afrique.

Le guide de formation, a-t-il dit, montre que l'épidémie de COVID-19 a eu un impact négatif sur les enseignant-e-s, les formateur-trice-s d'enseignant-e-s et les apprenant-e-s, ainsi que sur l'ensemble du système éducatif, et que les problèmes psychologiques tels que la dépression, l'anxiété, la frustration et le stress se sont aggravés.

« En tant qu'institut dont la mission est de donner aux enseignants les moyens de permettre à tous les apprenants de s'épanouir, notre détermination à renforcer la santé mentale et le bien-être psychosocial des enseignantes et enseignants sur le continent africain demeure entière. Les enseignantes et enseignants se trouvent incontestablement au cœur de la réalisation d'une éducation de qualité ; par conséquent, leur bien-être est essentiel pour améliorer les résultats de l'apprentissage », a-t-il convenu.

Inde : la campagne Yatra pour de meilleures conditions pour le personnel enseignant connaît son point d'orgue lors de la Journée mondiale des enseignant·e·s

« Nous sommes inspirés par la Yatra que vous avez menée et par votre engagement pour l'avenir des enseignantes et enseignants et de l'éducation en Inde. » Le 5 octobre, lors de la Journée mondiale des enseignant·e·s, la présidente de l'Internationale de l'Éducation (IE), Susan Hopgood, s'est adressée aux [syndicalistes de l'éducation indien-ne-s à Delhi alors qu'ils-elles concluaient avec succès leur campagne 'Bharat Yatra' menée pendant un mois](#) pour exiger le rétablissement des droits à la pension pour tou-te-s les enseignant·e·s et fonctionnaires du gouvernement.

Alors qu'elle s'adressait à l'assemblée, Susan Hopgood a rendu [hommage au président de la Fédération indienne des enseignant·e·s du primaire \(All India Primary Teachers' Federation, AIPTF\), Ram Pal Singh Ji](#), récemment décédé, pour avoir « consacré sa vie à la défense des droits des enseignantes et enseignants et à la lutte pour une éducation de qualité pour toutes et tous ».

« Alors que nous sommes réunis ici aujourd'hui, rappelons-nous l'importance de la Journée mondiale des enseignantes et enseignants. Une journée qui nous appelle à reconnaître et honorer l'engagement de nos enseignantes et enseignants. Mais nous devons également reconnaître les défis auxquels nous faisons face. », a-t-elle ajouté. « J'ai le privilège de rendre visite à nos confrères et nos consœurs des organisations membres à travers le monde, et je peux vous dire que nous faisons toutes et tous face aux mêmes défis : le sous-financement de l'éducation, la privatisation croissante, l'érosion des droits professionnels et de l'autonomie des enseignantes et enseignants, la précarisation croissante de la profession ainsi que les questions vitales concernant l'équité des salaires, des pensions et de la sécurité sociale. »

Les syndicalistes de l'éducation participant à la Yatra menée par l'AIPTF ont traversé 11 États, organisé plus de 150 réunions, rencontré plus de 200.000 personnes et parcouru 8.278 km. « Cette campagne a permis de sensibiliser les membres des syndicats. Partout où je me suis rendue, la Yatra était célébrée comme une fête de famille. Cela ne fait pas l'ombre d'un doute, cette Yatra apportera des changements parmi les enseignantes et enseignants et les syndicats du futur », a déclaré Seema Mathur, la secrétaire du Réseau national des femmes de l'AIPTF.

« Nous sommes inspirés par la Yatra que vous avez menée et par votre engagement pour l'avenir des enseignantes et enseignants et de l'éducation en Inde », a souligné Susan Hopgood en s'adressant aux participant·e·s. « Vous avez parcouru des milliers de kilomètres pour être parmi nous aujourd'hui. Vous avez rencontré des dirigeantes et dirigeants locaux, des représentantes et représentants du gouvernement, des écoles et des quartiers. Du petit matin

jusqu'à tard dans la nuit, dans des petits villages et des grandes villes, vous avez porté la voix des enseignantes et enseignants à travers l'Inde. Nous sommes ici pour vous soutenir dans votre lutte pour vos pensions et le respect que vous avez gagné en consacrant vos vies à l'éducation. Nous sommes toutes et tous avec vous dans votre lutte pour la défense des enseignantes et enseignants contractuels et la demande de contrats permanents et de revenus stables. »

La campagne 'La force du public : ensemble on fait école !'

Susan Hopgood a souligné le lien entre la Yatra et la campagne « [La force du public : Ensemble on fait école !](#) » de l'Internationale de l'Éducation, décrivant cette dernière comme « un appel mondial à répondre au besoin urgent de financement public dans le secteur de l'éducation ».

Elle a également rappelé que « une éducation de qualité exige un financement intégral des systèmes d'enseignement publics et de la profession enseignante. Nous devons agir ensemble, nous assurer que chaque enfant, peu importe son milieu d'origine, ait accès à une éducation de qualité. »

La Yatra, une inspiration pour le mouvement éducatif mondial

Susan Hopgood a conclu : « À l'occasion de la Journée mondiale des enseignantes et enseignants, rappelons-nous que notre force réside dans l'unité. Nos voix, lorsqu'elles s'élèvent ensemble, peuvent apporter le changement que nous désirons tant. Il ne s'agit pas seulement de célébrer une journée, il s'agit de travailler collectivement chaque jour pour garantir un avenir meilleur et plus inclusif pour toutes et tous. »

Mongolie : la Fédération des syndicats mongols de l'Éducation et de la Science demande des investissements dans l'éducation et les enseignant·e·s

La revendication de la Fédération des syndicats mongols de l'Éducation et de la Science (FMESU, acronyme anglophone) est claire : il faut investir dans les enseignant·e·s et dans l'éducation.

Les 13 et 14 octobre, le Bureau régional Asie-Pacifique de l'Internationale de l'Éducation (IEAP) a organisé des réunions avec les responsables de la FMESU afin d'explorer les moyens de mieux soutenir le syndicat dans ses efforts pour améliorer les salaires et les conditions de travail de tou·te·s les travailleur·euse·s de l'éducation.

Ces efforts de campagne se poursuivent dans le contexte d'une pénurie croissante d'enseignant·e·s dans le pays. Avec un effectif de 38.000 enseignant·e·s, la Mongolie compte actuellement environ 3.000 postes vacants.

Soulignant que la pénurie d'enseignant·e·s est alimentée par des salaires non compétitifs et des conditions de travail peu attrayantes, la FMESU demande une augmentation salariale de 50% sur trois ans, de 2024 à 2026, et de poursuivre l'amélioration des conditions de travail, telles que l'amélioration des congés et du logement des enseignant·e·s, des points qui sont garantis et intégrés dans la nouvelle loi sur l'éducation de juillet 2023. Le gouvernement ne propose qu'une augmentation de 10% des salaires en 2024.

La FMESU sait qu'elle a un combat à mener et que le résultat de sa campagne sera proportionnel à sa force sur le terrain, car « les hommes et femmes politiques prennent conscience du nombre d'enseignantes et enseignants dans la rue ». Le plan stratégique 2024-26 du syndicat est donc très clair sur l'importance d'accroître la puissance syndicale et a fixé un objectif de croissance des effectifs de 11% par an au cours des trois prochaines années.

La réunion entre l'IE et la FMESU a eu lieu immédiatement après la réunion des 10 et 11 octobre du Comité régional Asie-Pacifique de l'IE, qui a décidé à l'unanimité de soutenir la campagne '[La force de public : ensemble on fait école !](#)' :

La pénurie mondiale d'enseignant-e-s n'a jamais été aussi importante qu'à l'heure actuelle.

Sur les 44 millions d'enseignant-e-s supplémentaires que l'UNESCO estime nécessaires pour atteindre l'objectif de l'enseignement primaire et secondaire universel, un nombre important est requis dans la région Asie-Pacifique pour que la promesse d'un enseignement public de qualité pour tou-te-s se réalise.

'La force de public : ensemble on fait école !' est un appel urgent et nécessaire aux gouvernements, ainsi qu'aux agences intergouvernementales et aux institutions financières internationales, pour qu'ils investissent dans les enseignant-e-s et dans l'enseignement public.

Le Comité régional Asie-Pacifique de l'IE est uni dans sa détermination à faire en sorte que chaque apprenant-e, où qu'il-elle vive, reçoive une éducation d'un-e enseignant-e qualifié-e, chaque jour, à chaque cours.

Nous nous engageons à nous organiser et à nous mobiliser aux niveaux local, national, régional et mondial pour demander aux gouvernements, aux organisations intergouvernementales et aux institutions financières internationales de rendre compte de leurs échecs politiques et d'exiger la mise en place des politiques nécessaires pour attirer et retenir les enseignant-e-s dont nous avons besoin.

Portugal : grève massive des enseignant-e-s pour réclamer le respect de leur profession et mettre fin au mépris du gouvernement à leur égard

À la suite d'un appel à l'action lancé par leurs syndicats, les enseignant-e-s et les personnels de soutien à l'éducation du Portugal ont entamé une grève le 6 octobre pour exhorter le gouvernement à engager le dialogue social avec leurs organisations représentatives, afin de reconnaître et valoriser leur profession.

Cette grève a été déclenchée par l' *Associação Sindical de Professores Licenciados (ASPL)*, la *Federação Nacional dos Professores (FENPROF)*, la *Federação Nacional da Educação (FNE)*, le *Pró-Ordem dos Professores (PRÓ-ORDEM)*, le *Sindicato dos Educadores e Professores Licenciados pelas Escolas Superiores de Educação e Universidades (SEPLEU)*, le *Sindicato Nacional dos Profissionais da Educação (SINAPE)*, le *Sindicato Nacional e Democrático dos Professores (SINDEP)*, le *Sindicato Independente de Professores e Educadores (SIPE)* et le *Sindicato Nacional dos Professores Licenciados pelos Politécnicos e Universidades (SPLIU)*.

Dans un communiqué de presse publié conjointement par les syndicats, on peut lire : « La communauté éducative n'accepte plus la façon dont elle est maltraitée par le Premier ministre

António Costa, le gouvernement en général et les ministres des Finances et de l'Éducation en particulier, ainsi que par la grande majorité du PS qui, à la veille de la Journée mondiale des enseignantes et enseignants, a décidé d'exprimer sa 'reconnaissance' à la profession enseignante en rejetant toutes les initiatives parlementaires visant à valoriser une profession qui, si elle ne l'est pas, perdra encore plus de professionnelles et professionnels et n'attirera plus les jeunes ».

Les syndicats de l'éducation ont mis en garde contre les conséquences de cette absence de reconnaissance des professionnel-le-s de l'éducation : « La pénurie de personnel enseignant qualifié ne fera que s'aggraver dans les écoles et aura un impact sur l'apprentissage des élèves. Raison pour laquelle le combat mené actuellement par les enseignantes et enseignants n'est pas uniquement le leur. Il est aussi celui de l'ensemble des citoyennes et citoyens du Portugal qui, dans leur grande majorité, soutiennent leurs revendications légitimes. »

Les syndicats soulignent encore : « Si nous constatons une véritable volonté de commencer à résoudre progressivement et par étapes les problèmes qui ne cessent de croître en raison de l'absence de solutions de la part des autorités, le ministère de l'Éducation pourra compter sur l'entière disponibilité de la profession enseignante et des organisations qui la représentent pour engager le dialogue et négocier ».

Toutefois, si le gouvernement continue d'ignorer la situation désastreuse du secteur de l'éducation public et les problèmes que connaissent les écoles et leurs effectifs, « le combat se poursuivra avec autant de force, si pas davantage, que celui mené l'année scolaire précédente. Il appartient au ministère de l'Éducation et au gouvernement de choisir. »

Les syndicats ont conclu en ces termes : « Les enseignantes et enseignants ne tolèrent pas le mépris et le manque de respect à leur égard et continueront à défendre leur profession en faveur de l'éducation de qualité et des écoles publiques ».

Journée mondiale des enseignant-e-s : une occasion de se mobiliser pour des conditions de travail décentes et un enseignement public de qualité

Dans son message adressé à l'occasion de la Journée mondiale des enseignant-e-s, le 5 octobre, le secrétaire général de la FENPROF, Mário Nogueira, a souligné : « Cette Journée mondiale des enseignantes et enseignants est observée également au Portugal, mais n'est en rien une célébration : elle est une protestation et l'expression de nos préoccupations ».

Il a également mentionné que des pénuries de personnel enseignant sont constatées dans bon nombre d'écoles « parce que les gouvernements successifs ont dévalorisé la profession et détérioré au fil des ans les conditions de travail. Beaucoup ont quitté la profession. »

En conclusion, Mário Nogueira a déclaré : « Lutter pour trouver des solutions aux problèmes est l'unique alternative pour éviter les abandons de la profession, risquant de mettre davantage en péril les écoles et les élèves. Les parents ont parfaitement conscience de cette situation, raison pour laquelle ils défendent la cause des enseignantes et enseignants et soutiennent leur combat. Un combat qui se poursuivra parce que nous revendiquons un enseignement de qualité et un avenir meilleur pour l'éducation. »

Les principaux responsables des syndicats de l'éducation de la région Asie-Pacifique demandent plus d'investissements dans les systèmes publics d'éducation et les personnels de l'éducation et appellent à l'égalité des genres et à des sociétés durables, démocratiques et pacifiques

Le Comité régional Asie-Pacifique de l'Internationale de l'Éducation (IEAP) a demandé des investissements plus importants dans l'enseignement public et les personnels de l'éducation, plus d'équité entre les genres au sein des syndicats, une action urgente contre le changement climatique et il a témoigné de sa solidarité avec les collègues de la région et du monde entier qui sont victimes de violations de leurs droits humains et syndicaux.

La réunion, qui s'est tenue en présentiel à Bangkok, en Thaïlande, les 10 et 11 octobre, a commencé par une minute de silence observée par les membres du Comité régional de l'IEAP pour honorer la mémoire de M. Ram Pal Singh, Vice-président du Comité, et de M. P. Ramanathan, ancien membre du Comité, récemment décédés. Les membres ont également présenté leurs condoléances à leurs familles.

Takimoto Tsukasa, président du Comité régional de l'IEAP, a rendu hommage à Messieurs Singh et Ramanathan, en les présentant comme « deux grands leaders de la région qui ont consacré leur vie à l'éducation, aux enseignantes et enseignants et aux syndicats », et a ajouté : « Ils ont inspiré d'innombrables enseignantes et enseignants, dont nous-mêmes, et leur action continuera à être une source d'inspiration pour chacune et chacun d'entre nous ».

La présidente de l'IE, Susan Hopgood, a réagi à leur disparition en déclarant : « Ils nous ont laissé à tous de si bons souvenirs. Ils ont lutté pour les droits des enseignantes et enseignants, des syndicats et de l'éducation des enfants. Le travail était toute la vie de Ram Pal. Je me souviens de lui comme d'un homme impressionnant qui a inspiré des milliers de membres. Rama était une personne très dévouée et il a toujours voulu que nous nous préoccupions des droits humains et des droits syndicaux. Tous deux nous manqueront énormément. »

« Il y a quelques mois, j'étais en Inde avec Ram Pal pour parler au Premier ministre Modi de l'impact négatif du régime de retraite gouvernemental », a rappelé le secrétaire général de l'IE, David Edwards, soulignant que Ram Pal était « imposant et persuasif ». À propos de M. Ramanathan, il a ajouté qu'il était « un ami qui encourageait le développement professionnel et les droits. Il voulait que nous fassions de la recherche. Je lui suis reconnaissant de son engagement et de ses conseils. Nous, à l'IE, continuerons à suivre leurs traces à tous deux. »

La vice-présidente du Comité et présidente fédérale du Syndicat australien de l'éducation, Correna Haythorpe, a également rappelé la contribution de Ram Pal Singh à la progression du nombre de femmes occupant des postes de direction au sein de son syndicat, la Fédération des enseignants du primaire de l'Inde (All India Primary Teachers Federation).

Préparation de la campagne de l'IE « La force du public : ensemble on fait école ! »

Dans son discours d'ouverture, le président Takimoto Tsukasa a souligné que les gouvernements devaient remédier à la pénurie d'enseignants en investissant davantage dans les enseignants et en valorisant la profession. Il a rappelé avec insistance que « les enseignantes et enseignants sont le fondement d'une éducation de qualité ».

En présentant la campagne de l'IE « [La force du public : ensemble on fait école !](#) », le secrétaire général de l'IE, David Edwards, a déclaré : « Cette campagne est le résultat du travail que nous avons réalisé. Elle fait suite à nos campagnes précédentes et garantit la continuité de notre travail. »

Le Comité régional de l'IEAP a ensuite adopté une résolution sur la campagne « La force du public : ensemble on fait école ! », témoignant de son unité et de sa détermination à faire en sorte que chaque apprenant·e, quel que soit son lieu de résidence, bénéficie d'un enseignement dispensé par un·e enseignant·e qualifié·e, tous les jours, pour chaque leçon.

La résolution se veut également un engagement à s'organiser et à se mobiliser aux niveaux local, national, régional et mondial pour obliger les gouvernements, les organisations intergouvernementales et les institutions financières internationales à rendre compte de leurs échecs politiques et elle demande la mise en place des cadres politiques nécessaires pour attirer et retenir les enseignant·e·s dont nous avons besoin.

Angelo Gavrielatos, représentant de la campagne de l'IE « La force du public : ensemble on fait école ! », a insisté sur la pénurie d'enseignant·e·s dans la région et a exhorté les organisations membres à sensibiliser leurs gouvernements respectifs à cette cause. Il s'est dit convaincu que « les avis et recommandations du panel de haut niveau des Nations Unies sur la profession enseignante concernant la pénurie d'enseignantes et enseignants nous offrent une opportunité de faire pression pour plus d'investissements dans l'éducation et dans les enseignantes et enseignants ».

Réactivation des réseaux de femmes sous-régionaux

Les membres du comité ont également décidé de soutenir les réseaux de femmes dans la région Asie-Pacifique « afin qu'ils soient plus inclusifs, accessibles et diversifiés », et qu'un « modèle de développement du leadership syndical entre consœurs serait mis en place, avec la participation de dirigeantes émergentes et expérimentées ».

Lors d'une réunion tenue la veille de la réunion du comité, le comité directeur du réseau des femmes a décidé de se réunir fréquemment et d'élaborer une stratégie quadriennale visant à renforcer les capacités des femmes dirigeantes, afin d'assurer l'efficacité du réseau et de contribuer au développement de l'esprit de leadership chez les femmes.

Il a également prévu la tenue des premières réunions des réseaux sous-régionaux pour définir leur objectif, leurs règles de base et leurs rôles. Les principales activités de ces réseaux sous-régionaux consisteraient à cartographier les processus et les idées actuels, et à proposer des idées sur le développement du leadership et le développement du leadership syndical entre consœurs.

« Le comité directeur du réseau des femmes a convenu de se réunir avant chaque réunion du comité régional. Nous voulons que davantage de femmes jouent un rôle actif dans la prise de décision au sein des syndicats. La multiplicité des langues est un défi, mais ne constituera pas un obstacle dans les structures sous-régionales », a expliqué Corrina Haythrope, vice-présidente du comité régional de l'IEAP.

Une action urgente pour l'éducation au changement climatique

Le Comité régional de l'IEAP a constaté le danger posé par le changement climatique dans la région et souligné la nécessité d'une éducation au changement climatique afin de donner aux générations futures les moyens de faire face aux défis qu'il soulève.

Le président du Comité régional de l'IEAP, Takimoto Tsukasa, a indiqué que « le changement climatique est lié à nos préoccupations en termes de justice climatique. L'éducation au développement durable est indispensable pour préparer les générations futures aux catastrophes climatiques et leur permettre d'adopter des pratiques durables. »

La présidente de l'IE, Susan Hopgood, a ensuite fait référence aux défis climatiques dans le Pacifique, en lançant un avertissement : « Les nations insulaires du Pacifique sont en voie de disparition. Kiribati achète des terres à Fidji. Nous allons tous être affectés. Nous voulons que les gouvernements admettent que l'éducation au changement climatique doit être la norme. Nous devons faire en sorte que les gouvernements agissent. »

Plus tôt cette année, les organisations membres de l'IE dans le Pacifique s'étaient retrouvées aux îles Fidji pour la [Conférence IE/COPE sur le climat](#) – la première du genre dans la région –, qui a examiné pourquoi les enseignants et leurs syndicats devraient se préoccuper du changement climatique. La conférence a conclu que les étudiants doivent se mobiliser sur cette problématique et qu'il est nécessaire d'inclure l'éducation au changement climatique dans les programmes d'enseignement. Le changement climatique affecte aussi le travail, les conditions de travail et l'avenir du travail. Une transition juste représente dès lors une question fondamentale pour les syndicats.

Des inquiétudes croissantes pour la paix, les droits humains, les droits syndicaux et la justice

Les membres du Comité ont également débattu du conflit israélo-palestinien et ont rédigé une déclaration demandant à toutes les parties « de cesser les hostilités et de veiller à ce que la population de Gaza puisse bénéficier d'une aide humanitaire ».

« La paix est très importante. En tant que syndicats, nous devons contribuer à construire des sociétés pacifiques pour que nos enfants aient un meilleur avenir. Nos responsabilités en matière de paix sont immenses. Une conférence sur la paix a été organisée entre les enseignants chinois, coréens et japonais, afin que nous puissions tous apprendre à préserver la paix », a rappelé le président du comité, M. Takamoto.

Il a ajouté que « des collègues du Syndicat des enseignants coréens, du Syndicat national des enseignants de Taïwan et du Syndicat des enseignants japonais se sont réunis pour protester contre le déversement par le gouvernement japonais d'eaux usées radioactives dans le Pacifique. Il s'agit d'une grave violation des droits des personnes qui utilisent ces eaux et dont l'impact environnemental est considérable. Nous sommes résolus à mettre fin à de telles pratiques. »

« Au Bahreïn, au Cambodge, en Iran, au Kurdistan, au Myanmar, aux Philippines et dans de trop nombreux autres pays, des enseignantes et enseignants sont les victimes de violations des droits humains. La démocratie est attaquée. Nous observons aussi un nombre croissant de catastrophes naturelles. Les enseignantes et enseignants ont besoin de soutien », a également affirmé le secrétaire général de l'IE, David Edwards.

Visite du nouveau bureau de l'IEAP

Les membres du Comité régional de l'IEAP ont également visité le nouveau bureau régional qui se trouvait précédemment en Malaisie, ont félicité le personnel du bureau de Kuala Lumpur pour le travail accompli au nom et pour le compte des organisations membres de l'IE dans la région Asie-Pacifique, et ont souhaité au personnel actuel du bureau de Bangkok un succès durable.

Ils ont également remercié les affiliés de l'IE en Malaisie – l'Association malaisienne pour l'éducation (MAE), le Syndicat national de la profession enseignante (NUTP) et le Syndicat des enseignant·e·s de Sarawak (STU) – pour le soutien et la coopération qu'ils ont apportés au bureau régional de l'IEAP à Kuala Lumpur, en Malaisie, depuis sa création en 1997.

Le directeur régional de l'IEAP, Anand Singh, a insisté sur ce point : « C'est le cœur lourd que nous quittons la Malaisie. Une coopération de longue date, un personnel de valeur et un soutien sincère de la part du NUTP, du MAE et de la STU ont beaucoup aidé le bureau régional de l'IEAP. Nous avons pourtant dû déménager en raison de nombreuses autres difficultés. Le bureau régional de l'IEAP est désormais installé à Bangkok et nous nous réjouissons de continuer à travailler pour tous les affiliés de l'IE dans la région à partir de ce bureau, en les aidant à renforcer leurs capacités et leur force. »

Réseau de recherche de l'IE : dialogues critiques sur la condition des enseignant·e·s et l'intelligence artificielle dans l'éducation

Les profondes implications de l'intelligence artificielle (IA) dans l'éducation et la condition des enseignant·e·s dans le monde étaient au premier plan des discussions lors de la 18e réunion annuelle du Réseau de recherche (ResNet) de l'Internationale de l'Éducation (IE). Organisé virtuellement le 19 octobre, l'événement a poursuivi la tradition de promotion de la solidarité mondiale et des stratégies fondées sur la recherche parmi les syndicalistes de l'éducation du monde entier.

Une perspective globale sur la condition et les droits des enseignant·e·s

La séance du matin comprenait une présentation de Mark Rahimi et Ben Arnold de l'Université Deakin, en Australie. Rahimi et Arnold se sont penchés sur les conclusions de la prochaine édition du rapport triennal de l'IE sur la condition des enseignant·e·s et de la profession enseignante à travers le monde, qui sera lancée lors du Congrès mondial de l'IE en juillet 2024.

Basé sur une enquête approfondie auprès des organisations membres de l'IE de toutes les régions, le rapport collecte des données sur divers aspects de la politique relative aux enseignant·e·s et sert de référence pour le travail de plaidoyer des syndicats. Il sert également de base au rapport de l'IE au Comité conjoint Organisation internationale du Travail-UNESCO d'expert·e·s sur l'application des Recommandations concernant le personnel enseignant (CEART).

Les résultats de l'enquête de 2023 mettent en lumière plusieurs domaines critiques affectant les enseignant·e·s du monde entier.

- **Pénurie d'enseignant-e-s** : l'une des principales conclusions est la grave pénurie d'enseignant-e-s à tous les niveaux d'éducation à l'échelle mondiale. Cette carence est plus prononcée dans les secteurs de l'éducation spécialisée, suivis par l'enseignement secondaire, l'éducation de la petite enfance et l'enseignement primaire. La répartition géographique des données révèle des pénuries particulièrement aiguës en Afrique et en Europe, soulignant un défi universel qui transcende les frontières.
- **Facteurs sous-jacents** : l'enquête a exploré les raisons de ces pénuries, avec des salaires bas, des charges de travail excessives, une faible progression de carrière et une perception diminuée du statut professionnel qui sont devenues des griefs universels parmi les éducateur-trice-s. Ces facteurs variaient en intensité selon les régions, ce qui laisse entrevoir la nécessité de solutions spécifiques à chaque région. Les déficiences en matière de progression de carrière étaient particulièrement marquées dans les contextes de l'Europe, de l'Amérique du Nord, des Caraïbes et de l'Asie-Pacifique. En revanche, l'Amérique latine a souligné la charge de travail et l'Afrique a souligné la faible valorisation sociétale de la profession enseignante.
- **Perception de la réponse des autorités** : les réponses des participant-e-s à l'enquête ont brossé un tableau de l'apathie des autorités éducatives ou de stratégies inefficaces pour remédier à ces pénuries. Il existe un sentiment général d'insatisfaction parmi les éducateur-trice-s concernant les efforts – ou l'absence d'efforts – déployés par les autorités pour promouvoir l'enseignement en tant que carrière de haut niveau ou pour s'engager dans des stratégies significatives pour retenir les professionnel-le-s de l'enseignement. Ce sentiment était particulièrement fort en ce qui concerne le manque d'intérêt des autorités à écouter les organisations d'enseignant-e-s quant aux raisons pour lesquelles les enseignant-e-s quittent la profession.
- **Disparités entre les genres** : une dimension intéressante explorée par l'enquête était la nature hautement sexospécifique de la profession enseignante. Des questions ont été posées quant à savoir si cet aspect jouait un rôle dans les défis rencontrés, notamment en matière de rémunération et de statut professionnel. La discussion a fait allusion à un problème systémique plus profond qui devait être résolu au sein de l'écosystème éducatif.
- **La nécessité de solutions ciblées et éclairées** : la présentation de l'enquête s'est terminée par un appel à l'action pour l'élaboration de stratégies éclairées par les riches données de terrain fournies par les éducateur-trice-s eux-mêmes. Ces stratégies s'attaqueraient non seulement aux symptômes, tels que les pénuries, mais également aux problèmes systémiques sous-jacents auxquels le secteur éducatif fait face. La nécessité de politiques et d'initiatives nuancées et spécifiques au contexte était évidente, indiquant une voie à suivre définie par une action collaborative, éclairée et décisive.

Naviguer au sein de l'IA dans l'éducation

L'après-midi s'est concentrée sur la technologie, avec le Dr Wayne Holmes de l' *University College* de Londres, au Royaume-Uni, qui a présenté la nouvelle recherche commandée par l'IE : « [L'Intelligence artificielle et ses répercussions dans l'éducation](#) ». L'analyse complète de Holmes démystifie les idées fausses courantes sur l'IA, en soulignant que ces outils devraient compléter le travail des éducateur-trice-s, et non les remplacer. Le rapport préconise l'éthique by design (dès la conception) dans les outils d'IA, un concept mettant l'accent sur la transparence, la confidentialité, l'équité et l'action humaine.

En outre, le rapport propose les recommandations stratégiques suivantes pour intégrer l'IA dans les systèmes éducatifs de manière éthique et efficace :

- **Surveillance démocratique** : établir des réglementations complètes, garantissant le respect par l'IA des normes relatives aux droits humains et impliquer diverses parties prenantes dans les processus décisionnels.
- **Transparence dans l'IA** : mettre en œuvre des mécanismes qui rendent les opérations des systèmes d'IA compréhensibles pour les utilisateur·trice·s, favorisant ainsi la confiance et la responsabilité.
- **Protection des données** : appliquer des mesures robustes de confidentialité des données pour protéger les informations sensibles des enseignant·e·s et des étudiant·e·s.
- **Autonomie des enseignant·e·s** : garantir que l'IA soutient les stratégies pédagogiques des éducateur·trice·s, et ne les remplacent pas, en affirmant la discrétion professionnelle des enseignant·e·s.
- **Formation des éducateur·trice·s** : plaider en faveur de programmes de développement professionnel approfondis qui permettent aux éducateur·trice·s d'exploiter efficacement l'IA dans leurs pratiques d'enseignement.
- **Équité et inclusivité** : exiger l'équité dans les outils d'IA en éliminant les préjugés et en facilitant l'égalité d'accès pour tou·te·s les étudiant·e·s, y compris celles et ceux qui souffrent d'un handicap.
- **Évaluation continue** : adopter un suivi et une évaluation réguliers de l'impact éducatif de l'IA, en affinant son application pour de meilleurs résultats.
- **Collaboration mondiale** : encourager la coopération internationale pour partager des idées, des recherches et des pratiques efficaces concernant l'IA dans l'éducation.

La présentation a été suivie d'une discussion au cours de laquelle les membres de ResNet ont exploré les questions éthiques à l'intersection de l'IA et de l'éducation. Les membres de l'IE ont souligné la nécessité impérieuse de faire entendre la voix des éducateur·trice·s afin de guider l'intégration de l'IA dans les salles de classe, en garantissant l'alignement avec les valeurs et les objectifs éducatifs.

La discussion a abordé un large éventail de questions, depuis les préoccupations concernant la syndicalisation du secteur technologique jusqu'au rôle de l'IA dans la normalisation de l'éducation. Ces réflexions, issues d'horizons géographiques et professionnels divers, ont souligné la nécessité d'un front uni pour plaider en faveur de politiques éducatives qui respectent la profession enseignante et donnent la priorité au droit à l'éducation.

Note de plaidoyer sur les enseignant·e·s et les technologies

Au cours de la dernière partie de la réunion, Manos Antoninis, Directeur du Rapport mondial de suivi sur l'éducation (GEM), a fait une présentation importante sur les conclusions du Rapport GEM 2023 : « [Les technologies dans l'éducation - Qui est aux commandes ?](#) ». Antoninis a souligné la nécessité de technologies qui soient en résonance avec les fondements pédagogiques de l'éducation, mettant en garde contre les solutions qui ignorent le rôle des éducateur·trice·s. La présentation a souligné les pièges d'une approche universelle de l'EdTech, préconisant plutôt des technologies qui répondent aux besoins divers et dynamiques des éducateur·trice·s et des apprenant·e·s.

Le Rapport GEM et l'IE ont récemment publié une nouvelle [note de plaidoyer](#) (en anglais) sur les principales conclusions du Rapport GEM 2023, soulignant les défis et les opportunités nuancés présentés par les technologies dans l'éducation, et proposant également des recommandations concrètes aux enseignant·e·s et aux personnels de soutien à l'éducation, en mettant l'accent sur l'aspect humain lors de l'intégration des technologies.

La force du public! Aller de l'avant avec une détermination collective

La 18e réunion ResNet de l'IE s'est conclue sur une note de solidarité mondiale. Les participant·e·s ont réaffirmé l'engagement de l'Internationale de l'Éducation à tracer la voie à suivre avec une responsabilité collective, en plaidant pour des environnements éducatifs où la technologie rencontre la pédagogie éthique et où les progrès technologiques servent le droit fondamental à l'éducation.

La force du public ! Promouvoir l'enseignement post-secondaire, l'enseignement supérieur et la recherche pour le bien commun

La 12e Conférence internationale de l'Internationale de l'Éducation (IE) sur l'enseignement post-secondaire, l'enseignement supérieur et la recherche, co-organisée avec le Sindicato Nacional de Trabajadores de la Educación (SNTE), affilié à l'IE, se déroule à Mexico, capitale du Mexique, du 24 au 26 octobre.

La conférence permet aux organisations membres de l'enseignement post-secondaire, de l'enseignement supérieur et la recherche d'échanger leurs expériences, d'analyser les défis majeurs et les tendances émergentes ayant un impact sur le personnel du secteur et de discuter des façons d'y répondre.

Dans le contexte de la reprise post-pandémique, cette édition examine le paysage actuel du financement public de l'enseignement post-secondaire, l'enseignement supérieur et la recherche, ainsi que l'impact de la privatisation et de la commercialisation dans le secteur. Elle abordera les évolutions en cours et à venir ayant un impact spécifique sur les enseignant·e·s, les chercheur·euse·s et autres personnels de l'enseignement post-secondaire, l'enseignement supérieur et la recherche, et examine les obstacles empêchant le personnel et les communautés du secteur de remplir pleinement leur mission publique.

Se déroulant sur trois jours complets, la conférence permet aux participant·e·s, à travers un mélange de séances plénières et de discussions de groupe, d'échanger sur les stratégies à mettre en œuvre pour répondre à ces défis grâce à l'action collective des syndicats, y compris dans le cadre de la campagne de l'IE « [La force du public : ensemble on fait école !](#) ».

[Regardez l'évènement en direct!](#)

Ouverture

La force du public ! Promouvoir l'enseignement post-secondaire, l'enseignement supérieur et la recherche pour le bien commun

Du 24 au 26 octobre, les organisations membres de l'Internationale de l'Éducation (IE) se sont réunies à Mexico pour la 12ème Conférence de l'IE sur l'enseignement post-secondaire,

l'enseignement supérieur et la recherche et ont adopté la déclaration suivante :

La force du public ! Promouvoir l'enseignement post-secondaire, l'enseignement supérieur et la recherche pour le bien commun

Le paysage de l'enseignement post-secondaire, l'enseignement supérieur et la recherche est complexe, marqué par des spécificités nationales et divers modèles de financement. Chaque système présente des défis qui lui sont propres et de grandes disparités existent entre les systèmes, mais le sous-financement chronique, la progression de la privatisation, la précarité et l'aggravation des inégalités sont des préoccupations universelles. Répondre à ces défis et permettre un accès dans des conditions d'égalité à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire de qualité comme énoncé dans l'objectif de développement durable 4.3, nécessite une approche commune ancrée dans des principes fondamentaux, afin d'assurer que l'enseignement post-secondaire, l'enseignement supérieur et la recherche poursuivent leur véritable objectif : le bien commun.

Les principes que nous défendons :

■ **Un droit humain, la responsabilité de l'État :**

L'enseignement post-secondaire, l'enseignement supérieur et la recherche est un droit humain essentiel au développement des sociétés. Cela sert le bien collectif à travers la préservation et la promotion du savoir et de la culture. À ce titre, il est du devoir de l'État de garantir un financement public solide, qui permette à ces secteurs de remplir leur mission publique.

Pourtant, il est alarmant de constater que de nombreux pays n'allouent pas suffisamment de ressources publiques à l'enseignement post-secondaire, à l'enseignement supérieur et à la recherche. En outre, l'allocation des fonds est de plus en plus guidée par une approche étriquée, souvent axée sur les besoins du marché du travail. Certains pays réduisent le financement de certaines disciplines, notamment les lettres et les sciences humaines, sapant ainsi les finalités plus générales de l'éducation. Pour garantir le respect du principe d'un accès libre et universel à la connaissance, les gouvernements doivent assumer leurs responsabilités en matière de financement de l'enseignement post-secondaire, de l'enseignement supérieur et de la recherche et financer toutes les disciplines, reconnaissant les bénéfices sociétaux considérables du secteur, au-delà de la préparation au marché du travail.

■ **Le financement public pour combattre les inégalités :**

L'introduction et l'augmentation des frais de scolarité menacent gravement l'accès équitable à l'enseignement post-secondaire et à l'enseignement supérieur. Ces frais renforcent les barrières financières et se traduisent souvent par un endettement excessif des étudiantes et des étudiants, avec un impact disproportionné sur les femmes, les minorités, les communautés autochtones, les personnes en situation de handicap, migrantes, réfugiées ou déplacées, ainsi que les étudiantes et étudiants internationaux et les groupes économiquement marginalisés. Dans certains pays, l'aide financière aux étudiantes et aux étudiants devient de plus en plus sélective et difficile d'accès. Par ailleurs, le manque de fonds publics contraint de plus en plus les personnels d'enseignement et de recherche à assumer les coûts liés à la publication de leurs travaux, à l'accès au matériel de recherche et d'enseignement, et à la participation à des conférences académiques.

La tendance croissante à la privatisation et à la commercialisation, notamment à travers l'essor de l'industrie des technologies de l'éducation et des partenariats public-privé, qui menace la nature publique de l'éducation et de la recherche, ne fait qu'exacerber ces inégalités. Les gouvernements doivent s'employer activement à contrer les tendances à la privatisation et à la commercialisation dans ce secteur et veiller à ce que les fonds publics soient utilisés pour le bien public et non pour augmenter les profits d'entreprises. Une approche de l'enseignement post-secondaire, l'enseignement supérieur et la recherche fondée sur les droits humains passe par un financement public accru, alloué de manière équitable.

■ **Des conditions d'emploi et de travail de qualité :**

La qualité de l'enseignement post-secondaire, de l'enseignement supérieur et de la recherche dépend de conditions d'emploi et de travail décentes et de qualité pour tous les personnels du secteur. Celles-ci doivent être définies par la négociation collective. De nombreux pays sont confrontés à des pénuries de personnel, conduisant à des taux d'encadrement faibles, et les évolutions des modèles de financement dans le secteur favorisent la précarisation de l'emploi et l'externalisation de certaines fonctions. Le développement des technologies numériques et de l'Intelligence Artificielle menace un certain nombre d'emplois dans le secteur et pourrait entraîner des suppressions de postes.

La tendance aux financements externes et aux financements fondés sur les performances menace la qualité et l'étendue des activités d'éducation et de recherche, et porte atteinte à la liberté académique, aux droits et au statut des personnels enseignants et de recherche. Cela contribue également à la montée en flèche de la charge de travail, conduisant à l'épuisement professionnel, et à de faibles salaires. Tous ces facteurs poussent de nombreuses personnes à quitter la profession, ce qui ne fait qu'exacerber les défis auxquels le secteur est confronté, les femmes et les groupes en quête d'égalité étant touché-e-s de manière disproportionnée.

Pour assurer la qualité de l'enseignement post-secondaire, l'enseignement supérieur et la recherche, les gouvernements doivent garantir la sécurité de l'emploi - y compris la titularisation ou son équivalent fonctionnel -, le travail décent, la liberté académique, des opportunités de formation et de développement professionnel, la gouvernance collégiale et démocratique et l'autonomie institutionnelle. Les établissements d'enseignement post-secondaire, d'enseignement supérieur et de recherche doivent être exempts de toute discrimination. L'équité salariale ainsi que des mesures ciblées visant à soutenir et retenir les personnels des groupes en quête d'égalité sont essentielles pour garantir la diversité du personnel.

Conclusion :

Au cœur de ces principes réside une conviction profonde : un enseignement post-secondaire et supérieur ainsi qu'une recherche publics de qualité, accessibles à toutes et tous, requièrent un financement public durable. Le financement du secteur doit être prévisible, récurrent et inconditionnel. Des réformes fiscales progressives, un arrêt des politiques d'austérité et des initiatives d'allègement de la dette représentent des étapes clés. Encourager la coopération internationale et la décolonisation des systèmes d'enseignement post-secondaire, d'enseignement supérieur et de recherche, ainsi que garantir le libre accès aux ressources et au savoir sont essentiels.

Nous exhortons les gouvernements à reconnaître l'ampleur de ces défis et à y répondre de manière décisive. Il est essentiel qu'ils s'engagent à collaborer avec les syndicats du secteur à

travers le dialogue social et la négociation collective. C'est uniquement par le biais d'une telle collaboration nous pourrions véritablement garantir un avenir inclusif, durable, démocratique et pacifique pour l'ensemble de l'humanité.

Sénégal : unité et mobilisation syndicale en faveur du financement accru de l'enseignement public

« Un système éducatif basé sur des institutions publiques est la meilleure option pour le plein épanouissement du droit à l'éducation. C'est pourquoi l'État doit consolider l'éducation comme un véritable bien public, promouvoir une éducation porteuse d'émancipation individuelle et collective mais aussi de justice sociale. » Voici l'un des points saillants du rapport final de l'étude sur la privatisation et la marchandisation de l'éducation et de la formation au Sénégal commanditée et présentée par l'Union Syndicale pour une Éducation de Qualité (USEQ), qui regroupe les organisations membres de l'Internationale de l'Éducation (IE) dans ce pays.

L'USEQ réunit sous un même toit le Syndicat Autonome de l'Enseignement Supérieur (SAES), le Syndicat National de l'Enseignement Élémentaire (SNEEL-CNTS), le Syndicat des Enseignants Libres du Sénégal (SELS), le Syndicat des Professeurs du Sénégal (SYPROS), le Syndicat unitaire et démocratique des enseignants du Sénégal (SUDES) et le Union Démocratique des Enseignantes et des Enseignants du Sénégal (UDEN).

Cette étude diagnostique sur la privatisation de l'éducation au Sénégal, soutenue financièrement par la Fondation Friedrich Ebert et encadrée par le Bureau régional Afrique de l'IE, et menée par le cabinet EDUFORE spécialisé en éducation, formation et évaluation, s'est donné comme ambition de dresser un état des lieux de la privatisation de l'éducation pour une meilleure compréhension du phénomène, trouver les stratégies les plus adaptées pour lutter contre les multiples dérives souvent dénoncées par la communauté éducative, mais aussi disposer d'outils de plaidoyer efficace pour le développement du secteur public de l'éducation et de la formation.

Contexte

Elle a été commanditée par l'USEQ dans un contexte marqué par une demande croissante d'éducation dans un contexte de crise économique, et devant laquelle l'État du Sénégal a cédé davantage de place au secteur privé de l'éducation et de la formation par de fortes mesures de libéralisation. Et ce, en dépit des divers engagements internationaux et nationaux pris par cet État mettant l'accent sur le développement d'un enseignement public de qualité, inclusif et gratuit.

L'essor croissant de la privatisation de l'éducation est devenu inquiétant pour des défenseur-euse-s du droit à l'éducation pour toutes et tous, que sont, entre autres, les syndicats d'enseignant-e-s et des ONG en éducation.

Pour Abdourahmane Gueye, secrétaire général national de l'UDEN et coordinateur de l'USEQ, il est « possible d'atteindre les objectifs d'un financement public conséquent, endogène et durable de l'éducation et de la formation par l'expertise syndicale visant à construire les argumentaires les plus pertinents, la mobilisation syndicale soutenue, la sensibilisation de l'opinion nationale et le déploiement en direction des pouvoirs publics, d'une part, et d'un plaidoyer fort, intense et

soutenu, relayé par les plateformes revendicatives syndicales ».

Abdourahmane Gueye, coordinateur de l'USEQ

Insistant sur le fait qu'« il est du devoir régalien de l'État de veiller jalousement à ne pas perdre le contrôle sur le domaine le plus stratégique de l'avenir de la nation, à savoir l'éducation et la formation des citoyennes et citoyens », il a également fait observer qu'« il se développe actuellement dans le secteur privé d'enseignement plusieurs systèmes d'éducation forgés de l'extérieur, avec des missions, des conceptions et des visions différentes. Les écoles bilingues diverses – américaines, turques, iraniennes, moyen orientales, du Maghreb, entre autres – appartiennent à cette catégorie. »

Recommandations

C'est dans ce contexte que le rapport d'étude recommande, entre autres :

- Un système éducatif basé sur des institutions publiques, la meilleure option pour le plein épanouissement du droit à l'éducation. C'est pourquoi, l'État doit consolider l'éducation comme un véritable bien public, promouvoir une éducation porteuse d'émancipation individuelle et collective, mais aussi de justice sociale ;
- La lutte contre la privatisation abusive et la marchandisation, un défi majeur pour les acteur-trice-s et les défenseur-euse-s du droit à l'éducation pour tous et toutes, tout au long de la vie.

La force du public : ensemble on fait école !

Les résultats de cette recherche de l'USEQ sont en droite ligne avec les revendications portées par la campagne de l'IE, « [La force du public : ensemble on fait école !](#) ».

Celle-ci constitue un appel urgent aux gouvernements pour qu'ils investissent dans l'enseignement public, un droit humain fondamental et un bien public, et qu'ils investissent davantage dans les enseignant-e-s, le facteur le plus important pour parvenir à une éducation de qualité.

Partage des conclusions

L'USEQ a par ailleurs réalisé un fascicule centré sur les conclusions du rapport d'étude qui va servir à leurs activités de sensibilisation. Ces conclusions ont aussi été présentées à la presse du pays les 16 et 17 novembre. Puis, le 30 novembre, sera organisé un forum d'échanges sur l'étude avec les acteurs clés de l'éducation au Sénégal. Enfin, au courant du mois de décembre, des rencontres seront organisées avec les ministres en charge de l'Éducation et de la Formation, le ministre de l'Économie et des Finances, les commissions en charge de l'Éducation/Formation de l'Assemblée nationale sénégalaise, du Conseil économique social et environnemental, du Haut Conseil des Collectivités territoriales et du Haut Conseil du Dialogue social.

Titres

1. Afrique : les syndicats de l'enseignement bénéficient de la coopération au développement et de la solidarité Sud-Sud

Le *South African Democratic Teachers' Union* (SADTU) a entrepris une série d'activités de coopération au développement avec d'autres syndicats de l'enseignement affiliés à l'Internationale de l'Éducation dans les pays voisins. Il a particulièrement soutenu le *Zambia National Union of Teachers* dans ses efforts pour se remettre de l'impact néfaste de la pandémie de COVID-19 sur le secteur de l'éducation.

Dans les dernières informations sur la coopération au développement qu'il a communiquées, le SADTU donne un aperçu de plusieurs efforts de coopération dans lesquels il est impliqué pour faire preuve de solidarité, encourager le syndicalisme, promouvoir une adhésion syndicale non raciale et non genrée et plaider pour une éducation publique de qualité dans l'ensemble de la région de la Communauté sud-africaine de développement de l'Afrique australe (SADC).

« L'intérêt du SADTU pour le travail de coopération au développement repose sur le postulat qu'en tant que pays, et au sein du SADTU en particulier, nous sommes les véritables bénéficiaires de la solidarité », a souligné le secrétaire général du SADTU et vice-président de l'Internationale de l'Éducation pour l'Afrique, Mugwena Maluleke.

Dans la région de la SADC, a-t-il dit, le SADTU se concentre sur l'établissement de relations avec des organisations sœurs, à savoir le *Botswana Teachers' Union*, la *Lesotho Association of Teachers*, l' *Organizaçao Nacional dos Professores* du Mozambique, la *Swaziland National Association of Teachers*, le *Namibia National Teachers' Union*, le ZNUT de Zambie et la *Zimbabwe Teachers' Association*.

Maluleke a ajouté : « Conformément à notre coopération nationale, nous avons demandé à chaque province de travailler avec ces organisations en fonction de la proximité. L'objectif de notre coopération tourne principalement autour de l'éducation syndicale, de l'unité des enseignantes et enseignants et du renforcement des capacités. »

Il a rappelé que le SADTU s'est associé au ZNUT sur de nombreux projets depuis plus d'une décennie. « Nous l'avons fait grâce à notre accord tripartite entre le ZNUT, l'Union of Education Norway de Norvège et nous. L'accord étant arrivé à son terme, nous avons décidé d'évaluer l'impact de la coopération. »

C'est pourquoi le SADTU s'est rendu au siège du ZNUT en août pour faire le point sur la manière dont le syndicat zambien fait face aux conséquences de la COVID-19.

Les discussions ont porté sur les sujets suivants :

1. État de l'organisation. Le ZNUT a signalé une baisse drastique du nombre de ses membres entre 2019 et l'année en cours, une baisse qu'il attribue principalement au retrait des membres du ZNUT et à leur recrutement par des syndicats rivaux bénéficiant du soutien du gouvernement.
2. Stratégie de recrutement et de rétention. Le ZNUT a signalé que plus de 30.000 nouveaux-elles éducateur-trice-s avaient été engagé-e-s dans le secteur public, et que le ZNUT a l'intention de

lancer une campagne de recrutement. Le SADTU a suggéré que le ZNUT essaie d'organiser des événements sportifs et pour la jeunesse comme stratégie de recrutement de jeunes éducateur-trice-s.

3. Équité et égalité entre les genres. Le ZNUT a modifié sa constitution afin qu'elle tienne compte de l'égalité des genres, notamment en soutenant l'accès des femmes aux postes de direction des syndicats.
4. Formation syndicale/renforcement des capacités. Le ZNUT fait actuellement face à des défis financiers qui minent sa capacité à former de nouveaux-elles dirigeant-e-s ainsi qu'à développer la capacité de ses représentant-e-s dans les structures à sa base.
5. Syndicalisation et campagnes. Les dirigeant-e-s du ZNUT ont reconnu la nécessité d'utiliser la technologie numérique pour recruter et conserver des registres de leurs membres. Il a pour objectif d'augmenter le nombre de ses membres d'au moins 10.000, en les recrutant parmi les enseignant-e-s nouvellement engagé-e-s.
6. Finances. Le ZNUT traverse des difficultés financières en raison des emprunts contractés, ainsi que de la baisse du nombre de ses membres. La direction a salué la décision du SADTU d'annuler le remboursement du prêt alloué au ZNUT en 2018. Le syndicat zambien s'est engagé à travailler sur des mesures garantissant qu'il rende compte de tout l'argent qu'il reçoit et à adopter des politiques financières favorisant une situation financière saine.
7. Unité des enseignant-e-s en Zambie. La direction du ZNUT a déploré que les syndicats zambiens ne discutent plus de fusion ou d'unité entre eux et a expliqué que, alors que leur syndicat se concentre sur l'unité, d'autres syndicats continuent de se faire concurrence pour accroître leurs effectifs.
8. Administration du syndicat à travers les technologies de l'information et de la communication (TIC). Le ZNUT a enregistré une baisse de l'utilisation des TIC au sein du syndicat, ce qui, selon lui, est principalement dû au fait que le ZNUT ne peut pas se doter des dernières technologies pour des raisons financières.

Mugwena Maluleke a également promis que le SADTU « mobilisera des ressources et impliquera d'autres partenaires qui pourraient partager la même vision pour aider aux activités de recrutement et de renforcement des capacités. »

Rappelant que le SADTU a accepté de fournir au ZNUT des chemises portant un logo qu'il pourra utiliser pour recruter des membres, il a conclu que son syndicat continuerait de suivre les progrès et les développements du ZNUT.

2. L'Internationale de l'Éducation condamne l'attaque contre la démocratie au Brésil

L'Internationale de l'Éducation condamne l'attaque contre la démocratie brésilienne menée le 8 janvier par des foules violentes incitées par l'ancien président défait Jair Bolsonaro.

Bien que Lula da Silva soit le président démocratiquement élu du Brésil et qu'il soit reconnu par la communauté internationale comme le résultat d'un processus électoral équitable, les forces de droite continuent de nier le résultat des élections et d'inciter aux émeutes. Cela s'est traduit par une série d'attaques violentes contre les pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire du gouvernement brésilien, générant le chaos, des dommages aux infrastructures et des blessures aux journalistes et au

personnel de sécurité. Le président Lula a également condamné « l'incompétence, la mauvaise foi ou la malveillance » de certains éléments des forces de sécurité qui sont restés inactifs ou ont même encouragé les émeutiers.

En 2019, l'Internationale de l'Éducation a mis en garde contre les forces autoritaires qui gagnent du terrain et érodent les fondements mêmes des sociétés libres dans le monde, même dans des pays aux traditions démocratiques profondément ancrées. En tant qu'enseignant-e-s, nous croyons au rôle vital de l'éducation pour permettre aux jeunes de comprendre, d'embrasser et d'exercer les droits humains, et de devenir des participant-e-s actif-ive-s dans leurs communautés. L'éducation aux droits humains peut être une défense contre la montée de la violence, de la xénophobie, du racisme et de toutes les formes de discrimination.

David Edwards, secrétaire général de l'Internationale de l'Éducation, a déclaré : « Nous ne pouvons tolérer les attaques contre la démocratie, nous ne pouvons continuer à donner une tribune au fascisme, à la manipulation et aux mensonges. L'Amérique latine se souvient de l'époque sanglante des dictatures militaires et elle n'est pas disposée à faire marche arrière en ce qui concerne les droits des travailleuse-, et des travailleurs, elle n'est pas disposée à revenir à cette époque de douleur et de peur terribles, de milliers de vies perdues dont la perte est encore ressentie à ce jour. »

L'Internationale de l'Éducation dénonce les attaques antidémocratiques au Brésil et partout dans le monde. Elle appelle les autorités à identifier tous les auteurs matériels et intellectuels de ces violences et à les poursuivre dans toute la mesure de la loi.

La volonté du peuple doit être respectée.

Février

Points forts

1. Solidarité avec les collègues de Turquie et Syrie touchés par le tremblement de terre

Le 6 février, la Turquie et la Syrie ont été frappées par un tremblement de terre dévastateur d'une magnitude de 7,8 qui a fait des dizaines de milliers de morts et de blessés, dont des centaines d'enseignant-e-s, personnels de soutien, universitaires et autres travailleur-euse-s du secteur de l'éducation. L'Internationale de l'Éducation et ses affiliés se sont mobilisés pour soutenir les communautés affectées.

En lien avec

L'Internationale de l'Éducation solidaire des communautés dévastées par le séisme en Syrie et en Turquie

Alors que le bilan des victimes dépasse les 17.000 morts et plusieurs milliers de blessés après le séisme de magnitude 7,8 qui a frappé la Turquie et la Syrie le 6 février dernier, l'Internationale de l'Éducation lance un appel à l'action urgente demandant à ses organisations membres d'exprimer leur solidarité et leur soutien financier aux syndicats de l'éducation qui mènent actuellement des opérations de secours sur le terrain.

Selon les dernières estimations de l'Organisation mondiale de la santé, près de 23 millions de personnes pourraient être touchées par cette catastrophe.

Le secrétaire général de l'Internationale de l'Éducation, David Edwards, a déclaré : « Nous sommes en contact avec nos affiliés en Syrie et en Turquie, qui ont fait état d'une terrible catastrophe, d'innombrables pertes de vies humaines et de graves dommages occasionnés aux écoles et dans les quartiers touchés. Nous leur avons adressé nos condoléances et leur avons déclaré notre plus ferme engagement. Nous leur avons également assuré que l'Internationale de l'Éducation et ses membres se mobilisaient pour manifester leur solidarité, à l'heure où ils reconstruisent leurs vies, leurs écoles et leurs communautés. »

En Syrie, le syndicat affilié à l'Internationale de l'Éducation, l' *Union of Teachers in Northeast Syria* (UTNES), a signalé que bon nombre de bureaux syndicaux du nord et de l'est du pays étaient gravement endommagés, certains étant complètement détruits et actuellement hors d'état de fonctionnement, comme c'est le cas pour les bureaux des antennes syndicales à Alep, Shahba, Kobani, Manbij et Tabqa. Ces bâtiments doivent être reconstruits ou soutenus pour pouvoir fonctionner à nouveau (du mobilier et des équipements de base tels que des ordinateurs portables ou des imprimantes sont nécessaires).

L'UTNES a également signalé que 28 écoles avaient été détruites et qu'un grand nombre d'enseignant-e-s avaient perdu leurs foyers dans les régions d'Alep et d'Al-Shahba.

En Turquie, l'organisation membre de l'Internationale de l'Éducation, E?itim Sen, et la confédération syndicale nationale KESK ont mis sur pied une cellule de crise peu après les secousses destructrices et ont lancé une campagne d'aide pour les membres victimes de la catastrophe.

Les antennes syndicales d'E?itim Sen collectent le matériel nécessaire en cas de crises humanitaires (tentes, chauffages, articles d'hygiène et denrées alimentaires de base), pour les envoyer et les distribuer dans les zones touchées par le séisme.

Le Comité syndical européen de l'éducation (CSEE) et l'Internationale de l'Éducation ont également publié une déclaration de solidarité avec E?itim Sen, la confédération KESK et toutes les personnes touchées par la catastrophe.

L'Internationale de l'Éducation continuera à assurer la liaison et à soutenir ses affiliés qui reconstruisent leurs communautés.

Chypre déplore la perte d'une équipe de sport scolaire dans le séisme survenu en Turquie

Parmi les centaines de récits de décès et de tragédies rapportés dans le sillage du séisme qui a frappé la Turquie et la Syrie, la perte d'une équipe scolaire de volley-ball de Chypre du nord a suscité une émotion particulièrement vive au sein de la communauté éducative.

De magnitude 7,8, [le séisme qui a frappé la région frontalière entre la Turquie et la Syrie](#) le 6 février dernier a eu des conséquences dévastatrices. Des dizaines de milliers de personnes ont perdu la vie et davantage encore ont été blessées ; pour beaucoup d'autres, c'est leur maison, leur lieu de travail ou leur école qui ont été rayés de la carte. Les tremblements de terre ont également affecté des communautés en dehors de la Syrie et de la Turquie. Les syndicats de l'éducation de Chypre du Nord se sont fait l'écho du sort tragique des membres d'une équipe de sport scolaire – élèves, enseignant-e-s, entraîneurs et parents – disparus à Adiyaman, en Turquie.

Dans une lettre conjointe, le Syndicat du corps académique de l'Université de la Méditerranée orientale (DAÜ-SEN), le Syndicat turc des enseignant-e-s du secondaire de Chypre (KTOEOS) et le Syndicat turc des enseignant-e-s de Chypre (KTÖS) ont informé l'IE du décès tragique de 24 élèves chypriotes turcs des équipes scolaires de volley-ball féminine et masculine du Gazima?usa Turkish Maarif College de Famagouste, en Chypre du Nord. Ces enfants étaient âgés de 11 à 14 ans. Quatre enseignant-e-s, des membres du KTOEOS, deux entraîneurs et cinq parents qui supervisaient le groupe scolaire ont également perdu la vie dans le séisme.

Tous se trouvaient dans la ville d'Adiyaman où un tournoi de volley-ball était organisé. L'hôtel dans lequel séjournait le groupe s'est totalement effondré lors du tremblement de terre. Sur les 39 adultes et enfants concernés, une seule personne du corps enseignant et trois parents ont pu être sauvés.

Ces disparitions ont bouleversé l'ensemble des habitants de la petite ville côtière de Famagouste. Des milliers de personnes ont assisté aux funérailles des élèves, de leurs parents et de leurs enseignant-e-s. Mais c'est l'île tout entière, communautés turques et grecques réunies, qui porte le deuil des vies perdues dans cette tragédie.

Quatre personnes, dont le propriétaire de l'hôtel, ont été arrêtées dans le cadre des enquêtes entourant l'effondrement du bâtiment. Les premiers rapports ont révélé des éléments attestant de défauts de construction, de la piètre qualité des matériaux choisis et de la non-conformité aux normes de sécurité. Les syndicats de l'éducation se sont joints aux appels lancés pour que justice soit rendue.

D'autres équipes de volley-ball d'écoles chypriotes turques – les équipes masculines de l'école secondaire Canbulat Özgürlük et du lycée Namık Kemal, et une autre équipe féminine du Gazimaşa Turkish Maarif College – elles aussi présentes en Turquie pour participer au même tournoi, ont survécu.

Au total, 49 Chypriotes turcs ont perdu la vie en raison du séisme, qui a également emporté des enfants, des cousins et des membres de la famille de nombreux affiliés du DAÜ-SEN, du KTOEOS et du KTÖS. Des milliers d'étudiant-e-s fréquentant des établissements d'enseignement supérieur à Chypre étaient également présent-e-s dans les régions touchées par le séisme, pour passer leurs vacances de fin de semestre auprès de leurs familles.

Le rôle crucial de la solidarité

Dès les premières heures qui ont suivi la tragédie, les syndicats de l'éducation de Chypre du Nord ont lancé des campagnes d'aide aux victimes et déployé des efforts en vue d'assurer le retour au pays de leurs étudiant-e-s, leur apporter le soutien nécessaire pour soigner leurs blessures physiques et psychologiques et les aider à reprendre leur scolarité dans les meilleures conditions.

La solidarité internationale et la solidarité locale ont joué un rôle crucial dans la réponse à la catastrophe. Les organisations membres de l'Internationale de l'Éducation en Syrie (Syndicat des enseignant-e-s du nord-est de la Syrie) et en Turquie (Eğitim Sen) se sont mobilisées pour aider leurs membres et les communautés touchées. [L'Internationale de l'Éducation a lancé un appel à l'action urgente](#) demandant à l'ensemble de ses membres de contribuer au Fonds de solidarité de l'IE aux fins de soutenir nos organisations sœurs dans leurs efforts de relèvement et d'aide humanitaire.

Résolution du Bureau exécutif sur les tremblements de terre en Turquie et Syrie

Le 6 février, la Turquie et la Syrie ont été frappées par un tremblement de terre dévastateur d'une magnitude de 7,8 qui a fait des dizaines de milliers de morts et de blessés, dont des centaines d'enseignant-e-s, d'universitaires, de personnels de soutien et autres travailleur-euse-s du secteur de l'éducation. Des centaines d'écoles ont été détruites, ainsi que plusieurs bâtiments de syndicats de l'éducation dans les deux pays, et l'éducation de millions d'élèves a été gravement perturbée. Les personnes vivant dans les zones touchées luttent pour satisfaire leurs

besoins les plus élémentaires, tels que la nourriture, l'eau et l'hygiène de base. Les besoins en matière d'aide juridique, de soins médicaux et de soutien psychosocial se font cruellement sentir.

La solidarité internationale et la solidarité locale ont joué un rôle crucial pour faire face à cette tragédie. Les organisations membres de l'Internationale de l'Éducation en Syrie (le Syndicat des enseignant-e-s du nord-est de la Syrie) et en Turquie (*Eğitim Sen*) ont été présentes dès les premières heures de la crise pour aider leurs membres et les communautés touchées.

En réponse aux tremblements de terre, le gouvernement de Turquie a déclaré l'état d'urgence, mais malheureusement, il a également utilisé ces pouvoirs pour suspendre l'enseignement en présentiel dans les zones les plus touchées, allant ainsi à l'encontre des recommandations des enseignant-e-s et des syndicats de l'éducation. Il a également rendu obligatoire l'acheminement de toute aide humanitaire par l'intermédiaire d'une institution gouvernementale spéciale, ce qui entrave gravement les efforts des syndicats.

En Syrie, le tremblement de terre a eu un impact dévastateur dans une région déjà ravagée par la guerre. Cette situation a compliqué et retardé l'arrivée et la distribution de l'aide humanitaire. De plus, les infrastructures, les hôpitaux et les capacités des services de secours de la région ont été anéantis par 12 années de bombardements et de violences.

Le Bureau exécutif de l'Internationale de l'Éducation, réuni du 14 au 16 mars 2023 :

- Exprime ses plus sincères condoléances aux familles des victimes du tremblement de terre en Turquie et en Syrie et exprime sa solidarité avec les travailleur-euse-s et syndicalistes de l'éducation qui continuent à souffrir de ses conséquences ;
- Appelle à la solidarité internationale avec les peuples de Turquie et de Syrie afin de contribuer aux efforts de redressement ;
- Appelle les organisations membres de l'IE à exprimer leur solidarité avec nos organisations sœurs en Turquie et en Syrie et à continuer à les aider à surmonter la dévastation et dans leurs efforts de reconstruction.

Le Bureau exécutif exhorte en outre le gouvernement de Turquie à :

- Reconnaître et appuyer le rôle des services publics en tant que premiers intervenants, et travailler avec les syndicats de l'éducation et les autres syndicats des services publics dans le cadre de leur réponse à la catastrophe ;
- Garantir le droit à l'éducation de tous les enfants et étudiant-e-s en rouvrant les écoles et les universités sans délai et donner la priorité à l'éducation dans les efforts de redressement et de reconstruction ;
- S'engager dans un dialogue constructif avec les enseignant-e-s, les universitaires et tou-te-s les travailleur-euse-s de l'éducation par le biais de leurs organisations représentatives, et les consulter lors de la prise de décisions sur les questions relatives à l'éducation ;
- S'abstenir d'utiliser les "pouvoirs d'urgence" pour suspendre les droits à la liberté d'association, à la négociation collective et au rassemblement pacifique ;
- Assurer le paiement des salaires et des avantages sociaux des enseignant-e-s et des travailleur-euse-s de l'éducation ;

- Prendre les mesures nécessaires pour répondre aux besoins psychosociaux des élèves et des enseignant-e-s touchés par la catastrophe.

Le Bureau exécutif exhorte le gouvernement de Syrie à :

- Faciliter sans délai l'arrivée et la distribution de l'aide humanitaire dans les zones touchées.

Le Bureau exécutif réitère également son appel à la paix dans la région, étant donné qu'une crise humanitaire ne peut être pleinement résolue sans un règlement du conflit.

Turquie : la solidarité nationale vient soulager les éducateur·trice·s, les élèves et les populations affectées par le tremblement de terre

Dans le cadre d'une discussion avec l'Internationale de l'Éducation, Osman I?çi, du syndicat *E?itim Sen* de Turquie, a partagé l'expérience des éducateur·trice·s sur le terrain et mis l'accent sur l'importance de la solidarité internationale pour répondre au cataclysme.

Le 6 février dernier, la Turquie était touchée par un tremblement de terre dévastateur qui a fait des milliers de morts et de blessés, détruit des centaines d'écoles et interrompu l'éducation de millions d'élèves. L'Internationale de l'Éducation (IE) et ses membres dans le monde entier ont répondu à cette catastrophe en adressant des messages de solidarité et en lançant un Appel à l'action urgente, pour soutenir les organisations membres en Turquie et en Syrie.

« Lorsque cette immense tragédie a frappé, je me trouvais à Ankara. Il était six heures du matin quand j'ai reçu le premier appel d'un ami m'informant qu'un tremblement de terre avait eu lieu. J'étais en sécurité, mais ma famille vit dans la zone qui a été touchée et j'ai perdu 11 membres de ma famille dans la ville d'Adiyaman,? » a relaté I?çi.

Des bureaux d' *E?itim Sen* se trouvent dans les provinces affectées et « ? nous avons perdu des centaines de membres. Nous tentons encore de vérifier leurs noms et s'ils sont en vie, car des personnes ont été sauvées des ruines et du cataclysme. Nous essayons désormais de retrouver nos membres.? »

Une des premières actions du syndicat à la suite du tremblement de terre a été d'établir un comité de réponse avec des représentant-e-s de syndicats de tous les secteurs, en vue d'apporter une aide d'urgence et de préparer un plan de relèvement post-catastrophe. Le syndicat a également adressé une circulaire aux organisations internationales, dont l'IE, le Comité syndical européen de l'éducation (CSEE), et la Confédération syndicale internationale (CSI).

Les membres d' *E?itim Sen* sur le terrain ont immédiatement identifié des lieux sûrs où s'abriter et ont contribué à satisfaire les besoins élémentaires et humanitaires. Ils ont également surveillé les politiques d'éducation dans le pays et se sont opposés à l'interruption de l'éducation par le gouvernement, assurant que l'éducation constitue un besoin élémentaire et un service public essentiel. Le gouvernement a suspendu l'enseignement en présentiel dans les dix villes touchées. Toutefois, *E?itim Sen* est convaincu que cette réponse n'était pas appropriée, en particulier au vu de l'adoption par le ministère de l'Éducation nationale, de politiques impactant l'ensemble du pays, et du fait que cette décision n'ait fait l'objet d'aucune consultation préalable

ou implication des syndicats d'enseignants et des enseignant-e-s sur le terrain.

E?itim Sen plaide en faveur d'un dialogue avec les enseignant-e-s, avec le personnel administratif et de soutien, et avec les organisations de la société civile, car ils sont les plus à même de prendre des décisions relatives à l'éducation dans les zones affectées. Le syndicat œuvre également à fournir assistance et soutien à ses membres touché-e-s par le tremblement de terre, et a instauré un fonds de solidarité destiné à soutenir ses membres et l'ensemble de la communauté.

I?çi a expliqué qu'à la suite du tremblement, une circulaire avait été adressée à leurs collègues au niveau international, notamment à l'IE, au CSEE, à la CSI, ainsi qu'à la Confédération européenne des syndicats et autres confédérations internationales, telles que l'Internationale des services publics et la Fédération des ouvriers du transport.

Le deuxième jour, *E?itim Sen* a dépêché des collègues sur le terrain dans le but de recueillir des informations de première main: «?Nous avons demandé aux enseignant-e-s affilié-e-s d'observer ce qui se passait sur le terrain et de nous faire un retour sur la sécurité des écoles, la sécurité des élèves, ou la sécurité de nos collègues, ainsi que sur la situation au regard des services publics?».

Maintien du système éducatif

Lorsque le gouvernement a annoncé l'interruption de l'enseignement en présentiel dans les dix villes affectées, *E?itim Sen* était convaincu qu'«?il est inconcevable de mettre l'éducation à l'écart. L'éducation constitue un besoin élémentaire et un service public essentiel.»

Le syndicat s'inquiète du fait que ces mesures puissent reposer sur une motivation d'entraver toute dissidence ou protestation qui émanerait d'élèves ou d'enseignant-e-s, face à l'intensification des critiques à l'égard de la réponse gouvernementale. «?Le ministre de l'Éducation nationale a tenu une réunion à laquelle *E?itim Sen* a assisté. Nous avons fait directement part de nos inquiétudes au ministre. Hélas, il n'a accordé aucune considération à nos recommandations. Nous sommes également préoccupés par la déclaration du gouvernement décrétant l'état d'urgence, lequel restreint entre autres, les activités des organisations en réponse à la catastrophe.»

Des décisions gouvernementales prises à la va-vite, sans véritable consultation

Pour I?çi, « le gouvernement a pris de telles décisions du jour au lendemain, sans consultation avec les syndicats, avec les organisations de la société civile, avec les enseignant-e-s ou, sans aucune consultation préliminaire avec par exemple, des experts en matière d'éducation, ou de finance ou d'infrastructure ».

I?çi a insisté sur le fait que «?des options devraient exister et que l'ensemble de ces décisions devraient être prises par le biais d'un dialogue, car nous sommes les enseignant-e-s, nous sommes le personnel administratif, nous sommes les personnels de soutien. Nous savons mieux que quiconque ce qui se passe sur le terrain. C'est le seul moyen de procéder. »

Actions solidaires à venir

I?çi a expliqué qu'en plus de la réponse d'urgence immédiate, il est essentiel de s'attacher aussi au traumatisme des communautés ayant survécu et d'adopter une approche durable et globale en faveur de la reconstruction. Mettant l'accent sur la nécessité d'envisager une reconstruction du secteur de l'éducation de manière plus résiliente, I?çi a affirmé que «?nous pouvons apprendre de l'Internationale de l'Éducation ou du CSEE, compte tenu des expériences relevées dans d'autres pays. Nous pouvons apprendre de la communauté internationale pour savoir comment agir. Cela peut se faire grâce à la solidarité, car aucune institution publique n'est capable de partager des expériences et d'échanger des points de vue comme nous le faisons.?»

Et I?çi de conclure, «?Nous sommes dévoués à agir au mieux pour nos communautés, où que nous soyons, car nous appartenons à la même famille, la famille syndicale. Cette tragédie est bien trop sérieuse pour y répondre seul, en tant que syndicat. Cependant, le terme même de syndicat indique que nous sommes unis. Grâce aux efforts consentis par nos collègues du mouvement syndical international, notamment l'Internationale de l'Éducation et le CSEE, nous faisons l'expérience de la solidarité, celle qui constitue l'ADN du mouvement syndical.?»

Mission de solidarité de l'IE en Turquie : les éducateur·trice·s et les syndicalistes en première ligne

Une délégation de l'Internationale de l'Éducation (IE) s'est rendue dans la zone touchée par le tremblement de terre en Turquie, rencontrant des enseignant·e·s, des syndicalistes, des bénévoles et des dirigeant·e·s locaux·ales pour délivrer un message de solidarité et exprimer leurs condoléances pour les terribles pertes subies, mais aussi pour faire le point sur l'ampleur des destructions et sur les besoins sur le terrain, afin d'orienter la poursuite du travail de solidarité.

La mission de solidarité en soutien au membre de l'IE E?itim Sen et à la confédération syndicale KESK était dirigée par le secrétaire général de l'IE David Edwards, la vice-présidente de l'IE pour l'Europe Johanna Jaara Åstrand, et Maike Finnern, membre du Bureau exécutif de l'IE et présidente du syndicat GEW (Allemagne).

Du 1er au 3 avril, la délégation de l'IE s'est rendue à Ad?yaman, Gölba??, Pazarc?k, Antakya, Samanda? et Iskenderun, visitant les centres de coordination syndicale, les écoles et les camps où sont hébergées les personnes déplacées.

« Rien ne peut vous préparer à l'ampleur de cette destruction et de cette tragédie », a déclaré David Edwards. « Le sentiment de perte est immense, mais il y a aussi un invincible sentiment d'espoir avec tant de personnes courageuses et dévouées déterminées à reconstruire leurs communautés et à s'entraider pour traverser cette épreuve. »

« Ce que nous avons entendu, communauté après communauté, c'est que la réponse du gouvernement est arrivée beaucoup trop tard », a souligné David Edwards. « La mobilisation des éducatrices et éducateurs et des syndicalistes a été absolument remarquable. E?itim Sen et la KESK sont sur le terrain depuis le premier jour, apportant un soutien d'urgence à leurs membres et à leurs communautés. La crise est encore dans sa phase aiguë. Notre solidarité à travers le monde est essentielle en ce moment, pour un soulagement immédiat, et à l'avenir, lorsque

l'immense tâche de reconstruction doit commencer. »

« Accueillant la délégation, Osman I?çi, responsable international de la KESK, a remercié « l'Internationale de l'Éducation pour son soutien continu et sa solidarité depuis le premier jour. La solidarité est extrêmement importante dans ces conditions difficiles en Turquie et en Syrie et la présence de l'IE montre que la solidarité est bien plus qu'un mot. Votre présence signifie beaucoup pour nous et nous aide à surmonter ces défis. »

Réponse inadéquate du gouvernement face au pire tremblement de terre en 100 ans

Les deux puissants tremblements de terre qui ont frappé la région sud-est de la Turquie et le nord de la Syrie le 6 février 2023 ont laissé derrière eux une tragédie et une dévastation immenses. Selon les chiffres officiels, environ 50.000 personnes ont été tuées et des dizaines de millions ont été touchées, dont 1,7 million de réfugié-e-s syrien-ne-s. Les chiffres réels sont beaucoup plus élevés, selon les estimations des syndicats. Selon l'UNICEF, plus de 850.000 enfants ont été déplacés. Al Jazeera rapporte qu'en Turquie, les perturbations dans le secteur de l'éducation ont touché 4 millions d'enfants et 200.000 enseignant-e-s dans les zones concernées. 47.000 bâtiments ont été complètement détruits, y compris des écoles, et beaucoup d'autres ont été gravement endommagés.

De nombreux enseignant-e-s et dirigeant-e-s syndicaux-ales locaux-ales qui ont rencontré la délégation de l'IE ont indiqué que les opérations de recherche et de sauvetage avaient commencé cinq jours seulement après la catastrophe dans certaines régions. De nombreux décès auraient pu être évités. « Cette catastrophe naturelle est devenue une catastrophe d'origine humaine », a noté Ikram Atabay, secrétaire général d'E?itim Sen.

La réponse du gouvernement a été totalement inadéquate, laissant de nombreuses personnes sans soutien pour répondre aux besoins de base. Malgré le récit officiel selon lequel la situation est sous contrôle, des préoccupations majeures demeurent. La situation du logement est critique. Les récentes inondations ont détruit les tentes utilisées par les survivant-e-s pour s'abriter. Bien que les conteneurs soient mieux adaptés, très peu sont disponibles. Dans quelques mois, les températures très élevées typiques de l'été dans la région apporteront des défis supplémentaires pour fournir un abri sûr. De plus, l'accès limité aux installations sanitaires, à l'eau potable et aux soins de santé alimente les craintes d'épidémies, dans un contexte où les infrastructures sanitaires ont également été fortement impactées.

La réponse du gouvernement n'a pas non plus impliqué les parties prenantes et les communautés sur le terrain. Les affiliés de l'IE ont signalé l'absence de dialogue social qui permettrait une meilleure coordination et une réponse plus efficace à la crise. « Nous mettons tout en œuvre pour aider et soutenir nos membres et leurs communautés, mais nos ressources sont limitées. Il doit y avoir une meilleure coordination entre les autorités et les organisations de la société civile, y compris les syndicats. Jusqu'à présent, il a été extrêmement difficile d'engager des consultations sur la réponse à la crise », a souligné le secrétaire général d'E?itim Sen.

Cette dernière tragédie exacerbe encore les inégalités résultant de la pandémie de COVID-19, dans une région habitée par différents groupes minoritaires qui connaissent déjà une discrimination structurelle (majoritairement des minorités kurdes, aléviennes et chrétiennes).

Impact sur l'éducation et les communautés scolaires

Les communautés scolaires de la région ont été dévastées. La perte de milliers d'enseignant-e-s et d'étudiant-e-s a été déplorée, des écoles ont été détruites et de nombreuses personnes ont été contraintes de déménager. Pour celles et ceux qui restent, les défis sont immenses.

Alors que le gouvernement s'apprête à rouvrir les écoles, les éducateur-trice-s et les étudiant-e-s se sont dit-e-s préoccupé-e-s par le manque de transparence concernant la sécurité des bâtiments. Après de brèves inspections, les bâtiments endommagés ont été rapidement déclarés sûrs, mais les enseignant-e-s et les étudiant-e-s ont peur d'y entrer.

Ikram Atabay, secrétaire général d'E?itim Sen, a déclaré : « Notre syndicat est en faveur de l'éducation en personne. L'enseignement à distance présente un certain nombre de défis. Mais nous devons nous assurer que les étudiantes et étudiants et les enseignantes et enseignants disposent d'un environnement sûr et sain pour enseigner et apprendre. »

Les enseignant-e-s ne bénéficient pas non plus de logements avec leur famille. Dans de nombreux cas, le gouvernement propose des dortoirs séparés selon le sexe des personnes, ce qui signifie que les familles doivent vivre séparément.

Les préoccupations financières sont également au premier plan. Alors que de nombreux-euses enseignant-e-s ont perdu leur maison et leurs biens, il-elle-s n'ont reçu que leur salaire de base, sans les suppléments pour heures supplémentaires qui constituaient l'essentiel de leurs revenus. Il-elle-s ont maintenant moins d'argent pour subvenir aux besoins de leur famille alors qu'il-elle-s se trouvent dans une situation terrible.

Les éducateur-trice-s sont particulièrement inquiet-e-s de l'impact de la catastrophe sur leurs étudiant-e-s. Beaucoup ont déménagé ou ont abandonné l'école, tou-te-s ont subi un traumatisme ou un deuil. L'accès au soutien psychosocial est un besoin majeur à moyen et long terme pour les étudiant-e-s comme pour les enseignant-e-s.

Ignorant l'impact terrible du tremblement de terre sur les étudiant-e-s de la région, le gouvernement insiste pour ne rien modifier aux examens nationaux qui ont lieu à la fin de la 8e et de la 12e année et qui déterminent l'accès à un nombre limité de lycées prestigieux et de programmes de licence. Les examens se dérouleront comme d'habitude, plaçant les étudiant-e-s touché-e-s par le tremblement de terre face à un désavantage évident et injuste.

Les syndicats se mobilisent

La réponse et la mobilisation des organisations de la société civile ont été beaucoup plus efficaces, comblant les vides laissés par le gouvernement.

Dès le premier jour, le syndicat de l'enseignement E?itim Sen et la confédération syndicale KESK ont mobilisé des membres de tout le pays pour atteindre les communautés touchées et apporter un soutien vital.

Des collectes sont rassemblées dans le bureau de la branche d'E?itim Sen à Samanda?.

La KESK a mis en place des centres de coordination, regroupant toutes les sections locales sectorielles des 11 provinces touchées par le séisme. Les activités de soutien ont débuté le deuxième jour, les syndicalistes atteignant des centaines de villages et des milliers de familles dans la zone touchée. Des centres médicaux et des activités pour les enfants ont rapidement été mis à disposition.

Centre médical mis en place par la KESK à Antakya.

À Ad?yaman, en collaboration avec les autorités locales d'Izmir et un petit éditeur, des syndicalistes ont ouvert une bibliothèque avec des livres et des manuels pour enfants. Installée dans un conteneur, la bibliothèque offre un espace d'apprentissage sûr pour les enfants. Les syndicalistes espèrent trouver un moyen de créer plus de bibliothèques, mais les conteneurs et les livres sont rares.

Des membres du syndicat de différentes régions du pays se rendent dans les régions touchées et travaillent comme bénévoles quelques jours à la fois, à tour de rôle. De cette manière, des services de soutien sont mis à la disposition de celles et ceux qui en ont besoin.

Le dialogue social et la solidarité sont impératifs

La nécessité pour le gouvernement de travailler avec les syndicats et les communautés est aiguë. Les personnes présentes dans les zones les plus touchées sont les mieux placées pour éclairer la réponse du gouvernement et aider à diriger les ressources là où elles sont le plus urgemment attendues.

« Les enseignantes et enseignants sur le terrain savent mieux ce qu'il faut faire pour l'éducation. Les agentes et agents de santé sur le terrain savent mieux ce qu'il faut faire en matière de nutrition, de santé et d'assainissement. Ils et elles doivent faire partie du processus à travers le dialogue social entre le gouvernement et les syndicats », a souligné David Edwards, ajoutant que l'Internationale de l'Éducation « fera pression sur le gouvernement, nous dirons au monde ce qui se passe, et nous continuerons à renforcer la solidarité et à mobiliser le soutien nécessaire ».

Les organisations membres de l'IE ont fait preuve d'une grande générosité en contribuant au Fonds de solidarité de l'IE et sont encouragées à continuer à le faire afin de soutenir leurs collègues en Turquie et en Syrie dans leur réponse à la crise et leurs efforts massifs de reconstruction. Pour plus d'informations et pour contribuer au Fonds de solidarité de l'IE, veuillez contacter le Secrétariat de l'IE à l'adresse solidarity@ei-ie.org.

Turquie : la solidarité au cœur de l'ADN des syndicats

À la suite du tremblement de terre dévastateur et des fortes répliques qui ont frappé le sud de la Turquie et le nord de la Syrie le 6 février 2023, l'Internationale de l'Éducation (IE) a lancé un [appel à l'action urgente](#) afin de faire face aux conséquences de la catastrophe. Cette initiative a aussi pour objectif de soutenir E?itim Sen, affilié turc de l'IE, dans ses efforts pour aider les enseignant-e-s et les étudiant-e-s touché-e-s ainsi que le reste de la population.

Selon les dernières estimations, le bilan des victimes en Turquie s'élève à plus de 39.600 morts et quelque 264.000 habitations détruites. Par ailleurs, de nombreuses personnes sont encore portées disparues dans la pire catastrophe qu'ait vécue le pays au cours de ces dernières décennies. L'ampleur du cataclysme ne sera jamais connue dans toute son étendue, car la région touchée compte un grand nombre de réfugié-e-s non enregistré-e-s.

Dans les premières semaines qui ont suivi la tragédie, l'IE a soutenu l'action humanitaire en apportant une aide d'urgence immédiate aux membres du syndicat victimes du tremblement de terre, s'appuyant sur l'expérience de ses affiliés locaux dans la région. Dans un second temps, elle a également participé aux efforts de rétablissement, notamment en offrant moyens de subsistance, soutien psychologique et aide au relogement.

Le 22 février, à l'occasion d'une rencontre avec l'IE, Osman I?çi d'E?itim Sen a offert un premier bilan des pertes subies parmi les enseignant-e-s et les membres du syndicat.

[Le mouvement syndical mondial a fait preuve d'une solidarité remarquable](#), a-t-il rapporté, les membres du syndicat ayant notamment reçu une aide financière ainsi que d'autres formes de soutien. E?itim Sen a ainsi pu mettre en place un véritable filet de sécurité pour les populations dans le besoin et accueillir des personnes déplacées dans des structures. Dans les premières heures qui ont suivi la catastrophe, le syndicat a aussi fourni une aide d'urgence : denrées alimentaires, eau, couverture, tentes et conteneurs faisant office d'abri. Le soutien apporté par l'IE a joué un grand rôle pour répondre à ces besoins humanitaires les plus pressants. E?itim Sen a également organisé le relogement des familles qui ont perdu leur maison.

I?çi a également indiqué que le gouvernement avait fermé l'ensemble du système éducatif du pays pendant deux semaines, exposant ainsi tous les jeunes Turc-que-s à la tragédie en cours et à ses conséquences. À cet égard, E?itim Sen se dit préoccupé par la santé mentale des enfants en raison de ce qu'ils ont dû endurer.

Dans la région touchée, des centaines d'établissements scolaires ont par ailleurs été détruits, et les bureaux du syndicat devront également être reconstruits.

« L'IE est solidaire de ses membres touchés par cette catastrophe. Une première aide financière est déjà prévue. Nos pensées et nos condoléances vont aux familles de ceux et celles qui ont tragiquement perdu la vie, qui se remettent de leurs blessures, ou qui ont vu leur logement détruit », soulignait David Edwards, secrétaire général de l'IE, dans son appel à l'action urgente lancé le 9 février dernier.

L'IE a également fourni une aide financière directe à son nouveau membre dans le nord de la Syrie. Quatre antennes locales de ce syndicat ont été détruites et ses dirigeant-e-s évaluent actuellement les besoins immédiats de leurs membres.

L'IE invite donc les organisations membres à soutenir leurs organisations sœurs en Turquie et en Syrie en contribuant à son fonds de solidarité.

Türkiye : L'Internationale de l'Éducation demande l'arrêt immédiat des attaques contre le nord-est de la Syrie et l'Irak

L'Internationale de l'Éducation (IE) a appelé le gouvernement turc à mettre immédiatement fin aux frappes aériennes transfrontalières dans les zones sous contrôle kurde.

Dans sa lettre de protestation datée du 13 octobre et adressée au président turc Recep Tayyip Erdoğan, le secrétaire général de l'IE David Edwards a condamné les récentes actions militaires menées par Türkiye. Le *Kurdistan Teachers Union* et le *Union of Teachers in North and East Syria* sont, tous deux, des organisations membres de l'IE dans la région.

Selon l' *Union of Teachers in North and East Syria*, à ce jour, 26 civils de la région du nord-est de la Syrie ont été directement touchés, entraînant la perte de 11 vies, dont celles de deux jeunes élèves de l'école élémentaire, Nadia et Ali Ayyash, qui ont perdu la vie tragiquement suite au bombardement de la ville d'Ain Issa.

Dans la région autonome qui a pour nom officiel Administration Autonome du Nord et de l'Est de la Syrie, plus de 224 attaques ont touché de multiples villes, avec un impact profond sur les infrastructures civiles. Les attaques ont pris pour cible des services vitaux tels que l'approvisionnement en eau, les écoles et les hôpitaux. Quarante-huit écoles ont été mises hors service, laissant 8.458 élèves dans l'impossibilité de recevoir une éducation. Dans les zones montagneuses du Kurdistan irakien, les frappes militaires ont entraîné le déplacement d'un grand nombre de personnes civiles.

« Il s'agit d'une grave injustice et d'une violation flagrante du droit international », a souligné M. Edwards, ajoutant que « le droit humanitaire et les droits humains prévoient des protections pour les infrastructures civiles liées à l'éducation et à la santé en temps de conflit armé ou de violence. Ces protections s'appliquent tant aux attaques menées par des autorités gouvernementales qu'à celles menées par des acteurs non étatiques. La Quatrième Convention de Genève met l'accent sur la protection des personnes civiles, y compris les personnes présentes dans les établissements d'enseignement. La Cour pénale internationale prévoit des dispositions permettant de poursuivre des personnes pour crimes de guerre en cas d'attaque intentionnelle contre des biens civils, lesquels comprennent les établissements d'enseignement. »

L'IE s'inquiète également du risque de résurgence de Daech (État islamique) en raison de la détérioration de la situation sécuritaire, dans la mesure où ces attaques pourraient donner à Daech l'occasion de recruter de nouveaux membres et d'intensifier ses activités terroristes dans la région. Pour M. Edwards, « l'absence d'éducation et le désespoir ambiant créent des conditions propices à l'extrémisme, posant une menace significative pour la paix et la sécurité mondiales ».

Dans sa lettre adressée au président turc, M. Edwards a ajouté : « Nous croyons en l'engagement de votre pays en faveur des droits humains, de la paix et de l'éducation, et vous demandons par conséquent d'agir rapidement et de manière décisive pour mettre un terme à la souffrance et à la destruction. Nous apprécions l'attention que vous portez à cette question urgente et gardons l'espoir que vos efforts contribueront à un avenir plus sûr et plus démocratique pour la région. »

L'IE et ses affiliés continueront à suivre de près et à documenter les violations et feront rapport au titre des procédures spéciales du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies, y compris à la Rapporteuse spéciale sur le droit à l'éducation.

2. L'Internationale de l'Éducation lance l'Observatoire des droits des enseignant·e·s afghan·e·s

L'Observatoire rassemble des données et des témoignages sur les violations des droits, amplifie la voix des enseignant·e·s afghan·e·s et œuvre à restaurer le droit des filles à l'éducation.

L'Internationale de l'Éducation lance l'Observatoire des droits des enseignant·e·s afghan·e·s pour porter la voix des enseignant·e·s et défendre le droit à l'éducation

L'Observatoire rassemblera des données et des témoignages sur les violations des droits, amplifiera la voix des enseignant·e·s afghan·e·s et œuvrera à restaurer le droit des filles à l'éducation.

L'arrivée au pouvoir du régime taliban en août 2021 a marqué un revers majeur pour la société afghane, en particulier pour les droits des femmes et des filles afghanes.

Les organisations membres de l'Internationale de l'Éducation dans le pays ont averti que nombre de leurs membres craignaient pour leur vie. Dans de nombreuses régions contrôlées par les talibans, les écoles de filles ont fermé leurs portes et les femmes ne sont plus autorisées à enseigner. Les enseignantes et leurs familles ont également été menacées. Dans certaines provinces, les syndicalistes du secteur de l'éducation qui soutenaient activement l'éducation des filles et les enseignantes ont été directement visé·e·s par les talibans. Les droits humains, y compris le droit à l'éducation pour les filles, les droits au travail et à la liberté d'association, et les droits des femmes ont été sévèrement restreints.

"Nous saluons ces enseignantes et ces enseignants qui continuent de défendre les droits des filles et des femmes, malgré les risques pour leur propre vie."

Susan Hopgood | Présidente de l'Internationale de l'Éducation

La communauté mondiale de l'éducation soutient les enseignant·e·s et les étudiant·e·s afghan·e·s

Pour répondre à cette situation, l'Internationale de l'Éducation a créé son [Observatoire des droits des enseignant·e·s afghan·e·s](#). La plateforme collectera et présentera des données et des témoignages sur les violations des droits, mettant en lumière la voix des enseignant·e·s afghan·e·s et contribuant aux actions de plaidoyer à tous les niveaux pour restaurer le droit à l'éducation des filles afghanes.

« Nous saluons les enseignant·e·s et leurs syndicats, dans ces circonstances difficiles, pour leur résilience, leur bravoure et leur détermination à continuer à lutter pour le droit à l'éducation en Afghanistan, en particulier pour les filles. Nous saluons ces enseignantes et ces enseignants qui continuent de défendre les droits des filles et des femmes, malgré les risques pour leur propre

vie », a déclaré Susan Hopgood, Présidente de l'Internationale de l'Éducation.

David Edwards, Secrétaire général de l'Internationale de l'Éducation, a ajouté : « L'Internationale de l'Éducation se tient aux côtés de nos membres en Afghanistan. La communauté mondiale doit s'unir pour s'assurer que les voix afghanes sont entendues et que le plein droit des filles à apprendre et des enseignant-e-s à enseigner est respecté? ».

Le militant pakistanais de l'éducation Ziauddin Yousafzai du Fonds Malala a salué l'initiative, reconnaissant que « l' [Observatoire des droits des enseignant-e-s afghan-e-s de l'Internationale de l'Éducation](#) est un outil essentiel pour faire la lumière sur les actions répressives des talibans. Il fournit en temps réel des informations critiques sur les abus envers les droits des enseignant-e-s et le sur climat plus large de peur qui entoure l'éducation des filles.

Visitez l' [Observatoire](#) et rejoignez-nous alors que nous nous mobilisons pour défendre le droit fondamental à l'éducation, ainsi que les droits des étudiant-e-s et des enseignant-e-s en Afghanistan.

Les luttes et défis invisibles des personnels enseignants en Afghanistan

Au cours des quatre dernières décennies, l'Afghanistan a été le théâtre d'une série de guerres destructrices et il va sans dire que les guerres sèment la mort, la destruction et qu'elles ont des conséquences dramatiques sur les différents aspects de la vie des populations. Tout au long de cette période, les enseignantes et les enseignants ont continué de servir, avec honnêteté et dévouement, la jeunesse de ce pays.

Au cours de ces vingt dernières années, alors que la communauté internationale a apporté une aide financière substantielle au pays, la corruption systémique et la mauvaise gestion financière des gouvernements précédents se sont soldées par un gaspillage des ressources, poussant les enseignantes et les enseignants aux limites de la pauvreté.

Plus récemment, l'arrivée au pouvoir des Talibans a encore accentué les difficultés, les personnels éducatifs devant faire face à des difficultés et des restrictions sans précédent dans leur travail. L'établissement de mesures strictes dans leur environnement professionnel, les mobilités contraintes et l'interdiction d'accéder à l'éducation pour les filles ont intensifié les pressions psychologiques et économiques qui pèsent sur la profession enseignante, la rendant plus vulnérable encore.

La décision des Talibans d'interdire aux filles d'accéder à l'enseignement à partir d'un certain niveau et de séparer les écoles et les personnels en fonction du sexe n'a pas été sans conséquences pour le personnel enseignant. D'un jour à l'autre, un grand nombre de femmes enseignantes ont été contraintes de rester chez elles. D'autres ont été forcé-e-s de travailler dans des écoles situées loin de leur domicile, ce qui les contraint à consacrer une partie significative de leurs moyens de subsistance aux frais de transport, réduisant ainsi leur pouvoir d'achat de façon significative.

Au lendemain du changement de régime, les personnels enseignants ont été privés de leurs salaires durant quatre mois consécutifs. Aujourd'hui, si le versement des salaires est revenu à la normale, cela ne signifie pas pour autant que la situation économique des enseignantes et des enseignants se soit améliorée.

Le montant des salaires actuels ne couvre pas les besoins mensuels de base, en raison de la dévaluation de la monnaie afghane par rapport au dollar américain. De leur salaire mensuel équivalent à 100 dollars, les enseignantes et les enseignants ne reçoivent aujourd'hui que 70 dollars, ce qui réduit considérablement leur pouvoir d'achat. Cette situation a forcé un certain nombre à quitter la profession ou à consacrer leur temps libre à accomplir des travaux physiques pénibles pour subvenir aux besoins de leur famille, ceci ayant un impact négatif sur la qualité de l'éducation.

Le versement des salaires est lié à des problèmes spécifiques auxquels aucune solution n'a encore pu être apportée. Le manque d'argent liquide dans la plupart des banques de la capitale et des provinces contraint les personnels à s'y rendre à de multiples reprises, les obligeant ainsi à assumer des frais de transport supplémentaires et à attendre pendant des jours avant de recevoir leur rémunération. Dans les régions retirées, où le paiement des salaires s'effectue en liquide, les personnels n'ont pas la possibilité de percevoir régulièrement leurs salaires et il arrive que les versements soient retardés de deux à trois mois. D'autre part, les pensions ne sont pas versées aux personnels retraités en raison des politiques en vigueur et des difficultés financières du gouvernement.

Notre organisation, le *National Teacher Elected Council* (NTEC), met tout en œuvre pour soutenir les enseignantes et les enseignants de notre pays qui traversent une des pires périodes de leur existence, sans aucune certitude quant à l'avenir. C'est avec détermination que nous continuerons à plaider et à faire entendre notre voix pour garantir des changements positifs et un avenir plus lumineux pour les personnels et les communautés éducatives afghan-e-s. Les enseignant-e-s afghan-e-s dans leur ensemble. La profession enseignante ne peut être la victime de la situation politique actuelle. J'appelle la communauté internationale à nous aider à faire entendre notre voix et à diffuser nos témoignages à travers le monde. Ensemble, nous pouvons améliorer la vie des enseignantes et des enseignants et la qualité de l'éducation en Afghanistan.

Un éclairage sur le droit à l'éducation en Afghanistan

Aujourd'hui, la Commission d'experts pour l'application des conventions et recommandations discutera de la situation désespérée des droits humains en Afghanistan, lors de la Conférence internationale du travail, à Genève. A travers l' [Observatoire des droits des personnels enseignants afghans](#), l'Internationale de l'Education recueille des témoignages et attire l'attention sur les terribles conditions auxquelles sont confronté-e-s les personnels enseignants et les restrictions sévères imposées par le régime taliban au droit des filles à l'éducation.

Depuis que les talibans ont pris le pouvoir en août 2021, les droits humains, en particulier ceux des femmes et des jeunes filles, sont constamment remis en question en Afghanistan.

Chaque jour ou presque apporte de nouvelles preuves que les talibans mettent en œuvre un recul massif des droits.

L'une des premières violations des droits humains et l'une des plus médiatisées a été la décision de ne pas autoriser la réouverture des écoles secondaires pour les filles. Malgré les annonces selon lesquelles les adolescentes seraient autorisées à retourner à l'école, cela ne s'est jamais produit et, au lieu de cela, de plus en plus de restrictions sur l'éducation en général et sur les femmes et les filles ont été promulguées.

Depuis lors, les établissements d'enseignement supérieur sont fermés aux étudiantes et au personnel féminin. Plus récemment, les femmes et les jeunes filles se sont vu refuser la possibilité de quitter leur domicile sans chaperon masculin, de travailler ou, en fait, de participer à tout aspect de la vie en dehors de la maison.

Bien que les politiques des talibans en matière d'éducation depuis août 2021 soient fragmentées et souvent incohérentes, il est clair que la situation s'est aggravée au lieu de s'améliorer.

Toutefois, il a été difficile de dresser un tableau complet et précis de la situation, le suivi efficace et systématique étant insuffisant.

La plupart des ambassades ayant fermé leurs portes, les États membres n'ont guère la possibilité de confier à leur propre personnel le soin de suivre l'évolution du secteur de l'éducation. Les talibans ont muselé et [censuré](#) les médias afghans, et les médias internationaux sont pour la plupart passés à autre chose.

« Les personnels enseignants sont payés partiellement et par intermittence, voire pas du tout, depuis août 2021. La plupart sont resté-e-s des mois sans salaire. »

L'observatoire comblera les lacunes en matière d'information

C'est pourquoi le lancement de l' [Observatoire des droits des personnels enseignants afghans](#) est particulièrement bienvenu.

Les informations fournies par le personnel enseignant et partagées par l'observatoire combleront des lacunes importantes dans ce que nous savons de l'état du secteur de l'éducation et du droit à l'éducation en Afghanistan.

Le droit à l'éducation ne se limite pas à l'ouverture des écoles. Les conditions de travail et la rémunération du personnel enseignant, les codes vestimentaires et les règles de conduite, l'accès au matériel d'enseignement et d'apprentissage, les changements apportés au programme scolaire, la ségrégation des classes et du personnel en fonction du genre et la manière dont les écoles sont contrôlées sont autant de questions cruciales qui influencent directement la capacité d'exercer le droit à l'éducation.

La rémunération des personnels enseignants

Le paiement des salaires du personnel enseignant en est un exemple.

Les personnels sont payés partiellement et par intermittence, voire pas du tout, depuis août 2021. La plupart sont resté-e-s des mois sans salaire, mais en raison des différences régionales et des décisions arbitraires, il a été très difficile de dresser un tableau complet de la rémunération des enseignantes et des enseignants dans l'ensemble du pays.

Il s'agit d'une question cruciale en raison de son impact direct sur le système éducatif, mais aussi de son effet plus large sur le bien-être personnel et familial des personnels éducatifs.

Un directeur d'école interrogé par Human Rights Watch a déclaré : « L'un des plus gros problèmes auxquels nous sommes confrontés dans le secteur de l'éducation est que les salaires

des enseignantes et des enseignants n'ont pas été versés. Les personnels enseignants sont également vulnérables sur le plan économique, et pour la plupart, leur salaire est leur seule source de revenus, pour payer les loyers et les factures malgré le faible montant perçu chaque mois. »

Le paiement irrégulier des personnels enseignants exacerbe l'une des crises de la faim les plus étendues et les plus graves au monde, les poussant ainsi que leurs familles à la limite de la survie.

Une autre directrice d'établissement a déclaré à Human Rights Watch que les membres de son personnel « ne peuvent pas nourrir leurs enfants. L'une d'entre elles nous a dit qu'elle achetait un kilogramme de pain froid, sec et inutilisable pour 10 Afs [0,11 \$] et qu'elle en faisait quelque chose pour nourrir ses enfants. En entendant cela, j'ai pleuré. »

Outre l'impact dévastateur de ces difficultés sur les personnels enseignants eux-mêmes, elles affectent également la capacité du système éducatif à fonctionner et la qualité de l'enseignement dispensé.

Soutenir le travail essentiel de celles et ceux qui représentent le personnel enseignant
Ce n'est qu'un des problèmes que les informations recueillies par l'Observatoire des droits des personnels enseignants afghans mettront en lumière. Et c'est notre devoir de le faire et d'attirer aussi l'attention sur la myriade d'autres violations du droit à l'éducation en Afghanistan.

Il est essentiel de disposer d'informations précises sur ce qui se passe en Afghanistan si l'on veut avoir une chance d'influencer les politiques et les pratiques dans le pays.

Un tableau complet et actualisé sera essentiel pour informer la communauté internationale mais, plus important encore, il aidera le National Teacher Education Council (NTEC), affilié à l'Internationale de l'Education, à accomplir son travail essentiel.

J'ai eu l'occasion de rencontrer le NTEC lors d'une visite en Afghanistan en février 2022 et j'ai pu constater de visu le travail important qu'il accomplit, en représentant les intérêts des enseignantes et des enseignants dans les discussions avec les agences internationales, les organisations non gouvernementales et les autorités afghanes.

Le fait de pouvoir partager l'expérience de leurs membres renforcera les activités vitales de défense et de représentation que les NTEC mènent déjà.

Je me réjouis de travailler avec le NTEC, l'Internationale de l'Education et les personnes engagées pour la défense des droits humains à travers le monde, pour amplifier les informations recueillies par l'intermédiaire de l'Observatoire, afin de protéger et de promouvoir le droit à l'éducation en Afghanistan.

- pas de titre -

Titres

1. Myanmar : Journée d'action mondiale et solidarité pour le retour à la démocratie

À l'occasion du deuxième anniversaire du coup d'État militaire au Myanmar, l'Internationale de l'Éducation (IE) s'est jointe à la Journée mondiale d'action organisée par la *Confederation of Trade Unions, Myanmar* (CTUM) pour demander la reconnaissance diplomatique officielle du gouvernement d'unité nationale (*National Unity Government*, NUG) en tant que représentant légitime du peuple du Myanmar, ainsi que la libération de tou-te-s les prisonnier-ère-s politiques.

Le Conseil des *Global Unions* (CGU) a publié une déclaration appelant à une solidarité mondiale renouvelée et à des efforts visant à rétablir la démocratie dans le pays. Tous les syndicats affiliés au CGU ont été invités à demander à leurs gouvernements nationaux de reconnaître le NUG et à faire pression sur les multinationales pour qu'elles coupent tout lien qui profiterait directement ou indirectement à la junte.

Le 1er février 2021, l'armée du Myanmar a renversé le parlement démocratiquement élu du pays et installé un gouvernement illégitime. Le coup d'État a été largement contesté par la population du Myanmar, qui avait voté massivement en faveur de la démocratie lors des élections de 2020. Pour s'opposer à la nouvelle dictature militaire, les citoyens ont formé le mouvement pacifique de désobéissance civile (CDM, acronyme anglophone). Des hommes et femmes élu-e-s démocratiquement ont mis sur pied le NUG.

La junte a réagi de manière brutale. Au cours des deux dernières années, le régime s'est maintenu au pouvoir par la force, la peur, l'intimidation et la terreur. Il a lancé des attaques contre des manifestant-e-s, tuant des centaines de personnes et en blessant des milliers. Les autorités ont placé en détention des dirigeant-e-s élu-e-s légitimes ainsi que des milliers de manifestant-e-s, dont beaucoup ont été torturé-e-s. La plupart des syndicats ont été interdits, rendant impossible l'exercice de la liberté d'association.

Violations des droits des travailleur·euse·s de l'éducation

Dans un nouveau rapport publié en janvier 2023, l'organisation de solidarité néerlandaise FNV Mondiaal a documenté les violations des droits des travailleur·euse·s au Myanmar sous le nouveau régime militaire. Selon le rapport, au moins 24 enseignant-e-s ont été tué-e-s par l'armée au cours des deux dernières années ; environ 234 enseignant-e-s ont été arrêté-e-s; au moins 20.000 professeur-e-s d'université et enseignant-e-s d'école ont été licencié-e-s; et plus de 120.000 enseignant-e-s ont été mis-e-s sur liste noire et menacé-e-s d'arrestation pour avoir rejoint le CDM. Selon Amnesty International, 7,8 millions d'enfants sont actuellement déscolarisés dans le pays.

FNV Mondiaal a également signalé le cas de U Kaung Kyaw, un enseignant du canton de My Aung (Henzada, région d'Ayeyarwady) inculpé en vertu de la loi antiterroriste et condamné à mort le 30 décembre 2022. La *Myanmar Teachers Federation* (Fédération des enseignant-e-s du Myanmar ; MTF, acronyme anglophone) et d'autres syndicats de l'éducation du pays ont publié une déclaration dans laquelle ils condamnent la peine de mort et l'escalade de la violence contre les travailleur·euse·s de l'éducation.

U Arkhar Moe, président de l'association des professeurs d'université et professeur à l'université de Yangon, a été libéré de prison le 4 janvier 2023. Il avait été arrêté le 3 mars 2021 et condamné à trois ans de prison par un tribunal militaire le 20 janvier 2022.

Solidarité renouvelée avec les travailleur·euse·s du Myanmar

L'Internationale de l'Éducation et la MTF travaillent en collaboration étroite avec le ministère de l'Éducation du NUG pour soutenir les valeurs et les pratiques démocratiques par le biais de l'éducation.

En ce deuxième anniversaire du coup d'État militaire, le mouvement syndical mondial reste résolument solidaire du peuple et des travailleur·euse·s du Myanmar. L'Internationale de l'Éducation se joint au groupement *Global Unions* et appelle ses affiliés à demander à leurs gouvernements nationaux de reconnaître le NUG, et à faire pression sur les entreprises multinationales avec lesquelles ils travaillent afin de couper tous les liens qui profiteraient directement ou indirectement à la junte.

L'une des principales demandes des syndicats du Myanmar est la reconnaissance diplomatique officielle du NUG. La junte cherche à normaliser son emprise en tentant d'obtenir une reconnaissance diplomatique en tant que gouvernement de facto du Myanmar. Bien que le NUG soit le représentant légitime et démocratiquement élu du peuple du Myanmar, il n'est pas universellement reconnu sur le plan diplomatique.

En 2021, le groupement *Global Unions* a appelé les multinationales à faire preuve d'une diligence accrue et à cesser toute relation commerciale directe ou indirecte avec l'armée du Myanmar. Bien que certaines entreprises aient cessé de faire des affaires au Myanmar, l'armée a été en mesure d'accéder à une chaîne d'approvisionnement mondiale à partir d'entreprises aux États-Unis, en Europe et en Asie pour fabriquer des armes.

2. Ratification de la convention n° 190 de l'OIT par le Canada et l'Irlande : pour éradiquer la violence et le harcèlement dans le monde du travail, d'autres gouvernements doivent leur emboîter le pas

L'Internationale de l'Éducation se félicite des récentes ratifications de la [Convention n° 190 de l'Organisation internationale du Travail \(OIT\)](#) sur la violence et le harcèlement dans le monde du travail par le Canada et l'Irlande.

Adoptée en juin 2019, cette norme internationale a depuis été ratifiée par 25 pays à travers le monde. Elle consacre le droit de toute personne à un monde du travail exempt de violence et de harcèlement, y compris de violence et de harcèlement fondés sur le genre. Il s'agit de la première loi internationale œuvrant en ce sens.

La convention reconnaît que la violence et le harcèlement dans le monde du travail « peuvent constituer une violation des droits humains ou une atteinte à ces droits, et (...) mettent en péril l'égalité des chances et sont inacceptables et incompatibles avec le travail décent ». Elle définit « la violence et le harcèlement » comme des comportements, des pratiques ou des menaces « qui ont pour but de causer, causent ou sont susceptibles de causer un dommage d'ordre physique, psychologique, sexuel ou économique ». Elle rappelle aux États membres qu'il leur incombe de promouvoir un « environnement général de tolérance zéro ».

Aux côtés des autres confédérations syndicales internationales, [l'Internationale de l'Éducation soutient la ratification de la C190](#) et la [recommandation n° 206 de l'OIT](#), qui sont les premières normes internationales du travail à fournir un cadre commun aux fins de prévenir, remédier à et éliminer la violence et le harcèlement dans le monde du travail. Elle considère que ces instruments représentent une victoire pour le mouvement syndical et ouvrier. Leur adoption marque l'aboutissement d'années de campagnes et de pressions menées par les syndicats, et en particulier par les femmes syndicalistes, à partir des récits et des expériences de discrimination et de violence vécues par des travailleuses aux quatre coins du globe.

Exhortez votre gouvernement à #RatifierC190

Pour concrétiser un monde du travail exempt de violence et de harcèlement, la C190 doit être largement ratifiée !

L'Internationale de l'Éducation appelle ses organisations membres ainsi que les militant.e.s concerné.e.s à se joindre à la [campagne pour la ratification et l'application de la C190](#) et à faire pression sur les gouvernements.

Téléchargez [ici](#) les supports liés à la campagne.

3. Uruguay?:Les syndicats dénoncent un espionnage visant des enseignant.e.s et des étudiant.e.s

Suite aux révélations d'une enquête journalistique, la *Federacion Nacional de Profesores de Enseñanza Secundaria de Uruguay* (Fédération nationale des enseignants du secondaire de l'Uruguay – FENAPES) a dénoncé des faits d'espionnage à l'encontre de membres du mouvement syndical et d'étudiant.e.s mineur.e.s.

La FENAPES, conjointement avec la centrale syndicale uruguayenne PIT-CNT, a sollicité des entretiens urgents avec le Conseil d'administration de l'Institut uruguayen de l'enfance et de l'adolescence (INAU), le Conseil de direction central (CODICEN) de l'Administration nationale de l'éducation publique (ANEP), la Commission des droits de l'homme de la chambre des députés et le procureur de la Cour, pour faire part de sa profonde préoccupation face à la gravité des faits.

Selon la FENAPE, ces faits viennent s'ajouter à la longue liste d'abus et de persécutions que subissent les militants sociaux de la part du gouvernement, et dont l'incidence est plus marquée sur les travailleurs et militants du secteur de l'éducation publique. La persécution à l'encontre d'étudiant.e.s mineur.e.s est considérée comme une violation des droits de la personne et une menace pour l'État de droit.

Ces évènements font suite aux plaintes déposées antérieurement par le syndicat concernant la persécution et les attaques du gouvernement contre le droit à l'éducation, la liberté syndicale et la liberté académique, entre autres droits humains fondamentaux et droits du travail.

La Vice-présidente de la FENAPES, Marcela Da Col, s'est dite inquiète devant l'absence de prise de position d'une partie des responsables politiques qui, jusqu'à présent, s'étaient montrés très actifs sur les réseaux sociaux à propos de l'action des syndicats de l'éducation. Mme Da Col a soulevé la question de l'absence de prise de position et du silence ostensible des responsables politiques dans

ce contexte.

Dans le cadre de ce dossier, des enquêtes portant sur des irrégularités et des infractions ont été ouvertes contre plusieurs hauts-responsables de la police, parmi lesquels figurent notamment des directeurs adjoints de la police. Ces enquêtes ont conduit au limogeage de plusieurs hauts-officiers nommés par le gouvernement en place, notamment le directeur de la police nationale, Diego Fernandez, et le directeur exécutif adjoint de la police, Jorge Berriel. Au total, six officiers supérieurs de la police ont été mis en examen, bien que l'identité de deux d'entre eux n'ait pas encore été révélée..

Le secrétariat exécutif de la centrale syndicale PIT-CNT a déclaré son rejet absolu de ces pratiques et a annoncé qu'il maintiendra un état d'alerte permanent face à de tels actes, sans exclure d'autres actions. La situation est d'autant plus préoccupante que le contrôle et la surveillance au sein des institutions éducatives sont encouragés.

L'Internationale de l'Éducation mesure la gravité de ces allégations et soutient inconditionnellement les organisations syndicales uruguayennes dans leur quête de justice. Le comité régional de l'Internationale de l'Éducation pour l'Amérique latine a publié une déclaration sur ce sujet et des efforts soutenus sont menés pour porter ces faits à l'attention des instances internationales chargées de la protection des droits humains.

4. L'éducation au Liban, une crise sans fin

Depuis des années, le peuple libanais ne peut plus vivre dans la paix, la sécurité et la prospérité en raison des crises qui le submergent, détruisant tout sur leur passage, hormis l'espoir de meilleurs lendemains.

Alors que les crises politiques et économiques avaient déjà mis le Liban à genoux, la pandémie de Covid-19 a accéléré l'effondrement de tous les services publics. Elle a eu des conséquences terribles sur le secteur de l'éducation publique, déjà affaibli par les politiques néfastes adoptées par les gouvernements successifs, le poussant au bord de l'effondrement total. Plutôt que de soutenir l'éducation publique, les politiques gouvernementales ont mis à mal le système en choisissant de donner la priorité au secteur privé.

"Entre les populations scolaires libanaise et syrienne, ce sont trois cent cinquante mille et cent soixante-dix mille élèves respectivement, qui ne sont pas scolarisé-e-s. Soixante mille enseignantes et enseignants sont dans la rue, réclamant leurs droits, mais personne ne les écoute."

Des personnels enseignants en mode survie

Depuis le début de la crise économique en 2019, le personnel enseignant s'est démené pour fournir une éducation en dépit de multiples difficultés, allant des effets de la pandémie de Covid-19 à la dévalorisation de la livre libanaise. De fait, les syndicats de l'éducation ont été les premiers à aider les personnels à acquérir les compétences nécessaires à l'enseignement à distance, alors que le gouvernement libanais ne disposait ni des moyens ni d'une stratégie pour faire face à la situation. Ce n'est que bien plus tard que le personnel enseignant a finalement bénéficié d'une formation organisée par le gouvernement. Malgré tous ces efforts, nous n'avons pas été en mesure de

compenser les effets négatifs considérables de la crise économique et des conditions de vie. En effet, ni les parents ni le personnel enseignant n'avaient les moyens de se procurer la technologie nécessaire à un apprentissage à distance.

La situation s'est détériorée de jour en jour, jusqu'à ce que la monnaie nationale enregistre une chute spectaculaire de sa valeur. Un dollar équivalant à 60 000 livres libanaises, cela signifie que le salaire mensuel d'une enseignante ou d'un enseignant ne vaut plus que 40 dollars US, voire moins. Le gouvernement a pris des mesures, mais ses faibles interventions ont été érodées par la hausse continue du taux de change. La livre libanaise a enregistré son niveau le plus bas depuis des décennies. Les donateurs ont également apporté leur contribution, mais leur aide n'a pas été en mesure de suivre la hausse exorbitante de l'inflation. Quant aux enseignantes et aux enseignants, ils se sont mis en mode survie.

Des mesures pour le changement

Le personnel enseignant libanais a décidé de se mettre en grève le 15 décembre et le mouvement se poursuit encore aujourd'hui. Le personnel enseignant est dans l'impossibilité de continuer à travailler tant que les salaires demeurent insuffisants, en l'absence d'assurance ou de couverture médicale. Nous sommes totalement oublié-e-s par le gouvernement qui n'a pas su adopter de solutions en temps voulu et qui a poursuivi la mise en œuvre de son plan de privatisation.

Entre les populations scolaires libanaise et syrienne, ce sont trois cent cinquante mille et cent soixante-dix mille élèves respectivement, qui ne sont pas scolarisé-e-s. Soixante mille enseignantes et enseignants sont dans la rue, réclamant leurs droits, mais personne ne les écoute.

Les syndicats qui représentent le personnel enseignant de l'enseignement public au Liban (primaire, professionnel et secondaire) poursuivent leur lutte pour rétablir les droits et défendre la dignité des personnels.

La profession enseignante a besoin que les donateurs tiennent leurs promesses. Nous avons besoin que la communauté internationale nous aide à reconstruire notre système éducatif et dénonce les politiques menées par le gouvernement libanais, qui a détruit notre éducation publique et soutenu la privatisation du secteur. Malgré les échecs flagrants des gouvernements successifs, nous ne perdons pas espoir et sommes convaincu-e-s que nous pourrions bâtir un avenir meilleur.

5. Haïti : la société et les communautés éducatives en proie au chaos

Après le séisme du 12 janvier 2010 ayant causé des dégâts marquant un tournant douloureux dans l'histoire du peuple haïtien, la République d'Haïti vit dans une succession de crises dues à des catastrophes naturelles et anthropiques.

En effet, à l'issue des élections présidentielles de 2011 ayant conduit Michel Joseph Martelly au pouvoir, un musicien atypique qui fait la promotion du banditisme légal et de la violence sexiste contre les femmes dans ses compositions musicales, le pays allait basculer dans l'instabilité gouvernementale [1] et la violence systématique. L'accession de son successeur au pouvoir, Monsieur Jovenel Moïse, n'a pas su inverser la tendance au recours à la pratique de corruption et de criminalité comme stratégies politiques et économiques pour se renouveler et se perpétuer dans les sphères des pouvoirs.

Tenants et aboutissants de la crise haïtienne

Pour bien saisir la nature de la crise actuelle, il faut prendre le soin de décanter sa dimension chronique de sa dimension conjoncturelle. En effet tandis que la crise chronique haïtienne prend son fondement dans la mal formation sociale de la nation haïtienne basée sur des clivages de couleur (noir versus mulâtre), de possession (propriétaire terrien versus paysans sans terre), de monopole (accaparement des appareils étatiques) et de privation, celle que vit le pays actuellement est une forme de métastase du corps social haïtien qui pourrait être appréhendée comme l'aboutissement d'un long processus de désarticulation sociale entretenue par les élites haïtiennes en mal d'identité et qui vient se greffer sur les effets causés par la grande dilapidation des fonds du programme de petro caribe.

La société haïtienne à l'ère de la corruption et du grand banditisme

En effet, en dix ans de mal gouvernance (2011-2021), le régime au pouvoir a organisé la plus grande opération de corruption et de dilapidation des fonds publics de l'histoire d'Haïti à travers le détournement des fonds générés par ce programme de coopération, développé par le gouvernement vénézuélien dans la région des Caraïbes [2]. Dans deux rapports publiés par la commission anticorruption du Sénat de la république, il est fait état de plus de 2.3 milliards de dollars américains dilapidés. Grâce à une grande et historique mobilisation baptisée « mouvement des petro challengers », la Cour Supérieure des Comptes et du Contentieux Administratif (CSC/CA) a publié deux rapports attestant la dilapidation de plus de 4.2 milliards de dollars américains pour la période allant de 2011-2020.

Si cette dilapidation a provoqué un grand bouleversement de l'échiquier haïtien sur les plans politique, économique et social, cela ne signifie pas pour autant qu'elle a été la seule grande opération de vol et de détournement des fonds publics orchestrée par le régime du Parti Haïtien Tèt Kale (PHTK) [3] au pouvoir. En effet dans le secteur de l'éducation, ces tenants du pouvoir ont mis sur pieds un Fonds National de l'éducation (FNE), alimenté par des prélèvements effectués sur les appels téléphoniques et des transferts de ou vers l'étranger. Les Premiers décaissements de ce Fonds ont été gaspillés dans un programme bidon baptisé « Programme de Scolarisation Universelle Gratuite et Obligatoire (PSUGO) ».

Alors que la loi organique de ce Fonds n'a pas été encore votée par le pouvoir législatif, le Gouvernement de Martelly a lancé le PSUGO au Palais national ignorant les attributions du Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP) dans la gouvernance du secteur de l'éducation en Haïti. Après une campagne de propagande à grand renfort de publicité, des scandales sur les stratagèmes utilisés pour dilapider les Fonds collectés dans le cadre du FNE ont éclaté au grand jour. Jusqu'à présent le pays ignore encore à combien est évalué le montant ayant été détourné du trésor public à travers ce programme. Cependant une chose est claire : le PSUGO a disparu mais l'offre scolaire publique et la qualité de l'éducation n'ont pas été améliorées.

Une dégradation sans précédent sur le plan sécuritaire, économique et social

Au cours de ces dix dernières années marquées par cette déliquescence de la classe politique, le pays est entré dans l'ère du grand banditisme ou du terrorisme : encerclement de la population par des gangs armés, massacres dans les quartiers populaires, kidnapping, trafic illicite d'armes et de stupéfiants sont le quotidien de la population haïtienne. Pour installer ce règne de la terreur, les auteurs – les détenteurs de pouvoir politique et, par ricochet, le pouvoir économique et social - ont mis en place tout un dispositif de communication impliquant des médias traditionnels, les réseaux sociaux et des groupes criminels qui terrorisent la population. Dans ce dispositif, les groupes

criminels commettent les crimes les plus odieux (tuerie, viol, kidnapping, massacre dans les quartiers populaires, incendie), les médias leur accordent une audience et les réhabilitent comme des leaders communautaires et les réseaux sociaux servent comme arme de guerre psychologique en vue de diffuser leurs exactions terroristes, impactant ainsi les conditions psychiques de la population, créant chez elle la peur, voire la paranoïa.

La mise en place de cette machine infernale à tuer le corps et l'esprit du peuple haïtien vise à dissuader la volonté manifeste de la population de réclamer la restitution des fonds dilapidés par les tenants du régime de Martelly et des éléments corrompus et mafieux de la bourgeoisie qui domine l'économie du pays depuis plus de 150 ans.

Les impacts de cette crise multiforme sur la société haïtienne sont visibles. Point n'est besoin de faire des analyses pointues pour se rendre à l'évidence de l'état de dépérissement à tous les niveaux. Au cours de l'exercice fiscal 2021-2022, le pays a enregistré un taux d'inflation record évalué à plus de 40%, ce qui a entraîné une dévalorisation des salaires et un affaiblissement du pouvoir d'achat des ménages. Les activités des bandes criminelles ont entravé la libre circulation des produits agricoles et des marchandises et créé un blocus des activités commerciales. Par conséquent, à l'heure actuelle, environ 65% de la population haïtienne est en situation d'insécurité alimentaire [4].

Néanmoins, s'il est vrai que la crise a entraîné l'appauvrissement de certaines couches de la population, ce n'est pas le cas d'autres catégories qui ont, au contraire, bénéficié de cette situation : les acteurs de la finance qui manipulent le taux du dollar et les prix des produits sur le marché haïtien déjà pris en otage par des pratiques de monopoles, ceux du secteur pétrolier, des industries d'assemblage qui tirent grandement profit de l'appréciation exponentielle du dollar par rapport à la gourde en ce qui a trait à la rémunération des ouvriers, ou encore ceux de l'énergie et de la communication. Il apparaît dès lors que ces milieux d'affaires ont intérêt à créer et à entretenir un environnement mafieux favorable à une économie de corruption et de crise.

Les enjeux relatifs à l'éducation dans ce contexte de crise

Le Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle avait éprouvé de grandes difficultés à boucler l'année scolaire 2020-2021 en raison du séisme qui a dévasté la partie sud d'Haïti causant des dégâts énormes au niveau des infrastructures scolaires et de l'occupation de certaines zones urbaines de Port-au-Prince par des gangs armés, forçant certaines écoles à fermer leurs portes.

Le démarrage de l'année académique 2022-2023 a lui aussi été marqué par les aléas de la crise. En effet la rentrée des classes ayant été programmée dans un premier temps au 5 septembre 2022 a dû être reportée au 3 octobre. Cependant cette nouvelle date n'a pas été respectée en raison de la mobilisation de certains secteurs, en réaction contre le Gouvernement haïtien pour sa décision d'annuler la subvention des produits pétrolier. Dans le cadre de cette mobilisation, les symboles de l'éducation ont été la cible des protestataires particulièrement aux Gonaïves, au Cap-Haïtien, à Fort-Liberté, aux Cayes, à Jacmel et à Jérémie. Des discours culpabilisant toute velléité de fonctionnement des écoles se sont ajoutés à des attaques violentes contre les infrastructures scolaires.

Difficultés d'accès et enjeux pédagogiques

Dans ce contexte, l'accès à l'éducation en Haïti devient un défi majeur, y compris pour les couches les plus aisées de la société haïtienne. D'ailleurs les données publiées par le Ministère de l'Education

Nationale et de la Formation Professionnelle sont très alarmantes en ce sens. Il a fallu attendre jusqu'au 7 novembre pour enregistrer un taux de 7% d'écoles ayant débuté l'année académique et jusqu'au mois de décembre pour passer à 73% d'écoles ouvertes. Cela signifie qu'au début de cette année 2023, 27% d'écoles n'avaient pas encore débuté les activités scolaires, sans que l'on puisse déterminer sur la base de ces données, la proportion exacte d'élèves concerné-e-s.

Il est à noter, que même avec un taux de 100% de fonctionnement des écoles, le pacte scolaire haïtien accuse un déficit qui laisse plus de 500.000 enfants en dehors des salles de classe.

Les impacts de la crise sur le système éducatif doivent aussi être envisagés sur le plan pédagogique. En effet, si l'on considère le report au 3 octobre 2022 de la rentrée des classes, les élèves devaient perdre environ vingt jours de classe. Cependant l'aggravation de la crise a fait passer le nombre de jours de classe perdus à plus de quarante pour celles et ceux qui ont pu reprendre le chemin de l'école le 7 novembre 2022 - soit un taux de 7% d'écoles seulement - et à plus de soixante-dix jours pour le reste des élèves qui n'avaient pas encore repris les activités scolaires au 1er janvier 2023 (27% des écoles).

Ces données soulèvent la question des mécanismes à mettre en place pour éviter un trop grand cumul de lacunes, en considérant le fossé entre le curriculum prescrit et celui effectivement réalisé. Il s'agit notamment de considérer la nature et le type d'évaluation à utiliser, ainsi qu'à la validité d'une évaluation, dans un tel contexte.

La question des frais de scolarité dans un secteur majoritairement privatisé

Le financement de l'éducation en Haïti a toujours été une problématique qui fait couler beaucoup d'encre. Avec moins de 20% du budget de l'Etat au cours des 4 dernières années fiscales, l'intervention publique dans ce secteur ne satisfait que 15% environ de l'offre scolaire. Ce, en parfaite contradiction au principe consacré par toutes les constitutions d'Haïti faisant de l'éducation une charge de l'Etat et des collectivités territoriales. Cette réalité financière explique le phénomène de privatisation et marchandisation des services éducatifs en Haïti et entraîne la lourde charge des ménages d'assurer le financement de l'éducation des enfants.

Dans le contexte de la crise actuelle, la question du financement de l'éducation devient plus complexe. En effet depuis la publication du premier calendrier fixant la rentrée des classes au 5 septembre 2022, certains parents ont déjà consenti de grands sacrifices pour s'acquitter de leurs obligations financières relatives à la scolarité des leurs progénitures. Depuis la promulgation de la loi Bastien sur les frais de scolarité en Haïti, les Directeurs des écoles privées imposent aux parents l'obligation de payer la scolarité annuelle en trois tranches, dont un premier versement de 50% avant la rentrée et deux autres versements de 25% entre janvier et avril. Pourtant l'année scolaire 2022-2023 n'a démarré que le 7 novembre 2022 pour certaines écoles, en décembre pour d'autres et plus tard encore pour 27% des écoles. Cette réalité pose de nombreux défis : Suivant le premier versement équivalent à 50% de la scolarité annuelle, peut-on demander aux parents de faire les deux autres versements pour cette année scolaire qui a démarré fort tardivement ? L'Etat doit-il imposer un arbitrage pour préserver les intérêts de chaque partie dans ce contexte de crise ?

Retard ou absence de rémunération des personnels enseignants

La question des salaires des travailleurs et travailleuses de l'éducation dans le secteur privé a elle aussi, toujours été une question épineuse. N'ayant aucune protection sociale ni sécurité d'emploi, les

travailleuses et travailleurs du secteur privé de l'éducation se trouvent constamment en situation de précarité. En plus de cela l'inexistence de convention collective de travail et l'absence du mouvement syndical dans ce sous-secteur les rendent de plus en plus vulnérables, sans recours pour défendre leurs intérêts auprès des employeurs. Dans cette situation, les propriétaires des écoles profitent pour exploiter les enseignantes et les enseignants de manière outrancière.

Une partie de ces collègues est ainsi privée de salaire depuis six mois pour certaines catégories et trois mois pour d'autres [5]. N'ayant aucun mécanisme pour défendre leurs intérêts et négocier les réaménagements de contrats de travail en situation de crise, ils sont à la merci du bon vouloir de leurs employeurs. En plus de cela le Gouvernement n'a pas jugé opportun d'entamer un dialogue tripartite entre l'Etat, les employeurs et les syndicats de l'éducation, dialogue qui aurait pu contribuer à atténuer les chocs de la crise sur la condition enseignante dans les écoles privées en Haïti. Dans de telles conditions, on ne peut que s'attendre à une dégradation de la motivation des enseignantes et enseignants, qui font déjà face aux impacts de la crise sur les plans économique, sécuritaire et psychologique. Ainsi les enjeux sur la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage pour cette année académique 2022-2023 sont clairs : une accélération de la baisse de la qualité et un faible rendement scolaire.

Perspectives de sortie de crise : mobilisations sociales et solidarité internationale

A mi-chemin de la maturation de la crise haïtienne, les mouvements sociaux de revendication et de contestation avaient atteint un niveau sans précédent dans l'histoire d'Haïti. Les premiers mouvements de revendications ont éclaté dans plusieurs secteurs d'activités tels que l'éducation, la santé, les industries du textile, les services publics et les transports. Puis, face à la réponse répressive du pouvoir aux revendications des organisations sociales, on va assister à une transformation de la mobilisation en mouvement politique, sous forme de résistance aux manœuvres de répression et dans une tentative de contre balancement de la domination imposée par la violence, le crime et la corruption. A la suite de l'assassinat du Président Jovenel MOISE, les mouvements sociaux et politiques vont connaître un déclin déconcertant dû aux vellétés de chaque clan de s'accaparer le pouvoir avec l'objectif de satisfaire leur soif hégémonique.

Cet essoufflement de la mobilisation se manifeste sous plusieurs aspects. D'une part, le rythme de la mobilisation a connu une baisse d'intensité incontestable :

- Les mouvements de grève, de manifestations des rues et de rassemblements populaires se font de plus en plus rares. Par ailleurs, les acteurs se montrent incapables de s'entendre sur la nature et la forme de la gouvernance de la transition, démontrant une incapacité à formuler des solutions à la hauteur des défis auxquels fait face le pays et ce faisant, plongeant l'immense majorité de la population dans un désespoir fataliste.
- L'emprise des activités criminelles des bandes armées semant la peur, ainsi que la dénaturation des mouvements sociaux - en raison des vellétés manifestes de certains groupes de s'accaparer le pouvoir et orienter la transition éventuelle dans le sens de leur projet clanique de pérennité hégémonique - n'ont fait qu'exacerber les effets néfastes de la crise sur les couches les plus touchées. Cela leur a fait perdre toute confiance dans le leadership des tenants de la société civile, du pouvoir et de l'opposition, en crise de crédibilité et de représentativité.

D'autre part, le double jeu de certains leaders des mouvements sociaux et politiques s'affichant comme des opposants tout en soutenant leurs petits copains au sein du pouvoir crée un sentiment

de méfiance au sein de la population et handicape les efforts de ralliement. Cette dynamique provoque la délégitimation des acteurs exerçant les positions de leadership, créant ainsi un vide sur l'échiquier politique, qui peine à être comblé.

Appel à l'action et à la solidarité

Face à cette situation chaotique où le déclin semble plonger la population dans le désarroi, les organisations sociales qui restent fidèles à leurs engagements et à leurs convictions sont appelées à des actions de mobilisation et de résistance. L'Union Nationale des Normaliens/Normaliennes et Educateurs/Educatrices d'Haïti (UNNOEH) a bien initié ce mouvement de résistance par l'organisation de son 4e congrès les 22 et 23 août 2023 et le lancement de sa campagne de syndicalisation en exploitant les opportunités de la technologie, une capacité de mobilisation qu'elle a développée grâce à la solidarité de l'Internationale de l'Education (IE), la Fédération Canadienne de l'Education (FCE), la Fédération Nationale des Enseignantes et Enseignants du Québec (FNEEQ) et la Confédération Syndicale du Québec (CSQ). Aujourd'hui, les forces saines de la population haïtienne ont besoin de fédérer solidement leurs efforts de mobilisation et de mutualiser leurs moyens pour mieux organiser les actions de résistance capables de contrer les actions criminelles et mafieuses qui font affligent quotidiennement la population haïtienne. Aujourd'hui, plus que jamais, les mouvements de la résistance des forces saines d'Haïti appellent à la solidarité nationale et internationale pour donner une lueur d'espoir et de vie au peuple haïtien.

La présidence de Joseph Michel Martelly a été fortement marquée par l'instabilité gouvernementale : au cours de cette période de cinq ans, le pays a connu environ 3 Premiers Ministres et plus de 4 Gouvernements.

A travers ce programme, le Venezuela vend ses produits pétroliers à crédit à certains pays de la région à un très faible taux d'intérêt dont le remboursement est établi sur une période de 25 ans. Selon les termes de cette coopération, les pays concernés devraient utiliser les fonds générés pour entreprendre la mise en œuvre des plans de développement.

Le PHTK est un parti Politique créé par Michel Joseph Martelly durant son mandat présidentiel (2011-2015).

Données fournies par le Programme Alimentaire Mondial (PAM).

Dans une étude commanditée par UNNOEH et FENATEC, Financée par l'Internationale de l'Education (IE) et réalisée par le Docteur Pierre Enocque FRANCOIS ayant pour titre « [Etude sur les conditions de travail dans le secteur privé de l'Education en Haïti](#) » publiée en Janvier 2018, il a été démontré que le versement des salaires est très irrégulier en Haïti. Cette irrégularité peut s'expliquer par le fait que certains employeurs ont pris du retard à verser les salaires alors que d'autres ont décidé de ne verser de salaires que pour les dix mois de travail en salle de classe, les congés n'étant pas payés.

6. Philippines : les éducateur-trice-s présentent des recommandations à l'OIT pour assurer la protection des droits syndicaux

L'Internationale de l'Éducation (IE) a accueilli la récente mission tripartite de haut niveau de l'Organisation internationale du Travail (OIT) aux Philippines. Cette mission est le résultat d'un long plaidoyer des militant·e·s des droits humains et des militant·e·s syndicaux·ales de ce pays, ainsi que des institutions nationales membres de l'IE, soit l' *Alliance of Concerned Teachers* (ACT), la *Federation of Free Workers-Trade Federation VIII* (FFW), la *National Alliance of Teachers and Office Workers* (SMP-NATOW) et la *Teachers' Organisation of the Philippine Public Sector* (TOPPS).

Après plus de trois ans de campagne et de retards du gouvernement, la mission tripartite de haut niveau de l'OIT aux Philippines a finalement eu lieu du 23 au 26 janvier.

La mission a enquêté sur des plaintes syndicales à propos d'exécutions extrajudiciaires, de recours aux « étiquettes rouges » et d'autres harcèlements syndicaux aux Philippines. L'une de ses recommandations clés adressées aux autorités publiques philippines est d'établir « un organe unique mandaté par le président et habilité à identifier et à résoudre de façon exhaustive tous les cas en suspens d'exécutions extrajudiciaires et d'enlèvements présumés liés au travail en utilisant un plan d'action précis, incluant un calendrier, des ressources et une reddition de comptes ». Le gouvernement philippin doit rendre compte des progrès accomplis à l'OIT avant la Conférence internationale du travail de 2023, qui commencera le 5 juin.

Recommandations de l'ACT

Pendant le dernier jour de la mission, l'ACT, l'une des institutions ayant déposé le plus grand nombre de plaintes auprès de l'OIT, a proposé des recommandations pour protéger les droits syndicaux aux Philippines.

Les recommandations de l'ACT incluent :

1. Rendre justice de façon efficace à toutes les victimes de violation de la liberté d'association grâce à des enquêtes, poursuites, condamnations et punitions immédiates des auteurs, et accorder les réparations appropriées aux victimes et à leur famille.
2. Abroger toutes les lois et tous les décrets qui permettent de violer les droits d'organisation et de libre association des enseignant·e·s et des travailleur·euse·s philippin·e·s, tels que le décret 70 et la loi antiterroriste. La force opérationnelle nationale pour mettre fin au conflit armé communiste local doit également être supprimée.
3. Cesser la mise en œuvre de campagnes anti-insurrectionnelles à l'origine d'attaques contre les syndicats et les syndicalistes telles que le profilage illégal, le recours aux « étiquettes rouges », le harcèlement, les fausses accusations, les disparitions forcées et les exécutions extrajudiciaires.
4. Stopper l'interférence de la police, des militaires et des agences gouvernementales civiles dans les processus syndicaux tels que les élections d'accréditation, la négociation de conventions collectives, l'organisation syndicale ainsi que d'autres activités syndicales.
5. Adopter une législation visant à obtenir, pour les enseignant·e·s et les travailleur·euse·s du secteur public, le droit à la négociation collective et aux activités pacifiques concertées, y compris le droit de grève.
6. Criminaliser juridiquement le recours aux « étiquettes rouges ».

7. Fournir aux victimes des attaques contre les droits des enseignant-e-s et des syndicats une assistance juridique et une protection contre les représailles, y compris dans les régions isolées.
8. Inviter le Conseil des droits de l'Homme des Nations Unies et des rapporteurs spéciaux des Nations Unies sur le droit à l'éducation et sur la promotion et la protection du droit à la liberté d'opinion et d'expression à mener des enquêtes indépendantes sur les enseignant-e-s et des éducateur-trice-s aux Philippines.

Aucune action positive du nouveau gouvernement pour améliorer les vies des travailleur·euse·s

« L'enquête de quatre jours de la mission aux Philippines a permis, nous l'espérons, de donner à ses membres une image précise des attaques fréquentes commanditées par l'État contre les travailleuses et travailleurs et leurs syndicats. Nos enseignantes et enseignants attendent de la mission de l'OIT qu'elle contraigne le gouvernement philippin à enfin arrêter ses violations systémiques et systématiques de la liberté d'association », a souligné Raymond Basilio, secrétaire général de l'ACT et membre du Bureau exécutif de l'IE.

Il conclut ainsi : « Sept mois au pouvoir et l'administration Marcos n'a pas fait une seule action positive pour améliorer la situation de nos travailleuses et travailleurs aux prises avec des salaires bas et des prix hauts, pendant que les attaques contre nos droits syndicaux se poursuivent après l'ancien régime Duterte. Pendant que nous intensifions notre défense des droits des travailleuses et travailleurs aux échelles locale et nationale, nous espérons obtenir le soutien d'organismes internationaux pour responsabiliser le gouvernement sur ses violations des droits du travail et sa négligence concernant le bien-être des travailleuses et travailleurs. »

Solidarité internationale

« L'Internationale de l'Éducation et les syndicats de l'éducation partout dans le monde sont pleinement solidaires de leurs collègues philippins », a déclaré le secrétaire général de l'Internationale de l'Éducation David Edwards, ajoutant : « Nous soutenons et continuerons à soutenir leur lutte jusqu'à ce que leurs droits syndicaux soient pleinement respectés et appliqués. Nous exhortons le gouvernement à garantir les droits humains et les droits syndicaux et à stopper immédiatement les attaques choquantes contre la population, en particulier les étudiantes et étudiants autochtones, les défenseuses et défenseurs des droits humains, les journalistes et les défenseuses et défenseurs de la paix. »

L'Internationale de l'Éducation continuera à surveiller de près les situations des activistes de l'éducation et de leurs syndicats aux Philippines.

7. La coopération au développement soutient les actions des syndicats arabes de l'éducation en faveur de la démocratie, de l'égalité hommes-femmes et d'une éducation de qualité

De nombreux partenaires de la coopération au développement ont participé au Café de l'Internationale de l'Éducation (IE) consacré à la Structure interrégionale des pays arabes (SIRPA). Ils ont été informés des difficultés récentes et des progrès réalisés par les syndicats de l'éducation dans la région.

La coordinatrice de l'IE, Dalila El Barhmi, a pris la parole pour présenter les activités entreprises et prévues par les organisations membres dans les pays arabes, lesquelles sont alignées sur les orientations stratégiques de l'IE :

- Droits et démocratie.
- Renouveau syndical.
- Statut de la profession enseignante.
- Promouvoir et protéger une éducation équitable, inclusive, gratuite de qualité pour tou-te-s.
- Partenariats.
- Communication interne et externe.

6e Conférence biennale de la SIRPA de l'IE

Faisant rapport sur la [6e Conférence biennale de la SIRPA de l'IE](#), qui s'est tenue à Amman, en Jordanie, les 14 et 15 décembre, El Barhmi a indiqué que la conférence avait été précédée par divers événements, notamment le Caucus sur l'égalité, une session sur l'éducation dans les situations d'urgence dans la région arabe et le Caucus sur l'enseignement supérieur.

La conférence a adopté une [résolution cadre sur « Transformer les syndicats pour transformer l'éducation »](#).

Ce document décrit les situations qui ont porté atteinte aux systèmes éducatifs, à la profession enseignante et aux syndicats de l'éducation, notamment la pandémie de COVID-19, la crise économique et sociale, les programmes d'austérité accompagnés de coupes budgétaires et l'absence de système d'imposition équitable.

Il met en évidence la charge supplémentaire que fait peser sur les systèmes éducatifs l'arrivée d'enfants réfugiés et migrants. Le document aborde également la question des atteintes à la démocratie et aux droits humains dans la région, notamment aux droits du travail.

La résolution poursuit en :

- Exhortant les gouvernements à défendre les droits humains et à respecter les normes internationales du travail ;
- Reconnaisant la valeur de l'éducation pour un développement durable et la création de sociétés décentes, prospères et justes,
- Invitant les syndicats de l'éducation et les gouvernements à participer et à contribuer aux efforts des Nations Unies visant à transformer l'éducation ;
- Appelant les gouvernements à financer pleinement un enseignement public de qualité, à améliorer le statut des enseignant-e-s et à faire en sorte de mettre en place une formation et un perfectionnement professionnels de qualité pour le personnel enseignant ; et
- Appelant les gouvernements à s'assurer que les enseignant-e-s et la communauté éducative participent à l'élaboration des politiques.

Accent sur l'égalité hommes-femmes

Au sujet du Caucus sur l'égalité hommes-femmes qui s'est tenu lors de la 6e Conférence biennale de la SIRPA de l'IE, El Barhmi a déclaré que les participant-e-s au caucus ont étudié les résultats d'une enquête pour se faire une idée du niveau de participation des femmes à la direction des

organisations membres de l'Internationale de l'Éducation.

Les questions suivantes ont notamment été abordées :

- En tant que syndicats de l'éducation, où en sommes-nous en matière de travail sur l'égalité hommes-femmes dans la région de la SIRPA ?
- Quels sont les principaux défis en matière d'égalité hommes-femmes et d'éducation aux niveaux national et subrégional ?
- Quelles sont les priorités et les recommandations des syndicats de l'éducation en matière d'égalité hommes-femmes et d'équité ?

Le caucus a également insisté sur la nécessité de progresser en matière de promotion de la participation et du leadership des femmes dans les syndicats de l'éducation, d'autonomisation économique des femmes, de ratification par les pays arabes de la [Convention n° 190 de l'Organisation internationale du Travail](#) et d'accès des filles à un enseignement public de qualité.

El Barhmi a déclaré que « l'établissement de relations avec la direction des syndicats – qui est toujours extrêmement dominée par les hommes – est essentiel à la coopération au développement dans ce domaine. Ce n'est qu'ainsi que nous ouvrirons la porte aux femmes en tant que partenaires de la coopération au développement. En l'absence de dialogue et de confiance, ce travail se heurtera à de la résistance et sera considéré dans le cadre du financement et de questions concernant uniquement les femmes. »

La coordinatrice de l'IE a poursuivi en se félicitant de l'élection de Manal Hdaife, de la *Public Primary Schools Teachers League* du Liban, qui devient ainsi la première présidente de la SIRPA de l'IE.

Coopération régionale au développement

El Barhmi a indiqué que des projets de coopération au développement relatifs au dialogue social et politique dans le secteur de l'éducation sont mis en œuvre au Maroc et en Tunisie et devraient être étendus.

Des activités de coopération au développement sont également organisées en Palestine, où un petit syndicat du secteur de l'éducation de la petite enfance est en cours de création et doit recruter davantage de membres. « Ils ont besoin de soutien pour bâtir leur syndicat et mettre en place les bonnes structures. Le projet a été approuvé et doit maintenant démarrer, en dépit des difficultés rencontrées avec la COVID et le changement de direction. Nous planifions actuellement les prochains ateliers », a précisé El Barhmi.

Elle a ajouté que le *General Union of Palestinian Teachers* participe à des activités de coopération au développement visant à transformer le syndicat par l'égalité hommes-femmes et le recours aux TI et au perfectionnement professionnel. La première phase du projet est terminée et le programme a été adopté par le ministère de l'Éducation.

« Le Caucus sur l'enseignement supérieur qui s'est tenu à l'occasion de la conférence de la SIRPA nous a convaincus que nous avons besoin de plus de syndicats dans le secteur de l'enseignement supérieur dans le cadre du renouvellement syndical et qu'ils sont prêts à s'engager dans des activités de coopération au développement. Un grand syndicat algérien, comptant de nombreux jeunes, a rejoint l'Internationale de l'Éducation lors de la dernière réunion du Bureau exécutif et un syndicat égyptien de l'enseignement supérieur est en bonne position pour être accepté comme affilié

de l'Internationale de l'Éducation lors de la prochaine réunion du Bureau exécutif. »

L'éducation dans les situations d'urgence

El Barhmi a signalé que, tout particulièrement en Irak, au Liban et au Yémen, les enseignant-e-s font de leur mieux pour dispenser un enseignement dans des situations de crise, ce qui est apparu clairement lors de la session consacrée à l'éducation dans les situations d'urgence dans la région arabe, organisée dans le cadre de la Conférence de la SIPA.

Au cours d'une [mission au Liban](#), a rappelé Mme El Barhmi, l'IE a fait part de sa solidarité avec le personnel enseignant et les élèves qui affrontent des conditions extrêmes privant les enfants de leur droit à l'éducation et affectant les enseignant-e-s et leurs syndicats.

Au Liban, le personnel enseignant travaille avec des réfugié-e-s et il a besoin de travailler davantage avec des agences des Nations Unies comme l'UNICEF et d'établir des alliances aux niveaux national et régional, a indiqué El Barhmi, tout en reconnaissant qu'au Yémen, les enseignant-e-s n'ont pas touché de salaires depuis trois ans, « mais ils sont toujours extrêmement déterminés, parce qu'ils ne veulent pas que le pays perde ses générations futures ».

Statut de la profession enseignante

El Barhmi a également fait rapport sur les progrès engrangés en matière de statut de la profession enseignante, comme [au Maroc, où le dialogue social a abouti à la signature d'un accord entre le gouvernement marocain et les syndicats de l'éducation](#) portant notamment sur le statut unifié d'emploi des salariés de l'éducation nationale. Ce nouveau statut remplacera tous les accords antérieurs, ce qui signifie un nouveau départ sur de nouvelles bases pour tous et toutes, y compris les enseignant-e-s contractuel-le-s.

Rejoindre la campagne « Ensemble on fait école ! »

Pendant la conférence, plusieurs syndicats ont déjà manifesté leur intérêt à participer à la nouvelle campagne de l'Internationale de l'Éducation [La force du public : Ensemble on fait école !](#). C'est notamment le cas des syndicats libanais, qui se concentrent sur la privatisation de l'éducation, le renversement du récit et les politiques des institutions financières internationales.

La campagne est un appel urgent lancé aux gouvernements afin qu'ils investissent dans l'enseignement public, un droit humain fondamental et un bien public, et davantage dans les enseignant-e-s, le facteur le plus important pour parvenir à une éducation de qualité.

8. Malawi : une initiative des syndicats de l'éducation sauve des enfants du travail forcé et leur permet de rester à l'école

Des organisations membres de l'Internationale de l'Éducation au Malawi, le *Teachers' Union of Malawi* (TUM) et le *Private Schools Employees Union of Malawi* (PSEUM), ont permis à plus de 1.000 enfants de retourner à l'école et à 1.200 autres d'éviter le décrochage scolaire.

Le coordinateur des programmes nationaux du TUM, Pilirani Kamaliza, a tenu à souligner les points suivants : « Il est essentiel pour notre syndicat d'enseignants de prendre part à la lutte contre le travail des enfants et de faire en sorte que tous les enfants en âge d'être scolarisés aillent à l'école.

En plus d'améliorer la visibilité et l'image positive du syndicat et de contribuer à de bonnes relations de travail entre le gouvernement et le syndicat, c'est aussi une source de motivation pour nos membres, dans la mesure où le travail des enfants a une incidence négative sur les résultats scolaires de ces enfants (en particulier pour ceux qui combinent l'école et le travail) et nuit donc au travail des enseignantes et enseignants. Or, ce qui motive nos enseignantes et enseignants, c'est précisément l'amélioration des performances scolaires de nos enfants. »

Il a également admis que « le fait de veiller à ce que tous les enfants soient scolarisés crée automatiquement un besoin et une demande de recrutement d'enseignantes et enseignants supplémentaires par le gouvernement afin de respecter le ratio recommandé entre le nombre d'élèves et le nombre d'enseignantes et enseignants. Ces enseignantes et enseignants supplémentaires constituent autant de nouveaux membres potentiels pour les syndicats, à qui cela permet de renforcer leurs effectifs et leurs ressources financières. »

Kamaliza a poursuivi en déclarant : « « Avant tout, notre participation à la lutte contre le travail des enfants entraîne un changement de comportement des enseignantes et enseignants envers leurs élèves, faisant des écoles des lieux plus sûrs et plus attrayants pour les apprenantes et apprenants ».

Depuis juillet 2021, le TUM et le PSEUM ont mis en place une zone sans travail des enfants à Chigudu, une zone d'éducation regroupant 15 écoles situées dans le district de Dowa au Malawi. Le travail des enfants dans cette région concerne avant tout l'agriculture (le tabac, entre autres), l'élevage, le travail domestique et le petit commerce. Avant le début du projet, sur 11.291 enfants en âge d'être scolarisés, 9.579 étaient effectivement scolarisés, tandis que 1.591 (790 garçons et 801 filles) n'étaient pas scolarisés dans la zone d'éducation de Chigudu.

Dans quatre des cinq écoles visitées par l'Internationale de l'Éducation et la [GEW Fair Childhood Foundation](#) entre le 14 et le 18 novembre 2022, les chef-fe-s de village/directeur-trice-s d'école/enseignant-e-s référent-e-s ont fait en sorte que la quasi-totalité des enfants en âge d'être scolarisés qui vivent dans leur zone d'enseignement fréquentent effectivement l'école.

Certain-e-s directeur-trice-s d'école ont également constaté une amélioration des résultats scolaires grâce à l'impulsion que ce projet syndical a donnée à l'éducation et qui a conduit à la création d'une zone sans travail des enfants.

Le TUM et le PSEUM projettent de développer une zone sans travail des enfants dans une zone de pêche. Pour l'instant, ces syndicats ont développé des projets dans des zones où la plupart des enfants qui travaillent sont occupés dans la production de denrées d'exportation, comme le tabac ou le thé. Les syndicats souhaiteraient développer un projet de ce type dans une zone fortement affectée par le travail des enfants mais liée à un produit consommé localement comme le poisson.

Facteurs clés pour des changements positifs

Les résultats positifs obtenus par la zone sans travail des enfants sont dus à un certain nombre de facteurs que le TUM et le PSEUM ont identifié :

- **Le changement des mentalités dans les villages au sujet du travail des enfants et de l'importance de l'éducation.** Les syndicats sensibilisent les leaders des communautés et les parents à l'importance de l'éducation et exposent les risques liés au travail des enfants. De même, des clubs d'enfants ont contribué à l'attractivité des écoles à travers des activités sportives, de divertissement, de théâtre, etc.
- **L'adoption et l'application de règlements par les chef-fe-s et les dirigeant-e-s des villages.** Les chef-fe-s ont bénéficié d'une séance d'information spécifique sur le travail des enfants pendant la formation du projet, qui semble avoir été très productive. En juin 2022, il-elle-s avaient adopté 31 règlements. Ces règlements prévoyaient d'imposer des sanctions aux parents qui n'envoyaient pas leurs enfants à l'école.
- **L'organisation de cours de rattrapage pour les anciens enfants travailleur-euse-s qui ont été ramenés à l'école et qui sont donnés par les enseignant-e-s l'après-midi.**
- **L'attitude des directeur-trice-s d'école/enseignant-e-s lorsqu'un enfant est en situation de décrochage scolaire.** Les dirigeant-e-s des établissements scolaires contrôlent mieux l'absence des enfants et réagissent rapidement pour savoir pourquoi un enfant n'est pas à l'école.
- **Une amélioration de la pédagogie.** Par exemple, à travers les formations syndicales dispensées dans le cadre du projet de zone sans travail des enfants, les enseignant-e-s ont appris ou se sont vu rappeler comment éviter les châtimements corporels.
- **La formation des membres des conseils de direction des écoles et des associations parents-enseignant-e-s.** Après leur formation, ces instances joueront également un rôle important dans la sensibilisation des parents, dans le cadre de réunions ou d'assemblées de parents d'élèves organisées par les chef-fe-s.
- **L'implication des associations de mères.** De telles associations existent dans chaque école. En se concentrant davantage sur les filles, elles visitent les parents qui n'envoient pas leurs enfants à l'école, fournissent aux filles un soutien en matière d'hygiène menstruelle et aident les mères adolescentes à rester à l'école pendant et après leur grossesse.

La zone sans travail des enfants présente des avantages pour les syndicats de l'enseignement

Le secrétaire général du PSEUM, Falison Lemani, a regretté que « le gouvernement du Malawi présente un mauvais bilan en matière de travail des enfants » et a souligné que "lorsque les syndicats mettent en œuvre ce type de projets contre le travail des enfants, cela présente un grand intérêt pour les ministères concernés, comme le ministère du Travail. Cela nous aide à bénéficier d'une meilleure image et à être associés aux discussions/problèmes liés à la profession enseignante. »

Kamaliza du TUM a ajouté que « tel a été le cas par exemple en janvier 2022 lors de l'adoption par le gouvernement d'un code de conduite national pour les enseignantes et enseignants : notre point de vue a été pris en compte. Nous insistons pour que la définition du travail des enfants soit la suivante : 'Tout travail susceptible d'être dangereux, d'interférer avec l'éducation de l'enfant ou de nuire à sa santé, à son développement physique, mental, spirituel ou social'. »

Le consultant de l'Internationale de l'Éducation, Samuel Grumiau, a également salué « l'excellente coopération dans ce projet entre le TUM et le PSEUM ». Les deux syndicats ont veillé à ce que l'ensemble de leur personnel soit tenu au courant de l'évolution des projets.

Défis

Le TUM et le PSEUM ont également fait état d'une série de défis majeurs rencontrés lors de la mise en œuvre du projet de zone sans travail des enfants, à savoir :

- **La pénurie d'enseignant-e-s.** Les directeur-trice-s d'école tout comme les enseignant-e-s ont souligné que le ratio élèves/enseignant-e-s était bien trop élevé. Le secrétaire général du TUM, Charles Kumchenga, a rappelé qu'alors même que le gouvernement était disposé à embaucher des milliers d'enseignant-e-s qualifié-e-s, les restrictions du Fonds monétaire international (FMI) l'en empêchent. Ce constat est confirmé par une étude de l'Internationale de l'Éducation datant d'avril 2022 '[Teacher Wage Bill Constrains: Perspectives from the Classroom](#)': « Le Malawi connaît une grave pénurie d'enseignantes et enseignants. Selon les estimations des chercheuses et chercheurs, en 2020, au moins 3.305 enseignantes et enseignants du primaire n'étaient pas qualifiés. Avec un ratio élèves/enseignant de 65:1 en 2019/20, le Malawi devrait recruter 52 459 enseignantes et enseignant du primaire pour parvenir à un ratio de 40:1 d'ici 2030. »
- **Le manque de motivation causé par les difficultés d'accès à l'enseignement secondaire.** Les responsables syndicaux-ales du TUM et du PSEUM, les directeur-trice-s d'école, les enseignant-e-s et les parents ont souligné que la difficulté à accéder à l'enseignement secondaire, en raison du manque d'écoles secondaires, constitue une source majeure de démotivation pour les enfants et les parents. Seuls ceux qui obtiennent les meilleures notes sont sélectionnés. Les coûts de l'enseignement secondaire (frais de scolarité) sont également un obstacle.
- **Les infrastructures/le matériel scolaire.** Dans certaines zones, l'accès à l'école n'est pas possible lorsqu'il pleut, car le niveau de la rivière est trop haut. Par ailleurs, les écoles manquent de manuels scolaires, de craies, etc.
- **La faim.** À l'heure actuelle, seules 4 des 15 écoles de Chigudu ont un programme d'alimentation. Le programme est organisé par les écoles avec le soutien des chef-fe-s des villages environnants. Grâce au projet syndical, une cinquième école est en train de mettre en place son propre programme alimentaire.
- **Des problèmes familiaux importants, comme les divorces ou le décès des parents.** Des solutions locales peuvent parfois être trouvées, avec le soutien de chef-fe-s, de groupes de solidarité locaux ou d'ONG.
- **Comportement des anciens enfants travailleurs qui retournent à l'école.** Certains de ces enfants peuvent causer de sérieux problèmes aux écoles et aux éducateur-trice-s. Par exemple, les élèves qui avaient l'habitude de s'occuper du bétail (en le battant parfois) ont commencé à battre d'autres élèves ou à les rudoyer. Dans ce genre de situation, les enseignant-e-s s'efforcent de résoudre ces problèmes par le dialogue et le conseil. Il-Elle-s appellent toutefois à la prudence. Les enfants ramenés à l'école peuvent influencer les autres, et les inciter à abandonner l'école, d'où l'importance des cours de rattrapage.

Lien vers la campagne « Ensemble on fait école ! » de l'Internationale de l'Éducation

Ce projet mené par les syndicats de l'éducation du Malawi est en phase avec la récente [campagne « La force du public : Ensemble on fait école ! » de l'Internationale de l'Éducation](#). Cette campagne vise à soutenir les organisations membres dans leur lutte contre les coupes budgétaires, les mesures d'austérité et la privatisation, et dans leur mobilisation en faveur d'un enseignement public de qualité

pour toutes et tous, entièrement financé et inclusif.

Points forts

1. Plaidoyer en faveur d'une éducation publique de qualité et transformatrice en matière d'égalité des genres dans le cadre de la Commission de la condition de la femme des Nations unies

La soixante-septième session de la Commission de la condition de la femme s'est déroulée au siège des Nations Unies, à New York, du 6 au 17 mars 2023. La délégation de l'Internationale de l'Éducation a appelé tous les gouvernements à répondre à l'appel de la campagne 'La force du public : Ensemble on fait école !', pour que toutes les femmes et les filles aient un accès véritable à la technologie.

En lien avec

Les enseignant.e.s font entendre leur voix à la Commission de la condition de la femme des Nations Unies en faveur d'un enseignement public respectueux de l'égalité des genres et favorisant le renforcement de l'autonomie

La soixante-septième session de la Commission de la condition de la femme se déroule au siège des Nations Unies, à New York, du 6 au 17 mars 2023. La délégation de l'Internationale de l'Éducation est présente pour inciter tous les gouvernements à répondre à l'appel de la campagne '[La force du public : Ensemble on fait école !](#)', pour que toutes les femmes et les filles aient un accès véritable à la technologie.

La Commission de la condition de la femme (CSW, acronyme anglophone) examinera le thème prioritaire de *l'innovation et l'évolution technologique, et l'éducation à l'ère du numérique aux fins de la réalisation de l'égalité des sexes et de l'autonomisation de toutes les femmes et de toutes les filles*.

Dans sa déclaration prononcée à l'occasion de la Journée internationale de la femme, la présidente de l'Internationale de l'Éducation, Susan Hopgood, a lancé un avertissement : « Alors que la technologie est en train de changer le monde, des millions de femmes et de jeunes filles sont laissées pour compte ». Tout en se félicitant de l'accent qui est mis sur l'éducation lors de la 67e session, Hopgood a appelé les gouvernements à « financer pleinement un enseignement public de qualité qui permette à toutes les femmes et à toutes les filles d'acquérir les compétences et la confiance dont elles ont besoin pour progresser dans un monde de plus en plus numérisé ».

Les enseignant.e-s du monde entier se font entendre aux Nations Unies

La délégation de l'Internationale de l'Éducation veut faire entendre auprès des Nations Unies la voix des enseignant.e-s et des personnels de soutien à l'éducation, des professions majoritairement féminines.

Intervenant depuis New York, Haldis Holst, secrétaire général adjointe de l'Internationale de l'Éducation, a déclaré : « La Commission de la condition de la femme des Nations Unies offre une plateforme unique pour influencer l'élaboration des politiques mondiales en matière d'égalité entre les hommes et les femmes. En tant que femmes éducatrices et syndicalistes, notre mission est de faire progresser l'agenda sur l'égalité des genres et de nous mobiliser en faveur d'un enseignement public de qualité qui transforme les genres. Nous sommes là pour nos collègues et nos étudiantes partout dans le monde. »

La délégation appelle tous les gouvernements à faire respecter les droits du travail alors que le monde du travail entre dans l'ère numérique, en accordant une attention toute particulière aux femmes et aux populations marginalisées qui ont proportionnellement moins accès aux technologies.

Un enseignement public de qualité est essentiel pour parvenir à l'égalité entre les hommes et les femmes en ligne et hors ligne. Les femmes syndicalistes de l'éducation insistent sur quatre domaines d'action principaux :

1. Améliorer l'accès des femmes et des filles aux technologies et aux outils numériques

69 % des hommes utilisent Internet, contre seulement 63 % des femmes. Cela signifie qu'il y a 259 millions d'hommes de plus que de femmes en ligne. Un enseignement public de qualité est indispensable pour mettre fin à la fracture numérique entre les hommes et les femmes.

Les gouvernements doivent :

- Financer intégralement des systèmes d'enseignement public de qualité qui renforcent la maîtrise du numérique et des médias et les compétences socio-émotionnelles dans les programmes d'études et la pédagogie ;
- Garantir des investissements publics suffisants dans les infrastructures et les équipements technologiques dans les écoles ; et
- Encourager la participation des femmes à la conception, à l'application, au suivi et à l'évaluation des technologies.

2. Promouvoir la participation des enseignant.e.s à la conception et à la mise en œuvre des technologies dans l'éducation

Comme le soulignent les résultats du Sommet sur la transformation de l'Éducation, beaucoup d'enseignant.e.s manquent des infrastructures, de l'équipement et des possibilités de développement professionnel nécessaires pour dispenser un enseignement de qualité à l'ère numérique.

Il est fréquent que les enseignant.e.s et leurs syndicats ne soient pas consultés lors de la mise en œuvre ou de l'évaluation des technologies numériques dans les écoles. Or, sans l'implication du corps enseignant, les technologies déployées dans les salles de classe risquent de ne pas répondre aux besoins réels des enseignant.e.s et des élèves.

De plus, la croissance exponentielle des plateformes d'enseignement et d'apprentissage en ligne à but lucratif et les interventions des entreprises dans l'élaboration des programmes restreignent l'autonomie professionnelle des enseignant.e.s et nuisent à l'équité et à la qualité.

Les gouvernements doivent :

- Soutenir les enseignant-e-s pour qu'il-elle-s participent également à l'innovation numérique dans leurs établissements d'enseignement et qu'il-elle-s facilitent cette innovation ;
- Accroître les investissements publics dans les infrastructures TIC des écoles et faire en sorte que les enseignant-e-s aient accès aux outils nécessaires et à Internet ;
- Garantir la présence dans les écoles d'outils d'apprentissage numérique publics de qualité, sûrs, accessibles et à code source ouvert ;
- Veiller à ce que la formation initiale et le développement professionnel continu aident les enseignant-e-s à utiliser les technologies dans leur classe, à développer leur maîtrise du numérique et des médias, et à utiliser une pédagogie sensible à la dimension de genre ; et
- Engager avec les syndicats de l'éducation un dialogue social portant sur la technologie et l'innovation numérique en termes de définition et de mise en œuvre des politiques aux niveaux national, régional et scolaire.

3. Lutter contre la violence sexiste liée à l'école, en ligne et hors ligne

La violence liée au genre et facilitée par la technologie a un impact considérable sur la réalisation d'un enseignement de qualité pour tou-te-s, universel et sensible à la dimension du genre. Cette violence nuit au bien-être physique et psychologique des femmes et des filles et empêche les élèves de jouir de leur droit fondamental à l'éducation.

Les gouvernements doivent :

- Créer et faire respecter un cadre juridique et politique bien défini et associer les enseignant-e-s, les personnels de soutien à l'enseignement et leurs syndicats à la planification et à la mise en œuvre de programmes et de mesures destinés à éliminer la violence liée au genre à l'école.
- Agir pour permettre à toutes les femmes de travailler dans un environnement numérique et un monde du travail sans violence, et ratifier et mettre pleinement en œuvre la convention 190 de l'Organisation internationale du Travail, qui établit le droit à un monde du travail exempt de violence et de harcèlement.

4. Comblent le fossé qui sépare les hommes et les femmes dans les domaines des STIM

Les femmes sont sous-représentées dans différents postes du marché du travail dans les domaines de l'innovation, de la communication et de la technologie. Ce fossé entre les genres se perpétue souvent dans les systèmes éducatifs : dans l'enseignement secondaire, les filles sont déjà moins nombreuses à suivre des cours avancés de sciences, technologie, ingénierie et mathématiques (STIM). Les enseignantes sont également sous-représentées dans les cours de STIM.

Les gouvernements doivent :

- Garantir une éducation de qualité à tous les niveaux, grâce à un programme d'études très large où les étudiant-e-s, dans toute leur diversité, sont encouragé-e-s et soutenu-e-s pour apprendre et développer leurs compétences dans toutes les matières et tous les domaines ;
- Augmenter le nombre de femmes qui enseignent les matières STIM et investir dans leur formation et leur développement professionnel initial et permanent ; et

- Promouvoir les programmes de tutorat et les échanges de bonnes pratiques où les enseignantes en STIM peuvent guider et soutenir les étudiantes en STIM.

Le pouvoir des femmes dans l'éducation. Le pouvoir des femmes dans les syndicats.

L'Internationale de l'Éducation et d'autres fédérations syndicales internationales ont élaboré et présenté conjointement une déclaration à la Commission de la condition de la femme des Nations Unies (CSW67). Les syndicats internationaux appellent les gouvernements à engager un dialogue social en vue de l'adoption et de la mise en œuvre de plans de transformation du genre visant à garantir un accès équitable à la technologie pour tou-te-s, un accès équitable à un enseignement public de qualité, à la formation et à l'apprentissage tout au long de la vie, à des emplois, des salaires, des droits et une protection dans le monde du travail.

[Cliquez ici](#) pour lire l'intégralité de la déclaration des syndicats internationaux à la CSW67.

Conférence des Nations Unies sur la condition de la femme?: nous devons agir pour faire de l'égalité des genres à l'ère numérique une réalité

La 67^e session de la Commission de la condition de la femme (CSW67) organisée à New York du 6 au 17 mars s'est soldée par l'adoption de conclusions reconnaissant le rôle essentiel de la technologie et de l'innovation dans la réalisation de l'égalité entre les femmes et les hommes ainsi que les obstacles qui entravent cette égalité à l'ère numérique.

Conclusions concertées

Long de 31 pages, le texte a été finalisé tard dans la nuit du dernier jour, après plus d'une semaine d'intenses négociations. Le document met l'accent sur le thème prioritaire de cette année, « Innovation et évolution technologique, et éducation à l'ère du numérique aux fins de la réalisation de l'égalité des genres et de l'avancement de toutes les femmes et de toutes les filles? ». Il réaffirme les messages politiques précédemment convenus, renvoie aux instruments de politique internationale en vigueur et fait progresser les politiques en intégrant une nouvelle terminologie concernant la réduction de la fracture numérique entre les genres.

Les négociations se sont heurtées à une solide opposition s'employant à affaiblir les formulations relatives aux droits des femmes au travail, mais les efforts des gouvernements progressistes et le plaidoyer du mouvement syndical, avec le soutien de l'OIT, ont permis d'aboutir à un texte final appelant à des politiques du travail qui respectent les normes de l'OIT, le travail décent et l'emploi de qualité pour les femmes, le principe de salaire égal pour un travail de valeur égale, le droit d'association et de négociation collective et l'élimination du harcèlement sexuel et des pratiques discriminatoires dans le cadre de l'évolution de la carrière.

Le rôle essentiel de l'éducation

Le texte inclut des dispositions importantes sur l'éducation. Il réaffirme la nécessité d'assurer l'accès à une éducation de qualité inclusive et équitable, y compris aux compétences numériques, et souligne les obstacles sexospécifiques multiples qui empêchent les filles d'exercer leur droit à l'éducation sur un pied d'égalité.

Fait important – qui s’inscrit d’ailleurs dans le droit fil de la campagne de l’IE "La force du public?: Ensemble on fait école?!" – les conclusions appellent à «?investir dans l’enseignement public et dans les infrastructures?». Elles mettent l’accent sur la garantie d’un accès universel à l’enseignement primaire et secondaire gratuit et obligatoire et encouragent les gouvernements à s’efforcer d’assurer l’achèvement universel de l’éducation de la petite enfance, de l’enseignement primaire et de l’enseignement secondaire, ainsi que le développement de la formation technique et professionnelle pour toutes les femmes et toutes les filles. Les conclusions appellent en outre à investir dans des ressources d’apprentissage publiques numériques accessibles et dans des environnements numériques sensibles au genre, sûrs et inclusifs pour toutes et tous.

Le document reconnaît les normes sociales négatives, les stéréotypes de genre et les obstacles systémiques et structurels au nombre des causes profondes de l’écart persistant entre les genres dans l’enseignement des disciplines STEM (sciences, technologie, ingénierie et mathématiques)?; il reconnaît en outre qu’il revient aux décideurs politiques de favoriser le changement afin d’instaurer des environnements éducatifs propices.

En ce qui concerne l’enseignement, il ressort clairement que les technologies numériques ne doivent pas se subsister à l’éducation en personne, mais plutôt être utilisées dans une perspective d’amélioration et de complémentarité. Le rôle crucial des enseignant-e-s et des éducateur-ric-e-s est reconnu et «?l’importance de renforcer leurs capacités, leurs compétences et leurs aptitudes en matière d’apprentissage en ligne et numérique en leur assurant un soutien, y compris en leur proposant les formations nécessaires et l’accès aux dispositifs, aux matériels et aux infrastructures technologiques requis?» est soulignée, tout comme l’importance d’encourager des stratégies d’enseignement sensibles au genre.

Prochaines étapes

Le document final fournit un plan directeur aux gouvernements ainsi qu’aux autres parties prenantes qui aspirent à promouvoir l’égalité des genres dans le contexte du changement technologique, y compris à travers l’éducation. Toutefois, la finalisation de ce texte n’est qu’une première étape – il s’agit à présent de traduire ces conclusions dans la réalité en les mettant en œuvre. Les syndicats de l’éducation ont un rôle important à jouer dans la promotion de l’égalité entre hommes et femmes dans le secteur de l’éducation et grâce à l’éducation, aux niveaux local, national et mondial.

Féministes, les nouvelles technologies ?

Il est étonnant de constater que la plupart des enseignantes et des enseignants (70% de femmes en France) sont pour l’égalité entre les filles et les garçons, mais que dès que l’on prononce les mots « pédagogies féministes », on sème le trouble, voire le rejet. Comme si de fait, on pouvait prétendre à l’égalité sans favoriser les conditions de celle-ci. Les pédagogies féministes ne sont pas des diktats de l’éducation, elles sont ce questionnement réitéré sur ce qui, dans la classe, fabrique les inégalités. Elles sont les stratégies minuscules et contextuelles élaborées pour déconstruire les inégalités, afin de construire l’émancipation réelle de toutes et tous. Que deviennent-elles dans l’univers des nouvelles technologies de l’informatique et de la communication ?

J'anime pour la Fédération de l'Education, de la Recherche et de la Culture de la CGT en France, la formation sur les pédagogies féministes. Le thème de la [67ème session de la Commission de la condition de la femme à l'ONU](#), "L'innovation et le changement technologique, et l'éducation à l'ère numérique pour atteindre l'égalité des sexes et l'autonomisation de toutes les femmes et filles" nous invite à aborder cette question spécifique !

Deux éléments préalables s'imposent dans le cadre syndical : les nouvelles technologies ne sont pas un but en elles-mêmes et ne sont pas forcément synonymes de progrès pédagogique. Elles ont toujours à être interrogées par les objectifs didactiques qui, eux-mêmes sont questionnés par nos valeurs. Par ailleurs, les pédagogies féministes ne doivent pas être le prétexte à se décharger de nos responsabilités politiques en termes d'égalité de genre sur les générations futures. Eduquer la jeunesse à l'égalité ne résout pas les problèmes sociétaux actuels des inégalités.

Cela dit, si nous pouvons former la jeunesse sur d'autres valeurs que celles du patriarcat, c'est une mission bien enthousiasmante !

Conscientisation

Fortement influencées par les *Pédagogies des opprimé-es* de Paulo Freire, les pédagogies féministes accordent du temps à la phase de conscientisation. Dans le sud de la France où j'habite, la Région Occitanie dote chaque élève d'un ordinateur portable à l'entrée au lycée. Le partage d'expériences (en référence aux groupes de paroles de femmes des années 70) entre élèves sur leur utilisation de cet outil et ses finalités permet de conscientiser. On peut déconstruire les inégalités de genre en proposant à trois groupes – deux groupes non mixtes et un groupe mixte - de se réunir pour débattre de leur utilisation de l'outil numérique et confronter ensuite les résultats dans la classe. Les élèves témoignent d'expériences très concrètes, parfois même de formes d'addictions ou de modèles qui produisent une mauvaise image de soi, on se rend compte alors ensemble des représentations stéréotypées de genre, et on y réfléchit pour les déconstruire. Les rôles peuvent être partagés, tournants quant à la distribution et à la régulation de la parole, suivant une alternance genrée des prises de paroles... Bref, un débat régulé par des cadres non sexistes.

Construire l'esprit critique

Le support numérique est par ailleurs intéressant pour travailler sur la position géographique des élèves selon leur genre. Les études de micro-géographie montrent que les places stratégiques de la communication ou de l'évitement sont occupées par les garçons dans la classe. Proposer aux élèves de réfléchir à ces questions et d'adopter une géographie d'occupation de l'espace qui permette l'expression de toutes et tous, en utilisant un plan de classe évolutif sur support numérique est efficace. Les élèves le remplissent pour des constats de départ, ensuite on réfléchit ensemble pour trouver une organisation (modifiable) dans la classe qui renforce l'expression et l'implication de toutes et tous.

Mais c'est surtout sur l'analyse des ressources et des sites que la conscientisation est productive. De quelle manière les représentations genrées sont-elles stéréotypées ? Quelles injonctions implicites se glissent dans les supports ? Comme pour les supports papiers, le support numérique doit être lu avec les lunettes du genre. Le correcteur d'orthographe en français impose l'utilisation d'une orthographe non inclusive. Comment le langage véhicule-t-il

ces stéréotypes de genre ? Déjà bell hooks, pourtant très influencée par Freire, interrogeait chez lui la façon dont il véhiculait certains préjugés patriarcaux. Elle nous incite à nous méfier de nous-mêmes et de nos préjugés intériorisés : l'environnement numérique n'en est pas exempt. Qui appelle-t-on pour régler un problème technique dans la classe ? Pourquoi les garçons sont-ils inconsciemment sollicités comme s'ils détenaient un gène informatique supplémentaire ou des compétences innées ?

Coopération

Croire que l'échange entre élèves échapperait aux biais sexistes est un leurre. Au contraire, dans la période de l'enfance et de l'adolescence où l'on se cherche des repères, les positions peuvent même être caricaturales. Il s'agit de construire des relations entre élèves qui sont basées sur la réflexivité de l'analyse : la façon dont on s'approprié et partage les connaissances est tout aussi importante que ce que l'on élabore. Par exemple, le padlet en ligne sur lequel les élèves déposent les images d'un musée imaginaire n'est pas le but en lui-même, c'est l'analyse genrée de ce qu'on y dépose qui importe. En effet, quand les élèves commentent les objets choisis, on peut s'intéresser aux critères qui motivent leur choix, et mesurer ensemble ce qui relève de représentations sociales genrées. On sait aussi que le phénomène d'identification à l'œuvre nous impose dans une perspective pédagogique féministe, de privilégier les apports culturels ou scientifiques produits par des artistes femmes, des expertes, compte tenu du caractère androcentré de nos sociétés. Permettre aux garçons de se projeter sur des réflexions élaborées par des femmes, c'est aussi les amener à les respecter, et donc, déconstruire et lutter contre le continuum des violences sexistes et sexuelles.

« Il doit y avoir une reconnaissance en acte que chacun-e influence la dynamique de la classe, que chacun-e contribue »

bell hooks

Emancipation et créativité

L'expérience individuelle partagée enrichit l'expérience collective et réciproquement. Trouver des stratégies à plusieurs, élaborer des productions collectives dont on est fier-e, choisir ensemble et discuter de ses interprétations, se prendre au sérieux... autant de situations didactiques qui permettent de progresser. Pour cela, le document partagé numérique est d'une grande efficacité. Les élèves mènent des recherches individuellement sur une problématique de cours et les rassemblent en ligne sur un document partagé qui constitue le cours. On parle alors de classe inversée car ce sont les élèves qui « fabriquent » le cours (avec la réserve que les recherches se font en classe pour minimiser les inégalités sociales). Mais qui détient le pouvoir ? Qui s'exprime ? Qui met en forme ? Quelles sont les expertes de référence ? Voilà les questions que l'analyse réflexive doit permettre en amont, pendant le travail et en aval, afin de réguler les relations dans la classe.

Que valorise-t-on ? La question de la gestion des émotions est très souvent évacuée ou dénigrée dans la classe. Or, cette charge mentale et affective n'est pas reconnue dans les métiers féminisés en France. [La CGT se bat pour la reconnaissance et la revalorisation salariale des compétences des métiers des soins et du lien](#). En classe, nous devons valoriser ces compétences : qualité d'écoute, d'analyse, d'interprétation et d'acceptation du discours d'autrui.

Ces compétences gagnent à être investies et appropriées par les élèves dans des activités de création. Le support numérique permet la création facile de petites vidéos qui rendent compte de visions du monde diverses, et favorisent l'expression de chacun et chacune.

Les pédagogies féministes ont tout intérêt à investir les outils des nouvelles technologies, avec, comme toujours la nécessité de les réinterroger inlassablement sur la vision qu'elles nous proposent.

Réfléchir et agir pour l'égalité des genres dans les domaines scientifique et technologique

Le 11 février, la "Journée internationale des femmes et des filles de science" permet de mettre en lumière les obstacles que rencontrent les femmes pour accéder au monde de la science et de la technologie, et promouvoir leur pleine participation, sur un pied d'égalité, dans ces domaines. Quelles sont ces obstacles et comment les éliminer ? La 67e session de la Commission de la condition de la femme des Nations unies, dont le thème prioritaire est " L'innovation, le changement technologique et l'éducation à l'ère numérique pour réaliser l'égalité des genres et autonomiser toutes les femmes et les filles ", offre l'opportunité d'examiner de plus près les données concernant le genre dans les professions des STIM (sciences, technologies, ingénierie et mathématiques) et les possibilités d'action pour promouvoir l'égalité des genres dans ces domaines.

Le plafond de verre : une réalité persistante dans le monde de la science

Selon une publication de l'université de Princeton [1], la productivité des femmes dans le domaine scientifique a augmenté au fil des ans, bien que l'écart entre les hommes et les femmes se soit creusé également (73 % pour les hommes - 27 % pour les femmes), des valeurs qui varient selon les régions et les domaines scientifiques.

En Argentine, la productivité et la participation sont identiques pour les hommes et les femmes. Malgré cette égalité qui est supérieure à la moyenne mondiale, la masculinisation des postes hiérarchiques, ou ce que l'on appelle "l'effet ciseaux", est notoire. Par exemple, au Conseil national de la recherche scientifique et technique (CONICET), la principale organisation scientifique du pays, 75 % des postes de la catégorie la plus élevée, celle de chercheur ou chercheuse principal-e, sont occupés par des hommes. En outre, les chercheuses qui dirigent des projets scientifiques demandent et reçoivent généralement moins de moyens que leurs collègues masculins. Certaines études montrent que lorsque le genre est connu, l'approbation des projets de recherche favorise les hommes, alors qu'elle s'égalise lorsque le genre est inconnu.

Ce phénomène est observable à l'échelle mondiale. Selon les données de l'UNESCO, seuls 10,5 % des responsables d'organisations scientifiques et technologiques sont des femmes. Ce que nous appelons le "plafond de verre" dans les sciences n'a toujours pas été brisé.

"Il est certain que mon parcours professionnel a été influencé par des femmes qui ont parcouru et tracé un chemin, non sans difficultés, dans des domaines où, auparavant, seuls des référents masculins étaient admis. Cela m'a permis, lorsque j'étais étudiante à l'université, d'envisager un avenir scientifique en tant que chercheuse."

Un schéma de genre clair se dégage également dans l'enseignement supérieur. Alors que dans l'ingénierie et les technologies de l'information et de la communication, un secteur dynamique et bien rémunéré, la majorité de la population étudiante est composée d'hommes, dans l'éducation et les soins de santé, des secteurs professionnels moins bien rémunérés, les femmes prédominent, transposant à l'université le rôle qui leur est historiquement assigné à la maison.

La situation est aggravée par le fait que les femmes se voient assigner un rôle correspondant à un stéréotype social, qui suppose qu'elles assument les tâches ménagères, assumant ainsi simultanément des tâches productives et reproductives. Cette charge rend difficile l'accès des femmes à des professions et à des postes mieux rémunérés, parce que cela nécessite de consacrer du temps à la formation et au développement professionnel, temps qui est accaparé par les tâches de soins.

Pour reprendre les termes de Nancy Fraser, "l'écrasante majorité des femmes ne brisent aucun plafond de verre ; elles sont coincées dans la cave, elles nettoient et balayent les éclats de verre brisés".

La nécessité de mettre en lumière les femmes dans les professions scientifiques et technologiques

Pour comprendre les raisons structurelles et historiques qui favorisent cet écart, nous soulignons les fortes influences des facteurs économiques et culturels, ainsi que des facteurs sociaux qui favorisent les stéréotypes concernant les rôles des hommes et des femmes - explicites et implicites -, décourageant la participation des filles aux carrières dans les STIM, conditionnant leur perception d'elles-mêmes et leur confiance en elles.

L'exclusion des filles, des femmes et des personnes appartenant à des groupes divers des études et des carrières dans le domaine des STIM se manifeste aussi souvent par l'absence et l'invisibilisation de personnes référentes du même genre dans certains domaines de la connaissance, ce qui a un impact négatif sur la motivation des pairs.

Il est certain que mon parcours professionnel a été influencé par des femmes qui ont parcouru et tracé un chemin, non sans difficultés, dans des domaines où, auparavant, seuls des référents masculins étaient admis. Cela m'a permis, lorsque j'étais étudiante à l'université, d'envisager un avenir scientifique en tant que chercheuse. Cette vision a notamment été influencée par d'autres enseignantes et chercheuses qui m'ont formée, ainsi que par des femmes de la collectivité, qui ont favorisé une évolution non pas en termes individuels, mais axée sur les besoins de notre société.

Ces formes de progrès vont de pair avec l'autonomisation d'autres femmes en chemin, parce qu'il est plus facile alors de voir les difficultés à occuper des espaces qui étaient auparavant refusés aux femmes. En d'autres termes, nous pratiquons la sororité en tant que valeur fondamentale également dans les espaces de production de connaissances.

L'impact de la révolution numérique

Dans le capitalisme contemporain, les STIM sont à la fois une exigence et une force motrice. Une nouvelle phase, marquée par ce que l'on appelle la quatrième révolution industrielle, transforme profondément la société. En d'autres termes, la numérisation, la virtualisation et

l'automatisation des processus économiques, politiques et sociaux annoncent un changement radical des modes de vie de l'humanité.

Cela se traduit par la croissance des internautes faisant usage des réseaux sociaux et des plateformes, ou par la pénétration de l'internet dans la vie quotidienne, une tendance qui s'est accélérée après la pandémie du virus Covid-19. Ainsi, 5,1 milliards de personnes passent en moyenne 6 heures et 37 minutes sur internet, pour ne citer qu'un exemple de l'un des comportements numériques les plus répandus dans le monde [2].

Dans cette nouvelle phase de numérisation des modes de vie, le capitalisme amplifie et complexifie les rapports de force établis par le patriarcat. La pandémie a reconfiguré les structures sociales et économiques et les formes de production et de consommation. Elle a montré plus clairement que jamais les inégalités de genre dans lesquelles nous évoluons. Ainsi, les tâches de soins, amplifiées par le confinement, sont retombées sur les femmes. Les fractures numériques, structurées autour d'inégalités préexistantes limitant l'accès et la maîtrise des technologies, se sont également creusées. C'est pourquoi l'impact négatif s'aggrave pour les femmes les plus pauvres à mesure que la numérisation de l'économie s'accélère et se consolide. En ce sens, le rôle d'une approche inclusive du développement scientifique, qui marque le pouls de cette ère, revêt une importance considérable.

Agir pour la transformation

La genèse de ce nouveau moment économique mondial a ouvert la voie à une crise aux multiples dimensions économiques, sociales et environnementales. Dans ce contexte, l'université devient un espace-temps où la pensée critique, collective et approfondie peut être promue. Elle nous donne la possibilité de réfléchir à la manière dont la production et la circulation des connaissances dans nos espaces peuvent contribuer à la construction d'une société plus égalitaire entre les individus, qui favorise le développement d'une communauté basée sur le respect de l'environnement et qui met en valeur de nouvelles formes d'organisation pour parvenir à la justice sociale.

Notre faible présence dans les STIM décourage les femmes et les filles de développer des compétences numériques, qui sont fondamentales dans cette nouvelle phase. Si les STIM sont à la base de la transformation économique actuelle, et que les STIM sont entre les mains de la masculinité hégémonique, il ne sera pas possible de rompre avec la domination patriarcale de notre culture de dépossession et d'exploitation.

Nous devons donc mettre un terme à l'absence des femmes aux frontières du savoir et de l'innovation. Proposer et promouvoir des politiques positives pour la pleine participation des femmes dans ces espaces sera fondamental pour renverser les inégalités historiques, à la recherche d'un avenir meilleur. Bien entendu, ces luttes doivent pouvoir se croiser avec le reste des luttes contre l'injustice. La dépatriarcalisation doit être comprise comme une proposition politique intégrale afin de faire progresser l'équité entre les genres et l'égalité sociale.

Huang, J., Gates, A. J., Sinatra, R., & Barabási, A. L. (2020). *Historical comparison of gender inequality in scientific careers across countries and disciplines*. *Proceedings of the National Academy of Sciences*, 117(9), 4609-4616.

<https://datareportal.com/reports/digital-2023-global-overview-report>. Consulté le 12 février 2023.

Soutenir la participation et le leadership des femmes à travers les technologies numériques : les enseignements tirés de l'expérience des syndicats de l'éducation durant la pandémie de Covid-19

La pandémie mondiale de Covid-19 a fortement affecté les travailleuses. [L'Organisation internationale du travail \(OIT\) a documenté les pertes d'emplois et de revenus disproportionnées subies par les femmes dans le monde durant la pandémie](#): rien qu'en 2019-2020, l'emploi des femmes a chuté de 4,2 % (soit 54 millions d'emplois). La situation a exposé les femmes à un risque accru de perte d'emploi, de pauvreté, d'insécurité alimentaire, de perte de logement et à ce qu'ONU Femmes appelle désormais la [pandémie fantôme de la violence domestique](#).

Des éléments anecdotiques suggérant une hausse de la participation des femmes aux activités syndicales à travers le monde ont poussé l'Internationale de l'Éducation à commander une étude sur les expériences vécues par les femmes en matière d'engagement, de participation et de leadership dans les syndicats de l'éducation durant la pandémie [1].

L'étude avait également pour objectif d'analyser l'efficacité des efforts et des stratégies syndicales pour faire progresser l'engagement, la participation et le leadership des femmes dans les syndicats en recourant aux technologies numériques au cours de la période 2020-2022.

Nous nous sommes entretenues avec 50 femmes syndicalistes de différentes régions du monde. Ce qu'elles nous ont dit est particulièrement instructif dans le cadre de la 67e session de la Commission de la condition de la femme, qui se déroule actuellement à New York, où des représentant-e-s des États membres des Nations unies, d'organisations internationales et non gouvernementales, dont des syndicats, sont rassemblé-e-s pour discuter du rôle de la mutation technologique et de l'éducation à l'ère du numérique pour parvenir à l'égalité des genres et autonomiser toutes les femmes et toutes les filles.

Expériences vécues par les femmes

Des enseignantes membres des organisations affiliées à l'Internationale de l'Éducation de différentes régions de l'IE ont relaté comment le Covid-19 a affecté leur vie quotidienne et leur participation aux activités de leur syndicat. Les témoignages qu'elles ont partagés sont un rappel brutal de l'interdépendance de leur vie professionnelle et privée, enfermées dans des normes de genre propres à leur contexte personnel, ainsi que de la division genrée du travail, qui a influencé la manière dont elles ont vécu la pandémie en tant que femmes et en tant que syndicalistes.

« Nous avons dû travailler beaucoup plus que ce que nous avons l'habitude de faire. Dans notre pays, dans nos réalités, les femmes sont censées s'occuper de tout ce qui a trait aux tâches ménagères et la plupart des hommes ne penseraient même pas à les aider ou à faire quoi que ce soit dans la maison. »

Syndicaliste d'Amérique latine

Parallèlement, les témoignages ont mis en évidence l'extraordinaire soutien apporté par les syndicats, en particulier les commissions des femmes ou de l'égalité des genres, les actes de solidarité et de fraternité et les mesures stratégiques prises par les syndicats pour soutenir la participation des femmes en dépit de la pandémie.

« Au cours de la pandémie, notre table ronde annuelle en présentiel s'est arrêtée et les enseignantes ne sont restées en contact que par les réseaux sociaux, comme les groupes WhatsApp, sur lesquels elles ont publié des questions, donné des nouvelles, se sont soutenues émotionnellement et psychologiquement, ont échangé leurs expériences. C'était une sorte de réseau de soutien dans lequel nous trouvions un soutien mutuel et de la solidarité. »

Syndicaliste d'Afrique

Ces témoignages attestent de l'importance de l'affiliation à un syndicat pour les femmes syndicalistes, en particulier durant la première année de la pandémie, lorsqu'elles luttaient pour donner un sens à l'incertitude et à l'évolution rapide de la situation en termes de confinements, de fermetures des écoles, de santé et de sécurité, sans parler des conséquences sur la sécurité d'emploi et le salaire. Les réunions, les groupes et les formations des syndicats sont devenus des réseaux de soutien et de solidarité avec d'autres membres féminins.

Les syndicats de l'éducation montent au créneau

L'étude a également mis en lumière les **stratégies efficaces** que les syndicats de l'éducation ont introduites pour aider leurs membres féminins à rester impliqués dans les activités syndicales pendant la pandémie.

Renforcer les compétences numériques et l'accès aux plateformes en ligne

« Ce qui fait vraiment la différence en termes de participation, c'est l'accès. »

Syndicaliste d'Europe

Les personnes chargées de l'inclusion et de l'égalité au sein des syndicats, les commissions des femmes et de l'égalité entre les genres, ainsi que les responsables des formations ont immédiatement renforcé leurs actions à travers l'organisation de réunions, formations et ateliers en ligne. Cela n'a pas été facile. Il a souvent fallu donner une formation sur Zoom et d'autres plateformes et outils en ligne, y compris WhatsApp et Facebook. Beaucoup se sont également mobilisé-e-s pour que les syndicats offrent une allocation ou un crédit à leurs membres pour la connexion internet et les données.

« J'ai demandé de l'argent au Conseil national du syndicat pour acheter des données afin que les femmes puissent nous rejoindre, parce que les données sont chères. Lorsque je peux leur donner des paquets de données, elles interviennent et participent. »

Syndicaliste d'Afrique

Les femmes syndicalistes ont accueilli favorablement les approches hybrides qui sont désormais adoptées par de nombreux syndicats. Les organisations syndicales devront continuer à fournir des formations et des espaces en ligne, en particulier dans les pays où les réseaux ne sont pas fiables et où les outils numériques ne sont pas abordables.

Offrir de nouveaux types de soutien pour répondre aux nouveaux défis

Les responsables des syndicats nationaux chargés de l'égalité et de l'inclusion ou de la formation ont répondu aux défis supplémentaires qu'ont rencontrés leurs membres féminins durant la pandémie en proposant de nouveaux types de formation et de soutien.

« Parmi les choses sur lesquelles la pandémie nous a permis de nous concentrer figurent les questions qui n'étaient peut-être pas considérées comme aussi importantes dans la formation auparavant... Ainsi, nous organisons davantage d'ateliers sur les sujets de la santé mentale, de la santé et la sécurité au travail, des droits des personnes LGBTQI, de la discrimination raciale, du changement climatique, de la ménopause et de nombreuses autres questions qui nous [femmes militantes] concernent. »

Syndicaliste d'Amérique du Nord

Certains syndicats ont créé et proposé des cours de formation en ligne sur des sujets comme : comprendre la violence et comment y répondre, la santé mentale et le bien-être, ainsi que des informations sur les droits humains et juridiques et les voies de recours pertinents dans le contexte de la pandémie. Les membres des syndicats ont également apprécié le fait que les formations sont désormais enregistrées et disponibles en ligne pour mieux s'intégrer dans leur agenda personnel.

« Nous repensons nos modèles d'apprentissage sous l'angle de l'égalité afin de fournir des possibilités d'apprentissage asynchrones, ayant un rapport très direct avec le problème pratique auquel les personnes sont confrontées. »

Syndicaliste d'Europe

Bâtir une base de connaissances

Quelques syndicats investissent dans la recherche sur l'impact de la pandémie sur le personnel enseignant et les autres membres des syndicats de l'éducation (cf. par exemple, [les activités de recherche menée par l' Educational Institute of Scotland](#)). Investir dans une recherche sur la manière dont la pandémie et ses répercussions continuent d'affecter les enseignantes reste essentiel pour susciter de nouvelles idées de stratégies et de politiques syndicales.

« Nous avons vu des membres concevoir et réaliser plusieurs types d'activités, mais nous ne connaissons pas l'ensemble de leurs besoins, de sorte que nous suggérons de procéder à une évaluation des besoins afin de savoir de quels types d'activité les membres des syndicats ont besoin en cette période et aussi lorsque la pandémie sera terminée. »

Syndicaliste d'Asie-Pacifique

L'étude plaide (et formule des recommandations) pour que les membres de l'Internationale de l'Éducation et des syndicats de l'éducation continuent de fournir des ressources et de donner la priorité aux trois stratégies mentionnées ci-dessus, afin de renforcer la participation, la voix et le leadership des femmes syndicalistes dans le monde de l'après-COVID et de contribuer à faire avancer les objectifs du [Plan d'action pour l'égalité des genres](#) de l'Internationale de l'Éducation.

Les syndicats de l'éducation et la participation des femmes aux activités syndicales en période de COVID-19, rapport élaboré pour l'Internationale de l'Éducation par Carol Miller et Houda Sabra, Octobre 2022.

2. Cercles d'apprentissage pilotés par les enseignant·e·s pour l'évaluation formative

Le projet de « Cercles d'apprentissage pilotés par les enseignant·e·s pour l'évaluation formative » fournit aux enseignant·e·s les outils et le soutien nécessaires pour identifier et mettre en place des pratiques d'évaluation formative efficaces, pilotées par les enseignant·e·s, qui pourront ensuite être diffusées au sein de leur syndicat et partagées avec d'autres syndicats.

Le projet est mené par l'Internationale de l'Éducation et bénéficie d'un financement de la Fondation Jacobs.

Le projet a été lancé dans sept pays, avec le soutien des organisations membres de l'Internationale de l'Éducation :

- Brésil - Confederação Nacional dos Trabalhadores em Educação (CNTE)
- Uruguay - Federación Uruguaya de Magisterio - Trabajadores de Educación Primaria (FUM - TEP)
- Corée du Sud - Korean Teachers and Education Workers' Union (KTU)
- Côte d'Ivoire - Syndicat National de l'Enseignement Primaire Public de Côte d'Ivoire (SNEPPCI)
- Ghana - Ghana National Association of Teachers (GNAT)
- Malaisie - National Union of the Teaching Profession (NUTP)
- Suisse - Dachverband Lehrerinnen und Lehrer Schweiz (LCH)

Dans chaque pays, le projet met en place trois cercles d'apprentissage proposant un développement professionnel à des groupes d'enseignant·e·s afin de soutenir leur leadership, et notamment la compréhension et l'utilisation des pratiques d'évaluation formative.

Cercles d'apprentissage pilotés par les enseignant·e·s : soutenir le développement professionnel et le leadership des enseignant·e·s dans le monde entier

L'Internationale de l'Éducation, la fédération mondiale des syndicats de l'enseignement, lance le projet intitulé Cercles d'apprentissage pilotés par les enseignant·e·s pour l'évaluation formative, financé par la Jacobs Foundation. Le projet vise à fournir aux enseignant·e·s les outils et le

soutien nécessaires pour identifier et établir des pratiques efficaces d'évaluation formative pilotées par des enseignant-e-s, qui pourront ensuite être diffusées au sein de leur syndicat et partagées avec d'autres syndicats.

Développement professionnel et leadership des enseignant-e-s pour la transformation de l'éducation

Les enseignant-e-s représentent le facteur qui influe de la manière la plus importante sur la réussite des étudiant-e-s. Enseigner est une tâche extrêmement complexe, nécessitant une expertise, un jugement professionnel et des pratiques efficaces pour répondre aux divers besoins des étudiant-e-s dans une variété de contextes. Ces dernières années, le travail des enseignant-e-s s'est encore intensifié avec la nécessité de répondre aux besoins de populations d'étudiant-e-s diverses, multiculturelles, multilingues et aux aptitudes variées, et d'enseigner aux étudiant-e-s à apprendre et à se doter des moyens pour réussir dans un monde caractérisé par le développement rapide des technologies, l'instabilité géopolitique, les crises climatiques et l'évolution des opportunités économiques et professionnelles aux niveaux mondial et local.

L'impact de la pandémie mondiale de Covid-19 a encore davantage modifié et mis à l'épreuve le travail des enseignant-e-s. Les périodes de fermeture des écoles, l'apprentissage à distance et les effets de la pandémie sur la santé mentale et physique ont eu de profondes conséquences sur l'apprentissage, l'équité et le bien-être des étudiant-e-s, mais également sur le personnel enseignant. Dans le contexte mondial actuel, il est essentiel de proposer un développement professionnel aux enseignant-e-s pour soutenir leur leadership et l'utilisation compétente de l'évaluation formative afin d'identifier les besoins d'apprentissage des étudiant-e-s et fournir un retour d'information pour améliorer leurs progrès.

Le projet des Cercles d'apprentissage pilotés par les enseignant-e-s vise à soutenir le développement professionnel et le leadership des enseignant-e-s, et à mettre en place un processus de réflexion permettant aux enseignant-e-s d'appliquer, de penser et d'adapter les pratiques d'évaluation formative dans leurs salles de classe.

Les enseignants aux commandes

Le [cadre de recherche du projet](#), soutenu par une [analyse de la littérature existante](#) qui met en contexte l'importance de l'évaluation formative et d'une approche centrée sur l'élève et l'apprentissage en classe, place l'enseignant aux commandes.

Cette approche s'inspire largement du [Cadre mondial de l'EI en matière de normes professionnelles pour l'éducation](#) et du dernier [Rapport mondial sur la condition du personnel enseignant](#), qui appelle à un nouveau "professionnalisme intelligent" pour les enseignants. Les enseignant-e-s qui vivent leur propre autonomie professionnelle, aidés par leurs syndicats, sont capables à leur tour d'aider leurs élèves à développer leur résilience et de leur permettre d'apprendre tout au long de leur vie.

Identifier et mondialiser les bonnes pratiques

Le projet des Cercles d'apprentissage pilotés par les enseignant-e-s sera mis en oeuvre dans des contextes scolaires, nationaux et internationaux au cours des trois prochaines années. Le projet se déroulera dans sept pays, avec le soutien des organisations membres de l'Internationale de l'Éducation :

- Brésil - Confederação Nacional dos Trabalhadores em Educação (CNTE)
- Uruguay - Federación Uruguaya de Magisterio - Trabajadores de Educación Primaria (FUM - TEP)
- Corée du Sud - Korean Teachers and Education Workers' Union (KTU)
- Côte d'Ivoire - Syndicat National de l'Enseignement Primaire Public de Côte d'Ivoire (SNEPPCI)
- Ghana - Ghana National Association of Teachers (GNAT)
- Malaisie - National Union of the Teaching Profession (NUTP)
- Suisse - Dachverband Lehrerinnen und Lehrer Schweiz (LCH)

Dans chaque pays, le projet soutiendra trois cercles d'apprentissage durant une année scolaire. Chaque cercle d'apprentissage sera composé de dix enseignant-e-s, de deux animateurs locaux et d'un représentant syndical local. Au total, le projet comprendra 21 cercles d'apprentissage, 210 enseignant-e-s, 42 animateurs locaux et 21 représentants syndicaux locaux.

Au niveau international, la Jacobs Foundation et l'Internationale de l'Éducation favoriseront des échanges réguliers entre les enseignant-e-s aux niveaux régional, national et mondial par le biais de sessions en personne et virtuelles, y compris des centres régionaux.

Les conclusions et les pratiques les plus efficaces identifiées éclaireront le travail des organisations membres de l'Internationale de l'Éducation opérant dans 178 pays et territoires et regroupant plus de 32 millions d'enseignant-e-s dans le monde.

Côte d'Ivoire: la collaboration et le suivi des résultats comme piliers des cercles d'apprentissage pilotés par les enseignant-e-s

Le projet de « Cercles d'apprentissage pilotés par les enseignant-e-s pour l'évaluation formative » vise à fournir aux enseignant-e-s les outils et le soutien nécessaires pour identifier et mettre en place des pratiques d'évaluation formative efficaces, pilotées par les enseignant-e-s, qui pourront ensuite être diffusées au sein de leur syndicat et partagées avec d'autres syndicats.

Le projet de « Cercles d'apprentissage pilotés par les enseignant-e-s pour l'évaluation formative » (T3LFA) va bon train en Côte d'Ivoire. Le mercredi 25 janvier 2023, un deuxième atelier didactique a été organisé au sein de plusieurs écoles prenant part au projet de T3LFA afin d'évaluer les progrès réalisés jusqu'à présent par les enseignant-e-s participant-e-s et de définir la voie à suivre.

Pour débiter cette session didactique, les animateurs ont accueilli chaque enseignant-e et partagé un exemple de petite réussite qu'ils et elles ont vécue durant la journée.

Les enseignant-e-s ont ensuite été divisé-e-s en deux groupes de cinq. Ce faisant, les deux animateurs ont été à même de discuter avec chaque groupe dans une salle privée et sous des arbres dans la cour de l'école. Lors de ces échanges, un rappel de certains des principes de base identifiés lors des sessions précédentes – y compris l'importance d'analyser les résultats de chaque cercle d'apprentissage – a été effectué auprès des enseignant-e-s participant-e-s.

Dans le cadre du projet de T3LFA, les enseignant-e-s doivent élaborer un portefeuille qui viendra prouver leur participation et tenir un journal dans lequel ils consignent le projet de cercle d'apprentissage du début à la fin. Ce journal joue un rôle crucial, car il permet aux enseignant-e-s

de s'interroger sur les façons dont le projet pourra améliorer les résultats d'apprentissage des élèves et renforcer l'apprentissage ainsi que le développement professionnels.

Lors du deuxième atelier didactique en Côte d'Ivoire, les animateurs ont mis en lumière l'importance de ce journal dans la prise de recul quant aux résultats du projet de cercle d'apprentissage. Ils ont insisté sur le fait que cet exercice devait se faire dans des journaux écrits à la main, avant de rappeler aux enseignant-e-s l'importance de tenir compte, dans leurs écrits, de leurs échanges avec leur(s) collègue(s) pour faire connaître le potentiel de transformation du projet. Ce faisant, les enseignant-e-s ont pu réfléchir à la façon de collaborer avec leurs pairs en vue d'accroître l'impact du projet à l'échelle locale.

Les enseignant-e-s ayant pris part à l'atelier ont ensuite autorisé les animateurs à vérifier leurs niveaux de compréhension du projet et d'engagement envers ce dernier. Les portefeuilles des enseignant-e-s ont été passés en revue par les animateurs, qui ont en profité pour les encourager à les tenir à jour et à y ajouter des entrées à l'aide des documents correctement complétés et des [photos prises durant les ateliers](#).

Envie d'en savoir plus? Ne manquez aucune actualité du projet de T3LFA en Côte d'Ivoire et dans les six autres pays participant au projet en vous rendant sur la [page dédiée au projet](#).

Ce projet est mené par l'Internationale de l'Education et bénéficie d'un financement de la [Fondation Jacobs](#).

Corée du Sud?: Co-crédation d'un objectif commun au travers des Cercles d'apprentissage pilotés par les enseignant-e-s

Le projet des «?Cercles d'apprentissage pilotés par les enseignant-e-s pour l'évaluation formative (T3LFA)?» a organisé sa première réunion de réseau en Corée du Sud les 18 et 19 février 2023. Cette réunion a permis de réunir dans le cadre d'un évènement central des participant-e-s des provinces de Jeju, Kyungnam et Jeonbuk. Trente enseignant-e-s, six animateur-ric-e-s, deux professeur-e-s et deux représentant-e-s du *Korea Teachers and Education Workers' Union* (KTU) ont ainsi pu se rencontrer en personne et partager des connaissances essentielles sur le projet T3LFA.

Le projet de «?Cercles d'apprentissage pilotés par les enseignant-e-s pour l'évaluation formative?» a pour objectif d'accompagner les enseignant-e-s et de les doter d'outils afin de déterminer et d'instaurer des pratiques d'évaluation formative pilotées par les enseignant-e-s, qui pourront ensuite être diffusées au sein de leur syndicat et partagées avec d'autres syndicats.

La première journée de la réunion de réseau a commencé par une séance de groupe où il a été demandé aux participant-e-s de se présenter afin qu'ils-elles puissent faire connaissance et se sentent à l'aise. Les participant-e-s ont ensuite été réparti-e-s en groupes selon leur région d'origine et ont eu l'occasion de discuter de leur implication dans le projet par la co-crédation de règles de participation. Il s'agissait notamment de convenir d'un objectif commun et d'un plan annuel pour chaque équipe.

Le deuxième jour, les participant-e-s se sont réuni-e-s pour une séance en atelier. Tout au long de l'atelier, les questions essentielles à la réussite du projet en Corée du Sud ont été abordées. Ces questions générales portaient sur ce que représente le leadership et sur les moyens

permettant aux participant-e-s de mieux s'inscrire dans le projet et contribuer ainsi à faire évoluer les pratiques nationales en matière d'évaluation formative, au bénéfice des étudiant-e-s de tout le pays.

Très enthousiastes et désireux-euses de prendre part aux cercles d'apprentissage, les participant-e-s se sont réjoui-e-s de poursuivre leur contribution à l'amélioration des résultats de l'apprentissage par le biais de l'évaluation formative.

Des photos de la réunion de réseau sont disponibles [ici](#).

Envie d'en savoir plus?? Pour continuer à vous informer sur le projet T3LFA en Corée du Sud et dans les six autres pays où nous déployons le projet, visitez notre [page dédiée](#).

Le projet est dirigé par l'Internationale de l'Éducation et bénéficie d'un financement de la [Fondation Jacobs](#).

Cercles d'apprentissage pilotés par les enseignant-e-s pour l'évaluation formative?: coup de projecteur sur l'équipe de recherche internationale

Les cercles d'apprentissage pilotés par les enseignant-e-s visent à fournir aux enseignant-e-s les outils et les structures de soutien appropriés qui leur sont nécessaires pour identifier et développer des méthodes d'évaluation formative, pouvant être diffusées au sein et au-delà des syndicats de l'éducation. La recherche est une composante essentielle de ce projet.

Les cercles d'apprentissage pilotés par les enseignant-e-s pour l'évaluation formative (T3LFA) disposent d'une équipe de recherche dédiée, chargée de coordonner les deux pôles fondamentaux du projet?: les responsables de la recherche internationale et les équipes de recherche nationales.

Les responsables de la recherche internationale du projet T3LFA sont la professeure Carol Campbell, le professeur Christopher DeLuca et la docteure Danielle La-Pointe McEwan. Les équipes de recherche internationales ont un rôle crucial à jouer dans la réussite du projet, en développant une méthodologie de recherche globale, en assistant les équipes de recherche nationales, en assurant la continuité de la recherche et de la codification et en évaluant l'efficacité des pratiques.

Deux rapports importants ont déjà été publiés par l'équipe de recherche internationale sur le [site web du projet T3LFA](#). Le premier, «? [Cercles d'apprentissage pilotés par les enseignant-e-s: développer le leadership des enseignant-e-s et la pratique de l'enseignement pour l'utilisation de l'évaluation formative en vue d'améliorer l'apprentissage des élèves?](#)» situe le projet T3LFA dans le cadre des pratiques actuelles. Le second rapport, «? [Cercles d'apprentissage pilotés par les enseignant-e-s : cadre de recherche?](#)», s'appuie sur les résultats du premier et présente le cadre de recherche du projet.

Le travail spécifique réalisé par les professeur-e-s Campbell et DeLuca et la Dre La-Pointe McEwan au sein de l'équipe de recherche internationale du T3LFA a récemment fait l'objet d'un article publié dans le [bulletin d'information](#) et sur le [site web](#) du département du leadership, de l'enseignement supérieur et de la formation des adultes de l'Université de Toronto. Ceci démontre que, outre les évolutions observées dans les résultats d'apprentissage par les

responsables de la mise en œuvre du projet sur le terrain, ce dernier suscite également un vif intérêt auprès de la communauté universitaire.

Vous souhaitez en savoir plus?? Pour de plus amples informations concernant les activités menées par l'équipe de recherche internationale du projet T3LFA, notamment dans les sept autres pays participants, rendez-vous sur la [page web du projet](#).

Cercles d'apprentissage pilotés par les enseignant·e·s pour l'évaluation formative – Lancement des premiers ateliers au Brésil

Le projet Cercles d'apprentissage pilotés par les enseignant·e·s pour l'évaluation formative a débuté au Brésil au début du mois de février. La coordination du projet au Brésil a été confiée à la professeure Dalila Andrade Oliveira, chercheuse nationale.

Le projet consiste en trois cercles d'apprentissage (A, B et C), composés d'enseignant·e·s provenant des zones rurales et urbaines du Brésil.

Les premiers ateliers virtuels ont été organisés entre le 2 février et le 7 mars 2023, offrant aux enseignant·e·s l'occasion de se réunir dans leurs cercles d'apprentissage pour se présenter, définir ensemble les principes des groupes, discuter des objectifs du projet et répondre à toutes les préoccupations le concernant.

Les ateliers ont commencé par la présentation des participant·e·s et l'explication des motifs les amenant à s'engager dans ce projet. Au sein de l'équipe C, les enseignant·e·s ont souligné que leur motivation faisait suite à leur engagement dans des mouvements sociaux préexistants et à leur souhait de comprendre comment améliorer les modèles d'enseignement conventionnels.

Ensuite, toutes les équipes ont établi un ensemble de principes, qui formeront une base commune pour les enseignant·e·s dans chacun de leurs cercles d'apprentissage au Brésil. Ces principes visent à garantir que les cercles d'apprentissage soient des environnements sûrs, où se tiennent des discussions constructives à propos de l'évaluation formative efficace. L'équipe A a notamment défini les principes suivants: écoute attentive, empathie, coopération, engagement et transparence.

Les animateur·rice·s de chaque équipe ont présenté les grandes lignes du projet et les outils développés par HertsCam destinés à accompagner les participant·e·s tout au long de leur apprentissage et de leur parcours de développement professionnel.

Enfin, toutes les équipes ont pris note des préoccupations concernant les cercles d'apprentissage. Problème majeur selon l'équipe B, trop peu de temps a été réservé aux discussions de groupe lors du premier atelier, obligeant à poursuivre les débats au-delà des deux heures d'atelier.

Dans l'ensemble des cercles d'apprentissage, les équipes organisatrices ont souligné l'enthousiasme des participant·e·s à s'engager dans le projet, ainsi que leur vif intérêt à continuer à les utiliser pour développer des pratiques efficaces en matière d'évaluation formative, en vue d'améliorer les résultats des élèves.

Pour de plus amples informations concernant le projet mené au Brésil et dans les six autres pays participants, rendez-vous sur la [page web du projet](#).

Cercles d'apprentissage pilotés par les enseignant·e·s pour l'évaluation formative - Le projet progresse en Côte d'Ivoire

Le projet de «?Cercles d'apprentissage pilotés par les enseignant-e-s pour l'évaluation formative?» continue de progresser en Côte d'Ivoire. Grâce à une équipe enthousiaste, dirigée par un chercheur national, le professeur Claude Koutou, une deuxième réunion de réseau a eu lieu le 8 mars 2023.

Le projet de «?Cercles d'apprentissage pilotés par les enseignant-e-s pour l'évaluation formative?» (T3LFA) a pour objectif d'accompagner les enseignant-e-s et de les doter d'outils afin de déterminer et d'instaurer des pratiques d'évaluation formative pilotées par les enseignant-e-s, qui pourront ensuite être diffusées au sein de leur syndicat et partagées avec d'autres syndicats.

La réunion de réseau était présidée par le Secrétaire général du SNEPPCI, Andjou Andjou, le premier Secrétaire général adjoint, Koutou Brou Ernest, et le Directeur de l'institut de formation, Gnelou Paul. La présidence a profité de cette réunion pour galvaniser et encourager les enseignant-e-s participant au projet des?cercles d'apprentissage, en soulignant son importance pour l'amélioration du système éducatif en Côte d'Ivoire.

Au cours de la réunion, les enseignant-e-s impliqué-e-s dans les cercles d'apprentissage ont été réparti-e-s en trois groupes et ont discuté d'un large éventail de sujets liés au projet, notamment l'identification des principaux moyens permettant de développer l'évaluation formative dans les salles de classe. La réunion a également offert aux enseignant-e-s l'occasion de partager les difficultés rencontrées dans le cadre du projet. Durant ces échanges, les enseignant-e-s se sont concerté-e-s sur les moyens de mener à bien les plans d'action qui constituent un objectif essentiel du projet, mais dont la réalisation s'est avérée difficile en raison de l'importante charge de travail des enseignant-e-s.

Pendant que les participant-e-s au cercle d'apprentissage se livraient à d'intenses échanges, les facilitateurs et facilitatrices partageaient leur propre expérience du projet. Tout au long de leur interaction, ceux-ci ont abordé un large éventail de sujets. Plus important encore, ils ont noté que le projet avait fait d'eux des agents du changement en sensibilisant les enseignant-e-s à l'évaluation formative par le biais des cercles d'apprentissage afin d'améliorer les résultats des élèves. En particulier, ils ont constaté que cela passait par le recours à des moyens inédits?: les cercles d'apprentissage ayant favorisé les échanges entre enseignant-e-s avec des expériences différentes et ayant permis la création de réseaux avec des enseignant-e-s d'autres écoles participant au projet, facilitant ainsi l'apprentissage de nouvelles techniques d'évaluation qui étaient auparavant inaccessibles.

La réunion de réseau s'est conclue par un regroupement des participant-e-s et des facilitateurs et facilitatrices afin de travailler sur les défis communs identifiés dans chaque session constitutive. Pour s'assurer que le projet T3LFA en Côte d'Ivoire poursuive son essor et améliore les résultats de l'apprentissage des élèves, des réponses à un large éventail de préoccupations concernant l'organisation, la charge de travail et la connaissance du contenu ont été apportées afin d'ouvrir de nouvelles voies de progrès.

Des photos et des vidéos de la réunion de réseau sont accessibles [ici](#).

Envie d'en savoir plus?? Pour continuer à vous informer sur le projet T3LFA en Côte d'Ivoire et dans les six autres pays où nous le déployons, rendez-vous sur notre [page dédiée](#).

- pas de titre -

Cercles d'apprentissage pilotés par les enseignant·e·s pour l'évaluation formative?– un cinquième atelier organisé en Côte d'Ivoire

À la suite de l'événement organisé en réseau au début du mois de mars dans le cadre du projet Cercles d'apprentissage pilotés par les enseignant·e·s pour l'évaluation formative déployé en Côte d'Ivoire, une cinquième série d'ateliers ont été organisés à travers le pays le 29 mars 2023 pour les trois cercles d'apprentissage, au cours desquels les participant·e·s ont été invité·e·s à présenter les aspects positifs de leur journée. L'équipe organisatrice leur a ensuite rappelé les principes communs convenus lors des séances précédentes pour l'ensemble des cercles d'apprentissage.

Ce projet lancé en octobre 2022 étant dans une phase avancée en Côte d'Ivoire, cette cinquième série d'ateliers organisés dans le cadre des trois cercles d'apprentissage avait pour objectif d'examiner les leçons tirées par les enseignant·e·s à propos de l'évaluation formative et du leadership durant leur participation au projet.

Les discussions ont notamment porté sur les données factuelles que les enseignant·e·s pourraient inclure dans leur portfolio à compléter dans le cadre du projet et qui leur permet de présenter ce qui a été appris pour pouvoir en discuter ensuite avec leurs collègues. Au cours de ce cinquième atelier, il a été demandé aux enseignant·e·s d'expliquer comment collaborer en réseau avec leurs collègues pour partager les compétences acquises au cours des cercles d'apprentissage.

Selon le professeur Claude Koutou, chercheur national, les activités se sont particulièrement bien déroulées, grâce à la présence et à la participation de l'ensemble des participant·e·s aux cercles d'apprentissage.

Des photos de l'atelier 5 en Côte d'Ivoire sont [disponibles ici](#).

Pour de plus amples informations concernant le projet mené en Côte d'Ivoire et dans les six autres pays participants, rendez-vous sur la [page web du projet](#).

Le projet T3LFA se poursuit en Malaisie par une séance de bienvenue et d'information

Après une séance d'information réussie et un cours de recyclage destiné aux facilitateur·trice·s à la mi-avril, le projet « Cercles d'apprentissage pilotés par les enseignant·e·s pour l'évaluation formative » (T3LFA) progresse en Malaisie, les premiers cercles d'apprentissage s'étant déroulés avec succès le 13 mai 2023.

Toutefois, avant le début des cercles d'apprentissage, tou·te·s les participant·e·s ont assisté à une séance de bienvenue au cours de laquelle le président du Syndicat national de la profession enseignante (National Union of the Teaching Profession, NUTP), Aminuddin Awang, a prononcé un discours et a officiellement admis les personnes présentes dans le projet T3LFA en Malaisie. Les personnes qui ont assisté à la séance étaient des membres du Comité du NUTP, les

facilitateur-trice-s du projet et les enseignant-e-s participant-e-s.

L'accueil a été suivi par une brève séance d'information destinée aux facilitateur-trice-s et aux enseignant-e-s participant-e-s, au cours de laquelle les buts et objectifs du projet ont été exposés. Les explications ont été données par la chercheuse nationale du T3LFA en Malaisie, la professeure associée Dr Zuwati Hasim, qui, après son exposé, a donné aux participant-e-s l'occasion de faire entendre leurs préoccupations.

Après que toutes les questions ont été traitées durant la séance d'information, chaque participant-e a reçu un formulaire de consentement par lequel il-elle a confirmé comprendre et accepter le contenu du projet.

Une fois les formulaires de consentement remplis, les facilitateur-trice-s et les enseignant-e-s participant-e-s ont été réparti-e-s en trois groupes, en fonction de leurs cercles d'apprentissage respectifs. Ces groupes avaient pour but de préparer les enseignant-e-s à leurs premiers ateliers sur les cercles d'apprentissage qui devaient se dérouler immédiatement après la séance d'information.

Revenant sur la journée, la chercheuse nationale du T3LFA, Dr Zuwati Hasim, a observé qu'il était agréable de constater le niveau d'engagement et l'enthousiasme affichés par les enseignant-e-s participant-e-s au projet en Malaisie.

Des photos de la séance d'accueil et d'information en Malaisie sont disponibles [ici](#).

Pour en savoir plus et continuer à vous tenir informé-e du projet en Malaisie et dans les six autres pays du projet, rendez-vous sur notre [page consacrée au projet](#).

Les cercles d'apprentissage comme espaces pour s'engager dans l'activisme pédagogique

Le 5 juin, des délégué-e-s, parmi lesquel-le-s des représentant-e-s de l'Internationale de l'Éducation, se sont réuni-e-s au [Forum mondial Schools2030 2023](#) à Porto, au Portugal.

Le Forum mondial Schools2030 2023 a été organisé à Porto, au Portugal, en collaboration avec le [Réseau Aga Khan de développement](#), le gouvernement du Portugal et la municipalité de Porto. En 2023, le Forum visait à offrir un espace aux acteur-trice-s de l'éducation pour réfléchir à la manière de créer des écoles et des environnements d'apprentissage plus inclusifs pour tou-te-s d'ici 2030.

Dans le cadre du Forum de cette année, l'Internationale de l'Éducation a organisé un atelier intitulé « Cercles d'apprentissage pilotés par les enseignant-e-s pour l'évaluation formative : l'inclusion par le leadership des enseignant-e-s ». L'atelier était basé sur le projet [Cercles d'apprentissage pilotés par les enseignant-e-s pour l'évaluation formative \(T3LFA\)](#) de l'Internationale de l'Éducation. Le projet T3LFA vise à fournir aux enseignant-e-s les outils et le soutien nécessaires pour identifier et mettre en place des pratiques d'évaluation formative pilotées par les enseignant-e-s qui pourront ensuite être diffusées au sein de leur syndicat et partagées avec d'autres syndicats de l'éducation.

Martin Henry a ouvert l'atelier en déclarant que « ce ne sont pas les histoires qui conduisent au changement, mais les ressources », soulignant la nécessité de financer entièrement les systèmes éducatifs pour fournir du temps dédié à l'apprentissage et au développement professionnels continus des enseignant-e-s afin d'améliorer les résultats de tou-te-s les étudiant-e-s. Martin a ensuite donné la parole à trois participant-e-s au projet de cercles d'apprentissage pilotés par les enseignant-e-s pour l'évaluation formative (T3LFA) et à un-e délégué-e de [FENPROF](#), une organisation syndicale nationale qui représente les enseignant-e-s de tous les secteurs et niveaux d'enseignement au Portugal.

La Professeure Dalila Andrade a d'abord parlé de l'environnement éducatif complexe du Brésil. Dalila, qui est Directrice de la coopération institutionnelle, internationale et de l'innovation dans l'administration Lula au Brésil et chercheuse nationale pour le projet T3LFA, a souligné la nécessité d'impliquer les syndicats d'enseignant-e-s dans un changement positif autour de l'apprentissage pour lutter contre les formes croisées de discrimination qui ont longtemps marqué la société brésilienne.

Monika Bieri, l'animatrice principale du projet des cercles d'apprentissage en Suisse, a ensuite parlé de la nécessité d'une collaboration dans l'éducation en utilisant l'analogie d'une roue de hamster en bois. Monika a souligné la nécessité pour les enseignant-e-s d'avoir les facilités de réfléchir sur leurs pratiques pour accompagner leurs étudiant-e-s à devenir les sujets de leur apprentissage au lieu d'être les objets d'évaluations.

Ana Maria Clementino, qui dirige l'un des cercles d'apprentissage brésiliens, a ensuite parlé des opportunités d'apprentissage qui découlent des cercles d'apprentissage. Ana a expliqué comment les cercles sont des espaces inclusifs d'apprentissage et de développement professionnels qui permettent aux enseignant-e-s de grandir ensemble.

Enfin, Manuela Mendonça, membre du Bureau exécutif de l'Internationale de l'Éducation, a parlé de l'importance du travail effectué au sein du projet de cercles d'apprentissage pilotés par des enseignant-e-s pour l'évaluation formative (T3LFA) pour favoriser un avenir démocratique et des sociétés plus inclusives. Manuela a spécifiquement noté que les cercles d'apprentissage sont un exemple d'activisme pédagogique en action.

Dans l'ensemble, les participant-e-s à l'atelier ont noté qu'il-elle-s s'étaient inspiré-e-s de modèles développés dans les cercles, soulignant qu'ils ne sont pas tombés du ciel, mais ont grandi grâce au travail d'enseignant-e-s sur le terrain. Un-e participant-e ougandais-e a noté la nécessité de passer à l'évaluation formative en Ouganda où l'évaluation sommative était la norme. Il a été largement compris par les participant-e-s à la fin de l'atelier qu'il était nécessaire de donner aux enseignant-e-s l'espace pour réfléchir à leur pratique à travers des cercles d'apprentissage afin de développer les capacités de l'ensemble les étudiant-e-s dans leurs classes.

Des photos de l'événement sont [disponibles ici](#) et un article de blog consacré à l'événement rédigé par la principale facilitatrice du projet en Suisse, Monika Bieri, est [disponible en allemand ici](#).

Vous voulez en savoir plus ? Continuez à vous tenir au courant des activités du projet ainsi que des développements dans les sept pays concernés par notre projet en visitant notre [page dédiée au projet](#).

Au Brésil, les enseignant·e-s soulignent que le travail en cercles d'apprentissage doit s'appuyer sur un changement de politique publique

Le projet « Cercles d'apprentissage pilotés par les enseignant·e-s pour l'évaluation formative » (T3LFA) continue de progresser au Brésil, son but étant de fournir aux enseignant·e-s un lieu pour déterminer, expérimenter et développer des pratiques d'évaluation formative qui puissent répondre aux nécessités particulières des élèves dans les classes de diverses régions du pays.

Les pratiques d'évaluation formative que ces enseignant·e-s ont, dans leur cercle (que ce soit au Brésil ou dans l'un des six autres pays membres du projet), identifiées comme prometteuses, seront mises en commun auprès de la communauté mondiale de notre secteur, en constituant une formation « ALMA » (Académie de l'Internationale de l'Éducation pour les militant·e-s du mouvement des travailleur·euse·s) qui permettra aux professionnel·le·s de l'éducation du monde entier d'améliorer les résultats de l'apprentissage des élèves.

Au Brésil, les trois cercles d'apprentissage menant le projet se sont réunis à quatre reprises et les participant·e-s ont activement suivi deux tutoriels individuels. Ces cercles d'apprentissage et ces tutoriels ont eu lieu en distanciel dans la mesure où les participant·e-s résident dans des régions éloignées au sein du pays et enseignent dans des établissements scolaires variés, qui représentent la diversité du contexte brésilien dans ce domaine.

Malgré la diversité des arrière-plans éducatifs particuliers que représentent les enseignant·e-s impliqué·e-s dans les cercles d'apprentissage du projet au Brésil, les enseignant·e-s de tous les cercles ont déterminé une série de problèmes communs qu'il faudra résoudre si l'on veut qu'un changement positif et durable ait lieu dans la classe.

Parmi les problèmes identifiés par les enseignant·e-s, on trouve notamment des conditions de travail inadaptées, avec des charges de travail excessives qui restreignent les possibilités de planifier la mise en place de pratiques d'évaluation formative novatrices. Ces problèmes s'étendent aussi au fait de se voir imposer des grilles d'évaluation et des quotas de réussite scolaire rigides. Leurs critères sont fondés sur les résultats d'évaluations sommatives menées à grande échelle, ce qui ne laisse pas de marge pour introduire et expérimenter de nouvelles pratiques d'évaluation formative.

En dépit de cette concentration de difficultés, les participant·e-s des trois cercles au Brésil ont jugé que les cercles d'apprentissage peuvent être les lieux d'un débat qui aura pour résultat la création de pratiques d'évaluation formative émanant des enseignant·e-s, à l'intention des enseignant·e-s et adaptées aux nécessités particulières de chaque élève.

Cependant, pour que les cercles d'apprentissage connaissent une diffusion plus large dans le pays, les enseignant·e-s ont exprimé la conviction qu'un changement de politique publique est nécessaire, afin que les professionnel·le·s puissent être soutenu·e-s dans l'exercice de leur autorité lorsqu'ils/elles utilisent leurs compétences pour pouvoir décider de façon autonome quelles sont les pratiques qui fonctionnent le mieux auprès des apprenant·e-s.

La nécessité d'un changement de politique met en lumière l'importance de l'aspect militant du projet des Cercles d'apprentissage pilotés par les enseignant·e-s pour l'évaluation formative (T3LFA), soulignant tout le sens qu'a le fait de mener ce travail en étroite collaboration avec

notre organisation membre au Brésil, la Confédération nationale des travailleurs de l'Éducation (*Confederação Nacional dos Trabalhadores em Educação* – CNTE), et ceci afin de donner plus de force au plaidoyer pour une formation et un développement professionnels continus des enseignant-e-s de tout le pays, ainsi que pour une amélioration des conditions de travail.

Les enseignant-e-s participant au projet au Brésil auront une autre occasion d'exprimer leurs espoirs et leurs souhaits d'un changement de politique, de même qu'ils pourront échanger leur expérience de pratiques d'évaluation formative qu'ils estiment prometteuses, lors de la réunion en présentiel qui se tiendra à Brasilia les 25 et 26 juillet 2023.

Envie d'en savoir plus ? Tenez-vous informé-e des mises à jour concernant le projet au Brésil et ceux que nous avons lancés dans six autres pays, en consultant [la page consacrée au projet sur notre site](#).

Brésil : travailler avec les enseignant-e-s dans leurs classes pour développer des pratiques d'évaluation selon une approche ascendante

Dans le cadre du projet « Cercles d'apprentissage pilotés par les enseignant-e-s pour l'évaluation formative », un séminaire en présence a été organisé les 25 et 26 juillet 2023 en collaboration avec la Confédération nationale des personnels de l'éducation (*Confederação Nacional dos Trabalhadores em Educação* ? CNTE) pour l'ensemble des participant-e-s résidant au Brésil. Ce séminaire, qui s'est tenu à Brasilia, a révélé avec force ce que les enseignant-e-s et leurs syndicats peuvent faire lorsqu'ils travaillent en collaboration.

Dès le début du séminaire, il est apparu clairement que les participant-e-s étaient désireux-euses de connaître les diverses expériences de chacun-e en ce qui concerne les pratiques d'évaluation formative dans les classes à travers le pays. Qu'il s'agisse des enseignant-e-s autochtones ou des enseignant-e-s des écoles quilombolos, la dimension inclusive du programme s'est fait fortement ressentir dans l'ensemble du Brésil et a été soulignée non seulement au début mais aussi tout au long de ce séminaire de deux jours.

La première journée a commencé par des exposés présentés par plusieurs intervenant-e-s. Chargé d'ouvrir la réunion, la présidente de la CNTE, Heleno Araújo, a remercié l'ensemble des participant-e-s d'être venu-e-s assister à ce séminaire et a souligné l'importance que représente pour la CNTE l'opportunité d'être la première organisation à façonner l'évaluation formative pour « s'opposer aux évaluations externes ou développées en amont » au Brésil ou ailleurs.

Dre Dalila Andrade Oliviera, chercheuse nationale du projet au Brésil et directrice de la coopération institutionnelle, des affaires internationales et de l'innovation au sein de l'administration Lula, a ensuite réitéré les sentiments exprimés par Heleno Araújo, en soulignant que le projet des cercles d'apprentissage permettait aux enseignant-e-s et aux syndicats de concevoir l'apprentissage et le développement selon une approche ascendante en travaillant « avec les enseignant-e-s dans leurs classes ».

L'importance d'accorder aux enseignant-e-s l'autonomie professionnelle leur permettant de développer des pratiques d'évaluation formative dans le cadre de ce projet a également été soulignée par le professeur João Horta, chercheur à l'INEP, ce dernier estimant que le système d'évaluation de l'enseignement de base en vigueur depuis 2018 ne tient pas compte des

différentes réalités régionales du Brésil.

Martin Henry, coordinateur pour la recherche, le plaidoyer et les politiques au sein de l'Internationale de l'Éducation, a brièvement expliqué que, en offrant aux personnes possédant les connaissances requises la possibilité de contrôler les processus, le projet « Cercles d'apprentissage pilotés par les enseignant-e-s pour l'évaluation formative » était une forme unique de militantisme pédagogique qui :

- Permet aux syndicats et aux enseignant-e-s de travailler ensemble pour définir l'évaluation formative ;
- S'oppose aux approches descendantes en identifiant les pratiques selon une approche ascendante ;
- Reconnaît que les enseignant-e-s travaillent plus efficacement avec leurs pairs ;
- Crée un espace permettant aux animateur-trice-s de diriger et de soutenir le processus de réflexion ;
- Privilégie une évaluation formative centrée davantage sur l'apprentissage que sur les rapports.

Insistant sur la dimension militante du projet, Guelda Andrade, vice-présidente de la CNTE, a souligné que cette forme unique de développement professionnel continu devait prendre en considération le temps nécessaire aux enseignant-e-s pour surmonter les conséquences de la pandémie sur les taux d'alphabétisation. Afin de s'assurer que les cercles d'apprentissage ne deviennent une forme supplémentaire de travail non rémunéré pour les enseignant-e-s au Brésil, tous les niveaux de gouvernement doivent veiller à ce que le développement professionnel continu soit organisé pendant les heures de travail des enseignant-e-s. Comme le souligne Guelda Andrade, cela aura un impact différent sur les femmes, celles-ci étant majoritaires dans l'enseignement au Brésil, ainsi que dans le projet.

Les présentations des intervenant-e-s ont été suivies d'une série d'interventions des enseignant-e-s et de plusieurs séances et ateliers de formation qui ont permis aux participant-e-s de faire le point sur leur parcours dans le cadre de leurs cercles d'apprentissage.

Les photos du séminaire sont disponibles [ici](#), un deuxième article présentant les réflexions des enseignant-e-s lors du séminaire est disponible [ici](#) et un article écrit par la CNTE à propos de cet événement est disponible [ici](#).

Vous souhaitez en savoir plus ? Pour rester au courant des activités du projet mené au Brésil et dans les six autres pays participants, rendez-vous sur [la page web du projet](#).

À Brasilia, les enseignant-e-s montrent ce qu'il est possible de réaliser en collaborant dans les cercles d'apprentissage

Dans le cadre du projet « Cercles d'apprentissage pilotés par les enseignant-e-s pour l'évaluation formative », un séminaire en présentiel a été organisé les 25 et 26 juillet 2023 en collaboration avec la Confédération nationale des travailleuses et travailleurs de l'éducation (*Confederação Nacional dos Trabalhadores em Educação* ? CNTE) pour l'ensemble des participant-e-s résidant au Brésil. Ce séminaire, qui s'est tenu à Brasilia, a révélé avec force ce que les enseignant-e-s peuvent réaliser lorsqu'il-elle-s s'unissent et travaillent en collaboration dans le cadre de leur participation aux cercles d'apprentissage.

Le premier jour du séminaire, à la suite d' [une série d'exposés](#) présentés par des responsables syndicaux-ales, des chercheur-euse-s nationaux-ales et l'équipe de l'Internationale de l'Éducation, les enseignant-e-s participant au projet ont décrit leurs nombreuses et diverses attentes concernant cette rencontre et ce projet. Les enseignant-e-s des écoles implantées dans le nord-est du pays ont expliqué que ce programme permettait de respecter le développement cognitif de chaque élève, tandis qu'un autre enseignant venu de l'État du Tocantins a expliqué que cet événement était le seul où il était possible de connaître les réalités des écoles autochtones et quilombolos.

Il ressort clairement des discussions que l'on ne peut sous-estimer le contraste entre les écoles rurales autochtones et quilombolos, où un grand nombre d'élèves se lèvent à 5 heures du matin pour aller à l'école ou rejoindre les écoles urbaines de São Paulo. Durant la séance, un enseignant autochtone a demandé : « Comment est-il possible que des enfants autochtones qui ne parlent pas portugais soient soumis aux mêmes évaluations que celles auxquelles sont soumis les enfants dont le portugais est la langue maternelle ? ». Il a en outre insisté sur l'importance de ce projet pour le développement de pratiques spécifiques au contexte, alliant « militantisme pédagogique et militantisme autochtone ».

Le deuxième jour du séminaire, les activités ont été orientées sur le travail développé par les enseignant-e-s dans leurs écoles pour répondre aux besoins spécifiques des élèves dans leurs classes. Les enseignant-e-s ont été réparti-e-s dans trois salles en fonction de leurs cercles et ont eu l'occasion de présenter à leurs collègues le travail réalisé dans le cadre du projet. Au cours de ces séances, il a été constaté que les enseignant-e-s étaient à différents stades de leur réflexion et de leur pratique, les un-e-s présentant leurs idées initiales, les autres expliquant comment il-elle-s ont consulté leurs pairs et créé des plans d'action. Toutefois, tou-te-s les enseignant-e-s ont pu expliquer clairement l'objectif de leur travail et comment il serait réalisé.

À la fin de la dernière journée du séminaire, les enseignant-e-s ont participé à une activité d'évaluation finale, au cours de laquelle il-elle-s ont déclaré avoir pu bénéficier d'un accompagnement, approfondir leurs connaissances, se développer et acquérir une meilleure compréhension dans le cadre de ce séminaire et de leur Cercle d'apprentissage piloté par les enseignant-e-s pour l'évaluation formative.

Les efforts déployés par les participant-e-s à ce séminaire de deux jours ont été particulièrement poignants et ne peuvent être passés sous silence. Quatre enseignant-e-s du Mato Grosso ont vu leur salaire suspendu par l'administration locale pour avoir participé à un programme d'apprentissage et de développement professionnels proposé par une organisation syndicale. Il-Elle-s ont toutefois souligné que l'apprentissage des enseignant-e-s et des élèves était plus important et qu'il-elle-s poursuivraient leur combat. Les enseignant-e-s ont salué le soutien indéfectible que leur a apporté le syndicat pour poursuivre leur participation et tou-te-s ont exprimé leur engagement à faire de même, en dépit de nombreux problèmes transversaux.

Les photos du séminaire sont disponibles [ici](#), un deuxième article présentant les exposés des chercheur-euse-s, des responsables syndicaux-ales et de l'IE à l'ouverture de la réunion est disponible [ici](#) et un article écrit par la CNTE à propos de cet événement est disponible [ici](#).

Vous souhaitez en savoir plus ? Pour rester au courant des activités du projet mené au Brésil et dans les six autres pays participants, rendez-vous sur [la page web du projet](#).

Les personnels enseignants : agents du changement et créateurs de savoir

Le [réseau HertsCam](#) joue actuellement un rôle de catalyseur dans le projet « Cercles d'apprentissage pilotés par les enseignant-e-s pour l'évaluation formative » déployé par l'Internationale de l'Éducation et financé par la Fondation Jacobs. Au sein du réseau HertsCam nous nous engageons à créer un « leadership non positionnel des enseignantes et des enseignants » où chacun et chacune peut être autonomisé-e et habilité-e à assurer le développement de sa propre pratique, au sein de son école.

Lorsque nous avons initié la planification, nous souhaitions que les résultats du projet *Cercles d'apprentissage* permettent un échange de bonnes pratiques en lien avec l'évaluation formative entre tous les pays participants (Brésil, Côte d'Ivoire, Ghana, Malaisie, Corée du Sud, Suisse et Uruguay). À cette fin, il nous fallait autonomiser les personnels enseignants participant et leur permettre de devenir des agents du changement. Nous souhaitions les amener à travailler avec leurs collègues en vue de développer des nouvelles pratiques, surmonter les obstacles et intégrer les innovations dans le travail quotidien de leurs écoles. Il leur serait ensuite possible d'apporter leurs témoignages concernant ces pratiques prometteuses, tout en montrant comment elles peuvent fonctionner dans différents contextes.

La formation au service de l'autonomisation

L'idée était la suivante : les groupes d'enseignantes et d'enseignants seraient animés par des pair-e-s expérimenté-e-s dans leurs propres pays en appliquant la méthodologie « Travail de développement piloté par les enseignant-e-s ». Les personnes facilitant ces groupes disposent d'une boîte à outils conçue par HertsCam et sont initié-e-s à leur rôle par des personnes expérimentées du réseau HertsCam. Ces personnes, « animateurs et animatrices de liaison », sont des enseignantes et des enseignants ayant animé efficacement des groupes d'enseignantes et d'enseignants au Royaume-Uni et qui, auparavant, ont également initié et soutenu des animateurs et animatrices dans un grand nombre d'autres pays. Ce processus a récemment été détaillé dans un ouvrage en langue russe intitulé « [Leadership des enseignant-e-s au Kazakhstan](#) » (Qanay et al. 2003).

« Le secret d'un véritable changement consiste à mobiliser les capacités humaines des enseignantes et des enseignants, en leur permettant de renouer avec leur objectif moral en matière d'éducation et en leur fournissant comme structure, un processus à travers lequel développer leurs propres voies d'avenir. »

J'ai publié [un article sur mon propre blog à propos de la pédagogie de l'autonomisation](#) (*pedagogy for empowerment* en anglais), faisant écho aux idées de Paulo Freire. Ce modèle d'autonomisation se base sur le concept de l'animation (*facilitation* en anglais). Il s'agit d'une alternative radicale aux formes les plus communes de soutien aux personnels enseignants et de développement professionnel des pratiques. Les déclarations politiques et les rapports comportent souvent des recommandations visant à offrir des formations aux personnels enseignants, comme si cela ne posait aucun problème. Chez HertsCam, les enseignantes et les enseignants parlent de leur insatisfaction face à des programmes censés contribuer à leur apprentissage et à leur développement professionnel mais qui, en réalité, les déresponsabilisent et ne sont pas basés sur une compréhension du contexte réel des écoles. Comme je l'ai

expliqué dans une [publication précédente](#), le concept de « formation » repose sur l'hypothèse d'une lacune chez l'enseignante ou l'enseignant à laquelle peuvent remédier des formateurs ou formatrices. Cela suppose donc que ces derniers possèdent une expérience et une connaissance plus grandes pouvant en quelque sorte être transmises aux personnels enseignants. Les appellations « développement professionnel » et « apprentissage professionnel » peuvent sembler plus respectueuses que « formation », mais le problème est que, même si la terminologie change de temps à autre, les pratiques ont tendance à être conditionnées par les mêmes anciennes valeurs et croyances. Cela revient à considérer les enseignantes et les enseignants comme de simples récepteurs. Il est certain que les personnels enseignants auront toujours besoin d'étendre leur répertoire en matière d'enseignement, de mieux comprendre les aspects pédagogiques et d'améliorer leur pratique en classe, mais les approches verticales peuvent se révéler contre-productives.

Le secret d'un véritable changement consiste à mobiliser les capacités humaines des enseignantes et des enseignants, en leur permettant de renouer avec leur objectif moral en matière d'éducation et en leur fournissant comme structure, un processus à travers lequel développer leurs propres voies d'avenir. Les animateurs et animatrices ne sont pas là pour instruire les personnels enseignants ou leur expliquer comment penser ou enseigner. Et, ils ou elles ne leur confient aucune tâche qui les amèneraient à se sentir dévalorisé-e-s en raison de leur manque de connaissances. Il ne s'agit pas d'ébranler la confiance des enseignantes et des enseignants mais, au contraire, de leur offrir des espaces sûrs leur permettant de nouer des amitiés et d'engager des réflexions critiques, afin de leur permettre de clarifier leurs propres valeurs et d'identifier leurs priorités personnelles pour le changement. Lors des *Cercles d'apprentissage*, les animateurs et les animatrices utilisent des outils dans le cadre d'activités d'atelier permettant à chaque membre du groupe de faire valoir son identité et son expérience dans les discussions. Grâce à ce type de processus, l'enseignante ou l'enseignant peut définir ses objectifs de développement et planifier un processus de changement, en collaboration avec les collègues de son école en vue de réexaminer les pratiques existantes et d'en intégrer de nouvelles dans sa classe.

Un dialogue mondial sur la pédagogie

Les collègues des *Cercles d'apprentissage* en Côte d'Ivoire ont presque terminé ce processus et nous attendons avec impatience de connaître les innovations apportées dans les pratiques enseignantes. Les collègues de Suisse et du Brésil auront terminé dans les prochaines semaines, tandis que d'autres en sont encore aux premières étapes. D'après les premières indications, les enseignantes et les enseignants saisissent cette opportunité de devenir des agents du changement, semblant apprécier cette possibilité de se soutenir mutuellement dans la réflexion sur leur propre pratique et leur propre situation par rapport à leurs valeurs professionnelles. Les participantes et participants ont été en mesure d'identifier leurs propres priorités dans le cadre plus large de l'évaluation formative et ont pu planifier leurs processus de développement en fonction de leur situation spécifique.

Une des enseignantes de Côte d'Ivoire a contribué à la récente conférence annuelle de HertsCam en envoyant une courte vidéo d'elle-même où, en français, elle parle de son projet, accompagnée d'une courte vignette écrite. J'étais heureux de voir que d'autres enseignantes et enseignants qui participaient à la conférence, venu-e-s du Royaume-Uni, mais aussi d'autres pays comme l'Égypte, le Kazakhstan, la Malaisie, l'Irlande du Nord, la Moldavie et la Roumanie,

ont pu en apprendre davantage sur la réussite du projet.

Ce n'est que le début d'un échange mondial organisé par l'Internationale de l'Éducation à propos des pratiques d'évaluation formative et du leadership non positionnel des enseignantes et des enseignants. Nous espérons que les personnels enseignants du monde entier pourront découvrir des mesures pratiques qui peuvent être prises pour développer l'évaluation formative dans leurs écoles. Nous espérons également qu'ils seront inspirés par les réalisations de celles et ceux qui ont participé aux *Cercles d'apprentissage* et que cela les incitera à devenir à leur tour des agents du changement.

Au Ghana, les pratiques d'évaluation formative prometteuses se multiplient

Les cercles d'apprentissage pilotés par les enseignant-e-s sont des lieux de réflexion dans lesquels les enseignant-e-s se réunissent afin de discuter et de planifier les modalités selon lesquelles différentes formes d'évaluation formative seront passées au banc d'essai dans leurs salles de classe, dans l'espoir d'identifier des pratiques prometteuses.

Au Ghana, les trois ateliers organisés dans le cadre du projet de « Cercles d'apprentissage pilotés par les enseignant-e-s pour l'évaluation formative » ont abouti à l'élaboration de projets individuels d'évaluation formative par les enseignant-e-s des cercles d'apprentissage d'Ahafo Ano, d'Ajumako, de Bolga, de Bosomtwi, de Builsa et de Cape Coast.

Qu'ils s'agisse de mettre l'accent sur une alphabétisation à l'origine de l'autonomisation des individus ou d'élaborer des stratégies visant à améliorer la lecture, les projets mis sur pied par les enseignant-e-s dans toutes les régions du pays partagent néanmoins un dénominateur commun, à savoir l'identification de stratégies d'évaluation formative qui seront expérimentées en classe par chaque enseignant-e. Ces stratégies incluent l'organisation d'un jeu de mise en scène dans le cadre duquel les apprenant-e-s sont invité-e-s à choisir un morceau de carton comportant un texte écrit, et à lire le texte en question tout en jouant la scène qui y est décrite.

Dans le cadre de leurs cercles d'apprentissage au Ghana, les enseignant-e-s ont ensuite évalué si l'une ou l'autre de ces pratiques d'évaluation formative avait suscité une amélioration de l'apprentissage des élèves. À Cape Coast, une enseignante utilisant diverses méthodes d'évaluation formative telles que la méthode Réfléchir/Jumeler/Partager, l'observation en classe, l'enseignement par les pairs, la méthode Pouce en l'air/Pouce en bas, les jeux de lettres et de sons et les mini-entretiens, a identifié une évolution positive de l'apprentissage des élèves grâce à l'utilisation de ces nouvelles stratégies. Elle a rapporté avec enthousiasme que le jeu des sons avait permis de renforcer sensiblement la confiance de certain-e-s apprenant-e-s, à tel point qu'il-elle-s levaient rapidement la main pour tenter de lire ou de prononcer les sons du mot, même sans être tout à fait certain-e-s de l'exactitude de leur réponse.

Avec quatre autres ateliers programmés au Ghana jusqu'à la fin décembre, les cercles d'apprentissage permettront aux enseignant-e-s de poursuivre leurs réflexions, leurs discussions et leurs efforts de mise au point de pratiques prometteuses d'évaluation formative dans leurs établissements. Il est donc à espérer que les enseignant-e-s participant aux cercles de Cape Coast, d'Ahafo Ano et de Bolga continueront de produire des pratiques prometteuses en vue de faciliter l'apprentissage des élèves au Ghana et dans le reste du monde.

Voir les photos des derniers ateliers organisés au Ghana [ici](#). Pour en apprendre davantage sur le projet T3LFA au Ghana ou sur les travaux en cours dans les six autres pays du projet, consulter [la page Cercles d'apprentissage pilotés par les enseignant-e-s pour l'évaluation formative](#).

Le contexte est important ! Adaptation de la méthodologie des Cercles d'apprentissage pilotés par les enseignant-e-s pour l'évaluation formative afin d'enranger des succès en Malaisie

À ce jour, les enseignant-e-s et les facilitateur-trice-s impliqué-e-s dans le projet des Cercles d'apprentissage pilotés par les enseignant-e-s pour l'évaluation formative (T3LFA, acronyme anglophone) en Malaisie ont participé à quatre ateliers, deux tutoriels et deux événements de réseau. La progression constante du projet a conduit à la mise en place de pratiques prometteuses d'évaluation formative parmi les participant-e-s étant donné que les facilitateur-trice-s continuent de veiller à ce que les cercles stimulent les débats et la réflexion.

Les facilitateur-trice-s qui participent au projet en Malaisie ont été guidé-e-s par le chercheur national, le docteur Zuwati Hassim, au cours des deux premiers ateliers et tout au long du premier événement de réseau. Hassim a ensuite pris ses distances pour autonomiser les facilitateur-trice-s en leur donnant la possibilité d'expérimenter différentes méthodes d'animation pour faire participer les enseignant-e-s au sein des cercles qui leur ont été attribués après le troisième atelier. « Le rôle d'intervention et de non-intervention du chercheur dans le cercle d'apprentissage est nécessaire pour renforcer la compréhension et guider clairement vers une pratique d'évaluation formative », a expliqué Hassim. L'« intervention » mentionnée par le chercheur malaisien a lieu lorsque le chercheur juge nécessaire d'intervenir et de faire des commentaires à l'adresse des facilitateur-trice-s ou des participant-e-s pendant l'atelier ou une session de l'événement de réseau. En revanche, la « non-intervention » sert à éviter une dépendance excessive des participant-e-s vis-à-vis de la chercheuse ou du chercheur.

En Malaisie, les enseignant-e-s et les facilitateur-trice-s étaient très déterminé-e-s à élaborer et promouvoir des pratiques prometteuses d'évaluation formative. Cette détermination s'est reflétée dans la présence d'enseignant-e-s dans les cercles d'apprentissage et dans leurs réflexions, ainsi que dans les rapports sur le suivi d'une nouvelle pratique d'évaluation formative dans leurs classes et sur le partage de leurs pratiques avec d'autres enseignant-e-s à l'intérieur et à l'extérieur des cercles. Ainsi, Haninah, une enseignante du cercle A, a mentionné dans son journal que :

« Je dois être plus précise sur la [pratique d']évaluation formative qui est efficace pour contribuer à l'apprentissage des élèves, afin qu'elle soit plus constructive et utile pour les élèves. Par ailleurs, elle devrait également permettre d'améliorer mon enseignement et fournir des pistes de réflexion de sorte que je puisse m'améliorer en appliquant la stratégie pédagogique et l'évaluation qui conviennent. Je dois également consulter mes collègues afin de m'assurer que je suis sur la bonne voie et la discussion m'aiderait à mieux comprendre et à améliorer l'évaluation que je pratique actuellement. »

Par ailleurs, les participant-e-s aux cercles d'apprentissage en Malaisie ont également estimé qu'un réseau collaboratif est utile pour développer leurs connaissances. Par exemple, Dave, un enseignant du cercle B a déclaré qu'il « a appris différentes stratégies des autres participant-e-s... [dans lesquelles il a trouvé que] certaines idées sont intéressantes et pourraient

servir de référence et il a aussi approfondi ses connaissances sur l'évaluation formative ».

Étant donné que la plupart des sessions d'atelier ont été menées par le biais d'une plateforme en ligne en Malaisie, la volonté d'apprendre est remarquable. Heman, un enseignant du cercle C, a fait part d'une de ses réflexions : « La réunion virtuelle m'a non seulement donné l'occasion de partager mes connaissances et mon expérience de l'évaluation formative dans mon école, mais elle a aussi été la meilleure plateforme pour apprendre à utiliser les nouveaux outils et les nouvelles stratégies et techniques partagés par de nombreux autres enseignantes et enseignants expérimentés. Les deux heures passées à suivre cette réunion seront certainement utiles pendant des années et je mettrai cette expérience en pratique dans mon école au profit de mes élèves ».

Pour les photos des derniers ateliers ainsi que des événements de réseau organisés en Malaisie, cliquez [ici](#). Pour un complément d'informations sur le projet T3LFA en Malaisie ou en savoir plus sur le travail en cours dans les six autres pays participant à notre projet, consultez [la page Cercles d'apprentissage pilotés par les enseignant-es pour l'évaluation formative](#).

L'Internationale de l'Éducation rencontre le ministère de l'Éducation de Côte d'Ivoire pour lutter en faveur de l'évaluation formative

Le 25 septembre marque le premier jour de l'année scolaire 2023-2024 en Côte d'Ivoire. Au cours des sept dernières années, cette journée a été remplie de cérémonies pour les étudiant-e-s, les enseignant-e-s et les parents. En effet, depuis 2016, le ministère de l'Éducation organise des cérémonies officielles dans chacune des quatre régions du pays pour annoncer que chaque enfant inscrit à l'enseignement primaire recevra un kit scolaire le premier jour de la nouvelle année scolaire.

Les kits, composés d'un sac à dos, d'un manuel, d'un cahier et de stylos, font partie d'un effort du gouvernement de Côte d'Ivoire visant à donner aux étudiant-e-s les plus vulnérables la possibilité de commencer l'année scolaire en toute sérénité. Cette volonté a été répétée par tou-te-s les intervenant-e-s tout au long de la principale cérémonie de lancement de la journée à Songon, Abidjan, où le Premier ministre, Patrick Achi, et la ministre de l'Éducation et de l'Alphabétisation, Mariatou Koné, ont souligné à quel point les kits symbolisent les efforts déployés à travers le pays pour créer des conditions d'apprentissage équitables pour tou-te-s.

Avant un séminaire d'apprentissage de deux jours à Grand Bassam organisé dans le cadre du projet [Cercles d'apprentissage pilotés par des enseignant-e-s pour l'évaluation formative](#)(T3LFA) de l'Internationale de l'Éducation (IE), le Syndicat National de l'Enseignement Primaire Public de Côte d'Ivoire (SNEPPCI), aux côtés de l'IE, était présent à la principale cérémonie de lancement. Ensemble, le SNEPPCI et l'IE ont eu l'occasion de s'entretenir avec la ministre de l'Éducation et de l'Alphabétisation, Mariatou Koné, sur la façon dont le projet T3LFA pourrait contribuer à l'objectif du gouvernement de construire un système éducatif qui crée des citoyen-ne-s capables de transformer positivement la Côte d'Ivoire.

Lors de l'événement, Martin Henry, coordinateur de la recherche, des politiques et du plaidoyer à l'IE, a expliqué au Ministre Koné qu'avec le soutien de la [Fondation Jacobs](#), le projet vise à fournir aux enseignant-e-s de Côte d'Ivoire des outils et un soutien pour identifier et mettre en place des pratiques d'évaluation pilotées par les enseignant-e-s efficaces qui peuvent être

diffusées au sein des syndicats de l'enseignement et au-delà. La ministre Koné a reconnu que l'évaluation formative est un outil indispensable pour évaluer les compétences et les atouts de chaque étudiant-e en tant qu'individu. La Ministre a en outre souligné qu'elle attendait avec impatience que la délégation du SNEPPCI et de l'IE rencontre des personnes de son bureau plus tard dans la journée pour plaider en faveur du type d'apprentissage et de développement professionnels continus introduit par le projet.

Plus tard dans l'après-midi, après avoir visité les bureaux du SNEPPCI, l'IE et le SNEPPCI ont eu des réunions productives avec Anastasie Kacou Sepou, directrice de cabinet adjointe du ministère de l'Éducation nationale et de l'Alphabétisation, ainsi qu'avec Coulibaly Adama, coordinateur général de l'Inspection générale au ministère de l'Éducation nationale et de l'Alphabétisation. Tandis que Coulibaly Adama a souligné que l'évaluation formative serait cruciale pour compléter les formes d'évaluation actuelles en place en Côte d'Ivoire, Anastasie Kacou Sepou, a clarifié les mesures concrètes que le ministère pourrait prendre pour diffuser les enseignements du projet T3LFA à travers le pays. En particulier, la directrice de cabinet adjointe Sepou a noté qu'une fois les résultats finaux du projet partagés, le ministère examinera comment les principaux enseignements sur le développement de pratiques prometteuses d'évaluation formative à travers des cercles d'apprentissage pilotés par des enseignant-e-s pourraient être introduits lors de sa réunion de planification avant le début de l'année universitaire suivante.

Le SNEPPCI et l'IE ont quitté les réunions qui se sont tenues dans les bureaux du ministère à Abidjan avec optimisme. Les efforts de plaidoyer doivent se poursuivre pour garantir que le ministère de l'Éducation nationale et de l'Alphabétisation consacre un espace et un temps institutionnel dédié à l'apprentissage et au développement professionnels continus afin de permettre aux enseignant-e-s d'expérimenter des pratiques d'évaluation formative prometteuses en Côte d'Ivoire.

Vous pouvez retrouver les photos de la journée [ici](#) ! Vous souhaitez en savoir plus sur notre événement d'apprentissage en Côte d'Ivoire ou même en savoir plus sur le travail qui se déroule dans les six autres pays du projet ? Jetez un œil à la page consacrée aux [cercles d'apprentissage pilotés par des enseignant-e-s pour l'évaluation formative](#).

Ce n'est que le début : le premier cycle des Cercles d'apprentissage pilotés par les enseignant-e-s pour l'évaluation formative en Côte d'Ivoire s'achève

À l'issue de sept ateliers, trois séances de tutorat et deux événements de réseautage, les 26 et 27 septembre 2023, l'Internationale de l'Éducation, en partenariat avec le SNEPPCI, a réuni toutes les personnes impliquées dans le projet de « [Cercles d'apprentissage pilotés par les enseignant-e-s pour l'évaluation formative](#) » (T3LFA) en Côte d'Ivoire afin de partager et de célébrer leur expérience d'un an en matière de cercles d'apprentissage.

La Côte d'Ivoire est l'un des sept pays participant au projet T3LFA. Financé par la [Fondation Jacobs](#), ce projet vise à fournir aux enseignant-e-s les outils et le soutien nécessaires pour identifier et mettre en place des pratiques efficaces d'évaluation formative pilotées par les enseignant-e-s, qui pourront être diffusées tant au sein des syndicats de l'éducation qu'entre eux.

Le premier jour du séminaire d'apprentissage à Grand Bassam a débuté par une cérémonie d'ouverture, au cours de laquelle le secrétaire général du SNEPPCI, Andjou Andjou, a souligné

l'importance des cercles d'apprentissage pilotés par les enseignant-e-s pour l'évaluation formative, reconnaissant qu'ils permettent aux enseignant-e-s de renforcer leur apprentissage tout en améliorant simultanément la qualité de l'éducation. Ce thème a été repris par André Deloh, directeur du Département de suivi des programmes du ministère de l'Éducation et de l'Alphabétisation, qui a travaillé en étroite collaboration avec le SNEPPCI pour accompagner le projet en Côte d'Ivoire dès son lancement. M. Deloh a en effet déclaré que proposer ce type de formation et de développement professionnels continus aux enseignant-e-s était fondamentale pour favoriser l'apprentissage des élèves.

M. Deloh a également précisé que le département de suivi des programmes étudiait les moyens de déployer le projet dans toute la Côte d'Ivoire, rappelant l'importance des initiatives syndicales qui proposent des solutions aux défis actuels du pays en matière d'éducation. Undarmaa Batsukh, coordinatrice au Bureau du Secrétaire général de l'Internationale de l'Éducation, a insisté sur le fait que la Côte d'Ivoire n'aurait pas pu être le premier pays à mener à bien le programme T3LFA sans l'engagement sans faille du SNEPPCI. Mme Batsukh a souligné que ce n'était qu'un début, car la poursuite du dialogue ouvert qui a été établi entre le SNEPPCI et le ministère est le seul moyen d'assurer la diffusion du projet au-delà des salles de classe des trente enseignant-e-s impliqué-e-s à la base.

Après l'ouverture officielle et les mots de bienvenue, le professeur Claude Koutou, chercheur national affecté au projet en Côte d'Ivoire, a endossé son rôle de modérateur, demandant aux participant-e-s de se présenter et d'expliquer ce qu'il-elle-s avaient appris dans le cadre du projet. Une fois que tout le monde a eu la possibilité de s'exprimer, les participant-e-s ont assisté à une présentation du Dr Cristopher Yaw Kwaah, chercheur principal à l'Université de Cape Coast et chercheur national du projet pour le Ghana. La journée s'est ensuite concentrée sur les expériences des participant-e-s au projet en Côte d'Ivoire, avec le coordinateur régional de l'Internationale de l'Éducation pour l'Afrique, Pedi Anawi, qui a animé une table ronde dans le cadre de laquelle les enseignant-e-s ayant participé au projet, aux côtés de Sy Savane Ami Toure, le directeur du Centre d'éducation et de formation pédagogique de Grand Bassam, ont évoqué les défis liés à l'introduction de l'évaluation formative dans les salles de classe. La première journée s'est achevée avec David Frost, co-directeur du réseau HertsCam, qui a expliqué comment les cercles d'apprentissage offrent aux enseignant-e-s la possibilité de piloter un projet de développement en leur permettant d'essayer, d'échouer et d'essayer à nouveau.

Encouragé-e-s par les activités de la première journée et par l'engagement du ministère de l'Éducation et de l'Alphabétisation à envisager l'extension du projet en Côte d'Ivoire, les enseignant-e-s se sont directement attelé-e-s à des travaux de groupe lors du deuxième jour du séminaire. Au cours d'une session d'une heure et demie, les enseignant-e-s ont participé à de nouveaux cercles avec des enseignant-e-s d'autres régions que la leur, et ont décrit les pratiques d'évaluation formative prometteuses qu'il-elle-s avaient développées, les changements observés dans l'apprentissage des élèves et les façons de partager leurs meilleures pratiques d'évaluation formative avec d'autres.

Après avoir présenté leurs stratégies de communication sur la manière dont l'introduction de pratiques d'évaluation prometteuses, telles que réfléchir, travailler en binôme, échanger mutuellement, avait amélioré la confiance de leurs élèves, les enseignant-e-s ont participé à la dernière activité de la journée : une visite dans la galerie d'exposition de leurs portfolios de projet. Tout le monde a eu l'occasion d'apprécier le dur labeur et le dévouement que chacun-e a

consacré au projet, avant que le séminaire d'apprentissage de deux jours ne s'achève par une cérémonie de remise des diplômes. Lors de cette cérémonie, les enseignant-e-s ont reçu leurs certificats et le secrétaire général du SNEPPCI, Andjou Adjou, ainsi que le directeur du département de suivi des programmes du ministère de l'Éducation et de l'Alphabétisation, André Deloh, ont réitéré leur engagement à travailler ensemble pour mettre en place des cercles d'apprentissage pour l'évaluation formative dans toute la Côte d'Ivoire.

Martin Henry, coordinateur de la Recherche, des Politiques et du Plaidoyer à l'Internationale de l'Éducation, a clôturé la cérémonie et le séminaire par un discours similaire : « Ce n'est que le début », a-t-il déclaré, « les graines du changement éducatif ont été semées, il appartient maintenant au SNEPPCI et au ministère de l'Éducation et de l'Alphabétisation de cultiver les pratiques prometteuses d'évaluation formative qui germent des cercles d'apprentissage pilotés par les enseignantes et enseignants aux quatre coins du pays. »

Jetez un œil aux [photos du séminaire](#) de deux jours ici ! Vous souhaitez en savoir plus sur notre séminaire d'apprentissage en Côte d'Ivoire ou sur le travail réalisé dans les six autres pays où nous menons des projets ? Consultez la [page des Cercles d'apprentissage pilotés par les enseignant-e-s pour l'évaluation formative](#) !

Écoutez le nouveau podcast de l'Internationale de l'Éducation « Pedagogies of Possibility » !

La nouvelle série de podcasts « *Pedagogies of Possibility* » (Pédagogies du possible) de l'Internationale de l'Éducation (IE) explore la manière dont le projet « Cercles d'apprentissage pilotés par les enseignant-e-s pour l'évaluation formative » (T3LFA) a permis à des enseignant-e-s de se réunir dans les sept pays où se déroule le projet afin d'inventer des pratiques pédagogiques innovantes qui améliorent les résultats scolaires de tous les élèves.

Le podcast est lancé dans le cadre du [projet « Cercles d'apprentissage pilotés par les enseignant-e-s pour l'évaluation formative »](#).

Le projet T3LFA vise à fournir aux enseignant-e-s des outils et un soutien pour identifier et mettre en place des pratiques d'évaluation formative efficaces pilotés par les enseignant-e-s, qui peuvent être diffusées au sein des syndicats de l'éducation et au-delà. Ce projet est mis en œuvre en partenariat avec des organisations membres dans 7 pays (CNTE/Brésil, FUMTEP/Uruguay, GNAT/Ghana, NUTP/Malaisie, LCH/Suisse, KTU/Corée du Sud et SNEPPCI/Côte d'Ivoire) avec le soutien de la [Fondation Jacobs](#).

Les deux premiers épisodes du podcast, intitulés « *Pedagogies of Possibility: Learning Circles & Pedagogical Activism* » (Pédagogies du possible : Cercles d'apprentissage et activisme pédagogique) et « *Pedagogies of Possibility: Learning Circles & Reflective Practice* » (Pédagogies du possible : Cercles d'apprentissage et pratique réflexive) ont été publiés aujourd'hui !

Écoutez les épisodes du podcast en utilisant les liens ci-dessous et abonnez-vous à la chaîne de podcasts de l'IE, quel que soit l'endroit où vous écoutez vos podcasts, afin de rester informé-e-s de cette série de podcasts.

Épisode 1 : Pedagogies of Possibility: Learning Circles & Pedagogical Activism

Le premier épisode du podcast, intitulé « *Pedagogies of Possibility : Learning Circles & Pedagogical Activism* » explore la manière dont les enseignant-e-s participant au projet T3LFA en Suisse ont utilisé de manière créative la technologie pour inventer des pratiques d'évaluation formative qui répondent aux besoins distincts de chaque élève. L'entretien porte ensuite sur la façon dont le fait de consacrer du temps au développement et à la réflexion sur ces pratiques d'évaluation formative prometteuses dans le cadre de cercles d'apprentissage peut être considéré comme une forme d'activisme pédagogique. [Écoutez le premier épisode ici !](#)

Épisode 2 : Pedagogies of Possibility: Learning Circles & Reflective Practice

Le deuxième épisode du podcast, intitulé « *Pedagogies of Possibility: Learning Circles & Reflective Practice* » revient en Suisse pour discuter de l'importance d'encourager la pratique réflexive chez les enseignant-e-s. Il aborde ensuite la manière dont les systèmes éducatifs peuvent faire de la place à ce travail en incorporant des cercles d'apprentissage pilotés par les enseignant-e-s dans le développement professionnel continu préexistant. [Écoutez le deuxième épisode ici !](#)

Épisode 3 : Pedagogies of Possibility: Learning Circles & Decolonial Practice

Le troisième épisode du podcast, intitulé « *Pedagogies of Possibility: Learning Circles & Decolonial Practice* », explore la manière dont les cercles d'apprentissage pilotés par les enseignant-e-s pour l'évaluation formative répondent à l'histoire coloniale distincte du Brésil et constituent des espaces permettant aux enseignant-e-s de créer des pédagogies critiques pour s'engager dans une pratique éducative où enseignant-e-s et étudiant-e-s s'engagent dans un processus continu de compréhension du monde et d'action sur ce dernier afin de le changer. [Écoutez le troisième épisode ici !](#)

Vous souhaitez en savoir plus sur le projet T3LFA ? Continuez à vous tenir au courant des activités du projet dans les sept pays où il est mis en œuvre en visitant notre [page dédiée au projet](#).

Un duo de webinaires suscite un vif intérêt auprès des Cercles d'apprentissage pour l'évaluation formative

L'Internationale de l'Éducation (IE) a organisé deux webinaires le 5 septembre 2023 et le 3 octobre 2023 dans le cadre du [projet de Cercles d'apprentissage pilotés par les enseignant-e-s pour l'évaluation formative \(T3LFA\)](#). Ces sessions ont permis d'explorer l'impact du projet sur les enseignant-e-s, les élèves, les écoles et les communautés du monde entier.

Le projet T3LFA vise à fournir aux enseignant-e-s les outils et le soutien nécessaires pour identifier et mettre en place des pratiques formatives efficaces pilotées par les enseignant-e-s et pouvant être diffusées au sein des syndicats de l'éducation et entre eux.

Le projet a démarré dans le contexte de la reprise mondiale qui a suivi la pandémie de COVID-19, lorsque la communauté internationale a recommencé à privilégier l'évaluation sommative. L'Internationale de l'Éducation a reconnu que dans ce contexte, il était nécessaire de prévoir un développement professionnel afin de soutenir le leadership des enseignant-e-s et l'utilisation experte de l'évaluation formative. Une telle approche permettrait d'identifier les besoins d'apprentissage des étudiant-e-s et de leur fournir un retour d'information pour améliorer leurs

progrès. Le projet, qui bénéficie du concours de la [Jacobs Foundation](#), a débuté en 2022 et est mis en œuvre au Brésil, en Côte d'Ivoire, au Ghana, en Malaisie, en Corée du Sud, en Suisse et en Uruguay.

Cette série de webinaires en deux parties a permis aux enseignant-e-s, animateur-trice-s, chercheur-euse-s et partenaires syndicaux des sept pays participant au projet de partager leurs expériences avec un public international. Elle a également donné aux chercheur-euse-s et animateur-trice-s international-e-s du projet la possibilité de passer en revue les outils et les cadres théoriques qui ont guidé les animateur-trice-s et les enseignant-e-s tout au long du premier cycle du cercle d'apprentissage piloté par les enseignant-e-s.

Le premier webinaire intitulé « Pratiques d'évaluation formative à travers le monde : qu'est-ce qui fonctionne et qu'est-ce qui ne fonctionne pas ? » s'est tenu le 5 septembre et a débuté par une introduction de l'équipe de recherche internationale du projet. Carol Campbell, professeure au Centre de recherches en éducation franco-ontarienne (CREFO) de l'université de Toronto, et Danielle LaPointe-McEwan, professeure adjointe à la Queen's University, ont exposé le contenu d'une [analyse approfondie de la littérature](#) et du [cadre de recherche](#) qui constituent la base du projet. Elles ont également abordé les prochaines étapes pour l'équipe de recherche internationale du projet.

Le webinaire a ensuite été modéré par Danielle, qui a animé la conversation entre Claude Koutou, chercheur national du projet en Côte d'Ivoire et professeur à l'Université Felix Houphouët Boigny, et Ana Maria Clementino, animatrice du cercle d'apprentissage au Brésil et chercheuse à l'Université fédérale de Minas Gerais. Participaient également à cette session deux partenaires syndicaux du projet, Gabriela Arbeleche, secrétaire générale par intérim de la Fédération uruguayenne des enseignant-e-s-travailleur-euse-s de l'enseignement primaire (Federacion Uruguaya de Magisterio-Trabajadores de Education Primaria, FUM-TEP) et Hyunsu Hwang, directeur international du Syndicat des enseignant-e-s et des travailleur-euse-s de l'éducation (Korean Teachers and Education Workers Union, KTU).

Les intervenant-e-s du premier webinaire ont apporté des éclairages importants, soulignant notamment :

- La réceptivité générale que suscite de par le monde l'évaluation formative et l'apprentissage professionnel collaboratif des enseignant-e-s sur le thème de l'évaluation formative ;
- Les effets positifs de l'évaluation formative à la fois pour les élèves et les enseignant-e-s, l'apprentissage étant amélioré grâce au développement de relations plus étroites entre élèves et enseignant-e-s;
- La diffusion de l'évaluation formative grâce au leadership des enseignant-e-s dans le cadre du projet et au-delà de celui-ci ;
- L'adaptation du modèle des cercles d'apprentissage en fonction des divers contextes des pays, des écoles et des classes, ainsi que des besoins des participant-e-s, de l'accès à la technologie et des conditions politiques ;
- L'importance de la collaboration dans la résolution des problèmes, afin de soutenir l'implication des participant-e-s dans le projet et la mise en œuvre de pratiques prometteuses en matière d'évaluation formative.

Le deuxième webinaire, intitulé « Leadership des enseignant-e-s pour l'évaluation formative à travers le monde : qu'est-ce qui fonctionne et qu'est-ce qui ne fonctionne pas ? » s'est déroulé un mois plus tard, le 3 octobre, et s'est appuyé sur les conclusions du premier. Le webinaire a débuté avec Julie Roberts, ancienne enseignante du secondaire et directrice d'école, qui a présenté son collègue David Frost, codirecteur du réseau [HertsCam](#) et chercheur émérite au Wolfson College de Cambridge. Ce dernier a expliqué en quoi le projet T3LFA donne aux enseignant.e.s les moyens d'être des acteur-trice-s du changement au sein de leur école, de leur communauté et de la société au sens large.

Le centre d'intérêt du webinaire s'est ensuite déplacé vers les enseignant-e-s intervenant dans les cercles d'apprentissage pilotés par les enseignant-e-s. Selina Brunner, enseignante et participante au cercle d'apprentissage de Saint-Gall, en Suisse, a décrit en quoi ses pratiques prometteuses dans le domaine de l'évaluation formative ont eu un impact positif sur les étudiant-e-s. Selina a ensuite orienté le webinaire vers une discussion entre Viknesh Nair A/L Devaharan, enseignant et participant à un cercle d'apprentissage à Penang, en Malaisie, Ruth Annan Sly, enseignante et participante à un cercle d'apprentissage à Cape Coast, au Ghana, et Hyunok Oh, enseignant et participant à un cercle d'apprentissage à Jeonbuk, en Corée du Sud.

Au cours du deuxième webinaire, les enseignant-e-s ont souligné les points suivants :

- Comment il-elle-s ont mis au point des stratégies d'évaluation formative telles que le *Think-Pair-Share* (partage de réflexion en binôme), l'évaluation par les pairs, le questionnaire, la discussion en classe, les fiches de sortie et les quiz pour impliquer plus activement les apprenant-e-s dans leurs salles de classe ;
- Comment l'évaluation formative transforme les étudiant-e-s en apprenant-e-s actif-ive-s qui vivent des expériences d'apprentissage significatives ;
- Comment le projet a donné aux enseignant-e-s la capacité d'influencer, d'orienter et de soutenir leurs collègues et la communauté éducative au sens large afin d'améliorer les pratiques d'enseignement et d'apprentissage ;
- Les difficultés rencontrées par les enseignant-e-s lorsqu'il s'agit d'amener leurs collègues à adopter l'évaluation formative en raison de la nouveauté de cette pratique dans certains contextes particuliers.

Dans l'ensemble, la série de webinaires a mis en évidence le fait que les enseignant-e-s doivent continuer à être soutenu-e-s par les syndicats et les gouvernements afin qu'il-elle-s puissent participer à des programmes d'apprentissage et de développement continu et progressifs, dans le but de garantir un enseignement public inclusif et de qualité pour tou-te-s.

Vous souhaitez rester informé-e sur le projet et en savoir plus sur sa progression dans les sept pays où il est mis en œuvre ? [Écoutez notre podcast](#) et suivez notre page de projet [ici](#).

Les enseignant-e-s malaisien-ne-s et sud-coréen-ne-s sont d'accord : les cercles d'apprentissage pilotés par les enseignant-e-s pour l'évaluation formative permettent aux enseignant-e-s de devenir des agent-e-s de changement

Le verdict des enseignant-e-s de Malaisie et de Corée du Sud ne pourrait être plus clair : les cercles d'apprentissage pilotés par des enseignant-e-s pour l'évaluation formative sont une forme unique d'apprentissage et de développement professionnels continus (ADPC) qui responsabilise et permet aux enseignant-e-s d'utiliser leurs compétences en leadership pour identifier et établir

des formations pratiques d'évaluation formative prometteuses dans leurs classes. Les enseignant-e-s doivent continuer à être soutenu-e-s par les syndicats et les gouvernements pour participer aux programmes ADPC afin de fournir une éducation publique inclusive de qualité pour tou-te-s.

Les 4 et 5 novembre, l'Internationale de l'Éducation, en partenariat avec le Syndicat coréen des enseignant-e-s et des travailleur-euse-s de l'éducation (KTU, acronyme anglophone) et le Syndicat national de la profession enseignante de Malaisie (NUTP, acronyme anglophone), a organisé une activité d'apprentissage révolutionnaire dans la région Asie-Pacifique à Séoul, en Corée du Sud, dans le cadre du [projet Cercles d'apprentissage pilotés par les enseignant-e-s pour l'évaluation formative \(T3LFA\)](#).

Le projet T3LFA est actuellement mené dans sept pays avec le soutien de ses syndicats membres et de la [Fondation Jacobs](#). Le projet vise à fournir aux enseignant-e-s les outils et le soutien nécessaires pour identifier et établir des pratiques prometteuses d'évaluation formative pilotées par les enseignant-e-s qui peuvent être diffusées au sein syndicats de l'éducation et au-delà.

Pour aider à atteindre l'objectif ambitieux du projet, trente-neuf enseignant-e-s, animateur-trice-s, chercheur-euse-s nationaux-ales et représentant-e-s syndicaux-ales de Malaisie et de Corée du Sud se sont réuni-e-s à Séoul pour participer à un programme chargé.

L'événement de deux jours a débuté par l'accueil d'Aminuddin Bin Awang, président du NUTP, de Yeonok Jeon, vice-président du KTU, et d'Undarmaa Batsukh, coordinatrice de l'IE, qui ont chacun-e souligné l'importance de l'événement pour organiser un travail qui met en évidence l'importance de respecter les enseignant-e-s et de leur faire confiance en tant que dirigeant-e-s dans leurs classes, leurs écoles et leurs communautés.

Ce qui s'est ensuite passé le premier jour de l'événement d'apprentissage en Asie-Pacifique a déplacé l'attention vers les enseignant-e-s eux-mêmes à travers une table ronde avec les chercheur-euse-s nationaux-ales, la Docteure Zuwati Binti Hasim, professeure agrégée à l'Universiti Malaya et le Docteur Sun Kim, professeur-chercheur à l'Université nationale de Chungnam, qui a permis de faire le point sur ce qui a été réalisé jusqu'à présent dans le cadre du projet en Malaisie et en Corée du Sud, un travail de groupe où les enseignant-e-s ont d'abord discuté puis présenté les pratiques prometteuses d'évaluation formative développées dans leurs classes, et un travail en binôme où les enseignant-e-s se sont enregistré-e-s mutuellement en partageant leurs expériences de T3LFA sur leurs smartphones.

La deuxième journée de l'événement d'apprentissage a été tout aussi riche en opportunités d'inspiration et d'échange que la première. Le secrétaire général du NUTP, Fouzi Singon, et le vice-président du KTU, Yeonok Jeon, ont commencé la journée en soulignant que ce n'était que le début des cercles d'apprentissage pilotés par les enseignant-e-s pour l'évaluation formative. Ensuite, les enseignant-e-s et les animateur-trice-s motivé-e-s par l'engagement du syndicat à poursuivre le projet ont passé du temps à rédiger et à partager des plans d'action pour garantir que le leadership des enseignant-e-s et l'évaluation formative se propageraient dans les cercles d'apprentissage pilotés par les enseignant-e-s en Malaisie et en Corée du Sud. L'événement s'est terminé par une promenade dans la galerie au cours de laquelle les enseignant-e-s ont apprécié les portfolios des un-e-s et des autres avant de se voir remettre un certificat pour

célébrer l'apprentissage qui a eu lieu.

Dans l'ensemble, l'événement d'apprentissage de deux jours a :

1. Fourni aux enseignant-e-s l'occasion de présenter, de discuter et de célébrer les pratiques prometteuses d'évaluation formative qu'il-elle-s ont développées dans leurs cercles d'apprentissage et leurs classes ;
2. Donné aux enseignant-e-s et aux animateur-trice-s l'occasion de réfléchir à leurs réalisations en tant que dirigeant-e-s et de déterminer comment il-elle-s utiliseraient leurs compétences en leadership pour diffuser le projet T3LFA dans toute la Malaisie et la Corée du Sud ;
3. Permis aux syndicats de clarifier leur engagement à œuvrer pour que les gouvernements accordent du temps institutionnel dédié aux cercles d'apprentissage dirigés par les enseignant-e-s pour l'évaluation formative ainsi qu'à d'autres formes d'ADPC qui soutiennent le leadership des enseignant-e-s pour un enseignement public inclusif de qualité pour tou-te-s.

Jetez un œil aux photos de l'événement [ici](#)! Vous souhaitez en savoir plus sur notre activité d'apprentissage à Séoul ou même en savoir plus sur le travail en cours dans les six autres pays concernés par le projet ? Jetez un œil à la [page Cercles d'apprentissage pilotés par les enseignant-e-s pour l'évaluation formative](#).

Collaboration mondiale dans le domaine de l'éducation : le projet T3LFA renforce les liens entre les syndicats et les éducateur-trice-s malaisien-ne-s et sud-coréen-ne-s

Le 6 novembre, le Syndicat coréen des enseignant-e-s et des travailleur-euse-s de l'éducation (KTU, acronyme anglophone), aux côtés de l'Internationale de l'Éducation (IE), a organisé une visite d'écoles et de bureaux syndicaux pour les enseignant-e-s malaisien-ne-s et les membres du Syndicat national de la profession enseignante de Malaisie (NUTP, acronyme anglophone) qui se trouvaient à Séoul, en Corée du Sud, dans le cadre du [projet Cercles d'apprentissage pilotés par les enseignant-e-s pour l'évaluation formative \(T3LFA\)](#).

Le projet T3LFA est actuellement mené dans sept pays, dont la Malaisie et la Corée du Sud, avec le soutien de ses syndicats membres et de la [Fondation Jacobs](#). Le projet vise à fournir aux enseignant-e-s les outils et le soutien nécessaires pour identifier et établir des pratiques prometteuses d'évaluation formative pilotée par les enseignant-e-s qui peuvent être diffusées au sein des syndicats de l'enseignement et au-delà.

Dans le cadre du projet, trente-neuf enseignant-e-s, animateur-trice-s, chercheur-euse-s nationaux-ales et représentant-e-s syndicaux-ales de Malaisie et de Corée du Sud s'étaient réuni-e-s à Séoul les jours précédents pour participer à une activité d'apprentissage de deux jours en Asie-Pacifique.

Après un échange réussi de deux jours, les enseignant-e-s sud-coréen-ne-s sont retourné-e-s dans leurs salles de classe et la délégation malaisienne a commencé la dernière journée de sa visite en se laissant guider à travers l'école primaire Cheonwang de Séoul par son directeur Jeong Yong-Ju.

L'école, dont la devise est « Apprendre ensemble, grandir ensemble », vise à offrir une communauté éducative inclusive à ses enseignant-e-s et à ses étudiant-e-s. Cela était évident dans la structure physique de l'école, la délégation ayant eu l'occasion d'explorer des salles de classe, des aires de jeux intérieures, une salle de menuiserie, un studio de thérapie connu par les étudiant-e-s sous le nom de terrain de jeu de l'esprit, et bien plus encore.

Après la visite de l'école, le directeur Jeong Yong-Ju a réuni en cercle des enseignant-e-s, des animateur-trice-s et des représentant-e-s syndicaux-ales malaisien-ne-s du NUTP pour faire une présentation mettant en évidence la philosophie qui guide sa gestion de l'école élémentaire Cheonwang de Séoul.

Au cours de sa présentation, le directeur Young-Ju a souligné qu'un changement apporté au programme en 2022 signifiait que les enseignant-e-s disposaient de plus de flexibilité et d'adaptabilité dans l'utilisation de leurs compétences en leadership pour identifier et établir des méthodes d'enseignement garantissant que tou-te-s les étudiant-e-s puissent profiter des avantages de l'éducation. Malgré ce changement, les enseignant-e-s ont été confronté-e-s à des défis car il s'est avéré difficile d'équilibrer les tests standardisés avec des évaluations holistiques. La protection du professionnalisme afin que l'autonomie du programme ne relève pas de la responsabilité de l'enseignant-e a également posé un problème.

Le directeur Young-Ju a précisé que la voie à suivre comprenait les éléments suivants : formation continue et soutien des enseignant-e-s ; examen et révision réguliers des méthodes d'évaluation ; implication des parties prenantes dans le processus de réforme ; et favoriser une culture scolaire démocratique. Les enseignant-e-s malaisien-ne-s, les animateur-trice-s et les représentant-e-s du NUTP ont convenu qu'une collaboration continue qui accepte les enseignant-e-s comme des dirigeant-e?s dans leurs classes, leurs écoles et leurs communautés était nécessaire pour garantir une éducation publique inclusive de qualité pour tou-te-s.

Après la visite, la délégation a été guidée vers le bureau du KTU, construit grâce à une compensation fournie par le gouvernement sud-coréen après un conflit historique. Lors de l'accueil du président du KTU, les enseignant-e-s malaisien-ne-s, les animateur-trice-s et les représentant-e-s du NUTP ont fortement reflété les sentiments de Heeyeong Jeon, réitérant qu'il était important de construire la solidarité et l'unité entre le NUTP, le KTU et l'IE pour le bénéfice de l'ensemble des enseignant-e-s et étudiant-e-s.

Par la suite, Hyunsu Hwang, Directeur international du KTU a présenté l'histoire du KTU et a dirigé une visite de la galerie du bureau qui résume l'esprit de l'un des mots d'ordre du syndicat : « Les conservateurs ont tenté de tuer le KTU, mais le KTU est immortel ». Les syndicats de l'éducation jouent un rôle central dans la diffusion des pratiques prometteuses d'évaluation formative dirigée par les enseignant-e-s, identifiées et établies avec les outils et le soutien fournis par le projet T3LFA. La force du KTU et du NUTP est cruciale pour continuer à réaliser le projet T3LFA visant à fournir un enseignement public inclusif de qualité pour tou-te-s.

La délégation malaisienne a terminé la journée à Séoul inspirée par ce qu'elle a vu. Jetez un œil aux photos de la journée [ici](#) ! Vous souhaitez en savoir plus sur notre activité d'apprentissage à Séoul ou même en savoir plus sur le travail en cours dans les six autres pays concernés par le projet ? Jetez un œil à la [page Cercles d'apprentissage pilotés par les enseignant-e-s pour l'évaluation formative](#).

L'évaluation formative : une occasion de progresser dans la voie de la professionnalisation

En Uruguay, l'évaluation de l'apprentissage des élèves dans l'enseignement primaire est de nature mixte. En matière d'évaluation, les pratiques sommatives traditionnelles coexistent avec des pratiques qui correspondent au concept d'évaluation formative ou à l'idée d'évaluation au service de l'apprentissage. La liberté d'enseignement et la solide formation des enseignantes et des enseignants en Uruguay – diplômé·e·s d'institutions officielles ou agréées - permettent de concevoir et de réaliser les deux types d'évaluation.

À partir de 2007, sous l'impulsion d'un gouvernement progressiste et grâce à l'autonomie qui caractérise l'organisation de l'enseignement dans notre pays [1], l'évaluation formative de l'apprentissage a commencé à être renforcée en tant que pratique systématisée au niveau de l'école primaire.

Des espaces de réflexion collective ont été créés et des créneaux et crédits spécifiques ont été attribués pour permettre l'analyse, la discussion et la construction d'un savoir didactique collectif. Cela signifie que les établissements d'enseignement, organisés traditionnellement de manière hiérarchique, ont mis en place différents processus qui ont permis d'ouvrir des espaces pour la participation de l'ensemble des enseignantes et des enseignants.

Au départ, le [Système d'évaluation des apprentissages \(SEA\)](#) regroupait des spécialistes de l'évaluation et des personnels enseignants qui ont développé des éléments de mesure et organisé des tests d'évaluation qui ont été appliqués en utilisant comme ressource technologique le plan Ceibal [2]. Ainsi, tous les personnels enseignants du pays ont eu l'occasion de connaître et d'évaluer les connaissances de leurs élèves, d'identifier les hypothèses qui se cachent derrière les erreurs, de connaître la réalité de leur groupe et de dialoguer avec d'autres collègues à partir des informations découlant de cette évaluation.

Il s'agissait là des premières étapes et du commencement d'un processus qui devait conduire les enseignantes et les enseignants à accomplir des progrès significatifs dans leur processus de professionnalisation. Des espaces de réflexion collective ont été créés et des créneaux et crédits spécifiques ont été attribués pour permettre l'analyse, la discussion et la construction d'un savoir didactique collectif. Cela signifie que les établissements d'enseignement, organisés traditionnellement de manière hiérarchique, ont mis en place différents processus qui ont permis d'ouvrir des espaces pour la participation de l'ensemble des enseignantes et des enseignants. Le Programme pour l'éducation de la petite enfance et l'enseignement primaire lui-même (p. 31) [3] permet ces approches dans la mesure où il définit les personnels enseignants comme des intellectuel·le·s doté·e·s d'une capacité de transformation et où il permet et valorise le dialogue pédagogique dans la perspective de la communication didactique au niveau de l'établissement. « *L'enseignant·e est un·e intellectuel·le qui utilise ses connaissances pour problématiser et se problématiser lui-même/elle-même, pour remettre en question sa pratique et celle des autres, pour s'interroger sur les hypothèses sur lesquelles elle repose, et pour les mettre au jour. Ce dévoilement ... ne constitue pas une activité individuelle ou individualiste, mais bien une activité collective et coopérative qui s'affirme comme un modèle institutionnel...* » (p. 36)

L'opportunité de se réunir autour d'une table, d'analyser les productions des élèves, d'écouter leurs arguments, de les confronter et d'échanger avec des collègues dont les formations sont riches et variées a généré des besoins en matière de recours à des fondements théoriques permettant d'argumenter et d'avancer dans la construction de savoirs disciplinaires didactiques portant sur les différents domaines de connaissance.

L'évaluation formative, ou l'évaluation pour l'apprentissage, est ainsi devenue une occasion de stimuler l'apprentissage des élèves à partir de leurs connaissances, de leurs erreurs et de leurs hypothèses, et elle a favorisé le développement et l'épanouissement des personnels enseignants, qui sont devenus des agents de changement de leurs pratiques et de pratiques institutionnelles qui étaient souvent appliquées sans regard critique et sans possibilité de les modifier.

Le renforcement de la professionnalisation et de l'autonomisation des enseignantes et des enseignants a permis une évolution du style de leadership, tant au niveau de la classe qu'au niveau de l'établissement. En classe, l'enseignant·e applique ce que Perrenoud appelle la « pédagogie différenciée » [4], devenant ainsi un·e leader démocratique qui offre aux élèves la possibilité d'écouter et de participer aux processus collectifs de construction des savoirs qui garantissent à toutes et tous l'accès à la culture et l'appropriation effective des biens qu'elle procure. Au niveau institutionnel, l'on est passé d'un style de gestion autoritaire à des modes de gestion plus démocratiques et plus participatifs, valorisant l'écoute, la confrontation des idées, l'argumentation et la construction collective.

Malheureusement, ces processus, très appréciés et soutenus par les enseignantes et les enseignants, ont connu un net ralentissement et ont même régressé dans une certaine mesure. À partir de 2020, à la suite du changement de gouvernement, des styles de direction autoritaires ont été rétablis, ce qui a réduit la participation et la prise de décision des personnels enseignants dans divers domaines, et a limité leurs possibilités de développement professionnel. C'est ainsi que la représentation des enseignantes et des enseignants a été supprimée dans la composition des conseils de l'enseignement initial et primaire, de l'enseignement secondaire et de l'enseignement technique professionnel, qui ont cessé d'être des organes pluripersonnels pour devenir des directions générales unipersonnelles. Aussi, la prise en compte des contributions des Assemblées Techniques Enseignantes en tant qu'organes consultatifs techniques a été minorée au profit d'un retour à un style où les enseignantes et les enseignants sont concerné·e·s par des documents et des décisions déjà prises.

Nous sommes toutefois convaincu·e·s que les traces du processus précédent sont profondes, c'est pourquoi la participation au [projet "Cercles d'apprentissage pilotés par les enseignant·e·s pour l'évaluation formative \(T3LFA\)"](#) représente, pour un petit groupe d'enseignantes et d'enseignants, l'opportunité de reprendre les chemins du dialogue, de la réflexion, du leadership participatif et, surtout, de la construction collective.

La limitation de la participation des personnels enseignants aux processus décisionnels dans le domaine de l'éducation et la négation de leur droit à la professionnalisation représentent de véritables formes d'attaque contre les collectifs. Toutefois, le chemin parcouru et la recherche d'alternatives restent des supports qui leur permettent de continuer à avancer, y compris dans les moments les plus difficiles.

Loi 18437 - Titre III - Système national d'éducation publique - Chapitre I

Pouvoir exécutif. Décret 144/007 Création du projet Ceibal "Projet de connectivité éducative des technologies de l'information de base pour l'apprentissage en ligne"

ANEP (2008) Programme pour la petite enfance et l'enseignement primaire. 3e édition

Perrenoud, P. (2007) *Pedagogía diferenciada. De las intenciones a la acción*. Madrid. Ed. Popular.

Titres

1. Les syndicats de l'éducation et la participation des femmes aux activités syndicales en période de COVID-19

Depuis le début de la pandémie de COVID-19, les syndicats de l'éducation ont fait preuve de pragmatisme et ont rapidement répondu aux bouleversements provoqués par cette crise sanitaire mondiale. Il est donc important pour les syndicats de l'éducation de réexaminer le travail accompli avec leurs membres depuis le déclenchement de la pandémie au travers du prisme de l'égalité des genres et de tirer de ces expériences les enseignements qui permettront de poursuivre les avancées pour l'amélioration de l'égalité des genres au sein des organisations syndicales.

Un certain nombre de leçons importantes peuvent être tirées et utilisées par les syndicats de l'éducation, à l'heure où les pays se dirigent progressivement vers une « nouvelle normalité » post-COVID. La présente recherche examine les enseignements qui ont pu être tirés au cours de ces deux dernières années (2020-2022) et la façon dont ils peuvent être mis à profit pour accroître et renforcer la participation, la voix et le leadership des femmes au sein des syndicats de l'éducation, et plus particulièrement dans un monde post-COVID.

L'objectif de cette recherche est d'évaluer et d'analyser les éléments suivants :

- Les expériences vécues par les femmes en termes d'engagement, de participation et de leadership au sein des syndicats.
- L'efficacité des initiatives et stratégies des syndicats de l'éducation pour organiser et mobiliser leurs membres, recruter de nouveaux effectifs et promouvoir l'engagement, la participation et le leadership des femmes dans les syndicats au travers de l'utilisation des technologies en ligne.

2. Les syndicats de l'éducation exhortent les gouvernements à financer un enseignement inclusif

« Les syndicats sont un lieu d'inclusion », a déclaré Kevin Bates, Secrétaire fédéral de l' *Australian Education Union* (AEU), aux participant-e-s à la conférence « Diversity in Education » (La diversité dans l'éducation), un événement organisé dans le contexte de la [WorldPride](#) à Sydney. Des syndicats de l'éducation du monde entier ont participé à la WorldPride à Sydney, une manifestation mondiale qui célèbre durant deux semaines les droits des lesbiennes, gays, bisexuel-le-s, transgenres et intersexes (LGBTI)+.

Organisée le 28 février par l'AEU et la *New South Wales Teachers Federation* (la Fédération des enseignant-e-s de Nouvelle-Galles du Sud, NSWTF), avec le soutien de l'Internationale de l'Éducation, la conférence « Diversity in Education » est un forum international LGBTI+ à l'intention des éducateur-trice-s dont l'objectif est de créer une prise de conscience et de mieux appréhender les acquis et les défis auxquels sont confronté-e-s les travailleur-euse-s LGBTI+ dans les écoles, tout en offrant une occasion de renforcer la communauté.

Promouvoir les droits des étudiant-e-s et des enseignant-e-s LGBTI+

Des représentant-e-s des organisations membres de l'Internationale de l'Éducation (IE), à savoir l'AEU, la *National Education Association* (NEA)/États-Unis, la Fédération syndicale unitaire-Syndicat national unitaire des instituteurs, professeurs des écoles et PEGC (FSU-SNUipp)/France, le

Gewerkschaft Erziehung und Wissenschaft (GEW)/Allemagne, le New Zealand Post Primary Teachers' Association/Te Wehengarua (NZPPTA)/Nouvelle-Zélande, l' Educational Institute Of Scotland (EiS)/Écosse, le National Tertiary Education Union (NTEU)/Australie, l' Independent Education Union (IEU)/Australie, la Friendly Islands Teachers Association (FITA)/Tonga et la Samoa National Teachers' Association (SNTA) se sont joint-e-s à d'autres militant-e-s, membres de la société civile et syndicalistes afin de renforcer la solidarité et la communauté et d'apprendre les uns des autres comment promouvoir les droits de nos étudiant-e-s et enseignant-e-s lesbiennes, gays, bisexuel-le-s, transgenres, intersexes, en questionnement et autres personnes de genre divers.

Au gré des débats en plénière, des panels internationaux et des plus de 25 ateliers dirigés par des enseignant-e-s et leurs représentant-e-s syndicaux-ales, les intervenant-e-s à la conférence ont présenté diverses perspectives en vue d'améliorer la protection et le respect des droits des lesbiennes, gays, bisexuel-le-s, transgenres, intersexes, en questionnement et autres étudiant-e-s et enseignant-e-s de genre divers dans les écoles. Parmi les principaux thèmes abordés figuraient également le rôle des syndicats en vue d'assurer le respect des droits des LGBTI+ ainsi que les stratégies visant à rendre les syndicats plus inclusifs.

Au cours des ateliers :

- Le NTEU a fait part de sa campagne en cours visant à mettre en place un congé d'affirmation de genre au profit des travailleur-euse-s.
- L'IEU a présenté un exposé sur le soutien apporté par le syndicat au personnel et aux élèves LGBTI+ dans les écoles à sensibilité religieuse.
- L'EiS a décrit le rôle joué par le syndicat en faveur du respect des droits des étudiant-e-s et des enseignant-e-s LGBTI+, y compris en ralliant en 2021 l'engagement national du gouvernement à l'égard d'un programme d'études inclusif au profit des LGBTI+, faisant de l'Écosse le premier pays au monde à instituer un tel programme.
- La NZPPTA a mis en lumière le rôle joué par la Rainbow Taskforce du syndicat (groupe de travail arc-en-ciel) en dispensant aux enseignant-e-s de tout le pays des formations au développement d'écoles plus inclusives.
- Le GEW a évoqué des stratégies de soutien aux élèves trans, intersexes et non binaires à l'école.
- L'AEU Tasmanie a souligné le rôle de l'organisation syndicale dans la réalisation des droits des LGBTI+.

Ces échanges ont clairement mis en évidence le rôle essentiel des enseignant-e-s dans la promotion des droits des LGBTI+ dans les écoles, tout comme le rôle décisif des syndicats en vue d'assurer le respect des travailleur-euse-s LGBTI+, aux niveaux sectoriel et professionnel.

Correna Haythorpe, Présidente de l'AEU, a déclaré à la conférence : « Nous sommes déterminés à lutter pour et à protéger les droits sectoriels, professionnels et civils de nos membres et, de fait, les droits de toutes les personnes LGBTQIA+ à travers le monde ».

Selon elle, pour que les milieux éducatifs embrassent une culture de soutien et d'inclusion, les gouvernements et leurs ministères doivent se placer à l'avant-garde et fixer les normes. « Pour établir des systèmes inclusifs, nous devons nous pencher sur la question des ressources », a-t-elle déclaré.

La force du public : Ensemble on fait école !

La Présidente de l'IE, Susan Hopgood, a appelé à un financement plus important de l'éducation, soulignant le fait que « la diminution des investissements publics dans l'enseignement public se traduit par un système éducatif fondamentalement moins inclusif, ce qui se répercute sur les groupes les plus marginalisés et les plus vulnérables ».

Elle a mis en relief les outils essentiels à la réalisation d'une éducation inclusive et de qualité, y compris pour les élèves LGBTI, et notamment :

- Une éducation complète au genre et à la sexualité fondée sur des preuves scientifiques et des normes relevant des droits humains.
- La formation initiale et le perfectionnement professionnel continu des enseignant-e-s.
- L'octroi de ressources au profit d'organisations d'élèves LGBTI dans les écoles.
- Des programmes scolaires, des ressources et du matériel inclusifs.

Hopgood a également déploré le fait que les personnels de soutien à l'éducation, à l'instar des conseiller-ère-s scolaires ou des travailleur-euse-s sociaux-ales des services à la famille, « soit souvent les premiers à partir lorsque les gouvernements prennent le parti de l'austérité plutôt que de l'humanité ».

Elle a poursuivi en expliquant qu'à travers [la campagne de l'IE La force du public : Ensemble on fait école !](#), les syndicats de l'éducation du monde entier unissent leurs forces pour construire un enseignement public inclusif de qualité pour toutes et tous : « Nous nous mobilisons pour financer intégralement les systèmes d'enseignement public et résister aux coupes budgétaires, à l'austérité et à la privatisation. La force du public : Ensemble on fait école ! est un appel urgent aux gouvernements pour qu'ils investissent dans l'enseignement public, un droit humain fondamental et un bien public, et qu'ils investissent davantage dans les enseignantes et enseignants, le facteur le plus important pour parvenir à une éducation de qualité. »

Les enseignant·e-s, agent·e-s du changement

Le rôle particulier des enseignant-e-s a lui aussi été célébré par les conférencier-ère-s. qui ont déclaré qu'en tant qu'éducateur-trice-s, syndicalistes, défenseur-euse-s des droits humains et membres de la communauté mondiale, les enseignant-e-s jouent un rôle essentiel dans la promotion de l'inclusion et de la diversité dans leurs écoles et dans la perception d'un sentiment de sécurité, de considération et de respect pour les élèves et les familles LGBTI.

La conférence « Diversity in Education » s'inscrivait dans le cadre d'un vaste programme d'événements à l'occasion de la Sydney WorldPride. Les participant-e-s ont ainsi eu l'occasion de célébrer le bonheur collectif de la communauté LGBTQIA+ mais aussi de définir des stratégies et d'apprendre les uns des autres comment promouvoir plus avant les droits des élèves et des enseignant-e-s LGBTQIA+ dans nos écoles, au sein de nos communautés et dans nos syndicats.

La Parade du Mardi Gras

Les festivités ont été lancées avec la Mardi Gras Parade, aussi appelée *Sydney Gay and Lesbian Mardi Gras*, où les membres de l'IE ont défilé en témoignage de leur soutien aux enseignant-e-s et aux étudiant-e-s de la communauté LGBTQIA+. Selon les organisateur-trice-s, la 45e édition du Mardi Gras de Sydney était l'un des plus importants défilés jamais organisés, incluant plus de 12.000

participant-e-s et des milliers d'observateur-trice-s. À ses débuts en 1978 en Nouvelle-Galles, la Parade du Mardi Gras, qui était alors une manifestation pour les droits des homosexuel-le-s, avait été réprimée par la police qui s'en était pris aux membres de la communauté LGBTQ+. La *New South Wales Teachers Federation* participe à la Parade du Mardi Gras depuis plusieurs années. Comme l'a expliqué son Vice-président, Henry Rajendra, « il est important que nos familles et nos élèves LGBTQIA+ voient leurs enseignantes et enseignants participer au défilé, car cela leur rappelle qu'ils les considèrent et les cautionnent ».

Conférence sur les droits humains de la WorldPride

Les délégué-e-s de l'IE ont également participé à la Conférence sur les droits humains de la WorldPride de Sydney, la plus importante conférence sur les droits humains des LGBTQIA+ jamais organisée dans l'hémisphère Sud. Les participant-e-s, qui ont exploré durant trois jours diverses questions liées aux droits humains des personnes LGBTQIA+, ont ainsi mené une réflexion sur leur position à cet égard, sur leur vision de l'avenir et sur leur contribution à une évolution de la situation. Les délégué-e-s syndicaux-ales se sont fait l'écho de la voix des éducateur-trice-s et des syndicalistes lors de la conférence.

La question de la mise en place d'établissements d'enseignement inclusifs a été discutée lors de tables rondes dirigées par des représentant-e-s de l'AEU, de l'EiS et du GEW. Les stratégies de collaboration entre parents et enseignant-e-s et l'importance du perfectionnement professionnel continu des enseignant-e-s sur les questions liées à l'inclusion des LGBTQIA+ dans les écoles ont ainsi figuré parmi les questions clés examinées.

Hilario Benzon, Directeur associé du Département des droits humains et civils de la NEA au *Center for Racial and Social Justice* (Centre pour la justice raciale et sociale), a prononcé un discours liminaire sur le thème L'égalité dans l'éducation : créer des espaces sûrs au profit des enseignant-e-s et des étudiant-e-s. Il a proposé un aperçu des législations anti-LGBTI+ et anti-genre introduites en un temps record aux États-Unis, dont beaucoup se répercutent directement sur les programmes d'études, sur les établissements scolaires ou sur les programmes de sport à l'école. Il a également insisté sur les plus de 327 projets de loi introduits jusqu'à présent en 2023, qu'il a décrits comme « une attaque coordonnée contre l'enseignement public et la communauté LGBTQIA+ ». Poursuivant sa démonstration, Benzon a évoqué les efforts déployés par la NEA pour résister à ces projets de loi, à travers des programmes de formation et de perfectionnement professionnel de ses membres à appliquer en classe, une formation sur la prise de contact avec les autorités locales et les organes de l'État, des guides de communication et l'établissement de partenariats avec d'autres organisations de la société civile, entre autres initiatives. Et d'ajouter : « Malgré toutes ces attaques, nous devons poursuivre notre quête de liberté, de libération et de bonheur, sans exception ! ».

Appel à l'action

La Présidente de l'IE, Susan Hopgood, a souligné que « la force collective des enseignantes et enseignants, des militantes et militants et des syndicats de l'éducation est telle que nous sommes en mesure d'insuffler des changements même lorsque les gouvernements ne sont pas disposés, sont incapables ou sont hostiles à offrir une éducation de qualité, qui soit inclusive ou qui garantisse aux personnes LGBTI la jouissance égale de leurs droits humains. Élevons-nous contre l'intolérance et la discrimination, chaque fois que nous en sommes témoins. Veillons à faire de nos syndicats et de nos

écoles des lieux plus inclusifs pour les personnes LGBTI. »

L'expérience de l'IE à la WorldPride de Sydney s'est soldée par la participation de ses délégué-e-s à un puissant final, rassemblant près de 50.000 personnes pour une marche des fiertés historique sur le célèbre Harbour Bridge à Sydney, fermé pour l'occasion (pour la première fois depuis 2000).

L'IE se réjouit à l'idée de faire perdurer cet esprit de solidarité et de bonheur lors de la prochaine WorldPride, qui se tiendra au printemps 2025 à Washington D.C., aux États-Unis.

3. Centrafrique : Le mouvement syndical enseignant mondial se réjouit de la libération de dirigeants syndicaux arrêtés

L'Internationale de l'Éducation (IE) se félicite de la libération des dirigeants syndicaux centrafricains arrêtés intervenue le 10 mars. Elle continuera à observer étroitement leur situation, celle du syndicalisme et celle de l'éducation dans ce pays.

Le directeur de l'IE Région Afrique (IERAF), Dennis Sinyolo, avait envoyé au Premier Ministre de la République centrafricaine, Felix Moloua, une lettre faisant part de sa « profonde préoccupation concernant les menaces qui pèsent sur les dirigeants syndicaux et les enseignants non affiliés du Fondamental 1,2 et de l'Enseignement Technique de Centrafrique ».

Des menaces inacceptables et violent les droits des travailleur·euse·s de l'éducation

Il s'était par ailleurs déclaré consterné que le ministre de l'Éducation nationale centrafricain Aboubakar Moukadas Noure a menacé les dirigeants syndicaux de rétorsion pour avoir lancé un appel à la grève, et menacé de sanctions les enseignants non affiliés aux syndicats de l'enseignement qui ont prévu de rejoindre la grève actuelle : « Nous considérons que ces menaces sont inacceptables et violent le droit à la liberté d'expression et de réunion, ainsi que le droit à la grève, qui sont des droits fondamentaux pour tous les travailleurs, y compris les enseignantes et enseignants. »

Ayant appris l'arrestation de trois dirigeants syndicaux, i.e. Guillaume Lebrun Sesse Brassy, secrétaire général du Syndicat National des Enseignants Autonomes de Centrafrique (SYNEAC, organisation membre de l'Internationale de l'Éducation), Innocent Kereguele, secrétaire général du Syndicat des Travailleurs pour le Développement (STD), et Georges Kevin Wikon, secrétaire général de la Fédération de l'Enseignement Technique (FET), Sinyolo avait exigé la libération immédiate et inconditionnelle de tous les dirigeants syndicaux et exhorté le gouvernement centrafricain à engager des négociations avec les syndicats de l'enseignement pour répondre de manière constructive à leurs revendications légitimes.

Pour un dialogue social constructif

Il a ajouté qu'il est essentiel que des solutions soient trouvées pour mettre en place un Statut Particulier des Enseignant-e-s du Fondamental 1,2 et de l'Enseignement Technique, pour revaloriser les salaires bruts et les indemnités de craie, pour créer de nouvelles indemnités et améliorer les conditions de travail des enseignant-e-s.

« Nous demandons au gouvernement centrafricain de respecter pleinement les droits des travailleurs de l'éducation, y compris leur droit à la liberté syndicale et leur droit à la grève, et de s'engager dans un dialogue social constructif avec les syndicats pour répondre à leurs revendications », a conclu Sinyolo.

Suite aux menaces proférées à l'encontre des dirigeant-e-s des syndicats de l'enseignement centrafricains ayant déposé un préavis de grève via une plateforme syndicale appelée « Dynamique des fédérations des enseignants du Fondamental 1,2 et de l'Enseignement Technique », et aussi des enseignant-e-s non syndiqué-e-s qui se joindraient à cette action, [l'IE avait déjà apporté son soutien à ceux-celles-ci](#).

4. Déclaration de l'Internationale de l'Éducation sur les violations des droits humains et les attaques contre les syndicats dans le secteur de l'instruction aux Philippines

L'Internationale de l'Éducation (IE) condamne fermement les violations des droits humains et les attaques contre des enseignant-e-s et des syndicalistes de l'instruction qui ont cours aux Philippines.

En dépit des recommandations de l'Organisation internationale du Travail (OIT) au gouvernement philippin, les attaques visant des militants syndicaux se poursuivent, parmi lesquelles des exécutions extrajudiciaires, l'étiquetage en tant que « rouges », le harcèlement et les disparitions forcées.

L'IE soutient ses organisations membres philippines, dont l' *Alliance of Concerned Teachers* (ACT), la *Federation of Free Workers-Trade Federation VIII* (FFW), la *National Alliance of Teachers and Office Workers* (SMP-NATOW) et la *Teachers' Organisation of the Philippine Public Sector* (TOPPS), dans leurs appels aux autorités pour qu'elles cessent d'interférer dans les processus syndicaux tels que la certification, les élections, la négociation de conventions collectives, l'organisation ou d'autres activités syndicales légales.

L'IE exhorte le gouvernement des Philippines à adopter une législation permettant d'assurer les droits effectifs des enseignant-e-s et travailleur-euse-s du secteur public à la négociation collective et aux activités syndicales, y compris le droit de grève. L'IE exige en outre la mise en place d'un organe unique mandaté par le président pour traiter de manière exhaustive tous les cas en suspens d'exécutions extrajudiciaires et d'enlèvements présumés liés au travail.

L'IE sera extrêmement attentive au suivi de la mission de l'OIT aux Philippines qui sera présenté lors de la Conférence internationale du Travail en juin 2023.

5. Les partenaires de la coopération au développement réaffirment leur engagement à soutenir les activités de renforcement des capacités des syndicats de l'éducation

La récente [réunion du réseau de la coopération au développement \(CD\) de l'Internationale de l'Éducation \(IE\)](#), la première organisée depuis le déclenchement de la pandémie de COVID-19 en mars 2020, a accueilli des syndicalistes de l'éducation et des partenaires de la coopération au développement du monde entier, en vue de faire le point sur les projets passés et futurs et d'échanger des bonnes pratiques et des outils pour assurer le renouvellement du réseau et renforcer les syndicats de l'éducation.

À l'ouverture de la réunion, qui s'est tenue les 28 février et 1er mars derniers à Bruxelles, en Belgique, en présence de 32 participant-e-s représentant 21 syndicats dans 18 pays, la secrétaire générale adjointe de l'IE, Haldis Holst, a souligné : « Nous sommes heureux et heureuses de pouvoir offrir aux partenaires de la CD cette formidable opportunité de se revoir à nouveau en personne après trois années, d'avoir des échanges avec leurs collègues du monde entier qui développent des projets similaires, d'intégrer de nouveaux et de nouvelles membres au réseau et de nouer de nouveaux contacts durant les pauses café et déjeuner, ainsi qu'au cours des réunions parallèles, pour discuter de projets concrets. »

« Le travail que vous accomplissez dans le cadre de la CD montre également que la solidarité est profondément ancrée dans l'ADN des syndicats », a-t-elle ajouté.

Les trois axes thématiques de la réunion étaient les suivants :

- Les stratégies et priorités actuelles de l'IE et sa nouvelle campagne.
- Le travail de solidarité (comment le rendre plus efficace, comment les organisations membres peuvent-elles mieux travailler ensemble).
- Le renforcement des syndicats, principal pilier du travail de solidarité.

Les participant-e-s ont exprimé leur satisfaction concernant le processus participatif et ont apprécié les Cafés de la CD, centrés sur le [Programme John Thompson Fellowship \(JTF\)](#), la [Structure interrégionale des pays arabes de l'IE](#), la région Afrique de l'IE, la [région Asie-Pacifique de l'IE](#), la [région européenne de l'IE](#) et la région Amérique latine de l'IE. Il-elle-s ont convenu que les Cafés de la CD offraient l'occasion de préparer la conférence en personne de la CD et d'engager des discussions plus approfondies.

La base de données de projets du site web de l'IE est également un outil important pour l'échange d'informations concernant les projets de chacun·e. Plusieurs participant-e-s ont demandé de continuer à présenter les exemples positifs dans la lettre d'informations Solidarité de l'IE.

Saluant la participation et les recommandations des directeur-trice-s régionaux-ales de l'IE, les partenaires de la CD ont souligné le besoin d'informations et de soutien de la part des bureaux régionaux, en particulier pour les syndicats qui ne bénéficient pas encore d'un appui extérieur, pour coordonner les activités, assurer le suivi et établir des calendriers pour les projets.

Leçons tirées de la pandémie

Une des séances visait à déterminer les impacts, potentiellement durables, de la crise de la COVID-19 sur les activités de solidarité.

Les participant-e-s ont indiqué que la pandémie avait précipité les enseignant-e-s et les syndicalistes dans une situation sans précédent. La question des conditions de travail a dû être abordée sous un nouvel angle, avec l'apparition de nouveaux défis liés au manque de connectivité des étudiant-e-s et des enseignant-e-s. Le mode virtuel a également redéfini les heures de travail et l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée. Les enseignant-e-s et les syndicalistes ont fait preuve d'une extraordinaire capacité d'adaptation. Les syndicats ont modifié leur mode d'organisation et de communication.

S'agissant des leçons tirées, les participant-e-s ont mis en avant que la technologie avait contribué à assurer la continuité des projets, mais qu'il était essentiel d'établir la connexion au préalable avec les partenaires. Autant la technologie ne peut remplacer totalement les enseignant-e-s, autant ne peut-elle remplacer totalement les réunions en personne pour discuter des projets.

Selon les participant-e-s, la condition préalable essentielle à la réussite d'un projet est de bien connaître le terrain (en personne), ainsi que les partenaires et leur contexte. Une fois les connaissances acquises en personne et la relation de confiance établie, la technologie peut aider à faire avancer les projets rapidement, en évitant le coût extraordinaire des déplacements.

La pandémie a également affecté le fonctionnement des projets de coopération. Plusieurs organisations membres ont déclaré avoir la capacité de poursuivre des projets de manière plus autonome, en formant elles-mêmes leurs membres. Lorsque les voyages ont été interrompus, des fonds ont pu être libérés et réinvestis dans les projets.

Souligner les avantages de la syndicalisation

Les participant-e-s jugent la question de la syndicalisation extrêmement importante. Comme il existe un large éventail de cultures syndicales, la stratégie de syndicalisation doit être adaptée au contexte politique et à la réglementation des différents pays.

Les partenaires de la CD ont indiqué que l'objectif d'accroître le nombre de membres faisait toujours implicitement ou explicitement partie des programmes de coopération. Ce point est fondamental pour atteindre l'objectif ultime du partenariat de la coopération, à savoir la pérennité des syndicats.

De bonnes pratiques ont également été échangées, en veillant à ce que chaque membre comprenne les avantages de s'affilier à un syndicat.

Les participant-e-s ont noté deux aspects fondamentaux : augmenter le nombre de membres, mais aussi assurer leur participation active.

Promouvoir les processus de renouvellement des syndicats

Les partenaires de la CD ont insisté sur la nécessité pour les syndicats d'actualiser leurs actions, leurs activités et leurs politiques afin de refléter leurs membres et leurs priorités.

La rétention des membres est également considérée comme un problème majeur, tout comme la nécessité de recréer leur enthousiasme pour l'action syndicale.

Les participant-e-s ont, en outre, déclaré que le renforcement des capacités était primordial pour assurer la résilience des syndicats et permettre aux membres de définir une stratégie qui, autrement, serait définie en leur nom.

Les participant-e-s ont estimé que les syndicats devaient se rapprocher de leurs membres de manière efficace et leur montrer les avantages qu'ils peuvent leur apporter, ainsi que les victoires remportées. Les syndicats doivent confier des responsabilités aux jeunes syndicalistes et les impliquer activement dans les activités et les structures syndicales.

Présentation du manuel de l'IE pour renforcer les syndicats de l'éducation et les rendre plus efficaces

Ce nouveau manuel visant à renforcer les syndicats de l'éducation s'appuie sur les outils précédents de la CD, comme le [Guide de coopération au développement : un manuel pour un partenariat réussi](#), et peut être facilement utilisé pour renforcer leurs capacités. Il s'articule autour de l'idée que ce n'est qu'aux niveaux national et local que la construction et le renouvellement des syndicats peuvent avoir lieu.

L'IE reconnaît que les facteurs clés sont notamment la participation active des membres et une gouvernance à plusieurs niveaux, de sorte que le syndicat ne dépende pas uniquement d'une poignée de dirigeant-e-s. Les syndicats de l'éducation doivent prêter une oreille attentive aux besoins de la base, être inclusifs, avoir des processus internes démocratiques et être ouverts aux alliances et aux coalitions.

Soutenir la campagne de l'IE « ensemble on fait école ! »

Les participant-e-s à la réunion ont manifesté un grand intérêt pour la nouvelle campagne de l'IE « [La force du public : ensemble on fait école !](#) ». Cette campagne est un appel urgent lancé aux gouvernements pour qu'ils investissent dans l'enseignement public qui, rappelons-le, est un droit humain et un bien public, et pour qu'ils investissent davantage dans les enseignant-e-s, maillon le plus important pour garantir une éducation de qualité.

6. L'Internationale de l'Éducation apporte son soutien pour atténuer l'impact du cyclone Freddy

La fédération syndicale internationale représentant les éducateur-trice-s du monde entier a apporté un soutien financier grâce à son Fonds de solidarité pour aider les étudiant-e-s, les enseignant-e-s et les personnels de soutien à l'éducation gravement touché-e-s par les ravages causés par le cyclone tropical Freddy à Madagascar, au Malawi et au Mozambique.

L'Internationale de l'Éducation (IE) a répondu à l'appel à l'aide d'urgence des affiliés touchés par cette catastrophe naturelle. Elle a alloué des ressources financières à la Fédération Chrétienne des Enseignants et Employés de l'Éducation (FEKRIMPAMA) à Madagascar, à ses organisations membres au Malawi, à savoir le Private Schools Employees Union of Malawi (PSEUM) et le Teachers' Union of Malawi (TUM), ainsi qu'à l'Organizaçao Nacional dos Professores (ONP) au Mozambique.

Madagascar

Dans sa lettre datée du 17 mars, le secrétaire général de la FEKRIMPAMA, Constant Andrianatrehy Marolaza, a informé l'IE que 226 établissements d'enseignement ont été détruits dans la région d'Atsimo andrefana, et que 72 enseignant-e-s ont été touché-e-s — 39 dans les régions de Vatovavy et Fitovinany, 10 dans la région de Sofia et 33 dans les régions d'Atsimo andrefana et Menabe.

« Les dégâts importants provoquent l'interruption de l'enseignement dans les zones touchées et ébranlent en particulier vie des enseignantes et enseignants. Nous envisageons donc d'organiser une visite de terrain dans certaines zones sinistrées telles que Toliara et Mananjary afin d'apporter un soutien moral et surtout financier », a-t-il écrit.

Ces actions visent à aider les membres concernés et à renforcer la visibilité du syndicat.

L'aide financière a permis à FEKRIMPAMA d'être en mesure de :

- Distribuer une aide financière aux membres concernés ;
- Renforcer les relations entre le bureau fédéral et les membres des régions visitées ;
- Visiter et soutenir les chefs d'établissement ; et
- Recruter davantage d'éducateur-trice-s en tant que membres de la FEKRIMPAMA.

Malawi

Le secrétaire général du TUM, Charles Kumchenga, et le secrétaire général du PSEUM, Falison Lemani, ont envoyé à l'IE un appel à l'aide d'urgence pour plus de 500 enseignant-e-s affecté-e-s dans le sud du Malawi.

Ils ont expliqué qu'un cyclone tropical dévastateur a touché le Malawi le 12 mars et qu'il a atteint la plupart des districts du sud du pays. Il a tué de nombreuses personnes et d'autres sont toujours portées disparues. Des milliers de personnes se sont retrouvées sans abri. Le cyclone a également gravement détruit les infrastructures telles que les réseaux routiers et les ponts, les réseaux électriques, les systèmes d'approvisionnement en eau et les écoles.

Le 13 mars, le président Dr. Lazarous McCarthy Chakwera a déclaré l'état de catastrophe dans la région sud du Malawi. Le gouvernement du Malawi a immédiatement mis de côté 1,6 milliard de kwachas malawiens (1.450.000 euros) pour aider les victimes du cyclone.

Selon un rapport gouvernemental, au 15 mars, le cyclone Freddy avait fait 225 morts, 707 blessés et plus de 83.000 personnes déplacées (y compris des enfants scolarisés et plus de 500 enseignant-e-s) de 18.689 foyers qui sont maintenant hébergés dans 165 camps d'évacuation, 153 écoles ayant été transformées en camps d'évacuation pour les survivants des inondations.

L'un des secteurs particulièrement touchés par le cyclone est celui de l'éducation, ont indiqué les dirigeants syndicaux. Le ministère de l'Éducation a ordonné la fermeture immédiate et indéfinie de toutes les écoles du sud du Malawi.

Kumchenga et Lemani ont également souligné que le cyclone a gravement endommagé les infrastructures (salles de classe, toilettes, logements des enseignant-e-s ou installations d'eau) de 129 écoles primaires et 22 écoles secondaires dans les 13 districts touchés.

Selon les rapports des bureaux de l'éducation, la catastrophe naturelle a coûté la vie à 5 enseignant-e-s (d'autres sont toujours porté-e-s disparus), a fait de 500 enseignant-e-s des sans-abri (il-elle-s font actuellement partie des 83.000 personnes vivant dans des camps), tandis que plus de 409 enseignant-e-s ont été indirectement touché-e-s par le cyclone (enseignant-e-s logeant dans des maisons transformées en camps d'évacuation, qui ont accueilli certains des survivant-e-s des inondations et ont partagé leurs installations sanitaires).

Les dirigeants syndicaux ont ajouté : « En tant que syndicats d'enseignants au Malawi, nous pensons que la fourniture de matériel pédagogique, le soutien psychosocial aux enseignantes et enseignants et la fourniture de divers articles destinés à résoudre les problèmes d'hébergement, de santé, d'installations sanitaires WASH (toilettes mobiles, produits chimiques pour le traitement de l'eau, savon, seaux) et de sécurité alimentaire pour les enseignantes et enseignants touchés contribueront à atténuer certains effets du cyclone sur nos membres affectés ».

Ils ont déclaré que « ces enseignantes et enseignants et leurs élèves ont vécu un événement tellement traumatisant que les enseignantes et enseignants ont besoin d'être dans un bon état mental s'ils veulent reprendre l'enseignement. Il est donc important de leur fournir des conseils et, à long terme, cela pourrait s'étendre aux enfants avec lesquels ils travailleront dans les camps où ils sont basés ».

« Nous appelons à une aide d'urgence pour les enseignantes et enseignants touchés dans le sud du Malawi, par le biais de visites de solidarité du syndicat à ceux-ci », concluent-ils.

Mozambique

« À l'heure actuelle, on estime que plus de 43 000 familles sont touchées, près de la moitié d'entre elles ayant perdu leurs biens et vu leurs maisons complètement inondées ou détruites à cause des pluies, des vents et des rivières en furie », a souligné le secrétaire général de l'ONP, Teodoro Albino Muidumbe.

Il a ajouté que les données provisoires indiquent que plus de 400 écoles (infrastructures partiellement inondées et détruites), 350.150 étudiant-e-s (plus de la moitié d'entre eux étant actuellement hors de leur lieu de résidence ou sans logement), 22.517 enseignant-e-s et 875 membres du personnel technique, administratif et de soutien ont été touché-e-s.

L'ONP s'est joint aux organismes gouvernementaux, ONG, citoyen-ne-s concerné-e-s et militante-s pour les interventions de sauvetage, le suivi de l'impact de la catastrophe et le soutien aux familles dans les zones touchées, a déclaré Muidumbe.

Notant que 29 centres d'hébergement ont été activés dès le passage du cyclone, il a indiqué qu'en plus des classes dans les écoles détruites, les cours sont suspendus dans les écoles situées dans des zones considérées comme sûres, ces écoles servant désormais de centres d'accueil pour les sans-abri.

Le syndicat a besoin d'une aide financière pour lancer une campagne visant à aider les victimes à se rétablir, a-t-il déclaré : « Nous demandons aux organisations et aux personnes compatissantes de faire preuve de solidarité et d'apporter leur soutien. Selon l'équipe chargée de la cartographie de l'impact technique, les principaux besoins de base qui doivent encore être satisfaits sont les suivants : produits alimentaires, vêtements, matelas, couvertures, fournitures scolaires, ustensiles ménagers, moustiquaires, produits d'hygiène et outils de surveillance des cours d'eau. »

Pour Muidumbe, cette aide ciblera environ 2.890 enseignant-e-s membres de l'ONP gravement touché-e-s et permettra au syndicat de :

- Collecter et attribuer les produits et matériels aux victimes ;
- Sensibiliser les autorités éducatives à la nécessité de stimuler le processus de rétablissement des professionnels du secteur ; et
- Motiver les enseignant-e-s à adhérer au syndicat pour bénéficier des avantages de l'adhésion.

Points forts

1. 13e Sommet annuel international sur la profession enseignante

Le 13e Sommet annuel international sur la profession enseignante (SIPE) s'est tenu à Washington le 25 avril dernier, dans un climat de préoccupations croissantes concernant la crise de la pénurie de personnel enseignant, la contraction des budgets de l'éducation et l'évolution constante des technologies éducatives.

Lors du sommet de cette année, ministres de l'Éducation, syndicats de l'enseignement et responsables d'établissement scolaire de 22 pays se sont réunis pour examiner ensemble des questions critiques communes ? un événement mondial au format unique développé et piloté par l'Internationale de l'Éducation (IE) et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

En lien avec

Un Sommet dédié aux questions clés de l'éducation mondiale, à l'occasion du 30e anniversaire de l'IE

Le 13e Sommet annuel international sur la profession enseignante (SIPE) s'est tenu à Washington le 25 avril dernier, dans un climat de préoccupations croissantes concernant la crise de la pénurie de personnel enseignant, la contraction des budgets de l'éducation et l'évolution constante des technologies éducatives.

Lors du sommet de cette année, ministres de l'Éducation, syndicats de l'enseignement et responsables d'établissement scolaire de 22 pays se sont réunis pour examiner ensemble des questions critiques communes ? un événement mondial au format unique développé et piloté par l'Internationale de l'Éducation (IE) et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

Les thèmes centraux de cette année ont mis en avant les questions complexes et prédominantes auxquelles doivent faire face les systèmes éducatifs à travers le monde : revalorisation et amélioration de la profession enseignante, éducation aux compétences mondiales et culturelles et à l'engagement citoyen, et exploitation des technologies numériques pour garantir un accès équitable à l'éducation et un meilleur apprentissage pour tou-te-s.

David Edwards, secrétaire général de l'IE, a déclaré : « Ces sommets ont démontré la force des partenariats entre syndicats de l'éducation et gouvernements pour promouvoir des politiques éducatives capables de répondre aux besoins de chaque élève dans un monde déstabilisé. L'édition de cette année s'appuie sur un programme ambitieux nous offrant à toutes et à tous une occasion unique de réaffirmer l'importance d'une éducation de qualité et d'envisager des stratégies concrètes ayant le pouvoir de transformer cela en réalité pour chaque élève. »

Cette année, les différentes sessions du SIPE ont été organisées par le ministère américain de l'Éducation et les syndicats américains National Education Association (NEA) et American

Federation of Teachers (AFT). Comme l'a souligné le secrétaire d'État américain à l'éducation Miguel Cardona : « Le Sommet international sur la profession enseignante vise à encourager la collaboration volontaire dont ont besoin les élèves dans le monde pour honorer toutes les promesses de l'éducation, notamment améliorer les conditions de vie et les moyens de subsistance. Qu'il s'agisse de construire et soutenir la génération future d'éducateurs et d'éducatrices d'exception, de préparer les jeunes à s'engager dans un monde de plus en plus interconnecté ou de saisir les opportunités et gérer les risques liés à la transformation numérique, nos élèves attendent de nos syndicats et de nos gouvernements qu'ils s'unissent et investissent dans leur avenir. »??

Andreas Schleicher, directeur pour l'éducation et les compétences et conseiller spécial auprès du secrétaire général pour la politique de l'éducation à l'OCDE, a déclaré : « Depuis ses humbles débuts en 2011 jusqu'à aujourd'hui, après avoir traversé des années de débats controversés, le Sommet international sur la profession enseignante a toujours poursuivi un seul objectif : réunir gouvernements et syndicats de l'éducation autour de la table pour construire un avenir meilleur au travers de l'éducation. »

30e anniversaire de l'Internationale de l'Éducation

Les sessions préalables au sommet organisées au début de cette semaine ont été axées sur les intersections entre démocratie et enseignement public, tout en rappelant le 30e anniversaire de l'Internationale de l'Éducation et le 25e anniversaire de l'Institut Albert Shanker. Albert Shanker, dirigeant de longue date de l'AFT, est co-fondateur de l'IE avec Mary Hatwood Futrell, ancienne présidente de la NEA et de l'IE, présente lors de la première session.

Mary Hatwood Futrell et David Edwards

« Mary est l'âme de l'Internationale de l'Éducation, une défenseuse hors pair de la démocratie et des droits humains et civiques, un exemple vivant de ce que signifient vraiment l'engagement citoyen et l'éducation aux compétences mondiales et culturelles », a souligné David Edwards.

Kateryna Maliuta-Osaulova (TUESWU, Ukraine), David Edwards (Secrétaire général de l'IE), Mary Hatwood Futrell, Olha Chabaniuk (TUESWU, Ukraine), Susan Hopgood (Présidente de l'IE)

Au cours de son intervention, la présidente de l'IE Susan Hopgood a souligné l'empreinte durable de ses prédécesseurs : « Mary a conduit ses membres jusqu'aux portes de l'ambassade d'Afrique du Sud à Washington aux premières heures de la lutte contre l'apartheid. Du Chili à la Pologne, Albert a mobilisé ses membres pour lutter contre la tyrannie et défendre la démocratie. Ensemble, ils nous ont donné une fédération, qui a encore beaucoup de chemin à parcourir pour faire triompher la démocratie. Mais grâce à eux et à leur engagement exemplaire, nous possédons les outils et l'esprit. »

Syndicats de l'éducation et gouvernements réunis au SIPE pour renforcer la profession enseignante

L'édition 2023 du Sommet international sur la profession enseignante (SIPE) s'est clôturée la semaine dernière à Washington, offrant ce que le secrétaire général de l'Internationale de l'Éducation (IE) David Edwards a qualifié de «?phare politique et plateforme bien établie pour le débat et l'échange d'idées?» concernant les questions cruciales de l'éducation mondiale.

À l'occasion de ce 13e SIPE annuel, 22 pays se sont réunis pour étudier les moyens de renforcer la profession enseignante et garantir que chaque élève puisse bénéficier d'une éducation de qualité.

Cet événement, organisé conjointement par l'Internationale de l'Éducation, le Département américain de l'éducation, les syndicats américains affiliés à l'IE ? National Education Association et American Federation of Teachers ? et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), était placé sous le thème «?Paré-e pour l'avenir : un enseignement transformateur pour l'engagement mondial, la durabilité et l'accès numérique?».

Le Sommet de cette année était centré sur trois sous-thèmes : revalorisation et amélioration de la profession enseignante, éducation aux compétences mondiales et culturelles et à l'engagement citoyen, et exploitation des technologies numériques pour garantir un accès équitable à l'éducation et un meilleur apprentissage pour tou-te-s.?

Les participant-e-s à cet événement de trois jours ont mis en avant les liens entre l'engagement citoyen et l'éducation de qualité, notamment la nécessité d'accorder des salaires décentes et des ressources adéquates au personnel enseignant.

Au cours de son allocution d'ouverture, la présidente de l'IE Susan Hopgood a souligné les éléments indissociables des thèmes et sous-thèmes du Sommet?: «?À l'IE, nous nous mobilisons pour mettre en corrélation la crise du financement et le monde durable que nous voulons créer.?Notre campagne mondiale La force du public : ensemble on fait école ! unit nos 383 organisations affiliées dans 178 pays et leurs 32 millions de membres dans la lutte pour le financement public de l'éducation et l'investissement dans le secteur public pour garantir un enseignement public inclusif de qualité pour toutes et tous.?Comme souligné dans notre appel lancé au cours de ces séances, nous mobilisons nos ressources tout en reconnaissant la nécessité d'adopter une approche collaborative et coopérative pour répondre à la crise de la pénurie de personnel enseignant et faire en sorte que les effectifs soient préparés à l'avenir.?»

Outre les interventions de David Edwards et de Susan Hopgood, les participant-e-s ont pu entendre les discours de la Première dame des États-Unis Jill Biden, du secrétaire à l'éducation Miguel Cardona et du directeur de l'OCDE pour l'éducation et les compétences Andreas Schleicher.

La Première dame des États-Unis Jill Biden a déclaré?: «?Dès lors que l'on s'engage à construire un système éducatif qui fonctionne pour tout le monde, les écoles et les communautés sont plus fortes. Le personnel enseignant bénéficie du soutien dont il a besoin pour s'adresser aux élèves là où ils se trouvent. Les parents n'ont pas à craindre de voir leurs enfants laissés pour compte?: ils peuvent grandir et apprendre tous les jours.?»

Dans sa conclusion, David Edwards a souligné que la situation de la profession enseignante, notamment la pénurie critique de personnel enseignant dans le monde, comptait parmi les

priorités majeures des Nations Unies :

« Pour la première fois en 60 ans, le secrétaire général des Nations Unies a cessé de décrire le problème selon les perspectives habituelles et a entendu l'appel de la profession enseignante, demandant de renverser cette tendance. Le Groupe de haut niveau des Nations Unies recueille des données dans le monde entier pour formuler des recommandations. J'encourage chacun et chacune d'entre vous à prendre part aux consultations, afin que les informations et autres appels à la raison partagés dans des forums tels que le SIPE puissent servir de base à ces recommandations et démontrer pourquoi des investissements critiques sont nécessaires pour les mettre en œuvre. ? »

David Edwards a également souligné le large consensus parmi les délégations présentes au Sommet, selon lequel le personnel enseignant doit avoir son mot à dire concernant l'utilisation de la technologie dans le cadre de l'enseignement et les objectifs visés: « ?C'est la raison pour laquelle l'Internationale de l'Éducation souhaite rapidement développer des principes éthiques pour garantir une utilisation efficace et équitable de l'intelligence artificielle, avec et pour le personnel enseignant et au bénéfice des élèves. Vous avez entendu que nous sommes ceux et celles que le monde attend. Autrement dit, nous avons le devoir de nous mobiliser pour assurer une utilisation progressive de cette technologie et amener les gouvernements à respecter leur obligation d'en faire une réalité. ? »

2. Solidarité et aide à l'Association nationale des enseignant-e-s du Swaziland (SNAT)

L'Internationale de l'Éducation (IE) a dépêché une mission de haut niveau en Eswatini pour rappeler sur place le soutien de la communauté des syndicats de l'éducation à l'égard des collègues du pays, et exhorter les autorités publiques nationales à cesser immédiatement toute persécution envers les dirigeant-e-s de la *Swaziland National Association of Teachers* (Association nationale des enseignants du Swaziland - SNAT), à initier une gouvernance démocratique au sein du pays et à respecter les droits humains et syndicaux fondamentaux.

Eswatini : le harcèlement et les assassinats de dirigeant-e-s syndicaux-ales doivent cesser immédiatement !

L'Internationale de l'Éducation dénonce les attaques systématiques de dirigeant-e-s syndicaux-ales en Eswatini et condamne le harcèlement de Mbongwa Dlamini, président de la *Swaziland National Association of Teachers* (SNAT), une organisation membre de l'Internationale de l'Éducation.

Le monarque absolu de l'Eswatini, le roi Mswati III, au pouvoir depuis 1986, poursuit sa répression des militant-e-s qui protestent contre la détérioration de la situation des droits humains dans le pays. Plusieurs lois en vigueur restreignent sévèrement la liberté d'expression et d'association, notamment la loi de 1938 sur la sédition et les activités subversives, qui continue d'être invoquée, la loi relative à l'ordre public de 1963 et celle relative à la lutte contre le terrorisme de 2008. Par ailleurs, l'état d'urgence décrété en 1973, toujours en vigueur, suspend les libertés garanties par la constitution et interdit, de fait, tout parti politique d'opposition.

En 2014, le gouvernement a mis sur la table une proposition de loi visant à dissoudre toutes les fédérations syndicales et patronales du Swaziland, parmi lesquelles le *Trade Union Congress of Swaziland*, dont la SNAT est membre. En 2019, le président de la SNAT a été licencié de son poste d'enseignant pour avoir participé à une réunion syndicale. En octobre 2021, des enseignant-e-s et des employé-e-s de la fonction publique ont été pris-es pour cibles au moment de se rendre dans la capitale pour remettre au Conseil municipal une pétition demandant de meilleures conditions de travail, une revalorisation de leurs salaires et le respect des droits syndicaux fondamentaux.

Dans une lettre adressée au Premier ministre de l'Eswatini, Cleopas Siphos Dlamini, datée du 7 février, le secrétaire général adjoint de la Confédération syndicale internationale (CSI), Owen Tudor, et le secrétaire général de l'Internationale de l'Éducation (IE), David Edwards, ont dénoncé l'assassinat brutal de Thulani Maseko, avocat spécialiste des droits humains et syndicaux, de même que l'exil forcé par le gouvernement de Sticks Nkambule et Mbongwa Dlamini, deux hauts dirigeants syndicaux du pays. Selon les organisations syndicales internationales, le gouvernement est à l'origine de cet assassinat, dans la mesure où le nom de l'avocat abattu figurait sur une liste de personnes recherchées.

Mbongwa Dlamini est persécuté en raison de ses activités syndicales, à la suite d'actions de protestation visant à obtenir une revalorisation des salaires et une amélioration des conditions de travail des enseignant-e-s. Les deux responsables syndicaux ont été contraints de quitter leur pays pour protéger leur vie et leur sécurité.

Le système de prélèvement des cotisations syndicales de la SNAT ne peut être remis en question

Les responsables de l'IE et de la CSI ont également exprimé leurs plus vives préoccupations concernant les menaces proférées par le ministre des Services publics, Mabulala Maseko, visant à mettre fin au système de prélèvement des cotisations syndicales de la SNAT. Le gouvernement a également refusé d'inclure l'augmentation de 3 % des cotisations de la SNAT, ainsi que ses nouveaux-elles affilié-e-s.

Ces mesures répressives se poursuivent malgré l'accord conclu entre les autorités de l'Eswatini et le Trade Union Congress of Swaziland de soumettre ces conflits à la médiation par l'entremise de l'Organisation internationale du Travail (OIT).

Le dialogue social doit être engagé pour assurer la paix, la réconciliation sociale et le développement

Les Conventions 87 et 98 de l'OIT, toutes deux ratifiées par l'Eswatini, garantissent la liberté syndicale et le droit à la négociation collective des travailleur-euse-s. En vertu de la ratification de ces deux conventions, l'Eswatini a l'obligation d'assurer la protection des travailleur-euse-s contre tout acte de discrimination antisyndicale dans le cadre professionnel.

L'IE et la CSI appellent le gouvernement de l'Eswatini à « prendre des mesures immédiates pour mettre un terme à la répression et aux exécutions extrajudiciaires de syndicalistes et de défenseur-euse-s des droits humains auxquelles se livrent les agents de la sécurité ». L'IE et la CSI demandent instamment au gouvernement de « privilégier le dialogue social pour assurer la

paix, la réconciliation sociale et le développement aux populations et aux travailleuses et travailleurs de l'Eswatini ».

Une histoire marquée par la violence à l'égard des travailleur-euse-s

En octobre 2021, l'IE et la CSI ont dénoncé avec force les attaques et les actes de violence perpétrés contre des enseignant-e-s et des employé-e-s de la fonction publique par les forces de police en Eswatini.

Les deux organisations ont fermement condamné le recours démesuré à la force contre des manifestant-e-s pacifiques, ayant causé la mort d'un étudiant et plusieurs dizaines de blessé-e-s.

La SNAT a signalé que les forces de sécurité avaient fait usage de gaz lacrymogènes, de grenades paralysantes et de balles réelles. Deux bus transportant des employé-e-s de la fonction publique vers le lieu du rassemblement pacifique ont été arrêtés par la police, qui a tiré à balles réelles sur les passager-ère-s.

En mars 2021, faisant suite à un dossier introduit par l'IE, l'examen du cas de l'Eswatini par le Conseil des droits de l'Homme des Nations Unies a abouti à la conclusion suivante : « Selon l'Internationale de l'Éducation, la convention collective, les lois sur l'emploi et les relations industrielles de 2000, ainsi que la loi relative à l'ordre public de 2017, continuent de restreindre la liberté d'expression des syndicalistes, plusieurs ayant fait l'objet d'intimidations, de passages à tabac et d'arrestations. L'Internationale de l'Éducation a indiqué que les autorités intimidaient les enseignantes et les enseignants, notamment sur les réseaux sociaux, pour les dissuader d'exercer leur droit de grève. »

Les Nations Unies ont recommandé au gouvernement de l'Eswatini de « réformer, conformément aux normes internationales relatives aux droits humains, toutes les lois restreignant indûment la liberté d'expression et d'association, en particulier, la loi relative à la lutte contre le terrorisme et la loi sur la sédition et les activités subversives, et de mettre fin immédiatement à toute violence et restriction ciblant les personnes qui exercent leur droit à la liberté d'association pacifique et leurs droits syndicaux ».

Résolution du Bureau exécutif sur l'Eswatini

Le Bureau exécutif de l'Internationale de l'Éducation (IE) a réaffirmé la solidarité et le soutien indéfectibles de l'IE envers l'Association nationale des enseignant-es du Swaziland (SNAT), ses dirigeant-es et ses membres.

Le Bureau exécutif de l'Internationale de l'Éducation, réuni en ligne du 14 au 16 mars 2023,

1. Préoccupé par le fait que le gouvernement de l'Eswatini continue de violer les droits syndicaux et restreigne en particulier les droits et l'autonomie de l'Association nationale des enseignant-es du Swaziland (SNAT) ;
2. Préoccupé par le fait que le SNAT est empêché de s'engager efficacement avec le gouvernement sur toutes les questions relatives au bien-être, à la formation et à la rétention du personnel enseignant ;

3. Réaffirme la solidarité et le soutien indéfectibles de l'IE envers le SNAT, ses dirigeant-es et ses membres.

Le Bureau exécutif exhorte le gouvernement de l'Eswatini à :

4. Respecter et protéger les droits fondamentaux des travailleur-ses et des syndicalistes, y compris le droit à la liberté d'association, à la négociation collective et au rassemblement pacifique, conformément aux normes internationales du travail ;
5. Cesser immédiatement toute forme de harcèlement et d'intimidation à l'encontre des syndicalistes et des défenseurs des droits humains, et mener des enquêtes approfondies et impartiales sur tous les cas de violence et d'attaques à leur rencontre ;
6. Engager un dialogue constructif et continu avec le SNAT ;
7. Respecter le système de prélèvement et appliquer les augmentations de cotisations en temps voulu, et enregistrer tou-ttes les nouveaux-elles enseignant-es syndiqué-es comme l'exige la loi ;
8. Rétablir le salaire et les avantages du Président du SNAT, abandonner toutes les accusations portées contre lui pour avoir exercé des fonctions syndicales légitimes et assurer sa sécurité.

Le Bureau exécutif demande au Secrétariat de l'IE de

9. Organiser une mission de haut niveau pour rencontrer les autorités de l'Eswatini afin de rétablir le dialogue et le respect des normes internationales du travail, en particulier les conventions de l'OIT 87 sur la liberté d'association et 98 sur le droit d'organisation et de négociation collective.

Eswatini : l'Internationale de l'Éducation offre son plein soutien aux syndicalistes du secteur de l'éducation

L'Internationale de l'Éducation (IE) a dépêché une mission de haut niveau en Eswatini pour rappeler sur place le soutien de la communauté des syndicats de l'éducation à l'égard des collègues du pays, et exhorter les autorités publiques nationales à cesser immédiatement toute persécution envers les dirigeant-e-s de la *Swaziland National Association of Teachers* (Association nationale des enseignants du Swaziland ; SNAT), à initier une gouvernance démocratique au sein du pays et à respecter les droits humains et syndicaux fondamentaux.

Composée du secrétaire général de l'IE, David Edwards, du vice-président de l'IE, Mugwena Maluleke, et du directeur du Bureau régional Afrique, Dennis Sinyolo, cette mission a été accueillie par le secrétaire général de la SNAT, Lot Vilakati, et a rencontré le ministre de l'Éducation de l'Eswatini, le Cabinet du Premier ministre et le centre syndical national afin de trouver une solution au harcèlement que subissent les dirigeant-e-s de la SNAT de la part du gouvernement.

Bien que l'Eswatini ait ratifié les Conventions 87 – [liberté syndicale et la protection du droit syndical](#) – et 98 – [droit d'organisation et de négociation collective](#) – de l'Organisation internationale du Travail (OIT), les syndicats ne sont pas autorisés à battre le pavé ou à manifester et la SNAT est dans le viseur du gouvernement en raison de son militantisme

syndical.

« C'est un grand honneur d'être en présence d'une organisation si engagée, courageuse et animée, qui défend un enseignement et un apprentissage de qualité pour les élèves et les enseignantes et enseignants de l'Eswatini face à la répression, à la violence et aux menaces. Les enseignantes et enseignants du monde entier sont derrière vous ! », a déclaré David Edwards aux membres de la SNAT au cours de la mission en mars.

Et d'ajouter : « Nous craignons pour la sûreté et la sécurité des enseignantes et enseignants et des citoyennes et citoyens face à ce que nous considérons une répression inutile. Les droits humains et la précarisation de l'éducation suscitent également des inquiétudes. Nous voulions nous assurer que le président de la SNAT soit traité de manière équitable, reprenne son poste et perçoive une rémunération. »

« Si le gouvernement du pays n'apporte aucune solution, l'IE se rendra à l'Organisation internationale du Travail pour introduire une plainte », a ajouté David Edwards. « Nous aborderons également la situation avec l'ONU, l'UNESCO, le Partenariat mondial pour l'éducation et l'ensemble des autres membres de la communauté enseignante. Ces organisations internationales attendent que chaque pays traite ses enseignantes et enseignants de manière équitable et respecte leurs droits, et que chaque membre du personnel enseignant puisse enseigner à ses élèves, qui peuvent apprendre, sans craindre d'être intimidés et en disposant des ressources nécessaires. La balle est désormais dans le camp du gouvernement », a-t-il conclu.

La mission a été dépêchée après que le Bureau exécutif de l'IE a réaffirmé, par le biais d'une [résolution sur l'Eswatini](#) adoptée lors de sa réunion de mars 2023, « la solidarité et le soutien indéfectibles de l'IE envers la SNAT, ses dirigeantes et dirigeants et ses membres », et appelé le Secrétariat de l'IE à « organiser une mission de haut niveau pour rencontrer les autorités de l'Eswatini afin de rétablir le dialogue et le respect des normes internationales du travail ».

Soutien des collègues africain·e·s

Le Comité Régional Africain de l'Internationale de l'Education, réuni à Johannesburg, en Afrique du Sud, les 21 et 22 mars 2023, a par ailleurs adopté une résolution sur l'Eswatini dans laquelle il se dit « vivement [préoccupé] par l'évolution de la situation au Royaume d'Eswatini, dont le gouvernement continue à abuser des droits syndicaux et à priver la SNAT du droit et de l'autonomie de s'engager activement dans les dialogues avec le gouvernement sur toutes les questions relatives au bien-être, à la formation et à la rétention du personnel enseignant ».

Déplorant que « le gouvernement d'Eswatini a maintenu son harcèlement à l'encontre du président de la SNAT en raison de son engagement dans le syndicat, et par les tentatives persistantes du gouvernement d'affaiblir la SNAT en interférant avec le système de prélèvement et en refusant d'augmenter les cotisations ou d'enregistrer de nouveaux membres syndicalistes », il lance un appel pressant au gouvernement d'Eswatini à :

- Respecter et protéger les droits fondamentaux des travailleur·euse·s et des syndicalistes, notamment le droit à la liberté d'association, à la négociation collective et au libre exercice du droit de réunion, conformément aux normes internationales du travail, dont l'Eswatini est

signataire, en particulier la Convention 87 de l'OIT sur la liberté d'association et la Convention 98 de l'OIT sur le droit d'organisation et de négociation collective ;

- Cesser sans délai toute forme de harcèlement et d'intimidation à l'encontre des syndicalistes et des militant-e-s des droits humains, et à s'engager au contraire dans un dialogue constructif et permanent avec la SNAT ;
- Maintenir le système de prélèvement et répondre à la question de l'augmentation des cotisations de la SNAT dans les délais impartis, et faire inscrire tous les nouveaux membres syndiqués comme l'exige la loi ; et
- Rétablir le salaire et les avantages du président de la SNAT, abandonner toutes les accusations portées contre lui pour avoir exercé des fonctions syndicales légitimes et assurer sa sécurité.

Journée mondiale d'action

Le 12 avril, l'IE se joindra à d'autres confédérations syndicales internationales et observera une [journée mondiale d'action](#) en solidarité avec les syndicalistes de l'Eswatini, qui subissent les attaques de leur gouvernement.

Les syndicalistes et les militant-e-s des droits humains des quatre coins du monde exigent :

- La fin de la culture d'impunité.
- La disparition des violations des droits humains et syndicaux.
- L'institution d'un dialogue entre le gouvernement et l'ensemble des parties impliquées ainsi qu'une enquête indépendante sur l'assassinat de défenseur-euse-s des droits humains et de syndicalistes.

Visionnez le message de soutien du secrétaire général de l'IE:

Titres

1. Coopération au développement et solidarité dans les Caraïbes, en période de COVID-19 et au-delà

Présent à Bruxelles, en Belgique, dans le cadre d'une [réunion du réseau de la coopération au développement \(CD\) de l'Internationale de l'Éducation \(IE\)](#), Don Howell, secrétaire général du *Caribbean Union of Teachers* (CUT) – organisation faïtière de l'IE qui regroupe des enseignant-e-s des Caraïbes – et président du *Saint Lucia Teachers' Union* (SLTU), a expliqué que la pandémie de COVID-19 a été abordée par les syndicats d'enseignants de cette région comme une occasion de revisiter leur manière d'opérer, en particulier au regard de leurs activités de coopération au développement. Il a également fait part de sa reconnaissance pour la solidarité témoignée par les syndicats d'enseignants du monde entier à l'égard de leurs homologues aux Caraïbes.

Des activités syndicales fortement impactées par la pandémie de COVID-19

« La période de la COVID-19 a été très complexe pour les syndicats d'enseignants des Caraïbes. Nous sommes foncièrement habitués à des réunions syndicales animées, lorsque nos collègues se rassemblent en un même lieu pour traiter des problématiques », a affirmé Howell.

Il a reconnu que la COVID-19 avait contraint les syndicats d'enseignants des Caraïbes à réexaminer leur stratégie pour mener des actions en tant que région.

Dans un premier temps, nous n'avons pas saisi ce qui se passait, où cela allait mener et combien de temps la pandémie allait durer.

En second lieu, cela nous a éloigné de notre culture, de notre façon habituelle d'opérer en tant que syndicat, de notre capacité à rencontrer les membres en personne, a-t-il ajouté.

Howell a souligné que « pour n'importe quel dirigeant syndical ou dirigeante syndicale, le fait de ne pas être véritablement en mesure de comprendre ce que traversent ses membres, est une chose difficile. Même à travers l'organisation de sondages en ligne, par exemple, on perçoit le climat de manière statique sans jamais bénéficier d'un éclairage en personne sur les questions qui affectent les membres. De nombreux syndicats ont eu recours aux conférences et aux réunions, voire aux ateliers, en ligne. Pourtant, il était impossible d'évaluer concrètement l'impact de la pandémie ou de savoir si en réalité, les personnes de l'autre côté étaient attentives à vos propos. Est-ce que quelqu'un ou quelqu'une est là, à l'écoute ? Ou s'agit-il juste d'un ordinateur connecté à la réunion sans personne derrière ? »

Il a également mis en évidence l'impact de la pandémie sur les temps de réunion. « Avant la COVID, il pouvait arriver qu'une réunion dure toute une journée, mais en ligne, il est extrêmement difficile de maintenir l'attention des participantes et participants pendant des périodes prolongées. »

Selon Howell, la pandémie a fait émerger d'autres questions, notamment au sujet des heures et de la charge de travail, « car la dynamique de préparation d'un cours en distanciel et celle d'une classe en présentiel, ne sont pas identiques ».

La formation des enseignant-e-s et le manque de ressources ont aussi figuré parmi les problématiques importantes soulevées.

En outre, Howell a condamné le fait que « les syndicats ont eu à défier des interventions gouvernementales visant à ébranler certains des avantages obtenus dans le cadre d'un processus de négociation collective. De nombreux syndicats ont été confrontés à des gouvernements qui tentaient de baisser les salaires des enseignantes et enseignants, alors qu'ils et elles travaillaient plus qu'auparavant. De plus, nous n'avons observé aucun signe ou preuve tangible pour attester de la considération des gouvernements à l'égard du travail du corps enseignant. A l'inverse, les critiques sont venues supplanter toute considération à leur endroit. »

En partenariat avec la Fédération canadienne des enseignantes et enseignants (FCE), le SLTU a poursuivi sa collecte de données empiriques, en vue d'examiner l'impact de la COVID-19 sur ses membres, a expliqué Howell.

Exposant les résultats de l'étude qui a fait ressortir l'immense besoin des membres en termes de soutien psychosocial et leur désenchantement vis-à-vis de l'aide reçue par leur employeur, il a précisé que ces résultats ont servi à instruire un plan d'action en cours d'élaboration par l'organisation.

Les résultats ont également permis de dresser une vue d'ensemble de la situation aux Caraïbes, alors que d'autres syndicats de la région continuent de mobiliser leurs membres de plusieurs manières, afin de rétablir une normalité à la suite de la pandémie et de la fermeture des écoles qui en a découlé, car ils doivent continuer à gérer la COVID-19 et d'autres maladies émergentes, a-t-il souligné.

« En raison de l'inflation et de la hausse du coût de la vie, de nombreux syndicats peinent à survivre financièrement et à soutenir leurs membres. La pandémie a fourni l'occasion aux syndicats d'amorcer une introspection et de réexaminer leurs plans stratégiques sur les moyens d'avancer. La résilience est devenue pour le CUT une question cruciale, qui est également soutenue par l'IE », selon Howell.

Le travail syndical impacté par les catastrophes naturelles et l'affaiblissement du processus de négociation collective

Howell a clairement indiqué que « l'aide de la coopération au développement durant la pandémie est incontestable, elle a contribué à la reprise et continue de nous soutenir de différentes façons, elle est fondamentale pour notre survie ».

Et d'ajouter, qu'en plus de la COVID-19, nous avons dû gérer des catastrophes naturelles, avec un tremblement de terre en Haïti, des éruptions volcaniques à Saint-Vincent-et-les-Grenadines, des inondations au Belize.

Il a soulevé une autre problématique concernant le fait que les syndicats des Caraïbes doivent poursuivre et maintenir la négociation collective et œuvrer contre la perte de certains avantages.

« La coopération au développement nous a aidé à mobiliser les ressources nécessaires pour réaliser notre travail dans la région et pour nous renforcer, en vue de faire face aux gouvernements respectifs de la zone, et montrer que nous ne sommes pas seuls à lutter pour défendre la question de la négociation collective, mais que nous bénéficions du soutien de partenaires à l'extérieur », a affirmé Howell.

Tandis que des changements s'opèrent au niveau du leadership des syndicats, nous devons mettre l'accent sur le renforcement des capacités. Il a souligné qu'il faut absolument veiller à préserver la philosophie syndicale au sein de la profession enseignante, et que la coopération au développement peut y contribuer.

En conclusion, Howell a précisé que « pour aller de l'avant, nous devons consolider nos partenariats et renforcer la coopération. La pandémie nous a appris que la coopération – aussi dérisoire puisse-t-elle paraître – chaque brin de solidarité, est important pour notre survie. »

2. Grandes avancées en faveur de l'enseignement et de la recherche à l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle

La 43e session du Comité permanent du droit d'auteur et des droits connexes (SCCR) de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) s'est terminée sur des victoires importantes pour les enseignant·e·s et les chercheur·euse·s en matière d'adaptation et de choix des ressources pour une éducation et une recherche de qualité. L'Internationale de l'Éducation (IE) a pris part aux débats avec les organisations membres CONADU (Argentine), AUSPS (Fidji) et UASU (Kenya).

Un plan concret pour progresser sur les exceptions et les limitations en matière de droit d'auteur

Le [programme de travail](#) sur les exceptions et les limitations proposé par le groupe des pays africains a été adopté. Ce programme prévoit un cadre solide pour faire avancer les discussions sur les exceptions et les limitations du droit d'auteur en faveur des bibliothèques, des services d'archives, des établissements d'enseignement, des centres de recherche et des personnes handicapées. Les dispositions relatives aux limitations et aux exceptions sont capitales parce qu'elles permettent au personnel enseignant, aux chercheur·euse·s, aux bibliothécaires et autres d'utiliser des œuvres protégées par le droit d'auteur sans devoir payer des licences onéreuses aux titulaires du droit d'auteur.

Le programme de travail appelle le comité à se concentrer sur les adaptations des exceptions qui permettent l'enseignement, l'apprentissage et la recherche en utilisant des outils numériques et en ligne. Par exemple, pour permettre aux enseignant·e·s de diffuser un vidéo YouTube en classe ou d'avoir accès à des documents de recherche à partager avec leurs élèves. Il recommande également des mesures concrètes pour faire avancer les débats sur les conséquences des utilisations transfrontalières d'œuvres protégées par le droit d'auteur, par exemple lorsqu'un cours en ligne est suivi par des élèves venant de plusieurs pays ou lorsque des chercheur·euse·s établis dans différents pays collaborent.

Les enseignant·e·s et les chercheur·euse·s qui travaillent au niveau international rencontrent actuellement d'immenses difficultés, comme l'a indiqué un maître de conférences d'une université suédoise, « pour accéder à du matériel de 1956, nous devons nous rendre au laboratoire de la Bibliothèque nationale à Stockholm. C'est une petite cage de verre équipée de trois terminaux d'ordinateur. Vous vous asseyez dans le labo et vous prenez des notes. L'accès coûte 70.000 couronnes suédoises pour la première année et 35.000 couronnes suédoises les années suivantes.

Vous n'êtes pas autorisé à introduire ou à sortir des données, tous les travaux doivent être effectués dans la cage. La transparence est totalement inexistante. Si quelqu'un veut vérifier les résultats, il doit acheter la licence, qui coûte très cher. Cela génère beaucoup d'angoisse ! ». Ce témoignage et d'autres qui ont été partagés par l'Association Communia dans la publication intitulée « [Personne ne met la recherche en cage](#) » illustrent les obstacles que rencontrent les chercheur·euse·s de l'Union européenne en raison des limitations qu'impose la législation sur le droit d'auteur à la recherche scientifique.

Le programme mentionne également d'autres sujets pertinents pour l'enseignement et la recherche qui pourront être abordés par le comité lors de discussions futures, tels que les exceptions et limitations pour l'exploration de données, les conséquences juridiques de la recommandation de l'UNESCO sur une science ouverte (2021) ou les conséquences transfrontalières découlant des limitations et des exceptions sur la conservation du patrimoine, l'enseignement et la recherche, notamment.

Les dirigeantes de l'hémisphère Sud font entendre la voix des enseignant·e·s et des chercheur·euse·s

Miriam Socolovsky de la CONADU, Grace Nyongesa de l'UASU et Elizabeth Fong de l'AUSPS ont partagé les expériences d'enseignant·e·s utilisant des ressources pédagogiques en classe et rencontrant des problèmes liés au droit d'auteur. Selon l'étude de l'IE intitulée « [Est-ce légal ?](#) », les obstacles découlant du droit d'auteur touchent plus fortement le personnel enseignant de l'hémisphère Sud que celui de l'hémisphère Nord. En tant qu'éducatrice·s et syndicalistes, les représentant·e·s de l'IE ont apporté une contribution précieuse sur les besoins des enseignant·e·s et des chercheur·euse·s et ont réclamé des réformes du droit d'auteur dans les législations nationales qui garantissent des limitations et des exceptions à des fins d'enseignement et de recherche. L'approbation du programme de travail proposé par le groupe des pays africains constitue un pas important dans la bonne direction.

Se félicitant des résultats de la réunion, Elizabeth Fong a déclaré : « La 43e session du SCCR est considérée comme la meilleure à ce jour. L'important désormais est de garder l'élan jusqu'à la prochaine session afin de parvenir à des changements. L'Association du personnel de l'USP soutient le travail de l'IE dans ce domaine et j'ai été heureuse de pouvoir faire connaître le point de vue de la région du Pacifique lors de cette 43e session du SCCR. Je m'efforce de recentrer la révision de la loi des Fidji de 1999 sur le droit d'auteur en consultation avec le Fiji Teachers Union, la Fijian Teachers Association, la Library Association of Fiji et le représentant des Fidji à l'OMPI, qui encouragera également l'Université des pays du Pacifique Sud à faire de même par l'intermédiaire de leurs gouvernements respectifs ».

Les syndicalistes de l'éducation ont également fait entendre la voix des enseignant·e·s et ont défendu le droit à l'éducation auprès des représentants gouvernementaux du monde entier et des membres de la société civile représentés par la [Coalition Access to Knowledge \(A2K\)](#).

Comme le souligne Miriam Socolovsky de la CONADU, unir les forces de la société civile est essentiel : « Être présente à la 43e session du SCCR m'a permis de prendre contact avec des membres de l'A2K, en particulier avec toutes les organisations latino-américaines, et de commencer à réfléchir à une collaboration entre les syndicats et d'autres organisations. Notre présence a été un atout important pour la coalition A2K parce que nous représentons des millions de personnes travaillant dans le secteur de l'enseignement public. Notre voix est plus audible et les délégués

nationaux ne peuvent pas l'ignorer. »

Elizabeth Fong a fait remarquer que « le SCRR a une nouvelle fois montré qu'alors que les gouvernements sont mus par la politique, c'est la société civile qui défend et se bat pour l'égalité d'accès à l'information. C'est notre position en tant que syndicats de l'éducation. »

Prochaine recherche de l'Internationale de l'Éducation

À la session du SCCR, l'Internationale de l'Éducation a présenté les [conclusions préliminaires de trois études](#) qui seront publiées plus tard dans l'année. Elles mettent en évidence le point de vue du personnel enseignant sur les effets du droit d'auteur sur l'enseignement et l'apprentissage et les difficultés d'enseigner dans des environnements transfrontaliers, lorsque l'enseignant-e ou les élèves sont situé-e-s dans des pays différents appliquant des législations différentes en matière de droit d'auteur.

Les conclusions préliminaires montrent que :

- Les enseignant-e-s dépendent de l'accès à du matériel pédagogiques de qualité, notamment des possibilités de rendre ces ressources accessibles aux élèves handicapé-e-s.
- Les enseignant-e-s utilisent un large éventail de ressources afin de dispenser un enseignement moderne, notamment des œuvres protégées par le droit d'auteur. Ils dépendent donc d'exceptions au droit d'auteur qui soient suffisamment larges et flexibles pour permettre à l'enseignement de suivre les progrès de l'innovation.
- La plupart des enseignant-e-s utilisent des œuvres protégées par le droit d'auteur.
- Les enseignant-e-s doivent suivre une formation à la législation sur le droit d'auteur afin de prendre des décisions éclairées concernant l'utilisation du matériel pédagogique.
- Les difficultés liées au droit d'auteur dans le cadre des activités éducatives transfrontalières requièrent davantage d'attention et des réformes politiques mondiales sous les auspices de l'OMPI. Ces réformes doivent être étayées par des données factuelles provenant des salles de classe.

Les trois études seront lancées en septembre à l'occasion de la Journée internationale pour un accès universel à l'information.

3. Soudan?: l'IE lance un appel pour la protection des élèves, des enseignant-e-s et des lieux d'enseignement

L'Internationale de l'Éducation (IE) défend avec force le droit à l'éducation et condamne toutes les actions qui peuvent menacer ce droit humain fondamental. Les combats qui ont actuellement lieu au Soudan ont pour conséquence une restriction des déplacements et l'interruption de l'accès à l'enseignement, pourtant essentiel aux efforts en faveur de la stabilité et du développement du pays.

L'IE en appelle aux diverses parties afin que soit garantie la protection des installations destinées à l'enseignement et que les élèves et les enseignant-e-s puissent reprendre en toute sécurité leurs activités.

Nous demandons instamment à la communauté internationale qu'elle place le droit à l'éducation parmi ses priorités dans tout effort qui sera mené pour résoudre la crise au Soudan et pour aider le

pays à construire un avenir de paix et de prospérité pour toute sa population.

Explosion de violence

L'IE condamne l'explosion de violence qui a lieu au Soudan et appelle solennellement l'Organisation des Nations Unies à demander aux dirigeants respectifs des Forces de soutien rapide (FSR) et des Forces armées du Soudan (acronyme anglais?: SAF) de cesser immédiatement les hostilités, de restaurer le calme et d'entamer le dialogue pour résoudre la crise.

Cette crise a commencé le 15 avril, lorsque des affrontements armés ont éclaté entre les SAF, fidèles au gouvernement militaire au pouvoir, et les forces paramilitaires des FSR, menées par celui qui était jusque-là le numéro deux du gouvernement. Ces combats isolés se sont généralisés en un conflit qui s'est étendu à toute la capitale, Khartoum, et à ses environs.

Force militaire soudanaise indépendante, les FSR tirent leur origine de la milice des Janjawids, qui était active dans la région soudanaise du Darfour, et elles ont été impliquées dans les pourparlers ayant pour objectif une transition vers un gouvernement civil. Une junte militaire a en effet pris le pouvoir dans le pays suite au coup d'État mené par l'armée en 2021.

Appel à une trêve humanitaire

Un nombre croissant de victimes a été signalé à Khartoum, où les combats sont les plus concentrés, mais aussi dans le Kordofan méridional, le Sud-Darfour, l'État du Nord et dans d'autres zones.

Les déplacements dans la ville sont restreints à cause des risques encourus, ce qui crée des problèmes pour les travailleurs du secteur médical qui doivent porter assistance à celles et ceux qui ont un besoin urgent de soins.

Du fait de lourds échanges de tirs, quatre-vingt huit étudiant-e-s et employé-e-s de l'université de Khartoum ont été piégés durant quatre jours dans les locaux de l'université, sans nourriture et sans eau. Un étudiant est mort après avoir été atteint par une balle perdue. Au moins un autre a été blessé. Le groupe a été finalement évacué par les SAF le 18 avril.

L'IE condamne ces violations évidentes du droit humanitaire international et appelle à une trêve humanitaire. Une telle trêve permettrait à la population de gagner des zones épargnées, d'obtenir des ressources alimentaires pour le ramadan, de se rendre à l'hôpital et de reprendre les activités du secteur de l'enseignement. Tous les acteurs en présence doivent empêcher que le pays ne tombe dans une instabilité encore plus grave. Ils doivent s'assurer que la loi et les exigences internationales relatives aux droits humains soient respectées, tout en cherchant des solutions aux problèmes qui touchent le pays.

Attaques contre le personnel humanitaire

L'IE s'associe pleinement à la déclaration du Secrétaire général des Nations Unies: « Nous sommes profondément inquiets pour la sécurité des civils dans les zones touchées par les combats, et notamment pour les réfugiés et les personnes déplacées au sein du pays. » Les Nations Unies appellent toutes les parties à protéger les civils, y compris les réfugiés et les personnes déplacées, et à respecter la protection du personnel humanitaire afin que l'aide de première nécessité puisse être acheminée.

Des installations des Nations Unies ont été pillées et détruites. Dix agences des Nations Unies et plus de 80 ONG se sont mises à l'œuvre dans le cadre de plus de 250 programmes d'aide au Soudan. Trois employés du Programme alimentaire mondial de l'ONU ont pourtant été tués lors d'actes de violence qui se sont déroulés dans la zone de Kabkabiya au Nord-Darfour, alors qu'ils menaient un travail sauvant des vies, en première ligne dans la lutte contre la faim dans le monde.

L'Agence alimentaire de l'ONU estime qu'un tiers de la population du Soudan, soit environ 15 millions de personnes, fait face à une insécurité alimentaire aiguë.

4. L'Internationale de l'Éducation met à la disposition des éducateur·trice·s un outil pour soutenir le renforcement de leurs syndicats

L'Internationale de l'Éducation (IE) a développé un « [Outil pour le renforcement des syndicats – Pour des syndicats de l'enseignement plus efficaces](#) ». Celui-ci permet à chaque organisation membre de s'engager dans un processus d'auto-évaluation, lui proposant d'expérimenter de nouvelles activités afin de se renforcer.

L'outil est construit sous forme de guide, avec trois parties distinctes que chaque utilisateur·trice peut consulter de façon indépendante ou chronologique. La première partie est axée sur un processus d'auto-évaluation, la deuxième comprend une analyse SWOT (forces, faiblesses, opportunités, menaces) et la troisième accompagne l'utilisateur·trice dans une planification selon la théorie du changement.

Les syndicats en pleine tempête

Dans son préambule, le guide souligne que beaucoup de syndicats de l'éducation dans le monde sont confrontés à de nombreux défis, dont trois principaux :

1. Budgets insuffisants pour permettre un enseignement public de qualité, et développement du secteur privé?;
2. Salaires et conditions de travail insatisfaisants, entraînant un manque d'attractivité du métier?;
et
3. Insuffisance de la prise en compte des syndicats dans le dialogue social.

À ces budgets publics chroniquement insuffisants alloués à l'éducation, il faut ajouter l'introduction anarchique de nouvelles technologies, le recours accru à des opérateurs privés notamment à l'occasion de la pandémie de COVID-19.

« La bonne nouvelle est que les syndicats ont toujours une marge d'action, quelles que soient les contraintes politique, économiques et sociales du pays. L'organisation interne du syndicat, ses priorités stratégiques, sa communication, sont autant de domaines dans lesquels un syndicat a toute latitude pour procéder différemment », estime David Edwards, secrétaire général de l'Internationale de l'Éducation, dans le préambule du guide.

Le renouveau syndical, un état d'esprit

Le renouveau syndical est une priorité stratégique de l'IE, comme le souligne en particulier la Résolution « Renouveau syndical : le nouvel impératif », adoptée par le 8e Congrès mondial de l'IE réuni à Bangkok, en Thaïlande, en juillet 2019.

Cette résolution demande de réaliser une « boîte à outils en faveur du renouvellement syndical – un ensemble de ressources ajustables tenant compte des différences culturelles et contextuelles qui pourra aider les affiliés cherchant à engager une réflexion sur les expériences actuelles et susciter un changement organisationnel stratégique ».

Selon le nouveau guide publié par l'IE, le renouveau syndical consiste à adopter une posture constructive, en considérant qu'on peut toujours être plus efficace, dans un contexte plein de défis : comment s'adapter aux changements profonds ? comment réinventer et repenser le fonctionnement syndical ? Le guide propose aux syndicats de l'éducation de mettre en œuvre une culture de remise en question permanente de manière collective, de s'inspirer des idées et des pratiques menées par d'autres organisations et, pas à pas, avancer dans le cadre d'un processus de long terme.

Les points communs des syndicats forts

Le guide souligne qu'il n'existe pas de modèle de syndicat fort qu'il suffirait d'imiter, car chaque syndicat est le produit d'une histoire, il opère dans un contexte politique unique, si bien que les comparaisons doivent être effectuées avec beaucoup de prudence. Toutefois, à partir de l'observation des syndicats des différentes régions du monde, le guide définit un certain nombre de caractéristiques communes aux syndicats forts.

Le contact permanent avec les éducatrices et éducateurs à la base, sur le lieu de travail, et une excellente connaissance de leurs besoins et attentes peuvent notamment permettre de mettre en place les mesures nécessaires pour porter la parole des syndicalistes et tenter d'apporter des réponses concrètes à leurs problèmes.

Un autre facteur porteur de succès identifié par le guide est l'inclusivité, qu'il s'agisse des femmes, des jeunes, des éducatrices et éducateurs vivant dans des régions reculées, celles et ceux aux contrats précaires, autrement dit toutes les catégories habituellement sous-représentées dans les syndicats. D'autres critères importants seraient être une organisation transparente et démocratique, mieux communiquer, et construire des alliances.

Se renforcer de manière méthodique

L'IE a donc rédigé cet outil en mobilisant la diversité des expériences syndicales et en consultant affiliés et expert-e-s, pour accompagner ses organisations membres sur le chemin du renouveau syndical.

La première partie de ce document explique comment réaliser un autodiagnostic de l'organisation. L'autodiagnostic est un exercice de réflexion qui doit donner une image de la situation de l'organisation, des structures et des processus qui la composent et de la façon dont elle fonctionne dans son environnement.

La deuxième partie aide les éducateur-trice-s à vérifier où se situe le pouvoir dans le syndicat et comment il-elle-s fonctionnent le mieux en tant qu'organisation, en se posant des questions telles que : Quelles sont les forces et les faiblesses du syndicat ? Quelles opportunités et menaces proviennent de leur environnement et de la manière de faire de l'organisation ?

Et la troisième partie décrit comment définir une stratégie d'action – de l'identification des objectifs et des activités à l'évaluation et au suivi des résultats. La question clé est : quel est le changement que nous voulons réaliser ?

Cette boîte à outils est la vôtre?!

Comme l'explique le guide dans son prologue, « contrairement à de nombreux acteurs mondiaux, qui sont souvent organisés du sommet vers la base, la force et la légitimité de l'Internationale de l'Éducation viennent de ses organisations membres ». C'est cette structure qui soutient ses actions et qui permet aux syndicats de l'éducation, au niveau mondial, de prendre l'initiative et d'agir en tant que voix de la profession enseignante et voix des travailleuses et travailleurs de l'éducation organisés en son cœur.

S'adressant aux organisations membres, Edwards souligne que « cette boîte à outils est maintenant la vôtre. C'est à vous, en tant que syndicats organisés et engagés, de la faire vivre, de la mettre en œuvre. »

5. Gambie : la coopération au développement soutient la coopérative de crédit créée par le syndicat de l'éducation

Le partenariat fructueux entre le *Gambia Teachers Union Co-Operative Credit Union* (GTUCCU) et le *Comhar Linn INTO Credit Union* d'Irlande a considérablement amélioré le quotidien des enseignant-e-s de Gambie, ainsi que celui de leurs familles. Le GTUCCU compte actuellement plus de 30.000 membres utilisant divers services financiers tels que les possibilités d'épargne et l'octroi de prêts, assurés par un réseau de bureaux répartis dans l'ensemble du pays.

Offrir des services financiers de qualité aux enseignant-e-s de Gambie

Le GTUCCU a été établi il y a 27 ans par les membres du *Gambia Teachers Union* (GTU) – un des plus anciens syndicats de l'éducation en Afrique (fondé en 1937) représentant plus de 30.000 enseignant-e-s de l'enseignement primaire et secondaire – en vue de proposer des services financiers à ses membres.

Le GTU a créé le GTUCCU en 1996, à la suite d'une résolution adoptée en 1992 au 31^e Congrès national des enseignant-e-s, appelant à la mise en place d'une coopérative de crédit pour les membres du syndicat.

Une coopérative de crédit est un type d'institution financière à but non lucratif appartenant à ses membres, basée sur les principes de fonctionnement d'une coopérative et dont la philosophie est celle de l'entraide entre les individus ou, dans le cas qui nous occupe, entre les membres de la communauté éducative. La principale activité d'une coopérative de crédit consiste à proposer des services financiers à ses membres.

Le GTU a grandement contribué à la croissance et au développement de la coopérative de crédit et est extrêmement fier d'avoir pu améliorer le bien-être financier de ses membres.

Comme le souligne le directeur général du GTUCCU : « Depuis 25 ans, la coopérative de crédit permet à ses membres de bénéficier de services financiers tels que l'épargne et l'emprunt, via un réseau de bureaux déployés dans l'ensemble du pays. Ce système récompense en réalité la fidélité de nos membres qui ont soutenu le modèle coopératif pour atteindre leur indépendance financière. »

« Lorsque le conseil d'administration m'a proposé de prendre la direction du GTUCCU en mars 1997, je n'avais pas la moindre idée de ce que la coopération pouvait apporter à une population largement exclue des services financiers et stigmatisée pour avoir exigé d'y avoir droit, mais néanmoins déterminée à mettre fin à cette situation », a rappelé Baboucarr Ousmalia, directeur général du GTUCCU de 1997 à 2022 et actuel ministre gambien du Commerce, de l'Industrie, de l'Intégration régionale et de l'Emploi.

En deux décennies, a-t-il précisé, nous avons réussi à domicilier tous les besoins financiers pour l'amélioration des logements, les services médicaux, les frais de scolarité, la mobilité, les loisirs, y compris les investissements dans les petites, moyennes et micro-entreprises créatrices d'emplois.

Il a ensuite souligné : « Lorsque j'ai quitté mon poste de directeur général du GTUCCU en mai 2022, pour répondre à un appel au service de la Nation, je laissais derrière moi une coopérative financière dynamique, réactive, résiliente et capable de réaliser et renforcer l'objectif visé par les fondateurs et fondatrices en 1996 : améliorer la situation socio-économique des membres. »

Appui du Comhar Linn INTO Credit Union

Peu après la création du GTUCCU, plusieurs volontaires, entre autres le nouveau président élu Amadou L. Kambi, se sont rendus en Irlande pour établir des partenariats avec les coopératives de crédit du pays, et plus spécifiquement avec le *Comhar Linn INTO Credit Union*, la coopérative de crédit créée pour les membres de l'*Irish National Teachers Organisation* (INTO). Ce partenariat s'est poursuivi au fil des ans, apportant un soutien moral, financier et technique au GTUCCU à mesure de sa croissance et de son développement.

Le directeur général du Comhar Linn INTO Credit Union a régulièrement rendu visite au GTUCCU pour lui fournir un soutien technique et évaluer la mise en œuvre des programmes.

Un grand nombre d'autres partenaires ont contribué au succès historique du GTUCCU, notamment la *National Association of Cooperative Credit Unions of Gambia* et le gouvernement gambien, via son ministère de l'Enseignement primaire et secondaire.

Principales activités du GTUCCU

Les activités de la coopérative de crédit consistent essentiellement à encourager ses membres à épargner de l'argent sous la forme de parts sociales ou de comptes d'épargne et à leur accorder des prêts pour l'acquisition d'un véhicule, d'un logement ou d'équipements tels que téléviseurs ou réfrigérateurs, ou encore, des prêts personnels. Les taux d'emprunt sont très compétitifs en comparaison de ceux pratiqués par les banques ou d'autres institutions financières. Récemment, une coopérative de crédit islamique a été créée en parallèle, conforme aux prescriptions de la charia.

La coopérative de crédit facilite également le paiement des salaires du personnel enseignant.

Le GTUCCU s'est vu confier la responsabilité de gérer et d'administrer le fonds d'aide à l'éducation accordé au gouvernement gambien par la Banque mondiale et assure en outre la gestion d'un programme de cantines scolaires au nom du Programme alimentaire mondial.

Par ailleurs, la coopérative de crédit permet de compenser le manque criant d'infrastructures bancaires en Gambie et, étant présente partout dans le pays, elle offre aux populations la possibilité

de bénéficier de services financiers auxquels elles n'ont généralement que peu ou pas accès.

Ces services sont fournis au travers d'un réseau de bureaux répartis dans tout le pays, dont le principal se trouve à Kanifing, avec des succursales implantées à Basse, Soma, Wassu, Brikama, Soma, Farafenni et Barra. Le logement du personnel est assuré dans plusieurs d'entre elles. Chacune de ces succursales abrite aussi le bureau de la direction régionale, qui apporte un soutien au personnel enseignant concernant les questions syndicales au niveau local.

Comme le confirme la secrétaire générale du GTU, Marie-Antoinette Corr : « Le GTUCCU a une incidence énorme dans de nombreux domaines de développement, notamment pour améliorer le niveau de vie du personnel enseignant. Il permet, par exemple, d'accéder aux facilités de crédit pour l'achat d'une moto, évitant ainsi au personnel enseignant de se déplacer en charrette tirée par des ânes ou des chevaux, ou de devoir parcourir des kilomètres de routes poussiéreuses pour arriver à l'école fatigué et couvert de poussière. Par ailleurs, le GTUCCU a proposé un programme de logement pour éviter au personnel enseignant de se retrouver sans abri. »

« La situation générale du personnel enseignant est aujourd'hui bien meilleure qu'auparavant, ce qui a des répercussions positives sur la vie des élèves et des parents », a-t-elle ajouté.

Développement continu du GTUCCU

La coopérative de crédit modernise actuellement son infrastructure informatique afin de pouvoir offrir à ses membres un ensemble de services en ligne tels que l'accès à leurs comptes, le paiement de factures ou le transfert de fonds.

La Gambie étant essentiellement une « société de l'argent liquide », où le passage aux services de transfert d'argent en ligne n'en est qu'à ses débuts, cette modernisation du système informatique du GTUCCU permettra à ses membres d'être à l'avant-garde de la transition vers une économie numérique.

Soucieux de marquer 25 ans de soutien sans précédent aux enseignant-e-s et à leurs familles, le GTUCCU a récemment construit un hébergement comportant quinze chambres pour accueillir la communauté éducative du village de Bollibana, situé dans l'une des régions les plus reculées du pays. Avant cela, les enseignant-e-s dormaient dans leurs classes, transformées chaque soir de la semaine en chambres à coucher pour être retransformées en classes dès le lendemain matin.

Un autre bel exemple illustrant l'entraide au sein de la communauté éducative dans le cadre de ce système de coopérative est le forage d'un puits qui a permis au personnel enseignant et aux élèves d'avoir accès pour la première fois à l'eau potable.

D'autre part, une salle d'attente a été construite et aménagée dans l'unique hôpital universitaire du pays, pour accueillir les partenaires des femmes enceintes admises au service de maternité.

Le seul centre de formation du personnel enseignant en Gambie a également reçu du mobilier à la suite d'un appel lancé par la direction à l'occasion d'un 1er mai. Avant cela, les élèves devaient rester debout pendant les cours.

La solidarité entre les coopératives de crédit s'est également illustrée lorsque celles-ci ont été invitées à utiliser les installations du GTUCCU pour offrir des services gratuits à leurs membres dans le cadre d'un accord de partage de succursales coordonné au niveau national.

La secrétaire générale du GTU, Marie-Antoinette Corr, a souligné que beaucoup d'objectifs avaient déjà été atteints depuis la fondation du GTUCCU : « Les enseignantes et enseignants du pays sont extrêmement fiers de leur coopérative de crédit, qui a largement dépassé leurs attentes, y compris les plus inattendues. La demande de services financiers supplémentaires va très probablement augmenter, mais le GTUCCU possède l'infrastructure et la capacité nécessaires pour fournir ces services et améliorer ainsi le bien-être des membres de la communauté éducative et de leurs familles au cours de l'année à venir. »

6. 1er mai 2023 : Les syndicats de l'éducation appellent les gouvernements à renforcer le financement de l'enseignement public

À l'occasion du 1er mai, l'Internationale de l'Éducation, la voix mondiale de la profession enseignante, appelle les gouvernements du monde entier à financer pleinement les systèmes d'enseignement public et à garantir les droits du travail et de bonnes conditions de travail aux enseignant-e-s et aux personnels de soutien à l'éducation. Des systèmes d'éducation publique de qualité, bien financés, inclusifs et équitables sont une condition préalable à toute avancée en matière de droits humains, d'équité et d'égalité, de paix, de démocratie et de justice sociale et climatique.

"Un avenir plus juste, inclusif, démocratique et durable est impossible sans un engagement clair et significatif en faveur de l'éducation".

David Edwards | Secrétaire général, Internationale de l'Éducation

En raison de la prédominance des politiques favorisant des salaires insuffisants, des charges de travail intenable et une précarité croissante, il est impossible de recruter et de maintenir en poste les enseignant-e-s dont le monde a besoin.

Cette crise se dessine depuis de nombreuses années. Malgré l'avertissement lancé par l'UNESCO en 2016 selon lequel 69 millions de nouveaux enseignants étaient nécessaires pour atteindre l'objectif de développement durable n° 4 relatif à une éducation de qualité pour toutes et tous, les gouvernements n'ont rien fait.

La pandémie de Covid-19 a mis en évidence l'échec des politiques de sous-financement chronique des services publics essentiels, y compris de l'éducation. Suite à la pandémie, les enseignant-e-s aux quatre coins du monde doivent à présent aider leurs élèves à se rétablir et à rattraper le temps perdu avec des moyens encore plus réduits qu'auparavant. Bien qu'ils affirment soutenir l'enseignement public, trop de gouvernements ont en réalité diminué les budgets alloués à l'éducation. Depuis le début de la pandémie, le financement de l'éducation a diminué dans 65 % des pays à revenus faibles et modérés et dans 33 % des pays à revenus moyens et élevés.

La profession enseignante a atteint un point de rupture. Des enseignant-e-s expérimenté-e-s quittent la profession qu'ils et elles aiment tant, de moins en moins de candidat-e-s aspirent à prendre la relève, et la pénurie mondiale d'enseignants prend des proportions alarmantes. Cette pénurie entrave le droit des élèves à apprendre et les prive de l'avenir prometteur qu'ils et elles méritent.

Mobilisation mondiale en faveur de l'enseignement public

Pour remédier à cette pénurie mondiale, il est indispensable que les gouvernements fassent de l'éducation une véritable priorité et dotent leurs systèmes d'enseignement public des ressources nécessaires pour disposer d'une main-d'œuvre bénéficiant d'une formation et d'un encadrement adéquats, et disposant du temps, des outils et de la confiance nécessaires à l'exercice de sa profession.

Partout dans le monde, les syndicats de l'éducation se rallient à la campagne “ [La force du public : Ensemble on fait école !](#) ” lancée par l'Internationale de l'Éducation. Les enseignant-e-s unissent leurs forces pour bâtir l'éducation publique inclusive et de qualité que chaque élève mérite.

"Nous voulons affirmer publiquement que cette crise doit être traitée sans délai, car il s'agit d'un moment existentiel et décisif pour l'avenir de notre monde. Nous nous mobilisons aux niveaux local, national, régional et mondial pour que tous les gouvernements s'engagent à augmenter le financement de de l'éducation publique. Nous voulons nous assurer que nous jouissons de conditions de travail qui nous permettent d'enseigner et que nos élèves disposent d'un environnement propice à l'apprentissage. Un avenir plus juste, plus inclusif, plus démocratique et plus durable est impossible sans un engagement clair et significatif en faveur de l'éducation", a déclaré David Edwards, Secrétaire général de l'Internationale de l'Éducation.

En ce premier mai, nous réaffirmons notre détermination et notre engagement en faveur de la justice sociale, de la paix et de la démocratie. Ensemble, les enseignant-e-s font école et parlent d'une même voix pour affirmer la force de l'enseignement public et demander son plein financement. Nous sommes plus que jamais solidaires du mouvement syndical mondial, de nos frères et sœurs syndicalistes, dans notre lutte commune pour les droits des travailleuses et travailleurs et pour un avenir juste et durable pour tout le monde.

Points forts

1. 2ème Conférence sur les personnels de soutien à l'éducation

Plus de 70 participant-e-s à la 2ème Conférence de l'Internationale de l'Éducation (IE) sur les personnels de soutien à l'éducation (PSE), qui s'est tenue les 17 et 18 mai à Aveiro, au Portugal, ont adopté une déclaration ferme exhortant les gouvernements à augmenter le financement des systèmes éducatifs et à investir dans des personnels de soutien à l'éducation formés et qualifiés, bénéficiant de bonnes conditions de travail, afin de garantir une éducation de qualité pour toutes et tous.

En lien avec

Consolider le pouvoir syndical : défendre les droits et le statut des personnels de soutien à l'éducation

La Journée mondiale des personnels de soutien à l'éducation (PSE) – le 16 mai – est l'occasion de le clamer haut et fort chaque année : les PSE sont essentiels à notre communauté éducative aux niveaux local, national et mondial !

Les PSE doivent être reconnus pour leur contribution à assurer une éducation de qualité. Leurs droits doivent être garantis et leur statut renforcé, comme indiqué dans la [Déclaration de l'Internationale de l'Éducation sur les droits et le statut des personnels de soutien à l'éducation](#).

Déclaration de la présidente de l'IE Susan Hopgood à l'occasion de la Journée mondiale des PSE

Chères et chers collègues,

Le 16 mai, nous célébrons la Journée mondiale des personnels de soutien à l'éducation. Cette journée est l'occasion de reconnaître et d'apprécier l'incroyable contribution des personnels de soutien à l'éducation à une éducation de qualité. C'est aussi l'occasion d'exiger que ces professionnel-le-s bénéficient de conditions de travail de qualité.

Les enseignant-e-s, lorsqu'il-elle-s travaillent en interdépendance avec le personnel administratif, les conseiller-e-s, le personnel de cantine, les assistant-e-s d'enseignement, les concierges, les technicien-ne-s et d'autres, sont en mesure de créer des environnements d'apprentissage accueillants, inclusifs et de qualité.

Les personnels de soutien à l'éducation sont le cœur battant des établissements d'enseignement partout dans le monde. Vous jouez un rôle essentiel dans le bien-être, la santé et l'apprentissage des élèves.

Aujourd'hui, alors que les mesures d'austérité devraient toucher 85 % de la population mondiale d'ici la fin de l'année, l'enseignement public est attaqué et les personnels de soutien à

l'éducation sont particulièrement touchés. La réduction des budgets se traduit par des licenciements, une privatisation croissante et une détérioration de leurs conditions de travail. Ce ne sont pas seulement les travailleur-euse-s qui sont touché-e-s, mais aussi les élèves. C'est pourquoi l'Internationale de l'Éducation a lancé sa campagne [La force du public : ensemble on fait école !](#) qui est un appel urgent aux gouvernements pour qu'ils financent l'enseignement public et investissent dans le personnel éducatif.

Le mouvement syndical mondial de l'éducation exige que le droit du travail applicable aux personnels de soutien à l'éducation soit garanti. Nous exigeons que leurs conditions de travail reflètent l'importance de leur contribution à une éducation de qualité. Et nous demandons aux gouvernements de prendre des mesures politiques concrètes pour améliorer leur statut.

Cette année, l'Internationale de l'Éducation organisera sa deuxième conférence dédiée à ces travailleur-euse-s exceptionnel-le-s de l'éducation. L'événement réunira des représentant-e-s des syndicats de l'éducation du monde entier pour échanger des idées, s'unir dans la solidarité et renforcer le pouvoir à travers le monde pour défendre les personnels de soutien à l'éducation.

Réaffirmons toutes et tous que les personnels de soutien à l'éducation sont essentiels pour créer l'éducation de qualité et inclusive dont notre monde a besoin ! Nous appelons tous les gouvernements à investir dès maintenant dans ces professionnel-le-s.

« Déclaration d'Aveiro » | La force du public : ensemble on fait école avec les personnels de soutien à l'éducation !

Reconnaissant l'importante contribution des personnels de soutien à l'éducation à l'instauration d'une éducation équitable, inclusive et de qualité pour toutes et tous et au développement de l'élève dans sa globalité ;

Reconnaissant en outre le rôle des personnels de soutien à l'éducation dans l'apprentissage, le bien-être et la sécurité des élèves pendant la fermeture des écoles et des établissements d'enseignement en raison de la pandémie de COVID-19 et au cours du processus de rétablissement qui a suivi la pandémie ;

Réaffirmant la vision exposée dans la Déclaration de l'Internationale de l'Éducation sur les droits et le statut des personnels de soutien à l'éducation ;

Afirmant le pouvoir des syndicats à militer en faveur de l'amélioration des conditions de travail et d'emploi des personnels de soutien à l'éducation ;

Notant toutefois que 85 pour cent de la population mondiale sera soumise à des mesures d'austérité draconiennes d'ici la fin de 2023 et que cette tendance est susceptible de se prolonger au moins jusqu'en 2025 si les gouvernements ne prennent pas des mesures énergiques [1] ;

Préoccupée par le fait que le financement de l'éducation stagne ou diminue malgré la nécessité d'une reprise post-pandémique dans le secteur, 41 pour cent des pays ayant réduit les dépenses d'éducation en 2020, et les pays à faible revenu réduisant à nouveau les dépenses en 2022 [2] ;

Observant que la baisse des budgets de l'éducation exerce une incidence sur la sécurité des emplois, les droits, le bien-être et les conditions d'emploi des personnels de soutien à l'éducation ;

Observant en outre que l'insuffisance du financement de l'éducation peut conduire à une privatisation et à une externalisation accrues des fonctions assurées par les personnels de soutien à l'éducation ;

Notant que les personnels de soutien à l'éducation perçoivent souvent de maigres salaires et que la crise du coût de la vie a aggravé les conditions de vie de ces personnels ;

Notant en outre que de nombreuses fonctions assurées par les personnels de soutien à l'éducation sont des professions majoritairement féminisées et qu'il est nécessaire de leur assurer des conditions de travail de qualité pour instaurer l'égalité entre les femmes et les hommes ;

Consciente que la numérisation et le changement climatique posent de nouveaux défis et des réalités nouvelles pour les personnels de soutien à l'éducation ;

Alarmée par la prévalence persistante des signalements de violence et de harcèlement, notamment la violence et le harcèlement fondés sur le genre, à l'encontre des personnels de soutien à l'éducation ;

La deuxième Conférence mondiale des personnels de soutien à l'éducation de l'Internationale de l'Éducation [3] appelle les gouvernements à :

- Augmenter d'urgence les investissements dans l'éducation publique conformément aux objectifs internationaux et à l'appel à l'action sur le financement de l'éducation du Sommet sur la transformation de l'éducation ;
- Investir afin de disposer d'effectifs suffisants de personnels de soutien à l'éducation formés et qualifiés, bénéficiant de conditions de travail de qualité, de salaires permettant de vivre dignement et de parcours professionnels de qualité ;
- Offrir aux personnels de soutien à l'éducation une formation de qualité et des possibilités de formation professionnelle gratuites répondant à leurs besoins ;
- Augmenter l'attrait des carrières des personnels de soutien à l'éducation ;
- Prendre des mesures concrètes pour améliorer la condition des personnels de soutien à l'éducation et faire en sorte qu'ils soient reconnus comme faisant partie de la communauté éducative ;
- Garantir l'équité salariale ;
- Stopper et inverser la privatisation de l'éducation et la sous-traitance des fonctions des personnels de soutien à l'éducation ;
- Veiller à ce que les personnels de soutien à l'éducation bénéficient de contrats de travail non précaires et aient accès à des emplois à temps complet ;
- Ratifier et mettre en oeuvre la Convention n° 190 afin de garantir que les personnels de soutien à l'éducation soient protégés de toutes les formes de violence, notamment la violence fondée sur le genre sur le lieu de travail ;
- Assurer une transition juste dans le secteur de l'éducation en garantissant la sécurité et les droits du travail des personnels de soutien à l'éducation dans le contexte de l'aggravation des conséquences de la crise climatique ;

- Collaborer avec les personnels de soutien à l'éducation et leurs syndicats en vue de déterminer comment les technologies de l'information peuvent les aider dans leur travail et fournir une formation de qualité sur les moyens de les utiliser efficacement ;
- Respecter le droit du travail pour les personnels de soutien à l'éducation et leur droit à la syndicalisation ;
- Respecter les droits syndicaux, en particulier la liberté d'association, le droit à la négociation collective et à la grève, et à entamer un dialogue social constructif avec les organisations représentant les personnels de soutien à l'éducation.

Elle encourage en outre les syndicats de l'éducation à :

- Continuer de défendre la mise en oeuvre à l'échelle mondiale de la Déclaration de l'Internationale de l'Éducation sur les droits et la condition des personnels de soutien à l'éducation ;
- Appeler à une augmentation du financement de l'éducation au niveaux national et international et à un financement spécifique des personnels de soutien à l'éducation dans le cadre de la campagne de l'Internationale de l'Éducation « La force du public : ensemble on fait école ! »
- Renforcer les syndicats pour défendre les droits et la condition des personnels de soutien à l'éducation en recrutant de nouveaux membres.
- Encourager les représentant-e-s des personnels de soutien à l'éducation et des enseignant-e-s à se soutenir mutuellement et à travailler main dans la main à la défense de droits collectifs et de valeurs communes.

[End Austerity - Eurodad](#)

[2022 Education Finance Watch | Global Education Monitoring Report \(Rapport mondial de suivi sur l'éducation, unesco.org\)](#)

[Déclaration relative aux droits et au statut des personnels de soutien à l'éducation \(ei-ie.org\)](#)

Message adressé au monde depuis Aveiro : « La force du public : ensemble, on fait école avec les personnels de soutien à l'éducation ! »

Plus de 70 participant-e-s à la 2ème Conférence de l'Internationale de l'Éducation (IE) sur les personnels de soutien à l'éducation (PSE), qui s'est tenue les 17 et 18 mai à Aveiro, au Portugal, ont adopté une déclaration ferme exhortant les gouvernements à augmenter le financement des systèmes éducatifs et à investir dans des personnels de soutien à l'éducation formés et qualifiés, bénéficiant de bonnes conditions de travail, afin de garantir une éducation de qualité pour toutes et tous.

Dans son message de bienvenue aux participant-e-s à la conférence co-organisée par l'IE et l'organisation membre portugaise Federação Nacional da Educação (Fédération nationale de l'éducation, FNE), la Présidente de l'IE, Susan Hopgood, a déclaré que « les personnels de soutien à l'éducation sont le cœur battant des établissements d'enseignement partout dans le monde ».

Elle a poursuivi en critiquant le fait qu'« aujourd'hui, avec des mesures d'austérité qui devraient toucher 85 % de la population mondiale d'ici la fin de l'année, l'enseignement public est menacé et les personnels de soutien à l'éducation sont particulièrement touchés. La réduction des budgets se traduit par des licenciements, une privatisation croissante et une détérioration des conditions de travail. Ce ne sont pas seulement les travailleuses et travailleurs qui sont touchés, mais aussi les étudiantes et étudiants. »

« Le mouvement syndical mondial de l'éducation exige que les droits du travail des personnels de soutien à l'éducation soient garantis. Et nous demandons aux gouvernements de prendre des mesures politiques concrètes pour améliorer leur condition, » a-t-elle souligné.

Tedros Adhanom Ghebreyesus, Directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé, a également expliqué, dans un message enregistré adressé à la conférence, que « la pandémie de COVID-19 a mis en évidence l'importance des personnels de soutien pour garantir que les écoles restent ouvertes et accessibles à toutes et tous, et que nos enfants aient accès à une éducation de qualité ainsi qu'à la santé, à l'alimentation et au soutien psychosocial associés ».

Il a ajouté que « trop souvent, les personnels de soutien à l'éducation sont dévalorisés. Nous devons soutenir toutes les travailleuses et tous les travailleurs essentiels. Les liens entre l'éducation, la santé et l'emploi sont déterminants pour des économies fortes. »

Dans son intervention, Stefania Giannini, Sous-Directrice générale de l'UNESCO pour l'éducation, a déploré que « malgré leur dévouement, les droits et la condition des personnels de soutien à l'éducation ne soient pas correctement protégés. Aujourd'hui, nous appelons la communauté internationale à investir dans des conditions de travail décentes pour tous les personnels de l'éducation. »

Dans un message adressé à la conférence, elle a expliqué que, dans le prolongement du Sommet sur la transformation de l'éducation de l'année dernière, un groupe d'expert-e-s de haut niveau sur la profession enseignante a été créé. Il produira des données probantes et formulera des recommandations destinées à aider les pays à tenir leur engagement de mettre devant chaque apprenant-e un-e enseignant-e professionnellement formé-e, qualifié-e et bien accompagné-e, qui pourra s'épanouir dans un système éducatif transformé.

« Une partie du soutien dont les enseignantes et enseignants ont besoin est en fait assurée par le personnel même que nous célébrons aujourd'hui à l'occasion du cinquième anniversaire de la Déclaration sur les droits et la condition des personnels de soutien à l'éducation, qui est strictement alignée sur la Recommandation OIT-UNESCO concernant la condition du personnel enseignant, » a-t-elle également déclaré.

Le Secrétaire général de l'IE, David Edwards, s'est adressé à la conférence qui réunissait des syndicalistes du monde entier.

« Continuons de collaborer et de coordonner notre action par-delà les frontières, en nous soutenant mutuellement pour renouveler nos syndicats, préciser nos stratégies et gagner les campagnes que nous menons. L'IE s'engage à poursuivre la construction du réseau des PSE et à veiller à ce que les questions relatives à ces personnels figurent résolument à l'ordre du jour, dans nos programmes, notre politique et lors de nos prochains congrès. Agissons ensemble et solidairement pour "La force du public : ensemble, on fait école avec les personnels de soutien à l'éducation !". Nous sommes l'Internationale de l'Éducation. »

Dans le droit fil de ces remarques, la déclaration adoptée à Aveiro appelle notamment les gouvernements à :

- Augmenter d'urgence les investissements dans l'enseignement public conformément aux objectifs internationaux et à l'appel à l'action sur le financement de l'éducation du Sommet sur la transformation de l'éducation ;
- Investir dans des effectifs suffisants de personnels de soutien à l'éducation formés et qualifiés, bénéficiant de conditions de travail et de salaires satisfaisants permettant de vivre avec dignité, et de parcours professionnels de qualité ;
- Offrir aux personnels de soutien à l'éducation une formation de qualité et des possibilités de développement professionnel gratuites répondant à leurs besoins ;
- Augmenter l'attrait des carrières des personnels de soutien à l'éducation ;
- Ratifier et mettre en œuvre la convention n° 190 afin de garantir que les personnels de soutien à l'éducation soient protégés de toutes les formes de violence, notamment la violence fondée sur le genre sur le lieu de travail ;
- Assurer une transition juste dans le secteur de l'éducation en garantissant la sécurité et les droits du travail des personnels de soutien à l'éducation dans le contexte de l'aggravation des conséquences de la crise climatique ;
- Collaborer avec les personnels de soutien à l'éducation et leurs syndicats en vue de déterminer comment les technologies de l'information peuvent les aider dans leur travail et fournir une formation de qualité sur les moyens de les utiliser efficacement ;
- Respecter les droits syndicaux, en particulier le droit d'organisation et de négociation collective, le droit de grève, et entamer un dialogue social constructif avec les organisations représentant les personnels de soutien à l'éducation.

Elle encourage en outre les syndicats de l'éducation à :

- Continuer à défendre la mise en œuvre à l'échelle mondiale de la Déclaration de l'Internationale de l'Éducation sur les droits et la condition des personnels de soutien à l'éducation ;
- Appeler à une augmentation du financement de l'enseignement public national et international et à un financement spécifique des personnels de soutien à l'éducation dans le cadre de la campagne de l'Internationale de l'Éducation « La force du public : ensemble on fait école ! ;
- Renforcer le pouvoir des syndicats pour défendre les droits et la condition des personnels de soutien à l'éducation en recrutant et en organisant les membres ;
- Encourager les représentant-e-s des personnels de soutien à l'éducation et des enseignant-e-s à se soutenir mutuellement et à travailler main dans la main à la défense de droits collectifs et de valeurs communes afin de répondre aux besoins des étudiant-e-s.

La Déclaration d'Aveiro peut être consultée dans son intégralité [ici](#).

Pour les droits et la dignité du personnel de soutien à l'éducation dans les écoles privées au Népal

Notre syndicat, le Syndicat des enseignantes et des enseignants des écoles institutionnelles (*Institutional Schools Teachers' Union, ISTU*), rassemble des personnels enseignants et du personnel de soutien à l'éducation travaillant dans des écoles financées par le secteur privé au Népal. Notre mission est d'améliorer les conditions de travail de nos membres, d'assurer le respect de leurs droits et la reconnaissance de leur rôle important. Notre travail est essentiel mais il n'est jamais facile. Nos membres sont quotidiennement confronté-e-s à l'injustice d'un système qui résiste au changement.

L'impact dévastateur de la pandémie

L'épidémie de COVID-19 a eu un impact profond sur le personnel de soutien à l'éducation (PSE) travaillant dans les écoles privées au Népal. Beaucoup ont du mal à joindre les deux bouts depuis que la pandémie a commencé.

Malgré leur travail acharné et leur dévouement, de nombreux personnels de soutien à l'éducation n'ont toujours pas reçu leur salaire pour la période durant laquelle la pandémie sévissait. Cela les a mis dans une situation financière difficile, notamment pour payer leurs factures ou subvenir aux besoins de leurs familles.

De plus, nombre d'entre eux ont perdu leur emploi à cause de la pandémie. Cela les a laissés sans source de revenus et ils doivent lutter pour leur survie. La situation est particulièrement grave pour celles et ceux qui étaient employé-e-s à temps partiel ou qui occupaient des postes autres que l'enseignement. Ces personnels ont été lâché-e-s le plus vite par les écoles.

Même celles et ceux qui ont réussi à conserver leur emploi n'ont pas été épargné-e-s par les difficultés. Le salaire des conducteurs et condustrices d'autobus scolaires a été réduit de 75 % et les personnels enseignants ont vu leurs salaires réduits de 50 %. Joindre les deux bouts est devenu de plus en plus difficile.

Pour ne rien arranger, l'association des propriétaires d'écoles a tenté d'imposer un congé sans solde, mais notre syndicat a rejeté cette mesure et s'est mobilisé pour lutter pour les droits des personnels de soutien à l'éducation et des personnels enseignants. Nous avons persévéré et avons réussi.

La pointe de l'iceberg

La pandémie a exacerbé bon nombre des défis auxquels est confronté le personnel de soutien à l'éducation dans les écoles privées depuis longtemps. Pourtant, même avant le Covid, la situation était loin d'être tenable.

Nombre de personnels de soutien à l'éducation souffrent de conditions de travail épouvantables. Ces personnels sont souvent mal payés, ce qui entraîne une démotivation et un manque de satisfaction au travail. Les opportunités d'évolution de carrière sont rares, ce qui sape la motivation. Une majorité est embauchée dans les écoles privées sur une base contractuelle, faisant du manque de sécurité d'emploi une source de préoccupation et d'anxiété constante. Pire

encore, les personnels de soutien à l'éducation des écoles privées doivent souvent effectuer de multiples tâches, telles que le travail administratif, le nettoyage et l'entretien, ce qui conduit à l'épuisement professionnel et au surmenage.

Un autre défi auquel ces personnels doivent faire face est le manque de formation adéquate, ce qui les empêche d'exercer efficacement leurs fonctions et cause de la frustration et un manque de confiance.

Les personnels de soutien à l'éducation des écoles privées se sentent sous-estimé-e-s, car leurs contributions à l'école ne sont pas toujours reconnues ou saluées.

Une discrimination basée sur le genre généralisée

Les femmes membres du personnel de soutien à l'éducation dans les écoles privées au Népal endurent des conditions nettement pires que leurs pairs masculins. Elles reçoivent souvent des salaires inférieurs à ceux de leurs collègues masculins pour le même travail, ce qui constitue un exemple clair de discrimination basée sur le genre sur le lieu de travail. Souvent, elles ne reçoivent pas non plus les avantages offerts aux autres employé-e-s, tels que les congés de longue durée, les congés de maternité ou les congés de maladie.

Le harcèlement et la discrimination au travail sont monnaie courante. De nombreuses femmes du PSE sont victimes de violences verbales et physiques, de violences sexistes et de harcèlement sexuel.

L'égalité des chances en matière d'évolution de carrière et de promotion est difficile à obtenir, principalement parce que les femmes du PSE ne bénéficient pas d'opportunités de formation et de développement adéquates. Les femmes occupant des rôles de soutien à l'éducation ont également une participation extrêmement limitée à la prise de décision, leur voix étant silencieuse lors des réunions scolaires.

Notre syndicat croit fermement que tout le personnel de soutien à l'éducation doit bénéficier de l'égalité des chances, du même salaire et des mêmes avantages, quel que soit le genre ou tout autre facteur déterminant. Nous devons reconnaître le travail et la contribution des femmes au sein du PSE dans les écoles privées et travailler à la création d'un environnement éducatif plus inclusif et plus équitable. C'est l'un des objectifs fondamentaux de notre syndicat.

La lutte pour les droits et un traitement équitable de tout le personnel de soutien à l'éducation dans les écoles privées au Népal se poursuit. Aussi difficile que cela puisse être, la résilience et le dévouement de nos collègues dans les rôles de soutien à l'éducation donnent de l'espoir et renforcent notre détermination à continuer à lutter pour un avenir meilleur.

Le 16 mai, l'Internationale de l'Éducation (IE) et les personnels éducatifs du monde entier célèbrent la contribution fondamentale du personnel de soutien à l'éducation (PSE) à une éducation de qualité pour toutes et tous. Cette année, alors que l'IE organise la deuxième Conférence mondiale du personnel de soutien à l'éducation les 17 et 18 mai à Aveiro, au Portugal, nous plaçons les projecteurs sur ces professionnel-le-s essentiel-le-s au sein de nos communautés éducatives. [Cliquez ici](#) pour en savoir plus sur notre action en faveur du personnel de soutien à l'éducation partout dans le monde.

Les personnels de soutien à l'éducation : un maillon essentiel d'un service public de qualité

La Journée mondiale des personnels professionnels et de soutien à l'éducation, le 16 mai, est une excellente occasion pour rappeler leur contribution inestimable à une éducation de qualité. Ils occupent des dizaines de fonctions différentes et offrent des services en ergothérapie, en psychoéducation, en éducation spécialisée, en orthopédagogie, en informatique; ils conduisent les autobus scolaires, préparent les repas dans les cafétérias des écoles, collèges et universités, offrent des services éducatifs à la petite enfance, etc. On ne pourrait penser un seul instant qu'un gouvernement qui privatiserait ces services ou opterait pour la sous-traitance obtiendrait le même degré d'engagement envers les jeunes et les adultes du réseau de l'éducation.

« Le recours à la privatisation et la sous-traitance affaiblit les services publics et entraîne inexorablement une perte de confiance de la population envers ceux-ci. »

Pourtant, la privatisation et la sous-traitance de ces services sont des enjeux bien réels qu'il nous faut redouter. Plusieurs États les envisagent pour rééquilibrer les budgets, ce qui est un non-sens comme le démontrent de nombreuses recherches, dont celle de l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS) [1] qui conclut que la sous-traitance de services publics :

- Est souvent plus coûteuse que prévu au départ;
- Ne garantit pas de meilleurs délais de réalisation;
- N'assure pas une meilleure qualité ou efficacité;
- Provoque assurément une perte d'expertise;
- Contribue à rendre les activités du gouvernement moins transparentes.

De plus, la privatisation et la sous-traitance entraînent des baisses de salaires, de piètres conditions de travail et une augmentation des inégalités.

Les effets de la privatisation et de la sous-traitance

La Centrale des syndicats du Québec (CSQ) compte neuf fédérations dans le réseau de l'éducation représentant le personnel professionnel, enseignant et de soutien, de la petite enfance à l'université. Elles ont toutes recueilli des exemples concrets de privatisation et de sous-traitance ainsi que des informations quant aux effets qui en ont découlé.

Secteur scolaire primaire et secondaire

Les années de compressions budgétaires importantes qu'a connu le Québec au cours des années 2010 ont presque normalisé le recours à des services externes pour réaliser le travail qui devrait normalement être effectué par du personnel scolaire. Ce genre de pratiques a grandement affaibli le réseau scolaire public et a entraîné des conséquences nocives pour les élèves, le personnel et les organisations qui n'ont pas nécessairement vu les économies escomptées se réaliser.

Accès inéquitable aux services professionnels et de soutien pour les élèves, perte de cohérence dans les actions visant à les soutenir, manque de stabilité et de pérennité des services offerts, fragmentation de l'équipe-école sont quelques-uns des effets répertoriés. Ceux-ci entraînent

assurément des conséquences pour le personnel, notamment sur le sentiment d'appartenance et sur la collaboration entre les différentes catégories de personnel.

Pour les syndicats, les unités d'accréditation – autrement dit, la capacité pour les syndicats de représenter l'ensemble des salariés d'une unité de négociation – se fragilisent parce qu'on fait appel à des travailleuses et travailleurs externes, provenant du secteur privé ou œuvrant au sein de divers organismes.

Enseignement supérieur

Le milieu de l'enseignement supérieur n'échappe pas aux phénomènes de privatisation et de sous-traitance. De plus en plus, les systèmes éducatifs répondent aux impératifs de la croissance économique pour faire de l'enseignement et de la recherche des ressources consommables et capitalisables. La philosophie entrepreneuriale mène malheureusement à des revenus autonomes pour les établissements d'enseignement supérieur, ce qui permet aux gouvernements de justifier des baisses de financement permettant la dénaturaion des réseaux publics d'enseignement supérieur.

Éducation à la petite enfance

Le secteur des services de garde éducatifs à l'enfance a été marqué par une importante vague de privatisation, amorcée autour de 2008-2009 quand le gouvernement du Parti libéral du Québec a bonifié les crédits d'impôt pour les frais de garde d'enfants dans le secteur privé, qui s'est cristallisée en 2015, lorsque le gouvernement a instauré la modulation des frais de garde en fonction du revenu. Auparavant, les frais de garde étaient de 5 dollars canadiens par jour par enfant (environ 3,5 euros). À cela, se sont ajoutées les mesures d'austérité qui ont grandement nui au réseau des services éducatifs à la petite enfance régis [2] et subventionnés.

Ainsi, le nombre de places dans les garderies privées non subventionnées a littéralement explosé de 2009 à 2018 avec une hausse de 867 %. Pendant ce temps dans le réseau public, le développement des places en centres de la petite enfance (CPE) a connu une hausse de seulement 9 %, et les places en milieu familial régi et subventionné ont connu une hausse de seulement 4 %.

La privatisation des services de garde à l'enfance a eu un effet sur la qualité générale des services offerts au Québec. La littérature en petite enfance est assez claire sur la question, la qualité des services offerts est nettement supérieure dans les CPE publics que dans les garderies privées et le nombre de plaintes est quatre fois moins élevé que dans le privé.

Des luttes syndicales à poursuivre

Le recours à la privatisation et la sous-traitance affaiblit les services publics et entraîne inexorablement une perte de confiance de la population envers ceux-ci. Il est important de contrer ces pratiques en protégeant l'image de nos services publics.

Pour contrer ce phénomène, les organisations syndicales doivent mettre en place des campagnes publiques qui font la promotion des avantages concrets et des valeurs démocratiques qui sous-tendent les services publics afin de contrecarrer le discours à l'effet que le privé fait mieux, que la sous-traitance est un moindre mal et que le secteur public ne performe pas.

En ce sens, la pandémie de la COVID-19 a rappelé avec force l'importance que le fait de pouvoir compter sur des réseaux publics bien rodés est la seule manière de pouvoir orchestrer une réponse efficace et équitable pour l'ensemble de la population.

Ces luttes que mène la CSQ contre la privatisation et la sous-traitance s'inscrivent dans la campagne publique menée par l'Internationale de l'Éducation, [La force du Public ! Ensemble, on fait école](#). Il est essentiel que les syndicats de l'éducation du monde entier unissent leurs forces pour construire un enseignement public inclusif de qualité pour toutes et tous. Tous ensemble, nous devons nous mobiliser pour que les réseaux publics d'éducation soient financés adéquatement et qu'ils ne fassent pas l'objet de coupes budgétaires, de mesures d'austérité et de privatisation.

Le 16 mai, l'Internationale de l'Éducation (IE) et les personnels éducatifs du monde entier célèbrent la contribution fondamentale du personnel de soutien à l'éducation (PSE) à une éducation de qualité pour toutes et tous. Cette année, alors que l'IE organise la deuxième Conférence mondiale du personnel de soutien à l'éducation les 17 et 18 mai à Aveiro, au Portugal, nous plaçons les projecteurs sur ces professionnel-le-s essentiel-le-s au sein de nos communautés éducatives. [Cliquez ici](#) pour en savoir plus sur notre action en faveur du personnel de soutien à l'éducation partout dans le monde.

INSTITUT DE RECHERCHE ET D'INFORMATIONS SOCIO-ÉCONOMIQUES (2013). La sous-traitance dans le secteur public : coûts et conséquences, (juin) [en ligne], 60 p. <https://cdn.iris-recherche.qc.ca/uploads/publication/file/Sous-traitance-WEB-03.pdf>

par la Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance (LSGEE) et ses règlements (RSGEE).

Défendre le travail essentiel des personnels de soutien à l'éducation pour une éducation publique de qualité

Avec plus de 100 000 membres, FECCOO est l'organisation syndicale la plus représentative des Personnels de soutien à l'éducation (PSE) en Espagne. Pour notre syndicat, le rôle et les fonctions des PSE dans les établissements scolaires du monde entier sont essentiels à la réalisation du droit à une éducation de qualité.

Le travail des PSE, et des personnels éducatifs en général, reste peu reconnu, alors même que la récente crise sanitaire a mis en évidence le rôle essentiel que ces professionnel.le.s jouent en vue du bon fonctionnement des systèmes éducatifs dans le monde entier.

Déclaration internationale relative aux droits des PSE

Nous insistons sur le fait que nous sommes partie intégrante du personnel éducatif des établissements scolaires. Nous, travailleuses et travailleurs, professionnel.le.s de toutes les catégories d'enseignement, opérons dans tous les établissements scolaires et à tous les niveaux d'enseignement, de l'école maternelle à l'école secondaire.

Nous accomplissons toutes sortes de tâches et de fonctions, allant des services administratifs aux services éducatifs, en passant par les services sanitaires, culturels et sociaux, la surveillance et le contrôle, le nettoyage et l'entretien, notamment. Nous participons à toutes les tables de négociation.

« L'importance de notre rôle en tant que PSE réside dans notre capacité à assurer aux élèves une formation « globale », afin de répondre aux besoins académiques, socio-émotionnels et pratiques de chaque élève, tout en renforçant le caractère équitable et inclusif des systèmes éducatifs. »

L'Internationale de l'Éducation a proclamé, à l'occasion de la première Conférence consacrée aux personnels de soutien à l'éducation, en mai 2018, une [Déclaration relative aux droits et au statut des personnels de soutien à l'éducation](#), appelant à sa mise en œuvre partout dans le monde.

Dans le cadre de cette Déclaration, notre secteur, à savoir « les personnels de soutien à l'éducation » (PSE), est défini comme « l'ensemble des employé(e)s de l'éducation exerçant un large éventail de fonctions à tous les niveaux de l'éducation dans les établissements scolaires publics comme privés ».

Nous accomplissons des fonctions et des tâches très importantes, voire incontournables, pour garantir une éducation de qualité pour toutes et tous et fournir un service public éducatif répondant aux défis du 21^e siècle.

Nous veillons à promouvoir des environnements d'apprentissage positifs et sûrs, tout en assurant le bon fonctionnement des établissements scolaires, pour permettre à l'ensemble des élèves d'apprendre dans les meilleures conditions, car notre mission est d'enseigner et d'éduquer.

L'importance de notre rôle en tant que PSE réside dans notre capacité à assurer aux élèves une formation « globale », afin de répondre aux besoins académiques, socio-émotionnels et pratiques de chaque élève, tout en renforçant le caractère équitable et inclusif des systèmes éducatifs.

L'ensemble de la communauté éducative s'accorde sur le fait que l'un des défis les plus pressants pour les écoles est de développer des programmes, des projets et des activités en phase avec les besoins d'une transition écologique juste, ou les nouveaux défis et politiques en matière de durabilité environnementale.

Pour toutes ces raisons et de par le rôle que jouent dans le fonctionnement quotidien de l'école l'ensemble des professionnel.le.s qui font partie des PSE (moniteurs et monitrices, bibliothécaires, psychologues, personnel de nettoyage et d'entretien, entre autres), nous réaffirmons que nous sommes indispensables pour relever ces défis.

Exiger un travail décent

Ainsi, il est important d'éduquer et de former ces professionnel.le.s (et pas seulement le personnel enseignant), en vue de leur fournir des outils concernant des enjeux tels que le

harcèlement, la coexistence, l'éducation à l'environnement et la durabilité, pour ne citer que quelques exemples.

Le 16 mai, notre syndicat célèbre la Journée mondiale des personnels de soutien à l'éducation, pour défendre leur travail essentiel et pour poursuivre la lutte en faveur de l'amélioration des négociations collectives. L'objectif étant de recouvrer les droits perdus et d'obtenir des conditions de travail et des salaires conformes aux besoins de chaque professionnel.le du secteur.

En outre, nous nous efforçons d'obtenir de meilleures qualifications professionnelles en vertu d'un nouveau cadre de négociation dans le secteur de l'éducation, qui nous différencie des autres secteurs publics, compte tenu de notre spécificité professionnelle.

« Nous avons le droit de bénéficier de conditions d'emploi de haute qualité, afin de nous permettre de remplir nos fonctions de manière professionnelle et de servir nos élèves le mieux possible. »

Les droits et les conditions de travail des personnels de soutien à l'éducation doivent être protégés contre la privatisation et la marchandisation des services publics.

Il s'agit aussi de garantir leur droit à un travail décent, c'est-à-dire aux quatre piliers identifiés dans le cadre de la définition de l'Organisation internationale du travail : la protection sociale, les droits professionnels, le dialogue social et un emploi de qualité.

En tant que partie intégrante de la communauté éducative, nous avons la possibilité de participer et de contribuer au processus de prise de décision des établissements scolaires. FECCOO œuvre pour une plus grande participation des PSE aux décisions des établissements scolaires.

Nous avons le droit de bénéficier de conditions d'emploi de haute qualité, afin de nous permettre de remplir nos fonctions de manière professionnelle et de servir nos élèves le mieux possible.

Chaque aspect de l'emploi doit être exempt de toute forme de discrimination fondée sur la race, la couleur, la religion, le genre, l'orientation sexuelle, les opinions politiques, l'origine ou la situation sociale ou économique, en veillant à garantir l'équité salariale.

Notre environnement de travail doit être sûr et nous ne devons pas subir de harcèlement, d'abus ou de violence sur le lieu de travail. Les administrations chargées de l'éducation doivent garantir la sécurité et la santé des travailleuses et travailleurs de notre secteur.

Toutes les revendications relatives aux droits des personnels de soutien à l'éducation proclamées par l'Internationale de l'Éducation rejoignent et font partie des propositions et revendications que notre organisation défend et porte à la table des négociations dans les différents territoires.

Le 16 mai, l'Internationale de l'Éducation (IE) et les personnels éducatifs du monde entier célèbrent la contribution fondamentale du personnel de soutien à l'éducation (PSE) à une éducation de qualité pour toutes et tous. Cette année, alors que l'IE organise la deuxième

Conférence mondiale du personnel de soutien à l'éducation les 17 et 18 mai à Aveiro, au Portugal, nous plaçons les projecteurs sur ces professionnel-le-s essentiel-le-s au sein de nos communautés éducatives. [Cliquez ici](#) pour en savoir plus sur notre action en faveur du personnel de soutien à l'éducation partout dans le monde.

Valoriser les personnels de soutien à l'éducation face à la privatisation et à la réduction des investissements

La fédération nationale de l'éducation Federação Nacional da Educação (FNE), ses neuf syndicats de l'enseignement et ses trois organisations représentant les personnels de soutien à l'éducation (PSE) ont l'honneur d'accueillir la 2e Conférence mondiale sur les PSE, qui se tiendra dans la ville d'Aveiro, au Portugal. À l'occasion de cet événement important, les syndicats du monde entier se réuniront pour discuter de l'amélioration des conditions de travail des PSE partout dans le monde et réclamer des investissements supplémentaires pour atteindre une éducation de qualité.

Relever les défis croissants au sein des communautés éducatives

Lors de la première Conférence mondiale sur les PSE qui s'est tenue à Bruxelles au mois de mai 2018, nous étions à cent lieues d'imaginer les bouleversements qui allaient se produire dans le monde et notamment au sein de l'éducation.

« Le travail des PSE est devenu plus complexe mais également plus primordial pour les communautés scolaires à travers le monde. »

Au cours des années qui ont suivi, les personnels de soutien à l'éducation ont subi l'impact de la crise mondiale engendrée par la pandémie de COVID-19, les guerres dévastatrices en Europe et en Afrique, la crise économique et sociale, ou encore, les mouvements de populations réfugiées fuyant des situations de crise ou les effets du changement climatique, notamment en Afrique et en Amérique du Sud.

Les enfants en âge scolaire ont été particulièrement touché-e-s pas ces crises et nécessitent davantage de soutien au sein de leurs écoles, ce qui implique d'améliorer et d'accroître les soins de santé, l'alimentation, l'encadrement pédagogique, les conseils, etc.

Les personnels de soutien à l'éducation doivent aujourd'hui assurer un accompagnement plus important et plus efficace des jeunes, des familles et des différentes communautés, en accordant la priorité à ceux et celles provenant de milieux défavorisés.

Le travail des PSE est devenu plus complexe mais également plus primordial pour les communautés scolaires à travers le monde. Ils contribuent à la diversité dans les écoles, en accordant une attention toute particulière aux élèves réfugié-e-s victimes de guerres, forcé-e-s à l'exil ou immigré-e-s, aux élèves ayant des besoins spéciaux, à l'amélioration des conditions des individus faisant l'objet de préjugés sexistes, et à l'accès démocratique à une éducation gratuite et de qualité pour toutes et tous.

Les personnels de soutien à l'éducation doivent relever tous ces défis au quotidien, tant dans les écoles publiques que privées. En réalité, il n'y a aucune différence en termes de

professionnalisme ou de dévouement. La seule différence réside dans la nature de l'entité propriétaire de l'école.

Investir dans la mission éducative fondamentale des PSE

Au Portugal, un grand nombre d'écoles sont restées ouvertes en plein cœur de la pandémie car nombre de professionnel-le-s (services médicaux, infirmiers, ambulanciers, police, pompiers ou l'armée) n'avaient pas la possibilité de travailler à domicile. Les personnels de soutien à l'éducation étaient présents dans les écoles pour assurer la prise en charge des enfants de ces travailleuses et travailleurs. Dans une situation de santé publique incertaine et dangereuse, nos collègues des personnels de soutien à l'éducation ont répondu à l'appel.

Mais les personnels de soutien à l'éducation peuvent-ils continuer à travailler dans la 'nouvelle normalité' de systèmes éducatifs sous-financés, profondément marqués par les coupes budgétaires successives dans le financement des écoles publiques?? La privatisation et la commercialisation de l'éducation et de l'enseignement public de qualité servent-elles les intérêts de nos enfants?? Le droit à l'éducation de chaque enfant peut-il être garanti lorsque nos écoles publiques sont systématiquement fragilisées et sous-financées?? La réponse est non.

Un changement est impératif

Les personnels de soutien à l'éducation appellent les gouvernements à garantir un investissement public suffisant dans l'éducation, afin de permettre à nos écoles d'appréhender tous les changements et défis actuels, notamment la transformation numérique. La FNE appelle à une transition numérique juste, incluant l'ensemble des élèves, des personnels enseignants et de soutien à l'éducation, en faisant valoir l'équité et l'accès universel aux nouvelles technologies. Il est particulièrement important d'offrir des possibilités de formations professionnelles pertinentes pendant les heures de travail.

Les gouvernements devraient également porter davantage leur attention sur la scolarisation inclusive, pour l'ensemble des élèves, dans toute leur diversité. Afin de pouvoir instituer une véritable éducation inclusive, les personnels de soutien à l'éducation doivent se voir offrir des formations professionnelles tout au long de la vie, couvrant un large éventail de thématiques : compétences numériques, juridiques, pédagogiques, culturelles, linguistiques, émotionnelles et résolution des conflits. Une formation spécialisée d'excellente qualité permet aux PSE de mener à bien leur mission éducative au sein d'équipes pluridisciplinaires centrées sur l'inclusion.

« La FNE est également fière d'unir ses forces à celles de millions de collègues dans le monde pour soutenir la nouvelle campagne mondiale de l'Internationale de l'Éducation [La force du public?: ensemble on fait école?!](#) »

Conditions de travail et d'emploi décentes

Au Portugal, les personnels de soutien à l'éducation luttent pour obtenir un statut professionnel décent et des perspectives de carrière attrayantes. Nous nous battons également pour mettre fin à la précarité et aux charges de travail insoutenables.

Ce dernier combat fait partie des priorités de l'action en faveur des PSE au Portugal. Au cours de ces quatre dernières années, la FNE a organisé huit consultations nationales auprès de ses

membres du secteur des PSE. 78,3?% des personnes ayant participé ont déclaré que leur charge de travail avait considérablement augmenté. Des mesures doivent être prises pour assurer le bien-être physique et mental de tous les personnels de soutien à l'éducation.

Augmentation des salaires, soutien à la mobilité professionnelle, évaluation équitable de la performance, amélioration des conditions de travail et de vie, et reconnaissance sociale de leur rôle, sont autant d'objectifs majeurs pour les personnels de soutien à l'éducation au Portugal.

Cette année, au Portugal, la gestion des personnels de soutien à l'éducation est transférée du ministère central de l'Éducation aux municipalités locales. Il est aujourd'hui indispensable de trouver de nouvelles formes de collaboration et d'établir un dialogue social efficace pour créer des synergies et apporter des solutions concrètes aux véritables problèmes rencontrés par les personnels de soutien à l'éducation dans toutes les catégories professionnelles.

Depuis 2018, la FNE célèbre la Journée mondiale des personnels de soutien à l'éducation le 16 mai, mais elle leur dédie également une journée nationale le 24 novembre. Il est essentiel de rendre hommage aux personnels de soutien à l'éducation et à leur rôle au sein de nos écoles et de nos communautés. Nous encourageons tout le monde à participer à cette reconnaissance publique de leur travail.

Cette année, la Journée mondiale des PSE sera suivie de la 2e Conférence mondiale sur les PSE, un événement que nous avons l'honneur d'accueillir et qui représente une excellente opportunité pour notre syndicat et tous les personnels de soutien à l'éducation au Portugal. Nous nous réjouissons d'en apprendre davantage de nos collègues à travers le monde et de travailler ensemble pour les personnels de soutien à l'éducation aux quatre coins de la planète.

La FNE est également fière d'unir ses forces à celles de millions de collègues dans le monde pour soutenir la nouvelle campagne mondiale de l'Internationale de l'Éducation [La force du public?: ensemble on fait école?!](#) Les personnels de soutien à l'éducation, les personnels enseignants et l'éducation publique ont un besoin urgent d'investissements. Il nous appartient à toutes et à tous de réclamer un financement intégral des systèmes d'éducation publics partout dans le monde. Moment fort de cette campagne, la 2e Conférence mondiale sur les PSE, organisée à Aveiro, nous offre l'occasion de nous rencontrer et de définir ensemble des stratégies pour assurer le financement intégral d'une éducation publique inclusive et de qualité pour toutes et tous.

Le 16 mai, l'Internationale de l'Éducation (IE) et les personnels éducatifs du monde entier célèbrent la contribution fondamentale du personnel de soutien à l'éducation (PSE) à une éducation de qualité pour toutes et tous. Cette année, alors que l'IE organise la deuxième Conférence mondiale du personnel de soutien à l'éducation les 17 et 18 mai à Aveiro, au Portugal, nous plaçons les projecteurs sur ces professionnel·le·s essentiel·le·s au sein de nos communautés éducatives. [Cliquez ici](#) pour en savoir plus sur notre action en faveur du personnel de soutien à l'éducation partout dans le monde.

Celles et ceux que voient nos élèves

J'ai enseigné dans le secondaire et à l'université, où j'ai très vite compris que les personnels de soutien à l'éducation (PSE) constituaient le ciment de nos communautés éducatives. Les PSE sont souvent les premières personnes que voient nos élèves à leur arrivée à l'école et les dernières à leur descente du bus scolaire. Les PSE jouent un rôle essentiel pour garantir que chaque élève se sente en sécurité, respecté-e et accepté-e pour ce qu'il ou elle est.

Les classes ne sont pas les seuls espaces à pouvoir offrir un environnement d'apprentissage inclusif aux élèves, en particulier aux élèves LGBTQ+. Il y a aussi les couloirs, le transport scolaire, les terrains de sport, la cafétéria, l'infirmerie, le secrétariat de l'école... Ce sont les PSE qui travaillent dans ces endroits. Et les PSE que côtoient nos élèves devraient :

- porter un badge avec leur nom et les pronoms à utiliser, pour montrer aux élèves que l'usage de pronoms est respecté.
- porter un symbole ou un drapeau arc-en-ciel, pour montrer que les personnes LGBTQ+ sont célébrées chaque jour.
- jouer le rôle de mentors offrant conseils et orientations à leurs pairs.
- aborder et enseigner les questions de santé.
- soutenir les événements sportifs à l'école.
- lire des ouvrages et des articles en lien avec les personnes LGBTQ+ et en parler avec les personnels enseignants.
- prodiguer des conseils dans le cadre des Alliances gay-hétéro (AGH) ou d'autres clubs d'élèves inclusifs.
- participer aux activités du mois des fiertés, au sein et en dehors de l'école.
- hisser ou accrocher le drapeau des fiertés à l'entrée de l'école.
- participer aux événements sociaux de la communauté LGBTQ+.
- proscrire les attitudes désobligeantes pour permettre aux élèves de sentir en sécurité.
- utiliser des sanitaires neutres du point de vue du genre.

Et la liste est encore longue...

Lorsque nos élèves LGBTQ+ peuvent VOIR nos PSE dans tous les aspects de leur école, alors ce ne sont plus uniquement des PSE, mais bien des allié-e-s qui les soutiennent, les respectent et contribuent à leur bien-être. Les PSE constituent une mine d'informations dont ont besoin nos écoles et nos communautés. L'impact positif des PSE transforme et protège la vie de nos élèves. Bien que le rôle des PSE puisse varier d'un pays à l'autre dans le monde, tant que nos élèves LGBTQ+ verront en leurs personnes des adultes faisant preuve de bienveillance et avec qui il est possible d'interagir au quotidien, et cela leur permettra de réaliser pleinement leur potentiel.

Le 16 mai, l'Internationale de l'Éducation (IE) et les personnels éducatifs du monde entier célèbrent la contribution fondamentale du personnel de soutien à l'éducation (PSE) à une éducation de qualité pour toutes et tous. Cette année, alors que l'IE organise la deuxième Conférence mondiale du personnel de soutien à l'éducation les 17 et 18 mai à Aveiro, au Portugal, nous plaçons les projecteurs sur ces professionnel-le-s essentiel-le-s au sein de nos communautés éducatives. [Cliquez ici](#) pour en savoir plus sur notre action en faveur du personnel de soutien à l'éducation partout dans le monde.

Unir les voix des personnels éducatifs

Au cours de ces derniers mois, j'ai effectué des recherches pour l'Internationale de l'Éducation sur les stratégies et pratiques mises en œuvre par les syndicats pour améliorer le statut des personnels de soutien à l'éducation (PSE) au sein de leurs systèmes éducatifs.

« Chacun de ces métiers contribue à améliorer l'expérience des élèves en matière d'apprentissage. Sans ces personnels, leur parcours scolaire ne serait pas le même. »

J'ai compris que l'ensemble des travailleuses et travailleurs du système éducatif sont pour ainsi dire, des éducateurs et éducatrices. À commencer par le personnel des services de transport scolaire qui emmène et dépose les élèves, le personnel de la santé qui veille au bien-être de chaque élève, le personnel des cantines scolaires qui prépare les repas des élèves, le personnel de maintenance et les professionnel-le-s qui assurent la salubrité des bâtiments, les services de sécurité en charge de la surveillance des écoles, les personnels fournissant une assistance pédagogique qui apportent un soutien indispensable à l'apprentissage et à l'épanouissement des élèves, le personnel administratif qui veille au bon fonctionnement des établissements, les services de conseil et d'orientation qui aident les élèves à réaliser leurs rêves, les documentalistes et bibliothécaires qui leur fournissent les ressources pour améliorer leur apprentissage, le personnel technique, technologique et de communication qui veille à ce que nos écoles soient connectées, ou encore, les spécialistes qui offrent des services complémentaires pour soutenir les élèves. Chacun de ces métiers contribue à améliorer l'expérience des élèves en matière d'apprentissage. Sans ces personnels, leur parcours scolaire ne serait pas le même.

Jour après jour, les PSE et le personnel enseignant forment et soutiennent chaque élève pour l'amener à développer pleinement son potentiel. A travers cette expérience, j'ai appris qu'un travail considérable était réalisé pour faire entendre la voix de l'ensemble des personnels qui contribuent à l'éducation.

Des syndicats plus inclusifs pour l'ensemble des personnels de l'éducation

Au fil de mes recherches, j'ai découvert comment les syndicats nationaux affiliés à l'Internationale de l'Éducation avaient créé un sentiment d'appartenance pour l'ensemble de leurs membres.

Certains d'entre eux ont transformé l'appellation « association d'enseignantes et d'enseignants » en « association du personnel éducatif » : le simple fait de reconnaître le rôle des personnes peut générer un sentiment d'appartenance à leur organisation.

Inviter les PSE à participer aux discussions des organisations peut également faire la différence : chaque membre peut ainsi intervenir dans les débats concernant la négociation collective, le climat et la culture scolaires, les arbitrages, etc. Il est essentiel que la voix de chacun et chacune des membres soit représentée dans les activités syndicales. Autre exemple, durant mes entretiens avec le TEWU au Ghana, j'ai appris que ce syndicat n'aurait jamais su que ses membres avaient besoin de chauffage au propane dans les cuisines de leurs écoles si le personnel des cantines scolaires n'avait pas participé aux réunions préalables aux négociations.

Faire savoir au monde entier

Les syndicats de l'éducation à travers le monde accomplissent un travail exceptionnel et cela doit se savoir. Quelle que soit la taille des syndicats, leurs membres et les populations de leur pays doivent savoir ce que font leurs organisations pour servir le bien commun. Toutes ces démarches positives et petites victoires peuvent amener les gens à porter un autre regard sur leur organisation.

Derrière tout le travail réalisé pour améliorer la qualité de vie de ceux et celles qui travaillent dans les écosystèmes éducatifs, il y a une histoire. Raison pour laquelle il nous faut trouver les moyens d'utiliser ces données et témoignages pour faire connaître les problèmes rencontrés au sein de nos systèmes éducatifs et créer un sentiment d'urgence pour y remédier.

Un plaidoyer n'est jamais complet en l'absence de données et de recherches. Il importe de toujours disposer d'une base solide montrant comment la recherche peut appuyer les revendications syndicales. Les syndicats peuvent ainsi faire valoir des arguments plus pertinents à l'égard de ceux et celles qui ne partagent pas leurs points de vue.

L'avenir de l'éducation publique est entre nos mains. À l'heure où je passe de mon programme d'études supérieures à la vie professionnelle, je suis convaincu que si nous poursuivons sur la voie de la réflexion et de l'inclusion, notre capacité à soutenir l'éducation publique ne pourra que se renforcer. Pour que tout cela devienne réalité, nous devons continuer à mettre en avant nos victoires et nos avancées, afin d'amener davantage de gens à rejoindre la lutte pour un système d'éducation public équitable.

Le 16 mai, l'Internationale de l'Éducation (IE) et les personnels éducatifs du monde entier célèbrent la contribution fondamentale du personnel de soutien à l'éducation (PSE) à une éducation de qualité pour toutes et tous. Cette année, alors que l'IE organise la deuxième Conférence mondiale du personnel de soutien à l'éducation les 17 et 18 mai à Aveiro, au Portugal, nous plaçons les projecteurs sur ces professionnel-le-s essentiel-le-s au sein de nos communautés éducatives. [Cliquez ici](#) pour en savoir plus sur notre action en faveur du personnel de soutien à l'éducation partout dans le monde.

Titres

1. Côte Ivoire : les enseignant-e-s mobilisent les communautés pour abolir le travail des enfants

Dans la région rurale de Soubré, en Côte d'Ivoire, les enseignantes et enseignants jouent un rôle clé dans la lutte contre le travail des enfants. Grâce à une formation dispensée par le syndicat SYNADEEPCI en partenariat avec l'Internationale de l'Education, l'UNICEF et Save the Children, les professionnel-le-s de l'éducation ont appris à distinguer les activités de travail socialisant de celles qui nuisent à la scolarité, dont celles qui sont dangereuses pour les enfants.

Les enseignant-e-s formés ont également réalisé l'importance de leur rôle dans la sensibilisation des parents et des communautés locales. Ils ont ainsi réussi à éviter plusieurs mariages précoces et abus qui auraient affecté la scolarité des élèves. Les chefs de village et les leaders religieux sont eux aussi impliqués dans cette initiative, qui a réduit l'exploitation des enfants dans la région de Soubré. Des abandons scolaires peuvent encore se produire, mais les enseignant-e-s travaillent en collaboration avec les autorités locales pour trouver des solutions adaptées et ainsi prévenir le travail des enfants.

Depuis 2020, le syndicat a formé 303 enseignantes et enseignants pour lutter contre le travail des enfants.

Le syndicat SYNADEEPCI participe au projet [Le Travail: Pas l'Affaire des Enfants](#) (TPAE) avec l'Internationale de l'Education, l'UNICEF et Save the Children pour éradiquer le travail des enfants dans la région de Soubré. Depuis 2020, le syndicat a formé 303 enseignantes et enseignants pour lutter contre le travail des enfants, qui comprend notamment la culture du cacao, le commerce, l'artisanat et le travail domestique.

Les enseignant-e-s ont appris à faire la distinction entre le travail des enfants et le travail socialisant et sont plus aptes à intervenir dans les familles des élèves en cas d'abus pouvant nuire à leur scolarité. Otété Kaouka Affoué, directrice d'école dans la localité de Kpada : « Nous avons appris [la différence entre travail des enfants et travail socialisant](#). Par exemple : dans une plantation de cacao, un enfant ne peut pas cueillir les cabosses de cacao sur l'arbre, mais il peut aider à les assembler en tas en dehors des heures d'école. Je suis mieux formée pour parler aux planteurs : je sais comment les aborder, comment leur expliquer qu'un enfant peut porter une charge, mais pas une charge lourde ».

Le prestige des enseignant-e-s joue un rôle important pour faire évoluer les comportements des parents. Otété Kaoukou Affoué: « En milieu rural, les enseignant-e-s sont respectés par les parents. Beaucoup de parents sont ignorants, ils se remettent en cause quand on leur parle car nous leur apportons la lumière. Quand le maître ou la maîtresse convoque un parent, il se dit aussi que nous avons un lien avec les autorités, que nous avons la capacité d'appeler la gendarmerie s'ils ne modifient pas leur attitude par rapport à leurs enfants ». La Côte d'Ivoire a adopté en 2017 une liste des travaux dangereux interdits aux enfants et une liste des travaux légers autorisés aux enfants de 13 à 16 ans.

Les enseignant-e-s formés dans le cadre de TPAE sont outillés pour des interventions dans les familles des élèves lorsqu'ils constatent des abus qui pénalisent la scolarité des enfants. Seyba Sigui, directeur d'école à Oupoyo : « A la rentrée de 2022-2023, je me suis aperçu qu'une élève de CM2 dormait très souvent en classe. Elle a 11 ans et elle m'a confié qu'elle travaillait beaucoup: elle se levait chaque jour à 4h pour laver le linge et puiser de l'eau avant de venir en classe à 8h. J'ai convoqué le papa. Au début il s'opposait à mes remarques mais en lui expliquant les conséquences de ce travail sur sa fille, il a évolué. Elle ne doit plus travailler autant et elle est assidue en classe. Le rêve de cette élève est de devenir sage-femme ».

Les sensibilisations ont également permis d'éviter des mariages et grossesses précoces. Sandrine Affoué, enseignante de l'école d'Oupoyo : «En 2020, une élève de 13 ans de CM2 allait être mariée. Ses parents préparaient la dot. J'ai cité mon exemple à sa maman, en lui faisant réaliser que si sa fille ne se mariait pas si jeune, elle pourrait par exemple devenir enseignante. La maman a compris. La fille poursuit ses études, elle est maintenant en 5eme année et elle vient me rendre visite très régulièrement »

Les chefs de village en renfort

Les sensibilisations menées par le projet TPAE ont permis de réduire l'exploitation des enfants dans les six écoles du groupe scolaire d'Okrouyo, une commune proche de Soubré. La prise de conscience de la population locale quant aux risques du travail des enfants est un pas important vers la protection des droits des enfants et leur accès à l'éducation. Bancé Yacouba, le directeur des six écoles d'Okrouyo explique qu'il n'y a plus aucun enfant exploité par le travail dans cette localité. « Des abandons scolaires peuvent encore se produire, il reste des parents récalcitrants, mais nous faisons alors appel aux chefs de village, qui sont partenaires de notre projet, et grâce à cette intervention auprès des familles, l'enfant revient à l'école. Nous avons également sensibilisé les leaders religieux, les représentants des communautés étrangères qui vivent aux alentours (Maliens, Burkinabés etc) pour qu'ils nous appuient ». Les enseignant-e-s d'Okrouyo témoignent aussi d'une amélioration des relations entre enseignant-e-s et parents suite à ces sensibilisations.

Certaines formations de SYNADEEPCI dans le cadre de TPAE portent sur les questions de genre, notamment les violences basées sur le genre. Antoinette Sole, Directrice de l'Institution de Formation et d'Education Féminine de Soubré, déclare : « Nous sommes une école de la deuxième chance pour les filles qui ont décroché de la scolarité classique. Nos élèves sont en général les plus vulnérables et les plus à risque d'être victimes de violences. Certaines n'ont pas assez pour manger et peuvent être tentées par des propositions en échange d'argent. Être mieux formées dans ce domaine nous aide à établir une relation de confiance avec nos élèves et à les orienter vers les centres d'aide sociale ».

Sensibilisation par les élèves

Les enseignant-e-s formés par le SYNADEEPCI créent des clubs anti-travail d'enfant dans les écoles. Les élèves membres de ces clubs organisent des activités culturelles de sensibilisation sur des thèmes tels que le travail forcé, la protection de l'enfant et le travail des enfants. Les adultes travaillant à proximité des écoles ou des passants assistent régulièrement aux sketches, chansons et poèmes.

Certaines écoles ont même réussi à convaincre des parents d'envoyer leurs enfants à l'école, plutôt que de les faire travailler. Dans la ville de Soubré, le club de l'école de Gnizako-Beakou a repéré deux enfants qui avaient complètement abandonné l'école et travaillaient. L'un est âgé de sept ans et travaillait comme apprenti soudeur avec son papa, l'autre a neuf ans et aidait sa maman à nettoyer des poissons sur le marché. Julien Okoupo, directeur de l'école: « Nous avons pu convaincre les parents après plusieurs visites, en leur expliquant qu'ils étaient hors-la-loi en n'envoyant pas leurs enfants à l'école, que les enfants seraient très bien accueillis. Au papa, nous avons expliqué que jamais son fils ne deviendra un bon artisan s'il ne maîtrise pas quelques connaissances de base apprises à l'école ».

Sekongo Donafologo Yaya, l'enseignant responsable du club scolaire explique que la formation du SYNADEEPCI lui a donné le courage d'encadrer les enfants. Il a souligné l'importance de différencier le travail des enfants du travail socialisant. Lors des visites aux familles, certains parents accusent les enseignant-e-s d'inciter les enfants à la paresse, mais ils sont en mesure d'expliquer que le travail socialisant est positif, contrairement au travail des enfants qui est interdit. Lors des réunions publiques, comme les réunions de parents, ils bénéficient du soutien du représentant de la mairie ou des conseillers pédagogiques pour appuyer leurs arguments.

Changements de comportements positifs chez certains enseignant-e-s

Certains enseignant-e-s témoignent avoir changé leur comportement en tant que parents après leur formation syndicale. M. Gnahoré, instituteur au sein de l'école de Gnizako-Beakou: « Comme parents, on obligeait nos enfants à aller chercher l'eau au puit. Cette formation m'a ouvert les yeux, elle m'a appris qu'il ne fallait pas leur demander des travaux aussi lourds. Je donne maintenant des conseils autour de moi, par exemple quand je vois qu'un enfant porte un poids trop lourd »

Les activités du SYNADEEPCI ne sont qu'une petite partie du projet TPAE en Côte d'Ivoire. Les deux autres partenaires du projet, l'UNICEF et Save the Children, mènent également des activités importantes visant à réduire le travail des enfants dans la région de Soubré, telles que des classes passerelles pour permettre la scolarisation des enfants à risques de travail, des activités génératrices de revenus et le soutien à des Associations villageoises de l'épargne et du crédit.

Les classes passerelles ont notamment été mises en place dans la région de la Nawa pour permettre la scolarisation des enfants à risques de travail. 1.580 enfants (728 filles, 852 garçons) s'y sont inscrits au cours des années scolaires 2021-2022 et 2022-2023. En 2022, une mobilisation communautaire facilitée par Save the Children a abouti à la construction de 38 nouvelles salles de classe.

La collaboration entre SYNADEEPCI, UNICEF et Save the Children au sein de TPAE se poursuivra jusqu'à la fin de ce projet, prévue en juin 2024.

2. IDAHOBIT 2023 : tout le monde à sa place dans nos syndicats!

Le 17 mai, à l'occasion de la Journée internationale contre l'homophobie, la biphobie et la transphobie (IDAHOBIT, acronyme anglophone), l'Internationale de l'Éducation (IE) renouvelle son engagement en faveur des droits humains, du respect, de la justice sociale pour toutes et tous, et de la solidarité.

Déclaration du secrétaire général de l'IE, David Edwards

À l'occasion de la Journée internationale contre l'homophobie, la biphobie et la transphobie, l'Internationale de l'Éducation, qui est la voix de plus de 32 millions d'éducateur-trice-s dans le monde par l'intermédiaire de 383 organisations membres, réaffirme son soutien et ses efforts en vue de créer des écoles, des universités et d'autres établissements d'enseignement sûrs et inclusifs pour les apprenant-e-s et les enseignant-e-s dans toute leur diversité.

Des écoles sûres sont des lieux où tou-te-s les éducateur-trice-s et tous les élèves peuvent être et se sentir libres de toute discrimination, menaces et violence fondées sur leur orientation sexuelle, leur identité de genre ou leur expression de genre.

En tant qu'enseignant-e-s, personnels de soutien de l'éducation, syndicalistes et défenseurs des droits humains, nous jouons un rôle essentiel dans la promotion de l'inclusion et de la diversité dans nos écoles et dans la protection des droits fondamentaux de nos membres et de nos élèves lesbiennes, gays, bisexuel-le-s, transgenres et intersexué-e-s.

En tant que syndicats et membres de la communauté mondiale, nous avons joué un rôle important dans la promotion de l'inclusion et de la diversité sur le lieu de travail et nous continuerons à protéger nos membres LGBTI.

Partout dans le monde, un grand nombre de nos affiliés ont pris à cœur leur devoir de défendre les membres LGBTI. Les syndicats ont négocié des conventions collectives, plaidé pour des programmes scolaires inclusifs et célébré la Parade de la fierté avec la communauté LGBTI. Il est également important de souligner que l'IE et nos syndicats continuent à exhorter les gouvernements à se prononcer en faveur d'une éducation inclusive et à la financer pleinement!

Les valeurs syndicales de solidarité et de réciprocité signifient que nos syndicats, notre mouvement, notre lutte incluent les travailleur-euse-s LGBTI, car leurs droits sont des droits humains.

Il reste toutefois beaucoup à faire, alors qu'un certain nombre de leaders politiques alimentent une rhétorique et une violence anti-LGBTI et cherchent à nous diviser. Cependant, comme l'affirme le thème de cette année, nous sommes « Ensemble toujours?: uni-e-s dans la diversité? ».

Tout le monde à sa place dans nos syndicats.

Le 17 mai, renouvelons notre engagement envers les droits humains, le respect, la justice sociale, la dignité pour tou-te-s et la solidarité.

Chacun-e a le droit d'enseigner et d'appartenir à la communauté éducative. Chacun-e a droit à une éducation de qualité. Les communautés éducatives ne sont pas un lieu de discrimination?!

Soutenons nos membres et nos élèves LGBTI.

Points forts

1. Groupe de haut niveau des Nations Unies sur la profession enseignante

Créé par le secrétaire général des Nations Unies António Guterres, ce groupe est chargé de proposer une nouvelle vision et un ensemble de recommandations pour la profession enseignante, qui soient profitables aux enseignant-e-s, aux étudiant-e-s, aux parents et aux systèmes éducatifs à travers le monde.

En lien avec

Lancement du Groupe de haut niveau sur la profession enseignante pour remédier à la pénurie mondiale de personnel enseignant

Le Groupe de haut niveau sur la profession enseignante, l'un des principaux résultats du Sommet des Nations Unies sur la transformation de l'éducation de 2022, réunit les acteurs essentiels du secteur de l'éducation en vue de contribuer à la lutte contre la pénurie croissante de personnel enseignant dans le monde. L'Internationale de l'Éducation représente la voix de la profession enseignante au sein de ce Groupe de haut niveau.

« Les enseignantes et enseignants sont les principaux agents de la transformation. En tant que membre du Groupe de haut niveau et présidente de l'Internationale de l'Éducation, je veillerai à ce que les recommandations mises sur la table renforcent notre profession, améliorent le statut du personnel enseignant partout dans le monde et contribuent au développement de la prochaine génération d'éducatrices et éducateurs. »

Susan Hopgood | Présidente de l'Internationale de l'Éducation

Créé par le secrétaire général des Nations Unies António Guterres, ce groupe est chargé de proposer une nouvelle vision et un ensemble de recommandations pour la profession enseignante, qui soient profitables aux enseignant-e-s, aux étudiant-e-s, aux parents et aux systèmes éducatifs à travers le monde.

L'objectif du Groupe de haut niveau consiste à formuler un ensemble de recommandations fondées sur des données probantes, indiquant la voie à suivre pour respecter l'engagement selon lequel chaque élève doit pouvoir bénéficier d'un-e enseignant-e qualifié-e, soutenu-e et formé-e sur le plan professionnel et avoir la possibilité de s'épanouir dans un système éducatif en pleine mutation.

Le groupe passera également en revue les recherches et autres données pertinentes en vue d'adresser aux gouvernements, aux responsables politiques, aux organisations patronales et syndicales, ainsi qu'à toutes les autres parties prenantes, une série de recommandations orientées sur l'action destinées à promouvoir de meilleures conditions de travail pour les enseignant-e-s et les éducateur-trice-s. Ces recommandations seront alignées sur les normes

internationales du travail et celles relatives à l'éducation et au personnel enseignant.

« La création du Groupe de haut niveau des Nations Unies sur la profession enseignante représente une grande victoire pour le personnel enseignant aux quatre coins de la planète. Le monde entier reconnaît aujourd'hui le rôle irremplaçable des enseignantes et enseignants, mais aussi l'ampleur et la gravité de la pénurie mondiale d'effectifs, ainsi que les raisons pour lesquelles il est urgent de trouver des solutions. Porte-parole mondial de la profession enseignante, l'IE veillera à ce que les analyses et recommandations s'appuient sur l'expérience et la clairvoyance de celles et ceux qui travaillent sur le terrain. Nous recueillerons les points de vue dans les classes et les syndicats du monde entier et les porterons à la connaissance du groupe. Ensemble, nous pouvons apporter un réel changement à des millions d'enseignantes et enseignants et à des millions d'élèves. »

David Edwards | Secrétaire général de l'Internationale de l'Éducation

Six impératifs pour l'avenir de la profession enseignante

Le Groupe de haut niveau examinera six impératifs pour l'avenir de la profession enseignante :

- **Qualité** : rôle transformateur, normes, données, qualifications, développement et formation professionnels du personnel enseignant, évaluation, responsabilité, évolution des carrières, leadership, pouvoir d'action et professionnalisme.
- **Équité, diversité et inclusion** : composition, identité, réseaux, communauté, responsabilité locale, non-discrimination et égalité des genres.
- **Humanité** : bien-être, qualité de vie, droits humains, engagement, objectif moral, passion, statut et reconnaissance, confiance, voix et autonomisation, apprendre à être et vivre ensemble.
- **Durabilité** : planification à long terme, systèmes efficaces, succession des générations, autonomie collective et diversité.
- **Dignité** : conditions d'emploi et de travail, salaires, dialogue social, négociation collective, droit du travail et libertés académiques (autonomie professionnelle).
- **Innovation et leadership** : engagement en faveur de changements transformateurs, développement de micro-innovations, outils technologiques, recherches pilotées par les enseignant-e-s et centres de développement.

Le champ d'application couvrira le personnel enseignant de l'éducation de la petite enfance à l'enseignement tertiaire, y compris l'enseignement et la formation techniques et professionnels.

Membres du Groupe de haut niveau

Co-présidence

- Kersti | Ancienne présidente de la République d'Estonie
- Paula-Mae Weekes | Ancienne présidente de la République de Trinité-et-Tobago

Membres

- Ligia Deca | Ministre de l'Éducation, Roumanie
- Ida Fauziyah | Ministre du Travail, Indonésie
- Matsie Angelina Motshekga | Ministre de l'Éducation de base, Afrique du Sud
- Jaime Perczyk | Ministre de l'Éducation, Argentine

- Jutta Urpilainen | Commissaire européenne chargée des partenariats internationaux, Finlande/UE
- Sebastian Berger | Directeur exécutif du Forum mondial des étudiant-e-s, Autriche
- Gerhard F. Braun | Président du Comité éducation des associations patronales allemandes, Allemagne
- Linda Darling-Hammond | Présidente et CEO du Learning Policy Institute et professeure émérite d'éducation Charles E. Ducommun Université de Stanford, États-Unis
- Susan Hopgood | Présidente de l'Internationale de l'Éducation
- Gorgui Sow | Spécialiste indépendant des politiques et du plaidoyer en matière d'éducation
- Manal Hdaife | Directrice d'une école primaire et présidente de la Structure interrégionale des pays arabes (SIRPA) de l'Internationale de l'Éducation, Liban
- Mike Thiruman | Secrétaire général du Singapore Teachers' Union
- Tiago Pitta e Cunha | PDG de Oceano Azul Foundation
- Denise Vaillant | Directrice académique de l'Institut d'éducation de l'Université ORT (Uruguay) et présidente du Comité conjoint OIT-UNESCO d'experts sur l'application des Recommandations concernant le personnel enseignant.
- Andria Zafirakou | Lauréate du Global Teacher Prize, Royaume-Uni
- Mamadou Cellou Souare | Confédération générale des entreprises de Guinée

Membres ex-officio :

- Gilbert F. Hounbo | Directeur général de l'Organisation internationale du Travail
- Audrey Azoulay | Directrice générale de l'UNESCO
- Leonardo Garnier Rimolo | Conseiller spécial pour le Sommet sur la transformation de l'Éducation

Le Groupe de haut niveau sera soutenu par un secrétariat conjoint OIT-UNESCO, administré par l'Organisation internationale du Travail.

L'Internationale de l'Éducation continuera à travailler avec ses organisations membres dans le monde pour garantir que la voix et les réalités des enseignant-e-s soient représentées à tous les niveaux. Partout dans le monde, les enseignant-e-s continueront également à se mobiliser dans le cadre de la campagne de l'IE « [La force du public : Ensemble on fait école !](#) », un appel urgent lancé aux gouvernements pour financer pleinement l'enseignement public et investir dans les enseignant-e-s, facteur le plus important pour garantir une éducation de qualité.

Le Groupe de haut niveau des Nations Unies sur la profession enseignante : les membres du panel discutent des stratégies pour mettre un terme à la pénurie d'enseignant-e-s

Le 1er août, le Groupe de haut niveau des Nations Unies sur la profession enseignante a tenu sa deuxième réunion en ligne, réunissant des expert-e-s de premier plan, des responsables politiques et des représentant-e-s d'organisations éducatives afin de traiter de questions cruciales relatives à la profession enseignante. L'Internationale de l'Éducation (IE), en tant que porte-parole de la profession au niveau international, joue un rôle central au sein du Groupe.??

Le Groupe de haut niveau des Nations Unies a pour objectif d'élaborer des recommandations concrètes visant à garantir que chaque apprenant-e bénéficie d'enseignant-e-s formé-e-s qualifié-e-s et soutenu-e-s par des professionnel-le-s et puisse s'épanouir au sein d'un système d'éducation transformé.

Leur première réunion, le 18 juillet, avait seulement pour but de s'assurer que les membres du Groupe avaient une vue d'ensemble claire des méthodes de travail dudit Groupe, qui est coprésidé par Paula Weekes, de Trinité-et-Tobago, et Kersti Kaljulaid, d'Estonie, et soutenu par un secrétariat UNESCO-Organisation internationale du Travail.

In the second meeting, the Panelists discussed three core imperatives for the teaching profession:

- La dignité, comprise au sens large comme l'accent à mettre sur des conditions de travail positives, favorables et décentes qui permettent de créer et de maintenir un environnement professionnel digne.
- L'humanité, comprise au sens large comme le bien-être des enseignant·e·s, y compris en termes de satisfaction professionnelle, de sentiment d'efficacité et de sentiment d'appartenance à la profession, qui favorisent un sentiment de bien-être.
- L'équité, comprise au sens large comme le souci de veiller à ce que tous les apprenant·e·s bénéficient d'un accès équitable à des enseignant·e·s diversifié·e·s et de qualité, et à ce que les enseignant·e·s favorisent des expériences inclusives en matière d'enseignement et d'apprentissage.

Les principales questions abordées ont été les suivantes : la revalorisation de la profession et l'attractivité de l'enseignement pour les jeunes, l'amélioration des conditions de travail des enseignant·e·s, la garantie de la diversité et du caractère inclusif de la main-d'œuvre, et la garantie des droits humains et des droits syndicaux.

L'Internationale de l'Éducation est représentée au sein du Groupe par Susan Hopgood, sa présidente, Manal Hdaife, directrice d'école au Liban et présidente de la structure interrégionale de l'Internationale de l'Éducation pour les pays arabes, et Mike Thiruman, secrétaire général du Syndicat des enseignant·e·s de Singapour.

L'IE a exhorté le Groupe à saisir cette opportunité pour formuler des recommandations audacieuses capables de répondre aux défis rencontrés par les enseignant·e·s et de garantir que la profession enseignante se trouve valorisée et respectée.

Susan Hopgood nous fait part de son expérience en tant que membre du Groupe?:

Le Groupe se réunira à nouveau le 15 août pour aborder trois autres impératifs pour la profession enseignante?: la qualité, l'innovation et le leadership, ainsi que la problématique du développement durable. Les membres du Groupe se retrouveront ensuite en personne en septembre 2023 à New York, où les recommandations du Groupe seront adoptées.

Ces recommandations constitueront une contribution essentielle aux préparatifs du Sommet de l'avenir des Nations Unies et seront publiées à l'occasion de la Journée mondiale des enseignant·e·s. Le rapport complet sur les résultats des travaux du Groupe sera disponible en 2024.

Groupe de haut niveau sur la profession enseignante : comment recruter, préparer et retenir des enseignant·e·s de qualité

Le Groupe de haut niveau des Nations Unies sur la profession enseignante a tenu sa troisième réunion virtuelle le 15 août.

Le Groupe a examiné trois impératifs fondamentaux pour la profession enseignante :

- La qualité des enseignant-e-s, au sens large, implique que l'accent soit mis sur la préparation et le soutien aux enseignant-e-s de haute qualité et sur la qualité de l'enseignement.
- L'innovation et le leadership, au sens large, vise l'aptitude des enseignant-e-s à innover dans les pratiques éducatives, à l'intérieur et à l'extérieur de la salle de classe.
- La durabilité, au sens large, vise à garantir une offre durable d'enseignant-e-s formé-e-s de façon adéquate, divers-e-s et de qualité, réparti-e-s équitablement. Cela implique, en outre, que les enseignant-e-s dispensent une formation qui favorise la résilience du système afin d'atténuer les effets des catastrophes climatiques.

Les membres du Groupe ont souligné la nature interdépendante de ces trois impératifs et la nécessité de mettre en place des politiques nationales globales concernant les enseignant-e-s.

La qualité de la formation initiale et du développement professionnel des enseignant-e-s a été soulignée comme étant importante à la fois pour la qualité et la durabilité, dans la mesure où une préparation de qualité procure aux enseignant-e-s un sentiment de compétence personnelle et réduit le taux de rotation. Les panélistes ont également noté que des enseignant-e-s bien préparé-e-s et hautement qualifié-e-s prennent l'initiative en matière d'innovation, pour autant qu'il-elle-s disposent de conditions favorables, notamment des outils, du temps et de la confiance nécessaires à cette fin.

Au cours de la réunion, l'Internationale de l'Éducation et d'autres intervenant-e-s ont clairement indiqué que le Groupe devait adopter une position ferme concernant l'arrêt du recours à des enseignant-e-s contractuel-le-s sous-qualifié-e-s. Au lieu de cela, les gouvernements doivent investir dans des enseignant-e-s qualifié-e-s, de haut niveau, bénéficiant de contrats de travail sûrs et de conditions de travail décentes.

L'investissement dans la profession a également figuré parmi les priorités du Groupe, s'agissant d'une condition préalable essentielle pour améliorer durablement la qualité des enseignant-e-s et favoriser l'innovation.

La présidente de l'IE, Susan Hopgood, a insisté sur la nécessité d'investir dans l'amélioration du statut de la profession, notant que les politiques d'austérité et les contraintes de la masse salariale du secteur public nous mènent dans la mauvaise direction et doivent cesser. Hopgood a également souligné la nécessité d'un mécanisme de suivi international pour tenir les gouvernements responsables de la mise en œuvre des mesures politiques recommandées.

Dans la vidéo ci-dessous, Susan Hopgood, présidente de l'IE et membre du Groupe, expose son point de vue sur cette nouvelle réunion du Groupe.

Mike Thiruman, représentant syndical au sein du Groupe et secrétaire général du Syndicat des enseignant-e-s de Singapour (Singapore Teachers' Union), a souligné la nécessité pour les gouvernements de s'engager dans une planification prévisionnelle et intentionnelle des effectifs

afin de garantir un système public solide, de s'attaquer aux pénuries de personnel enseignant et d'assurer la diversité des enseignant-e-s.

Directrice d'école au Liban et présidente de la structure interrégionale de l'Internationale de l'Éducation pour les pays arabes (SIRPA), Manal Hdaife, représentante syndicale au sein du Groupe de haut niveau sur la profession enseignante, a appelé les gouvernements à prendre des mesures concrètes pour combler le fossé entre les femmes et les hommes aux postes de direction d'école, en supprimant les obstacles qui entravent leur accès à la promotion.

La prochaine réunion sera organisée en présentiel à New York à la mi-septembre. Les membres du groupe y discuteront des projets de recommandations et se mettront d'accord sur un ensemble final de recommandations, qui contribueront aux préparatifs du Sommet de l'avenir des Nations Unies.

En amont de la réunion présentielle de New York, l'Internationale de l'Éducation organisera une consultation pour ses organisations membres. Cette consultation doit permettre aux organisations membres de l'IE de partager leurs points de vue sur les mesures prioritaires à prendre aux niveaux national et international pour mettre fin à la pénurie de personnel enseignant et revaloriser la profession.

La consultation se déroulera en deux temps afin de permettre aux membres de l'IE d'y participer dans le créneau horaire qui leur convient le mieux.

[Cliquez ici](#) pour vous inscrire à la consultation en ligne de 09h00-10h30 heure de Bruxelles (interprétation en anglais et en français).

[Cliquez ici](#) pour vous inscrire à la consultation en ligne de 16h00-17h30 heure de Bruxelles (interprétation en espagnol et en anglais).

Pour plus d'informations concernant la consultation, [cliquez ici](#).

- pas de titre -

Le Groupe de haut niveau sur la profession enseignante se réunit aux Nations Unies

Dans le cadre du processus accéléré mis en place par le Secrétaire général des Nations Unies, Antonio Guterres, le Groupe de haut niveau des Nations Unies sur la profession enseignante a ouvert ses sessions présentielles ce jeudi par des appels urgents à recruter, retenir et soutenir partout dans le monde des personnels enseignants dument formés sur le plan professionnel.

Au terme de plusieurs semaines de discussions et de consultations fondées sur des données probantes, le groupe mondial composé de 18 membres a formulé ce que Susan Hopgood, membre du groupe et présidente de l'Internationale de l'Éducation (IE), a qualifié de « recommandations claires, concises, concrètes et réalisables pour guider les gouvernements vers la transformation des systèmes d'éducation ».

Le Groupe de haut niveau a été constitué à la demande de Guterres à l'issue du Sommet sur la transformation de l'éducation de 2022. Plus de 100 pays ont soumis des déclarations d'engagement national sur des sujets tels que la valorisation de la profession enseignante, le

financement de l'éducation et l'apprentissage numérique. Le Groupe de haut niveau formulera un ensemble de recommandations afin que chaque élève ait accès à un-e enseignant-e qualifié-e, soutenu-e et formé-e sur le plan professionnel, et qui puisse s'épanouir dans le cadre d'un système éducatif transformé. Les recommandations, qui devraient contribuer de manière significative au Sommet de l'avenir des Nations Unies en 2024, devraient être parachevées d'ici la fin de l'année 2023.

Le Groupe est coprésidé par deux anciennes cheffes d'État et compte en son sein des représentant·e·s des pays membres, des organisations d'employeurs, des syndicats d'enseignant·e·s, de la société civile, du monde académique et de la jeunesse. Parmi les représentant·e·s syndicaux·ales figurent Susan Hopgood, Manal Hdaife, directrice d'école primaire publique au Liban et présidente de la structure interrégionale de l'Internationale de l'Éducation pour les pays arabes, et Mike Thiruman, secrétaire général du Singapore Teachers Union (Syndicat des enseignant·e·s de Singapour).

« Le succès de nos systèmes éducatifs est intrinsèquement lié à celui de la profession enseignante. En nous concentrant sur la transformation des systèmes éducatifs, nous sommes en mesure de transformer les conditions dans nos écoles, de transformer la pratique de l'enseignement, de transformer l'apprentissage et de transformer des vies. »

Susan Hopgood, présidente de l'Internationale de l'Éducation

Depuis la mi-juillet, date à laquelle la structure du Groupe a été établie, l'IE a contacté à plusieurs reprises les organisations membres pour obtenir des informations, des opinions et d'autres contributions. Lors d'un appel téléphonique en août, le secrétaire général de l'IE, David Edwards, a décrit le travail du groupe comme « une occasion unique ».

« Grâce à vous, grâce aux préparatifs et aux efforts déployés lors du Sommet sur la transformation de l'éducation, le Secrétaire général a entendu notre appel en faveur de la création de ce Groupe de haut niveau. Ce travail revêt une importance cruciale pour notre mouvement, pour notre campagne "La force du public : ensemble on fait école" et pour tout ce que nous faisons pour soutenir nos membres, en termes de financement de l'éducation, de rémunération des enseignantes et enseignants, ainsi que pour leur bien-être et leurs conditions de travail. »

David Edwards, secrétaire général de l'Internationale de l'Éducation

En ouverture de la session de deux jours, la Secrétaire générale adjointe des Nations Unies, Amina Mohammed, a exprimé un soutien résolu au financement de l'éducation, en particulier pour promouvoir le rôle transformateur que les enseignant·e·s doivent jouer pour faire avancer les objectifs de développement durable.

« La lettre "T" pour Transformation désigne aussi (en anglais) les enseignantes et enseignants (Teachers), et exige que nous investissions sur le long terme. Ce message infusera tout ce que nous dirons », a déclaré Mohammed. Elle a en outre fait remarquer que, bien trop souvent, les

systèmes éducatifs et les syndicats ne collaborent pas et que les seules interactions entre eux tendent à se limiter aux périodes de conflit. « Nous devons reconnaître la valeur de l'investissement et de la représentation ; il s'agit des deux faces d'une même pièce », a-t-elle déclaré. « Cet investissement doit toutefois s'accompagner d'une obligation de rendre des comptes. »

Tout au long des travaux écrits et des discussions, l'accent a été mis sur la nécessité d'augmenter la rémunération des enseignants et de protéger le financement public d'une éducation de qualité. La situation en matière de financement a été clairement mise en lumière en juillet lorsque les Nations Unies ont publié les derniers chiffres de la crise mondiale de la dette, qui atteint désormais le chiffre record de 92.000 milliards de dollars américains. Quelque 3,3 milliards de personnes vivent dans des pays qui consacrent plus d'argent au paiement des intérêts de la dette qu'à l'éducation ou à la santé.

Alors que le Groupe planchait sur un projet de 55 recommandations, Hopgood a déclaré que la notion de transformation devait être envisagée comme une série d'activités étroitement liées, en commençant par la transformation des systèmes d'éducation : « Le succès de nos systèmes éducatifs est intrinsèquement lié à celui de la profession enseignante. En nous concentrant sur la transformation des systèmes éducatifs, nous sommes en mesure de transformer les conditions dans nos écoles, de transformer la pratique de l'enseignement, de transformer l'apprentissage et de transformer des vies. »

Le Groupe de haut niveau des Nations Unies propose des solutions urgentes pour résoudre la pénurie mondiale d'enseignants

À travers le monde, les gouvernements doivent prendre des mesures décisives pour répondre à la crise mondiale de l'éducation. Le Groupe de haut niveau des Nations Unies recommande ainsi de rehausser et de transformer le rôle, le statut et l'avenir de la profession enseignante.

Le 15 septembre, le Groupe de haut niveau des Nations Unies sur la profession enseignante a finalisé un ensemble de plus de 50 recommandations qui seront présentées au Secrétaire général des Nations Unies, Antonio Guterres.

« Nous assistons aujourd'hui à un moment historique », a déclaré Susan Hopgood, membre du Groupe de haut niveau et Présidente de l'Internationale de l'Éducation. « Il s'agit d'un accord sans précédent, non seulement sur les défis que rencontrent les systèmes éducatifs et la profession enseignante, mais aussi concernant les mesures spécifiques que nous pouvons prendre tous ensemble pour réaliser de véritables progrès. »

Le projet de recommandations demande notamment une action urgente des gouvernements, notamment garantir que le personnel enseignant et leurs organisations puissent s'engager dans le dialogue social avec les gouvernements, en incluant la négociation collective et le dialogue politique sur tous les aspects de leur profession. En outre, ce cadre collaboratif devrait être le principal outil d'élaboration des politiques relatives à l'éducation, à l'enseignement et à la profession enseignante.

Le Groupe de haut niveau demande également aux gouvernements de créer des commissions nationales regroupant les autorités financières concernées, les représentants des organisations d'enseignant-e-s et d'autres acteurs pour résoudre immédiatement la pénurie de personnels suffisamment formés.

Il appelle les organisations d'enseignant-e-s à développer, mettre en place et suivre des normes professionnelles pour les enseignant-e-s afin de faire en sorte que la profession se conforme aux normes les plus élevées, tout en exhortant les gouvernements à cesser progressivement de recourir à des enseignant-e-s contractuel-le-s ou de recruter du personnel non qualifié pour pallier aux pénuries.

Face à la croissance des crises mondiales dans le domaine de l'éducation, le Groupe de haut niveau préconise la création d'un Fonds mondial d'urgence pour les enseignant-e-s afin d'assurer le paiement des salaires du personnel travaillant dans des contextes de crise. Il demande également instamment aux institutions financières internationales de mettre fin à toutes les contraintes imposées sur la masse salariale du secteur public et aux mesures d'austérité qui ont gravement réduit les dépenses d'éducation dans le monde entier.

Le Groupe de haut niveau sur la profession enseignante, l'un des principaux résultats du Sommet des Nations Unies sur la transformation de l'éducation de 2022, réunit les acteur-trice-s essentiel-le-s du secteur de l'éducation en vue de contribuer à la lutte contre la pénurie croissante de personnel enseignant dans le monde.

Enseigner par temps de crise : redécouvrir l'importance de la dignité

En 1968, Martin Luther King s'est adressé aux personnels en grève des services d'assainissement à Memphis, mais ses paroles trouveront aujourd'hui encore un écho parmi les enseignantes et les enseignants du monde entier : « ... Chaque fois que vous exécutez un travail qui rend service à l'humanité et sert à la construction de l'humanité, il est digne et il a de la valeur ». Résoudre ce que l'UNESCO a qualifié de « pénurie mondiale de personnel enseignant », comme indiqué dans le mandat du [Groupe de haut niveau des Nations Unies sur la profession enseignante](#), ne peut se faire sans revenir à la notion de dignité, un élément que les personnels enseignants de différentes régions du monde n'ont pas le sentiment de retrouver dans leur travail.

La dignité est inévitablement une notion complexe, mais dans le document thématique de travail que j'ai préparé pour le [Groupe de haut niveau des Nations Unies](#), je fais valoir qu'elle repose fondamentalement sur trois piliers.

La reconnaissance – La dignité dépend de la reconnaissance de l'importance et de la valeur. Pour les enseignantes et les enseignants, cela veut dire des conditions de travail leur permettant d'exercer leur travail d'une manière conforme à leurs compétences et à leur jugement professionnel. Dans ce contexte, l'expression « conditions de travail » désigne l'ensemble des facteurs qui forment l'environnement dans lequel se déroule le travail des personnels enseignants.

L'action (agency en anglais)– La dignité dans le travail est la capacité d'exercer une activité de telle sorte qu'elle offre un espace où puissent s'exercer un jugement personnel et une expérience personnelle. Il s'agit d'être en mesure d'exercer un degré d'autonomie conforme aux qualifications du travailleur ou de la travailleuse, à la complexité de la tâche et aux aspirations légitimes de la communauté au sens large.

Les droits – La dignité est une chose qui doit être établie activement et maintenue en permanence. Une condition nécessaire est l'existence de droits individuels et collectifs adéquats pour tout à la fois garantir et protéger le droit à la dignité au travail.

Les problèmes qui se posent aujourd'hui en matière d'effectifs enseignants existent parce que, dans de très nombreux domaines, ces piliers de la dignité se sont progressivement érodés.

La reconnaissance ne se limite pas à des facteurs matériels même si la rémunération et les conditions de travail sont des reflets tangibles de la reconnaissance. Or, dans la grande majorité des pays, les personnels enseignants reçoivent une rémunération inférieure aux revenus moyens des personnes ayant un diplôme équivalent et leurs conditions de travail sont médiocres. En ce qui concerne ces deux éléments, il est clair que la situation, déjà mauvaise, se dégrade.

Toutefois, les tendances en matière d'action (agency) et d'autonomie professionnelle sont encore plus dramatiques. Les personnels enseignants sont soumis à un nombre croissant de consignes et une surveillance accrue, et leur capacité à agir d'une manière qui reconnaisse leur expérience et leurs compétences professionnelles diminue. Les environnements où prévaut la confiance sont remplacés par des systèmes fondés sur la défiance et le développement de cultures de conformité aux règles.

Par ailleurs, les droits essentiels pour protéger l'accès des enseignantes et des enseignants à de bonnes conditions de travail et à une autonomie professionnelle sont également sapés. Pas toujours et pas partout, mais dans bien trop d'endroits.

Dans ma contribution au Groupe de haut niveau des Nations Unies, je propose un cadre conceptuel afin de réfléchir à une manière de revaloriser le concept de dignité qui puisse aider à faire de l'enseignement le métier qu'il mérite d'être, à savoir travailler dans l'intérêt des élèves et en faire une profession attrayante pour de futur-e-s diplômé-e-s aspirant à une carrière dans l'enseignement. Une telle approche commencerait par s'attaquer aux tendances globales anciennes de la profession enseignante, qui ont conduit à la pénurie actuelle de personnel et portent atteinte aux progrès en matière d'éducation dans tant de régions du monde.

Le modèle repose sur les piliers de la reconnaissance, de l'action et des droits, lesquels garantissent, à leur tour, l'équité et la justice dans l'emploi, un professionnalisme démocratique, des conditions de travail décentes et une véritable voix au chapitre pour les personnels enseignants en ce qui concerne toutes les facettes de leur travail.

« Des syndicats de l'éducation forts sont non seulement une source de dignité (en offrant une voix puissante et indépendante aux enseignantes et aux enseignants), mais surtout ils servent de garants de la dignité au travail. »

Cette « voix » peut revêtir de multiples formes, par exemple, un authentique leadership enseignant et une gouvernance collégiale, mais il importe de reconnaître qu'il ne saurait y avoir une voix enseignante authentique en l'absence de syndicats forts, indépendants et démocratiques capables de représenter les points de vue collectifs de la profession à travers le dialogue social.

Dans ces conditions, des syndicats de l'éducation forts sont non seulement une source de dignité (en offrant une voix puissante et indépendante aux enseignantes et aux enseignants), mais surtout ils servent de garants de la dignité au travail en affirmant les droits nécessaires pour soutenir le statut d'une profession indépendante et valorisée.

La pénurie mondiale d'enseignantes et d'enseignants n'est qu'une manifestation d'une série de crises plus larges (économique et sociale, environnementale, démocratique) qui rendent le métier enseignant tout à la fois plus exigeant et plus vital pour la société. Pour résoudre ces crises et les enjeux sociétaux qu'elles représentent, une vision beaucoup plus ambitieuse est nécessaire de toute urgence.

La solution radicale consiste à redécouvrir, à repenser et à redynamiser la notion de dignité au travail des enseignantes et des enseignants et de la placer au cœur d'un nouveau professionnalisme enseignant démocratique. La « construction de l'humanité » ne saurait se satisfaire de moins.

Mettre en valeur l'humanité des personnels et de la profession enseignante

L'éducation, c'est aussi développer l'humanité. Il importe pour cela de mettre en valeur l'humanité des enseignantes et des enseignants en tant que personnes et professionnel-le-s et la grande complexité de leur travail pour enseigner à leurs élèves et leur donner les outils qui leur permettront de s'épanouir dans leur vie. Nous examinons ci-après le document d'information que nous avons soumis au [Groupe de haut niveau sur la profession enseignante des Nations Unies](#) rappelant que le développement de l'humanité est un impératif.

Parmi les [définitions](#) de l'humanité, on trouve « sentiment de bienveillance, de compassion envers autrui » et « caractère de ce qui est humain, nature humaine ». La notion d'humanité englobe notamment le bien-être des enseignantes et des enseignants, et donc leur santé physique, mentale et émotionnelle. Elle est étroitement liée au statut de la profession enseignante, à la nature même de leur métier et à leurs conditions de travail ([OCDE, 2021](#); [Viac et Fraser, 2020](#)).

Phénomène inquiétant, les études indiquent, d'une part, une détérioration du bien-être du personnel enseignant à l'échelle mondiale et une inquiétude généralisée concernant le stress lié aux conditions de travail, la charge de travail et l'intensification de ce dernier ([Schleicher, 2018](#); [Thompson, 2021](#)), et d'autre part, une dégradation du sentiment d'être reconnu-e et respecté-e ([Singh, 2021](#)). L'impact de la pandémie mondiale de COVID-19, qui a conduit à la fermeture des écoles et à l'enseignement en ligne, a également mis à l'épreuve le travail et le bien-être des personnels enseignants ([Internationale de l'Éducation, 2020](#)).

Ces préoccupations au niveau mondial ne sont pas uniformes. L'identité des enseignantes et des enseignants et leurs lieux de travail peuvent avoir une incidence sur leur bien-être. Les

personnels appartenant à des groupes marginalisés tels que les femmes, la communauté LGBTI+, les personnes en situation de handicap ou défavorisées sont souvent les premières victimes des structures inéquitables et discriminatoires qui conditionnent le bien-être ([Day, 2008](#) ; [Kraft et Papay, 2014](#) ; [Singh, 2021](#)).

Négliger l'humanité et le bien-être des personnels enseignants a des conséquences négatives non seulement sur eux-mêmes, mais aussi sur les élèves, les écoles et l'ensemble des systèmes éducatifs ([UNESCO, 2020](#)). Pour les enseignantes et les enseignants, la fatigue excessive, le stress et l'épuisement professionnel peuvent se traduire par une perte de motivation, des changements dans les performances, des maladies et l'abandon de la profession. Point important, le bien-être des personnels enseignants influence également celui des élèves, l'apprentissage et les résultats scolaires ([OCDE, 2021](#)). Toutes ces conséquences sont trop importantes pour être ignorées et il est urgent de s'y intéresser.

Notre document présente cinq impératifs pour promouvoir l'humanité des enseignantes et des enseignants et de la profession enseignante.

Impératif 1. Il est indispensable de renforcer le respect et le statut de la profession enseignante et d'améliorer les conditions de travail et l'équilibre entre vie privée et vie professionnelle.

En résumé, les systèmes éducatifs les plus performants se trouvent dans les pays où la profession enseignante est valorisée au sein de la société (Schleicher 2018, p. 91). Il est important de défendre et d'améliorer l'image de la profession enseignante, afin d'encourager les candidates et candidats potentiel-le-s à faire carrière dans l'enseignement et de recruter et retenir des enseignantes et des enseignants efficaces. Il faut pour cela leur offrir des salaires décentes, de bonnes conditions de travail, un équilibre entre vie privée et vie professionnelle et garantir leur sécurité.

Ce que nous proposons :

- Il semble important et opportun de lancer une campagne mondiale mettant en avant l'importance des personnels enseignants et de l'enseignement et visant à fournir aux responsables politiques et aux parties prenantes de l'éducation des informations sur le travail et le bien-être des enseignantes et des enseignants, mais aussi sur l'apprentissage, le bien-être des élèves et l'équité.
- Il est urgent de se pencher sur la qualité de l'équilibre entre vie privée et vie professionnelle et de remédier aux inégalités entre les différentes catégories d'enseignantes et d'enseignants.
- Le droit à la sécurité émotionnelle et physique à l'école doit être respecté dans le monde entier.

Impératif 2. Développer une éducation davantage centrée sur la personne humaine suppose une implication et un leadership des personnels enseignants

Si l'on souhaite développer une [éducation davantage centrée sur la personne humaine](#), il importe d'accorder une place centrale à l'implication et au leadership des personnels enseignants dans les processus décisionnels en lien avec l'éducation ([Campbell et Harris, 2023](#)). Thompson préconise un nouveau « professionnalisme intelligent » qui suppose de passer de

l'autonomie et de l'action professionnelles (c'est-à-dire se décharger des prérogatives gouvernementales et de l'intensification du travail enseignant qui y est associée) à une approche privilégiant l'expertise au sein même de la profession (Thompson, 2021, p. 5). L' [Organisation internationale du Travail](#) demande aussi de garantir un avenir du travail décent.

Ce que nous proposons :

- L'avenir de la profession enseignante repose sur des approches accordant la priorité à une éducation davantage centrée sur la personne humaine, au professionnalisme intelligent et à la qualité du travail futur, partout dans le monde.

Impératif 3. Privilégier le plaisir d'enseigner et l'amour d'apprendre en soutenant l'enthousiasme et l'engagement des personnels enseignants.

Comme le souligne le [Rapport du Sommet 2022 des Nations Unies sur la transformation de l'éducation](#), il est essentiel que l'enseignement et l'apprentissage soient basés sur l'expérience, la recherche, la curiosité et le plaisir (2023, p. 14). La motivation qui pousse à se tourner vers la profession enseignante repose souvent sur le plaisir de travailler avec des élèves et sur la volonté de faire la différence. Cet engagement doit être mis à profit et soutenu tout au long de la carrière. Il est également primordial que les politiques et pratiques actuelles cessent de saper le plaisir d'enseigner et l'amour d'apprendre.

Ce que nous proposons :

- Si l'on souhaite faire évoluer de manière significative les réformes actuelles de l'éducation, il serait intéressant de développer une vision mondiale et des actions connexes qui accordent la priorité au plaisir d'enseigner et à l'amour d'apprendre, qui seraient considérées à la fois comme des objectifs et des résultats déterminants de l'éducation. Cela impliquerait de poser la question suivante : « comment ces politiques contribuent-elles au plaisir d'enseigner et à l'amour d'apprendre, ainsi qu'au bien-être des personnels enseignants et des élèves ? »
- Une approche uniforme ou normative pour donner la priorité au plaisir d'enseigner est totalement inappropriée. Ce qui importe, c'est d'établir un lien avec ce qui motive chaque enseignante ou enseignant.
- Il est également important d'adopter des approches de la formation professionnelle initiale et continue qui tiennent compte des motivations individuelles des enseignantes et des enseignants.

Impératif 4. Soutenir le travail et le bien-être des personnels enseignants à travers la formation professionnelle continue et la collaboration.

Le [Rapport du Sommet 2022 sur la transformation de l'éducation](#) souligne que les enseignantes et les enseignants doivent être soutenu-e-s et recevoir les moyens de contribuer à leur propre transformation pour devenir des agents du changement, des productrices et producteurs de savoirs, des guides pour comprendre les réalités complexes (2023, p. 14). Pour être efficace, la formation professionnelle doit prendre en considération les priorités identifiées par les personnels enseignants eux-mêmes et être différenciée en fonction de leurs besoins. Elle doit également proposer des programmes pertinents et de qualité, soutenir la recherche, la réflexion et l'apprentissage collaboratif, disposer de ressources adéquates et être soutenue par la direction des établissements scolaires ([Campbell et al., 2022](#)).

Ce que nous proposons :

- Il est essentiel de permettre à l'ensemble des enseignantes et des enseignants d'accéder à une formation professionnelle efficace et de haute qualité.
- Il est nécessaire, après la pandémie de COVID-19, de redonner confiance à la profession.
- Il est primordial de permettre aux enseignantes et aux enseignants de s'exprimer, de s'impliquer et d'opérer des choix dans le cadre de leur formation professionnelle.
- Il importe d'offrir aux enseignantes et aux enseignants la possibilité de collaborer de manière pertinente, authentique et ciblée.

Impératif 5. Il est urgent de s'intéresser à la question du bien-être des personnels enseignants et de prévenir leur mal-être.

L'enseignement compte parmi les métiers les plus oppressants. Le stress et l'épuisement professionnel sont particulièrement répandus dans la profession à travers le monde ([De Clercq et al., 2022](#); [Schleicher, 2018](#) ; [Skaalvik, E. M. et Skaalvik, S., 2020](#)). La charge de travail, les pressions professionnelles et le manque de temps pour se détendre et se ressourcer font partie des principaux facteurs d'épuisement. Si les systèmes éducatifs prennent de plus en plus conscience des problèmes de bien-être, les aides disponibles sont le plus souvent accordées à la suite d'une demande de conseil de la part de l'enseignante ou de l'enseignant, plutôt que dans le cadre d'approches systémiques visant à prévenir le mal-être.

Ce que nous proposons :

- Les conditions de travail du personnel enseignant nécessitent investissement et attention.
- Un leadership au niveau mondial est nécessaire si l'on souhaite pleinement s'engager à garantir des horaires raisonnables et une charge de travail pouvant être gérée pendant les heures de travail.
- Il importe d'accorder attention et soutien au bien-être individuel, tout en s'attaquant simultanément aux causes systémiques du mal-être professionnel.
- Il est nécessaire de réunir autour de la table à la fois les spécialistes de l'éducation, de la santé et du bien-être, les responsables politiques ainsi que des chercheuses et chercheurs, afin de pouvoir engager une campagne soutenue et hautement médiatisée visant à mettre un terme au mal-être enseignant et mettant en avant les approches efficaces et probantes.

Il est urgent d'agir

Faire valoir l'humanité des enseignantes et des enseignants est primordial pour soutenir les élèves et la profession enseignante et promouvoir une éducation de haute qualité. Des conséquences négatives importantes de cette négligence de l'humanité et du bien-être des personnels enseignants se font déjà ressentir dans le monde entier. Nous demandons instamment que les cinq impératifs que nous venons d'énoncer soient pris en considération et suivis d'actions. La mise en valeur de l'humanité des enseignantes et des enseignants doit être au centre de l'éducation. L'essence même de notre avenir collectif en dépend.

Les enseignantes et les enseignants ont besoin de pouvoir innover, pas de plus d'innovations

Nous sommes engagé-e-s dans une lutte mondiale pour l'avenir de la profession enseignante. L'importance de l'innovation est un sujet sur lequel les forces s'affrontent. Nombreux-euses sont

celles et ceux qui quittent la profession parce qu'il-elle-s n'aiment pas le sentiment que leur procure l'exercice de leur métier. Les personnels éducatifs veulent davantage de possibilités d'innover au sein de leurs propres écoles, avec les élèves qu'ils connaissent le mieux. Nous avons besoin de cultures plus fortes et plus étendues en faveur de l'innovation guidée par les enseignantes et les enseignants, dans l'ensemble de nos écoles. Pourtant, en lieu et place de cela, il est surtout courant de constater un resserrement de l'innovation, régi par des bureaucraties descendantes et des évaluations à foison. Ailleurs, ce sont des innovations non souhaitées émanant de l'extérieur, qui sont imposées aux enseignantes et aux enseignants.

Une promesse d'innovation

Lorsqu'on permet à des écoles d'innover, les élèves tout comme leurs professeur-e-s, s'épanouissent. J'ai pu observer cela de près. Cette année, j'ai passé une semaine presque chaque mois dans des salles de classes à travers tout le Canada, au sein d'un réseau de 41 écoles développé par notre équipe de l'Université d'Ottawa ([CPSN 2023](#)). Les écoles utilisent des innovations en matière d'apprentissage par le jeu afin de renforcer l'implication et le bien-être de groupes d'élèves vulnérables et marginalisé-e-s à la suite de la pandémie de COVID-19, et qui sont scolarisés dans l'enseignement secondaire. Les enseignant-e-s ont développé et mis en avant un éventail exceptionnel d'innovations ([Hollweck, Cotnam-Kappel, Hargreaves & Boultif, 2023](#)). Certaines de ces innovations relèvent du numérique et requièrent des compétences telles que la programmation, le montage de film ou de jouer à Minecraft. D'autres incluent davantage d'éléments liés à des machines ou un espace de fabrication, comme la robotique, la cartographie par drone, l'élaboration de fresques, la création d'espace calmes pour les plus jeunes ou la réalisation de bornes d'arcades électroniques en carton.

Bon nombre d'enseignant-e-s renoncent à des innovations qui augmentent le temps passé sur des écrans à l'intérieur, pour se concentrer sur des innovations « vertes » en extérieur. Cela comprend la construction de sentiers et de jardins en plein air, la fabrication de tours en bois pour y cultiver des plantes alimentaires pendant l'hiver, ou le fait d'établir un lien entre l'apprentissages des autochtones sur le terrain et le calendrier lunaire. D'autres innovations portent sur des activités telles qu'écrire des histoires, ou apprendre à cuisiner, à tricoter, jouer à des jeux de sociétés avec des parents d'élèves, ou faire des tours de magie.

Partout, des récits fascinants sont rapportés sur l'impact positif des efforts d'innovation consentis par les enseignant-e-s.

Un élève peu assidu a commencé à venir en classe uniquement les jours dédiés aux projets, afin de participer à la construction d'un pont dont la traversée transformait de petits ozobots vêtus de déguisements, en protagonistes d'une histoire écrite conjointement par cet élève et d'autres.

Un élève de 6e, exclu de l'école pendant plusieurs semaines pour s'être bagarré, a construit une tour en bois avec son père dans leur garage, pour y faire des cultures en intérieur. Il a ensuite guidé les élèves dans la construction d'autres tours dans l'atrium de l'école, en vue de cultiver des fruits et des légumes toute l'année pour leur communauté à faible revenu.

Les dangers de l'innovation

Il est regrettable que dans la plupart des écoles aujourd'hui, l'innovation constitue l'exception et non la règle. Elle peut être florissante dans les classes dédiées à la petite enfance avant le

démarrage de la « vraie école ». Cependant, dans la plupart des établissements scolaires, les exigences liées à la préparation des examens, à la responsabilité descendante, à la normalisation d'une bureaucratie écrasante, et à la succession de réformes imposées par l'extérieur et non souhaitées, dépouillent l'enseignement et l'apprentissage de sa vitalité. C'est l'une des raisons qui expliquent le nombre d'enseignant-e-s quittant la profession. Il-elle-s ne peuvent pas nourrir les passions qui ont animé leur motivation de départ à rejoindre la profession. Il-elle-s ne disposent d'aucune autonomie pour exercer leur jugement professionnel. Il-elle-s sont démoralisé-e-s face à leur incapacité à réaliser leurs propres desseins.

Une innovation de rupture

Certains gouvernements, de nombreuses entreprises d'EdTech et bon nombre de consultants tentent de désagréger cette cage de fer d'inflexibilité éducative, au moyen de ce que la communauté professionnelle appelle l'innovation de rupture ([Christensen, Johnson & Horn, 2008](#)). Il-elle-s cherchent à perturber l'organisation et les hypothèses élémentaires sur la scolarité avec des technologies qui donnent accès aux élèves à des contenus d'apprentissage provenant de qui que ce soit, dans n'importe quel endroit, quand bon leur semble, en présence ou non d'un-e enseignant-e. La prolifération des technologies numériques durant la COVID-19 ([Vaillancourt et al, 2021](#)) les a enhardi-e-s.

Certain-e-s sont véritablement enthousiastes face aux opportunités d'élargir l'apprentissage en direction des élèves et de renforcer leur autodétermination à apprendre ([Wehmeyer & Zhao, 2020](#)). D'autres affichent des motivations plus douteuses, visant à remplacer les enseignant-e-s par la technologie, à les cantonner à un rôle de coach complémentaire ou de facilitateur-trice, à accroître les profits des EdTech, et à réduire les coûts de l'enseignement public.

Depuis la pandémie de COVID-19, les outils et les plateformes numériques ont incontestablement élargi la manière dont les enseignant-e-s peuvent exercer leur travail et impliquer plus efficacement les élèves. Toutefois, comme le souligne [UNESCO \(2021\)](#), l'innovation technologique devrait être centrée sur l'humain dans une perspective d'amélioration des missions et des processus humains, et non en vue de le remplacer ou de le dominer.

Comme nous l'avons constaté pendant la COVID-19, voire avant cela, un trop plein de technologies introduites à la hâte affaiblit l'humanité des individus plus qu'elle ne la sublime. L'usage excessif des écrans nuit à la santé mentale ([American Academy of Child and Adolescent Psychiatry, 2020](#)). Cela limite les occasions pour les élèves d'interagir et d'apprendre en extérieur ([Nature Canada, 2018](#); [Louv, 2008](#)). A l'école, l'usage du smartphone constitue une source de distraction, entrave l'apprentissage pour bon nombre d'élèves et augmente l'anxiété ([UNESCO, 2023](#)). L'utilisation du numérique suppose que les jeunes sont déjà capables de réguler seuls leur apprentissage, alors que beaucoup de nos élèves les plus vulnérables et marginalisés ne sont clairement pas en mesure de le faire. En termes cognitif, l'apprentissage et l'interaction en ligne peuvent être tout aussi probants, voire parfois meilleurs, qu'en présentiel. Toutefois, l'apprentissage émotionnel, l'humour, l'inspiration, la morale et la réflexion éthique, l'attention interpersonnelle, la capacité à « capter » le ressenti de l'autre et à y répondre, de même que les sentiments d'émerveillement absolu, sont bien mieux gérés dans des environnements en présentiel.

Notre meilleure ressource, ce n'est pas notre technologie, mais ce sont nos enseignant-e-s. Des enseignant-e-s qui œuvrent ensemble, en tant que partenaires de l'innovation, sans être entravés par des évaluations à enjeux élevés et par la normalisation, et sans solutions numériques de fortune pour faire diversion, voilà ce qui devrait être désormais la priorité absolue.

Une innovation fiable

Il n'est pas nécessaire de désagréger la cage en fer rouillé sur l'éducation qui décourage les enseignant-e-s ([Hess, 2013](#)). Ce dont nos enseignant-e-s ont particulièrement besoin ([Hess, 2013](#)), c'est de davantage d'innovation guidée par eux-elles et développée au sein même de leur classe avec leurs propres élèves qu'ils-elles connaissent le mieux.

Les enseignant-e-s et les écoles doivent se dispenser de mettre en œuvre les innovations des autres. Il-elle-s doivent au contraire s'appuyer sur le lien enseignant-e-élève et développer leurs propres innovations sûres, fiables, de manière collaborative en tant qu'école ou en tant que profession dans son ensemble, en vue de renforcer ce lien et non de l'affaiblir.

L'innovation fiable ne perturbe pas de manière inconsidérée. Elle développe et affine la façon d'enseigner, d'apprendre et d'évaluer au moyen d'enquêtes et d'évaluations régulières conduites par des enseignant-e-s qui œuvrent de concert, de sorte qu'elle soit efficace, significative et non dommageable pour les personnes concernées. L'innovation fiable engendre de véritables améliorations. Elle motive les enseignant-e-s à sortir du lit le matin. Elle peut recourir à la technologie numérique, mais elle n'est pas régie ou dominée par celle-ci. Elle ne présente aucun effet secondaire grave. Les micro-innovations peuvent être efficacement utilisées partout, par n'importe quel-le éducateur-trice ([Hatch, Corson & Van den Berg, 2021](#)).

Les enseignant-e-s ont besoin de davantage de cultures entières en matière de micro-innovation fiable, au sein desquelles la passion d'enseigner et l'incitation à apprendre peuvent s'accomplir. L'innovation fiable soutient l'autonomie des enseignant-e-s à concevoir de nouvelles approches au service des élèves. Elle repose sur des cultures de collaboration professionnelle parmi les enseignant-e-s, en tant que communautés éducatives au sein de leurs établissements scolaires et au-delà ([Hargreaves & O'Connor, 2018](#); [Campbell, 2018](#)). Elle s'appuie sur la recherche de données extérieures, et sur les perspectives dégagées par la recherche interne à l'école. Elle incite les enseignant-e-s à partager leurs créations et à apprendre avec d'autres enseignant-e-s basés ailleurs. Outre stimuler les élèves, elle favorise aussi l'implication plus soutenue des enseignant-e-s dans leur propre enseignement.

Disposer de cultures sur l'innovation fiable qui s'étendent à travers des systèmes scolaires entiers, ne constitue pas un rêve lointain. J'ai été impliqué dans des établissements, je les ai soutenus et j'ai observé les résultats en termes d'impact sur la motivation et l'implication des enseignant-e-s au sein de réseaux vastes et durables au Canada, aux États-Unis, en Uruguay, au Mexique, en Corée du Sud, en Colombie et au Royaume-Uni, entre autres ([Hargreaves, 2023](#)). Que faudra-t-il pour créer et assurer la pérennité de telles cultures d'innovation florissantes, dans d'autres écoles et systèmes aujourd'hui ?

Mon étude sur le leadership et l'innovation pour le Groupe de haut niveau sur la profession enseignante initié par le Secrétaire général des Nations Unies, comprend les 8 recommandations suivantes sur la manière de créer et d'étayer la généralisation de cultures en

faveur de l'innovation fiable :

1. Créer un espace inclusif commun de l'innovation dans chaque école, communauté et société.
2. Investir dans des cultures collaboratives d'innovation par les enseignant-e-s, qui s'étendent à l'ensemble du système.
3. Enlever les freins à l'innovation des enseignant-e-s, notamment les évaluations à enjeux élevés.
4. Garantir des budgets pour l'innovation, fondés sur des besoins éducatifs en faveur de l'égalité et de l'excellence, et non régis par des intérêts commerciaux externes.
5. Éviter les transformations perturbatrices. Soutenir l'innovation fiable.
6. Insuffler un impératif d'équité dans tous les efforts consentis en faveur de l'innovation.
7. Utiliser l'innovation fondée sur le lieu, en vue de soutenir l'inclusion collaborative et l'équité dans les communautés.
8. Préserver et protéger les contributions faites par des enseignant-e-s en faveur de l'innovation, en dehors de leur rôle lié à leur matière d'enseignement et à l'attribution de notes dans le cadre de la classe.

La lutte pour la condition de la profession enseignante et pour sa durabilité consiste également en une lutte pour l'âme du monde et pour les jeunes qui détermineront son avenir. Notre meilleure ressource, ce n'est pas notre technologie, mais ce sont nos enseignant-e-s. Des enseignant-e-s qui œuvrent ensemble, en tant que partenaires de l'innovation, sans être entravés par des évaluations à enjeux élevés et par la normalisation, et sans solutions numériques de fortune pour faire diversion, voilà ce qui devrait être désormais la priorité absolue.

2. 111e Conférence internationale du travail

Du 5 au 16 juin 2023, une délégation de l'Internationale de l'Éducation était à Genève pour représenter les enseignantes et enseignants du monde entier à la 111e Conférence internationale du travail de l'Organisation internationale du travail.

Le personnel enseignant répond présent à la 111e Conférence internationale du Travail de l'Organisation internationale du Travail

L'Internationale de l'Éducation (IE) est la voix des enseignant-e-s et des personnels de soutien à l'éducation dans le monde. À ce titre, l'IE défend une éducation de qualité pour tous les individus, la justice sociale, la démocratie, ainsi que les droits et libertés professionnels. Raison pour laquelle l'Internationale de l'Éducation a un rôle important à jouer lors de cette 111e Conférence internationale du Travail (CIT), qui se tient du 5 au 16 juin 2023.

Réunion annuelle de l'Organisation internationale du Travail (OIT), l'agence tripartite des Nations Unies, la Conférence internationale du Travail rassemble les gouvernements, les organisations patronales et les organisations syndicales pour établir et examiner les normes internationales du travail.

Cette conférence offre à l'Internationale de l'Éducation et à ses organisations membres une occasion unique d'exercer leur influence sur le programme mondial relatif à la condition de la profession enseignante et aux droits humains.

Un nombre important de représentant-e-s des organisations membres de l'Internationale de l'Éducation participent à cet événement dans le cadre de leurs délégations nationales de travailleur-euse-s, multipliant ainsi les occasions de transmettre les messages de l'IE concernant les personnels du secteur de l'éducation, le financement mondial de l'enseignement public et la nouvelle campagne « La force du public : ensemble on fait école ! ».

Égalité des genres dans le monde du travail et l'éducation

Au cours de l'après-midi du 6 juin, Dominique Marlet, coordinatrice principale pour les droits humains et syndicaux auprès de l'IE, a participé à la discussion concernant l'Étude d'ensemble 2023 « Atteindre l'égalité des genres au travail », publiée par la Commission d'expert-e-s pour l'application des conventions et recommandations. Soulignant les mesures fortes que propose le rapport pour promouvoir la représentation des femmes sur le marché du travail et les postes à responsabilité, la coordinatrice a déclaré : « Il est possible d'adopter des critères de sélection et des quotas et d'envisager des mesures de soutien financier et des services de formation à distance pour faciliter la participation des femmes. Il importe également de développer des services de garderie pour aider les parents et favoriser la participation des femmes à l'éducation, la formation professionnelle et l'emploi. »

Dominique Marlet a ensuite exprimé sa solidarité aux plus de 4 millions de femmes afghanes n'ayant désormais plus accès à l'enseignement secondaire et supérieur, ainsi qu'aux plus de 20.000 étudiantes iraniennes blessées à la suite d'empoisonnements aux gaz toxiques.

Elle a conclu en ces termes : « Ces intoxications ont touché 325 écoles dans 29 des 31 provinces iraniennes. Les parents ont été nombreux à retirer leurs filles des écoles, ce qui aura de graves conséquences sur leur éducation. »

Dominique Marlet a par ailleurs coordonné la participation et le soutien stratégique des organisations membres de l'Internationale de l'Éducation dans le cadre de l'examen des violations des normes et conventions dans des pays spécifiques et a pris la parole pour exprimer la position de l'IE à ce sujet et dans d'autres domaines.

Promouvoir les apprentissages de qualité dans le cadre d'une norme internationale du travail

Martin Henry, coordinateur pour la recherche, les politiques et le plaidoyer auprès de l'Internationale de l'Éducation, fait partie du comité de rédaction et coordonne les contributions des travailleur-euse-s à la deuxième discussion de la Commission sur les apprentissages de qualité, en vue de l'élaboration d'une nouvelle norme internationale du travail présentée sous la forme d'une recommandation.

Martin Henry a déclaré : « Cette recommandation garantit un excellent encadrement pédagogique des apprentis par des professionnels qualifiés, ainsi que des processus de certification adéquats et une orientation et un soutien professionnels efficaces. De plus, la commission est également parvenue, grâce aux amendements proposés par les travailleuses et travailleurs, à supprimer les mentions inutiles concernant les circonstances nationales, ce qui représente un changement important au sein de l'OIT. Cette recommandation offre aux

apprenti-e-s un instrument normatif ambitieux, ainsi que des protections concernant leur liberté syndicale et leur droit de négociation collective, ou d'autres droits collectifs et professionnels des travailleuses et travailleurs. »

Les séances de discussion de la Commission normative sur les apprentissages de qualité se déroulent du lundi 5 au mercredi 14 juin dans la salle XIX du Palais des Nations des Nations Unies.

Ce processus a été lancé il y a environ deux ans et les premières discussions ont eu lieu lors de la 110e Conférence internationale du Travail. Les résultats de la deuxième discussion aboutiront à la recommandation finale, a expliqué Martin Henry, avant de conclure :

« L'Internationale de l'Éducation a participé à l'élaboration de cette recommandation à la demande de la Confédération syndicale internationale, compte tenu de son expertise dans le domaine de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels, de la nécessité de disposer d'enseignantes et enseignants et d'éducatrices et éducateurs qualifiés et de l'importance de garantir une base pédagogique solide pour l'apprentissage. L'équipe en charge de cette recommandation a réussi à apporter un encadrement pédagogique de haute qualité aux apprentis et à garantir des protections adéquates en matière d'emploi. »

Discours de l'Internationale de l'Éducation à la CIT

Les travaux des différent-e-s représentant-e-s des organisations membres de l'IE, en leur qualité de délégué-e-s nationaux-ales du secteur des travailleur-euse-s à la 111e Conférence internationale du Travail, se poursuivront jusqu'au 16 juin, dernier jour de la conférence.

Au nom de l'IE, José Olivera, président de la Fédération nationale des enseignant-e-s de l'enseignement secondaire (Federación Nacional de Profesores de Educación Secundaria ? FENAPES) en Uruguay, à prononcé un discours le 9 juin ayant pour thème l'importance du dialogue dans le cadre du développement de systèmes éducatifs efficaces et équitables.

Vous pouvez revoir ce discours, le retransmettre sur vos réseaux sociaux et partager le lien avec vos collègues : [débats en plénière CIT 09 juin 2023 ? Séance de l'après-midi](#).

Les enseignant?e?s ont un rôle clé à jouer dans le processus de dialogue social pour un enseignement public de qualité

L'éducation est un droit humain fondamental et un facteur clé du développement durable. Garantir une éducation de qualité pour tou?te?s suppose, toutefois, comme condition préalable la reconnaissance et le soutien de la profession enseignante.

C'est en ces termes que s'est exprimé José Olivera, président de la Fédération nationale des enseignants de l'enseignement secondaire de l'Uruguay (Federación Nacional de Profesores de Educación Secundaria, FeNaPES), dans son intervention du 9 juin à l'Organisation internationale du Travail (OIT), où il représentait l'Internationale de l'Éducation à l'occasion de la Conférence internationale du Travail (CIT) 2023.

La Conférence internationale du travail est la réunion annuelle de l'OIT, l'agence tripartite des Nations Unies qui rassemble les gouvernements, les employeurs et les travailleur?euse?s pour

établir et superviser les normes internationales du travail.

Olivera a cité le [rapport du directeur général de l'OIT](#), dans lequel le terme « éducation » est mentionné à 20 reprises, alors que pratiquement aucune mention n'est faite du terme « enseignant?e ». « Vous savez aussi bien que moi que sans enseignante ou enseignant, il n'y a pas d'éducation, et encore moins d'éducation de qualité », a déclaré Olivera, rappelant le rôle crucial joué par les enseignant?e?s pendant la pandémie.

Olivera a souligné également l'importance du dialogue social et de l'implication des partenaires sociaux dans la mise en place de systèmes éducatifs efficaces et équitables. À ce propos, il s'est félicité de la constitution du Groupe d'expert?e?s de haut niveau sur la profession enseignante, annoncée lors du [Sommet sur la transformation de l'éducation des Nations Unies tenu en 2022](#). « Cette première étape reflète la volonté politique nécessaire pour donner la priorité à l'enseignement public en augmentant le financement de l'éducation et en investissant dans la profession enseignante », a indiqué Olivera.

Enfin, Olivera a exhorté l'OIT à jouer un rôle actif au sein de ce Groupe d'expert.e.s de haut niveau et à continuer à défendre les droits du travail et les droits professionnels des enseignant?e?s dans le monde entier, tout en garantissant le droit de chaque étudiante à des enseignant?e?s qualifié?e?s, à des programmes d'études complets et à des environnements de formation adéquats.

« Pour atteindre ces objectifs, l'OIT doit assumer un rôle de premier plan qui garantisse, dans le cadre du dialogue social, l'existence d'espaces de participation et d'influence réelle des organisations syndicales dans la construction des politiques publiques d'éducation, ainsi que le respect et le plein exercice des libertés syndicales, aujourd'hui violées dans un nombre croissant de pays », a conclu Olivera.

Une justice sociale sans éducation publique de qualité et sans professeur·e ?

Du 5 au 16 juin, l'Organisation Internationale du Travail (OIT) a organisé sa 111e conférence annuelle dans la ville de Genève, en Suisse. L'OIT est le seul organisme à caractère tripartite du système des Nations Unies, où convergent représentantes et représentants du secteur des travailleurs et travailleuses, des gouvernements et des employeurs, pour aborder un ensemble de thématiques liées au monde du travail et aux problématiques qui en découlent.

Lors de cette conférence, nous avons intégré la délégation représentant les travailleuses et travailleurs de l'Uruguay, composée par notre centrale unique, le PIT-CNT. Cela sans oublier ma condition de travailleur de l'éducation et président de la FENAPES, organisation syndicale qui est membre de l'Internationale de l'Éducation (IE). À ce titre, j'ai été honoré d'intervenir en séance plénière au nom de cette dernière, afin de commenter le rapport du Directeur Général.

Le rapport soumis à la Conférence par le Directeur Général est intitulé «?Promotion de la justice sociale?». Il identifie comme principaux éléments d'un monde en crise l'augmentation des inégalités économiques, les différences de plus en plus grandes entre les plus pauvres et les plus riches, les conséquences économiques et sociales engendrées par la pandémie de la

Covid-19, et l'augmentation du chômage et de la précarité dans le monde du travail.

« Il devient nécessaire et indispensable de prendre dûment en compte certaines des controverses dans la conjoncture mondiale actuelle, qui sont de nature idéologique et se manifestent et se développent sur le terrain politique.? »

Dans ce contexte, il me semble important d'exprimer quelques considérations personnelles que je juge nécessaires et opportunes pour nous, travailleuses et travailleurs de l'éducation, notamment en ce qui concerne le rôle que l'éducation devrait jouer dans la construction de la justice sociale, tâche à laquelle nous sommes convié-e-s par le Directeur Général de l'OIT. En particulier, dans cette note, je voudrais énumérer les préoccupations que suscitent certaines choses dites et d'autres non dites, mais dans les deux cas d'importance significative, concernant l'éducation.

«?Nous, travailleuses et travailleurs du secteur, devons prendre pleinement conscience que notre profession est fortement remise en question par les groupes de pouvoir économique et politique, et qu'elle est soumise à des initiatives de flexibilisation, de déréglementation, de déprofessionnalisation et de substitution.»

Premièrement, bien qu'il soit affirmé que notre participation est «?cruciale pour le développement de systèmes d'éducation et d'apprentissage permanent qui soient efficaces et équitables?», celle-ci s'inscrirait dans un cadre où le sens de l'éducation relève d'une conception propre au fondamentalisme néolibéral, prédominant dans une grande partie du monde, où l'éducation est perçue d'un point de vue économiste, lui attribuant une fonction instrumentale. Il s'agit là d'une définition politique et idéologique s'il en est.

Deuxièmement, comme nous l'avons affirmé dans notre intervention en plénière en tant que représentant de l'IE, «?il est frappant que le mot enseignant ou enseignante n'est pratiquement pas mentionné dans les 31 pages du rapport du Directeur Général », alors que nous savons que «?sans professeur-e-s, il n'y a pas d'éducation, et encore moins de qualité?». Cela implique que nous, travailleuses et travailleurs du secteur, prenions pleinement conscience que notre profession est fortement remise en question par les groupes de pouvoir économique et politique, et qu'elle est soumise à des initiatives de flexibilisation, de dérégulation, de déprofessionnalisation et de substitution.

Troisièmement, il est préoccupant de constater l'absence de toute mention du processus croissant de privatisation et de commercialisation de l'éducation, très présent en Amérique Latine, ainsi que des coupes constantes dans les budgets de l'éducation dans beaucoup de nos pays. Dans les deux cas, cela porte atteinte au droit humain à l'éducation, qui doit être garanti par l'État à travers la construction et la gestion de systèmes d'éducation publique solides.

Quatrièmement, tout en réaffirmant l'importance du dialogue social ainsi que l'objectif d'atteindre la justice sociale, nous avons, en tant que travailleuses et travailleurs de l'éducation, de sérieux doutes quant à la possibilité de le faire aux côtés d'organisations internationales telles que la Banque Mondiale (BM), le Fonds Monétaire International (FMI) ou l'Organisation pour la

Coopération et le Développement Économiques (OCDE), qui influencent de façon croissante et décisive la construction des politiques publiques d'éducation dans beaucoup de nos pays, et qui font la promotion des coupes budgétaires et des processus de privatisation et de commercialisation de l'éducation mentionnés précédemment.?

Aucune de ces réflexions ne devrait nous amener à remettre en question l'importance de notre participation dans les instances mondiales, en particulier l'OIT, ou le Groupe d'experts de haut niveau sur la profession d'enseignant récemment créé et annoncé lors du Sommet des Nations Unies sur la Transformation de l'Éducation de 2022. En réalité, c'est tout le contraire.?

En premier lieu, il est de plus en plus nécessaire et indispensable de prendre dûment en compte certaines des controverses dans la conjoncture mondiale actuelle, qui sont de nature idéologique et se manifestent et se développent sur le terrain politique, lorsque nous concrétisons notre participation dans ces espaces, en veillant à ce qu'elle ne soit pas dénaturée et ne finisse pas par servir d'autres fins et d'autres intérêts.

En second lieu, nous faisons partie d'une organisation, l'IE, dont le développement politique et organisationnel, l'ensemble des définitions programmatiques et revendicatives, ainsi que la capacité de mobilisation et de dialogue, l'ont transformée en une organisation politique et syndicale globale considérée et respectée.

Titres

1. L'Internationale de l'Éducation soutient l'Ukraine : rencontre et démonstration de solidarité entre leaders syndicaux à Kiev

Du 8 au 11 mai, une délégation de l'Internationale de l'Éducation s'est rendue dans la capitale ukrainienne pour transmettre un puissant message de solidarité et rencontrer leurs collègues du Trade Union of Education and Science Workers of Ukraine (TUESWU), une organisation membre de l'IE dans le pays. La délégation s'est également entretenue avec le ministre de l'Éducation et des Sciences ukrainien, le maire de Kiev ainsi que des représentant-e-s de la Fédération des syndicats d'Ukraine, de l'UNICEF et de l'UNESCO.

« Cela est parfaitement clair : nous soutenons l'Ukraine. Les organisations membres de l'Internationale de l'Éducation se sont mobilisées comme jamais auparavant pour contribuer au Fonds de solidarité en faveur de l'Ukraine. Nous soutenons nos collègues ukrainiens et ukrainiennes, qui veillent de manière admirable à ce que les enseignants et enseignantes reçoivent une aide adéquate. Nous devons continuer à concrétiser cette solidarité à travers nos actes. »

David Edwards | Secrétaire général de l'Internationale de l'Éducation

La délégation de l'Internationale de l'Éducation était menée par David Edwards (Secrétaire général de l'IE), Larry Flanagan (Président du Comité syndical européen de l'éducation, la structure européenne de l'IE) et Randi Weingarten (Présidente de l'American Federation of Teachers et membre du Bureau exécutif de l'IE).

La solidarité syndicale en action

Georgiy Trukhanov, Président du Trade Union of Education and Science Workers of Ukraine, a accueilli la délégation de l'IE à Kiev et décrit la situation du secteur de l'éducation en Ukraine ainsi que les défis auxquels font face les enseignant-e-s depuis le début de l'invasion du pays. M. Trukhanov a présenté le travail mené par le syndicat afin en défense de ses membres et de leurs droits sous la loi martiale, avant de remercier les syndicats de l'éducation du monde entier pour leur soutien, sur lequel le syndicat ukrainien s'est appuyé pour aider ses membres touchés par la guerre, qui ont été blessés ou qui ont perdu un proche.

En outre, la délégation de l'IE et le TUESWU ont échangé sur l'avenir de leur coopération et du soutien apporté aux enseignant-e-s et au secteur de l'éducation du pays, qui passera notamment par une collaboration plus étroite avec l'UNESCO et l'UNICEF dans le cadre de futurs projets communs. Le syndicat a dévoilé ses plans pour la fin de la guerre et expliqué vouloir utiliser le camp du syndicat pour y offrir une aide psychologique indispensable aux enfants et enseignant-e-s touché-e-s par la guerre.

La délégation de l'IE s'est rendue à Borodyanka et dans la région de Kiev pour y constater les destructions causées par l'invasion.

Dans ce contexte tragique, le TUESWU est déterminé à poursuivre sa mission et continuera à faire tout ce qui est en son pouvoir pour venir en aide aux enseignant-e-s ukrainien-ne-s.

Le dialogue social pour renforcer l'enseignement

Accompagnée des collègues du TUESWU, la délégation de l'IE s'est entretenue avec le nouveau ministre de l'Éducation et des Sciences ukrainien, Oksen Lisovyi, entré en fonction en mars 2023. Des questions prioritaires telles que la sécurité des enseignant-e-s et des élèves, mais aussi les réformes visant à renforcer et améliorer le système éducatif ukrainien, figuraient parmi les principales thématiques abordées.

Le rôle crucial d'un dialogue social efficace et constructif entre les syndicats et le gouvernement dans un pays qui se bat pour sa libération a été mis en avant, et la délégation de l'IE a réitéré tout son soutien envers les collègues ukrainien-ne-s.

Les enseignant-e-s sur le front

Durant sa rencontre avec la délégation de l'IE, Vitalii Klitschko, le maire de Kiev, a fait l'éloge des enseignant-e-s de la capitale, soulignant leur courage et leur dévouement. Si certain-e-s sont parti-e-s au front, d'autres sont resté-e-s et ont continué à travailler dans des conditions difficiles pour soutenir leurs élèves. Ces enseignant-e-s poursuivent leur enseignement dans des caves et des abris antiaériens et tentent d'insuffler un sentiment de normalité et de résilience aux enfants comme aux parents.

M. Klitschko a raconté comment s'organisait l'éducation dans la capitale ukrainienne sous la loi martiale. Après l'invasion russe, l'école s'est poursuivie dans un format hybride: en présentiel, en ligne et en cours individuel. Actuellement, à Kiev, 44 % des élèves suivent leurs cours en présentiel, 47 % à distance et 9 % individuellement. Près de 300 000 élèves sont scolarisé-e-s dans les écoles municipales de Kiev. Environ 70 000 personnes, dont 1 500 personnes déplacées au sein du pays, travaillent dans le système éducatif de la capitale.

Réunion avec le Maire de Kiev, Vitalii Klitschko

Le budget alloué au secteur de l'éducation représente 40 % du budget de la ville et les autorités locales en font une priorité majeure. Vitalii Klitschko a souligné que les salaires des enseignant-e-s de Kiev étaient versés dans leur intégralité et à temps, et que toutes les primes et indemnités supplémentaires avaient été conservées, y compris la prime municipale de 30 %.

En prévision de la nouvelle année scolaire 2022-2023, des abris ont été construits dans les établissements d'enseignement de la capitale dans le cadre du programme de la ville en faveur d'un environnement éducatif sûr. Seules les écoles équipées d'abris peuvent recevoir les élèves à temps plein ; les autres opèrent à distance en ligne. Actuellement, 97 % des écoles municipales disposent d'abris. Les autorités de Kiev concentrent également leurs efforts à la réparation des 95 établissements d'enseignement détruits par l'envahisseur.

La délégation de l'IE a visité des écoles de la région de Kiev endommagées lors de l'invasion.

Oleksandr Yatsun, responsable de la branche du TUESWU à Kiev, a présenté le travail de l'organisation pendant la guerre. Dès les premiers jours de l'invasion, plusieurs enseignant-e-s de la capitale se sont porté-e-s volontaires, ont tissé des filets pour le front, ont préparé des rations alimentaires et ont fait tout leur possible pour aider les combattant-e-s sur le front.

Randi Weingarten, Présidente de l'AFT, a réaffirmé la solidarité des enseignant-e-s envers l'Ukraine: « Il est de notre responsabilité de ne pas seulement parler de la démocratie ou de l'avenir, mais

d'aider comme nous le pouvons pour que cela puisse devenir une réalité. »

David Edwards a exprimé son admiration envers les enseignant-e-s ukrainien-ne-s et a rappelé l'importance de la coopération entre les autorités et les syndicats de l'éducation.

Les agences des Nations unies offrent leur soutien

Chiara Dezzi, cheffe du bureau de l'UNESCO en Ukraine, a également rencontré la délégation de l'IE et décrit les efforts déployés par l'agence des Nations Unies afin de garantir la continuité de l'enseignement et de l'apprentissage pour les enseignant-e-s et les élèves ukrainien-ne-s. L'UNESCO met à disposition du matériel et des équipements informatiques pour l'enseignement et l'apprentissage en ligne, développe des plateformes d'éducation numériques et renforce le soutien psychosocial et le système de soins aux populations touchées par la crise.

Tant l'UNESCO que le TUESWU ont activement contribué au développement du système éducatif et à sa reconstruction pendant et après la guerre, et sont ouverts à toute coopération pouvant améliorer la vie des enseignant-e-s et des jeunes en Ukraine.

Lors de la rencontre avec l'UNICEF, Murat Shahin, le représentant de l'UNICEF en Ukraine, a précisé que son organisation visait en priorité à créer de nouvelles opportunités pour les jeunes. L'UNICEF met en place des centres de soutien à l'éducation pour les enfants et les jeunes et fournit des abris pour les écoles et les autres institutions pour les enfants.

Les droits des travailleurs et travailleuses indispensables à l'avenir de l'Ukraine

La délégation de l'IE a par ailleurs rendu visite à la Fédération des syndicats d'Ukraine pour discuter de l'actuelle conjoncture économique. Grygorii Osovyi, le Président de la Fédération, a signalé que l'ensemble de la population ukrainienne œuvrait activement au renforcement des capacités de défense du pays et des moyens de subsistance de ses citoyen-ne-s.

La situation économique est toutefois extrêmement compliquée : le montant du salaire minimum est gelé, l'inflation s'élève à 27 % et le chômage à 26 %, et le taux de pauvreté a quadruplé en une année, près de 7 millions de personnes vivant désormais sous le seuil de pauvreté.

C'est la raison pour laquelle les partenaires sociaux, lors de leurs négociations, insistent sur la nécessité d'insuffler des changements et de créer des conditions qui attireraient à nouveau les gens dans le pays. Sans réel soutien pour les travailleur-euse-s et sans garantie de conditions de travail décentes, l'Ukraine ne disposera pas des ressources humaines nécessaires à sa reconstruction.

David Edwards, Secrétaire général de l'IE, et Oksen Lisovyi, Ministre ukrainien de l'Éducation et des Sciences

L'espoir au cœur de la guerre

La délégation de l'IE s'est rendue dans les locaux de Save Ukraine, une organisation publique qui mène régulièrement des missions de sauvetage pour libérer les enfants ukrainiens enlevés par les forces armées russes. L'organisation identifie les enfants enlevés, œuvre à leur retour en Ukraine, rassemble des preuves sur leurs cas pour les tribunaux nationaux et internationaux et offre un soutien physique comme psychologique à ces enfants ainsi qu'à leur famille.

Lors de la visite du centre de l'espoir et de la guérison de Save Ukraine, Larry Flanagan, Président du CSEE, a déclaré: « Ce qui m'a le plus marqué, c'est la lueur d'espoir que nous avons vue chez de

nombreux jeunes enfants. Les jeunes souriaient, ils étaient heureux d'être à l'école. Il y a de l'espoir pour l'avenir, même en pleine guerre. Il faudra prêter main-forte aux Ukrainiens et Ukrainiennes pour reconstruire le système éducatif du pays. C'est là que le soutien international, surtout en termes de financement et de solidarité, est absolument crucial. »

2. Éradiquer le travail des enfants et les (re)mettre à l'école, une lutte portée par les enseignant-e-s et leurs syndicats à travers le monde

« L'un de mes élèves, âgé de 9 ans, était déjà parti à Kayes, à 750 km de notre village, pour travailler dans une mine d'or, en raison de la situation économique de sa famille. Son père m'a dit que si je pouvais aller à Kayes, il permettrait à son fils de retourner à l'école. J'ai emprunté de l'argent à mes frères (22.000 francs CFA, soit 33 euros) pour payer le voyage en bus jusqu'à Kayes. Le garçon était prêt à retourner à l'école. Aujourd'hui, il réussit très bien à l'école. J'ai fait cela parce qu'aujourd'hui, quand on n'est pas éduqué, on n'a rien. » Ce témoignage de Tiecoura Bagayoko, enseignant malien de 58 ans de l'école Faradje Bamaro, est exemplaire de l'engagement et du rôle clé des enseignant-e-s et de leurs syndicats engagés dans divers projets afin d'assurer que les enfants aillent et restent à l'école, pas au travail.

Formé sur le travail des enfants par le Syndicat National de l'Éducation et de la Culture (SNEC) en 2015, Bagayoko s'est encore démené pour ramener dans son école trois autres enfants qui avaient abandonné l'école en 2021-2022.

À travers le globe, les projets de lutte contre le travail des enfants mis en œuvre par des syndicats d'enseignant-e-s avec le soutien de l'Internationale de l'Éducation (IE) et de ses partenaires [1] ont permis à plus de 11.000 enfants d'échapper à l'exploitation : 5.869 ex-enfants travailleurs ont retrouvé les bancs de l'école tandis que 5.643 enfants qui risquaient d'abandonner l'école ont poursuivi leurs études.

Ces résultats ont été obtenus par 26 syndicats affiliés à l'IE actifs dans des projets de lutte contre le travail des enfants dans 15 pays en moins de huit ans [2]. Encore ne s'agit-il ici que des chiffres officiels, dument répertoriés, parfois dans des conditions difficiles, les chiffres réels étant à coup sûr plus élevés.

La présidente de l'IE, Susan Hopgood, souligne de son côté « que l'éradication du travail des enfants est l'une des principales priorités de l'Internationale de l'Éducation. Il est largement reconnu que le moyen le plus efficace d'éradiquer le travail des enfants est d'améliorer l'accès à l'éducation ainsi que la qualité de celle-ci. Une éducation universelle de qualité peut briser les cycles intergénérationnels de la pauvreté et de la dépendance des foyers au travail des enfants. »

Elle note aussi que, depuis plus de 10 ans, en étroite collaboration avec ses organisations membres, l'IE implique les chef-fe-s d'établissement, les enseignant-e-s, les parents et la communauté au sens large dans des projets ayant une approche holistique et couvrant des questions relatives à la qualité de l'enseignement, à la sécurité des écoles, à l'éthique professionnelle, à l'éducation inclusive, à l'égalité des genres, ainsi qu'au statut et aux conditions d'emploi des enseignant-e-s.

« Je tiens à remercier et féliciter les enseignantes et enseignants et leurs syndicats qui, sans se démotiver jamais, jour après jour, au travers des projets menés contre le travail des enfants, ramènent des filles et de garçons sur le chemin de l'école, leur permettant ainsi de se construire un

meilleur avenir, pour elles et eux, leurs familles et leurs communautés », conclut Hopgood.

Développer des zones libres de tout travail d'enfant

La plupart des projets soutenus par l'IE et ses partenaires consistent à développer des **zones libres de tout travail d'enfant**. Une formation syndicale des enseignant-e-s de la zone visée est toujours l'une des premières étapes de ces projets. Ces formations portent généralement sur les définitions du travail des enfants, ainsi que sur de meilleures approches pédagogiques. Les enseignant-e-s apprennent aussi à mieux communiquer sur le thème du travail des enfants avec la communauté.

À l'issue de ces formations, beaucoup d'enseignant-e-s expliquent qu'il?elle?s peuvent désormais faire la différence entre **le travail des enfants**, portant atteinte à la scolarité, à la santé ou au développement de l'enfant, qui est interdit, et le travail « socialisant », un travail léger pouvant être effectué par un enfant à son domicile ou à proximité sans aucune conséquence négative.

Dans la plupart des cas, les syndicats élargissent ces formations aux personnes qui comptent dans la communauté, comme les représentant-e-s de mairies, les chefs traditionnels, les associations de parents, afin qu'elles viennent en appui aux enseignant-e?s dans la mise en œuvre du projet. L'un des exemples concrets de cet appui est d'effectuer ensemble des visites aux parents d'enfants déscolarisés en raison du travail ou dont la scolarité est mise en danger en raison de trop grosses charges de travail, afin de les convaincre de changer de comportement.

Sensibiliser à tous les niveaux

Des activités de sensibilisation à l'importance de l'éducation et aux risques liés au travail sont menées dans la communauté. Des clubs anti-travail d'enfants sont souvent créés au sein des écoles de la zone visée. Les élèves membres de ces clubs développent du théâtre de rue, des poèmes, des chansons qui abordent tous les thèmes liés aux droits de l'enfant, dont celui d'aller à l'école dans de bonnes conditions.

La sensibilisation passe aussi par des émissions de radio, des articles dans la presse, la confection de panneaux avec des messages contre le travail des enfants qui sont placés aux endroits stratégiques de la communauté. Dans plusieurs pays, des associations de mères d'élèves sont créées par le projet, leurs membres jouent un rôle de sensibilisation important pour prévenir l'abandon scolaire, notamment des filles. Des journées événementielles sont organisées dans la zone de projet pour commémorer des dates importantes, comme la Journée mondiale contre le travail des enfants (12 juin) ou la Journée de l'enfant africain (16 juin).

Ouvrir les yeux des autorités

Le développement de « zones libres de tout travail d'enfant », limitées à quelques villages, n'est pas une fin en soi. Ces projets ont plutôt pour objectif d'inciter les autorités à se saisir du problème, à passer à l'action en utilisant des méthodes mises en œuvre par les syndicats d'enseignant-e-s. La méthode des zones libres vise aussi à placer ou replacer les enseignant-e-s et l'éducation publique de qualité au cœur des solutions pour l'éradication durable du travail des enfants. De nombreux exemples rapportés à l'IE montrent que les autorités emboîtent le pas aux syndicats à la suite de ce genre de projets.

Au Togo par exemple, la Fédération des syndicats de l'Éducation nationale (FESEN) développe depuis 2019 un projet dans le canton de Kazaboua. Lanto Akaba-Abalo, chef de ce canton : « Le

projet de la FESEN a eu un impact important dans les quatre écoles choisies dans mon canton, avec une grande amélioration au niveau de chute de l'abandon scolaire. J'ai donc formé des comités, sensibilisé et formé les directeurs des dix autres écoles du canton, pour qu'ils suivent leur exemple ».

Moustapha Guitteye, secrétaire général du SNEC, donne un autre exemple au Mali : « Le SNEC a créé un 'espace de dialogue social' dans chacun des villages où il développe des projets contre le travail des enfants. Cet espace comprend des représentantes et représentants du maire, des autorités éducatives locales, de l'association des mères d'élèves, des jeunes, des enseignantes et enseignants et des comités de gestion des écoles. Les membres de ces espaces se réunissent régulièrement pour discuter de la lutte contre le travail des enfants dans leur communauté, ils profitent de l'occasion pour aborder toutes les problématiques de l'école. » Le SNEC a partagé l'expérience positive de ses espaces de dialogue social avec le gouvernement malien, qui s'en est inspiré pour l'étendre à 270 villages, a-t-il ajouté.

Un projet syndical à la base de cantines scolaires

Dans certaines des régions les plus pauvres, la malnutrition est un facteur important expliquant l'abandon scolaire des enfants : des élèves arrivent le ventre creux à l'école le matin, ils ne sont donc pas à même de suivre les leçons de manière optimale, certains quittent l'école à la mi-journée et ne reviennent plus. Beaucoup finissent par abandonner. Lorsque les gouvernements nationaux n'ont pas encore mis en place de cantines dans les écoles du pays, les projets syndicaux arrivent parfois à mobiliser les forces locales pour palier à ces manquements.

C'est le cas au Malawi, où six cantines scolaires ont été développées dans la zone de Chigudu, sur les quinze écoles incluses dans un projet développé depuis deux ans par les syndicats membres de l'IE, à savoir le Syndicat des enseignant-e-s du Malawi (Teachers' Union of Malawi, TUM) et le Syndicat des employé?e?s des écoles privées du Malawi (Private Schools Employees Union of Malawi, PSEUM). Elles sont organisées par les écoles, avec le soutien des chefs des villages qui entourent l'école. La nourriture est servie tôt le matin, pour inciter tous les élèves à arriver à l'heure. C'est le résultat de la sensibilisation à l'importance de l'éducation, de la dynamique en faveur de l'éducation créée par le projet : les chefs ont en effet décidé que les villages autour de l'école fourniraient tour à tour la nourriture pour le programme d'alimentation scolaire.

Le dialogue social au centre de la lutte contre le travail des enfants

L'une des caractéristiques communes aux projets contre le travail des enfants soutenus par l'IE est un renforcement du dialogue social, dans un premier temps sur le plan local, puis au niveau national. Avoir intégré les autorités locales dans les premières formations du projet permet de compter sur leur appui dans la sensibilisation à l'importance de l'éducation. Dans des pays comme le Malawi, l'Ouganda et le Mali, des règlements locaux sont même adoptés par les chefs traditionnels ou d'autres autorités locales pour punir les parents qui n'envoient pas leurs enfants à l'école, avec des sanctions allant d'amendes à l'exclusion de mécanismes de solidarité communautaire.

Prévention des trafics d'enfants

La dynamique pour l'éducation suscitée par ces projets dépasse la lutte contre le travail des enfants. Dans bien des cas, le trafic d'enfants peut être prévenu grâce à la vigilance de tous les acteurs de la communauté.

C'est le cas au Togo, où les sensibilisations menées dans le cadre du projet de la FESEN dans deux communes de la Région centrale ont grandement contribué à une chute du nombre d'enfants trafiqués depuis ces communes vers le Nigeria.

En 2021, au Burkina Faso, c'est Balkissa, une enfant de 7 ans inscrite en première année à l'école du village de Doh qui a échappé au trafic grâce à un projet syndical mis en œuvre par les affiliés de l'IE. Sa tante qui vit en Côte d'Ivoire voulait l'emmener en Côte d'Ivoire, où elle travaille dans des plantations. Balkissa risquait d'y être exploitée par le travail, comme de nombreux enfants d'Afrique de l'Ouest trafiqués vers la Côte d'Ivoire.

« Elle ne voulait pas quitter ses parents ni l'école, ses parents ne souhaitent pas non plus son départ, mais, dans notre tradition, une tante a certains droits sur ses nièces, les parents ne peuvent s'opposer à sa volonté », explique Amidou Bako, directeur de l'école de Doh et coordinateur local du projet.

Il se félicite ensuite de ce que « la mère de Balkissa, impuissante face à cet état de fait, a approché la responsable de l'association des mères d'élèves mise en place par notre projet. Cette responsable a à son tour alerté le club anti-travail d'enfants de l'école et le comité villageois de lutte contre le travail des enfants eux aussi créés par notre projet. Nous avons pu mobiliser toute la communauté villageoise pour faire pression sur la tante. Balkissa a ainsi pu rester dans notre village, et continuer sa scolarité. ».

Une partie des mariages précoces de jeunes filles peuvent aussi être prévenus grâce à la vigilance renforcée des enseignant-e-s et des communautés impliqués dans ce type de projet.

Des enseignant-e-s formés agissent de manière durable

Par un contact régulier avec ses affiliés, l'IE garde un œil sur ce qu'il advient des zones de projet, parfois des années après l'arrêt de tout financement d'activité. Elle a constaté que les enseignant-e-s formé-e-s continuent à lutter contre l'abandon scolaire et le travail des enfants, parfois de nombreuses années après la fin d'un projet.

En Albanie par exemple, [une enseignante de Levan](#) explique qu'elle et ses collègues continuent aujourd'hui à mettre en œuvre les méthodes de lutte contre le travail des enfants apprises lors de séminaires syndicaux en 2010.

L'engouement en faveur de l'éducation suscité par le développement de zones libres de tout travail d'enfants suscite généralement une amélioration des résultats scolaires dans les écoles visées par les projets.

Dans de nombreux cas, ces projets aident aussi les syndicats d'enseignant-e-s à améliorer leur image auprès de la population et des autorités, voire à recruter de nouveaux membres. [Une étude de l'IE et de l'Algemene Onderwijsbond \(AOB\)](#) publiée en 2020 avait ainsi révélé d'importantes augmentations du nombre d'affilié-e-s des syndicats dans les zones visées, allant de 23 % en Ouganda à 47 % au Nicaragua.

Principalement [AOB](#) et [Mondiaal FNV](#) des Pays-Bas, la Fondation Fair Childhood du [Gewerkschaft und Wissenschaft](#) d'Allemagne, [Hivos](#) et la coalition [Stop Child Labour](#).

Albanie, Burkina Faso, Burundi, Côte d'Ivoire, Inde, Malawi, Mali, Maroc, Nicaragua, Sénégal, Togo, Tanzanie, Turquie, Ouganda, Zimbabwe.

3. Madagascar : solidarité syndicale avec des enseignant-e-s durement touché-e-s par des catastrophes naturelles

La Fédération Chrétienne des Enseignants et Employés de l'Éducation (FEKRIMPAMA) n'a pas ménagé ses efforts pour distribuer des ressources financières issues du fonds de solidarité de l'Internationale de l'Éducation (IE) auprès de ses affilié-e-s les plus gravement touché-e-s par les cyclones Cheneso et Freddy.

Le secrétaire général de la FEKRIMPAMA, Constant Andrianatrehy Marolaza, a expliqué que dès la réception de ce financement, le bureau du syndicat a décidé de distribuer cette aide aux enseignant-e-s et membres locaux-ales dans les quatre zones touchées par ces catastrophes naturelles, à savoir :

- Zone Nord : Andapa.
- Zone Est : Mananjary, Manakara et Nosy Varika.
- Zone Ouest : Morondava.
- Zone Sud-Ouest : Tuléar I et II.

Organisation du versement de l'aide financière

« Vu les difficultés routières et d'accessibilité de certaines zones, quelques sommes ont été envoyées par services bancaires en ligne aux sinistrés. Quant aux régions accessibles par voitures ou motos, les membres de bureau national et des responsables régionaux ont effectué des visites sur place pour constater de visu les dégâts matériels et distribuer les aides octroyées par l'IE auprès des enseignantes et enseignants, du 1^{er} au 7 avril », a-t-il ajouté.

Soixante-dix enseignant-e-s ont ainsi reçu chacun-e la somme de 250.000 ariarys malgaches, soit environ 50 euros. Pour Marolaza, à Madagascar, cette somme permet à une famille de quatre personnes de vivre pendant 2 à 3 semaines.

Comme la FEKRIMPAMA possède une structure décentralisée, ce sont les responsables syndicaux-ales régionaux-ales qui ont déterminé des listes de bénéficiaires, a-t-il affirmé.

« Beaucoup de membres ont perdu leur maison et aussi leurs cultures. Le matériel didactique a été détruit aussi. On n'a pas pu aider tout le monde et presque tout le monde a été victime du passage du cyclone. L'argent a servi à couvrir des besoins de première nécessité. Chacun et chacune a décidé d'utiliser l'argent pour ses priorités. On a réconforté les gens en tant que syndicalistes. »

Revenant sur le transfert d'argent en ligne pour remplacer le versement d'espèce en mains propres parfois impossible, Marolaza a précisé que le système MVOLA « facilite le travail s'il y a des problèmes de coordonnées. Toutes les personnes que nous avons aidées ont accès au transfert d'argent en ligne quelle que soit leur localité. Ce système est très utilisé à Madagascar car la carte SIM est enregistrée au nom de la personne, ce qui est un gage de sécurité. C'est la bonne personne qui peut toucher l'argent. » Sur les 70 enseignant-e-s soutenu-e-s par le syndicat, 39 l'ont été par ce biais.

Contribution à la vie et au renforcement du syndicat

Le président de la FEKRIMPAMA, Heriniaina José Rakotoarinosy, a quant à lui mis l'accent sur le fait que la descente effectuée dans les différentes régions visitées était une bonne occasion de renforcer la relation entre le bureau de la FEKRIMPAMA et les membres locaux.

Le bureau de la FEKRIMPAMA a aussi rencontré les maires et les responsables locaux de l'éducation, qui ont remercié le syndicat pour l'aide apportée.

Par ailleurs, Rakotoarinosy a expliqué que le syndicat avait versé une aide financière à des enseignant-e-s pas encore membres de la FEKRIMPAMA, mais qui, à la suite de cela, ont décidé d'y adhérer.

Il s'est félicité de ce que, durant les visites, le syndicat a pu recruter de nouveaux membres et récolter des droits d'adhésion et des cotisations annuelles. Ce fut aussi « une grande occasion de renforcer ses bases ».

Enfin, a-t-il conclu, « pour renforcer la capacité de tou?te?s les membres et donner une grande face à notre syndicat, nous envisagerons d'organiser un atelier au mois de septembre prochain, pour lequel la FEKRIMPAMA a sollicité l'aide technique de l'IE ».

4. ComNet : les expert-e-s en communication travaillent ensemble pour changer le récit autour de l'enseignement public

Une centaine d'expert-e-s en communication travaillant dans des syndicats de l'enseignement se sont réuni-e-s en ligne le 1er juin dans le cadre du Réseau des communicant-e-s (ComNet) de l'Internationale de l'Éducation (IE). Il-elle-s se sont reconnecté-e-s, ont échangé des expériences et des idées et se sont préparé-e-s à présenter [la campagne de l'IE « La force du public : ensemble on fait école »](#).

Combattre les infox et renforcer la solidarité des éducateur·trice·s au-delà des frontières

« Vous êtes les conteuses et conteurs de notre mouvement et une grande partie de notre monde est façonnée par les histoires que nous racontons. Vous donnez vie aux histoires de notre mouvement, à ses luttes, à ses victoires et grâce à vous, le monde du travail prend conscience du travail incroyable que nos éducatrices et éducateurs accomplissent pour leurs étudiantes et étudiants aux quatre coins du monde », a déclaré la présidente de l'IE, Susan Hopgood, aux participant-e-s lors de la première session.

Elle a également mentionné les fausses nouvelles comme un défi majeur, « déformant activement la perception des gens de la réalité, les 'vérités alternatives' rongent le tissu même de nos communautés, avec des attaques constantes contre la démocratie, contre les journalistes et bien sûr contre nos syndicats. C'est ce que vous combattez chaque jour en faisant entendre partout la voix des éducatrices et éducateurs, en racontant nos histoires. »

Elle a ajouté : « À travers vous, notre mouvement raconte des histoires d'espoir, de dévouement et de solidarité. L'espoir des enfants sortis de la pauvreté et de l'exclusion grâce à un enseignement public gratuit et de qualité. Le dévouement des enseignantes et enseignants et des personnels de soutien à l'éducation envers leurs étudiantes et étudiants et leurs communautés. La solidarité entre les éducatrices et éducateurs du monde entier qui s'unissent pour se soutenir et construire un avenir

meilleur pour nous toutes et tous. »

Ouvrant la deuxième session, le secrétaire général de l'IE, David Edwards, a souligné que « de l'Afghanistan au Myanmar, en passant par l'Iran et l'Ukraine, de la Turquie au Soudan, vous racontez des histoires de tragédie et de solidarité. Vous vous assurez que le monde sache que nous ne détournons pas le regard et ne tournons jamais le dos à nos collègues et nos étudiantes et étudiants. Nous vivons selon nos valeurs. De l'Afrique du Sud à l'Argentine en passant par les Philippines, vous portez la voix des enseignantes et enseignants et honorez leur travail et leur engagement envers l'éducation. »

Il a poursuivi en notant que « chaque jour, vous aidez notre mouvement à dire la vérité au pouvoir. Vous contrez les mensonges et la désinformation en montrant ce que nous faisons véritablement. Vous défendez le droit à l'éducation contre des profiteuses et profiteurs impitoyables. Vous protégez le droit des éducatrices et éducateurs à un travail décent des coupes budgétaires et de l'austérité. Vous défendez la démocratie et la justice sociale. »

Edwards a conclu en disant que cette réunion ComNet « arrive à un moment très important pour notre mouvement mondial. Notre campagne 'La force du public : ensemble on fait école' prend de l'ampleur et les expertes et experts en communication ouvrent la voie. Notre succès dépendra de notre capacité à raconter la véritable histoire de l'enseignement public et des éducatrice-s et éducateurs qui la concrétisent. Je sais que vous faites toutes et tous ce travail dans vos propres contextes, mais c'est une excellente occasion de réfléchir ensemble, de partager des idées et d'élaborer des stratégies en tant que mouvement mondial. »

Campagne de l'IE « La force du public : ensemble on fait école »

Au cours des deux sessions, [une présentation](#) a permis de mieux mettre cette campagne en évidence et les participant-e-s ont été invité-e-s à relayer dans leur pays cet appel aux gouvernements à investir dans l'enseignement public, un droit humain fondamental et un bien public, et à investir davantage dans les enseignant-e-s, le facteur le plus important pour mettre en œuvre une éducation de qualité.

Il a été également rappelé aux expert-e-s en communication des syndicats que le ComNet a été créé en 2002, constituant le premier réseau de l'IE jamais mis en place. Dès son origine, il vise à accroître la solidarité entre eux-elles et à échanger des informations précieuses à utiliser dans leurs démarches professionnelles. C'est ce que confirment Dominique Marlet, ancienne responsable de l'unité des communications de l'IE, Francine Fillion, ancienne responsable des campagnes et des communications à la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignant-e-s, et Gemma Tuffy de l'Association des enseignant-e-s du secondaire d'Irlande, qui ont participé aux premières réunions du ComNet de l'IE, lors de leur conversation sur les origines de ComNet.

Il-elle-s reçoivent également des informations actualisées sur le 9e Congrès mondial de l'IE, qui se tiendra en ligne en juillet, et sont invité-e-s à envoyer des contributions au magazine de l'IE, [Mondes de l'éducation](#).

Partage de diverses expériences de campagne et de communication mises en œuvre au niveau des syndicats

Au cours de la première séance, Ruby Bernardo, présidente de la section de la région de la capitale nationale de l'Alliance des enseignant-e-s concerné-e-s aux Philippines, a présenté les nombreuses

activités, diverses et festives, comme par exemple un concours de Zumba, que son syndicat organise pour sensibiliser à la nécessité d'augmenter les salaires, de développer le respect envers les éducateur-trice-s et d'améliorer les droits des syndicalistes.

Nicolas Anoto, chargé de la coordination éditoriale à l'UNSA-Éducation, a également évoqué la communication syndicale autour du Baromètre des métiers de l'éducation, une enquête auprès des éducateur-trice-s français-e-s leur permettant de parler de leurs conditions de travail, de leurs aspirations, et de leur vision de leur profession.

La responsable de la communication et des relations internationales de l'Association des enseignant-e-s du Zimbabwe, Daisy Zambuko, a ensuite expliqué comment son syndicat a développé une campagne autour de l'augmentation des salaires des enseignant-e-s, et Gaëtan Kponoukon, secrétaire général du Syndicat national des enseignant-e-s du préprimaire au Bénin, a présenté comment le site Web du syndicat a aidé à diffuser des informations parmi les membres et a facilité la collecte des cotisations syndicales.

José Olivera, de la Fédération nationale des enseignant-e-s du secondaire en Uruguay, a lancé la deuxième session en présentant la campagne de son syndicat pour transformer l'éducation et augmenter le financement de l'éducation.

Nilka Julio, spécialiste en organisation à l'Association nationale de l'Éducation aux États-Unis, a conseillé aux participant-e-s de poser, lors de la planification et de la prise de décisions pour une campagne, des questions sélectionnées afin de lutter volontairement contre les préjugés implicites ou explicites.

Julien Farges, responsable des affaires internationales du Syndicat national des enseignant-e-s du secondaire-Fédération syndicale unitaire, en France, a détaillé également la campagne d'un mois que son syndicat a menée avec d'autres confédérations syndicales pour lutter contre la réforme gouvernementale des retraites.

En ce qui concerne le Maroc, les activités du Syndicat national de l'enseignement-Confédération démocratique du Travail pour améliorer les conditions de vie et de travail des éducateur-trice-s marocain-e-s, ainsi que son travail en vue d'une réforme globale du système éducatif du pays pour mettre fin aux inégalités qui y persistent, ont été présentés par le secrétaire général du syndicat, Younes Firachine.

Sylvie Lemieux, conseillère en relations gouvernementales de la Centrale des syndicats du Québec, au Canada, a mis également en exergue les grandes campagnes de son syndicat au cours des dernières années, axées sur l'équité salariale et l'engagement politique, en disant qu'elles ont été des campagnes réussies en déterminant les bons publics cibles et en multipliant les plateformes de communication et stratégies (par exemple, publicités diffusées sur les principaux médias nationaux, radio, télévision, sites Web, etc. suivis par les décideur-euse-s, ou sur les panneaux d'affichage dans les grandes villes).

Les participant-e-s ont aussi eu l'occasion d'échanger leurs expériences. Il-elle-s travailleront à l'organisation de futurs événements ComNet pour mettre en avant la voix des expert-e-s en communication, en relatant des histoires syndicales et en promouvant un financement adéquat pour des systèmes d'enseignement public inclusifs et de qualité, ainsi que de bonnes conditions de travail et de vie pour les enseignant-e-s et les personnels de soutien à l'éducation à tous les niveaux d'éducation.

5. Ouganda : l'Internationale de l'Éducation condamne l'horrible attaque perpétrée contre l'école secondaire de Lhubiriha

Fédération mondiale des éducateur-trice-s, l'Internationale de l'Éducation condamne fermement l'horrible attaque menée contre l'école secondaire de Lhubiriha à Mpondwe, en Ouganda, et se déclare attristée et solidaire des familles et communautés touchées par cet acte de violence meurtrier.

L'Internationale de l'Éducation appelle également les autorités à mener une enquête et à traduire en justice les responsables de ce massacre, ainsi que tous les groupes armés à respecter les établissements scolaires ? lieux où les élèves doivent pouvoir apprendre et s'épanouir en toute sécurité.

Les autorités estiment qu'au moins 41 personnes, principalement des élèves, ont perdu la vie lors d'un raid nocturne mené le 16 juin dernier dans le dortoir de l'école secondaire de Lhubiriha, à Mpondwe, une localité ougandaise proche de la frontière avec la République démocratique du Congo. Selon des témoins et d'autres informations récentes, les victimes ont été blessées par balle et brûlées. Plusieurs élèves sont toujours porté-e-s disparu-e-s et auraient été kidnappé-e-s. Cette attaque est attribuée au groupe armé Forces démocratiques alliées.

« Tous les enfants ont le droit d'apprendre dans des lieux sûrs, exempts de violence et de harcèlement », a déclaré David Edwards, secrétaire général de l'Internationale de l'Éducation, avant d'ajouter : « Les autorités doivent prendre des mesures pour empêcher ces attaques menées contre les écoles et protéger la vie des enfants, ainsi que leur droit à l'éducation. Nous exprimons toute notre solidarité à nos membres en Ouganda, au syndicat Uganda National Teachers' Union, ainsi qu'à l'ensemble de la communauté éducative, qui pleurent les victimes et partagent la douleur des familles. »

Outre les risques directs de violence et d'exploitation auxquels sont confronté-e-s les élèves et les enseignant-e-s, ces attaques contre les écoles ont un impact dévastateur sur le droit à l'éducation, notamment celui des filles.

Le directeur régional de l'Internationale de l'Éducation, Dennis Sinyolo, a appelé les autorités éducatives du continent africain à garantir des environnements d'enseignement et d'apprentissage sûrs, sécurisés, conviviaux et propices à l'apprentissage pour chaque élève : « Il s'agit d'une condition préalable indispensable si nous souhaitons garantir une éducation de qualité et protéger le droit à l'éducation des enfants ».

Le Syndicat national des enseignant-e-s de l'Ouganda (UNATU - Uganda National Teachers' Union), affilié à l'Internationale de l'Éducation, [a publié un message](#) présentant ses condoléances et exprimant sa solidarité avec toutes les personnes et les communautés touchées. L'UNATU a réaffirmé la nécessité de disposer d'écoles et d'espaces pédagogiques sécurisés où les valeurs de non-violence, de coopération, de tolérance et de respect sont transmises au personnel de l'école et aux élèves, ainsi qu'à l'ensemble de la communauté éducative.

Les attaques en Ouganda restent rares. Toutefois, en juin 1998, 80 élèves ont été mortellement brûlé-e-s dans leurs dortoirs lors d'un raid perpétré contre l'école technique de Kichwamba, également située à proximité de la frontière congolaise. Plus d'une centaine d'élèves ont été kidnappé-e-s.

Dans sa déclaration [Les établissements scolaires doivent être des havres de paix](#), l'Internationale de l'Éducation réaffirme son engagement à défendre le droit à l'éducation : « La communauté internationale, les gouvernements et toutes les parties impliquées dans un conflit devront reconnaître et respecter le droit à recevoir une éducation en toute sécurité dans un environnement scolaire pacifique pour tous les enfants et tous les adultes, et respecter les établissements scolaires en tant que havres de paix. [...] Il est instamment demandé aux enseignantes et enseignants, à leurs syndicats, aux organisations non gouvernementales et à la société civile de se joindre aux campagnes de solidarité en faveur des victimes des attaques, dans la mesure où elles constituent un moyen d'exercer la pression sur les gouvernements et la communauté internationale afin que des actions soient entreprises pour mettre fin à l'impunité, protéger les élèves, enseignantes et enseignants, le personnel universitaire et l'ensemble des autres membres du personnel de l'éducation, et pour transformer les établissements scolaires en des havres de paix où tous les élèves se voient offrir des chances égales de développer leur potentiel individuel et devenir des défenseuses et défenseurs de la paix dans le monde. »

6. Le gouvernement de la province argentine de Jujuy doit immédiatement mettre fin à la répression à l'encontre de sa population

Les travailleur?euse?s de l'éducation de la province de Jujuy, en Argentine, sont mobilisé?e?s depuis plusieurs mois pour réclamer des salaires dignes et défendre l'enseignement public face aux réformes régressives voulues par le gouvernement provincial. Les rassemblements pacifiques des travailleur?euse?s de l'éducation et des organisations de la société civile qui les accompagnent sont violemment réprimés par les forces de l'ordre.

Plusieurs personnes ont été grièvement blessées, dont un jeune homme de 17 ans qui a perdu un œil lorsque la police locale a tiré des balles en caoutchouc en direction des manifestant?e?s. De nombreuses personnes ont par ailleurs été arrêtées arbitrairement et emmenées dans des véhicules banalisés. La police provinciale a également procédé à des perquisitions domiciliaires sans mandat et à l'arrestation de plusieurs personnes. La Confédération des travailleur?euse?s de l'éducation (Confederación de Trabajadores de la Educación, CTERA), affiliée à l'Internationale de l'Éducation, dénonce cette répression violente et arbitraire exercée par la police et les autorités à l'encontre des manifestant?e?s.

Située à l'extrême nord-ouest du pays, à la frontière avec le Chili et la Bolivie, la province argentine de Jujuy recèle d'importantes ressources naturelles et minérales, dont l'une des plus importantes est le lithium. Sa population est composée de diverses communautés autochtones qui ont, tout au long de leur histoire, résisté à l'oppression et à la discrimination, notamment pour la défense de leurs terres ancestrales. Jujuy reste malgré cela une province pauvre qui a souffert de l'autoritarisme et de la répression de ses gouvernants, issus de la droite néolibérale.

Depuis 2016, l'actuel gouverneur de Jujuy, Gerardo Morales, maintient en prison Milagro Sala, dirigeante de l'organisation sociale Tupac Amaru et membre du parlement PARLASUR, dans le cadre de procédures judiciaires irrégulières et politisées.

Morales a également réprimé violemment les manifestations à caractère social et a introduit une réforme constitutionnelle qui limite les droits des citoyens. Ses ambitions politiques vont cependant plus loin et il brigue désormais la présidence du pays aux prochaines élections, prévues pour le 22 octobre 2023.

Le gouverneur Morales a tenté de limiter le droit de grève et de licencier les travailleur?euse?s ayant participé aux actions collectives, mais s'est vu contraint de faire machine arrière face à la pression sociale. Il poursuit cependant un projet de réforme constitutionnelle qui menace les droits humains, l'environnement et la souveraineté nationale. L'Internationale de l'Éducation exprime sa solidarité avec les travailleur?euse?s de l'éducation de Jujuy et demande le respect de leurs revendications et de leur liberté syndicale.

La répression des manifestations sociales et syndicales par le gouvernement de Jujuy a été condamnée par la Confédération générale du travail (Confederacion General del Trabajo – CGT) et la Centrale des travailleurs de l'Argentine (Central de los Trabajadores de la Argentina Autónoma, CTA-A), ainsi que par des organisations internationales de défense des droits humains telles que la Commission interaméricaine des droits de l'Homme (CIDH), Amnesty International et Human Rights Watch.

La CIDH a appelé instamment l'État argentin à respecter le droit à la liberté d'expression, à mettre fin au recours à la force et à rétablir le dialogue avec les peuples autochtones. Depuis le samedi 17 juin, toutefois, l'organisation a dénoncé des cas de recours excessif à la force, aux gaz lacrymogènes et aux balles en caoutchouc pour disperser des rassemblements non violents, faisant des blessé?e?s parmi les manifestant?e?s.

À l'occasion de la récente Conférence internationale du travail de l'Organisation internationale du Travail (OIT), en juin 2023 à Genève, Roberto Baradel, secrétaire général adjoint de la Confédération des travailleurs de l'éducation de la République argentine (Confederación de Trabajadores de la Educación de la República Argentina, CTERA) et secrétaire international de la Centrale des travailleurs de l'Argentine (Central de los Trabajadores Argentinos, CTA-T), a déposé une plainte pour la répression exercée à l'encontre des travailleurs. Une autre plainte a été déposée auprès de l'agence tripartite contre le gouvernement provincial de Jujuy pour violations des droits humains, des droits des travailleur?euse?s et des droits syndicaux, et non-respect des conventions ratifiées par l'Argentine.

Hugo Yasky, président du Comité régional de l'Internationale de l'Éducation pour l'Amérique latine (IEAL) et président de la Commission des droits de l'Homme à la Chambre des députés de la République d'Argentine, a dénoncé le fait que la réforme constitutionnelle proposée par Morales enfreint la Convention 169 de l'OIT, qui prévoit l'obligation de consulter les peuples autochtones en cas de modification de la législation. La réforme constitutionnelle vise à supprimer la limite au renouvellement du mandat du gouverneur et à modifier le système électoral. Pendant ce temps, la coalition de l'opposition *Juntos por el Cambio* s'est employée à minimiser le message de la CIDH et a salué la fermeté affichée par Morales.

Le conflit de Jujuy ne concerne pas seulement la population de la province, mais a également des répercussions nationales et internationales. Le projet de réforme constitutionnelle de Gerardo Morales vise, en effet, à imposer un modèle autoritaire et néolibéral qui profite aux grandes entreprises et porte préjudice aux classes les plus vulnérables de la société. Parmi elles, les travailleur?euse?s de l'éducation, qui réclament de meilleures conditions de travail et de meilleurs salaires, et Milagro Sala, dirigeante sociale du mouvement Tupac Amaru, emprisonnée depuis plus de cinq ans pour des motifs politiques.

L'Internationale de l'Éducation, qui représente plus de 32 millions d'enseignant·e·s de par le monde, a exprimé sa solidarité avec les travailleur·euse·s de l'éducation et l'ensemble de la population de Jujuy. Elle demande le respect des droits humains, la liberté pour Milagro Sala et la fin de la répression et de la persécution politique dans la province de Jujuy et appelle la communauté internationale à faire preuve de vigilance et à se mobiliser face à cette situation grave qui menace la démocratie et l'État de droit en Argentine.

7. Outil pour le renforcement des syndicats

L'Internationale de l'Éducation a développé un « Outil pour le renforcement des syndicats – Pour des syndicats de l'enseignement plus efficaces ». Celui-ci permet à chaque organisation membre de s'engager dans un processus d'auto-évaluation, lui proposant d'expérimenter de nouvelles activités afin de se renforcer.

L'outil est construit sous forme de guide, avec trois parties distinctes que chaque utilisateur·trice peut consulter de façon indépendante ou chronologique. La première partie est axée sur un processus d'auto-évaluation, la deuxième comprend une analyse SWOT (forces, faiblesses, opportunités, menaces) et la troisième accompagne l'utilisateur·trice dans une planification selon la théorie du changement.

Points forts

1. 9^e Congrès mondial de l'Internationale de l'Éducation

Les organisations membres de l'IE à travers le monde se sont retrouvées du 11 au 13 juillet autour du thème « Développer nos syndicats, valoriser nos professions, défendre la démocratie ».

En lien avec

9^e Congrès mondial de l'Internationale de l'Éducation : prêt·e·s à se rassembler à l'échelle mondiale pour une éducation inclusive et des syndicats plus forts

Les délégué·e·s syndicaux·ales représentant les organisations membres de l'Internationale de l'Éducation (IE) dans le monde entier s'apprêtent à participer au [9^e Congrès mondial de l'IE](#), du 11 au 13 juillet, sous la bannière « Développer nos syndicats, élever nos professions, défendre la démocratie ».

Organe suprême de décision de l'Internationale de l'Éducation, le Congrès mondial détermine les politiques, les principes d'action, le programme et le budget de l'organisation. L'événement sera l'occasion pour les délégué·e·s de se pencher sur les modifications proposées aux Statuts de l'IE et de dresser un point de situation des systèmes éducatifs mondiaux.

Il s'agira du premier Congrès mondial organisé en ligne, conformément à une décision du Bureau exécutif de 2021 prise dans le contexte de la pandémie, à un moment où les incertitudes liées aux déplacements et aux vaccins empêchaient les délégué·e·s de se réunir en personne aux dates prévues. Le 10^e Congrès mondial aura lieu en présentiel à Buenos Aires, en Argentine, en juillet 2024.

« J'attends avec impatience d'accueillir les déléguées et délégués au 9^e Congrès mondial cette année. Cet événement marquera à coup sûr une expérience très différente de ce que nous avons connu jusqu'à aujourd'hui mais à l'instar de tous les précédents congrès, nous nous réunirons dans la solidarité afin de poursuivre notre action en faveur de systèmes d'enseignement public inclusifs, de qualité et durables, aux côtés des enseignantes et enseignants et des personnels de soutien qui sont au cœur de l'éducation? » a expliqué Susan Hopgood, présidente de l'Internationale de l'Éducation.

Et d'ajouter?: « Tant de choses se sont produites depuis notre dernier Congrès mondial à Bangkok en 2019. La pandémie de COVID a transformé notre monde et notre profession. Mais face à cette catastrophe mondiale sans précédent dans le domaine de la santé, nous avons assisté à une incroyable démonstration de compassion, de dévouement, de bravoure et de désintéressement de la part de nos membres aux quatre coins du monde. »

Les questions à débattre et à trancher se limiteront à celles requises par les Statuts de l'IE pour un congrès ordinaire, ce qui signifie que les élections et les débats sur les résolutions seront reportés au Congrès mondial de 2024.

Les délégué·e·s seront appelé·e·s à se prononcer sur une clause relative aux temps de crise en tant qu'amendement aux Statuts et Règlements de l'IE, ainsi que sur une résolution de principe limitant les travaux de cette session ordinaire du Congrès mondial et prorogeant le mandat du Bureau exécutif.

Les délégué·e·s seront également encouragé·e·s à poursuivre leur implication dans le cadre de la [campagne mondiale de l'IE «?La force du public?: ensemble on fait école?!?»](#), qui cherche à mobiliser davantage de fonds en faveur de l'enseignement public.

La présentation par le secrétaire général de l'IE, David Edwards, de son Rapport d'étape et du Programme et budget pour l'année 2024 comptera également parmi les temps forts de ce 9e Congrès mondial de l'IE.

«?Ce 9e Congrès mondial diffère presque en tous points de ce que nous avons pu connaître jusqu'à présent. En 2019, il aurait été impossible d'imaginer le monde tel qu'il est aujourd'hui. Je me réjouis à l'idée de retrouver des collègues du monde entier et de renouer autour de notre engagement commun envers un enseignement public inclusif de qualité » , a déclaré Edwards.

«?En 30 ans d'existence, l'Internationale de l'Éducation a forgé son savoir, sa réputation, son pouvoir et ses alliances, pour être une force motrice de l'éducation et du développement durable, ainsi que des droits humains et syndicaux. La pandémie et ses conséquences dévastatrices n'ont pas eu raison de notre solidarité, ni de notre engagement à l'égard de nos élèves et de nos communautés?» , a-t-il ajouté.

D'autres informations ainsi que d'autres rapports actualisés à propos du 9e Congrès mondial de l'IE seront disponibles sur le site Web de l'IE et sur les médias sociaux ([#CongrèsIE?](#); Twitter?: [@eduint?](#); Facebook?: [Education International](#)). Restez à l'écoute, parlez-en autour de vous et rejoignez les discussions?!

Les éducateur·trice·s doivent faire usage de leur pouvoir pour mobiliser leurs syndicats, leurs communautés et le monde entier en faveur d'une éducation de qualité

La présidente de l'Internationale de l'Éducation (IE), Susan Hopgood, a officiellement ouvert le [9e Congrès mondial de l'IE](#), le tout premier Congrès mondial organisé en ligne, où les délégué·e·s des syndicats représentant les organisations membres de l'IE à travers le monde se retrouvent du 11 au 13 juillet autour du thème « Développer nos syndicats, valoriser nos professions, défendre la démocratie ».

Un congrès mondial différent

« J'ai du mal à croire que la dernière fois que je me suis adressée au Congrès mondial, c'était pour clôturer notre très fructueuse rencontre mondiale en présentiel à Bangkok » , a déclaré Hopgood. À l'époque, nous nous étions fixé « un ensemble d'objectifs très ambitieux et très précis. Nous avons vu le monde tel qu'il était et nous avons vu le monde que nous voulions pour nous-mêmes et pour nos étudiantes et étudiants, nos familles, nos communautés et nos nations, et nous avons affirmé notre intention de jouer un rôle de premier plan pour le faire advenir. »

Et puis la pandémie de COVID est arrivée. « Aucune et aucun d'entre nous n'avait jamais imaginé une pandémie mondiale en dehors du domaine de la science-fiction », a souligné Hopgood. « La décision d'organiser deux congrès mondiaux à un an d'intervalle a été prise par le Bureau exécutif en 2021, à un moment où les problèmes liés à la COVID rendaient peu probable la possibilité pour les déléguées et délégués de se réunir en personne aux dates initialement prévues. »

Le Bureau exécutif de l'IE a décidé que le 9e Congrès en ligne se limiterait à ce que les Statuts de l'IE exigent d'un Congrès mondial ordinaire, ce qui implique que les élections et les débats sur les résolutions seront reportés au 10e Congrès mondial, qui se tiendra en présentiel à Buenos Aires l'année prochaine.

La résilience des enseignant?e?s

En évoquant la période de la COVID, Hopgood a déclaré aux délégué?e?s : « Vous pouvez éprouver une grande fierté au regard du travail accompli par l'Internationale de l'Éducation durant cette période. Aucune organisation sur la planète n'a établi plus de communications à distance avec ses membres, n'a participé avec autant de vigueur aux discussions au plus haut niveau des Nations Unies ou de l'Organisation mondiale de la Santé, et n'a développé des interventions plus opportunes et plus pertinentes en collaboration avec ses membres et ses organisations partenaires pour surmonter les effets de cette pandémie que notre profession ne l'a fait au travers de l'IE. »

« Chères et chers collègues, vous avez été résilients, et nous avons du même coup été résilients », a-t-elle ajouté.

Faisant remarquer que « le pire de la COVID est peut-être passé, mais que notre résilience reste nécessaire car un type d'urgence différent et plus chronique persiste », a-t-elle rappelé en évoquant « la crise du secteur public, la capacité des gouvernements à préserver et à faire progresser le bien commun et la capacité des citoyennes et citoyens à demander des comptes à leurs gouvernements ».

La crise des ressources dans l'enseignement public

Hopgood a également déploré la diminution des ressources nécessaires au secteur public pour répondre aux besoins fondamentaux de la population, en précisant que « les chiffres sont particulièrement décourageants en ce qui concerne l'éducation ». Elle a indiqué que depuis le début de la pandémie, les ressources des systèmes éducatifs ont chuté dans 65 % des pays à revenu faible ou intermédiaire et dans 33 % des pays à revenu moyen supérieur ou élevé.

Elle a dénoncé le fait que des centaines de millions d'enfants, de jeunes et d'adultes parmi les plus vulnérables restent exclus de l'éducation et que des millions d'autres n'ont pas la possibilité d'apprendre en raison d'un environnement inadéquat, du manque d'enseignant?e?s formé?e?s et de ressources insuffisantes dévolues à l'éducation.

« Nous savons aussi qu'il y a une urgence en matière d'enseignantes et enseignants, une pénurie de près de 70 millions d'enseignantes et enseignants à travers le monde », a précisé Hopgood.

Où est donc passé l'argent ? a-t-elle demandé. « Dans tous les vieux endroits familiers, à commencer par la dette. Trop souvent, pour pouvoir emprunter auprès des organismes de développement internationaux ou des bailleurs de fonds nationaux, les États se voient obligés de mettre le secteur public à la diète, notamment en réduisant drastiquement les budgets de l'éducation, de la santé et d'autres services publics. En limitant délibérément ce que l'on appelle la 'masse salariale enseignante', les organismes de financement mondiaux empêchent de recruter et de rémunérer correctement les enseignantes et enseignants, ce qui réduit encore davantage le nombre de professionnelles et professionnels de l'éducation. »

Hopgood a souligné que les milliards de dollars d'impôts non perçus auraient permis de financer les investissements responsables dans l'intérêt général et celui d'une économie assurant une croissance durable et diversifiée.

« Ce qui fait défaut, ce ne sont pas les ressources nécessaires pour financer l'enseignement public, mais la volonté politique de faire de l'éducation la priorité dont le monde a besoin », a-t-elle déclaré. « Nous devons veiller à ce que les fonds publics soient utilisés là où ils sont le plus nécessaires, c'est-à-dire pour que chaque élève bénéficie d'enseignantes et enseignants formés professionnellement, qualifiés et soutenus comme il se doit, dans un environnement d'apprentissage de qualité », a-t-elle ajouté. « L'investissement dans le bien commun est essentiel à la démocratie et il n'existe pas de meilleur investissement que celui dans un enseignement public de qualité dispensé par des enseignantes et enseignants bien formés et correctement rémunérés. »

Groupe de haut niveau des Nations unies sur la profession enseignante

Hopgood a également évoqué le fait que, pour la première fois, un Groupe de haut niveau des Nations Unies sur la profession enseignante, récemment mis en place, était chargé d'examiner le rôle des enseignant·e·s et le soutien dont il·elle·s ont besoin pour accomplir leur travail, notamment pour remédier à la pénurie mondiale d'enseignant·e·s, renforcer leur professionnalisme et souligner l'importance du financement ; elle a qualifié cette initiative de « percée majeure » :

« Votre message, notre message, sur les enseignantes et enseignants est au cœur du dialogue mondial sur l'éducation. Les enseignantes et enseignants doivent être soutenus, valorisés et payés à leur juste valeur, et bénéficier d'une charge de travail et de conditions de travail qui favorisent leur bien-être mental et physique, de salaires négociés qui soient concurrentiels par rapport à ceux de professions comparables. Il faut également mettre fin au recrutement d'enseignantes et enseignants contractuels ou non qualifiés.

Le financement des systèmes éducatifs publics permet d'améliorer les salaires et les conditions de travail et donne aux enseignantes et enseignants et aux personnels de soutien à l'éducation les moyens de continuer à exercer la profession qu'elles et ils aiment et de s'y épanouir. Cette approche incite également une nouvelle génération à rejoindre les professions dont le monde a désespérément besoin. »

Elle a ajouté qu'une éducation de qualité impliquait un enseignement de qualité, pour tou·te·s les élèves, dans toutes les circonstances, ce qui signifiait le recours à des enseignant·e·s qualifié·e·s disposant des qualités et des compétences requises. « Il ne s'agit pas seulement d'avoir suffisamment d'enseignantes et enseignants. La qualité des enseignantes et enseignants

et des personnels de soutien à l'éducation est au cœur de la réussite des systèmes éducatifs. Les enseignantes et enseignants doivent être reconnus comme des partenaires essentiels à la transformation des systèmes éducatifs et être impliqués dans la planification des politiques par le biais d'une collaboration entre les gouvernements et les syndicats de l'éducation. Cela suppose de renforcer les mécanismes de dialogue social qui garantissent le droit à la liberté d'association et à la négociation collective. »

Elle a également appelé les enseignants et leurs syndicats à une fois de plus faire entendre leur voix pour « un nouveau contrat social, à exercer notre capacité à nous rassembler et à nous unir derrière un objectif commun, à sensibiliser nos collègues et à mobiliser nos communautés pour faire le lien entre la crise du financement et le monde durable que nous voulons créer ».

La force du public : ensemble on fait école !

En présentant la campagne de l'IE sur le thème « [La force du public : ensemble, on fait école !](#) », Hopgood a expliqué que cette campagne était « pour nous l'occasion de prendre les devants, de placer notre profession à l'avant-garde d'un véritable changement au sein de nos nations et de nos communautés. Faire de l'équité et de l'inclusion dans l'accès à l'éducation une priorité absolue. Garantir la sécurité et le bien-être des élèves comme des enseignantes et enseignants. Financer correctement et équitablement un enseignement public gratuit et de qualité pour chaque élève. Associer équitablement les opportunités et la technologie dans l'enseignement public, et garantir à toutes et tous une éducation de qualité sur le changement climatique. »

En ajoutant qu'« en développant nos syndicats et en valorisant nos professions, nous construisons et défendons la démocratie », elle a également réaffirmé que « nos valeurs et nos principes, représentés par plus de 400 syndicats comptant plus de 32 millions de membres dans 178 pays, sont devenus essentiels pour préserver et faire progresser des systèmes démocratiques durables ».

« Nous sommes conscientes et conscients de notre pouvoir. Notre pouvoir de mobiliser nos syndicats et nos communautés pour interpeller nos gouvernements et leur demander de financer l'avenir grâce à un enseignement de qualité », a conclu Hopgood.

Le discours de Susan Hopgood est disponible dans son intégralité [ici](#).

Nous rendrons compte du 9e Congrès mondial de l'IE sur le site Internet de l'IE et sur nos plateformes dans les réseaux sociaux ([#CongrèsIE](#) ; Twitter : [@eduint](#) ; Facebook : [Education International](#) ; Instagram : [eduint](#)). Restez connecté·e·s, faites passer le mot et joignez-vous à la discussion !

Au-delà de la pandémie, le personnel enseignant et ses syndicats continuent de faire la différence dans le monde

David Edwards, secrétaire général de l'Internationale de l'Éducation (IE), a présenté son rapport d'activités à l'occasion du [9e Congrès mondial de l'IE](#), organisé pour la toute première fois en ligne du 11 au 13 juillet, au cours duquel les délégations syndicales représentant les organisations membres se sont réunies pour débattre du thème « Développer nos syndicats, valoriser nos professions, défendre la démocratie ».

« Presque tout dans ce 9e Congrès mondial est différent de ce que nous avons connu jusqu'à présent et ce rapport d'activités ne fait pas exception », a reconnu David Edwards.

Il a ensuite rappelé aux délégations : « La dernière fois que je me suis adressé à vous pour faire le bilan de nos progrès réalisés ensemble en 2019, il aurait été impossible d'imaginer le monde dans lequel nous vivons aujourd'hui. Notre profession a changé, le monde a changé. La pandémie qui a infecté le monde et tué 20 millions de personnes a également infecté chaque aspect de notre travail. »

Rendant hommage aux proches et collègues emporté-e-s par la COVID-19, il a souligné : « Comme plusieurs millions de leurs collègues, toutes ces personnes ont pu assurer, sous certaines formes, la continuité de l'enseignement pour des millions d'élèves durant la pandémie. À ce titre, nous devons leur promettre de renouveler notre engagement et renforcer notre mission. »

Rappelant que, lors du 8e Congrès mondial de l'IE réuni à Bangkok, en Thaïlande, « les délégations ont promis que leurs organisations joueraient un rôle de premier plan pour faire progresser la profession enseignante, garantir une éducation de qualité gratuite universelle et promouvoir les droits humains et syndicaux », le secrétaire général a indiqué que, en raison de la pandémie de COVID-19, 1,6 milliard d'élèves n'étaient pas scolarisé-e-s. Il a déclaré : « Dès le début, l'IE était déterminée à rester aux côtés de ses membres dans tous les sens du terme. Nous avons veillé en particulier à consolider les liens entre l'IE et les différents groupes et secteurs professionnels représentés par nos organisations membres. »

Impact massif de la COVID-19 sur les systèmes éducatifs et les syndicats

« Au cours de ces quatre dernières années, nous avons organisé près de 200 réunions en ligne, que ce soit en tête-à-tête, en petits groupes ou à l'occasion de conférences mondiales. Ces échanges nous ont rapprochés dans le cadre de notre mission et de nos objectifs et nous ont remonté le moral », a déclaré le secrétaire général, avant de souligner : « Nulle autre organisation internationale en dehors du secteur de la santé primaire n'a été aussi fortement engagée que notre fédération pour répondre à la COVID-19. Dès les premiers mois, l'IE a été appelée à conseiller officiellement l'Organisation mondiale de la Santé. »

Il a ensuite mentionné : « En 2020, après près de deux ans de COVID-19, deux ans d'isolement passés devant nos écrans, nous avons décidé que l'IE et ses organisations membres devaient relancer la dynamique et réunir le plus grand nombre d'entre nous virtuellement pour faire rapidement le point sur les activités de l'IE. Rappelons, à cet égard, les célébrations de la Journée mondiale des enseignantes et enseignants pendant 24 heures. »

En 2022, 700 syndicalistes de l'éducation ont participé en ligne à la Conférence mondiale des femmes de l'IE, centrée sur la mobilisation et la valorisation du pouvoir des femmes pour le changement. L'IE compte également parmi les principaux participants à la campagne annuelle des Nations Unies « 16 jours d'activisme contre la violence basée sur le genre ». La présidente de l'IE Susan Hopgood s'est adressée à la Commission de la condition de la femme pour souligner le rôle crucial du dialogue social et de l'éducation au climat pour garantir une transition juste vers une économie verte, a expliqué David Edwards.

Il a également souligné que l'IE a organisé une consultation virtuelle juste avant la Conférence mondiale sur l'enseignement supérieur, mettant en avant la nécessité de se pencher sur diverses problématiques telles que la précarisation du travail universitaire et des personnels de soutien ou les libertés académiques et que l'organisation a également célébré la Journée mondiale des personnels de soutien à l'éducation, afin de reconnaître leurs contributions à l'éducation de qualité et réclamer des conditions de travail de qualité pour ces travailleur-euse-s professionnel-le-s.

La migration et les réfugié-e-s ont été au centre des débats durant cette période, depuis la frontière américaine jusqu'à la Turquie, en passant par le Liban et l'Ukraine, a également reconnu David Edwards.

Il a ajouté que, lors de la Conférence des Nations Unies sur le travail des enfants convoquée en Afrique du Sud, les représentant-e-s des gouvernements, les organisations patronales et les syndicats ont renouvelé leur engagement à prévenir et éliminer le travail des enfants et le travail forcé.

Faisant référence à la délégation de l'IE qui s'est rendue en Ukraine, David Edwards a déploré que « si nos syndicats s'unissent pour renforcer les droits et les opportunités, d'autres forces ont continué à se mobiliser non seulement pour s'opposer aux avancées des syndicats et à la cause de l'éducation de qualité, mais également pour mener une guerre contre la démocratie elle-même ». Il a cité les terribles exemples du Myanmar, de l'Afghanistan, du Bélarus, de l'Eswatini, de l'Ouganda, d'Israël, du Bahreïn, de la Tunisie, de l'Égypte, de la Jordanie et du Liban.

Solidarité sans faille au sein de la communauté syndicale mondiale de l'éducation

« J'ai également emmené une délégation en Turquie pour exprimer notre solidarité à nos membres qui apportent de l'espoir, des logements et des services aux victimes des terribles tremblements de terre qui ont causé la mort de plus de 50.000 personnes », a-t-il indiqué.

Et d'ajouter : « En Haïti, en collaboration avec les partenaires de la coopération au développement, nous avons créé un fonds de solidarité et mobilisé nos affiliés à travers le monde pour venir en aide aux organisations membres haïtiennes. »

Selon lui, « le progrès n'est parfois qu'une simple absence de guerre, comme dans le cas du cessez-le-feu âprement négocié dans la région du Tigré, en Éthiopie, grâce aux campagnes permanentes menées par le personnel enseignant sur place. Parfois, il s'agit simplement d'une victoire de l'État de droit, comme en témoignent la défaite de l'insurrection fasciste au Brésil en janvier ou l'établissement d'un gouvernement de coalition à Fidji, pays où les syndicalistes sont régulièrement emprisonnés ou agressés par les agents du gouvernement. »

David Edwards a souligné : « Nous savons que l'éducation n'est pas une question sectorielle qui tourne en vase clos. Elle est le fondement de toute entreprise humaine, ancrée dans les discours ambitieux entourant chaque priorité pour l'avenir. Lors du dernier Congrès mondial, les délégations nous ont demandé d'accorder la priorité à la durabilité dans tout ce que nous

défendons. Nous avons lancé notre campagne 'Enseignez pour la planète' et présenté aux dirigeantes et dirigeants du monde notre Manifeste pour le climat. Depuis, nous avons organisé un nombre sans précédent d'ateliers de renforcement des capacités pour nos organisations membres. »

Il a poursuivi en saluant la campagne fructueuse menée par l'IE en 2014 et 2015, qui a permis d'inclure l'éducation dans les Objectifs de développement durable des Nations Unies, aux côtés de problématiques telles que l'élimination de la pauvreté et de la faim, la lutte contre les inégalités entre les hommes et les femmes, le changement climatique, etc. « Pour chaque objectif, l'éducation joue un rôle de catalyseur », a-t-il réaffirmé.

La force du public : ensemble on fait école !

Condamnant fermement le fait que les systèmes éducatifs de nombreux pays disposent aujourd'hui de moins de ressources qu'à n'importe quel moment de leur histoire (les budgets ont chuté de 65 % dans les pays à revenu faible et intermédiaire et de 33 % dans les pays à revenu intermédiaire supérieur et élevé depuis le déclenchement de la pandémie), David Edwards a expliqué : « Sous la bannière de l'IE, la campagne [La force du public : ensemble on fait école !](#), lancée au début de cette année, jette un éclairage sur le financement de l'éducation, l'irresponsabilité des entreprises et les obligations des gouvernements ».

Notre campagne mondiale pour financer l'enseignement public et la profession enseignante, a-t-il observé, est un combat pour l'investissement dans le secteur public, un nouveau contrat social et le déploiement de l'argent du peuple pour le bien public.

« Comment faire réagir les gouvernements ? », a-t-il demandé. « En organisant l'action collective. En nous mobilisant. La voie vers un avenir durable et le respect de nos droits en tant que citoyennes et citoyens du monde passe aussi par le respect de nos droits syndicaux. Cette voie, c'est la démocratie. »

Groupe de haut niveau sur la profession enseignante

Edwards a également expliqué que, à la demande de l'Internationale de l'Éducation, les Nations Unies ont annoncé la création d'un Groupe de haut niveau sur la profession enseignante, chargé d'examiner le rôle des enseignant-e-s, ainsi que le soutien qui leur est nécessaire pour exercer leur profession, et d'étudier les moyens permettant de remédier à la pénurie mondiale d'enseignant-e-s, de renforcer leur professionnalisme et de financer les systèmes d'enseignement public. Pour la première fois, a-t-il souligné, un accord de haut niveau reconnaît que l'éducation est un investissement et que les personnels enseignants en sont la composante essentielle.

Ce groupe de haut niveau, a-t-il précisé, s'intéressera plus particulièrement à la technologie et nous savons par expérience que cela exigera de l'IE et de ses organisations membres de « porter toute leur attention sur la question de l'égalité, continuellement menacée par la privatisation et la commercialisation. Nous savons que le sous-financement chronique des systèmes d'enseignement public figure parmi les principaux facteurs qui favorisent la privatisation. »

Le secrétaire général de l'IE s'est montré catégorique : « Nous devons inverser cette tendance, partout dans le monde. Un système d'enseignement public performant ne se crée pas par hasard. Il faut se battre pour l'obtenir et le défendre. En 30 ans, nous avons construit ensemble la connaissance, la réputation, le pouvoir et les alliances au plus haut niveau, afin d'en faire une force non seulement pour l'éducation et le développement durable, mais aussi pour la démocratie. Grâce à vous, nous continuons à faire sentir notre influence et à renforcer notre leadership. »

En conclusion, David Edwards a fait la promesse suivante : « Je peux donc vous annoncer aujourd'hui, à l'occasion de ce 9e Congrès mondial de l'Internationale de l'Éducation, que nous poursuivons sur la voie du progrès. Nous continuons à faire la différence partout dans le monde. Et nous ne nous arrêterons pas. »

L'intégralité du Rapport d'activités du secrétaire général de l'IE est disponible [ici](#).

Vous trouverez tous les comptes rendus du 9e Congrès mondial de l'IE sur notre site et les réseaux sociaux ([#CongrèsIE](#); Twitter : [@eduint](#); Facebook : [Education International](#) ; Instagram : [eduint](#)). Tenez-vous au courant, faites passer le message et rejoignez la conversation !

9e Congrès mondial de l'IE : les éducateur?trice?s se connectent pour défendre l'enseignement public et soutenir nos professions

Des délégué?e?s syndicaux?ales représentant les organisations membres de l'Internationale de l'Éducation (IE) à travers le monde se sont connecté?e?s en ligne pour participer au [9e Congrès mondial de l'IE](#), qui se tient du 11 au 13 juillet autour du thème « Développer nos syndicats, valoriser nos professions, défendre la démocratie ».

Le Congrès mondial de l'IE, l'organe décisionnel suprême de l'IE, détermine les politiques, les principes d'action, le programme et le budget de l'organisation. Au cours du Congrès, les délégué?e?s aborderont les changements proposés aux Statuts de l'IE et feront le point sur l'état des systèmes éducatifs mondiaux.

Il s'agit du tout premier Congrès mondial organisé en ligne, à la suite d'une décision du Bureau exécutif de 2021 été prise lorsque les conditions pour voyager en cas de pandémie et les incertitudes liées aux vaccins ont empêché les délégué?e?s de se réunir en personne aux dates initiales. Un 10e Congrès mondial en personne se tiendra à Buenos Aires, en Argentine, en juillet 2024.

Le Jour 1 du 9e Congrès mondial de l'IE fut une journée intense, alors que les membres dans le monde entier se connectaient et prenaient part au Congrès, peu importe leur région, leur langue ou leur fuseau horaire.

Souhaitant la bienvenue aux délégué?e?s, la présidente de l'IE, Susan Hopgood, les a félicités pour leur courage et leur persévérance pendant la pandémie de COVID et les a mis au défi de continuer à s'organiser et à se mobiliser pour un enseignement public de qualité aux quatre coins du monde.

Hopgood a appelé les délégué-e-s à se joindre à l'IE pour demander aux gouvernements d'assurer que le « financement public est alloué là où il fait le plus défaut – en garantissant à chaque élève un enseignement dispensé par des enseignantes et enseignants formés, qualifiés et bien soutenus, dans un environnement d'apprentissage de qualité. Investir dans le bien commun est crucial pour la démocratie, et il n'est de meilleur investissement que celui en faveur d'un enseignement public de qualité, dispensé par des enseignantes et enseignants convenablement formés et bien rémunérés. »

Plus d'informations sur le discours de Susan Hopgood [ici](#).

Le secrétaire général de l'IE, David Edwards, a présenté une mise à jour des réalisations de l'IE et des défis rencontrés dans le monde entier, au cours de ces dernières années. Il a invité les membres à poursuivre leur engagement dans la campagne de l'IE : [La force du public : Ensemble on fait école !](#)

« Au cours de ces quatre dernières années, nous nous sommes réunis virtuellement en ligne à près de 200 reprises, que ce soit en tête-à-tête, en petits groupes ou lors de conférences mondiales, afin de nous rapprocher les unes et les uns des autres dans le cadre de notre mission et de notre objectif, et de nous remonter le moral », a-t-il insisté, ajoutant qu'« aucune organisation mondiale en dehors du secteur de la santé primaire ne s'est autant engagée dans la réponse mondiale au COVID que notre fédération. »

« Je vous annonce donc aujourd'hui, à l'occasion du neuvième Congrès mondial de l'Internationale de l'Éducation, que nous continuons à faire la différence dans le monde entier. Nous ne nous arrêterons pas », a conclu Edwards.

Plus d'informations sur le rapport de David Edwards [ici](#).

Changement dans les Statuts

Durant la session, les délégué?e?s ont adopté un nouvel article dans les Statuts de l'IE pour les adapter aux temps de crise. Celui-ci stipule :

« Le Bureau exécutif peut prolonger le délai requis pour remplir ou modifier la manière d'exécuter toute exigence prévue dans les Statuts et le Règlement intérieur, s'il le juge nécessaire en raison de circonstances extraordinaires ou de perturbations généralisées des opérations. Les décisions de cette nature sont prises à la majorité des deux tiers de tous les membres du Bureau exécutif. »

Résolution habilitante

Comme, en décembre 2021, le Bureau exécutif a jugé injuste et peu raisonnable que des élections ou des débats concernant les résolutions ou les stratégies et orientations futures soient organisés lors d'un congrès mondial en ligne, le nombre d'affaires à traiter lors du 9e Congrès mondial sera réduit et limité à ce qui est nécessaire pour maintenir un volume d'activités suffisamment ambitieux et assurer le fonctionnement de l'Internationale de l'Éducation en conformité avec ses dispositions statutaires, jusqu'au 10e Congrès mondial organisé en présentiel dans des conditions normales. Les résolutions habilitantes présentées ci-dessous sont requises pour

Les délégué·e·s ont débattu, voté et adopté une résolution habilitante limitant les activités du 9e Congrès mondial ordinaire et prolongeant le mandat du Bureau exécutif.

Tous nos comptes rendus sur le 9e Congrès mondial sont disponibles à partir du site Internet de l'IE et sur les plateformes de réseaux sociaux ([#CongrèsIE](#) ; Twitter : [@eduint](#) ; Facebook : [Education International](#) ; Instagram : [eduint](#)).

9e Congrès mondial : développer nos syndicats, valoriser nos professions, défendre la démocratie

Les organisations membres de l'Internationale de l'Éducation (IE) du monde entier se réunissent du 11 au 13 juillet sous la bannière « Développer nos syndicats, valoriser nos professions, défendre la démocratie ».

Au cours de la deuxième journée du [9e Congrès mondial de l'IE](#), les délégué·e·s des syndicats de l'éducation ont adopté plusieurs résolutions habilitantes en rapport avec la pandémie de COVID-19.

Résolutions habilitantes

Comme en décembre 2021, le Bureau exécutif de l'IE a estimé qu'il ne serait pas judicieux d'organiser des élections ou même des débats sur les résolutions ou les stratégies et orientations futures lors du Congrès mondial en ligne, les activités du 9e Congrès mondial de l'IE ont été réduites et limitées à ce qui est nécessaire pour maintenir un niveau d'activité ambitieux et faire fonctionner l'Internationale de l'Éducation conformément à ses règles de gouvernance jusqu'au 10e Congrès qui sera organisé en présentiel, dans des conditions normales.

Les délégué·e·s ont donc débattu, voté et adopté les résolutions habilitantes ci-après :

1. Résolution habilitante pour l'introduction d'une version simplifiée et clarifiée du texte des statuts et du règlement intérieur
2. Résolution habilitante relative au programme et au budget 2024
3. Résolution habilitante pour le prolongement du mandat des auditeurs externes
4. Résolution habilitante pour le prolongement du mandat des membres du Comité d'audit interne

Programme et budget de l'IE 2024

Le secrétaire général de l'IE, David Edwards, a également présenté une version modifiée du Programme et budget de l'IE pour 2024, qui permettra à l'IE de fonctionner correctement et de mener de multiples activités jusqu'à ce que le Congrès mondial de l'IE se réunisse à nouveau à Buenos Aires, en Argentine, en juillet 2024.

« Alors que l'Internationale de l'Éducation et ses membres sont en train de sortir de la pandémie, nous sommes confrontés à une véritable tempête de défis », a expliqué Edwards. « Si l'éducation mondiale est devenue une priorité pour de nombreuses agences internationales et initiatives mondiales et si les enseignants et les politiques éducatives se retrouvent de plus en plus au centre des débats sur l'éducation, les budgets et les salaires de l'éducation ne suivent pas le même rythme ».

« Dans un trop grand nombre de pays, les syndicats de l'éducation opèrent dans des climats peu favorables, voire hostiles, où leurs points de vue sont ignorés et où les droits et autres libertés professionnelles restent limités, lorsqu'ils ne sont pas totalement bannis. Le changement climatique, les catastrophes naturelles et les conflits exacerbent les problèmes qui nécessitent un niveau quasi permanent de réponses d'urgence », a-t-il ajouté.

David Edwards a déclaré que « l'IE reposera sur des bases solides pour atteindre ses objectifs fondamentaux et servir ses membres avec fidélité et efficacité. En outre, si nous parvenons à créer les conditions, les outils et les ressources permettant à nos membres de se renforcer, de défendre les personnes qui sont menacées et de se syndiquer pour défendre un monde plus démocratique et plus équitable, nous en bénéficierons tous et toutes. »

Nous rendrons compte du 9e Congrès mondial de l'IE sur le site web de l'IE et sur nos réseaux sociaux ([#CongrèsIE](#); Twitter : [@eduint](#); Facebook: [Education International](#) ; Instagram : [eduint](#)). Restez à l'écoute, faites passer le mot et participez à la conversation !

9e Congrès mondial : augmenter les budgets de l'éducation pour construire un monde plus juste, plus inclusif et plus durable

Les organisations membres de l'Internationale de l'Éducation (IE) dans le monde se sont réunies du 11 au 13 juillet dans le cadre du Congrès mondial de l'IE autour du thème : « Développer nos syndicats, élever nos professions, défendre la démocratie ».

Le troisième et dernier jour, les délégué?e?s ont exprimé leur volonté de poursuivre leur engagement dans la campagne [La force du public : Ensemble on fait école !](#) de l'IE, qui appelle les gouvernements à investir davantage dans l'enseignement public et les enseignant?e?s, facteur le plus important pour parvenir à une éducation de qualité.

La campagne [La force du public : ensemble on fait école !](#)

[Lancée le 24 janvier 2023, à l'occasion de la Journée internationale de l'Éducation](#), la campagne [La force du public : ensemble on fait école !](#) de l'IE est une mobilisation mondiale en faveur du financement de l'enseignement public et de la profession enseignante. Cette campagne soutiendra les organisations membres de l'IE dans leur lutte contre les coupes budgétaires, l'austérité et les privatisations, ainsi que dans leur mobilisation en faveur d'un enseignement public inclusif et de qualité pour tou?te?s.

S'adressant aux délégué?e?s qui assistaient au 9e Congrès mondial de l'Internationale de l'Éducation, le secrétaire général, David Edwards, a expliqué que « sous la bannière de l'IE, la campagne [La force du public : ensemble on fait école !](#), lancée au début de l'année, met l'accent sur le financement de l'éducation, sur l'irresponsabilité des entreprises et sur la nécessité pour les gouvernements de rendre des comptes. »

Il a ajouté que cette campagne représentait « une lutte pour l'investissement dans le secteur public et un nouveau contrat social axé sur la valeur de la collecte et l'affectation de l'argent des contribuables pour le bien public. Nous luttons contre les contraintes imposées au secteur public par les agences financières internationales, qui bloquent le recrutement des enseignantes et enseignants et limitent leurs salaires. Des dizaines de millions de nouvelles recrues sont

nécessaires à l'échelle mondiale. Ce n'est pas le moment de se désinvestir du bien public, mais bien d'investir. »

Edwards a également souligné que l'on ne pouvait plus permettre à de grandes entreprises et à de riches particuliers de tirer parti du système financier pour réaliser des profits à court terme, y compris l'extraction et l'utilisation de sources d'énergie polluantes comme le charbon, tout en augmentant les prix, en dissimulant des actifs et en se soustrayant à l'impôt.

Cette campagne a déjà été appuyée et mise en œuvre avec succès par des organisations membres de l'IE en [Afrique](#), en [Asie](#) et en [Amérique latine](#).

Dans son discours de clôture, la présidente de l'IE, Susan Hopgood, a remercié les délégué·e·s « pour vos interventions réfléchies et votre patience, ainsi que pour votre temps et votre attention, après tout, les atouts les plus précieux que chacune et chacune de nous possède. Votre présence en ligne montre votre persévérance. »

Elle a également admis que « nous avons donné à l'organisation le pouvoir – par un vote écrasant – de se préparer pour l'avenir en tant qu'organisation. Nous avons rendu les Statuts et le Règlement intérieur plus inclusifs, plus conviviaux et plus lisibles. »

Nous avons vu et entendu de nombreuses preuves du travail effectué au cours des quatre dernières années, a-t-elle déclaré. « Même dans la version abrégée [du Rapport d'activités] que nous avons reçue pour ce Congrès en ligne, la quantité de travail, la portée et l'impact de l'IE apparaissent assez remarquables. »

Soulignant qu'une grande partie des travaux à venir se concentrera sur la campagne mondiale de l'IE, La Force du public : ensemble on fait école !, Hopgood a poursuivi en expliquant que les syndicats de l'éducation du monde entier unissent leurs forces pour construire un enseignement public inclusif de qualité pour tou·te·s. « Nous nous mobilisons pour financer intégralement les systèmes d'enseignement public et résister aux coupes budgétaires, à l'austérité et à la privatisation. Nous travaillons ensemble au-delà des frontières pour garantir le droit de chaque élève à avoir un enseignant qualifié bien soutenu et un environnement d'apprentissage de qualité. »

Elle a conclu : « Vous avez très bien représenté les 32 millions d'éducatrices et éducateurs de 381 syndicats dans 178 pays lors de ce Congrès mondial et j'ai hâte de vous voir l'année prochaine en personne au 10e Congrès mondial à Buenos Aires. »

Pour plus d'informations en lien avec le 9e Congrès mondial de l'IE, vérifiez sur le site Internet de l'IE ainsi que sur nos plateformes de réseaux sociaux ([#CongrèsIE](#)?; Twitter?: [@eduint](#)?; Facebook?: [Education International](#) ; Instagram : [eduint](#)). Restez à l'écoute, parlez-en autour de vous et rejoignez les discussions?!

9e Congrès mondial de l'Internationale de l'Éducation : un témoignage de la résilience des professionnel·le·s de l'éducation

Du 11 au 13 juillet, les organisations membres de l'Internationale de l'Éducation (IE) du monde entier ont tenu le 9e Congrès mondial de l'IE, qui était placé sous le thème « Développer nos

syndicats, valoriser nos professions, défendre la démocratie ».

Des syndicalistes de l'éducation de premier rang, représentant 32 millions d'éducateur-trice-s de 381 syndicats dans 178 pays se sont réunis en ligne pour définir les politiques, les principes d'action, le programme et le budget de l'organisation.

Il s'agissait du tout premier Congrès mondial virtuel, conséquence de la décision du Bureau exécutif adoptée en 2021 lorsque les incertitudes liées aux vaccins et aux voyages en pleine pandémie ont empêché les délégué-e-s de se réunir en présentiel aux dates prévues.

La [première journée du 9e Congrès mondial de l'IE](#) a été très chargée alors que les membres du monde entier se connectaient et engageaient le dialogue, toutes régions, langues et fuseaux horaires confondus.

[Susan Hopgood, présidente de l'IE](#), a souhaité la bienvenue aux délégué-e-s, les a félicité-e-s pour leur courage et leur résilience durant la pandémie de COVID et leur a lancé le défi de continuer à s'organiser et à se mobiliser pour un enseignement public publique de qualité aux quatre coins de la planète.

Faisant remarquer que « le pire de la COVID est peut-être passé, mais que notre résilience reste nécessaire car un type d'urgence différent et plus chronique persiste », elle a évoqué « la crise du secteur public, la capacité des gouvernements à préserver et à faire progresser le bien commun et la capacité des citoyennes et des citoyens à demander des comptes à leur gouvernement ».

Rapport d'activités

[Présentant une version abrégée du rapport d'activités](#), [David Edwards, secrétaire général de l'IE](#), a fourni des exemples des actions menées et de la portée et de l'impact considérables de l'IE au cours des quatre dernières années.

« Au cours de ces quatre dernières années, nous avons organisé près de 200 réunions en ligne, que ce soit en tête-à-tête, en petits groupes et à l'occasion de conférences mondiales. Ces échanges nous ont rapprochés dans le cadre de notre mission et de nos objectifs et nous ont remonté le moral », a-t-il déclaré, ajoutant que « nulle autre organisation internationale en dehors du secteur de la santé primaire n'a été aussi fortement engagée que notre fédération pour répondre à la COVID-19 ».

Changement statutaire et résolutions habilitantes

Les délégué-e-s ont également donné à l'IE le pouvoir – à une majorité écrasante – de préparer l'avenir de notre organisation, en rendant le Statut et les Règlements plus inclusifs, plus conviviaux et plus lisibles.

Les délégué-e-s ont ajouté un nouvel article au Statut de l'IE, qui traite des périodes de crise, et ont discuté, voté et adopté une résolution habilitante limitant les points traités lors du 9e Congrès mondial ordinaire et prolongeant le mandat du Bureau exécutif.

Programme et budget

David Edwards, Secrétaire général de l'IE, a également présenté une [version modifiée du Programme et budget de l'IE pour 2024](#), qui permettra à l'IE de fonctionner correctement et de mener à bien ses multiples activités jusqu'à la réunion du Congrès mondial l'an prochain.

Il a déclaré que « l'IE reposera sur des bases solides pour atteindre ses objectifs fondamentaux et servir ses membres avec fidélité et efficacité. En outre, si nous parvenons à créer les conditions, les outils et les ressources permettant à nos membres de se renforcer, de défendre les personnes qui sont menacées et de se syndiquer pour défendre un monde plus démocratique et plus équitable, nous en bénéficierons toutes et tous. »

La campagne de l'IE « La force du public : ensemble on fait école ! »

[Le troisième et dernier jour](#), les délégué-e-s se sont engagé-e-s à poursuivre leur participation à la campagne de l'IE « La force du public: ensemble on fait école! », qui appelle les gouvernements à investir davantage dans l'enseignement public et dans le corps enseignant, le seul et le plus important facteur pour atteindre un enseignement de qualité.

David Edwards, secrétaire général de l'IE, a expliqué que « sous la bannière de l'IE, la campagne La force du public : ensemble on fait école !, lancée au début de l'année, met l'accent sur le financement de l'éducation, sur l'irresponsabilité des entreprises et sur la nécessité pour les gouvernements de rendre des comptes ».

Il a poursuivi en insistant sur ce que cette campagne représente, à savoir « une lutte pour l'investissement dans le secteur public et un nouveau contrat social axé sur l'importance de la collecte et de l'utilisation de l'argent des contribuables pour le bien public. Nous luttons contre les contraintes imposées au secteur public par les institutions financières internationales, qui bloquent le recrutement des enseignant-e-s et limitent leur salaire. Des dizaines de millions de nouvelles recrues sont nécessaires à l'échelle mondiale. Ce n'est pas le moment de cesser d'investir dans le bien public, mais bien d'investir dans celui-ci ».

Dans son discours de clôture, Susan Hopgood, présidente de l'IE, a remercié les délégué-e-s « pour vos interventions réfléchies et votre patience, ainsi que pour votre temps et votre attention, après tout, les atouts les plus précieux que chacune et chacun d'entre nous possède. Votre présence en ligne est un témoignage de votre résilience. »

Soulignant qu'une grande partie des travaux à venir se concentrera sur la campagne mondiale de l'IE La force du public : ensemble on fait école !, Hopgood a poursuivi en expliquant que « nous nous mobilisons pour financer intégralement les systèmes d'enseignement public et résister aux coupes budgétaires, à l'austérité et à la privatisation. Nous travaillons ensemble au-delà des frontières pour garantir le droit de chaque élève à avoir un enseignant qualifié bien soutenu et un environnement d'apprentissage de qualité. »

Buenos Aires, Argentine, prête à accueillir le 10e Congrès mondial de l'IE

Les préparatifs ont commencé pour accueillir les délégué-e-s en présentiel lors du 10e Congrès mondial de l'IE à Buenos Aires, en Argentine, en juillet 2024. Entre-temps, il-elle-s conserveront leur élan, mobiliseront leur communauté et plaideront en faveur d'un enseignement public inclusif de qualité pour tou-te-s dans le monde.

Pour plus d'informations en lien avec le 9e Congrès mondial de l'IE, rendez-vous sur le site Internet de l'IE ainsi que sur nos plateformes de réseaux sociaux ([#CongrèsIE](#) ; Twitter : [@eduint](#) ; Facebook : [Education International](#) ; Instagram : [eduint](#)). Parlez-en autour de vous et rejoignez les discussions !

Joyeux 30e anniversaire, Internationale de l'Éducation !

Le 14 juillet, une discussion en panel a réuni la présidente de l'Internationale de l'Éducation (IE), Susan Hopgood, le secrétaire général émérite de l'IE, Fred van Leeuwen, et le cofondateur de l'IE, Robert Harris, afin de réfléchir à la création de l'organisation et de dresser le bilan des progrès accomplis par la fédération mondiale représentant les enseignant-e-s et les personnels de soutien à l'éducation, ainsi que de se pencher sur les prochaines étapes pour parvenir à une éducation de qualité pour tou-te-s.

Fred van Leeuwen, ancien secrétaire général de l'IE et secrétaire du Secrétariat professionnel international de l'enseignement (SPIE), et Robert Harris, ancien directeur exécutif (Relations intergouvernementales) de l'IE et secrétaire général de la Confédération mondiale des organisations de la profession enseignante (CMOPE), ont évoqué les efforts ayant conduit à la fusion du SPIE et de la CMOPE lors d'une convention à Stockholm et à la naissance à l'IE en 1993.

Aux yeux de Susan Hopgood, « le succès de l'Internationale de l'Éducation n'était pas écrit d'avance ».

Des raisons pratiques et politiques ont présidé à la création de l'IE, a souligné Fred van Leeuwen. « Nous avons créé l'IE pour qu'elle soit la voix de la profession enseignante au sein de la communauté internationale », a-t-il expliqué.

« Il y a 30 ans, la mondialisation et les politiques néolibérales commençaient à produire leurs effets sur les budgets nationaux alloués à l'éducation et nous avons pensé qu'il était important d'aider nos organisations membres à faire face à ces évolutions au niveau international. La Banque mondiale imposait également des politiques de développement structurel aux pays à faible revenu, qui ont mis à mal des systèmes éducatifs entiers dans ces pays. Cela a donné naissance à l'idée de fusionner nos deux organisations. »

« On constatait également un taux d'analphabétisme ahurissant », a-t-il rappelé. « Des millions d'enfants ne pouvaient pas aller à l'école et les gouvernements et la communauté internationale ne faisaient pas vraiment leur travail selon nous. Nous avons donc pensé que nous avions besoin d'un instrument fort et puissant pour traiter ces questions et que nous étions bien placés pour le faire parce que nos organisations étaient déjà présentes au sein des instances intergouvernementales censées s'occuper de ces questions. »

Une autre raison était d'ordre financier : « Nous voyions le travail s'accumuler et nous avons également compris qu'il serait extrêmement difficile pour chaque fédération internationale d'obtenir les ressources nécessaires ».

« Avant cette époque, pendant une centaine d'années, différents groupements d'enseignantes et enseignants ont tenté de trouver une manière de renforcer leur unité et cela a souvent échoué. Dans les années 1980, il existait quatre organisations internationales. Nous avons l'habitude de

nous rencontrer pour mettre au point une déclaration commune à l'intention de la réunion internationale des ministres de l'Éducation qui se tenait à Genève tous les deux ans. Cela ne suffisait pas. Il fallait beaucoup plus. Nous devions élaborer des ressources, concentrer nos ressources, surmonter la concurrence qui usait nos ressources, lesquelles auraient été mieux exploitées en les utilisant pour des actions de plaidoyer au nom du corps enseignant et des syndicats en général. À la fin des années 1980, nous avons vu cette fenêtre d'opportunité et nous avons pensé qu'il était temps de la saisir. C'est ce que nous avons fait », a observé Bob Harris.

Accord sur les structures de la nouvelle organisation

« Nous avons pris des éléments de nos deux internationales », a ajouté Fred van Leeuwen. « Parvenir à un accord sur la version finale de ce statut n'a pas été chose aisée, parce que chaque participante et participant considérait que la structure de son syndicat national ou de son association nationale était la meilleure. Par exemple, en ce qui concerne les fonctions de président et de secrétaire général : le secrétaire général devait-il être élu ou désigné ? Une autre question épineuse était la suivante : devait-il y avoir des structures régionales et celles-ci devaient-elles être indépendantes ? Se posait également la question de la durée des mandats. »

Nécessité de critères d'adhésion clairs

Autre point très important : la définition des critères d'adhésion, les conditions d'adhésion à la nouvelle fédération syndicale mondiale.

« Il n'y avait pas de divergence de vues sur le fait que l'organisation devait être démocratique et indépendante des gouvernements, des partis politiques, de l'Église, etc. Mais la question était de savoir comment déterminer si une organisation remplit ces conditions ? ».

« Le Président fondateur de l'IE, Al Shanker, a compris que c'était un élément que nous ne pouvions en fait pas déterminer nous-mêmes et que nous devons confier cette tâche à un groupe de sages, le comité d'experts », a expliqué Fred van Leeuwen.

[Le comité d'experts a été mis en place et présidé par l'ancien Premier ministre australien Bob Hawke](#), a ajouté Bob Harris. Le comité a conseillé le bureau de l'organisation, formulé des recommandations claires et présenté une série de critères bien définis qui ont permis à la nouvelle organisation de se développer, a-t-il poursuivi. Finalement, la Confédération syndicale mondiale de l'enseignement (CSME) est venue rejoindre l'IE en 2006.

Selon Fred van Leeuwen, « tous les membres du Bureau exécutif provisoire, qui a entamé ses activités en 1993 jusqu'au premier Congrès mondial organisé à Harare, au Zimbabwe, en 1995, étaient très conscients que le succès n'était pas garanti et que nous devons être extrêmement prudents. Nous devons apprendre à travailler avec les diverses idéologies que cette nouvelle organisation représentait. Au début, elle était assez fragile, il n'était pas acquis que cela fonctionnerait et la mise sur pied des structures régionales s'est révélée particulièrement difficile. »

« Nous avons dû élaborer nos actions de plaidoyer avec les agences internationales – Nations Unies, Organisation internationale du Travail, Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), UNESCO, Organisation mondiale de la santé (OMS), notamment – et c'est tout simplement fantastique d'être ici aujourd'hui et d'apprendre l'existence d'un groupe

spécial des Nations Unies sur la profession enseignante. C'est le point culminant du travail réalisé et il doit être poursuivi », a également souligné Bob Harris.

Il a fait remarquer que « dans le même temps, la nouvelle organisation devait développer les services qu'elle proposait à ses membres, en traitant les questions graves qui se posaient et elle devait être en mesure d'apporter la solidarité nécessaire pour le faire. Elle fonctionnait donc à deux niveaux. »

Bob Harris a observé que la société civile était très active à l'époque où l'IE a été créée.

Il a rappelé qu'au tournant du siècle, le Sommet social de Copenhague de 1995 a élaboré le concept d'Objectifs du Millénaire pour le développement, qui ont été adoptés en l'an 2000, « à l'occasion de la plus grande réunion des dirigeantes et dirigeants du monde organisée par Kofi Annan en sa qualité de Secrétaire général des Nations Unies. À cette époque, il régnait une espèce d'optimisme voulant que nous puissions réellement progresser sur certaines des grandes problématiques de pauvreté et de justice et sur l'avenir de la planète. »

Il a toutefois averti : « Ensuite, il y a eu le 11 Septembre, il y a eu la guerre en Irak, il y a eu toute une série de choses. De sorte que l'histoire n'a pas été linéaire. Malheureusement, elle a ses hauts et ses bas et je pense, 30 ans plus tard, que la situation est beaucoup plus difficile aujourd'hui qu'à l'époque de la création de l'IE. »

Un facteur de démocratie

« Je suis convaincu qu'il est très important que nous ayons été capables de changer l'histoire de l'éducation et des enseignantes et enseignants dans la communauté internationale », a encore souligné M. van Leeuwen.

« Nous avons réussi à faire en sorte que l'éducation soit inscrite en tête de l'agenda international. C'était tout à fait essentiel parce qu'en fin de compte, cela a conduit les Nations Unies à faire de l'éducation un important objectif du Millénaire pour le développement et, 15 ans plus tard, un Objectif de développement durable. »

« Et n'oublions pas la percée des démocraties dans le prolongement du Printemps arabe », a-t-il poursuivi. « Les organisations d'enseignantes et enseignants ont joué un rôle essentiel dans le Printemps arabe et dans l'afflux de syndicats de l'éducation du monde arabe dans l'Internationale de l'Éducation. »

Selon lui, en regardant l'avenir, l'un des plus grands défis est la protection de la démocratie. « Je crois que protéger la démocratie, aider nos enfants à en comprendre l'importance est probablement l'une des tâches principales qui nous incombent aujourd'hui. »

« Mary Futrell a dit au début : "La lutte ne cesse jamais" et c'est plus vrai que jamais. Trente ans plus tard, nous devons continuer de nous battre. Et demain aussi », a confirmé M. Harris.

Un champion de l'égalité entre les femmes et les hommes

À la question posée par la présidente de l'IE, Susan Hopgood, de savoir si, pour les femmes, l'IE est aujourd'hui une organisation différente, meilleure en termes de participation des femmes, qu'elle ne l'était il y a 30 ans, Fred van Leeuwen a fait valoir qu'en termes de chiffres, la

participation des femmes dans les organes directeurs de l'Internationale de l'Éducation est nettement plus élevée que ce n'était le cas en 1995.

« De grands progrès ont été réalisés, mais l'important est qu'il faut que des jeunes femmes rejoignent les rangs de celles qui dirigent aujourd'hui les instances décisionnelles. »

Il a ajouté qu'outre le fait d'avoir défendu les femmes et l'égalité des genres, l'IE a été l'une des premières organisations internationales à apporter clairement son soutien aux minorités, telles que les peuples autochtones et la communauté LGBTI.

Bob Harris a également indiqué que pour le CMOPE et certains de ses principaux affiliés, il était capital que des postes soient réservés à des femmes afin d'avoir un équilibre entre les femmes et les hommes au sein de la direction exécutive mondiale.

« C'est presque une évidence et je pense que cela fait désormais partie de l'ADN de l'Internationale de l'Éducation. C'est l'un des grands dossiers inscrits à notre agenda, que ce soit au niveau du Bureau exécutif, du Congrès mondial ou à l'échelle nationale. Et c'est ainsi que cela doit être. »

Et d'ajouter : « Peu après la création de l'Internationale de l'Éducation, un rapport de la Banque mondiale, étayé par une recherche solide, a indiqué que s'il n'y a qu'un investissement qu'un pays puisse faire, le meilleur de tous, réside dans l'éducation des femmes et des filles. »

Lire les réflexions de Fred van Leeuwen à l'occasion du 30e anniversaire de l'IE [ici](#).

La présidente de l'IE, Susan Hopgood, a également fait part de ses réflexions sur le rôle des femmes au sein de leur syndicat et de l'Internationale de l'Éducation au cours des trois dernières décennies. [Lire son article ici](#).

Titres

1. Un enseignement inclusif public de qualité, la clé pour en finir avec le travail des enfants

De l'Inde au Sénégal en passant par l'Albanie, l'Ouganda et le Mali, les syndicats affiliés à l'Internationale de l'Éducation (IE) ont fait entendre leurs voix en faveur d'une éducation de qualité pour toutes et tous autour des célébrations de la Journée mondiale contre le travail des enfants, le 12 juin.

L'éradication du travail des enfants passe par un financement accru de l'enseignement public

En Asia-Pacifique, la Fédération indienne des enseignant·e·s du primaire (AIPTF, acronyme anglophone) a organisé dès le 9 juin à Delhi une Conférence de haut niveau sur le rôle des enseignant·e·s et de leurs syndicats dans la lutte pour l'éradication du travail des enfants. Des cas concrets d'interventions par les syndicats indiens ont été cités en exemple.

La Conférence avait lieu dans le cadre de [TPAE](#), un programme de lutte contre le travail des enfants où AIPTF est associée à d'autres organisations indiennes. L'AIPTF a profité de l'événement pour dénoncer la non-application de la Loi sur le droit à l'éducation adopté en 2009, qui impose une éducation gratuite et obligatoire.

Lors de son discours à cette Conférence, la Présidente de l'IE, Susan Hopgood, a souligné les liens étroits entre l'absence d'éducation de qualité et le travail des enfants, ainsi que l'absolue nécessité d'un meilleur financement de l'enseignement public.

Elle a également rappelé que l'IE a lancé la campagne [La force du public : ensemble on fait école !](#) qui appelle les gouvernements à investir dans l'enseignement public, un droit humain fondamental et un bien public, et davantage dans les enseignant·e·s, le facteur le plus important pour parvenir à une éducation de qualité.

Hopgood a ajouté : « Nous savons que la pauvreté est un facteur clé de la crise du travail des enfants, mais pas la seule cause. La pauvreté elle-même est le résultat complexe de facteurs interconnectés tels que l'inégalité, la discrimination, la ségrégation, le colonialisme, le manque d'accès à une éducation de qualité, la prévalence du travail informel et l'accès limité à un travail décent ».

Pour elle, le travail des enfants est également une condition fortement sexospécifique, les rapports de l'Organisation internationale du Travail soulignant que les filles en Inde sont plus susceptibles d'être engagées dans le travail des enfants que les garçons, avec 8,3 millions de filles âgées de 5 à 17 ans engagées dans le travail des enfants, contre 6,2 millions de garçons.

Prévenir l'abandon scolaire et favoriser le retour à l'école d'enfants roms

Dans la région européenne, en Albanie, le Syndicat indépendant de l'Éducation (SPASH, acronyme anglophone) et la Fédération syndicale de l'Éducation et des Sciences (FSASH, acronyme anglophone) ont organisé le 12 juin à Tirana une conférence présentant les meilleures pratiques des projets contre le travail des enfants qu'ils mettent en œuvre depuis plus de 20 ans. Les syndicats albanais se sont notamment distingués par leur capacité à impliquer leurs membres dans activités

qui préviennent l'abandon scolaire et favorisent le retour à l'école d'enfants de la minorité ethnique rom. Ils montrent aussi que l'implication des enseignants dans des projets de deux ou trois ans produit des effets à long terme : les membres formés il y a plus de 10 ans aux techniques de lutte contre le travail des enfants continuent à prévenir l'abandon scolaire à l'heure actuelle. Neuf chaînes de télévision nationales ont relayé la conférence du 12 juin des syndicats SPASH et FSASH, à laquelle participaient aussi des représentants du Syndicat de l'Éducation, de la Science et de la Culture du Kosovo (UESCK-SBASHK, acronyme anglophone), du Syndicat de l'Éducation du Monténégro (TUEM, acronyme anglophone), de la Fondation Fair Childhood du syndicat allemand Éducation et Science (GEW, acronyme germanophone) et de l'Internationale de l'Éducation.

Symposium régional africain sur la promotion de l'approche par zone

En Afrique, à Kampala, en Ouganda, le Syndicat des enseignant-e-s du Malawi (TUM, acronyme anglophone) et le Syndicat national des enseignant-e-s de l'Ouganda (UNATU, acronyme anglophone) ont participé le 13 juin à un [Symposium régional africain sur la promotion de l'approche par zone dans les pays pionniers pour l'élimination du travail des enfants](#). Ce symposium était organisé par la Marche mondiale contre le travail des enfants et réunissait des syndicats, associations d'employeurs et autres organisations de la société civile de République démocratique du Congo, d'Éthiopie, du Malawi et d'Ouganda. Les délégué-e-s ont partagé leurs expériences et ont exhorté les membres de l' [Alliance 8.7](#) et les gouvernements de pays pionniers en Afrique à s'engager à « donner la priorité à l'approche par zone dans la planification, les politiques et l'action pour éliminer le travail des enfants ».

Une première : une visite d'échange entre éducateur·trice·s ougandais·e·s

Au Nord-Ouest de l'Ouganda, l'UNATU organisait aussi du 13 au 16 juin, pour la première fois, une visite d'échange entre directeur·trice·s d'école, enseignant-e-s, dirigeant-e-s syndicaux-ales, autorités de l'éducation de trois régions où le syndicat développe des projets contre le travail des enfants. Des délégué-e-s d'Entebbe et du Karamoja ont ainsi pu passer deux journées dans les districts de Zombo et Nebbi (sous-région du Nil Occidental), où l'UNATU a une expérience très riche de développement de zones libres de tout travail d'enfant. Il·Elle-s ont été impressionné-e-s par les résultats obtenus dans certaines écoles, comme l'absence de tout abandon scolaire des filles, la mobilisation des parents pour fournir un repas de midi, l'utilisation exclusive de méthodes disciplinaires non violentes ou encore le suivi minutieux de tout début d'absentéisme scolaire. Les délégué-e-s sont reparti-e-s dans leurs régions respectives avec de nouvelles idées pour améliorer leurs propres programmes de lutte contre le travail des enfants.

Journée de l'enfant africain

L'affilié de l'IE au Mali, le Syndicat national de l'Éducation et de la Culture (SNEC), a fêté tant la Journée mondiale contre le travail des enfants du 12 juin que la Journée de l'enfant africain du 16 juin. La célébration du 12 juin a eu lieu à Ouelessebouyou, où 104 ex-enfants travailleurs (55 filles, 49 garçons) ont été rescolarisés dans l'année scolaire 2021-2022 grâce à un projet du syndicat malien. Des attestations de reconnaissance ont été délivrées aux personnalités les plus engagées aux côtés du syndicat pour lutter contre le travail des enfants et promouvoir la scolarisation des enfants. La Journée du 16 juin a été célébrée par le SNEC à Kabalabougou, avec une conférence sur le thème des droits de l'enfant dans l'environnement numérique. Les autorités locales, les associations de parents et les représentant-e-s locaux-ales du ministère de l'Éducation ont appuyé le SNEC lors de ces deux célébrations.

Au Sénégal, les syndicats affiliés à l'IE ont profité de la Journée mondiale contre le travail des enfants pour organiser le 15 juin une remise des prix aux meilleurs élèves de la commune de Bambilor, où ils développent un projet de lutte contre le travail des enfants. Cet événement s'est tenu dans les locaux de la mairie, en présence des autorités et de médias locaux. Il a donné l'occasion aux syndicats de renouveler dans la population leurs messages de sensibilisation aux risques liés au travail des enfants et de susciter une émulation en faveur de l'éducation au sein des écoles de la commune.

2. Bureau exécutif de l'Internationale de l'Éducation?: Congrès mondial, 30 ans de mobilisation, intelligence artificielle dans l'éducation, lutte contre la pénurie mondiale d'enseignants

Le Bureau exécutif de l'Internationale de l'Éducation (IE) s'est réuni en ligne les 6 et 14 juillet 2023. L'ordre du jour de ces deux réunions du Bureau exécutif était principalement dominé par le 9e Congrès mondial de l'IE convoqué en ligne du 11 au 13 juillet 2023, la stratégie de l'organisation concernant l'utilisation de l'intelligence artificielle dans l'éducation et le lancement du Groupe de haut niveau des Nations Unies sur la profession enseignante. Le Bureau exécutif a également assisté à une séance spéciale consacrée au 30e anniversaire de l'organisation.

9e Congrès mondial de l'Internationale de l'Éducation

Le Bureau exécutif s'est réuni le 6 juillet dernier pour finaliser les préparatifs du [9e Congrès mondial de l'IE](#), organisé pour la toute première fois en ligne. Ce 9e Congrès mondial s'est penché sur les questions de gouvernance. Les résolutions sur les politiques seront examinées en 2024, à l'occasion du 10e Congrès mondial de l'IE qui se tiendra à Buenos Aires, en Argentine.

Les membres du Bureau exécutif ont passé en revue le programme du congrès et le rapport d'activités, ce dernier présentant aux organisations affiliées un résumé des travaux menés par l'IE depuis le précédent congrès mondial, réuni à Bangkok en 2019.

Les membres du Bureau exécutif ont également reçu les rapports des trois missions de solidarité menées par l'IE au cours de ces six derniers mois en [Turquie](#), en [Eswatini](#) et en [Ukraine](#). David Edwards, secrétaire général de l'IE, a souligné l'importance d'être présent sur le terrain aux côtés des membres – un point de vue également partagé par les membres du Bureau exécutif qui ont participé à ces missions de solidarité.

Le 9e Congrès mondial a également fait l'objet d'une discussion lors de la réunion du Bureau exécutif du 14 juillet. Organisée juste après le congrès mondial, cette réunion a offert l'occasion aux membres du Bureau exécutif de réfléchir aux facteurs de réussite d'un congrès et de s'intéresser au 10e Congrès mondial qui se tiendra en Argentine au mois de juillet 2024.

Intelligence artificielle dans l'éducation?: défis et opportunités

Au cours de leur réunion du 6 juillet, les membres du Bureau exécutif ont examiné un nouveau projet de l'IE portant sur l'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) dans l'éducation, visant à étudier les avantages et les risques liés aux nouvelles évolutions technologiques.

Les membres du Bureau exécutif ont souligné la rapide évolution des outils d'IA, ainsi que la nécessité pour l'Internationale de l'Éducation et ses organisations membres de comprendre les implications de ces nouveaux outils et de mettre en place des politiques pertinentes.

Groupe de haut niveau sur la profession enseignante pour remédier à la pénurie mondiale d'enseignant·e·s

Le Bureau exécutif de l'IE a, en outre, discuté du lancement du [Groupe de haut niveau sur la profession enseignante](#), une initiative des Nations Unies visant à formuler un ensemble de recommandations pour remédier à la pénurie de près de 70 millions d'enseignant-e-s dans le monde.

Le Bureau exécutif s'est félicité de la forte présence des syndicats de l'éducation au sein de ce groupe de haut niveau, où la présidente de l'IE, Susan Hopgood, représente la profession enseignante.

Le Bureau exécutif de l'IE a également discuté des prochaines réunions du groupe et a examiné les moyens les plus efficaces pour faire en sorte que les réalités et les voix des enseignant-e-s du monde entier soient prises en compte dans les travaux du groupe, afin de pouvoir créer un véritable changement pour les éducateur·trice·s et les étudiant-e-s dans le monde.

30e anniversaire de l'Internationale de l'Éducation

Une séance spéciale a été organisée au cours de la réunion du Bureau exécutif du 14 juillet pour célébrer le 30e anniversaire de l'Internationale de l'Éducation. Les membres du Bureau exécutif ont eu l'occasion d'assister à une conversation entre deux figures fondatrices de l'IE: Fred van Leeuwen, secrétaire général émérite de l'IE, et Bob Harris, cofondateur de l'IE. Modérés par la présidente de l'IE Susan Hopgood, ces échanges se sont révélés une mine d'informations sur les origines de l'organisation, ses principes fondamentaux, ses réalisations et ses perspectives pour l'avenir.

L'article écrit par Fred van Leeuwen à l'occasion du 30e anniversaire de l'IE est [disponible ici](#).

La présidente de l'IE Susan Hopgood a également fait part de son point de vue concernant le rôle des femmes au sein de leurs syndicats et de l'Internationale de l'Éducation au cours de ces trente dernières années. L'article de Susan Hopgood est [disponible ici](#).

Titres

1. Journée internationale des peuples autochtones du monde 2023

Le 9 août, Journée internationale des peuples autochtones du monde, l'Internationale de l'Éducation réaffirme les droits des peuples et des jeunes autochtones à un enseignement de qualité respectueux de leur culture à tous les niveaux. La capacité des peuples autochtones à contrôler et mettre en œuvre leurs propres systèmes éducatifs dans des langues autochtones ou traditionnelles est un exercice de leur droit à l'autodétermination. Les points de vue des jeunes autochtones sont essentiels et leur participation et leur consultation au sujet de décisions les concernant sont plus vitales que jamais.

Ces trente dernières années, l'Internationale de l'Éducation et ses organisations membres ont œuvré à faire avancer les droits de peuples autochtones aux niveaux local, national, régional et mondial. Au cours de cette période, nous avons observé des mouvements importants à l'échelle internationale avec l'adoption de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones ainsi que la création de l'Instance permanente de l'ONU sur les questions autochtones, le Mécanisme d'experts sur les droits des peuples autochtones, le Rapporteur spécial sur les droits des peuples autochtones, la Déclaration de Coolangatta sur les droits des peuples autochtones à une éducation de qualité et plusieurs recommandations du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale et du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (CEDAW, acronyme anglophone).

Plus récemment, après près de 20 ans d'actions collectives et de plaidoyer, le 26 octobre 2022, le mouvement des femmes autochtones a réussi à faire adopter par le CEDAW une recommandation spécifique, la [Recommandation générale n°39](#) sur les droits des femmes et des filles autochtones. La Recommandation générale n°39 donne voix au chapitre aux femmes et aux filles autochtones, qui sont des figures référentes au sein de leurs communautés et en dehors, aborde les différentes formes de discrimination intersectionnelle fréquemment commises par des acteurs étatiques et non étatiques et garantit une protection explicite aux femmes et aux filles autochtones dans le monde.

Malgré ces progrès essentiels, un fossé demeure entre ce que ces instruments garantissent et la manière dont les États appliquent ces droits, en particulier en ce qui concerne les droits des enfants et des jeunes autochtones. En l'absence d'une volonté politique soutenue, de fonds et d'un engagement véritable auprès des peuples autochtones, ces derniers continueront d'être marginalisés socialement, économiquement et politiquement dans le monde, ce qui affecte tout particulièrement les jeunes autochtones.

La discrimination et le racisme structurels à l'égard des jeunes autochtones sont ancrés dans les constitutions, les législations et les politiques, tout comme dans les programmes, les actions et les services gouvernementaux. Cela se ressent le plus dans l'éducation. Les histoires coloniales brutales et les réalités néocoloniales actuelles soulèvent divers obstacles à la capacité des enfants et des jeunes autochtones à jouir pleinement de leur droit à l'éducation. Souvent, ils ne disposent pas de suffisamment d'enseignant-e-s qualifié-e-s pour dispenser un enseignement et un programme scolaire respectueux de leur culture dans des langues autochtones. Ces obstacles varient selon les régions et les situations individuelles et peuvent être aggravés par des faiblesses croisées,

notamment pour les filles, les enfants lesbiennes, gays, bisexuels, transgenres, intersexués et bispirituels, les enfants handicapés et ceux qui vivent dans des régions éloignées, dans des communautés nomades ou dans des zones urbaines. [1]

Dans le même temps, les défenseur?euse?s des droits humains autochtones, dont un grand nombre sont des enfants et des jeunes, font face à des arrestations, du harcèlement et de la violence, en particulier lorsqu'ils défendent leur souveraineté et leurs droits sur des terres, des territoires et des ressources naturelles contre l'expansion des industries extractives et la militarisation.

Malgré ces difficultés, les jeunes autochtones jouent un rôle actif dans l'exercice de leur droit à l'autodétermination.

Les jeunes autochtones ont changé cette réalité en menant et en organisant diverses activités destinées à renforcer et à promouvoir leur identité culturelle, en participant à des assemblées et en partageant des espaces culturels avec des anciens autochtones, ainsi qu'en créant des réseaux de solidarité au sein du mouvement d'action mondiale pour le climat, la paix et la coopération numérique. Les jeunes autochtones ont démontré que les réseaux sociaux et les plateformes en ligne peuvent être exploités pour sensibiliser, développer la solidarité et changer l'histoire.

L'Internationale de l'Éducation et ses organisations membres sont solidaires des efforts des jeunes autochtones et de leurs communautés.

Le droit à l'éducation étant fondamental pour l'exercice de nombreux autres droits, l'Internationale de l'Éducation et ses organisations membres appellent les gouvernements à :

- Donner la priorité à la pleine participation des communautés autochtones à la formulation, la définition et la mise en œuvre d'une éducation de qualité ;
- Ratifier et appliquer la Convention n°169 de l'Organisation internationale du Travail relative aux peuples indigènes et tribaux, les principaux traités relatifs aux droits humains et la législation nationale correspondante et intégrer ces instruments dans les plans nationaux de mise en œuvre, avec la participation des peuples autochtones, notamment les enfants et les jeunes, et en consultation avec ceux-ci ;
- Mener la campagne « [La force du public : ensemble on fait école !](#) » à tous les niveaux pour renforcer l'offre d'une éducation de qualité et respectueuse de la culture aux peuples autochtones, y compris dans leurs langues traditionnelles ; et
- Mettre en place et financer des mécanismes nationaux afin de mettre en œuvre la [Décennie internationale des langues autochtones](#) (2022-2032), notamment en fournissant du matériel pédagogique dans les langues autochtones, en partenariat avec les peuples autochtones.

Afin de rechercher comment les syndicats de l'éducation et les expert-e-s de l'éducation autochtones, les militant-e-s et les enseignant-e-s peuvent collaborer pour garantir une éducation de qualité qui mette les jeunes autochtones au cœur de l'enseignement et renforce les droits des peuples autochtones dans l'éducation et par elle, l'Internationale de l'Éducation va réaliser ce mois-ci une [série de blogs](#) rassemblant les voix des peuples autochtones et leurs alliés à travers le monde.

[A/HRC/48/74 : Droits de l'enfant autochtone au regard de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones | HRC](#)

2. Renforcer les capacités des travailleuses de l'éducation?: résumé de la réunion régionale du réseau de l'IEAL

Au cours de cette réunion, les participantes ont fait le point sur la situation actuelle et participé à des ateliers et des échanges entre collègues de toute la région.

Plusieurs initiatives ont été mises en évidence, comme la campagne pour la ratification de la Convention 190 de l'Organisation internationale du Travail (OIT) et le lancement de [l'Observatoire du réseau?: Sumemos Igualdad](#).

Les 24, 25 et 26 juillet derniers, plus d'une centaine d'enseignant-e-s ont convergé vers San José, au Costa Rica, afin de participer à la réunion régionale du Réseau des travailleuses de l'éducation de l'Internationale de l'Éducation pour l'Amérique latine (IEAL).

S'inscrivant dans la dynamique du réseau, cette réunion était la deuxième à être organisée depuis la fin de la pandémie, date à laquelle les réunions en personne ont pu reprendre. À cette occasion, plus d'une centaine d'enseignant-e-s de toute la région, principalement des femmes, et représentant-e-s de 18 organisations membres de l'IEAL y ont participé activement.

La séance, modérée par Fátima da Silva, secrétaire générale de la Confédération nationale des travailleur-euse-s de l'éducation du Brésil (CNTE) et vice-présidente du Comité régional de l'IEAL, a également accueilli Sonia Alesso, secrétaire générale de la Confédération nationale des travailleur-euse-s de l'éducation de la République argentine (CTERA) et membre du Bureau exécutif mondial de l'Internationale de l'Éducation (IE) et Gabriela Sancho, coordinatrice du Bureau régional de l'IEAL. Deux députées brésiliennes ont également participé à l'événement en tant qu'invitées.

Cette année, la réunion était répartie sur trois jours, au cours desquels les participantes ont pu expliquer la situation de leur pays et de leur organisation, s'informer des dernières initiatives du réseau et participer à deux séances de formation.

Le premier jour s'est ouvert sur une présentation de Larraitz Lexartza, responsable de l'égalité auprès de l'OIT pour l'Amérique centrale, le Panama, la République dominicaine et Haïti, consacrée à la Convention 190 sur la violence et le harcèlement dans le monde du travail. L'IEAL a encouragé la ratification de cette convention au travers d'une campagne, figurant également à l'ordre du jour de l'événement. Durant le reste de la journée, les participantes de chaque organisation ont eu l'occasion de présenter la situation politique de leur pays et de faire le point sur les droits des femmes et l'égalité des genres.

Le deuxième jour a commencé par une séance plénière au cours de laquelle les députées brésiliennes ont partagé leurs expériences avec les participantes. Cette séance a été suivie d'une présentation de l'Observatoire du réseau *Sumemos Igualdad*, un nouveau site web qui permettra de s'informer et d'en savoir plus sur les thématiques en lien avec l'égalité des genres dans le monde du travail, en particulier dans le secteur de l'éducation.

Deux ateliers ont été organisés durant le reste de la journée. Le premier, intitulé «?L'opinion publique est aussi la nôtre?: communication des femmes syndicalistes?», avait pour objectif de fournir aux participantes les outils leur permettant de faire connaître leurs thématiques et leurs programmes au

sein de leurs organisations et en dehors, et de susciter une réflexion à propos de la nécessité de renforcer la visibilité de leur travail. Le second atelier, intitulé « ?Jouer, danser et chanter selon une perspective syndicale sur la chanson *Tocá el Tambó?* », avait pour but d'étudier le potentiel de la musique dans les espaces de contestation sociale et a permis aux participantes de préparer un slogan, qui a été présenté durant la plénière en fin de journée.

Enfin, le dernier jour a été consacré à une exposition liée à la campagne de l'IE « ?La force du public?: ensemble on fait école?!? » qui, d'une part, s'oppose à la privatisation et à la commercialisation de l'éducation et, d'autre part, revendique une augmentation du financement de l'éducation publique. Cette exposition a été organisée par l'Observatoire latino-américain des politiques éducatives (OLPE).

Avant de clôturer cette réunion, le Bureau régional a procédé au lancement officiel de la [9e édition du bulletin d'information du réseau](#), consacrée à la surcharge de travail des femmes et aux défis liés à l'équilibre entre vie professionnelle, syndicale et familiale.

Les photos de l'événement sont disponibles [ici](#).

Le réseau des travailleuses de l'éducation est une structure de travail collaboratif créée par le Comité régional de l'IEAL en 2005, visant à renforcer les syndicats au travers de la mise en œuvre de politiques syndicales qui encouragent et garantissent la participation et le militantisme effectifs et politiques des femmes enseignantes. Cette initiative part du constat que les organisations syndicales du secteur de l'éducation sont composées d'au moins 70% de femmes.

3. Résister et repenser l'intelligence artificielle

Après la vague d'hystérie récemment provoquée par Chat-GPT, les organisations membres de l'Internationale de l'Éducation (IE) pourraient bien rechigner à l'idée de devoir lire un énième article consacré à l'intelligence artificielle et l'éducation. Malheureusement, l'IA n'est pas un sujet que les personnels éducatifs peuvent se permettre d'ignorer complètement. En effet, beaucoup souhaitent que nous cédions au battage médiatique et que nous acceptions désormais d'être toutes et tous entré-e-s dans l'« ère de l'IA ». Les professeur-e-s et leurs élèves devraient simplement l'accepter et tirer le meilleur parti de l'IA mise à notre disposition. L'une des principales raisons pour lesquelles les débats entourant l'IA sont devenus à ce point ennuyeux et répétitifs, c'est la nature apparemment inéluctable de la situation. Quel que soit le degré d'optimisme ou de pessimisme des conversations entourant l'IA, la présomption sous-jacente est qu' « il n'y a AUCUNE alternative ».

Néanmoins, les membres de l'IE font partie de celles et ceux qui, espérons-le, ne se fient pas complètement lorsqu'on leur demande de se résigner et de se taire. En effet, nombreuses - et puissantes - sont les forces qui mettent tout en œuvre pour nous induire à une attitude passive et résignée face aux changements induits actuellement par l'IA, notamment Google, Open AI, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) ou d'autres acteurs qui ont tout à gagner de cette technologie. Au lieu de se plier à ces intérêts particuliers, la communauté éducative doit se mobiliser et trouver les moyens de résister aux idées reçues concernant l'IA et l'éducation.

Alors, par où commencer pour *s'opposer* aux formes d'IA actuelles qui nous sont vendues sans relâche ? Cet article propose un ensemble d'arguments convaincants opposés à l'IA, qui commencent à être mis en avant par celles et ceux qui risquent de perdre le plus (et de gagner le

moins) face à cette nouvelle technologie : les populations afro-descendantes, les personnes handicapées, la communauté *queer*, les populations des pays en développement, les communautés autochtones, les activistes écologistes, antifascistes et personnes issusés d'autres groupes marginalisés, défavorisés ou subalternes. Toute personne qui dans la profession enseignante se préoccupe de l'avenir de l'IA et de l'éducation doit donc se réjouir de ces critiques de l'IA chaque jour plus nombreuses. Voici donc quelques points de vue alternatifs nous montrant ce qu'est l'IA... et ce qu'elle pourrait être.

Pistes pour penser l'IA différemment

Le point de vue des personnes afro-descendantes, handicapées et queer concernant l'IA

Certaines des critiques les plus virulentes de l'IA sont celles émanant des groupes traditionnellement minoritaires tels que les personnes Afro-descendantes, qui dénoncent les discriminations raciales de la technologie aux États-Unis et ailleurs. Cela va de la très médiatisée reconnaissance faciale à l'origine de [pratiques racistes au sein des services de police](#) aux discriminations systématiques [perpétuées par des algorithmes](#) mis en place pour déterminer l'attribution des prestations sociales, l'accès aux universités et l'octroi de prêts hypothécaires.

Ces discriminations à double tranchant basées sur l'IA sont de plus en plus souvent condamnées. Non seulement ces technologies sont initialement développées à partir d'un ensemble de données véhiculant des discriminations historiques envers les populations afro-descendantes, mais elles sont ensuite déployées dans des institutions et des environnements où le racisme est de nature structurelle. C'est ce qui a amené [Ruha Benjamin](#) (2019) à évoquer le concept d' « inégalité automatisée », autrement dit la tendance des technologies d'IA à produire des résultats systématiquement oppressifs et désavantageux, étant donné qu'elles ont été conçues dans une société structurée selon des formes de domination imbriquées (Benjamin 2019, p. 47).

On observe des critiques similaires à l'égard de l'IA parmi les personnes handicapées et *queer*. Comme le souligne la militante universitaire Ashley Shew, le développement actuel des technologies d'IA semble avoir *tendance à favoriser les personnes non handicapées*. L'oculométrie, la reconnaissance vocale et l'analyse de la démarche sont autant de techniques défavorables aux personnes ne présentant pas les caractéristiques physiques, les modes de pensée ou les comportements conformes et attendus. Ashley Shew souligne encore l'absence d'intérêt de la part des développeurs d'IA à concevoir leurs produits en tenant compte de l'expérience des personnes handicapées face à la technologie et à leur handicap. Dans le meilleur des cas, l'IA est développée pour « aider » en quelque sorte les personnes handicapées à mieux s'intégrer dans un monde de personnes « valides » et un environnement neurotypique, le handicap étant considéré comme un problème individuel que l'IA peut, dans une certaine mesure, aider à surmonter.

De telles perspectives concernant l'IA doivent certainement inciter les enseignantes et les enseignants à réfléchir à deux fois concernant l'usage de l'IA pour rendre l'éducation plus équitable. Il est en effet très peu probable que les systèmes d'IA actuellement implantés dans des environnements éducatifs déjà inégaux puissent produire des résultats radicalement différents en termes d'autonomisation ou d'émancipation pour les personnels enseignants et les élèves appartenant à des groupes minoritaires. Bien au contraire, il est plus que probable que même l'IA la mieux intentionnée accentuera et multipliera les tendances discriminatoires existantes et leurs conséquences.

Approches féministes de l'IA

Toutes les préoccupations qui précèdent trouvent également un écho dans les critiques féministes de l'IA. Elles remontent déjà à plusieurs décennies lorsque, dans les années 1990, des auteures telles que [Alison Adam](#) ont mis en avant que l'IA reposait sur des conceptions extrêmement problématiques de l'intelligence et sur une profonde insensibilité aux aspects sociaux et culturels de la pensée, de l'action et de la vie. Depuis, les mouvements féministes ont continué à dénoncer les développeurs d'IA et leurs technologies dénuées de toute considération réelle pour les attributs humains fondamentaux tels que l'empathie, l'éthique, la solidarité et le respect d'autrui et de l'environnement.

En soulevant toutes ces questions, les critiques féministes montrent que bon nombre de problèmes liés aux utilisations actuelles de l'IA sont à mettre en relation avec le fonctionnement du pouvoir et les privilèges propres aux sociétés capitalistes modernes. Exemple, les militantes féministes ont rapidement dénoncé le fait que le développement de l'IA s'appuie sur un « [travail invisible](#) » peu ou non rémunéré, effectué par des femmes ou des personnes de couleur, et souvent confié en sous-traitance à des travailleuses et travailleurs d'origine non-occidentale. La pensée féministe nous rappelle que ces injustices ne peuvent être simplement évitées, neutralisées ou surmontées. Il s'agit plutôt de situations auxquelles il importe de résister, qui doivent être remises en question et sur lesquelles il faut travailler de manière à rééquilibrer les résultats produits par les outils d'IA en s'alignant sur des fondements plus équitables.

Tout cela a conduit à appeler au développement de nouvelles formes d'IA basées sur des principes féministes et pouvant servir les objectifs du féminisme. Il s'agit notamment de projets où les populations locales prennent le temps de constituer leurs propres bases de données pour former les modèles d'IA. Cela signifie que le fonctionnement, les intentions et les paramètres de l'outil d'IA envisagé sont désormais [transparents aux yeux de toute personne](#) impliquée dans sa conception et son utilisation, contrairement à l'opacité volontaire de la « boîte noire » de la plupart des outils d'IA commercialisés. D'autres formes féministes d'IA sont mises au point pour combattre délibérément les formes d'IA discriminatoires et misogynes actuellement prédominantes, notamment des versions alternatives d'IA prédictive qui alertent les forces de l'ordre en cas de délits tels que la violence fondée sur le genre ou le féminicide. Comme le [conclut](#) Sophie Toupin, l'IA féministe nous apporte la promesse qu'une IA plus juste, plus lente, plus consensuelle et plus collaborative est possible.

[Point de vue des populations autochtones concernant l'IA](#)

En parallèle, on observe un intérêt croissant pour une reconceptualisation de l'IA au travers du prisme des épistémologies, des cosmologies et des manières d'être et d'agir des populations autochtones. Une des premières tentatives dans ce sens nous est proposée par Luke Munn dans un article récent intitulé « [The five tests: designing and evaluating AI according to indigenous Māori principles](#) » (Les cinq tests : concevoir et évaluer l'IA selon les principes autochtones maoris), où il applique les travaux de l'anthropologue, historien et leader maori Sir Hirini Moko aux cadres occidentaux existants pour les technologies d'IA qui commencent à être appliquées dans divers domaines de la société.

Comme l'explique Luke Munn, ces principes, valeurs et interprétations maoris vont clairement à l'encontre des principes dominants qui entourent actuellement l'IA et sont promus par l'industrie informatique et les intérêts politiques occidentaux. Exemple, les conceptions autochtones de l'IA mettent l'accent sur des questions telles que la dignité humaine, les intérêts collectifs et l'intégrité de la communauté, tout en contextualisant les impacts en fonction des normes locales. Point crucial, ces approches insistent également sur les interactions matérielles entre l'IA et les environnements naturels, qu'il s'agisse de l'implantation de centres de données consommant de grandes quantités

d'eau dans des [régions frappées par la sécheresse](#), ou encore, du problème des [déchets électroniques](#) ou de la [surexploitation des métaux et minéraux rares](#) destinés à la fabrication des appareils informatiques.

Du point de vue autochtone, l'engouement actuel de l'Occident pour l'IA semble en effet dangereusement déséquilibré et éloigné des besoins des populations et de leur environnement. En comparaison des cadres autochtones décrits par Luke Munn dans son article, le discours dominant actuel de l'industrie des technologies de l'information, prônant notamment une « transformation » complète de nos sociétés et une vision extrême d'une « intelligence artificielle universelle » omnipotente, apparaît résolument arrogant, outrancier, irrespectueux et destructeur.

Questions et préoccupations récurrentes

Seuls ont été présentés ici quelques aspects du discours critique de plus en plus virulent à l'égard de ce qu'est l'IA et de ce qu'elle peut être. En effet, l'IA est aujourd'hui au centre d'une multitude de perspectives et points de vue différents. Outre les appels de plus en plus nombreux à repenser l'IA dans une [perspective décolonialiste](#) et de [justice environnementale](#), une autre série d'arguments remettant en question les politiques actuelles en la matière attirent l'attention sur les corrélations évidentes entre les politiques fascistes et les opérations de base de l'IA ([McQuillan 2022](#), p. 97).

Si l'ensemble de ces idées et programmes offrent des perspectives très différentes, parfois contradictoires, concernant l'IA, ils présentent néanmoins des sensibilités et des ambitions communes. Par exemple, les détracteurs n'ont généralement pas peur de formuler des exigences radicales. Un des principaux enseignements à tirer de ces nombreux points de vue est que des formes spécifiques d'IA ne devraient tout simplement jamais être développées ou être immédiatement écartées et interdites. Des arguments plaident ainsi systématiquement en faveur d'une interdiction totale des technologies de reconnaissance faciale ou exigent, à tout le moins, une réglementation et un contrôle stricts de leur utilisation, à l'instar d'autres matières contrôlées comme le plutonium. Comme l'explique l'avocat et militant [Albert Fox Cahn](#), la reconnaissance faciale est biaisée, non fiable et antidémocratique. L'interdire n'est pas uniquement un gage de protection des droits civiques, mais bien une question de vie ou de mort.

On notera, par ailleurs, des préoccupations communes quant à la nécessité d'accorder une place centrale aux points de vue des groupes marginalisés et aux perspectives alternatives dans le cadre de la conception future des technologies d'IA. À court terme, le développement futur des outils et technologies d'IA devrait s'articuler autour des besoins des personnes les moins susceptibles de bénéficier de la technologie (celles que les concepteurs appellent parfois les « cas marginaux »). Au lieu de s'y intéresser après coup, les expériences des personnes afro-descendantes, handicapées ou autochtones devraient présider aux décisions de celles et ceux qui conçoivent et développent l'IA. C'est précisément ce que reflètent les appels en faveur d'une conception de l'IA tenant compte du [handicap](#), des [revendications féministes](#), des [lignes directrices autochtones](#) et d'une [approche de l'IA fondée sur la justice](#).

À long terme, il importera de se mobiliser pour défendre ces principes (ou d'autres principes similaires) afin de pouvoir jeter les bases d'une réforme fondamentale et durable de l'IA reposant sur des fondements anti-discriminatoires véritablement inclusifs et décolonisés, obligeant les acteurs de l'industrie des technologies de l'information, les responsables politiques et les autres parties prenantes de l'IA à forger leurs actions et leurs ambitions en tenant compte de problématiques telles que la justice, les inégalités et le colonialisme. Il faudra pour cela que l'industrie de l'IA renonce à ses

préoccupations actuelles que sont la vitesse et la portée du développement technologique, l'innovation et les bouleversements qui en découlent. Il conviendrait, au contraire, de promouvoir une approche de l'IA plus lente, plus réfléchie et plus respectueuse de la vie, dans toute sa diversité (Munn 2023, p. 70).

Et maintenant, où en est-on ? Repenser l'IA éducative que nous souhaitons

L'IA n'est pas gravée dans le marbre. De nombreuses raisons nous invitent à croire que la transformation de l'éducation par l'IA est un phénomène auquel nous pouvons résister et qu'il nous est peut-être même possible de réimaginer de manière diamétralement différente. Les diverses perspectives que nous venons d'évoquer doivent nous inciter à apaiser et à recadrer les débats actuels centrés sur l'IA et l'éducation. Elles doivent nous inviter à réfléchir à ce que ces technologies peuvent faire et ne pas faire en mettant en évidence les pertes et préjudices résultant de leur utilisation. Ces revendications sont loin d'être déraisonnables. Il est en effet révélateur de constater que nous sommes arrivés à un point où les appels à considérer les questions relatives aux inégalités sociales, à l'humanité et à l'environnement semblent en quelque sorte radicaux et totalement irréalisables.

Il est encore temps de s'élever contre les formes d'IA préjudiciables, aujourd'hui mises en avant avec tant d'acharnement. À cet égard, il semble essentiel que la communauté éducative prenne des mesures concertées pour intégrer ces valeurs, ces idéaux et ces principes aux débats et aux prises de décision visant à déterminer les formes d'IA que nous souhaitons voir déployées au sein de l'éducation. Les points de vue critiques des communautés afro-descendantes, féministes et autochtones développés dans cet article nous engagent à ne tirer aucune conclusion hâtive quant à l'avenir de l'IA et de l'éducation, en pensant qu'il nous faudra simplement nous y adapter. Bien au contraire, l'ingérence de l'IA dans l'éducation est une chose à laquelle nous devons résister et qu'il nous faut réimaginer.

4. Écoles détruites, abris anti-atomiques, sirènes de raid aérien : en Ukraine, les enfants entament une nouvelle année scolaire marquée par la guerre

Selon l'UNICEF, plus de 1.300 écoles ukrainiennes ont été complètement détruites depuis le début de l'invasion à grande échelle lancée par la Russie en février 2022. La plupart des étudiant-e-s ukrainien-ne-s se voient contraint-e-s de poursuivre leurs études en ligne, loin de leurs enseignant-e-s et de leurs ami-e-s. Alors qu'une nouvelle année scolaire commence en septembre, élèves et enseignant-e-s restent confronté-e-s à la violence, à l'incertitude et à l'appréhension.

«?Les écoles ne peuvent jamais être prises pour cibles en période de guerre. Pourtant, en Ukraine, elles ont été visées à maintes reprises. Nos collègues et leurs élèves font preuve de persévérance, malgré les violences qui les menacent. Mais nous ne pouvons sous-estimer les effets dévastateurs de cette invasion. Les syndicats de l'éducation du monde entier sont solidaires de l'Ukraine et continueront à soutenir les efforts déployés par le personnel enseignant ukrainien.?»

David Edwards | Secrétaire général de l'Internationale de l'Éducation

L'éducation prise pour cible

Le système éducatif ukrainien a été durement touché par l'invasion russe. Près de 7 millions d'élèves ont vu leur vie et leur formation scolaire brutalement interrompues. Depuis février 2022, plus de 1.300 établissements scolaires ont été complètement détruits et beaucoup d'autres fortement endommagés.

Les derniers chiffres concernant les inscriptions scolaires indiquent que seul environ un tiers des élèves de l'enseignement primaire et secondaire poursuivent leur formation sur place dans les écoles. Deux tiers des élèves ukrainien-ne-s doivent suivre leurs cours partiellement ou totalement en ligne, car leurs écoles ont été détruites ou ne disposent d'aucun abri pour assurer leur protection en cas de bombardement.

Les résultats d'une enquête nationale indiquent que deux tiers des jeunes enfants en âge préscolaire ne fréquentent pas les écoles maternelles. Sur les lignes de front, trois quarts des parents déclarent ne pas envoyer leurs enfants dans les établissements préscolaires.

Aller à l'école dans le métro

Les autorités ukrainiennes s'efforcent de mettre en place des infrastructures sécurisées pour assurer l'éducation dans le pays. Souvent, cela se traduit par la construction d'abris anti-atomiques pour les écoles.

À Kharkiv, deuxième plus grande ville d'Ukraine comptant 1,4 million d'habitant-e-s avant l'invasion russe, les autorités ont commencé à [construire des classes dans les stations de métro](#) pour protéger les élèves contre les missiles. La ville étant située à proximité de la frontière russe, les missiles peuvent atteindre leurs cibles en quelques minutes, ne laissant que peu de temps aux enfants pour rejoindre un abri et se protéger. Après des années d'apprentissage en ligne, plus de 1.000 élèves de Kharkiv auront bientôt la possibilité de suivre des cours en personne dans les 60 classes construites dans le métro de la ville.

Impact à long terme sur l'apprentissage et le bien-être

Si l'expérience de l'enseignement et de l'apprentissage en ligne durant la pandémie de COVID-19 a permis d'assurer la continuité de l'enseignement malgré la guerre, l'absence prolongée de contact avec leurs enseignant-e-s et leurs camarades de classe a eu un impact sur l'apprentissage et le bien-être de plusieurs millions d'élèves.

Selon l'UNICEF, 57 % des enseignant-e-s ukrainien-ne-s signalent une détérioration des compétences des élèves en langue ukrainienne, 45 % en mathématiques et 52 % dans les langues étrangères.

Aujourd'hui, des millions d'enfants ayant déjà subi des pertes, des violences et des déplacements sont également privés de leurs environnements scolaires quotidiens, sûrs et sains, entourés de leurs amis et de leurs enseignant-e-s. Il est primordial d'assurer leur retour en classe en toute sécurité.

Faibles taux de scolarisation parmi les réfugié·e·s ukrainien·ne·s

L'éducation des enfants réfugiés ukrainiens a, elle aussi, été touchée. Toujours selon l'UNICEF, dans 7?pays accueillant des réfugié-e-s ukrainien-ne-s, plus de la moitié des enfants de l'enseignement préscolaire à l'enseignement secondaire ne sont pas inscrits dans les systèmes éducatifs nationaux. Ces faibles taux de participation sont souvent dus aux barrières linguistiques et à une saturation des systèmes éducatifs.

Certain·e·s élèves réfugié·e·s étudient en ligne en utilisant des plateformes d'apprentissage à distance ukrainiennes et les ressources disponibles sur Internet. D'autres ont abandonné leurs études.

« La sécurité du processus éducatif, des enseignantes et enseignants motivés et une éducation de qualité pour nos enfants ont été et restent notre priorité. »

Gueorgui Troukhanov | Président du Syndicat des personnels de l'Éducation et des Sciences d'Ukraine

Les syndicalistes de l'éducation continuent de travailler pour les enseignant·e·s et les étudiant·e·s ukrainien·n·e·s

Le Syndicat des personnels de l'Éducation et des Sciences d'Ukraine (Trade Union of Education and Science Workers of Ukraine; TUESWU), organisation membre de l'Internationale de l'Éducation, est venu en aide aux enseignant·e·s et aux étudiant·e·s du pays depuis les premiers jours de l'invasion à grande échelle.

Au début de cette nouvelle année scolaire en temps de guerre, le président du TUESWU, Georgiy Trukhanov, a souligné que « la question des conditions de travail et d'apprentissage sûres pour les enseignantes et enseignants et les enfants est une priorité absolue pour nous toutes et tous, pour le pays tout entier ».

Le dirigeant syndical a également exprimé son inquiétude face à la pénurie croissante d'enseignant·e·s : « En raison de la guerre à grande échelle en Ukraine, un nombre important d'enseignantes et enseignants se trouvent à l'étranger, et il y a aussi des enseignantes et enseignants qui ne peuvent pas diriger le processus éducatif pour diverses raisons - maisons détruites, manque de gadgets, manque de motivation. Aujourd'hui, la question du retour des enseignantes et enseignants de l'étranger et de leur retour à la profession en général est cruciale.

Le syndicat plaide en faveur d'une augmentation de salaire pour les enseignant·e·s ukrainien·e·s afin de les maintenir dans la profession et de les motiver à retourner dans le pays. Abordant les efforts du syndicat dans ce sens, Trukhanov a expliqué qu'« aujourd'hui plus que jamais, le soutien financier est la question la plus motivante pour les enseignantes et enseignants. Le processus budgétaire est actuellement en cours et notre syndicat, dans ses propositions sur le projet de budget de l'État ukrainien pour 2024, insiste sur une augmentation significative des salaires, ainsi que sur l'apport de garanties dans la législation à ce propos, et sur la préservation de conditions de travail sûres et décentes malgré la situation extrêmement difficile du pays. »

La communauté éducative solidaire de l'Ukraine

Depuis le déclenchement de l'invasion russe, les syndicats de l'éducation à travers le monde se sont mobilisés pour soutenir leurs collègues ukrainien·ne·s. En étroite collaboration avec le TUESWU, les éducateur·trice·s du monde entier ont uni leurs forces pour venir en aide aux enseignant·e·s et aux élèves en Ukraine et à l'étranger.

Au mois de mai dernier, une délégation de l'Internationale de l'Éducation s'est rendue dans la capitale ukrainienne pour délivrer un message fort de solidarité et rencontrer les collègues du TUESWU. La délégation a également rencontré le ministre ukrainien de l'Éducation et des Sciences,

le maire de Kiev et plusieurs représentant-e-s de la fédération syndicale ukrainienne, de l'UNICEF et de l'UNESCO.

Pour en savoir plus concernant notre visite, cliquez [ici](#), et regardez la vidéo ci-dessous.

Septembre

Points forts

1. Solidarité avec les collègues d'Iran

En tant que voix des enseignant-e-s et des travailleur-euse-s de l'éducation à travers le monde, l'Internationale de l'Éducation a affiché sa solidarité avec les enseignant-e-s et les citoyen-ne-s iranien-ne-s et a continué de les appuyer dans leur lutte en faveur des droits et de la démocratie. Nous portons leur voix !

En lien avec

Journée mondiale d'action en soutien aux enseignant-e-s et travailleur-euse-s en Iran

Le 8 février, l'Internationale de l'Éducation se joint aux syndicats du monde entier pour une Journée mondiale d'action en soutien aux enseignant-e-s et travailleur-euse-s iranien-ne-s dans leur lutte en faveur de conditions de travail décentes, des droits syndicaux, de la démocratie et de la liberté. L'Internationale de l'Éducation appelle ses organisations membres à exprimer leur solidarité envers les mouvements démocratiques et syndicaux en Iran.

En cette Journée mondiale d'action, l'Internationale de l'Éducation appelle les autorités iraniennes à :

- Libérer immédiatement et sans condition l'ensemble des travailleur-euse-s et syndicalistes détenu-e-s en raison de leurs activités syndicales;
- Libérer immédiatement et sans condition les étudiant-e-s, enseignant-e-s et autres citoyen-ne-s détenu-e-s en raison de leur participation à des manifestations pacifiques pro-démocratiques; et
- Garantir et protéger le droit de l'ensemble des citoyen-ne-s d'exercer leur liberté syndicale et de réunion.

Les enseignant-e-s iranien-ne-s militent depuis bien longtemps pour leur droit de s'affilier à des syndicats, de jouir de meilleures conditions de travail ainsi que pour le droit de tou-te-s d'accéder à un enseignement public gratuit et de qualité. Ils-elles ont également joué un rôle de premier plan dans la lutte contre la multiplication des vagues de privatisation du système éducatif. Toutefois, les réponses obtenues à leurs revendications légitimes n'ont reposé que sur l'intimidation, la répression et la violence.

Le 1er mai 2022, à nouveau, une vague de répression a frappé les enseignant-e-s à travers tout le pays, entraînant plus de 230 arrestations. Les personnes arrêtées l'ont été suite à des accusations sans fondement, aux motifs mensongers de sécurité nationale, en violation de leurs droits d'exercer leur liberté syndicale et d'expression. Les autorités ont tenté désespérément de mettre un terme aux manifestations syndicales pacifiques qui dénonçaient les faibles salaires des enseignant-e-s, l'insuffisance du budget consacré à l'éducation et la détention d'enseignant-e-s syndicalistes.

Le décès de Masha Amini, jeune irano-kurde assassinée le 16 septembre 2022 par la police des mœurs iranienne, a déclenché un mouvement de protestation dans l'ensemble du pays qui se

poursuit depuis lors. Le régime islamique a fait preuve d'une grande brutalité en réponse aux aspirations du peuple iranien à la liberté et à la démocratie, causant la mort de centaines de personnes, dont 70 enfants, et conduisant à l'arrestation, et à la torture, de plus de 18.000 personnes. Quatre manifestants ont déjà été exécutés à la suite d'un simulacre de procès, et bien d'autres encore sont susceptibles de subir le même sort. Le *Coordinating Council of Iranian Teachers' Trade Associations* (CCITTA) a été le premier à publiquement demander aux éducateur-trice-s et aux étudiant-e-s à faire grève pour soutenir la lutte des Iranien-ne-s en faveur des droits humains et de la démocratie.

Selon le CCITTA, au moins dix défenseur·euse-s des droits des enseignant·e-s et membres de sections provinciales de l' *Iranian Teachers' Trade Association* sont actuellement détenu·e-s arbitrairement, dont :

- **Esmail ABDI**: professeur de mathématiques et ancien secrétaire général de la section de Téhéran de l' *Iranian Teachers' Trade Association*. Détenu dans la prison d'Evin depuis 2015 et reconnu en tant que prisonnier d'opinion par Amnesty International.
- **Rasoul BODAGHI**: membre du Bureau de l' *Iranian Teachers' Trade Association* à Eslamshahr et secrétaire général du CCITTA. Condamné à 4 ans et 6 mois d'emprisonnement en octobre 2022.
- **Jafar EBRAHIMI**: membre du Bureau de la section de Téhéran de l' *Iranian Teachers' Trade Association* et inspecteur au sein du CCITTA. Condamné à 5 ans d'emprisonnement en octobre 2022.
- **Mohammad HABIBI**: enseignant et membre du Bureau de la section de Téhéran de l' *Iranian Teachers' Trade Association*. Condamné à 3 ans et 7 mois d'emprisonnement en octobre 2022.
- **Masoud FARHIKHTEH**: membre du Bureau de l' *Iranian Teachers' Trade Association* à Eslamshahr et co-président du CCITTA. Arrêté en mai puis en décembre 2022, actuellement placé à l'isolement à la prison d'Evin.
- **Mehdi FATHI**: professeur d'histoire et membre de l' *Iranian Teachers' Trade Association* dans la province de Fars. Arrêté en juin 2022 et condamné à 8 ans de prison.
- **Hashem KHASTAR**: enseignant à la retraite et membre du Bureau de l' *Iranian Teachers' Trade Association* à Mashhad. Détenu depuis juillet 2022.
- **Eskander LOTFI**: membre du Bureau de la section de Marivan de l' *Iranian Teachers' Trade Association* (province du Kurdistan) et porte-parole du CCITTA. Arrêté en octobre 2022 et actuellement en liberté sous caution dans l'attente d'un nouveau procès et d'une éventuelle condamnation.
- **Shiva MAFAKHERI**: professeure de mathématiques et membre de la section de Sanandaj de l' *Iranian Teachers' Trade Association* (province du Kurdistan). Arrêtée vers la mi-novembre, lieu de détention inconnu.
- **Hamid RAHMATI**: enseignant à la retraite et membre de la section de Sanandaj de l' *Iranian Teachers' Trade Association* (province d'Isfahan). Arrêté en octobre 2022.

Le Bureau exécutif de l'IE a adopté en novembre 2022 une [résolution visant à soutenir les femmes et les filles en Iran](#) dans leur lutte en faveur des droits et de la liberté. L'IE avait déjà adopté en décembre 2021 une [résolution sur l'Iran](#), exigeant le respect des « droits des enseignant·e-s et du personnel de l'éducation de s'affilier à des syndicats et d'exercer leur liberté syndicale et d'expression, notamment le droit d'association pacifique, sans crainte d'intervention des autorités. »

En tant que voix des enseignant-e-s et des travailleur-euse-s de l'éducation à travers le monde, l'Internationale de l'Éducation affiche sa solidarité avec les enseignant-e-s et les citoyen-ne-s iranien-ne-s et continuera de les appuyer dans leur lutte en faveur des droits et de la démocratie. Nous portons leur parole!

Iran : les attaques chimiques à répétition menées contre les écoles mettent en évidence la violence fondée sur le genre et les obstacles à l'éducation des filles

Une nouvelle recherche publiée par l'Internationale de l'Éducation (IE) recense les attaques aux gaz toxiques perpétrées contre les écoles de filles en Iran durant les manifestations menées dans l'ensemble du pays sous la bannière « Femme, vie, liberté ».

Cette recherche dénombre 358 attaques aux gaz toxiques survenues entre décembre 2022 et avril 2023 dans le cadre de la campagne menée par le pouvoir en place pour réprimer le mouvement en faveur des droits des femmes.

Les dommages causés par ces attaques chimiques sont étudiés par l'Internationale de l'Éducation et le *Coordinating Council of Iranian Teacher Trade Associations* (CCITTA) dans un rapport intitulé « Attaques chimiques contre les étudiantes en Iran ».

Ces attaques, qui ciblent les écoles de filles, perturbent leur parcours scolaire, nuisent à leur santé et font régner la peur, forçant les parents à garder leurs filles à la maison. Les étudiantes déclarent ressentir des symptômes physiques tels que des douleurs aux yeux et à la gorge, des difficultés respiratoires, des maux de tête et d'estomac, des diminutions de la pression artérielle, des faiblesses dans les jambes et des palpitations cardiaques.

Comme le rappelle le secrétaire général de l'IE David Edwards : « Une des priorités de l'IE est de garantir que chaque élève puisse accéder à une éducation de qualité et équitable dans un environnement sûr. Les attaques chimiques répétées contre les écoles de filles en Iran représentent une menace pour la santé et la sécurité des élèves, ainsi qu'une atteinte à leur droit à l'éducation, et sont le reflet d'un système profondément patriarcal. »

Et d'ajouter : « L'IE exprime toute sa solidarité aux élèves, aux personnels enseignants et de soutien à l'éducation, ainsi qu'à l'ensemble de la communauté éducative en Iran, qui cherchent à lutter contre ces pratiques abominables et qui continuent à tout mettre en œuvre pour développer des environnements d'apprentissage sûrs et inclusifs pour chaque élève. »

Femme, vie, liberté

En septembre 2022, la population iranienne et le monde entier scandaient le slogan « Femme, vie, liberté » pour protester contre la mort de Jina Mahsa Amini, une jeune femme de 22 ans décédée après avoir été arrêtée par la « police des mœurs » iranienne, chargée de faire respecter les règles vestimentaires, y compris le port du hijab.

Si, selon les autorités gouvernementales, la cause du décès de Jina Mahsa Amini est une crise cardiaque, sa famille et les équipes médicales iraniennes soutiennent que, compte tenu des symptômes que présentait la jeune fille à son arrivée à l'hôpital (saignements des oreilles et ecchymoses sous les yeux), elle est très probablement décédée des suites d'un coup porté à la tête dans le fourgon de la police des mœurs.

La population iranienne a manifesté sa solidarité avec Mahsa Amini et sa famille et a réclamé justice pour la jeune fille décédée, appelant à davantage de droits pour les femmes en Iran. En guise de protestation, certaines femmes iraniennes se sont coupé les cheveux et ont brûlé leur hijab pour marquer leur résistance à la police des mœurs de cette république islamique.

Ces mouvements de contestation ont progressivement été associés au mouvement mené actuellement en Iran pour les droits des femmes, l'élimination de la violence fondée sur le genre et la défense de l'égalité.

Attaques chimiques

Lors des manifestations « Femme, vie, liberté », plusieurs attaques chimiques de plus en plus graves ont eu lieu dans des provinces iraniennes. Le 13 mars 2023, le directeur adjoint du ministère de la Santé a confirmé que 13.000 filles avaient été traitées pour empoisonnement en Iran.

Ces attaques chimiques témoignent de l'importance des obstacles à l'éducation des jeunes Iraniennes. En raison des pratiques discriminatoires enracinées dans les mouvements politiques religieux et de l'instauration d'un régime autoritaire après la révolution islamique de 1979, les femmes ont été exclues du système éducatif, par le biais de la ségrégation entre les hommes et les femmes, de préjugés véhiculés par les manuels scolaires et de règles vestimentaires strictes, entre autres mesures.

Les attaques ont atteint leur paroxysme au début de l'année 2023. Le 6 février 2023, 13 écoles ont été attaquées. Un mois plus tard, le 5 mars, ce sont 50 autres écoles qui ont été prises pour cibles. Le rapport de recherche explique que l'empoisonnement de jeunes étudiantes durant les manifestations démontre clairement la volonté du régime en place de museler la résistance et de faire régner la peur. Les attaques chimiques contre des écoles perturbent le parcours scolaire des jeunes étudiantes, tandis que l'absence de données officielles et de transparence de la part des autorités laisse supposer leur implication dans ces événements.

Le CCITTA, une organisation affiliée à l'IE, revendique l'accès à une éducation de qualité et défend les droits des enseignant-e-s et des personnels de soutien à l'éducation en Iran. En publiant un rapport sur les attaques chimiques perpétrées contre les écoles de filles, le CCITTA se donne pour objectif de sensibiliser et de mobiliser les populations pour garantir le respect du droit à l'éducation des filles.

« L'éducation est l'antidote à l'oppression et le CCITTA défendra sans relâche l'accès à l'éducation de qualité et les droits des personnels enseignants et de soutien à l'éducation en Iran », a expliqué le CCITTA, avant d'ajouter : « Ce rapport sur les attaques chimiques dans les écoles de filles représente pour nous un moyen de sensibiliser l'opinion publique, d'attirer l'attention des médias et de lutter inlassablement pour un changement transformateur. »

Le rapport intégral est disponible [ici](#).

Iran : L'Internationale de l'Éducation demande un congé médical d'urgence pour Jafar Ebrahimi, dirigeant syndical enseignant emprisonné

La santé de Jafar Ebrahimi, membre du Conseil d'administration du Conseil de coordination des associations professionnelles d'enseignant-e-s iranien-ne-s (CCITTA), s'est considérablement détériorée au cours de son emprisonnement injuste en Iran. L'Internationale de l'Éducation (IE) a appelé les autorités iraniennes à accorder un congé médical d'urgence au syndicaliste enseignant.

Mise-à-jour du 15 septembre 2023

Les ami?e?s et la famille du syndicaliste enseignant emprisonné Jafar Ebrahimi se sont rassemblé?e?s devant la prison de Qezal Hesar pour exiger des informations sur son sort et son état de santé. Après de nombreuses heures d'attente, les responsables de la prison les ont informé?e?s que Jafar n'avait en fait pas été transporté à l'hôpital après l'attaque brutale d'un gardien de prison. Au lieu de cela, il a été détenu à l'infirmerie de la prison. La famille a eu droit à un appel de 20 secondes avec Jafar pour confirmer sa situation. Jafar a informé sa famille qu'il refusait de prendre des médicaments pour protester contre les passages à tabac et contre le fait qu'il n'ait pas été transféré à l'hôpital. L'Internationale de l'Éducation réitère son appel aux autorités iraniennes pour qu'elles accordent à Jafar une sortie médicale d'urgence.

Mise à jour 12 septembre 2023

Nous avons appris que Jafar avait été agressé physiquement par un gardien à l'infirmerie de la prison de Qezal Hesar le 12 septembre 2023. Il a été gravement blessé. Les autorités pénitentiaires affirment que Jafar a été transféré à l'hôpital pour y être soigné, mais ses amis et sa famille n'ont trouvé aucune trace de lui dans les hôpitaux de la région. L'Internationale de l'Éducation exhorte les autorités iraniennes à divulguer immédiatement l'endroit où se trouve Jafar et à lui accorder un congé médical d'urgence.

Jafar Ebrahimi est emprisonné en Iran depuis vingt mois. Il souffre d'une maladie intestinale et son état s'est considérablement détérioré pendant sa détention. Il n'a été autorisé à accéder à un hôpital qu'une seule fois et le traitement s'est déroulé sous haute sécurité, le privant ainsi du droit à des soins médicaux complets.

Son diabète s'est aggravé et les informations fournies par ses codétenus suggèrent que la vue de Jafar Ebrahimi est menacée. Sans une hospitalisation médicale immédiate et appropriée, il risque de perdre complètement la vue.

Cependant, au lieu d'accorder l'autorisation demandée pour son hospitalisation, les autorités l'ont transféré de la prison d'Evin au centre de détention de Qezal Hesar, à l'extérieur de Téhéran, le 3 septembre. Les autorités ont également porté de nouvelles accusations contre lui, l'accusant de « menacer la sécurité de la nation » et de « troubler les convenances de la société ».

Avec 12 autres prisonnier-ère-s transféré-e-s à Qezal Hesar, Jafar Ebrahimi a entamé une grève de la faim, exigeant son retour à la prison d'Evin et l'abandon de toutes les nouvelles accusations. Il n'a pas le droit de contacter sa famille qui est très inquiète pour sa santé après son transfert dans le nouveau centre de détention.

"Jafar Ebrahimi, tout comme d'autres dirigeants syndicaux enseignant emprisonnés, n'a violé aucune loi nationale ou internationale. Leur arrestation, leur emprisonnement et leur maintien en détention constituent une violation du droit fondamental des travailleuses et travailleurs à la liberté d'association et d'expression."

David Edwards | Secrétaire général de l'Internationale de l'Éducation

Le 6 septembre, l'IE a soumis une lettre de protestation aux autorités iraniennes, appelant à un congé médical d'urgence pour Jafar Ebrahimi, afin qu'il puisse recevoir rapidement des soins médicaux spécialisés et appropriés. L'IE a souligné qu'elle tient le gouvernement iranien pour responsable de tout préjudice qui pourrait arriver aux syndicalistes enseignant-e-s pendant leur incarcération en République islamique d'Iran.

L'IE et son organisation membre, le CCITTA, appellent à la libération immédiate de tou-te-s les syndicalistes enseignant-e-s emprisonné-e-s en Iran.

- pas de titre -

Iran: Libérez les responsables des syndicats d'enseignants qui expriment les revendications légitimes des travailleur·se·s !

L'Internationale de l'Éducation (IE) demande à ses organisations membres d'exhorter les autorités de la République islamique d'Iran à faire libérer immédiatement et sans condition les enseignantes et enseignants syndicalistes iraniens emprisonnés et à faire respecter les droits syndicaux.

Depuis des années, les enseignant-e-s iraniens expriment des revendications légitimes en faveur de conditions de travail décentes et de la reconnaissance de leurs libertés et droits fondamentaux en tant que travailleur·se·s et citoyen·ne·s. Depuis le 1er mai 2022, plusieurs responsables syndicaux enseignants ont été arrêtés, détenus et torturés de manière injustifiée pour avoir mené des activités syndicales pacifiques autorisées par les lois nationales et internationales.

Ces dernières semaines, les autorités iraniennes ont réprimé les enseignant-e-s et leurs représentant-e-s syndicaux afin d'empêcher la résurgence des rassemblements de l'année dernière, alors que le premier anniversaire de l'assassinat extrajudiciaire de Jina Mahsa Amini intervient le 16 septembre.

L'Internationale de l'Éducation est particulièrement préoccupée par la situation des personnes suivantes, classées par affiliation aux associations régionales d'enseignant-e-s. Toutes les associations provinciales et de villes sont membres du Coordinating Council of Iranian Teachers' Trade Associations, qui est affilié à l'IE :

- Association des enseignant-e-s de la province d' **Alborz**: Masoud Farhikhteh
- Association des enseignant-e-s de **Téhéran** (y compris le district d' **Eslamshahr**): Esmail Abdi, Rasoul Bodahi, Mohamad Darkesh, Jafar Ebrahimi, Mohammad Habibi, Zeinab Hamrang, Farzaneh Nazaranpour, Fatemeh Tadrissi, Mohammad Taghi Falahi et Sara Siah Pour

- Association des enseignant-e-s de la province du **Kurdistan**:
- 1. Association des enseignant-e-s du district de **Diwandareh**: Omid Shahmohamadi
- 2. Association des enseignant-e-s du district de **Marivan**: Shiva Amelirad, Eskander Lotfi, Shaban Mohammadi, Tahsin Mostafa, Massoud Nik Khah et Sayvan Solaymani
- 3. Association des enseignant-e-s du district de **Sanandaj**: Loghman Afzali, Mokhtar Asadi et Majid Karimi
- 4. Association des enseignant-e-s du district de **Saqez**: Solaiman Abdi
- Association des enseignant-e-s de la province de **Bushehr**: Mahmoud Melaki
- Association des enseignant-e-s du district de **Mashhad** dans la province de **Khorasan Razavi**: Hashem Khastar et Ateke Rajabi
- Association des enseignant-e-s de la province de **Khuzestan**: Pirouz Naami
- Association des enseignant-e-s du district de **Shahreza** dans la province d' **Isfahan**: Hamid Rahmati
- Association des enseignant-e-s de la province de **Gilan**: Anoush Adeli, Fariba Anami, Aziz Ghasemzadeh, Hasan Nazarian et Mahmoud Sedighipoor
- Association des enseignant-e-s de la province de **Fars**: Mohammad Ali Zahmatkesh, Abdolrezagh Amiri, Asghar Amirzadegan, Moghan Bagheri, Zahra Esfandyari, Mehdi Fathi, Abolfal Khoran, Gholamreza Gholami Kondazi, Iraj Rahnama et Afshin Razmjoo
- Association des enseignant-e-s de la province de **Tchaharmahal-et-Bakhtiari** et de **Shahrekord**: Mohammad Saeedi Abul al-Shaghaqi
- Association des enseignant-e-s du district d' **Esfarayen** dans la province de **Khorasan Shomali**: Saeid Motahari.

Depuis mai 2022, ces dirigeant-e-s syndicaux-les ont subi de graves violations de leurs droits, notamment:

- Licenciements de leur poste d'enseignant
- Rétrogradations et réductions salariales
- Arrestations et détentions, souvent à l'isolement pendant de longues périodes
- Torture pour leur extorquer de faux aveux et les forcer à renoncer à leur mandat syndical.
- Détention prolongée au-delà des peines d'emprisonnement initiales
- Paiement de cautions exorbitantes, dont certaines atteignent 50 000 dollars pour une libération temporaire.
- Accès inadéquat aux traitements médicaux
- Accès limité à une aide juridique
- Restriction des droits de visite de la famille
- Diffusion de fausses informations à leur sujet sur les médias sociaux
- Harcèlement des membres de leur famille
- Formulation d'accusations déraisonnables
- Transfert d'affaires judiciaires au tribunal révolutionnaire islamique, généralement réservé aux affaires hautement politiques.

Ces actions représentent diverses formes de harcèlement illégal et non fondé à l'encontre de ces leaders syndicaux.

L'IE demande à votre organisation d'agir pour soutenir nos collègues iraniens-ne-s

- Envoyez une lettre de protestation au Guide suprême de la République islamique d'Iran pour demander la libération des enseignant-e-s syndicalistes emprisonné-e-s et le respect

des droits et libertés fondamentaux dans le pays. Vous pouvez utiliser le [modèle de lettre ci-joint](#).

S.E. l'Ayatollah Sayed « Ali Khamenei, Leader de la République islamique d'Iran :
info_leader@leader.ir ou contact@leader.ir

- Veuillez transmettre votre lettre à la représentation diplomatique iranienne accréditée dans votre pays et à la mission permanente de l'ONU. Veuillez également en transmettre une copie à l'IE.

Mission permanente de la République islamique d'Iran auprès des Nations unies : iran@un.int

Pour l'IE: headoffice@ei-ie.org

- Informez votre gouvernement des violations des droits syndicaux en Iran.
- Envoyez des messages de solidarité que l'IE transmettra à son affilié, le Coordinating Council of Iranian Teachers Trade Associations, ainsi qu'aux familles des collègues détenu-e-s. Headoffice@ei-ie.org
- Partagez les messages sur les médias sociaux pour donner de la visibilité à la situation des enseignant-e-s et des syndicalistes iraniens-ne-s. N'hésitez pas à utiliser ces phrases:

La place des enseignant-e-s est dans leur école et leur communauté, pas en prison ! Nous condamnons fermement l'arrestation des enseignants syndicalistes iraniens et exigeons leur libération immédiate et inconditionnelle.

[#IranTeachers](#) [#WeAreTheirVoice](#) [#WomanLifeFreedom](#) [@CoordinatingA](#)

Les éducateur-riche-s en Iran réclament pacifiquement de meilleures conditions pour eux et leurs élèves. Leurs droits doivent être respectés. Nous sommes solidaires des enseignant-e-s emprisonné-e-s pour raison syndicale et exigeons leur libération !

[#IranTeachers](#) [#WeAreTheirVoice](#) [@CoordinatingA](#)

Nous nous joignons à [@eduint](#) et condamnons la répression contre les enseignant-e-s syndicalistes iraniens-ne-s et exigeons leur libération immédiate et inconditionnelle. La répression ciblée contre les enseignant-e-s en [#Iran](#) doit cesser.

[#IranTeachers](#) [#WeAreTheirVoice](#) [@CoordinatingA](#)

Nous vous remercions pour votre solidarité envers nos collègues iraniens-ne-s.

Iran : L'Internationale de l'Education exige la fin de toutes les violations des droits humains et syndicaux !

Ce 16 septembre 2023 marque le premier anniversaire de l'assassinat de Jina Mahsa Amini par la police iranienne. Sa mort a déclenché de vastes manifestations dans tout le pays et a donné

naissance au mouvement "Femme, vie, liberté" (Woman Life Freedom). Depuis lors, l'appareil répressif de l'État s'est efforcé de faire taire toute dissidence, multipliant les attaques contre les citoyen-ne-s, les enseignant-e-s et les syndicalistes iranien-ne-s et se livrant à de graves violations des droits humains, des droits du travail et des libertés civiles.

Les enseignant-e-s et les établissements d'enseignement ont été la cible d'une répression et d'un contrôle plus sévères en raison de l'importante participation des jeunes dans les mouvements de protestation. La communauté mondiale de l'éducation exige la libération de tous les enseignant-e-s syndicalistes emprisonné-e-s et appelle les autorités iraniennes à respecter les libertés et les droits fondamentaux de tous les travailleurs et toutes les travailleuses, y compris les libertés d'association et d'expression, ainsi que le droit de se réunir pacifiquement sans ingérence de l'État.

[Cliquez ici](#) pour signer la pétition demandant la libération de tous les syndicalistes enseignants !

Empoisonnement d'étudiantes

Lors des manifestations nationales pour la liberté de la vie des femmes, des centaines d'empoisonnements au gaz ont été signalés dans des écoles de filles. L'Internationale de l'Éducation a joint ses forces à celles de son organisation membre en Iran, le Conseil de coordination des associations professionnelles d'enseignant-e-s iranien-ne-s (CCITTA), afin de documenter 358 cas d'attaques chimiques. [Lire le rapport ici](#).

Du 3 décembre 2022 au 29 avril 2023, 358 attaques au gaz toxique ont été lancées contre 325 écoles pour filles (certaines écoles ont été la cible d'attaques multiples). Saeed Karimi, directeur adjoint auprès du ministère de la Santé, a reconnu le 13 mars 2023, que 13 000 élèves avaient reçu des soins lors de la série d'attaques chimiques contre les écoles. De nouvelles attaques ont eu lieu entre le 13 mars et le 29 avril 2023, augmentant le nombre des écolières atteintes. Le nombre exact d'élèves touchées n'a cependant pas été communiqué. Il y a lieu de craindre que des attaques similaires ne se reproduisent lors de la reprise de l'année scolaire le 23 septembre prochain.

Les autorités ont affiché un manque certain de responsabilité en ne manifestant pas une réaction claire et transparente face à cette situation alarmante. Les attaques au gaz toxique contre des écoles pour filles avaient pour but de supprimer toute résistance et d'instaurer la peur au sein des familles, pour inciter les parents à garder leurs filles à la maison et entraîner des dysfonctionnements dans l'éducation de ces dernières durant un certain temps.

Attaques contre les enseignant-e-s et leurs syndicats

Depuis des années, les enseignant-e-s iranien-ne-s expriment des revendications légitimes en faveur de conditions de travail décentes et de la reconnaissance de leurs libertés et droits fondamentaux en tant que travailleur-se-s et citoyen-ne-s. Depuis le 1er mai 2022, plusieurs responsables syndicaux enseignants ont été arrêtés, détenus et torturés de manière injustifiée pour avoir mené des activités syndicales pacifiques autorisées par les lois nationales et internationales.

“Les responsables des syndicats de l’enseignement emprisonné-e-s n’ont violé aucune loi nationale ou internationale. Leur arrestation, leur emprisonnement et leur maintien en détention constituent une violation du droit fondamental des travailleuses et travailleurs à la liberté d’association et d’expression.”

David Edwards | Secrétaire général de l’Internationale de l’Éducation

Ces dernières semaines, les autorités iraniennes ont réprimé les enseignant-e-s et leurs représentant-e-s syndicaux afin d’empêcher la résurgence des rassemblements de l’année dernière, alors que le premier anniversaire de l’assassinat extrajudiciaire de Jina Mahsa Amini intervient le 16 septembre.

L’Internationale de l’Éducation est particulièrement préoccupée par la situation des personnes suivantes, classées par affiliation aux associations régionales d’enseignant-e-s. Toutes les associations provinciales et de villes sont membres du Coordinating Council of Iranian Teachers’ Trade Associations, qui est affilié à l’IE :

- Association des enseignant-e-s de la province d’Alborz : Masoud Farhikhteh
- Association des enseignant-e-s de Téhéran (y compris le district d’Eslamshahr) : Esmail Abdi, Rasoul Bodahi, Mohamad Darkesh, Jafar Ebrahimi, Mohammad Habibi, Zeinab Hamrang, Farzaneh Nazaranpour, Fatemeh Tadrissi, Mohammad Taghi Falahi et Sara Siah Pour
- Association des enseignant-e-s de la province du Kurdistan :
 1. Association des enseignant-e-s du district de Diwandareh : Omid Shahmohamadi
 2. Association des enseignant-e-s du district de Marivan : Shiva Amelirad, Eskander Lotfi, Shaban Mohammadi, Tahsin Mostafa, Massoud Nik Khah et Sayvan Solaymani
 3. Association des enseignant-e-s du district de Sanandaj : Loghman Afzali, Mokhtar Asadi et Majid Karimi
 4. Association des enseignant-e-s du district de Saqez : Solaiman Abdi
- Association des enseignant-e-s de la province de Bushehr : Mahmoud Melaki
- Association des enseignant-e-s du district de Mashhad dans la province de Khorasan Razavi: Hashem Khastar et Ateke Rajabi
- Association des enseignant-e-s de la province de Khuzestan : Pirouz Naami
- Association des enseignant-e-s du district de Shahreza dans la province d’Isfahan : Hamid Rahmati
- Association des enseignant-e-s de la province de Gilan : Anoush Adeli, Fariba Anami, Aziz Ghasemzadeh, Hasan Nazarian et Mahmoud Sedighipoor
- Association des enseignant-e-s de la province de Fars : Mohammad Ali Zahmatkesh, Abdolrezagh Amiri, Asghar Amirzadegan, Moghan Bagheri, Zahra Esfandyari, Mehdi Fathi, Abolfal Khoran, Gholamreza Gholami Kondazi, Iraj Rahnama et Afshin Razmjoo
- Association des enseignant-e-s de la province de Tchaharmahal-et-Bakhtiari et de Shahrekord : Mohammad Saeedi Abul al-Shaghaqi
- Association des enseignant-e-s du district d’Esfarayen dans la province de Khorasan Shomali : Saeid Motahari.

Depuis mai 2022, ces dirigeant-e-s syndicaux-les ont subi de graves violations de leurs droits, notamment :

- Arrestations et détentions, souvent à l’isolement pendant de longues périodes

- Torture pour leur extorquer de faux aveux et les forcer à renoncer à leur mandat syndical.
- Détention prolongée au-delà des peines d'emprisonnement initiales
- Paiement de cautions exorbitantes, dont certaines atteignent 50 000 dollars pour une libération temporaire.
- Accès inadéquat aux traitements médicaux
- Accès limité à une aide juridique
- Restriction des droits de visite de la famille
- Diffusion de fausses informations à leur sujet sur les médias sociaux
- Harcèlement des membres de leur famille
- Formulation d'accusations déraisonnables
- Transfert d'affaires judiciaires au tribunal révolutionnaire islamique, généralement réservé aux affaires hautement politiques
- Licenciements de leur poste d'enseignant
- Rétrogradations et réductions salariales.

Ces actions représentent diverses formes de harcèlement illégal et non fondé à l'encontre de ces leaders syndicaux.

L'Internationale de l'Education a lancé un appel à l'action urgente, appelant ses organisations membres à travers le monde à se mobiliser en solidarité avec les enseignant-e-s syndicalistes iranien-ne-s. [Cliquez ici](#) pour en savoir plus et faire entendre votre voix en soutien aux collègues de la République islamique d'Iran !

Le 6 septembre, l'Internationale de l'Education a également envoyé une lettre de protestation aux autorités iraniennes, demandant un congé médical urgent pour Jafar Ebrahimi, membre du Conseil de coordination des associations professionnelles d'enseignants iraniens. Injustement emprisonné pour ses activités syndicales légitimes, Jafar Ebrahimi est en prison depuis 20 mois. Durant cette période, sa santé s'est considérablement détériorée et il risque maintenant de perdre la vue s'il n'a pas accès immédiatement à des soins médicaux appropriés. Pour en savoir plus, [cliquez ici](#).

Le mouvement syndical mondial aux côtés du peuple iranien

Le 12 septembre, le Conseil des Global Unions, qui représente plus de 200 millions de travailleurs et travailleuses dans le monde, a publié une déclaration condamnant l'escalade des violations des droits humains, des droits du travail et des libertés civiles des leaders et militants syndicaux par diverses autorités iraniennes.

"Le CGU exprime sa profonde inquiétude quant à l'intensification des mesures répressives visant les enseignant-e-s, les journalistes, les militants syndicaux, les étudiant-e-s et les défenseur-euse-s des droits de la femme. Nous dénonçons cette répression et demandons d'urgence qu'elle cesse, afin de permettre aux syndicalistes de défendre et de faire respecter les droits des travailleurs et travailleuses en Iran, ce qui constitue la pierre angulaire de toute société démocratique".

Conseil des Global Unions

[Cliquez ici](#) pour lire la déclaration complète du Conseil des Global Unions.

Iran : l'Internationale de l'Éducation dénonce la persécution des enseignant.e.s devant le Comité des droits de l'homme des Nations Unies

L'Internationale de l'Éducation (IE) a dénoncé, ce 9 octobre, devant le Comité des droits de l'homme des Nations Unies, à Genève, la détention arbitraire et la torture par l'Iran d'enseignant.e.s et d'étudiant.e.s, principalement des jeunes filles. En tant que signataire du Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP), l'Iran est tenu de respecter les droits liés à la liberté d'association, de réunion et d'expression.

L'IE a particulièrement mis l'accent sur la répression des responsables des syndicats des enseignants membres du Conseil de coordination des associations d'enseignant.e.s d'Iran (Coordinating Council of Iranian Teacher Trade Associations ou CCITTA), qui ont été placés en détention pour avoir exercé des activités syndicales en conformité avec la législation internationale. Prenant la parole au nom de l'IE, Mme Dominique Marlet, coordinatrice principale de l'IE pour la recherche, les politiques et le plaidoyer, a souligné [les violations persistantes de la liberté d'association dont font l'objet les enseignant.e.s en Iran](#).

Violations des droits syndicaux en Iran

Les observations soumises au Comité par l'IE soulignent l'interdiction et la répression sévères des manifestations, les arrestations injustifiées et les détentions arbitraires de manifestant.e.s pacifiques, ainsi que la détention et la torture de syndicalistes. La législation iranienne restreint fortement le droit de liberté syndicale et de réunion, ce qui rend difficile l'adhésion des travailleurs et travailleuses aux organisations de leur choix et crée des obstacles pour les syndicats dans leurs procédures administratives, d'adoption de règlements et d'élection de leurs dirigeant.e.s. Les grèves sont interdites et il n'existe aucune protection juridique contre la discrimination antisyndicale. Ces problèmes dépassent le cadre de l'éducation et touchent les travailleurs syndiqués de différents secteurs, notamment les industries du pétrole, du gaz, du fer, de l'acier et de la canne à sucre, où les travailleurs sont victimes d'exactions diverses, notamment le harcèlement, la détention et la torture.

L'IE a également présenté les [résultats de son enquête documentant 358 attaques aux gaz toxiques contre des écoles de filles](#) durant les manifestations menées dans l'ensemble du pays sous le mot d'ordre de « Femme, vie, liberté ». Ces attaques s'inscrivaient dans le cadre de la campagne de répression menée par le pouvoir en place pour étouffer le mouvement en faveur des droits des femmes.

Appel à l'action

Les organisations internationales de travailleurs et les syndicats indépendants en Iran demandent des changements législatifs afin de protéger les droits fondamentaux des travailleurs et travailleuses, faisant ainsi écho aux recommandations précédentes du Comité des droits de l'homme des Nations Unies. En outre, un appel unifié est lancé pour la libération immédiate et inconditionnelle de tous les syndicalistes détenus pour le simple fait d'avoir exercé pacifiquement leurs droits syndicaux internationalement reconnus.

À l'occasion de la 139e session du Comité des droits de l'homme des Nations Unies, qui s'est tenue les 9 et 10 octobre, les membres du Comité ont adressé à la délégation iranienne une série de questions qui portaient sur les charges retenues contre les enseignants et syndicalistes

détenus, la durée de la détention préventive, les cas de torture et l'état des enquêtes sur les violations des droits signalées. Des questions spécifiques ont également été posées concernant les attaques aux gaz toxiques contre des écoles de filles et la discrimination généralisée à l'encontre des minorités ethniques et religieuses en matière d'accès à l'éducation, à la santé et au travail.

La réponse de l'Iran

La délégation iranienne a fourni des réponses superficielles et a nié les allégations de brutalité policière, de détention arbitraire et de torture. L'Iran a également nié toute discrimination à l'égard des femmes et des minorités.

Cet examen du bilan de l'Iran en matière de droits humains a mis en lumière de nombreuses préoccupations, parmi lesquelles l'éducation occupe une place prépondérante. S'il n'apporte pas de solution immédiate aux problèmes urgents des enseignant.e.s syndicalistes, le rapport souligne néanmoins l'importance de la surveillance et de l'obligation de rendre des comptes au niveau international.

Depuis des années, les enseignant.e.s iraniens ne cessent d'exprimer leurs revendications légitimes en faveur de conditions de travail décentes et de la reconnaissance de leurs droits et libertés fondamentaux en tant que travailleur.euse.s et en tant que citoyen.ne.s. L'Internationale de l'Éducation est solidaire des enseignant.e.s, des syndicalistes et des autres membres de la communauté éducative en Iran qui s'efforcent de créer un environnement d'apprentissage sûr et inclusif pour toutes et tous.

Titres

1. Un cri pour la justice : solidarité avec les enseignant-e-s en Corée du Sud

L'Internationale de l'Éducation apporte son soutien indéfectible aux enseignant-e-s de Corée du Sud qui sont de plus en plus nombreux à manifester chaque samedi, uni-e-s par la cause commune de l'enseignement public. L'Internationale de l'Éducation est solidaire et dénonce toute tentative du gouvernement de nier leurs droits.

Un cri pour la justice

Ce 4 septembre marque le 49e jour depuis qu'une jeune enseignante a tragiquement perdu la vie à la suite de brimades et de violences à son encontre. Dans la culture coréenne, ce jour est choisi pour honorer sa mémoire et exiger des changements. L'histoire tragique de cette jeune femme met en lumière les difficultés quotidiennes auxquelles sont confronté-e-s les enseignant-e-s en Corée du Sud, comme l'ont montré des rapports de Séoul au cours des trois dernières années.

« Les enseignantes et enseignants de Corée du Sud ne se contentent pas de pleurer une perte tragique ; ils réclament un véritable changement. Nos enseignantes et enseignants éduquent, mais ils et elles changent aussi des vies. Ils et elles réclament les droits et la reconnaissance qu'ils et elles méritent à juste titre. Ces enseignantes et enseignants forment les élèves. Ils et elles façonnent l'avenir. Ils et elles incarnent la valeur de l'unité, le pouvoir de l'action collective et l'esprit de résilience des éducatrices et éducateurs. Ils et elles nous rappellent pourquoi il est vital de protéger les espaces sacrés de l'enseignement et de l'apprentissage », a déclaré David Edwards, secrétaire général de l'Internationale de l'Éducation.

Un appel à l'action

Malgré les menaces de licenciement du ministère de l'Éducation, les enseignant-e-s ont déclaré que le 4 septembre serait « le jour de l'arrêt de l'enseignement public », s'opposant ainsi directement aux restrictions du gouvernement.

En choisissant cette journée, les enseignant-e-s soulignent le besoin urgent de changement et défient le gouvernement de reconnaître et de traiter les problèmes systémiques qui minent la qualité de l'éducation dans le pays. Il s'agit d'une position courageuse qui souligne leur engagement à promouvoir un avenir meilleur et plus équitable.

Liberté restreinte

Pour les enseignant-e-s coréen-ne-s, le droit de se syndiquer et la liberté politique restent des rêves lointains. Le contrôle rigoureux exercé par le gouvernement sur les syndicats et l'expression politique réduit leur voix au silence et les rend vulnérables aux pressions extérieures. Ce manque d'autonomie compromet leur capacité à plaider en faveur de meilleures conditions de travail, d'un salaire équitable et d'un système éducatif plus juste. Il entrave également leur capacité à résister à la privatisation et à la commercialisation croissantes du secteur de l'éducation. En fin de compte, ces obstacles nuisent non seulement aux enseignant-e-s, mais aussi à la qualité de l'enseignement dispensé aux élèves.

« Il est temps que le monde se solidarise avec les enseignantes et enseignants de Corée du Sud, qui s'élèvent contre les contraintes légales et le déni de leurs droits fondamentaux, dans leur lutte pour la justice et l'équité dans l'éducation », a ajouté Edwards. L'Internationale de l'Éducation estime que la lutte des enseignant-e-s coréen-ne-s reflète les combats menés par les enseignant-e-s du monde

entier. Ce n'est que par l'unité mondiale et l'action collective que nous pourrions faire tomber ces barrières et créer un système éducatif plus juste et plus équitable pour tou-te-s.

L'Internationale de l'Éducation exhorte ses affiliés à se tenir aux côtés des enseignant-e-s sud-coréen-ne-s, à travailler ensemble et à transformer le monde grâce à la solidarité mondiale.

2. Déclaration de solidarité avec la Libye suite aux inondations meurtrières

Nous nous unissons, dans le chagrin et l'espoir, aux Libyen?ne?s frappé?e?s par des inondations dévastatrices. La tempête Daniel a déjà coûté la vie à plus de 11.000 personnes. Plus de 10.000 personnes sont encore disparues et des milliers d'autres sont privés de moyens de subsistance.

Environ 30.000 personnes se sont retrouvées sans abri, selon l'Organisation internationale pour les migrations de l'ONU.

L'Internationale de l'Éducation a présenté ses condoléances aux familles endeuillées des enseignant?e?s et des élèves par l'intermédiaire de nos partenaires en Libye, dont la Fédération des travailleurs et travailleuses de Libye.

Nous appelons la communauté internationale et les ONG à fournir l'assistance et le soutien nécessaires aux personnes touchées. Des décennies de troubles politiques ont privés les populations d'investissements dans des infrastructures et des services publics de qualité. De tels services sont toujours indispensables après de telles catastrophes naturelles qui touchent particulièrement les communautés défavorisées.

Cette catastrophe naturelle nous oblige également à reconnaître l'urgence d'une action climatique. Le changement climatique est une menace existentielle qui ne connaît pas de frontières. Les populations les plus vulnérables sont toujours touchées de manière disproportionnée. L'Internationale de l'Éducation réclame une nouvelle fois de redoubler d'efforts pour s'attaquer aux causes profondes du changement climatique et en atténuer les impacts, y compris dans et par l'éducation.

3. Syndicalisme de l'éducation et peuples autochtones : un engagement ferme en Amérique latine

Des enseignant-e-s syndicalistes issu-e-s de diverses communautés autochtones et affilié-e-s à des organisations membres de l'Internationale de l'Éducation en Amérique latine (IEAL) se sont rendu-e-s dans la ville de Panama le 4 septembre dernier pour participer à la 10e Réunion régionale consacrée à l'enseignement public et aux peuples autochtones. Organisé du 4 au 6 septembre, cet événement était inscrit dans la continuité d'un processus lancé en 2009 à Antigua, au Guatemala, dont la dernière réunion s'est tenue en 2022 à Asunción, au Paraguay.

Dialogue et réflexion sur l'enseignement public et les peuples autochtones

Au cours de la séance d'ouverture, les participant-e-s ont abordé les défis communs auxquels sont confrontés les peuples autochtones en Amérique latine, notamment la lutte pour la reconnaissance de leurs terres ancestrales et l'accès à un enseignement public qui respecte les valeurs des diverses cultures et traditions autochtones. Également présentes à la réunion, les autorités du ministère panaméen de l'Éducation ont souligné l'importance de l'enseignement public, considéré comme un moyen de combler les lacunes et de promouvoir l'égalité des genres dans le monde politique.

Combertty Rodriguez, coordinateur principal du bureau régional de l'IEAL, a insisté sur l'importance d'établir une relation solide entre les organisations syndicales et les populations autochtones. L'objectif principal est de permettre aux syndicats de l'éducation de comprendre et d'aborder efficacement les besoins des enseignant-e-s autochtones et des populations autochtones en général.

Fátima Silva, vice-présidente du Comité régional de l'IEAL et secrétaire générale de la Confédération nationale des travailleur-euse-s de l'éducation du Brésil (CNTE), a animé une activité de présentation au cours de laquelle chaque participant-e a fourni des informations concernant son identité, son organisation syndicale, sa formation et son expérience dans le domaine de l'éducation. Elle a souligné la diversité des participant-e-s et l'importance de comprendre les réalités des peuples autochtones dans la région.

Par ailleurs, la chercheuse Gabriela Bonilla a présenté l'Observatoire latino-américain des politiques éducatives (OLPE), en insistant sur la politique éducative régionale et son impact sur les populations autochtones. Au cours de cette séance, un document d'information à ce sujet a été distribué aux personnes présentes. La présentation de l'OLPE a été suivie de discussions en groupes au cours desquelles les participant-e-s ont échangé leurs avis concernant les programmes d'études, le rôle des enseignant-e-s selon le point de vue autochtone et le débat sur les modes d'enseignement présentiel et virtuel. Leurs points de vue ont été intégrés au document de travail qui sera distribué ultérieurement aux organisations syndicales participantes.

Commémoration de la Journée internationale des femmes autochtones

La deuxième journée de réunion, le 5 septembre, a été dédiée aux célébrations de la Journée internationale des femmes autochtones, instituée en mémoire de Bartolina Sisa, une femme autochtone aymara assassinée en 1782, après avoir lutté contre la domination espagnole. Au cours d'une table ronde ayant pour thème la situation des enseignantes autochtones, les représentantes de divers pays ont eu l'occasion d'échanger leurs points de vue.

Les intervenantes ont abordé la question des inégalités et des discriminations auxquelles sont confrontées les femmes autochtones au sein de l'éducation et sur les lieux de travail, en soulignant la nécessité de leur offrir la possibilité de participer aux processus politiques et aux prises de décisions. Elles ont également dénoncé les violences dont sont victimes les filles et les femmes autochtones, ainsi que leur exclusion des systèmes éducatifs.

Edi Serigy, éducatrice autochtone du peuple Tipinambá au Brésil, a décrit en détail l'enseignement scolaire autochtone, ainsi que les progrès et les régressions en matière de droits des peuples autochtones au Brésil. Plusieurs avancées importantes ont été soulignées, telles que la création du ministère des Peuples autochtones et d'une commission nationale de l'enseignement scolaire autochtone.

Fátima Silva a complété cette présentation en expliquant en détail le contexte politique au Brésil et les progrès soutenus par le gouvernement progressiste dans un contexte de polarisation politique.

De nouvelles revendications pour l'enseignement et les peuples autochtones

Par ailleurs, durant cette activité, les participant-e-s ont travaillé à la préparation de la [déclaration de la 10e Réunion régionale consacrée à l'enseignement public et aux peuples autochtones](#). La déclaration est disponible en intégralité [ici](#).

Cette déclaration appelle à une réforme en profondeur des politiques publiques dans la région, en vue de garantir un enseignement public gratuit, de qualité et culturellement pertinent pour tous les peuples autochtones d'Amérique latine. Elle défend l'intégrité des territoires autochtones et plaide en faveur de leur autonomie et d'une augmentation significative du financement public de l'enseignement autochtone.

Y sont également soulignées l'importance de former et de recruter des enseignant-e-s autochtones et celle, en particulier, d'enseigner dans les langues maternelles. Par ailleurs, il est proposé de créer des programmes d'études basés sur les visions du monde autochtones, en adoptant une approche inclusive reflétant la diversité des cultures et traditions des peuples autochtones.

La participation active des femmes aux processus décisionnels et à la lutte contre les violences sexistes est une priorité absolue. La déclaration revendique également des salaires équitables et des conditions de travail décentes pour le personnel de l'éducation autochtone et reconnaît son rôle fondamental dans la transmission des connaissances et des cultures.

Les infrastructures et l'accès aux services de base dans les établissements scolaires autochtones sont considérés comme des conditions essentielles pour garantir une éducation de qualité. Le document met également en garde contre la fracture numérique et technologique à laquelle sont confrontées les communautés autochtones et préconise d'y remédier par la formation et l'accès à des outils technologiques appropriés.

Dans un monde en évolution constante, il importe de mettre l'accent sur les dangers de la privatisation et de la commercialisation de l'éducation, qui menacent d'exclure les élèves autochtones des systèmes éducatifs. Il est proposé de décoloniser les programmes d'études et le financement de l'éducation afin de garantir un enseignement véritablement inclusif et respectueux des identités autochtones.

L'utilisation responsable des technologies numériques et l'inclusion de l'intelligence artificielle dans l'éducation autochtone doivent être alignées sur des principes d'égalité, les droits humains et la diversité culturelle. La réglementation de l'intelligence artificielle est essentielle pour éviter les préjugés et la discrimination.

Enfin, un appel est lancé pour renforcer l'organisation et la représentation syndicales des peuples autochtones au sein de l'éducation, en reconnaissant l'importance de maintenir une voix unie et puissante pour défendre leurs droits et leurs aspirations.

La 10e Réunion régionale consacrée à l'enseignement public et aux peuples autochtones, organisée au Panama, s'est révélée un espace fondamental de dialogue et de réflexion sur les défis éducatifs et sociaux auxquels sont confrontés les peuples autochtones en Amérique latine.

Cette déclaration se veut le reflet d'un engagement ferme à promouvoir l'éducation autochtone et à défendre les droits de ces peuples dans la région.

4. Les éducateur·trice·s caribéen·ne·s renforcent leurs compétences dans les domaines de l'organisation syndicale et de l'égalité entre les genres

Vingt-sept syndicalistes de l'éducation ont participé à l'atelier organisé par le *Caribbean Union of Teachers* (Syndicat caribéen des enseignant·e·s, CUT) sur le thème de la formation syndicale et de

l'éducation aux questions d'égalité entre les genres. L'objectif principal de l'événement consistait à transmettre aux participant-e-s les connaissances et les compétences leur permettant de diriger les syndicats d'enseignant-e?s de manière efficace.

Dans son discours d'ouverture, le président du CUT Dr. Garth Anderson a déclaré que l'atelier régional visait à développer la capacité des syndicats affiliés du CUT et de leur permettre, de façon stratégique, de défendre les enseignant-e-s, de promouvoir les droits humains et de plaider pour la mise en œuvre de politiques et de principes renforçant l'enseignement public de qualité.

La ministre de la Fonction publique, de l'Intérieur, du Travail et de l'Égalité entre les genres de Sainte Lucie, ancienne vice-présidente du CUT et ancienne coordinatrice régionale de l'Internationale de l'Éducation (IE) pour l'Amérique du Nord/Caraïbes, Dr. Virginia Albert-Poyotte, a rappelé aux participant-e-s que « l'un des principes fondateurs du CUT était le plaidoyer en faveur de la reconnaissance des droits humains et syndicaux de toutes les travailleuses et de tous les travailleurs » et les a encouragé-e-s à « devenir participantes actives et participants actifs de la défense de ce principe ». Elle a également exprimé sa satisfaction vis-à-vis de l'excellente relation continue entre le CUT et l'IE ainsi que leur partenaire la FCE.

Organisé sous l'égide de l'IE avec le soutien financier de l' *Elementary Teachers' Federation of Ontario* (Fédération des enseignantes et des enseignants du niveau élémentaire de l'Ontario) à travers la Fédération Canadienne des enseignantes et des enseignants (FCE), l'atelier s'est tenu à Castries, à Sainte-Lucie, du 20 au 23 mars 2023.

Les séances ont abordé les sujets suivants au cours des quatre jours de l'atelier :

- Objectifs, fonction et structure des syndicats.
- Histoire du mouvement syndical caribéen.
- Réalisation des Objectifs de développement durable – rôle du mouvement syndical.
- Enjeux actuels auxquels est confronté le mouvement syndical.
- Recrutement et mobilisation syndicaux.
- Changement climatique - implications pour l'avenir du travail et du mouvement syndical.
- Action syndicale dans l'éducation – perspectives nationale, régionale et internationale.
- Égalité entre les genres : Objectif de développement durable n°5.
- Égalité entre les genres : le contexte caribéen.
- Questions de l'égalité entre les genres et du leadership sur le lieu de travail.
- Prise en charge de la santé mentale : la dimension de l'égalité entre les genres
- Rôle de l'égalité entre les genres dans la consolidation et la performance de l'équipe.
- Réalisation d'un plan de travail.

L'atelier s'est conclu par une remise de certificats aux participant-e-s.

Selon Julian Monrose, chargé de programme du CUT et animateur de l'atelier, « le retour général des participantes et participants sur l'atelier a été très positif. Ils ont indiqué que la formation et son contenu avaient été très utiles. Leur réaction générale sur les intervenantes et intervenants et leurs connaissances a également été très positive ».

Il a par ailleurs déclaré que les sujets abordés pendant l'atelier avaient été appréciés par les participant-e-s, et souligné que ces dernier-ère-s « étaient très enthousiastes à l'idée de regagner leurs syndicats pour y partager les connaissances acquises ».

Il a également remarqué que le leadership, la formulation de propositions de projets et les négociations collectives figuraient parmi les sujets/idées clés émis par les participant-e-s au sujet des futurs ateliers.

L'événement a réuni les représentant-e-s des syndicats de l'éducation membres du CUT: *Anguilla Teachers' Union, Antigua and Barbuda Union of Teachers, British Virgin Islands Teachers' Union, Dominica Association of Teachers, Grenada Union of Teachers, Montserrat Union of Teachers, Nevis Teachers' Union, St. Kitts Teachers' Union, St. Lucia Teachers' Union, Windward Islands Teachers Union (St. Maarten) et St. Vincent and the Grenadines Teachers' Union.*

5. Appel d'Action Urgente : séisme au Maroc

L'Internationale de l'Éducation (IE) lance un appel à la solidarité pour soutenir les collègues au Maroc.

L'IE a réagi rapidement et exprimé aux enseignantes et enseignants marocains et aux élèves qui continuent à subir les conséquences du séisme d'une magnitude 6,8 survenu dans la nuit du vendredi 8 septembre. Un article à ce sujet est disponible [ici](#), sur le site Web de l'IE.

Les organisations membres au Maroc ont remercié l'IE de la solidarité mondiale manifestée et ont décidé de joindre leurs efforts pour soutenir la communauté éducative dans les zones touchées. L'IE a fait une première contribution financière pour aider aux besoins immédiats.

Le bilan des décès continue d'augmenter. Actuellement, plus de 2.900 personnes ont perdu la vie et plus de 5.500 sont blessées. Heureusement, aucun représentant local des organisations membres de l'IE n'a été blessé, mais beaucoup ont perdu au moins un membre de leur famille.

Le séisme a frappé des régions montagneuses pauvres. Des villages entiers, y compris les écoles, ont été détruits et restent totalement inaccessibles. Les survivant.e.s ont du mal à trouver un abri et de la nourriture, et craignent maintenant la propagation d'épidémies. Dans ces zones, il n'y a toujours ni internet ni électricité. La population est encore sous le choc, et un soutien psychologique est nécessaire.

L'IE a été informée de la mort de 19 enseignant.e.s et de plus de 100 élèves dans la région de Taroudant. Environ 530 écoles ont été détruites, ainsi que 55 internats. Cela compromet la scolarisation de nombreux enfants, en particulier des filles.

Dans ce contexte, les organisations membres se mobilisent ensemble pour identifier les besoins de leurs adhérent.e.s et mettre en place des mécanismes pour fournir de l'aide.

En réponse à cette tragédie, l'IE lance cet appel urgent à la solidarité et sollicite du soutien financier pour aider les organisations sœurs au Maroc. Vous pouvez contribuer au Fonds de Solidarité en fonction de vos moyens financiers en faisant un don à :

Internationale de l'Éducation

ING Bank

24, Avenue Marnix

1000 Bruxelles

IBAN : BE05 3101 0061 7075

Swift : BBRUBEBB

Avec l'indication : Fonds de solidarité séisme Maroc

6. Tanzanie : L'IE demande au gouvernement de ne plus intervenir dans les affaires internes du Syndicat des enseignant-e-s de Tanzanie

L'Internationale de l'Éducation est préoccupée par les perturbations occasionnées par la police lors d'activités et de réunions syndicales légitimes du syndicat des enseignant-e-s de Tanzanie – le *Tanzania Teachers Union* (TTU), et notamment d'une réunion du Conseil du TTU le 25 septembre dernier. Les intimidations et les ingérences dans les affaires syndicales par les autorités gouvernementales représentent une violation grave des normes internationales du travail et des conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT) auxquelles a souscrit la Tanzanie.

Le gouvernement a en outre refusé de prolonger l'affectation provisoire de Maganga Japhet au poste de Secrétaire général du TTU afin de lui permettre de continuer à remplir ses fonctions de responsable syndical. D'après le TTU, la stratégie du gouvernement vise à suspendre ou à écarter la direction actuelle du syndicat, composée notamment de la Présidente Leah Ulaya et du Secrétaire général Maganga Japhet. L'Internationale de l'Éducation a appelé le gouvernement tanzanien à s'assurer que le TTU puisse mener à bien ses activités sans aucune forme d'ingérence.

« "L'Internationale de l'Éducation est aux côtés de ses membres et des enseignant-e-s de Tanzanie qui œuvrent à garantir le droit à une éducation de qualité pour tous les élèves. Leurs droits syndicaux doivent être respectés conformément aux lois nationales et internationales. Nous appelons les autorités à respecter et à valoriser le rôle des syndicats de l'éducation en soutenant leur engagement dans le dialogue social », a affirmé le Secrétaire général de l'IE, David Edwards.

Ce n'est pas la première fois que le gouvernement tanzanien cherche à perturber le bon fonctionnement du syndicat. Plus tôt dans l'année, les autorités avaient nommé la Présidente et le Secrétaire général de la TTU au poste de Commissaires de district. Ces affectations auraient privé le TTU de ses plus hauts responsables élus, entraînant de fait la paralysie pure et simple du syndicat. À la suite d'une intervention de l'IE, [les nominations ont finalement été annulées](#) et les dirigeants du TTU ont été autorisés à reprendre leurs responsabilités syndicales.

L'Internationale de l'Éducation a également écrit au TTU pour exprimer la solidarité et le soutien sans équivoque de la communauté enseignante africaine et mondiale aux dirigeants et aux membres du TTU. Ensemble, le TTU et l'IE préparent actuellement une soumission afin de dénoncer les manœuvres illégales du gouvernement auprès de l'OIT. La Tanzanie a ratifié la Convention no 87 de l'OIT sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical, et la Convention no 98 sur le droit d'organisation et de négociation collective. Le gouvernement de la Tanzanie est tenu de garantir la pleine mise en œuvre de ces conventions, y compris le droit du TTU d'élire ses propres dirigeant-e-s et de mener ses activités sans ingérence.

Points forts

1. Journée mondiale des enseignantes et enseignants

À l'occasion de la Journée mondiale des enseignantes et enseignants, l'Internationale de l'Éducation a appelé les gouvernements du monde entier à investir dans les enseignant-e-s et dans un enseignement public de qualité.

En lien avec

La classe d'Aloyo Stella : une réflexion sur l'enseignement que nous voulons

« Même dans des conditions extrêmement difficiles, nous continuons à soutenir nos élèves, car nous savons que notre travail est crucial pour des millions d'enfants parmi les plus vulnérables du monde. Mais nous ne pouvons le faire seul-e-s. »

[Aloyo Stella Oryang](#), enseignante réfugiée.

Au cœur du camp de réfugié-e-s de Palabek, en Ouganda, [la classe d'Aloyo Stella](#) illustre parfaitement la persévérance des enseignantes et des enseignants, malgré une négligence et un mépris systémiques. Née au Soudan du Sud, Stella a connu une décennie de conflits avant de trouver refuge en Ouganda à l'âge de 13 ans. Aujourd'hui devenue une enseignante réfugiée militante, Stella incarne la ténacité des enseignantes et des enseignants du monde entier. Alors que nous célébrons la Journée mondiale des enseignantes et des enseignants et réfléchissons aux défis qu'elle rencontre au quotidien, son histoire met en lumière un problème plus large : les inégalités raciales, économiques et structurelles auxquelles est confronté le personnel enseignant à travers le monde.

Surcharge de travail, bas salaires et dévalorisation

Partout dans le monde, les enseignantes et les enseignants sont confronté-e-s à une surcharge de travail, perçoivent des salaires trop bas et sont dévalorisé-e-s. Les effectifs quittent la profession, non pas par manque de passion, mais bien en raison d'un environnement professionnel qui leur permet à peine de subvenir à leurs besoins. Détérioration des conditions de travail, stagnation des salaires, charge de travail insoutenable et bureaucratie étouffante sont autant de facteurs qui poussent les effectifs à abandonner la profession qu'ils aiment et dont le monde a besoin. La crise est clairement présente : de moins en moins de jeunes voient l'enseignement comme une carrière viable, alors que, selon l'UNESCO, [il manque 69 millions d'enseignantes et d'enseignants](#) pour pouvoir réaliser l'enseignement primaire universel à l'horizon 2030. Une telle situation est imputable à l'échec des politiques néolibérales : mesures d'austérité, sous-investissement dans l'éducation et poussée vers la privatisation.

Le [Baromètre international de la santé et du bien-être du personnel de l'éducation 2023 \(I-BEST\)](#) décrit plus en détail la crise qui contribue à une pénurie alarmante de personnels enseignants, à une augmentation des démissions et à un déclin du nombre de celles et ceux qui aspirent à

enseigner. Basés sur une enquête menée auprès de plus de 26.000 personnels, enseignants, de direction et de soutien à l'éducation, de 11 pays sur quatre continents, les résultats du Baromètre révèlent une augmentation alarmante de la violence au travail, associée à un soutien psychologique et sanitaire insuffisant et à d'importants problèmes concernant l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée.

Afin d'inverser cette tendance, une action politique décisive est nécessaire. Il est impératif de financer l'enseignement public, d'investir dans les personnels enseignants, de garantir leurs droits liés au travail et de leur assurer de bonnes conditions de travail. Investir dans l'éducation n'est pas uniquement une question de financement : il s'agit aussi de respecter la profession, de valoriser l'expertise pédagogique et d'associer les enseignantes et les enseignants à la prise de décision.

Néanmoins, au milieu de ces défis, le Baromètre, fruit d'une collaboration entre le Réseau Éducation et Solidarité, l'Internationale de l'Éducation et la Chaire UNESCO Éducatifs & Santé, révèle un dévouement sans faille : la majorité des personnels interrogés se verraient volontiers embrasser à nouveau leur profession.

L'an dernier, le Secrétaire général des Nations Unies a mis en lumière la pénurie de personnel enseignant et a insisté sur ses potentielles implications négatives pour notre avenir. Le rôle directeur joué par l'Internationale de l'Éducation lors des travaux du [Groupe de haut niveau des Nations Unies sur la profession enseignante](#) a permis de garantir que les voix d'enseignantes et d'enseignants comme Stella soient entendues haut et fort. Le Groupe a unanimement exhorté les gouvernements du monde entier à élaborer des politiques économiques et sociales visant à transformer le rôle, le statut et l'avenir de la profession enseignante.

L'Internationale de l'Éducation, qui représente 380 organisations avec 32 millions de personnels éducatifs dans 180 pays, représente la voix collective des enseignantes et des enseignants au plan mondial. Nous sommes un mouvement. Nous ne nous contentons pas de dénoncer les problèmes, nous menons les débats afin qu'ils débouchent sur des solutions. Notre campagne mondiale [La force du public : ensemble on fait école !](#) met en lumière le besoin urgent pour les gouvernements de financer pleinement les systèmes d'enseignement public et d'investir dans la profession enseignante.

Appel à l'action : « À votre tour d'agir ! »

La voix d'Aloyo Stella a résonné avec force lors de son [allocution à la conférence de haut niveau de Education Cannot Wait](#) : « Je souhaiterais que vous puissiez vous mettre à ma place ne serait-ce qu'une heure. Vous comprendriez alors d'où je viens », a-t-elle imploré.

Son parcours, bien que tout à fait personnel, demeure emblématique d'un combat plus large. Malgré les tensions tribales, le manque d'infrastructures adéquates et l'absence de réactivité du système, Aloyo Stella persévère. Son engagement, autant que celui d'innombrables enseignantes et enseignants à travers le monde, met en lumière le pouvoir transformateur de l'enseignement.

Mais sa résilience individuelle ne doit pas nous aveugler et nous faire oublier les échecs du système. À l'occasion de la Journée mondiale des enseignantes et des enseignants, engageons-

nous à apporter un changement structurel, assurons-nous que chaque Stella, aux quatre coins du monde, bénéficie des ressources, du respect et de la reconnaissance qu'elle mérite.

À toutes les personnes qui élaborent les politiques éducatives : l'avenir repose sur nos enseignantes et nos enseignants. Soyez à nos côtés. Exigez une augmentation du financement public de l'enseignement public. Faites en sorte que les personnels enseignants occupent une place centrale dans les dialogues et les décisions. Faites écho à l'appel poignant d'Aloyo Stella : « Je fais ma part. **Faites votre part !** »

Journée mondiale des enseignant·e·s 2023 : la pénurie croissante d'enseignant·e·s met en péril le droit à l'éducation

La Journée mondiale des enseignant·e·s a lieu le 5 octobre. Cette année, l'événement est marqué par une inquiétude grandissante concernant l'ampleur et l'impact de la pénurie d'enseignant·e·s dans le monde entier. Selon l'UNESCO, il faudrait 69 millions d'enseignant·e·s supplémentaires d'ici 2030 pour assurer une éducation de base universelle, mais les tendances actuelles montrent que ce déficit s'accroît et que de nombreux·euses enseignant·e·s quittent la profession. Une nouvelle étude de l'Internationale de l'Éducation et de ses partenaires indique les principaux facteurs de cette défection et les solutions pour inverser ce mouvement.

Surcharge de travail, manque de reconnaissance et rémunération insuffisante

Organisée par l'Internationale de l'Éducation, l'UNESCO, l'Organisation internationale du travail et l'UNICEF, l'édition 2023 de la Journée mondiale des enseignant·e·s met l'accent sur la pénurie mondiale d'enseignant·e·s par le biais du thème Les enseignant·e·s dont nous avons besoin pour l'éducation que nous voulons : L'impératif mondial de lutter contre le manque d'enseignant·e·s.

« Aujourd'hui, les enseignantes et enseignants sont surchargés de travail, sous-payés et ne sont pas considérés à leur juste valeur. Ils sont par ailleurs de plus en plus nombreux à se voir contraints de quitter ce métier qu'ils aiment et dont le monde a besoin. Dans le même temps, moins de jeunes aspirent à devenir enseignant. On comprend aisément pourquoi. Les conditions de travail se sont détériorées, le salaire n'a pas suivi l'inflation, la charge de travail est montée en flèche et l'autonomie professionnelle a progressivement été remplacée par des contrôles et de la bureaucratie à n'en plus finir. Il est indispensable d'agir de toute urgence car le droit à une éducation de qualité est en jeu », a expliqué David Edwards, secrétaire général de l'Internationale de l'Éducation.

Le secrétaire général de l'IE prendra la parole à la cérémonie d'ouverture des célébrations de la Journée mondiale des enseignant·e·s qu'accueille l'UNESCO à Paris, le 5 octobre, à partir de 14h30 HAEC. [Cliquez ici pour vous inscrire](#) à l'événement et le suivre en ligne.

L'édition 2023 du Baromètre international de la santé et du bien-être du personnel de l'éducation apporte un éclairage supplémentaire sur les conditions qui poussent les enseignant·e·s à quitter la profession. Sur la base d'une enquête menée auprès de plus de 26 000 éducateur·trice·s (enseignant·e·s, chef·fe·s d'établissement et personnels de soutien) dans 11 pays et sur 4 continents, les résultats du Baromètre révèlent une augmentation inquiétante de la violence sur le lieu de travail, un soutien psychologique et médical insuffisant pour les éducateur·trice·s et des problèmes importants liés à l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée. Une grande

majorité des éducateur-trice-s interrogé-e-s ont déclaré qu'il-elle-s n'avaient pas l'impression que leur profession était valorisée par la société dans son ensemble. Malgré ces difficultés, si c'était à refaire, la majorité des enseignant-e-s choisiraient à nouveau l'enseignement, car c'est le métier qui les passionnent et dont le monde a besoin.

L'édition 2023 du Baromètre international de la santé et du bien-être du personnel de l'éducation sera lancée le 10 octobre. [Cliquez ici pour vous inscrire](#) au lancement de l'événement en ligne, le 10 octobre, à partir de 14h00 HAEC.

Les enseignant-e-s rappellent aux gouvernements « La force du public : ensemble on fait école ! »

Les enseignant-e-s se mobilisent partout pour le changement à travers l'Internationale de l'Éducation et sa campagne mondiale [La force du public : Ensemble on fait école !](#) La campagne souligne l'urgence pour les gouvernements de financer pleinement les systèmes d'éducation publique et d'investir dans la profession enseignante afin de mettre fin à la pénurie d'enseignant-e-s et de garantir le droit de chaque élève à bénéficier d'un-e enseignant-e qualifié-e et soutenu-e ainsi que d'un environnement d'apprentissage de qualité.

L'appel a été relayé au plus haut niveau international. En 2022, dans le cadre du Sommet sur la transformation de l'Éducation, le Secrétaire général des Nations Unies a attiré l'attention du monde sur le manque cruel d'enseignant-e-s et le grave danger que cela représente. Le [Groupe de haut niveau des Nations Unies sur la profession enseignante](#) a été créé pour gérer cette crise et pour proposer des recommandations claires à mettre en œuvre par les gouvernements.

« Pour compenser le manque croissant d'enseignantes et enseignants, il est impératif de financer l'enseignement public, d'investir dans les enseignantes et enseignants, de garantir leurs droits du travail et de veiller à ce qu'ils bénéficient de bonnes conditions de travail. Investir dans l'éducation n'est pas seulement une question de financement, il s'agit aussi de respecter et de valoriser l'expertise pédagogique et d'impliquer les enseignantes et enseignants dans les processus décisionnels », a souligné Susan Hopgood, présidente de l'Internationale de l'Éducation et membre du Groupe de haut niveau des Nations Unies sur la profession enseignante.

Le Groupe de haut niveau des Nations unies sur la profession enseignante a rédigé plus de 50 recommandations que les gouvernements doivent mettre en œuvre afin de remédier à la pénurie d'enseignant-e-s et de garantir le droit à une éducation de qualité pour toutes et tous.

L'Afrique rend hommage à ses enseignant·e-s, principaux agents de transformation de l'éducation et du continent

Plusieurs événements ont été organisés dans différentes régions d'Afrique à l'occasion de la Journée mondiale des enseignant-e-s (JME), le 5 octobre, en reconnaissance du rôle crucial des enseignant-e-s, qui offrent à la jeunesse du continent une éducation de qualité et un avenir pacifique et durable. Les gouvernements africains doivent investir dans les enseignant-e-s, les motiver et les soutenir.

Lors de la commémoration régionale/africaine de la JME à Abidjan, en Côte d'Ivoire, organisée conjointement avec l'UNESCO, l'Union africaine (UA) et l'UNICEF, Dennis Sinyolo, directeur du

Bureau régional africain de l'Internationale de l'Éducation (IERAF), a déclaré que « les salaires peu élevés et les mauvaises conditions de travail ont porté atteinte à la dignité de l'enseignant africain. Nous saluons les recommandations du Groupe de haut niveau des Nations Unies sur la profession enseignante appelant les gouvernements à remédier à la pénurie mondiale d'enseignantes et enseignants et à restaurer la dignité de la profession par le biais d'un financement à long terme pour des enseignantes et enseignants bien qualifiés et bien soutenus ».

Le plan en cinq points de l'IERAF pour revitaliser la profession enseignante en Afrique
Il a ensuite proposé un plan en cinq points pour revitaliser la profession enseignante en Afrique, appelant les gouvernements africains à :

1. Former et recruter suffisamment d'enseignant-e-s qualifié-e-s. Tous les élèves ont droit à un-e enseignant-e hautement qualifié-e, compétent-e, soutenu-e et motivé-e.
2. Faire confiance aux enseignant-e-s et les respecter en leur accordant l'autonomie professionnelle et la liberté nécessaire pour enseigner de manière créative, collaborer et mener des recherches.
3. Faire de l'enseignement une profession attrayante et non un choix par défaut, en garantissant des salaires et des conditions de travail décentes.
4. Impliquer les enseignant-e-s dans un véritable dialogue social et politique institutionnalisé par l'intermédiaire de leurs syndicats.
5. Investir dans l'éducation et les enseignant-e-s en respectant les critères de financement de l'éducation convenus au niveau international, à savoir allouer au moins 20 % du budget national ou au moins 6 % du produit intérieur brut à l'éducation.

Soulignant que, par le biais de la campagne en cours, [La force du public : ensemble on fait école !](#), l'IE continuera à faire pression sur les gouvernements africains pour qu'ils fournissent un enseignement public de qualité pour toutes et tous, Sinyolo a réaffirmé ce qui suit : « Une éducation de qualité est dispensée par des enseignantes et enseignants hautement qualifiés, compétents, fiables, appréciés, soutenus et motivés. »

Cérémonie de remise du Prix continental de l'enseignant-e de l'Union africaine

[Huit enseignant-e-s](#) originaires du Ghana, du Kenya, du Malawi, de Mauritanie, de Maurice, du Maroc, du Nigeria et d'Afrique du Sud ont été récompensé-e-s lors de la cérémonie de remise du Prix continental de l'enseignant-e de l'Union africaine et du webinaire sur la profession enseignante.

Monica Idinoba (UA), au nom du Prof. Mohammed Belhocine, commissaire de l'UA en charge de l'éducation, la science, la technologie et l'innovation (ESTI), a commencé son discours de bienvenue en rappelant que « la transformation de l'éducation commence par les enseignants » et que « chaque profession se développe grâce à la profession d'enseignant ».

La formation des enseignants, a-t-elle déclaré, est une priorité essentielle de la Stratégie d'éducation continentale pour l'Afrique (CESA) 2016-2025.

Elle a ajouté que si l'Afrique a fait des progrès significatifs en matière d'accès à l'éducation, il y a encore de grandes disparités au sein des pays africains et entre eux : « Si rien n'est fait pour

transformer l'éducation, les objectifs fixés par la CESA, l'Agenda 2063 de l'UA : l'Afrique que nous voulons, et les objectifs de développement durable des Nations Unies ne seront pas atteints, ce qui aura un impact à long terme sur l'apprentissage des enfants et sur différents aspects du développement humain sur le continent. »

Pour l'ambassadeur de l'Union européenne (UE) en Éthiopie, Roland Kobia, lui-même ancien enseignant, « les enseignantes et enseignants sont au cœur des systèmes éducatifs » et « le COVID a montré à quel point les systèmes éducatifs sont résilients et adaptables ».

Il a ajouté que lors du renouvellement de leur partenariat, l'UE et l'UA ont réaffirmé que l'éducation était une priorité commune.

« L'empreinte que les enseignantes et enseignants laissent dans l'esprit des enfants n'a pas de prix, elle a un impact durable sur leur vie », a-t-il conclu.

Le directeur de l'Institut International de l'UNESCO pour le renforcement des capacités en Afrique (IIRCA), Quentin Wodon, a également souligné que son organisation a publié, le 5 octobre, un [guide régional de formation](#) visant à renforcer la santé mentale et le soutien psychosocial (MHPSS) des enseignant·e·s en formation et en poste en Afrique.

Le guide de formation, a-t-il dit, montre que l'épidémie de COVID-19 a eu un impact négatif sur les enseignant·e·s, les formateur·trice·s d'enseignant·e·s et les apprenant·e·s, ainsi que sur l'ensemble du système éducatif, et que les problèmes psychologiques tels que la dépression, l'anxiété, la frustration et le stress se sont aggravés.

« En tant qu'institut dont la mission est de donner aux enseignants les moyens de permettre à tous les apprenants de s'épanouir, notre détermination à renforcer la santé mentale et le bien-être psychosocial des enseignantes et enseignants sur le continent africain demeure entière. Les enseignantes et enseignants se trouvent incontestablement au cœur de la réalisation d'une éducation de qualité ; par conséquent, leur bien-être est essentiel pour améliorer les résultats de l'apprentissage », a-t-il convenu.

S'attaquer au sort trop souvent négligé des enseignantes et enseignants réfugié·e·s

À l'occasion de la [Journée mondiale des enseignantes et des enseignants 2023](#), il est essentiel de lever le voile sur une question qui reste largement ignorée : le sort des enseignantes et des enseignants réfugié·e·s. Depuis 1994, nous nous réunissons chaque année pour célébrer les contributions remarquables des personnels enseignants du monde entier. Mais combien de fois nous arrêtons-nous pour considérer les défis uniques auxquels sont confrontés les enseignantes et les enseignants qui n'ont eu d'autre choix que de quitter leur foyer ? Le thème de cette année, « Les personnels enseignants dont nous avons besoin pour l'enseignement que nous voulons : un impératif mondial pour en finir avec la pénurie d'enseignantes et d'enseignants », offre une occasion unique de mettre en lumière leur contribution héroïque souvent méconnue.

« On peut enseigner sans salle de classe, mais on ne peut pas enseigner sans enseignante ou enseignant. C'est ce que nous oublions le plus souvent. Nous nous concentrons sur nos

élèves... dans une classe, mais nous oublions la plupart du temps les enseignantes et enseignants. »

- Participant du Malawi, *Teachers in Refugee and Displacement Settings : Policies, Practices & Pathways for Improving Teacher Quality & Workforce Sustainability* (UNHCR, à paraître).

Des défis persistants au-delà des « murs de la classe » pour les personnels réfugié·e·s

Imaginez un instant que vous n'ayez pas d'autre choix que de quitter votre pays d'origine et tout ce que vous connaissez. Imaginez maintenant que vous arrivez dans un nouveau pays et que vous découvrez que les diplômes pour lesquels vous avez travaillé si dur ne sont plus reconnus. Votre capacité professionnelle n'existe plus. Même si vous avez la chance d'obtenir un poste pour enseigner, celui-ci est assorti d'un statut professionnel fortement diminué, d'un soutien minimal pour obtenir des qualifications et entrer dans le système national, et d'un salaire réduit, car la lutte pour obtenir un financement pluriannuel prévisible pour les personnels enseignants ou les populations réfugiées continue d'être l'un des plus grands défis auxquels sont confrontés les systèmes éducatifs des pays d'accueil. Dans de nombreux cas, les enseignantes et enseignants réfugié·e·s ne sont tout simplement pas pris·e·s en compte dans la planification nationale s'agissant d'augmenter les effectifs enseignants, la définition du budget ou les réformes en matière de rémunération, de rétention ou de développement professionnel.

L'étude du HCR intitulée *Teachers in Refugee and Displacement Settings : Policies, Practices & Pathways for Improving Teacher Quality & Workforce Sustainability* (en français: "Les personnels enseignants dans les zones affectées par les déplacements de population et accueillant des réfugié·e·s: politiques, pratiques et pistes pour améliorer la qualité de l'enseignement et la pérennité des effectifs") révèle que les personnels enseignants en situation de déplacement forcé évoluent fréquemment dans des environnements de classe complexes avec des qualifications, un soutien ou une rémunération limités [1]. En particulier, pour les personnels enseignants qui sont aussi réfugiés, les opportunités sont encore plus limitées parce que leur travail est rarement protégé par les normes de travail des pays d'accueil. Ce manque de reconnaissance et de soutien institutionnel pour les personnels enseignants dans les zones d'accueil des populations réfugiées a des conséquences négatives sur la scolarisation, les résultats et le bien-être des enfants réfugié·e·s et des communautés d'accueil.

Pour les personnels enseignants des camps de réfugié·e·s du monde entier, ces défis ne sont pas hypothétiques : c'est leur réalité quotidienne.

Nous louons souvent la résilience des réfugié·e·s, leur courage et leur détermination. Mais qu'en est-il de celles et ceux qui, malgré des circonstances aussi difficiles, s'engagent pour éduquer la prochaine génération ? Ce ne sont pas seulement des enseignantes et des enseignants ; ce sont des phares d'espoir, des piliers de stabilité et des symboles de normalité pour des enfants traumatisé·e·s par la guerre et les déplacements. Leurs histoires, dans des pays comme le Tchad et l'Ouganda, reflètent des défis persistants, qu'il s'agisse d'une rémunération inadéquate entraînant l'attrition des enseignantes et des enseignants, de ressources pédagogiques insuffisantes ou d'opportunités de formation limitées. N'oublions pas non plus les enseignantes réfugiées, qui sont confrontées à des obstacles uniques et supplémentaires, mais qui jouent un rôle crucial dans l'amélioration des chances d'accès à l'éducation pour les filles, tout en

apportant d'immenses bénéfices en termes d'éducation et de protection.

Le rôle crucial des syndicats de l'éducation

Dans ce contexte, l'étude montre comment les syndicats de l'éducation peuvent contribuer à renforcer la reconnaissance et le soutien des personnels enseignants réfugiés. Les résultats de l'enquête ont révélé les efforts louables des syndicats de l'éducation dans des pays comme le Cameroun, le Tchad, le Malawi, le Pakistan, l'Ouganda et la Syrie pour sauvegarder les droits des personnels enseignants, garantir une rémunération versée à temps et donner la priorité au bien-être des enseignantes et des enseignants. Le contexte européen nous offre des exemples tangibles de l'impact des interventions syndicales. Pendant la période tumultueuse de la crise syrienne et, plus récemment, de la crise ukrainienne, les syndicats ont activement soutenu leurs collègues de Syrie et d'Ukraine, en leur fournissant des informations sur l'accès à la formation, aux services sociaux et aux opportunités d'enseignement.

Pourtant, il reste encore beaucoup à faire. Le [Pacte mondial sur les réfugié-e-s](#) souligne l'importance du partage du fardeau et des responsabilités, et invite les pays d'accueil à soutenir l'inclusion des réfugié-e-s dans les systèmes éducatifs nationaux. Les syndicats de l'éducation ont la possibilité de plaider en faveur de l'inclusion des enseignantes et enseignants réfugié-e-s dans les systèmes nationaux, en soutenant l'amélioration de leurs conditions de travail et l'accès à des opportunités de développement professionnel. Ce faisant, non seulement ils renforcent la solidarité entre enseignantes et enseignants, mais ils améliorent également l'expérience éducative des élèves réfugié-e-s, en leur fournissant des modèles de rôles qui reflètent leurs expériences.

Le [Forum mondial sur les réfugié-e-s \(FMR\) de 2023](#) est une occasion en or. Nous avons besoin d'une collaboration internationale, d'une mise en commun des ressources et d'un échange d'expertise. L'équipe de travail sur le personnel enseignant du FMR, dirigée par l'Internationale de l'Éducation (IE), a identifié un [ensemble de mesures proactives](#) - de l'établissement de mécanismes financiers qui garantissent un financement continu des salaires des personnels enseignants à la promotion d'un dialogue qui implique les personnels dans les processus de prise de décision. Les syndicats de l'éducation peuvent s'engager activement auprès des enseignantes et des enseignants réfugié-e-s, écouter leurs expériences et les défis rencontrés, défendre leurs droits et leur inclusion à tous les niveaux politiques et veiller à ce que les personnels enseignants réfugiés ne soient pas seulement vus, mais aussi entendus, valorisés et renforcés dans leur capacité d'agir.

Alors que nous reconnaissons et applaudissons les contributions monumentales des enseignantes et des enseignants dans le monde entier, il est temps de s'assurer que les enseignantes et les enseignants réfugié-e-s, soutenu-e-s par le cadre solide des syndicats, soient au premier plan, défendant une éducation de qualité pour toutes et tous.

Le HCR a commandé cette étude afin d'explorer et de mieux comprendre les différents profils des enseignantes et des enseignants travaillant auprès des populations réfugiées et déplacées — et notamment la gestion des personnels enseignants, de leur développement professionnel et de leur bien-être — pour permettre au HCR, aux partenaires et aux acteurs étatiques de fournir aux personnels enseignants dans ces contextes un soutien, des ressources et un développement des capacités plus ciblés et plus efficaces.

2. Appel à la paix en Israël et Palestine

L'Internationale de l'Éducation a également continué de plaider en faveur de la fin de la guerre entre Israël et le Hamas, de la libération de tous les otages et de la fin de la violence aveugle. Elle a réitéré son appel en faveur d'un cessez-le-feu immédiat imposé et garanti par les Nations Unies, de la mise en place de couloirs humanitaires pour éviter de nouvelles catastrophes humanitaires et la perte de civils, ainsi que de véritables efforts en faveur d'une paix durable.

Déclaration conjointe de l'IE et du CSEE sur la situation en Israël et en Palestine

L'Internationale de l'Éducation et le Comité syndical européen de l'éducation condamnent la terrible attaque lancée par le Hamas contre Israël. L'Internationale de l'Éducation est solidaire des enseignant-e-s, des élèves et des populations de la région et appelle la communauté internationale à faire tout son possible pour mettre fin au bain de sang et éviter une catastrophe humanitaire.

«L'attaque du Hamas contre Israël est inacceptable. Les enseignant-e-s du monde entier sont aux côtés de leurs collègues, des élèves et des communautés d'Israël et de Palestine, et dénoncent cette grave agression. La violence doit cesser. Nous sommes de tout cœur avec les familles de toutes les personnes qui ont perdu la vie. La communauté internationale doit s'unir pour condamner toute forme de violence et soutenir des négociations visant à une paix durable?», a déclaré David Edwards, Secrétaire général de l'Internationale de l'Éducation.

Susan Flocken, Directrice du CSEE, le Comité syndical européen de l'éducation, la région européenne de l'Internationale de l'Éducation, s'est également exprimée: «Les enseignant-e-s, les universitaires et leurs syndicats en Europe sont choqué-e-s par la nouvelle flambée de violence en Israël et en Palestine. Le CSEE condamne l'agression militaire et exprime son soutien et sa solidarité avec les collègues, les enseignant-e-s, les universitaires, les élèves et tous les habitants de la région. Cette nouvelle poussée d'hostilités et de représailles met en jeu la vie de millions de personnes. La guerre doit cesser. Nous appelons la communauté internationale à faire tout son possible pour œuvrer à un accord de paix?».

L'Internationale de l'Éducation réitère l'appel de son Congrès mondial de 2019 exhortant le Hamas et Israël à: «renoncer à la violence et s'engager dans des négociations directes?». Nous nous sommes engagés avec les organisations membres en Israël et en Palestine à promouvoir l'importance du dialogue et de la préservation des valeurs de l'éducation et de la paix. Nous affirmons notre engagement indéfectible envers nos organisations membres dans la région?—le Syndicat des enseignants israéliens (ITU - *Israel Teacher Union*) et l'Association des enseignants du secondaire en Israël (ASSTI - *Association of Secondary School Teachers in Israel*) ainsi que le Syndicat général des enseignants palestiniens (GUPT - *General Union of Palestinian Teachers*), le Syndicat général des travailleurs des écoles maternelles et des écoles privées (GUWKPS - *General Union of Workers in Kindergartens and Private Schools*) et la Fédération palestinienne des syndicats de professeurs et d'employés d'université (PFUUBE - *Palestinian Federation of Unions of University Professors and Employees*).

Depuis trop longtemps, la perte de vies humaines menace la sécurité de toute la région. L'ampleur des conséquences de la guerre ne peut être minimisée. Les habitants de la région ont droit à un avenir sans violence ni guerre et le monde doit se tenir à leurs côtés et redoubler

d'efforts pour garantir la paix. Il est urgent et impératif que la communauté internationale soutienne, par tous les moyens possibles, la mise en œuvre d'une solution pacifique et durable.

L'Internationale de l'Éducation demande l'arrêt immédiat des représailles disproportionnées et indistinctes à Gaza

Face à une escalade de la violence dans la bande de Gaza, l'Internationale de l'Éducation a demandé au cabinet de guerre israélien de mettre fin aux souffrances et à la destruction, ainsi que de respecter les principes de la Charte des Nations Unies et le droit international humanitaire. La demande rappelle aux parties de libérer les captifs, de protéger les vies des civils et de préserver les infrastructures civiles, telles que les infrastructures éducatives et médicales, sur les territoires palestiniens.

Face à une escalade de la violence dans la bande de Gaza, l'Internationale de l'Éducation a demandé au cabinet de guerre israélien de mettre fin aux souffrances et à la destruction, ainsi que de respecter les principes de la Charte des Nations Unies et le droit international humanitaire. La demande rappelle aux parties de libérer les captifs, de protéger les vies des civils et de préserver les infrastructures civiles, telles que les infrastructures éducatives et médicales, sur les territoires palestiniens.

Les bombardements aériens, maritimes et terrestres, indistincts et disproportionnés, lancés par Israël sur la bande de Gaza, sont source de sérieuses préoccupations. L'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) rapporte qu'au moins 88 institutions éducatives ont été les cibles directes de ces bombardements. Cela comprend la destruction de 18 écoles de l'UNRWA et 70 écoles gérées par l'Autorité palestinienne. Il en résulte que plus de 600.000 enfants de Gaza sont privés d'une éducation dans un environnement sûr et qu'il est maintenant demandé à la population de Gaza d'évacuer vers le sud, sans qu'il n'y ait d'endroit vraiment sûr où se réfugier.

L'Internationale de l'Éducation soutient les organes des Nations Unies et les organisations de défense des droits humains dans leur condamnation de cet usage disproportionné et indistinct de la force, au cours duquel les civils et les bâtiments ont été les cibles directes de frappes aériennes. Les parties d'un conflit doivent faire la distinction entre combattants et civils et entre objectifs militaires et biens civils. La proportionnalité implique que toute attaque contre un objectif militaire ne doit pas causer de dommages aux civils ou aux biens civils qui soient excessifs en comparaison aux avantages militaires attendus.

L'Internationale de l'Éducation a précédemment [dénoncé l'attaque terroriste](#) lancée par le Hamas contre des civils israéliens. Pour mettre fin à la spirale de la violence, l'Internationale de l'Éducation insiste sur l'importance d'une action conjointe de la communauté internationale pour dénoncer de manière résolue toute forme de violence. Les conséquences des conflits armés sont vastes et dévastatrices et ont un impact profond sur les personnes des régions concernées, qui ont le droit à un avenir sans violence, ni guerre.

L'Internationale de l'Éducation exprime sa solidarité sans faille envers les enseignant-e-s, étudiant-e-s et communautés de la région concernée. Nous sommes restés aux côtés de nos organisations membres en Israël et en Palestine de manière régulière, en insistant sur l'importance critique d'un dialogue et d'une préservation des valeurs d'éducation et de paix.

Notre engagement envers nos organisations membres au sein de la région reste inébranlable. De sérieuses répercussions pour les civils nous alarment et nous poussent à lancer un appel aux parties afin de leur demander de respecter le droit international.

L'Internationale de l'Éducation va continuer de surveiller et documenter les violations en soumettant des rapports aux procédures spéciales du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies, notamment à la Rapporteuse spéciale sur le droit à l'éducation.

L'Internationale de l'Éducation appelle à un cessez-le-feu humanitaire urgent à Gaza

L'Internationale de l'Éducation (IE) appelle la communauté internationale à instaurer de toute urgence un cessez-le-feu humanitaire afin de mettre fin au massacre d'étudiant-e-s, d'enseignant-e-s et de civils à Gaza. L'IE réclame également l'arrêt des bombardements et actions militaires israéliens qui sont à l'origine de la mort de milliers de civils, dont plus de 130 enseignant-e-s selon les informations rapportées par les affiliés de l'IE présents sur le terrain.

Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies pour les territoires palestiniens occupés (OCHA) a signalé la mort de plus de 10 000 personnes, dont 4 000 enfants, au cours du mois dernier. En outre, environ 2 260 personnes sont portées disparues à Gaza, et au moins 42 pourcents de l'ensemble des habitations de la bande de Gaza ont été détruites ou endommagées. 219 établissements scolaires et 9 universités ont également été détruits par les bombardements.

Le Syndicat général des enseignant-e-s palestinien-ne-s (GUPT) et la Fédération palestinienne des syndicats des professeurs et du personnel des universités (PFUPE), membres de l'Internationale de l'Éducation, ont signalé la mort d'au moins 130 enseignant-e-s.

Les établissements scolaires restent fermés, privant ainsi d'enseignement plus de 625 000 élèves. De nombreux établissements scolaires sont utilisés comme refuges, bien qu'ils ne soient pas des lieux sûrs en raison des dommages qu'ils ont subis ou de la menace de nouvelles attaques. Les restrictions de circulation et la violence en Cisjordanie et à Jérusalem-Est entravent encore davantage l'accès à l'enseignement.

L'IE appelle à l'instauration d'un véritable accord de paix qui mette fin aux bombardements, garantisse la libération de tous les otages, et notamment des enfants, et qui rétablisse l'acheminement de l'aide humanitaire dans la bande de Gaza.

Cessez-le-feu humanitaire immédiat

« Les bombardements lancés par Israël dans la bande de Gaza ont été effectués sans discernement et de manière disproportionnée. Les otages doivent être libérés et les bombardements doivent cesser. Nous avons condamné l'attaque du Hamas contre les civils en Israël, et nous condamnons l'attaque militaire contre la population civile à Gaza », a déclaré le Secrétaire général de l'Internationale de l'Éducation, David Edwards.

« Nous continuerons à collaborer avec nos organisations membres en Israël et en Palestine, en soulignant l'importance cruciale du dialogue et du maintien des valeurs démocratiques, d'éducation et de paix », a-t-il ajouté.

L'Internationale de l'Éducation est également très préoccupée par la montée des discours de haine et des actes antisémites et islamophobes, exacerbés par les violences dans la région. L'IE rappelle que tous les établissements d'enseignement doivent rester exempts de haine et assurer la sécurité et le bien-être des élèves, des enseignant·e·s et des communautés scolaires.

Les enseignant·e·s et les personnels de soutien à l'éducation devraient être encadré·e·s et soutenu·e·s pour lutter contre la discrimination au sein des établissements d'enseignement, particulièrement en temps de guerre et de conflit. Ceux-ci jouent un rôle crucial dans la promotion de l'inclusion, de la diversité et du respect, et sont essentiels à la création d'environnements où les élèves et les membres du personnel peuvent apprendre, évoluer et s'épanouir sans craindre ni haine, ni discrimination. En outre, les enseignant·e·s peuvent aider les élèves à développer leur pensée critique et leur maîtrise des médias afin de contrer la propagation de la désinformation.

L'IE apporte également son soutien indéfectible à tou·te·s les étudiant·e·s et enseignant·e·s de la région et continue de plaider en faveur d'une résolution pacifique, de la protection des écoles, des universités et des personnels d'éducation, ainsi qu'en faveur de la priorisation de l'enseignement dans les opérations humanitaires.

L'Internationale de l'Éducation réitère l'appel de son Congrès mondial de 2019 exhortant toutes les parties à? : «?renoncer à la violence et s'engager dans des négociations directes?».

3. Baromètre International du personnel de l'éducation

Le Baromètre International du personnel de l'éducation 2023 (I-BEST) s'appuie sur l'expérience de plus de 26.000 enseignant·e·s, directeur·trice·s d'école et membres des personnels de soutien à l'éducation dans 11 territoires : Argentine, Belgique francophone, Cameroun, Canada, Espagne, France, Japon, Maroc, Royaume-Uni, Suisse (Cantons de Vaud et de Genève) et Québec.

L'I-BEST est le fruit d'une collaboration entre des organisations clés, dont le Réseau Éducation et Solidarité, l'Internationale de l'Éducation et la Chaire UNESCO Santé mondiale et Éducation, qui se sont toutes engagées à améliorer le bien-être et le statut du personnel de l'éducation dans le monde entier. La deuxième édition d'I-BEST met en évidence les défis auxquels le personnel éducatif est confronté, qu'il s'agisse du sentiment d'être sous-estimé ou d'être débordé, et souligne le besoin urgent de s'attaquer à ces problèmes pour assurer l'avenir de la profession enseignante et garantir ainsi la qualité de l'éducation.

Le bien-être des éducateur·trice·s en ligne de mire : un rapport international révèle des défis alarmants

Un rapport d'étape lancé à l'occasion de la Journée mondiale de la santé mentale offre une vue d'ensemble sur la santé et le bien-être du personnel éducatif dans le monde entier.

Le Baromètre International du personnel de l'éducation 2023 (I-BEST) s'appuie sur l'expérience de plus de 26.000 enseignant·e·s, directeur·trice·s d'école et membres des personnels de soutien à l'éducation dans 11 territoires : Argentine, Belgique francophone, Cameroun, Canada, Espagne, France, Japon, Maroc, Royaume-Uni, Suisse (Cantons de Vaud et de Genève) et

Québec.

L'I-BEST est le fruit d'une collaboration entre des organisations clés, dont le Réseau Éducation et Solidarité, l'Internationale de l'Éducation et la Chaire UNESCO Santé mondiale et Éducation, qui se sont toutes engagées à améliorer le bien-être et le statut du personnel de l'éducation dans le monde entier. La deuxième édition d'I-BEST met en évidence les défis auxquels le personnel éducatif est confronté, qu'il s'agisse du sentiment d'être sous-estimé ou d'être débordé, et souligne le besoin urgent de s'attaquer à ces problèmes pour assurer l'avenir de la profession enseignante et garantir ainsi la qualité de l'éducation.

L'enquête s'est penchée sur divers aspects de la vie professionnelle du personnel de l'éducation, notamment leur satisfaction à l'égard des conditions de travail, de l'environnement physique des écoles, de l'autonomie décisionnelle et des expériences en matière de reconnaissance et de soutien sur le lieu de travail. L'enquête s'est également intéressée à leur santé physique et mentale, ainsi qu'à l'impact des outils numériques.

David Edwards, secrétaire général de l'Internationale de l'Éducation, a souligné l'urgence de la situation : « L'environnement et les conditions de travail des enseignantes et enseignants ont un impact direct sur la qualité de l'éducation. Lorsque les éducatrices et éducateurs sont confrontés à une charge de travail écrasante, à un manque de reconnaissance, à une détresse psychologique et qu'ils ne sont pas consultés sur les outils utilisés, leur capacité à enseigner efficacement et leur motivation à rester dans la profession s'en ressentent. Il est essentiel de relever ces défis pour assurer le bien-être du personnel éducatif et garantir une éducation de qualité pour toutes et tous ».

Principales conclusions

Voici quelques-unes des principales conclusions de l'enquête I-Best 2023 :

- Malgré la diversité des réalités et des contextes dans le monde, les professionnel-le-s de l'éducation ont tendance à se sentir sous-estimé-e-s. Ce sentiment est exacerbé par une charge de travail écrasante, des environnements de travail difficiles, un manque de reconnaissance et des possibilités de carrière limitées.
- Le rapport fait également état d'une augmentation alarmante de l'incidence de la violence sur le lieu de travail, ce qui indique qu'il est urgent de créer des environnements favorables et respectueux pour le personnel de l'éducation dans le monde entier.
- Le mauvais état de la santé psychologique est évident dans de nombreux pays, de même que l'insuffisance des systèmes de soutien, y compris la médecine du travail, pour le personnel de l'éducation dans le monde entier. Cela met en évidence le besoin critique d'une approche plus uniforme et plus complète de la santé et du bien-être du personnel de l'éducation.

Malgré ces difficultés, la majorité des éducateur-trice-s choisiraient à nouveau d'exercer leur profession, ce qui témoigne du dévouement, de l'engagement et de la passion des enseignant-e-s pour la profession qu'il-elle-s aiment et dont le monde a besoin.

Un appel à l'action renouvelé

Lors d'une réflexion sur ces résultats, M. Edwards a souligné la nécessité d'une action politique décisive : « Il est urgent de concevoir et de mettre en œuvre des politiques axées sur l'amélioration de la santé et du bien-être de nos éducatrices et éducateurs. Avec nos principaux partenaires, comme le Réseau Éducation et Solidarité, la Chaire UNESCO Santé mondiale et Éducation et d'autres, nous exhortons les acteurs politiques de l'éducation, tant au niveau national que mondial, à respecter, valoriser et faire confiance à l'expertise pédagogique des enseignantes et enseignants et du personnel éducatif, et à prendre des mesures pour résoudre ces problèmes cruciaux. »

Vous pouvez télécharger le Baromètre International du personnel de l'éducation 2023 (I-BEST) et les documents connexes [ici](#).

Le bien-être des personnels enseignants – Un défi mondial

La publication du [Baromètre international de la santé et du bien-être du personnel de l'éducation \(I-BEST 2023\)](#) offre une occasion extraordinaire d'entendre directement la voix de plus de 26.000 personnels éducatifs du monde entier. Si le profil et le contexte des pays participants varient considérablement, je suis frappée de voir les points communs entre les grandes tendances décrites par l'équipe de recherche. Il va de soi qu'il existe des différences notables en termes d'expérience de l'autonomie au travail, d'accès aux soins de santé et de salaires entre les pays participants, mais on observe une convergence des questions clés liées au bien-être du personnel.

Education Support préconise une approche systémique du bien-être du personnel de l'éducation. Les résultats de l'I-BEST 2023 renforcent cette conviction et mettent en évidence la nécessité d'améliorer la situation au niveau de l'élaboration des politiques éducatives nationales et du processus décisionnel au sein des établissements scolaires.

Pour commencer, nous devons nous réjouir du fait que s'ils devaient recommencer, la majeure partie du personnel de l'éducation choisirait encore de travailler dans des établissements scolaires. La passion et l'engagement du personnel de l'éducation sont peut-être l'atout principal que possèdent nos systèmes d'éducation dans le monde. Un travail qualitatif de suivi pourrait s'interroger sur les résultats inférieurs enregistrés au Maroc, au Cameroun et au Japon, mais, globalement, cette constatation apporte de l'espoir face à ce qui serait, sans cela, un tableau sombre de la santé de la profession dans le monde.

Mon organisation étudie la santé et le bien-être du personnel de l'éducation de manière systématique [1]. Dès lors, une grande partie de ce qui est mentionné ici m'est familier, compte tenu de notre travail local au Royaume-Uni et de la recherche récente que nous avons entamée pour l'Internationale de l'Éducation (à paraître). En particulier, trois résultats me semblent préoccupants.

Premièrement, le mauvais équilibre entre vie professionnelle et vie privée est un thème qui revient partout dans le monde. L'étude I-BEST fait état de résultats étonnamment médiocres en France, en Belgique, au Royaume-Uni et au Canada. Bien que l'Argentine, le Maroc, la Suisse et le Cameroun obtiennent un meilleur score pour cet élément, plus d'un tiers des enseignantes et

enseignants de ces pays font néanmoins état d'un déséquilibre malsain. C'est important en raison de l'effet considérable que peut avoir un mauvais équilibre entre vie professionnelle et vie privée sur les personnes concernées. Selon le Rapport mondial 2017 sur le bonheur, « Les personnes que le travail laisse trop fatiguées pour profiter des dimensions non professionnelles de leur vie font état de niveaux d'affect positif sensiblement inférieurs à ceux des personnes qui ne le sont pas » [2]. Cet élément peut être corrélé avec le stress, l'épuisement professionnel, l'intention de quitter le métier et un effet négatif sur les résultats des enfants et des jeunes [3].

Deuxièmement, je suis étonnée de la convergence des réponses concernant le statut peu élevé perçu de la profession enseignante. Il reste du travail à faire pour comprendre comment le Japon enregistre une tendance positive sur ce point (et par rapport à d'autres professions), mais l'expérience des personnels en France et en Belgique est particulièrement préoccupante. La pandémie de COVID-19 a montré combien les communautés ont besoin des enseignantes et des enseignants, mais avoir besoin n'équivaut pas à valoriser. La professeure Tanya Overden-Hope souligne le fait que « les agences qui contrôlent le recrutement des personnels enseignants et supervisent leur rétention n'ont pas compris l'importance du 'statut' dans la détermination de l'ensemble des circonstances qui contribuent au déclin du nombre d'enseignantes et d'enseignants stagiaires et à l'augmentation du taux d'attrition des personnels enseignants » [4].

Troisièmement, l'émergence de la violence sur le lieu de travail dans le secteur de l'éducation est un thème qui doit alerter les responsables politiques partout. Une fois encore, le Japon représente une anomalie, avec 4 % du personnel rapportant une expérience de violence au travail. Dans tous les autres pays et territoires, un taux étonnant de 22 à 40 % des personnes interrogées signalent avoir été victimes de violence sur le lieu de travail. La plupart des auteur-e-s sont des élèves, des collègues et des parents, bien qu'au Maroc et au Cameroun, notamment, la violence soit due à des acteurs extérieurs à la communauté scolaire.

Ces facteurs sont reliés entre eux de diverses manières selon les différents contextes nationaux et régionaux. Le fait que la satisfaction au travail des personnels éducatifs soit aussi faible est néanmoins révélateur de l'effet corrosif que produisent ces facteurs dans tous les environnements. Moins de la moitié des effectifs est satisfaite de son travail au Cameroun, au Maroc, au Royaume-Uni et en France.

Education Support préconise une approche systémique du bien-être du personnel de l'éducation [5]. Les résultats de l'I-BEST 2023 renforcent cette conviction et mettent en évidence la nécessité d'améliorer la situation au niveau de l'élaboration des politiques éducatives nationales et du processus décisionnel au sein des établissements scolaires. En parallèle, nous espérons que les personnels éducatifs pourront être soutenus et prendre soin de leur propre bien-être à la lumière des demandes excessives auxquelles ils font face.

À la lecture du rapport et des données, il n'est pas difficile de relier les pointillés entre les graves problèmes de recrutement et de rétention de personnel enseignant. Au fil du temps, l'attrait de la profession s'amenuise en raison des expériences négatives liées au travail en milieu scolaire. L'ingratitude de la tâche apparaît aux enfants et aux jeunes et rares sont les parents qui encourageront leurs enfants à s'engager dans une carrière dans l'enseignement.

À court terme, nous nous faisons des illusions si nous pensons que des professionnels peinant à concilier vie professionnelle et vie privée, jouissant d'un statut peu élevé et exposés à de la violence sur le lieu de travail pourront être en mesure de faire de leur mieux au travail.

Il est temps de réfléchir à de nouvelles pistes pour améliorer la satisfaction au travail des personnels enseignants tant qu'ils demeurent dans la profession.

<https://www.educationsupport.org.uk/about/about-us/research/>

De Neve, JE and Ward, G, 2017, Happiness at Work, World Happiness Report 2017, p 170.

Gibson, S., and Carroll, C. (2021). [Stress, Burnout, Anxiety and Depression: How they impact on the mental health and wellbeing of teachers and on learner outcomes](#)

Ovenden-Hope, T (2022). A status-based crisis of teacher shortages? Research in Teacher Education, Vol 12, No.1 pp 36-42.

Mc Brearty, S (2020). (blog post). Part of a series 'Researching education and mental health: From 'Where we are now'? to 'What's next?'. [Teacher wellbeing: A systemic perspective](#)

4. La 12e Conférence internationale sur l'enseignement post-secondaire, l'enseignement supérieur et la recherche

La 12e Conférence internationale de l'Internationale de l'Éducation (IE) sur l'enseignement post-secondaire, l'enseignement supérieur et la recherche, co-organisée avec le *Sindicato Nacional de Trabajadores de la Educación* (SNTE), affilié à l'IE, s'est déroulée à Mexico, capitale du Mexique, du 24 au 26 octobre.

La force du public ! Promouvoir l'enseignement post-secondaire, l'enseignement supérieur et la recherche pour le bien commun

La 12e Conférence internationale de l'Internationale de l'Éducation (IE) sur l'enseignement post-secondaire, l'enseignement supérieur et la recherche, co-organisée avec le Sindicato Nacional de Trabajadores de la Educación (SNTE), affilié à l'IE, se déroule à Mexico, capitale du Mexique, du 24 au 26 octobre.

La conférence permet aux organisations membres de l'enseignement post-secondaire, de l'enseignement supérieur et la recherche d'échanger leurs expériences, d'analyser les défis majeurs et les tendances émergentes ayant un impact sur le personnel du secteur et de discuter des façons d'y répondre.

Dans le contexte de la reprise post-pandémique, cette édition examine le paysage actuel du financement public de l'enseignement post-secondaire, l'enseignement supérieur et la recherche, ainsi que l'impact de la privatisation et de la commercialisation dans le secteur. Elle

abordera les évolutions en cours et à venir ayant un impact spécifique sur les enseignants, les chercheurs et autres personnels de l'enseignement post-secondaire, l'enseignement supérieur et la recherche, et examine les obstacles empêchant le personnel et les communautés du secteur de remplir pleinement leur mission publique.

Se déroulant sur trois jours complets, la conférence permet aux participants, à travers un mélange de séances plénières et de discussions de groupe, d'échanger sur les stratégies à mettre en œuvre pour répondre à ces défis grâce à l'action collective des syndicats, y compris dans le cadre de la campagne de l'IE « [La force du public : ensemble on fait école !](#) ».

[Regardez l'évènement en direct!](#)

Ouverture

La force du public ! Promouvoir l'enseignement post-secondaire, l'enseignement supérieur et la recherche pour le bien commun

Du 24 au 26 octobre, les organisations membres de l'Internationale de l'Éducation (IE) se sont réunies à Mexico pour la 12^{ème} Conférence de l'IE sur l'enseignement post-secondaire, l'enseignement supérieur et la recherche et ont adopté la déclaration suivante :

La force du public ! Promouvoir l'enseignement post-secondaire, l'enseignement supérieur et la recherche pour le bien commun

Le paysage de l'enseignement post-secondaire, l'enseignement supérieur et la recherche est complexe, marqué par des spécificités nationales et divers modèles de financement. Chaque système présente des défis qui lui sont propres et de grandes disparités existent entre les systèmes, mais le sous-financement chronique, la progression de la privatisation, la précarité et l'aggravation des inégalités sont des préoccupations universelles. Répondre à ces défis et permettre un accès dans des conditions d'égalité à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire de qualité comme énoncé dans l'objectif de développement durable 4.3, nécessite une approche commune ancrée dans des principes fondamentaux, afin d'assurer que l'enseignement post-secondaire, l'enseignement supérieur et la recherche poursuivent leur véritable objectif : le bien commun.

Les principes que nous défendons :

- **Un droit humain, la responsabilité de l'État :**

L'enseignement post-secondaire, l'enseignement supérieur et la recherche est un droit humain essentiel au développement des sociétés. Cela sert le bien collectif à travers la préservation et la promotion du savoir et de la culture. À ce titre, il est du devoir de l'État de garantir un financement public solide, qui permette à ces secteurs de remplir leur mission publique.

Pourtant, il est alarmant de constater que de nombreux pays n'allouent pas suffisamment de ressources publiques à l'enseignement post-secondaire, à l'enseignement supérieur et à la recherche. En outre, l'allocation des fonds est de plus en plus guidée par une approche érigée, souvent axée sur les besoins du marché du travail. Certains pays réduisent le financement de certaines disciplines, notamment les lettres et les sciences humaines, sapant ainsi les finalités plus générales de l'éducation. Pour garantir le respect du principe d'un accès libre et universel à

la connaissance, les gouvernements doivent assumer leurs responsabilités en matière de financement de l'enseignement post-secondaire, de l'enseignement supérieur et de la recherche et financer toutes les disciplines, reconnaissant les bénéfices sociétaux considérables du secteur, au-delà de la préparation au marché du travail.

■ **Le financement public pour combattre les inégalités :**

L'introduction et l'augmentation des frais de scolarité menacent gravement l'accès équitable à l'enseignement post-secondaire et à l'enseignement supérieur. Ces frais renforcent les barrières financières et se traduisent souvent par un endettement excessif des étudiantes et des étudiants, avec un impact disproportionné sur les femmes, les minorités, les communautés autochtones, les personnes en situation de handicap, migrantes, réfugiées ou déplacées, ainsi que les étudiantes et étudiants internationaux et les groupes économiquement marginalisés. Dans certains pays, l'aide financière aux étudiantes et aux étudiants devient de plus en plus sélective et difficile d'accès. Par ailleurs, le manque de fonds publics contraint de plus en plus les personnels d'enseignement et de recherche à assumer les coûts liés à la publication de leurs travaux, à l'accès au matériel de recherche et d'enseignement, et à la participation à des conférences académiques.

La tendance croissante à la privatisation et à la commercialisation, notamment à travers l'essor de l'industrie des technologies de l'éducation et des partenariats public-privé, qui menace la nature publique de l'éducation et de la recherche, ne fait qu'exacerber ces inégalités. Les gouvernements doivent s'employer activement à contrer les tendances à la privatisation et à la commercialisation dans ce secteur et veiller à ce que les fonds publics soient utilisés pour le bien public et non pour augmenter les profits d'entreprises. Une approche de l'enseignement post-secondaire, l'enseignement supérieur et la recherche fondée sur les droits humains passe par un financement public accru, alloué de manière équitable.

■ **Des conditions d'emploi et de travail de qualité :**

La qualité de l'enseignement post-secondaire, de l'enseignement supérieur et de la recherche dépend de conditions d'emploi et de travail décentes et de qualité pour tous les personnels du secteur. Celles-ci doivent être définies par la négociation collective. De nombreux pays sont confrontés à des pénuries de personnel, conduisant à des taux d'encadrement faibles, et les évolutions des modèles de financement dans le secteur favorisent la précarisation de l'emploi et l'externalisation de certaines fonctions. Le développement des technologies numériques et de l'Intelligence Artificielle menace un certain nombre d'emplois dans le secteur et pourrait entraîner des suppressions de postes.

La tendance aux financements externes et aux financements fondés sur les performances menace la qualité et l'étendue des activités d'éducation et de recherche, et porte atteinte à la liberté académique, aux droits et au statut des personnels enseignants et de recherche. Cela contribue également à la montée en flèche de la charge de travail, conduisant à l'épuisement professionnel, et à de faibles salaires. Tous ces facteurs poussent de nombreuses personnes à quitter la profession, ce qui ne fait qu'exacerber les défis auxquels le secteur est confronté, les femmes et les groupes en quête d'égalité étant touché-e-s de manière disproportionnée.

Pour assurer la qualité de l'enseignement post-secondaire, l'enseignement supérieur et la recherche, les gouvernements doivent garantir la sécurité de l'emploi - y compris la titularisation

ou son équivalent fonctionnel -, le travail décent, la liberté académique, des opportunités de formation et de développement professionnel, la gouvernance collégiale et démocratique et l'autonomie institutionnelle. Les établissements d'enseignement post-secondaire, d'enseignement supérieur et de recherche doivent être exempts de toute discrimination. L'équité salariale ainsi que des mesures ciblées visant à soutenir et retenir les personnels des groupes en quête d'égalité sont essentielles pour garantir la diversité du personnel.

Conclusion :

Au cœur de ces principes réside une conviction profonde : un enseignement post-secondaire et supérieur ainsi qu'une recherche publics de qualité, accessibles à toutes et tous, requièrent un financement public durable. Le financement du secteur doit être prévisible, récurrent et inconditionnel. Des réformes fiscales progressives, un arrêt des politiques d'austérité et des initiatives d'allègement de la dette représentent des étapes clés. Encourager la coopération internationale et la décolonisation des systèmes d'enseignement post-secondaire, d'enseignement supérieur et de recherche, ainsi que garantir le libre accès aux ressources et au savoir sont essentiels.

Nous exhortons les gouvernements à reconnaître l'ampleur de ces défis et à y répondre de manière décisive. Il est essentiel qu'ils s'engagent à collaborer avec les syndicats du secteur à travers le dialogue social et la négociation collective. C'est uniquement par le biais d'une telle collaboration nous pourrions véritablement garantir un avenir inclusif, durable, démocratique et pacifique pour l'ensemble de l'humanité.

Titres

1. L'Afrique rend hommage à ses enseignant-e-s, principaux agents de transformation de l'éducation et du continent

Plusieurs événements ont été organisés dans différentes régions d'Afrique à l'occasion de la Journée mondiale des enseignant-e-s (JME), le 5 octobre, en reconnaissance du rôle crucial des enseignant-e-s, qui offrent à la jeunesse du continent une éducation de qualité et un avenir pacifique et durable. Les gouvernements africains doivent investir dans les enseignant-e-s, les motiver et les soutenir.

Lors de la commémoration régionale/africaine de la JME à Abidjan, en Côte d'Ivoire, organisée conjointement avec l'UNESCO, l'Union africaine (UA) et l'UNICEF, Dennis Sinyolo, directeur du Bureau régional africain de l'Internationale de l'Éducation (IERAF), a déclaré que « les salaires peu élevés et les mauvaises conditions de travail ont porté atteinte à la dignité de l'enseignant africain. Nous saluons les recommandations du Groupe de haut niveau des Nations Unies sur la profession enseignante appelant les gouvernements à remédier à la pénurie mondiale d'enseignantes et enseignants et à restaurer la dignité de la profession par le biais d'un financement à long terme pour des enseignantes et enseignants bien qualifiés et bien soutenus ».

Le plan en cinq points de l'IERAF pour revitaliser la profession enseignante en Afrique

Il a ensuite proposé un plan en cinq points pour revitaliser la profession enseignante en Afrique, appelant les gouvernements africains à :

1. Former et recruter suffisamment d'enseignant-e-s qualifié-e-s. Tous les élèves ont droit à un-e enseignant-e hautement qualifié-e, compétent-e, soutenu-e et motivé-e.
2. Faire confiance aux enseignant-e-s et les respecter en leur accordant l'autonomie professionnelle et la liberté nécessaire pour enseigner de manière créative, collaborer et mener des recherches.
3. Faire de l'enseignement une profession attrayante et non un choix par défaut, en garantissant des salaires et des conditions de travail décentes.
4. Impliquer les enseignant-e-s dans un véritable dialogue social et politique institutionnalisé par l'intermédiaire de leurs syndicats.
5. Investir dans l'éducation et les enseignant-e-s en respectant les critères de financement de l'éducation convenus au niveau international, à savoir allouer au moins 20 % du budget national ou au moins 6 % du produit intérieur brut à l'éducation.

Soulignant que, par le biais de la campagne en cours, [La force du public : ensemble on fait école !](#), l'IE continuera à faire pression sur les gouvernements africains pour qu'ils fournissent un enseignement public de qualité pour toutes et tous, Sinyolo a réaffirmé ce qui suit : « Une éducation de qualité est dispensée par des enseignantes et enseignants hautement qualifiés, compétents, fiables, appréciés, soutenus et motivés. »

Cérémonie de remise du Prix continental de l'enseignant-e de l'Union africaine

[Huit enseignant-e-s](#) originaires du Ghana, du Kenya, du Malawi, de Mauritanie, de Maurice, du Maroc, du Nigeria et d'Afrique du Sud ont été récompensé-e-s lors de la cérémonie de remise du Prix continental de l'enseignant-e de l'Union africaine et du webinaire sur la profession enseignante.

Monica Idinoba (UA), au nom du Prof. Mohammed Belhocine, commissaire de l'UA en charge de l'éducation, la science, la technologie et l'innovation (ESTI), a commencé son discours de bienvenue en rappelant que « la transformation de l'éducation commence par les enseignants » et que « chaque profession se développe grâce à la profession d'enseignant ».

La formation des enseignants, a-t-elle déclaré, est une priorité essentielle de la Stratégie d'éducation continentale pour l'Afrique (CESA) 2016-2025.

Elle a ajouté que si l'Afrique a fait des progrès significatifs en matière d'accès à l'éducation, il y a encore de grandes disparités au sein des pays africains et entre eux : « Si rien n'est fait pour transformer l'éducation, les objectifs fixés par la CESA, l'Agenda 2063 de l'UA : l'Afrique que nous voulons, et les objectifs de développement durable des Nations Unies ne seront pas atteints, ce qui aura un impact à long terme sur l'apprentissage des enfants et sur différents aspects du développement humain sur le continent. »

Pour l'ambassadeur de l'Union européenne (UE) en Éthiopie, Roland Kobia, lui-même ancien enseignant, « les enseignantes et enseignants sont au cœur des systèmes éducatifs » et « le COVID a montré à quel point les systèmes éducatifs sont résilients et adaptables ».

Il a ajouté que lors du renouvellement de leur partenariat, l'UE et l'UA ont réaffirmé que l'éducation était une priorité commune.

« L'empreinte que les enseignantes et enseignants laissent dans l'esprit des enfants n'a pas de prix, elle a un impact durable sur leur vie », a-t-il conclu.

Le directeur de l'Institut International de l'UNESCO pour le renforcement des capacités en Afrique (IIRCA), Quentin Wodon, a également souligné que son organisation a publié, le 5 octobre, un [guide régional de formation](#) visant à renforcer la santé mentale et le soutien psychosocial (MHPSS) des enseignant-e-s en formation et en poste en Afrique.

Le guide de formation, a-t-il dit, montre que l'épidémie de COVID-19 a eu un impact négatif sur les enseignant-e-s, les formateur-trice-s d'enseignant-e-s et les apprenant-e-s, ainsi que sur l'ensemble du système éducatif, et que les problèmes psychologiques tels que la dépression, l'anxiété, la frustration et le stress se sont aggravés.

« En tant qu'institut dont la mission est de donner aux enseignants les moyens de permettre à tous les apprenants de s'épanouir, notre détermination à renforcer la santé mentale et le bien-être psychosocial des enseignantes et enseignants sur le continent africain demeure entière. Les enseignantes et enseignants se trouvent incontestablement au cœur de la réalisation d'une éducation de qualité ; par conséquent, leur bien-être est essentiel pour améliorer les résultats de l'apprentissage », a-t-il convenu.

2. France : L'Internationale de l'Education solidaire de la communauté éducative après l'assassinat d'un enseignant

Suite à l'assassinat d'un enseignant dans la ville d'Arras le 13 octobre 2023, l'Internationale de l'Education (IE) et le CSEE ont exprimé leur effroi et ont adressé des messages de solidarité à leurs organisations membres en France. Cette tragédie survient près de 3 ans jour pour jour après la mort

de Samuel Paty, professeur d'histoire-géographie sauvagement assassiné devant son lycée en octobre 2020, dans des circonstances aux similarités troublantes.

Dominique Bernard, 57 ans, était professeur de français au lycée Gambetta-Carnot. Ce vendredi 13 octobre, il a été [poignardé mortellement](#) dans l'enceinte de l'établissement par un ancien élève radicalisé. Un deuxième enseignant et deux membres du personnel de soutien ont également été grièvement blessés.

Cette attaque terroriste a créé une nouvelle onde de choc au sein de la profession enseignante et de toute la société française. Elle est survenue alors que la France s'apprêtait à honorer la mémoire de Samuel Paty, lui-même victime à 47 ans d'un attentat terroriste près de son école, à Conflans-Sainte-Honorine en banlieue parisienne. [Samuel Paty avait été assassiné](#) et décapité le 16 octobre 2020 par un jeune homme de 18 ans à la suite d'une campagne sur Internet contre l'utilisation d'une caricature de Mahomet dans sa classe.

De nombreux rassemblements ont été organisés aux quatre coins de la France ces derniers jours pour rendre hommage à Dominique Bernard et Samuel Paty.

« Je puis vous assurer de la solidarité indéfectible de l'IE et des personnels d'éducation du monde entier dans l'épreuve que vous traversez. Chaque enseignant-e, où qu'il-elle se trouve dans le monde, s'identifie aux personnels qui ont été lâchement attaqués hier à Arras, au sein même d'un établissement scolaire, devant des élèves. » a déclaré David Edwards, Secrétaire général de l'IE, dans une lettre de solidarité adressée à toutes les organisations membres de l'IE en France.

Soulignant le rôle de la profession enseignante face aux idéologies obscurantistes, il ajoute que « Seule une jeunesse accompagnée avec rigueur sur le chemin de la connaissance et de l'esprit critique sera à même de contribuer activement à la construction de sociétés plus justes, plus démocratiques et de relever l'ensemble des défis posés par le changement climatique. »

Susan Flocken, Directrice du CSEE, la branche européenne de l'IE, a également exprimé la solidarité du CSEE : « Nous sommes solidaires de toutes les organisations membres du CSEE en France, alors que nous nous souvenons de l'enseignant décédé et apportons notre soutien à toutes celles et ceux qui ont été touchés par cet acte de violence insensé. »

Suite à l'assassinat de Samuel Paty, le Bureau exécutif de l'IE avait adopté une [résolution sur le rôle de l'éducation](#) pour stimuler l'esprit critique et la liberté de parole et promouvoir la démocratie.

Plus que jamais, la profession enseignante est [la lumière qui éclaire les ténèbres](#).

3. L'Intelligence artificielle et ses répercussions dans l'éducation

Ce rapport vise à fournir une analyse de l'état actuel de l'intelligence artificielle et l'éducation, y compris de ses avantages et risques potentiels, ainsi que du rôle des enseignant-e-s et des syndicalistes enseignant-e-s pour garantir que l'enseignement avec et sur l'IA soit aligné sur les principes de développement social, de la justice et des droits humains.

4. Les enseignant-e-s et les technologies

Le Rapport mondial de suivi sur l'éducation et l'Internationale de l'Éducation ont élaboré un document de plaidoyer à l'intention des enseignant-e-s basée sur le [rapport GEM 2023 « Les technologies dans l'éducation : qui est aux commandes ? »](#)

Ce document de plaidoyer a deux objectifs. D'une part, elle vise à mettre en évidence certaines des principales conclusions du rapport GEM 2023 destiné aux enseignant-e-s ; d'autre part, elle vise à fournir des recommandations aux enseignant-e-s et au personnel de soutien à l'éducation afin de garantir que l'utilisation des technologies dans l'éducation soit centrée sur les apprenant-e-s et les enseignant-e-s.

En partenariat avec l'Internationale de l'Éducation, le Rapport mondial de suivi sur l'éducation espère garantir que les décisions sur l'utilisation des technologies dans l'éducation soient conformes aux conditions de travail des 32 millions d'enseignant-e-s et du personnel de soutien à l'éducation du monde entier et que les technologies ne supplantent pas mais complètent plutôt l'interaction humaine dans l'éducation.

5. Réseau de recherche de l'IE : dialogues critiques sur la condition des enseignant-e-s et l'intelligence artificielle dans l'éducation

Les profondes implications de l'intelligence artificielle (IA) dans l'éducation et la condition des enseignant-e-s dans le monde étaient au premier plan des discussions lors de la 18e réunion annuelle du Réseau de recherche (ResNet) de l'Internationale de l'Éducation (IE). Organisé virtuellement le 19 octobre, l'événement a poursuivi la tradition de promotion de la solidarité mondiale et des stratégies fondées sur la recherche parmi les syndicalistes de l'éducation du monde entier.

Une perspective globale sur la condition et les droits des enseignant-e-s

La séance du matin comprenait une présentation de Mark Rahimi et Ben Arnold de l'Université Deakin, en Australie. Rahimi et Arnold se sont penchés sur les conclusions de la prochaine édition du rapport triennal de l'IE sur la condition des enseignant-e-s et de la profession enseignante à travers le monde, qui sera lancée lors du Congrès mondial de l'IE en juillet 2024.

Basé sur une enquête approfondie auprès des organisations membres de l'IE de toutes les régions, le rapport collecte des données sur divers aspects de la politique relative aux enseignant-e-s et sert de référence pour le travail de plaidoyer des syndicats. Il sert également de base au rapport de l'IE au Comité conjoint Organisation internationale du Travail-UNESCO d'expert-e-s sur l'application des Recommandations concernant le personnel enseignant (CEART).

Les résultats de l'enquête de 2023 mettent en lumière plusieurs domaines critiques affectant les enseignant-e-s du monde entier.

- **Pénurie d'enseignant-e-s** : l'une des principales conclusions est la grave pénurie d'enseignant-e-s à tous les niveaux d'éducation à l'échelle mondiale. Cette carence est plus prononcée dans les secteurs de l'éducation spécialisée, suivis par l'enseignement secondaire, l'éducation de la petite enfance et l'enseignement primaire. La répartition géographique des données révèle des pénuries particulièrement aiguës en Afrique et en Europe, soulignant un défi universel qui transcende les frontières.

- **Facteurs sous-jacents** : l'enquête a exploré les raisons de ces pénuries, avec des salaires bas, des charges de travail excessives, une faible progression de carrière et une perception diminuée du statut professionnel qui sont devenues des griefs universels parmi les éducateur-trice-s. Ces facteurs variaient en intensité selon les régions, ce qui laisse entrevoir la nécessité de solutions spécifiques à chaque région. Les déficiences en matière de progression de carrière étaient particulièrement marquées dans les contextes de l'Europe, de l'Amérique du Nord, des Caraïbes et de l'Asie-Pacifique. En revanche, l'Amérique latine a souligné la charge de travail et l'Afrique a souligné la faible valorisation sociétale de la profession enseignante.
- **Perception de la réponse des autorités** : les réponses des participant-e-s à l'enquête ont brossé un tableau de l'apathie des autorités éducatives ou de stratégies inefficaces pour remédier à ces pénuries. Il existe un sentiment général d'insatisfaction parmi les éducateur-trice-s concernant les efforts – ou l'absence d'efforts – déployés par les autorités pour promouvoir l'enseignement en tant que carrière de haut niveau ou pour s'engager dans des stratégies significatives pour retenir les professionnel-le-s de l'enseignement. Ce sentiment était particulièrement fort en ce qui concerne le manque d'intérêt des autorités à écouter les organisations d'enseignant-e-s quant aux raisons pour lesquelles les enseignant-e-s quittent la profession.
- **Disparités entre les genres** : une dimension intéressante explorée par l'enquête était la nature hautement sexospécifique de la profession enseignante. Des questions ont été posées quant à savoir si cet aspect jouait un rôle dans les défis rencontrés, notamment en matière de rémunération et de statut professionnel. La discussion a fait allusion à un problème systémique plus profond qui devait être résolu au sein de l'écosystème éducatif.
- **La nécessité de solutions ciblées et éclairées** : la présentation de l'enquête s'est terminée par un appel à l'action pour l'élaboration de stratégies éclairées par les riches données de terrain fournies par les éducateur-trice-s eux-mêmes. Ces stratégies s'attaqueraient non seulement aux symptômes, tels que les pénuries, mais également aux problèmes systémiques sous-jacents auxquels le secteur éducatif fait face. La nécessité de politiques et d'initiatives nuancées et spécifiques au contexte était évidente, indiquant une voie à suivre définie par une action collaborative, éclairée et décisive.

Naviguer au sein de l'IA dans l'éducation

L'après-midi s'est concentrée sur la technologie, avec le Dr Wayne Holmes de l' *University College* de Londres, au Royaume-Uni, qui a présenté la nouvelle recherche commandée par l'IE : « [L'Intelligence artificielle et ses répercussions dans l'éducation](#) ». L'analyse complète de Holmes démystifie les idées fausses courantes sur l'IA, en soulignant que ces outils devraient compléter le travail des éducateur-trice-s, et non les remplacer. Le rapport préconise l'éthique by design (dès la conception) dans les outils d'IA, un concept mettant l'accent sur la transparence, la confidentialité, l'équité et l'action humaine.

En outre, le rapport propose les recommandations stratégiques suivantes pour intégrer l'IA dans les systèmes éducatifs de manière éthique et efficace :

- **Surveillance démocratique** : établir des réglementations complètes, garantissant le respect par l'IA des normes relatives aux droits humains et impliquer diverses parties prenantes dans les processus décisionnels.

- **Transparence dans l'IA** : mettre en œuvre des mécanismes qui rendent les opérations des systèmes d'IA compréhensibles pour les utilisateur-trice-s, favorisant ainsi la confiance et la responsabilité.
- **Protection des données** : appliquer des mesures robustes de confidentialité des données pour protéger les informations sensibles des enseignant-e-s et des étudiant-e-s.
- **Autonomie des enseignant-e-s** : garantir que l'IA soutient les stratégies pédagogiques des éducateur-trice-s, et ne les remplacent pas, en affirmant la discrétion professionnelle des enseignant-e-s.
- **Formation des éducateur-trice-s** : plaider en faveur de programmes de développement professionnel approfondis qui permettent aux éducateur-trice-s d'exploiter efficacement l'IA dans leurs pratiques d'enseignement.
- **Équité et inclusivité** : exiger l'équité dans les outils d'IA en éliminant les préjugés et en facilitant l'égalité d'accès pour tou-te-s les étudiant-e-s, y compris celles et ceux qui souffrent d'un handicap.
- **Évaluation continue** : adopter un suivi et une évaluation réguliers de l'impact éducatif de l'IA, en affinant son application pour de meilleurs résultats.
- **Collaboration mondiale** : encourager la coopération internationale pour partager des idées, des recherches et des pratiques efficaces concernant l'IA dans l'éducation.

La présentation a été suivie d'une discussion au cours de laquelle les membres de ResNet ont exploré les questions éthiques à l'intersection de l'IA et de l'éducation. Les membres de l'IE ont souligné la nécessité impérieuse de faire entendre la voix des éducateur-trice-s afin de guider l'intégration de l'IA dans les salles de classe, en garantissant l'alignement avec les valeurs et les objectifs éducatifs.

La discussion a abordé un large éventail de questions, depuis les préoccupations concernant la syndicalisation du secteur technologique jusqu'au rôle de l'IA dans la normalisation de l'éducation. Ces réflexions, issues d'horizons géographiques et professionnels divers, ont souligné la nécessité d'un front uni pour plaider en faveur de politiques éducatives qui respectent la profession enseignante et donnent la priorité au droit à l'éducation.

Note de plaidoyer sur les enseignant-e-s et les technologies

Au cours de la dernière partie de la réunion, Manos Antoninis, Directeur du Rapport mondial de suivi sur l'éducation (GEM), a fait une présentation importante sur les conclusions du Rapport GEM 2023 : [« Les technologies dans l'éducation - Qui est aux commandes ? »](#). Antoninis a souligné la nécessité de technologies qui soient en résonance avec les fondements pédagogiques de l'éducation, mettant en garde contre les solutions qui ignorent le rôle des éducateur-trice-s. La présentation a souligné les pièges d'une approche universelle de l'EdTech, préconisant plutôt des technologies qui répondent aux besoins divers et dynamiques des éducateur-trice-s et des apprenant-e-s.

Le Rapport GEM et l'IE ont récemment publié une nouvelle [note de plaidoyer](#) (en anglais) sur les principales conclusions du Rapport GEM 2023, soulignant les défis et les opportunités nuancés présentés par les technologies dans l'éducation, et proposant également des recommandations concrètes aux enseignant-e-s et aux personnels de soutien à l'éducation, en mettant l'accent sur l'aspect humain lors de l'intégration des technologies.

La force du public! Aller de l'avant avec une détermination collective

La 18e réunion ResNet de l'IE s'est conclue sur une note de solidarité mondiale. Les participant-e-s ont réaffirmé l'engagement de l'Internationale de l'Éducation à tracer la voie à suivre avec une responsabilité collective, en plaidant pour des environnements éducatifs où la technologie rencontre la pédagogie éthique et où les progrès technologiques servent le droit fondamental à l'éducation.

6. Genre, éducation, et aperçu global de la « crise du soin »

La pandémie mondiale qui a balayé le monde il y a seulement quelques années, a été un sombre rappel de la fragilité des vies humaines. La propagation de la maladie et les nombreux décès, les perturbations économiques, les restrictions à la mobilité et les confinements imposés par l'inlassable progression de la COVID-19 ont été choquants, presque invraisemblables pour beaucoup d'entre nous.

À son point culminant, la pandémie nous a vertement rappelé l'importance de la santé et du bien-être dans le fonctionnement de nos sociétés et de nos économies. En définitive, ce qui a contribué de manière disproportionnée à notre survie durant cet épisode sans précédent a été le « soin ».

Dans ce contexte, le soin fait référence au [travail qui améliore la vie courante](#) (document en anglais) accompli « en partie en qualité de travail non rémunéré, par les familles, les ami-e-s et les membres de la communauté, et en partie en tant que travail rémunéré, réalisé par des travailleur-euse-s comme les médecins, les infirmier-e-s, les enseignant-e-s, les employé-e-s de maison, les gardes d'enfants et les employé-e-s domestiques ».

En dépit de cette place centrale dans nos vies, le travail de soin à autrui constitue souvent un sujet complexe à appréhender. En quoi le travail de soin a-t-il une importance économique ? De quelle manière a-t-il des répercussions sur la vie de chaque travailleur-euse. Quels sont les défis auxquels les travailleur-euse-s sont confronté-e-s dans le monde entier ? Et comment ces questions s'appliquent-elles aux professionnel-le-s de l'éducation qui évoluent dans un secteur crucial pour l'économie du soin dans le monde ?

Plusieurs de ces problématiques seront abordées dans cet article, en mettant globalement l'accent sur le genre et le secteur de l'éducation. Ces questions seront approfondies dans un document de politique, qui sera publié plus tard dans l'année.

Qu'est-ce que l'économie du soin et pourquoi la question du genre compte ?

Le travail de soin fait référence à un ensemble complexe d'activités qui favorisent et reproduisent la vie. Ce travail est très vaste et soutient de manière fondamentale toute l'activité économique. Considérés ensemble, les termes « économie du soin » englobent la relation entre les activités économiques et reproductives qui soutiennent les sociétés humaines.

Un élément frappant de l'économie du soin, tient à ce qu'elle inclut à la fois des formes de travail rétribué et non rémunéré. Le travail accompli par des éducateur-trice-s de la petite enfance et des personnels de soin, ainsi que par des enseignant-e-s, des professionnel-le-s de santé, des personnels de ménage et par d'autres prestataires de services ménagers, correspond à des formes rémunérées de travail de soin. En parallèle, le temps et l'énergie alloués à des activités telles que des tâches ménagères courantes comme la cuisine, le ménage ou la lessive, réalisées pour soi ou pour autrui, peuvent correspondre tant à un travail domestique rétribué que non rétribué.

Il est impossible de considérer l'économie du soin sans reconnaître la dimension de genre présente dans le travail de soin rémunéré et non rémunéré. De manière générale, les femmes sont celles qui accomplissent ce travail considérable, à travers le monde. Selon [les estimations des Nations Unies](#), les femmes assument au moins 2,5 fois plus de tâches ménagères et activités de soin non rémunérées que les hommes. Le travail de soin non rétribué représente 41 % du nombre total d'heures travaillées.

La dépréciation du soin constitue donc une source structurelle d'inégalité entre les sexes, simultanément enracinée dans une logique de genre. Ne pas reconnaître ce point, reviendrait à ne pas être en mesure de s'attaquer à la crise qui ne cesse de produire des effets négatifs sur tous les aspects de notre développement collectif.

En outre, les prestations de soin rémunérées sont aussi majoritairement prodiguées par des femmes. Selon [les estimations](#) de l'Organisation internationale du Travail (OIT), en 2018, la main d'œuvre mondiale relative aux prestations de soin comptait 381 millions de travailleur-euse-s, dont 248,9 millions de femmes et 132,1 millions d'hommes. Ceci induit un taux de féminisation atteignant 65,3 %. Dans le domaine de la santé, qui constitue le principal secteur de prestations de soin rémunérées, [les femmes représentent 70 % de la main d'œuvre mondiale](#) (document en anglais).

Si évaluer cette main d'œuvre inestimable est une tâche ardue, lui assigner une valeur financière pourrait nous aider à comprendre son immense contribution économique. [Les recherches indiquent](#) que les contributions non rémunérées réalisées par des femmes dans le cadre d'activités de soins, représentent 11 billions de dollars, soit près de 9 % du PIB mondial. Ces estimations ont été établies sur la base d'une enquête de données sur l'emploi du temps, recueillies dans 53 pays (63,5 % de la population active mondiale) et dont l'évaluation s'est faite selon le taux de salaire minimum de chaque pays.

Genre, soins, et éducation

Le secteur de l'éducation [1] constitue un pilier central de [l'économie du soin](#) (document en anglais). Dans les pays en développement, où la main d'œuvre tend à être la plus répandue dans les activités de soin, les secteurs de l'éducation et de la santé occupent une place importante et relativement proportionnée. Dans les pays plus pauvres, le travail de soin est généralement plus contenu et centré sur l'éducation, tandis que les secteurs relevant de la santé sont moins prééminents.

Le secteur de l'éducation représente davantage une source d'emploi significative pour les femmes que pour les hommes. Environ 7,5 % de l'ensemble de la main d'œuvre féminine dans le monde trouve un [emploi dans l'éducation](#), contre 3,1 % d'hommes. Toutefois, il existe de profondes différences régionales, comme en Afrique et dans les États arabes [2], où les hommes s'avèrent globalement plus nombreux que les femmes dans le secteur. Dans les régions où le secteur de l'éducation est plus important, l'emploi des femmes tend également à y être supérieur.

La dynamique de genre en matière d'emploi dans l'éducation et le travail de soin sont étroitement liés. De fait, la [concentration d'enseignantes](#) tend à se situer dans les premières années de scolarité, alors que leur part de l'emploi semble s'étioler à chaque niveau consécutif d'enseignement. Cela suggère que les rôles de genre traditionnels qui associent plus strictement les femmes au travail reproductif et aux responsabilités de soins aux enfants, se reflètent dans leur participation au travail. En conséquence, cela engendre des inégalités quant à la valeur accordée à ce travail.

L'éducation à la petite enfance constitue un exemple de cette alarmante imbrication entre la nature sexospécifique du travail de soin rémunéré et sa dépréciation. Dans tous les pays pour lesquels des [données sont disponibles](#), les femmes représentent jusqu'à 85 % des éducatrices en crèche (spécifiquement entre les âges de 3 et 5 ans). Les analyses de l'OIT révèlent que, tant dans les pays développés qu'en développement, le salaire et les bénéfices des éducateur-trice-s et enseignant-e-s de la petite enfance sont plus bas que ceux d'autres niveaux d'enseignement. Un [lien a été établi](#) entre le nombre élevé de femmes représentées dans cette catégorie, la piètre reconnaissance de leur travail, et les faibles taux de syndicalisation. L'enquête de l'Internationale de l'Éducation sur [les systèmes d'éducation à la petite enfance dans 17 pays](#) (document en anglais), menée dans presque toutes les régions du monde, a révélé que les enseignant-e-s de la petite enfance n'étaient généralement pas syndicalisé-e-s, notamment dans le secteur privé.

Comprendre la « crise du soin »

Les perpétuels combats en faveur de la justice entre les sexes et pour parvenir à des sociétés équitables, saines, et prospères, sont enfermés dans ce qui est souvent qualifié de « crise du soin ». Cette crise en effervescence depuis longtemps sous des structures économiques et sociales, est imputée a) au sous-financement public chronique et à la dévaluation mondiale du travail de soin rémunéré dans les économies, y compris, bien que pas exclusivement, dans le secteur de l'éducation et b) à une participation inégale dans les activités de soin non rémunérées, dont les femmes et les filles portent notamment la charge la plus conséquente. Il est indiscutable que les personnes les plus marginalisées en raison de leur classe sociale, leur ethnicité, leur religion, leur sexualité ou leur statut d'immigration sont confrontées aux effets de cette crise de manière plus intense et plus exacerbée.

La question du sous-financement public chronique du travail de soin rémunéré ne devrait pas surprendre pour les éducateur-trice-s. Selon les chiffres publiés en 2023 par l'[UNESCO](#) (document en anglais), 9 % des enseignant-e-s du primaire ont quitté leur emploi en 2022 (presque le double du taux de 4,6 %, en 2015). D'après les données, cette tendance se retrouve également parmi les enseignant-e-s de l'enseignement préélémentaire, avec une moyenne mondiale de 5 % de travailleur-euse-s qui abandonnent la profession chaque année. Selon les estimations de l'agence des Nations Unies, il faudra recruter 44 millions d'enseignant-e-s supplémentaires pour assurer la fourniture d'une éducation à chaque enfant dans le monde.

La [pénurie d'enseignant-e-s est mondiale](#) (document en anglais) — en Afrique sub-saharienne, il manque 15 millions d'enseignant-e-s pour réaliser l'Objectif de développement durable de l'éducation pour toutes et tous d'ici à 2030 (ODD4), alors qu'en Europe et en Amérique du Nord, ce sont 4,8 millions qui sont requis. La pénurie mondiale d'enseignant-e-s est étroitement liée à la détérioration des conditions, notamment eu égard au salaire et à la conciliation entre vie privée et activité professionnelle pour les éducateur-trice-s, qui ne peuvent être garantis qu'à travers un financement public durable de l'éducation. Selon le rapport de l'[OIT](#), « entre 2005 et 2015, les salaires réglementaires des enseignant-e-s ont baissé en termes réels dans un tiers des pays pour lesquels des données sont disponibles ».

Dans le même temps, du fait que les femmes représentent la majorité de la main d'œuvre mondiale dans l'éducation, la dynamique relative au travail de soin non rémunéré est ici tout aussi importante. La pression grandissante pour prendre en charge des prestations de soin sans rémunération, constitue une sérieuse problématique au vu de questions telles que la pénurie de services de santé et de garde d'enfants à un coût abordable, dans de nombreux pays.

Durant la pandémie, les confinements et autres politiques ont limité la mobilité des travailleur-euse-s, et les effets pesants du travail de soin non rémunéré sur les enseignant-e-s sont devenus de plus en plus manifestes. L'enquête sur la crise du soin réalisée durant la pandémie par le [Centre féministe d'information et d'action](#) pour les enseignant-e-s de huit pays d'Amérique latine (document en anglais), a révélé que les enseignantes avaient connu une « intensification de la crise du soin » pendant la pandémie, alors qu'une femme sur quatre pointait une augmentation du temps consacré aux prestations de soins prodigués à des adultes non dépendants.

Ceci s'inscrit dans la lignée des [résultats globaux](#) sur les femmes membres de syndicats durant la pandémie, qui indiquaient qu'en raison d'une augmentation de la charge de travail liée aux activités de soins, certaines « ont été contraintes d'abandonner l'enseignement en raison des incertitudes liées à la perte de leurs revenus ou ont quitté la profession en raison du stress causé par le passage aux modalités d'enseignement en ligne ».

Le témoignage ci-dessous qui émane d'un informateur clé interviewé dans le cadre de cette étude, rend compte de la relation entre le travail de soins non rémunéré et l'enseignement, dans le contexte de la pandémie :

« Les parents isolés sont constamment submergés et n'ont pas le temps de faire autre chose que de s'occuper des enfants, travailler et faire le ménage. Le travail en dehors des horaires officiels, le manque de préparation, les conditions de travail précaires, les matières qui doivent être enseignées... Tout cela existait auparavant, tout comme le manque d'égalité pour les femmes, mais ce que nous avons constaté durant la pandémie, c'est que cela a vraiment eu un impact sur la santé mentale des membres. »

Informateur clé - Europe

Cette déclaration capture le cœur de ce qui constitue la crise du soin : les effets nuisibles des conditions de travail des enseignant-e-s, et la charge inégale et injuste des prestations de soin qui incombent aux femmes de manière disproportionnée.

Conclusion

Le cœur du travail de soin qui est de soutenir, protéger et renforcer nos sociétés et nos économies ne constitue plus une question à débattre, notamment après ce que nous avons dû endurer durant la pandémie mondiale. Pourtant, il reste fort à faire en termes de reconnaissance, de valorisation et de soutien au travail de soin sous toutes ses formes dans notre système mondial.

Le secteur de l'éducation est globalement féminisé, dévalué et sous-financé. Cela renvoie sans équivoque à la perspective d'une crise. L'Internationale de l'Éducation, aux côtés de plusieurs organisations de défense des droits des enseignant-e-s et autres travailleur-euse-s du soin, a attiré l'attention sur les effets catastrophiques que pourrait engendrer la poursuite de modèles actuels de sous-financement et de négligence du travail de soin, sur le développement durable, la pauvreté dans le monde et les inégalités.

Cet aperçu succinct a montré qu'aucun débat sur l'économie du soin ne peut faire l'impasse sur la question du genre. Les rôles de genre qui ont un impact considérable sur la répartition du travail dans les sociétés et au sein des ménages, constituent un prisme exceptionnel pour comprendre

l'économie du soin sous ses formes rémunérées et non rémunérées. Les attentes sociétales sexospécifiées, qui assignent aux femmes de prendre soin des enfants, de s'occuper des tâches ménagères et d'autres formes de soins, avalisent le fait que les femmes du monde entier allouent un temps déraisonnable à l'exercice d'un travail non rémunéré. Ceci influe directement sur leur participation à l'emploi rémunéré – notamment au regard du salaire, des bénéfices, de la sécurité de l'emploi et de la progression professionnelle. Comme nous l'avons observé, il existe un lien direct entre l'écrasante présence des femmes dans des secteurs tels que l'éducation à la petite enfance et leur rémunération plus basse, de plus mauvaises conditions de travail et un taux d'attrition élevé. La dépréciation du soin constitue donc une source structurelle d'inégalité entre les sexes, simultanément enracinée dans une logique de genre. Ne pas reconnaître ce point, reviendrait à ne pas être en mesure de s'attaquer à la crise qui ne cesse de produire des effets négatifs sur tous les aspects de notre développement collectif.

Ce secteur est défini tel qu'incluant « l'éducation et les services de garde d'enfants comprenant les écoles, les crèches et les garderies familiales ainsi que toutes autres structures de garde chargées de prodiguer des soins aux plus jeunes » (Duffy & Armenia, 2021, p. 4).

Les États arabes, selon la définition de l'Organisation internationale du Travail comprennent l'Arabie Saoudite, le Bahreïn, les Émirats Arabes Unis, l'Iraq, la Jordanie, le Koweït, le Liban, Oman, le Qatar, la Syrie, les Territoires Occupés de Palestine, et le Yémen.

7. De nouvelles études viennent étayer le travail des syndicats pour surmonter les obstacles imposés par le droit d'auteur aux enseignant.e.s et à la profession enseignante

Le 28 septembre, Journée internationale de l'accès universel à l'information, l'Internationale de l'Éducation a organisé un événement en ligne intitulé « Les chemins de la pédagogie : surmonter les obstacles liés au droit d'auteur pour l'accès des enseignant.e.s aux ressources. L'événement a donné lieu au lancement de trois nouveaux travaux de recherche commandés par l'Internationale de l'Éducation sur les régimes de droit d'auteur et leur impact sur l'éducation et les éducateur-trice-s au Kenya, aux Fidji et aux Philippines, ainsi que dans les contextes d'enseignement transfrontalier.

Recherche sur l'impact des restrictions imposées par le droit d'auteur dans le domaine de l'éducation

L'événement a permis de présenter les résultats de recherches récentes menées à l'échelle mondiale sur l'accès et l'utilisation des matériels pédagogiques et d'apprentissage à l'aune du droit d'auteur.

Dara Dimitrov et Rogena Sterling de l'Université de Waikato, Nouvelle-Zélande, ont présenté leurs conclusions sur [l'Accès à et l'utilisation des outils pédagogiques du point de vue du droit d'auteur aux Fidji et aux Philippines](#). Sur la base des entretiens menés avec des éducateur-trice-s des Fidji et des Philippines, les chercheur-euse-s ont pu conclure que tous les enseignant.e-s souhaitaient offrir la meilleure expérience d'apprentissage à leurs élèves, mais qu'il-elle-s se trouvaient confronté-e-s à des supports obsolètes qui les empêchaient de préparer leurs cours adéquatement. Les éducateur-trice-s des deux pays ont indiqué qu'il était impossible d'enseigner sans enfreindre le droit d'auteur d'une manière ou d'une autre et que le coût et l'accès aux matériels constituaient un

obstacle permanent. Les chercheur-euse-s ont recommandé que les lois internationales sur le droit d'auteur soient révisées à des fins éducatives, afin d'accorder de plus grandes concessions en matière d'accès et d'éliminer les obstacles financiers pour les pays en développement.

Catherine et Charles Nandain de la Technical University, au Kenya, ont présenté aux participant-e-s un aperçu de leurs recherches sur [l'Accès à et l'utilisation des outils pédagogiques du point de vue du droit d'auteur au Kenya](#), ainsi que d'autres recherches menées au Sénégal. Les études ont révélé que les enseignant-e-s au Kenya et au Sénégal sont confronté-e-s à des difficultés liées au coût et à l'accessibilité du matériel pédagogique, ce qui a un impact sur la qualité de l'éducation. En outre, les enseignant-e-s éprouvent souvent des difficultés à comprendre les lois sur le droit d'auteur ou ne connaissent pas suffisamment la législation en vigueur, ce qui peut entraîner des risques juridiques. Les chercheur-euse-s recommandent que les lois sur le droit d'auteur soient régulièrement mises à jour afin de prendre en compte les évolutions technologiques. Des efforts doivent également être entrepris pour simplifier le libellé de la loi, fournir des orientations claires et sensibiliser les éducateur-trice-s et autres parties prenantes aux dispositions relatives aux exceptions au droit d'auteur dans le domaine de l'éducation.

Aurora Escudero de l'Université autonome de Barcelone et de l'Université de Glasgow a présenté les résultats d'un bref examen de la législation sur le droit d'auteur et de son impact sur l'éducation en Amérique latine. Les expert-e-s interrogé-e-s dans le cadre de l'étude ont souligné que la législation sur le droit d'auteur dans la région est obsolète et que les exceptions sont très strictement encadrées. Alors que les pays à revenu élevé évoluent vers un régime plus souple d'exceptions à des fins éducatives, les pays à revenu moyen sont à la traîne. Les expert-e-s ont, par ailleurs, souligné que les exceptions en faveur de l'éducation sont essentielles pour garantir l'équité dans l'éducation, éliminer le risque de sanctions juridiques à l'encontre des éducateur-trice-s, lever les limitations actuelles sur la pédagogie et lever aussi les incertitudes concernant la propriété intellectuelle des ressources éducatives créées par les éducateur-trice-s.

Kimberly Anastacio, de l'American University, aux États-Unis, a présenté une nouvelle étude commandée par l'Internationale de l'Éducation portant sur l'enseignement transfrontalier dans l'ère numérique, intitulée *Higher Education in the International Digital Economy: Effects of Conflicting Copyright Regimes on Cross-Border Teaching* (en anglais). L'étude comprend une enquête auprès de 214 enseignant-e-s de cinq régions, ajoutant la voix des enseignant-e-s aux recherches existantes. Plus de 50 % des enseignant-e-s ont déclaré avoir rencontré des problèmes de droit d'auteur ou ne pas être sûr-e-s que tel était le cas. La confusion quant à la législation en vigueur était une constante. Les études ont montré que les enseignant-e-s accordent la priorité à l'éducation de leurs élèves, mais qu'il-elle-s sont en même temps contrariés par le fait d'être contraint-e-s de trouver des solutions de rechange, de devoir se résoudre à des compromis et de devoir renoncer à des expériences pédagogiques gratifiantes. Des modifications à la législation sur le droit d'auteur qui étendent les exceptions et les limitations à l'utilisation à des fins éducatives dans toutes les juridictions ont été recommandées, de même que d'autres mesures visant à résoudre les problèmes auxquels les enseignant-e-s se voient confronté-e-s.

Les syndicats prennent les devants

Elizabeth Fong (AUSPS, Fidji), Grace Nyongesa (UASU, Kenya), David Robinson (ACPPU, Canada) et Miriam Socolovsky (CONADU, Argentine) ont discuté des implications des nouvelles recherches pour le travail des syndicats de l'éducation à l'avenir.

Se félicitant de la nouvelle étude sur l'impact de la législation en matière de droit d'auteur sur l'éducation aux Fidji, Elizabeth Fong a déclaré que les syndicats devaient maintenant utiliser ces données pour orienter leur travail, soulignant que « nos enfants et nos jeunes sont privés de l'accès aux meilleures informations en raison des restrictions imposées par le droit d'auteur et d'une législation qui n'a pas pris en compte les petites économies en développement. Les syndicats ont beaucoup à faire dans le domaine du droit d'auteur. »

Abordant la situation au Kenya, Grace Nyongesa a souligné le rôle des syndicats dans la sensibilisation des éducateur-trice-s aux lois sur le droit d'auteur et dans la participation active à la révision de ces lois pour s'assurer qu'elles répondent aux besoins des élèves et des enseignant-e-s.

Miriam Socolovsky a évoqué l'importance de garantir l'accès universel à la connaissance et l'autonomie professionnelle des travailleur-euse-s de l'éducation.

David Robinson a, pour sa part, parlé de l'expérience de son syndicat dans la défense d'une meilleure législation en matière de droit d'auteur. En travaillant aux côtés des enseignant-e-s et des étudiant-e-s, le syndicat a réussi à apporter des modifications importantes à la législation canadienne sur le droit d'auteur, qui reconnaît désormais explicitement l'éducation comme une finalité de l'utilisation équitable. L'ACPPU est également intervenue récemment dans plusieurs litiges, où elle a fait valoir que la législation sur le droit d'auteur doit mettre en balance les droits des créateur-trice-s et ceux des utilisateur-trice-s. Le syndicat a également eu recours à la négociation collective pour s'assurer que les universitaires conservent le droit d'auteur des travaux qu'il-elle-s produisent.

Les syndicats de l'éducation qui participaient à l'événement de l'Internationale de l'Éducation se sont engagés à poursuivre leurs efforts aux niveaux national et international afin de garantir des exceptions au droit d'auteur dans le domaine de l'éducation.

Plaidoyer international

L'Internationale de l'Éducation est membre de la [Coalition A2K \(Access to Knowledge, A2K\)](#), qui représente des éducateur-trice-s, des chercheur-euse-s, des bibliothécaires et d'autres utilisateur-trice-s des connaissances dans le monde entier. La coalition a récemment publié une analyse des questions clés à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Comité permanent du droit d'auteur et des droits connexes de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI). Cette analyse (en anglais) s'oppose au traité proposé sur la protection des organismes de radiodiffusion, propose une voie à suivre en ce qui concerne les limitations et les exceptions, et appelle à l'arrêt des travaux relatifs à une redevance de prêt payante pour les bibliothèques. L'Internationale de l'Éducation participera à la réunion du Comité qui se tiendra à Genève du 6 au 8 novembre 2023.

Novembre

Points forts

1. 16 Jours d'activisme contre la violence basée sur le genre

Du 25 novembre au 10 décembre, l'Internationale de l'Éducation s'est mobilisée pour marquer les 16 Jours d'activisme contre la violence basée sur le genre.

En lien avec

Le rôle essentiel de l'éducation et de l'école dans l'élimination de la violence fondée sur le genre

Selon le [Guide de ressources de la Banque mondiale consacré à la Violence à l'égard des femmes et des filles](#), 818 millions de femmes dans le monde ont déjà subi des violences physiques ou sexuelles de la part de leur partenaire ou des violences sexuelles exercées par d'autres personnes. Ce chiffre correspond à la quasi-totalité de la population de l'Afrique subsaharienne. En cette Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, il est crucial d'examiner et de démontrer clairement le lien intrinsèque qui existe entre l'accès à l'éducation et l'élimination effective de la violence fondée sur le genre.

Violence à l'égard des filles et des écoles : une problématique mondiale

Historiquement, les écoles ont toujours été considérées comme des lieux sûrs, offrant aux élèves des repas gratuits, un accès à des installations sanitaires salubres, un encadrement physique assuré par des personnels de soutien à l'éducation (services infirmiers), un accès aux soins de santé de base et la possibilité de devenir des personnes indépendantes. Pourtant, bien trop souvent, les filles et les jeunes femmes n'ont pas accès à l'éducation et les établissements scolaires sont devenus pour elles des lieux dangereux.

La violence fondée sur le genre en milieu scolaire (VGMS) se réfère aux menaces ou actes de violence sexuelle, physique ou psychologique survenant dans les établissements scolaires ou à proximité. [Selon l'UNESCO et l'UNGEI](#), la violence à l'école et la VGMS englobent *les châtiments corporels, les violences et agressions sexuelles, le harcèlement, les propos sexistes dénigrants, les violences physiques et psychologiques exercées par des pairs ou des parents, telles que les railleries malveillantes, les insultes, l'exclusion, le déni des ressources, le harcèlement verbal ou visuel et les dommages matériels.*

Partout dans le monde, la VGMS prive des millions d'enfants et adolescent-e-s, en particulier les filles, de leur droit à une éducation sûre, inclusive et de qualité. Cette situation est due aux normes de genre et aux stéréotypes sexistes, ainsi qu'aux rapports de force inégaux entre les hommes et les femmes : si tout le monde peut être victime de ce type de violence, que ce soit les hommes ou les femmes, les garçons ou les filles, ce sont principalement les filles et les femmes qui sont les plus vulnérables. Dans le cadre spécifique de l'école, les élèves, les enseignant-e-s et les personnels de soutien à l'éducation peuvent être à la fois victimes et auteur-e-s d'actes de VGMS.

Transformer les normes sociales et repenser nos systèmes

Les inégalités entre les hommes et les femmes, ainsi que la violence à l'égard des enfants, existent dans toutes les sociétés : il s'agit d'un problème d'envergure mondiale.

La discrimination fondée sur le genre, le racisme et le patriarcat conditionnent aujourd'hui encore nos systèmes éducatifs et nos structures sociales. Conséquence, nos systèmes éducatifs et nos établissements scolaires contribuent à reproduire et perpétuer ces formes de violence. La mise en œuvre de politiques visant à garantir la sécurité dans les écoles et la bonne formation des enseignant-e-s et des personnels de soutien à l'éducation qui y travaillent permettraient de briser ce cycle de la violence et de l'injustice. Garantir la sécurité dans les écoles permettrait aux élèves, dans toute leur diversité, de créer des générations de citoyen-ne-s actif-ive-s capables de poursuivre le processus de transformation.

Créer des écoles sûres et protéger les espaces sûrs

Le [programme de la Banque mondiale pour des écoles sûres](#) identifie cinq domaines prioritaires pour aider les pays à élaborer et mettre en œuvre des politiques et pratiques pour garantir des écoles sûres et durables :

- **Sécurité physique** : protection contre les risques susceptibles de causer des dommages corporels dans les écoles ou sur le chemin aller/retour de l'école.
- **Santé mentale et bien-être** : prévention du stress négatif et des symptômes d'anxiété, de dépression et d'autres pensées et sentiments négatifs, et protection contre la violence psychologique.
- **Pratiques et environnement pédagogiques** : sécurité découlant des pratiques et de l'environnement où l'on observe une interaction entre élèves, enseignant-e-s, contenus, équipements et technologies pour renforcer l'inclusion et la motivation en termes d'apprentissage.
- **Interactions et relations** : interactions positives favorisant l'apprentissage social et émotionnel (ASE) et l'inclusion.
- **Liens avec l'école** : partenariats et relations de l'école avec les familles, la communauté et d'autres écoles.

Les responsables politiques, les professionnel-le-s, les directions d'établissements scolaires et les enseignant-e-s doivent s'atteler en priorité à atténuer les risques et à multiplier les opportunités d'apprentissage dans les systèmes éducatifs, afin que les écoles puissent offrir un maximum de sécurité aux enfants et aux jeunes. Cette approche globale doit également tenir compte des besoins des enseignant-e-s et des personnels de soutien à l'éducation et impliquer les familles et les communautés, afin que les efforts puissent être partagés et inscrits dans la durée.

Créer des espaces sûrs implique aussi d'organiser des formations sur la VGMS pour les enseignant-e-s et les personnels de soutien à l'éducation, afin de leur permettre de prévenir, protéger, signaler et (ré)intégrer les victimes de VGMS dans les écoles et les classes.

Le rôle crucial des syndicats

Les syndicats de l'éducation ont toujours apporté leur soutien aux professionnel-le-s de l'éducation pour mettre un terme à la VGMS. Depuis des décennies, les militant-e-s et les syndicats de l'éducation s'opposent avec force aux normes sociales et aux décisions politiques visant à interdire l'école aux femmes et aux filles. C'est notamment le cas en Iran, où plus de

1.200 jeunes écolières ont été empoisonnées lors d'attaques chimiques dans leurs écoles, une situation qui a conduit à retirer massivement les filles des écoles par crainte de nouvelles violences. Durant l'été 2023, une recherche a été menée en collaboration avec le *Coordinating Council of Iranian Teacher Trade Associations* pour examiner la discrimination fondée sur le genre et la répression dont sont victimes les filles et les femmes étudiantes en Iran, à travers l'analyse de 358 cas d'empoisonnement au gaz dans des écoles de filles, dont le seul but est de faire taire la résistance par la force et d'instaurer un climat de peur.

Porte-parole mondial des personnels de l'éducation, l'Internationale de l'Éducation (IE) a un rôle crucial à jouer dans la construction d'un mouvement de lutte contre la VGMS au sein de la communauté syndicale de l'éducation. En 2014, un événement dédié à la VGMS organisé dans le cadre de la Conférence mondiale des femmes de l'IE a montré que bon nombre d'organisations membres de l'IE à travers le monde souhaitent travailler à l'éradication de la VGMS. En 2015, le 7e Congrès mondial de l'Internationale de l'Éducation a adopté une [Résolution sur la violence sexiste en milieu scolaire](#), appelant ses affiliés à prendre des mesures pour lutter contre la VGMS dans leur pays. En réponse, un groupe de syndicats de l'éducation en Afrique a lancé un programme intitulé *Les syndicats de l'éducation agissent pour éradiquer la violence liée au genre en milieu scolaire* [1]. Entre 2016 et 2019, neuf syndicats de l'éducation implantés en Afrique australe, orientale et occidentale, représentant plus d'un million de personnels, ont participé à un processus d'apprentissage par l'action sur le genre (*Gender Action Learning – GAL* - en anglais) mis en place par *Gender At Work*, en vue de tester différentes stratégies pour mobiliser les enseignant-e-s et les personnels de l'éducation et les amener à devenir des agents du changement pour lutter contre la VGMS dans leur pays.

Lutter contre la VGMS reste l'un des moyens de protéger nos démocraties et nos sociétés, en veillant à ce que la sécurité des environnements d'apprentissage et le partage des connaissances avec les élèves soient prioritaires au sein des systèmes éducatifs. Malgré qu'elle soit perçue comme un tabou et une problématique complexe, la VGMS doit être abordée en impliquant les syndicats, les acteurs clés, les enseignant-e-s, les éducateur-ric-e-s et les personnels de soutien à l'éducation. Cette approche globale se révèle une stratégie efficace pour aborder l'égalité des genres, la discrimination fondée sur le genre et la ségrégation, et apporter des solutions.

Le programme « Les syndicats de l'éducation agissent pour éradiquer la VGMS ? Un partenariat innovant » a été lancé en janvier 2016 dans le but de placer les enseignant-e-s, ainsi que les personnels et les syndicats de l'éducation, en première ligne de la lutte contre la VGMS. Avec le soutien financier du ministère Affaires mondiales Canada, ce programme de quatre ans repose sur un partenariat stratégique entre l'Initiative des Nations Unies pour l'éducation des filles (UNGEI) et l'Internationale de l'Éducation (IE).

- pas de titre -

2. Enseignez pour la planète

La campagne de l'IE "Enseignez pour la planète" vise à rendre l'éducation aux changements climatiques, basée sur la science et axée sur l'action citoyenne, aussi fondamentale que l'enseignement de la lecture et de l'écriture. Lancée en 2021, la campagne a continué à prendre de l'ampleur en 2023.

La nécessité de rendre les écoles plus vertes : Le changement climatique et l'inégalité entre les genres prioritaires pour le Partenariat mondial pour l'éducation.

Le changement climatique est une crise des droits humains qui menace l'éducation et les efforts mondiaux en faveur de l'égalité des genres. L'Internationale de l'Éducation (IE) salue la stratégie du Partenariat mondial pour l'éducation (PME) visant à développer des systèmes éducatifs résistants au changement climatique et conscients des impacts de la crise environnementale sur l'éducation des filles.

Crise climatique et éducation

Avec l'accélération de la crise climatique, les phénomènes météorologiques et climatiques extrêmes ont entraîné des perturbations graves et durables. Les catastrophes naturelles ont détruit des écoles et les coûts de reconstruction d'une communauté après une crise environnementale ont détourné les ressources de l'éducation. Les urgences environnementales ont forcé le déplacement et la migration des familles et du personnel de soutien à l'éducation, ce qui a limité l'accès à une éducation de qualité pour les enfants.

Les effets néfastes du changement climatique sont souvent accentués dans les pays qui sont les moins responsables des émissions de gaz à effet de serre. Il existe un chevauchement entre les pays les plus vulnérables et les pays à faible revenu, ce qui accentue les disparités existantes en matière de droits humains, comme l'accès à l'éducation, à l'échelle mondiale.

Pour les jeunes filles, les catastrophes déclenchées par le changement climatique peuvent être fatales. Les crises environnementales entraînent une baisse des revenus et de la qualité de vie, ce qui oblige les familles à compter sur leurs enfants pour obtenir un soutien supplémentaire. Au lendemain d'une catastrophe, les filles doivent parfois assumer davantage de tâches ménagères ou compléter les revenus de la famille. Dans les situations difficiles, les familles peuvent avoir recours au travail des enfants, au mariage ou à des trafics pour obtenir de l'argent. Les enfants handicapés ou ayant des besoins particuliers sont plus exposés à la discrimination et à l'exploitation, ce qui peut encore limiter leur accès à une éducation de qualité.

Dans certains pays, l'intersection des crises environnementales et de la sécurité nationale met encore plus en péril l'éducation des enfants.

« Beaucoup trop d'enfants sont privés d'éducation et beaucoup trop d'étudiant-e-s et d'enseignant-e-s sont attaqué-e-s par des conflits armés », a expliqué Haldis Holst, Secrétaire générale adjointe de l'Internationale de l'Éducation. « L'éducation est un outil important pour la prévention des conflits, ainsi que pour toute première réponse à une situation de conflit ou de crise. »

L'éducation est essentielle au développement des jeunes, et le développement de systèmes éducatifs résistants au climat est indispensable pour préserver le droit des enfants à l'éducation.

Les efforts du PME en matière de résilience climatique

Haldis Holst est membre du Bureau du PME, une alliance de pays à faibles revenus, d'organisations internationales et de la société civile, de donateurs et de fondations qui vise à transformer les systèmes éducatifs et à obtenir de meilleurs résultats pour les enfants et les

jeunes. En tant que voix mondiale des enseignant-e-s et du personnel de soutien à l'éducation, l'IE est une organisation partenaire du PME et soutient ses initiatives visant à améliorer l'accès à une éducation publique de qualité.

Reconnaissant la relation entre le changement climatique et l'accès à l'éducation publique, le PME s'est réuni à Bruxelles en juin 2023 pour discuter des stratégies visant à mettre en place des systèmes éducatifs intelligents face au climat. Les trois objectifs des systèmes éducatifs intelligents face au climat sont de protéger la qualité de l'éducation publique, de préserver les systèmes de vie de la planète et de promouvoir la justice climatique.

L'égalité des genres est au cœur des efforts déployés par le PME pour rendre les systèmes éducatifs plus écologiques.

« L'égalité des genres dans et par l'éducation est une priorité pour le PME et une discussion stratégique a eu lieu sur la manière de relever la complexité des défis auxquels les pays partenaires sont confrontés pour aller de l'avant », a déclaré Mme Holst.

La stratégie du PME pour améliorer l'accès à l'éducation comprend un cadre à sept dimensions visant à combler les lacunes des systèmes éducatifs au niveau national et, ce faisant, à renforcer la résilience de l'éducation au changement climatique. Ce cadre met l'accent sur la nécessité de construire des systèmes éducatifs centrés sur les interactions entre l'éducation et les écosystèmes terrestres.

« Le cadre d'action vise à aider les pays à élaborer des plans d'action basés sur leur contexte spécifique et est actuellement testé au Zimbabwe et au Malawi », a déclaré Mme Holst. L'initiative « Systèmes éducatifs intégrant le climat » est en phase avec la campagne « Enseigner pour la planète » de l'Internationale de l'Éducation, et nous encourageons nos organisations membres dans les pays partenaires à s'engager au niveau national.

Les sept dimensions du cadre incluent les données et les preuves, la politique et la planification, la coordination, le financement, l'infrastructure, l'enseignement et l'apprentissage, ainsi que les écoles et les communautés. Chaque dimension propose une stratégie que chaque pays peut appliquer pour mettre en place des systèmes éducatifs intégrant le climat adaptés aux besoins de sa communauté.

Par exemple, en collaboration avec le gouvernement du Malawi, l'UNICEF a mis en place 64 systèmes d'alimentation en eau à énergie solaire qui fournissent de l'eau à 40 écoles, 24 établissements de soins de santé et 64 communautés. Tout en étant des méthodes durables d'approvisionnement en eau, ces systèmes d'eau ont également amélioré la fréquentation scolaire, en particulier pour les filles [1]. Les systèmes d'approvisionnement en eau au Malawi illustrent la manière dont les composantes du cadre à sept dimensions, en l'occurrence l'infrastructure, peuvent être utilisées pour améliorer la durabilité des systèmes éducatifs et les résultats de l'éducation des filles.

Enseigner pour la planète

En tant qu'organisation partenaire du PME, l'IE salue la stratégie climatique du PME et son cadre à 7 dimensions. La campagne Enseigner pour la planète de l'IE se concentre sur l'intersection du climat et de l'éducation en s'assurant que les étudiant-e-s acquièrent une culture

climatique et que les écoles du monde entier placent la durabilité au cœur de leur développement. Le « Manifeste de l'IE sur une éducation de qualité au changement climatique pour tou-te·s » s'aligne sur les priorités du PME, y compris la fourniture d'une éducation au changement climatique aux enfants et aux jeunes et la transformation des environnements d'apprentissage pour qu'ils soient résilients au climat.

« Les organisations membres de l'IE jouent un rôle crucial dans le plaidoyer en faveur d'une éducation de qualité au changement climatique », explique Dennis Sinyolo, membre du Bureau du PME et Directeur régional de l'IE pour l'Afrique. « Les organisations membres de l'IE au Mozambique et au Zimbabwe, par exemple, ont persuadé leurs gouvernements de mettre en place un système d'alerte précoce et d'intégrer l'éducation au changement climatique dans les programmes scolaires », a-t-il poursuivi.

En continuant à travailler aux côtés du PME, l'IE souligne la nécessité d'impliquer les syndicats de l'éducation dans le déploiement de la stratégie afin que tous les systèmes éducatifs deviennent durables et puissent fournir une éducation publique de haute qualité.

« L'Internationale de l'Éducation insiste sur l'importance de l'implication des enseignant-e-s et de leurs syndicats, ainsi que sur la formation des enseignant-e-s », a déclaré Mme Holst. « Tous les élèves devraient recevoir une éducation inclusive, pertinente et respectueuse ».

Partenariat mondial pour l'éducation. (2023). Vers des systèmes éducatifs intégrant le climat : Un cadre d'action en 7 dimensions.

Les éducateur·trice·s du Pacifique solidaires pour la justice climatique et une transition juste lors de la toute première conférence sur le climat

Les éducateur·trice·s du Pacifique ont témoigné de leur engagement envers la justice climatique et une transition juste à l'occasion d'une conférence organisée par le Bureau régional Asie-Pacifique (IEAP) et le Conseil de l'Éducation du Pacifique (COPE) à Lautoka, aux Fidji, du 23 au 25 mai 2023.

Cette conférence, la toute première de ce genre dans la région, a rassemblé les syndicalistes du secteur de l'éducation du Pacifique en vue de renforcer leurs capacités et d'instaurer une solidarité entre les syndicats de l'éducation face aux difficultés croissantes causées par la crise climatique. Les représentant-e-s des syndicats se sont en outre engagé-e-s à adopter des plans d'action climatique au sein de leur syndicat et de leur communauté.

« L'aggravation du changement climatique signifie que les éducatrices et éducateurs subissent également certains de ses pires impacts, en particulier celles et ceux qui vivent dans les communautés de première ligne telles que les îles à faible altitude du Pacifique. Par conséquent, les éducatrices et éducateurs doivent être impliqués en tant que parties prenantes dans une transition juste. »

Susan Hopgood | Présidente de l'Internationale de l'Éducation

Plusieurs expert-e-s de terrain, allié-e-s syndicaux-ales et dirigeant-e-s se sont exprimé-e-s autour du thème « Les éducateur-trice-s défendent la justice climatique et une juste transition » et ont inspiré plus de 50 syndicalistes du Pacifique présent-e-s à travers leurs discours et leurs interventions. Dans son allocution d'ouverture, la présidente de l'Internationale de l'Éducation (IE), Susan Hopgood, a affirmé que certaines des conséquences les plus désastreuses de l'aggravation du changement climatique pesaient sur les éducateur-trice-s, en particulier celles et ceux des communautés en première ligne qui vivent sur les îles à faible altitude du Pacifique, et que les éducateur-trice-s devaient dès lors participer activement à une juste transition. De même, selon le président du Comité régional Asie-Pacifique de l'IE, Tsukasa Takimoto, il est du devoir des éducateur-trice-s et des syndicalistes d'exiger des politiques promouvant le développement durable et luttant contre le changement climatique. Les deux dirigeant-e-s de l'IE ont chacun-e rappelé la nécessité d'un meilleur [financement public de l'éducation](#) pour véritablement faire avancer l'action climatique et aider à concrétiser une [éducation de qualité au changement climatique pour tou-te-s](#).

« Les éducatrices et éducateurs du Pacifique sont prêts à relever les défis de la crise écologique mondiale. »

Luisa Fatiaki Tongatama | Présidente du COPE

En parallèle, le ministre de l'Emploi et ancien secrétaire général du Syndicat des enseignant-e-s des Fidji (Fiji Teachers' Union), Agni Deo Singh, a salué, en tant qu'invité d'honneur de la conférence, l'initiative de l'IEAP et du COPE visant à promouvoir l'action climatique dans le secteur de l'éducation de la région. La directrice et représentante de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) pour les pays du Pacifique, Nisha, une autre invitée de marque, espérait quant à elle que cette conférence marquerait le début de l'inclusion de l'éducation climatique au programme scolaire et au sein du secteur de l'éducation de la région. En réponse à cet appel, la présidente du COPE, Luisa Fatiaki Tongatama, a déclaré que les éducateur-trice-s du Pacifique étaient prêt-e-s à relever les défis de la crise écologique mondiale. Elle a souligné que les us et coutumes des peuples autochtones du Pacifique regorgeaient déjà de solutions pour combattre l'urgence climatique.

Les syndicalistes autochtones du Pacifique ont mené les discussions sur la menace imminente que pose le changement climatique sur le bien-être et la survie de leur communauté. Laumata Lauvi, de l'Association nationale des enseignant-e-s des Samoa (Samoa National Teachers' Association), a lancé les discussions en présentant les conséquences du changement climatique qui pèsent déjà sur les communautés en première ligne dans le Pacifique. Rakentai Momoe, du Syndicat des enseignant-e-s des Kiribati (Kiribati Union of Teachers), a mis en avant les difficultés rencontrées par les migrant-e-s climatiques dans la région et Te Aomihia Tao-Glassie, de l'Association des enseignant-e-s du post-primaire de Nouvelle-Zélande (New Zealand Post Primary Teachers' Association – NZPPTA), a prononcé un discours sur le rôle des dirigeant-e-s autochtones dans l'éducation et l'action climatiques. Esau Teagai, du Syndicat des enseignant-e-s des Tuvalu (Tuvalu Teachers Union), s'est penchée sur les solutions climatiques émanant des communautés aux Tuvalu. Toka Toka, coordinateur de la jeunesse pour le Syndicat des enseignant-e-s des Îles Cook (Cook Islands Teachers Union), a quant à lui partagé son expérience avec des groupes de jeunes luttant pour la justice climatique et rappelé

l'importance de collaborer avec les allié-e-s.

Les syndicalistes de l'éducation ont en outre échangé sur la façon dont le changement climatique modifie le secteur de l'éducation et sur la réponse du secteur pour une transition juste. Michael Waller, du NZPPTA, a présenté les nouveaux défis qui découlent du changement climatique auxquels fait face la profession enseignante, en prenant pour exemple sa propre école, située à proximité des glaciers François-Joseph et Fox à Aotearoa, en Nouvelle-Zélande. Urmila Singh, du Syndicat des enseignant-e-s des Fidji (Fiji Teachers' Union), et Brad Hayes, du Syndicat indépendant de l'Éducation d'Australie (Independent Education Union of Australia), ont mis en exergue les efforts déployés par leurs syndicats respectifs pour intégrer les concepts de la juste transition au programme scolaire. Enfin, Kevin Bates, du Syndicat australien de l'Éducation (Australian Education Union), a une nouvelle fois mis en lumière l'expérience que les syndicats de l'éducation amènent à la table de la justice climatique en matière de syndicalisation et de négociation.

L'action climatique se doit d'être féministe, dans la mesure où les femmes sont bien plus touchées par les conséquences du changement climatique.

Le réseau des femmes du COPE a par ailleurs consacré une session sur le changement climatique et les femmes dans le Pacifique. Menées par la coordinatrice du réseau du COPE, Nanise Bale Kamikamica, des femmes de la région se sont rassemblées pour aborder les questions pertinentes liées à l'urgence climatique qui concernent les femmes. Pour le groupe, l'action climatique se doit d'être féministe, dans la mesure où les femmes sont bien plus touchées par les conséquences du changement climatique. Si, dans le Pacifique, les femmes sont chargées d'éduquer leurs communautés et de veiller à la préservation des us et coutumes, rares sont les opportunités économiques qui pourraient les aider à conforter leur propre résilience. Pour le réseau des femmes du COPE, les femmes doivent être autonomisées pour pouvoir occuper des postes à responsabilités à l'échelle nationale ou locale, afin que les préoccupations des femmes par rapport au changement climatique deviennent une priorité. « L'égalité des genres ne pourra être atteinte qu'à travers l'engagement des hommes à promouvoir la justice des genres lors de l'élaboration des politiques », a ajouté le groupe. Au sein des syndicats, cela doit se traduire par une autonomisation des femmes membres en leur offrant des formations et un développement professionnel.

Les expert-e-s de terrain et les allié-e-s de la justice climatique ont également traité de l'aspect scientifique du changement climatique et des politiques publiques en lien avec ce dernier. Elizabeth Holland, professeure de changement océanique et climatique à l'université du Pacifique Sud et contributrice de longue date au panel intergouvernemental sur le changement climatique, a dressé un état des lieux des conséquences du changement climatique dans le Pacifique. La professeure Holland est revenue sur la menace posée par l'augmentation du niveau des mers, qui pourrait s'élever à cinq mètres en cas de fortes émissions, pour l'avenir des îles du Pacifique. En parallèle, Maureen Penjueli, du Réseau du Pacifique sur la mondialisation, s'est penchée sur l'importance des traités climatiques tels que l'Accord de Paris en vue d'apporter une réponse mondiale au changement climatique. Joy Hernandez, de la branche régionale du Congrès syndical international pour l'Asie-Pacifique, est revenue sur la réponse du

mouvement syndical au changement climatique avec le concept d'une juste transition, par enregistrement vidéo. Alanah Torralba, chercheuse et militante pour la justice climatique, a par ailleurs brossé le tableau de la juste transition au sein des syndicats membres de l'IE, et Richard Cornelio, chercheur indépendant, a examiné les conclusions de l'enquête de consultation sur le climat de l'IEAP, qui étayait les connaissances de base des éducateur-trice-s de la région Asie-Pacifique quant au changement climatique, à la justice climatique et à une juste transition. Enfin, l'IEAP a lancé sa [vidéo d'animation](#) s'inspirant de la [boîte à outils pour la promotion de « l'enseignement pour l'action climatique »](#).

Dans son rapport de suivi, le directeur régional de l'IEAP, Anand Singh, a noté les progrès réalisés par le programme sur l'éducation au développement durable (EDD) depuis sa création en octobre 2021. En raison des restrictions causées par la pandémie de COVID-19, cette initiative a été lancée à l'occasion d'une conférence virtuelle à laquelle plus de 300 syndicalistes ont participé, « preuve s'il en fallait que les éducateur-trice-s de la région Asie-Pacifique souhaitent rejoindre les mouvements de la justice climatique et de la juste transition », a-t-il ajouté. En 2022, lors de la [9e Conférence régionale de l'IEAP](#), les éducateur-trice-s ont voté une résolution sur la crise climatique qui appelait, entre autres, à renforcer les connaissances des éducateur-trice-s sur le changement climatique et sur les questions de justice sociale et de travail qui l'accompagnent. Cette conférence n'est que l'une des nombreuses initiatives prises par l'IEAP pour atteindre ce but, a-t-il déclaré.

« La crise climatique, comme l'ont si souvent affirmé d'importants militantes et militants, scientifiques et dirigeantes et dirigeants mondiaux, est la menace existentielle par excellence de notre époque. Je suis convaincu que les éducatrices et éducateurs de la région Asie-Pacifique sont déterminés et prêts à se joindre à la mêlée de l'action climatique. Inspiré par des années de travail syndical, la solidarité internationale et la promesse d'améliorer le monde, leur engagement envers la justice climatique et une juste transition est indéfectible. »

Anand Singh | Directeur régional IEAP

Les syndicalistes de l'éducation définissent des stratégies pour agir contre les combustibles fossiles

La 9e réunion du Réseau Climat de l'Internationale de l'Éducation s'est tenue en ligne le 20 septembre. Le subventionnement des combustibles fossiles et leur impact sur l'éducation, ainsi que les stratégies des syndicats de l'éducation sur le désinvestissement des combustibles fossiles et l'inaltérable mobilisation en faveur de l'éducation au climat, figuraient à l'ordre du jour.

Une réponse forte des syndicats de l'éducation face au changement climatique

Le Réseau Climat de l'Internationale de l'Éducation rassemble des dirigeant-e-s syndicaux et membres du personnel dont le travail syndical est guidé par le changement climatique. Le Réseau a été créé en 2021, en vue d'orienter la campagne de l'IE : [Enseignez pour la planète](#), qui appelle à une éducation de qualité au changement climatique et à une transition juste vers une économie verte pour tou-te-s.

La campagne s'appuie sur les informations du [Manifeste de l'Internationale de l'Éducation pour une éducation de qualité au changement climatique pour tou·te·s](#) – un document de politique qui met en exergue la vision de la profession enseignante pour une éducation de qualité au changement climatique, ainsi que le cadre politique nécessaire pour le mettre en œuvre.

Comptant des membres sur tous les continents, le Réseau Climat de l'Internationale de l'Éducation ne cesse de croître. De nouveaux membres s'y rallient, tandis que de plus en plus de syndicats de l'éducation accordent une place prioritaire à l'action climatique.

Les investissements dans les combustibles fossiles sapent le développement durable

Lors de la 9e réunion du Réseau climat, la chercheuse Zeynep Clulow de l'Université de Cambridge, a présenté les résultats d'une étude imminente mandatée par l'Internationale de l'Éducation au sujet des subventions aux combustibles fossiles et de leur impact sur l'éducation. L'étude sera publiée avant la COP28. Toutefois, les membres du Réseau climat ont pu découvrir les principaux résultats en amont, et examiner les implications qui en découlent.

Compte tenu du soutien à la production et à la consommation de combustibles fossiles avec l'argent du contribuable, selon le Fonds monétaire international, les subventions aux combustibles fossiles se sont élevées à près de 6 billions de dollars US dans le monde, en 2021. Pourtant, les subventions aux combustibles fossiles ont des répercussions néfastes sur de nombreux aspects du développement humain durable et impactent plusieurs des Objectifs de développement durable (ODD), dont l'Objectif 1 relatif à l'élimination de la pauvreté, l'Objectif 3 sur la bonne santé et le bien-être, l'Objectif 4 en faveur d'une éducation de qualité, l'Objectif 5 pour l'égalité entre les sexes, l'Objectif 7 sur l'accès à des services énergétiques à un coût abordable et l'Objectif 12 en faveur d'une production et d'une consommation responsables.

La recherche de Clulow à paraître très bientôt analyse l'impact des subventions aux combustibles fossiles sur les indicateurs d'un ensemble d'ODD centrés spécifiquement sur l'éducation, révélant les conséquences particulièrement préjudiciables des subventions aux combustibles fossiles sur l'achèvement de la scolarité dans les pays à plus faible revenu.

La chercheuse a également formulé une série de recommandations à l'action pour les syndicats de l'éducation. Celles-ci ont été examinées par le Réseau Climat.

Stratégies pour un désinvestissement des énergies fossiles

La chercheuse sur le climat et consultante de l'IE, Alanah Torralba a fait progresser les discussions sur les énergies fossiles en présentant quelques points clés de son futur guide sur le désinvestissement des combustibles fossiles à l'attention des syndicats d'enseignant-e-s.

À la suite d'interviews menées auprès de syndicalistes de l'éducation issu-e-s du monde entier, Torralba a mis en évidence le rôle fondamental des syndicats, en vue de retirer aux entreprises de combustibles fossiles, la licence sociale dont elles n'ont de cesse de profiter en dépit des dommages irréparables occasionnés pour la planète.

Torralba a mis en lumière plusieurs façons dont l'influence de l'industrie des combustibles fossiles s'exerce sur le secteur de l'éducation : depuis l'élaboration de l'agenda sur l'éducation aux sciences et la promotion d'une compréhension néo-libérale de l'éducation, au financement de la recherche académique dans le but de modifier l'ordre du jour au bénéfice des combustibles

fossiles. Ces opérations ont conduit à promouvoir de fausses solutions qui prolongent la dépendance du monde entier aux combustibles fossiles tels que les biocarburants, la nouvelle désignation du gaz naturel en combustible de transition, ou la légitimation des technologies de capture et stockage du carbone.

Précisant les implications d'un désinvestissement concerté des combustibles fossiles, Torralba a mis l'accent sur le fait que les effets les plus notables n'interviendront pas sur les fonds de pension, comme cela avait été avancé, mais affecteront uniquement les 1 % les plus riches, dont la richesse pourrait diminuer de manière dérisoire.

En outre, Torralba a partagé certaines des stratégies syndicales ayant émergé à la suite des entrevues menées auprès des dirigeant-e-s syndicaux et des responsables Climat. Celles-ci comprennent :

- Analyser où sont investis les fonds du syndicat, fonds de pension et autres.
- Présenter des opportunités d'(de) (ré)investissement alternatives et durables.
- Utiliser les processus démocratiques du syndicat, tels qu'une résolution au congrès, pour formaliser les engagements en faveur du désinvestissement des combustibles fossiles.
- Habilitier un responsable de la transition juste au sein du syndicat.
- Élaborer les points de discussion et les arguments de votre syndicat au regard du désinvestissement des combustibles fossiles.

L'étude sur le désinvestissement des combustibles fossiles sera publiée dans les prochains mois.

Un plaidoyer durable pour Enseignez pour la planète

Les membres du Réseau Climat ont examiné les moments clés de la campagne Enseignez pour la planète, notamment la participation de l'IE dans le Partenariat pour une éducation verte, ainsi que les occasions de plaider en faveur de l'éducation au climat autour de la COP28.

Le Partenariat pour une éducation verte est une initiative mondiale ayant pour objet de parvenir à une éducation de qualité sur le changement climatique pour tou-te-s et d'assurer l'adaptation des systèmes éducatifs afin de les rendre résilients et durables. Le Partenariat est régi par un groupe consultatif qui inclut en rotation, des États membres des Nations Unies, des organisations internationales et de la société civile. L'Internationale de l'Éducation fait partie de ce groupe consultatif.

Le Partenariat œuvre au lancement d'un nouveau Fonds d'affectation spéciale multipartenaires pour une éducation verte, qui vise à mobiliser 50 millions de dollars américains au cours de la première année, à doubler cette somme en trois ans et à continuer de l'accroître d'ici à 2030. Ce nouvel outil de financement agira en tant que centre pour le financement thématique dans l'éducation verte.

Le travail du Partenariat s'articule autour de 4 piliers :

1. Des écoles vertes – pour des établissements à l'épreuve du climat et durables.
2. Des programmes scolaires verts – pour garantir la fourniture par tous les pays, d'une éducation au changement climatique à tous les niveaux.

3. Une formation des enseignant-e-s et des systèmes éducatifs verts – pour garantir des systèmes éducatifs et des ministères capables d’assurer la durabilité et de fournir aux enseignant-e-s une formation initiale et un développement continu de qualité sur le climat.
4. Des communautés vertes – afin de garantir l’accès à une éducation au climat pour tou-te-s.

L’Internationale de l’Éducation agit en tant que chef de file du groupe de travail sur les capacités des enseignant-e-s et des systèmes, aux côtés du Partenariat mondial pour l’Éducation et de l’UNICEF. Les objectifs du groupe de travail comprennent le renforcement des capacités des éducateur-trice-s en matière d’éducation au climat, l’amélioration de la coordination intersectorielle et la consolidation du soutien des ministères, ainsi que l’intensification de la volonté politique en faveur de l’éducation au changement climatique.

En vue de parvenir à la réalisation de ces objectifs, le groupe de travail mettra l’accent sur l’organisation d’activités de renforcement des capacités et de mise en réseau, ainsi que sur des actions de plaidoyer visant à accroître le financement en faveur de l’éducation au changement climatique. De surcroît, le groupe de travail s’attache aussi à développer une série de principes pour définir le sens du terme « qualité » dans le cadre de la formation des enseignant-e-s sur le climat. Ceci sera mis en œuvre par le biais d’un processus participatif, notamment via des consultations avec les organisations membres de l’Internationale de l’Éducation.

Appel à l’action pour la COP28 : s’adapter, atténuer, investir !

À l’occasion de la COP28, qui se tiendra à Dubaï en décembre prochain, l’Internationale de l’Éducation s’est associée à des partenaires majeurs tels que le Partenariat mondial pour l’éducation et d’autres, afin de présenter un document commun d’orientation de plaidoyer en faveur de l’éducation et du climat. Les trois principales demandes formulées sont :

- **S’adapter** – Les pays doivent développer des plans nationaux d’adaptation de l’éducation et réaliser des évaluations de risques dans le secteur éducatif, en mettant l’accent sur les groupes marginalisés.
- **Atténuer** - Les pays doivent inclure l’éducation dans leurs contributions déterminées au niveau national, réaliser les objectifs nationaux en matière d’éducation verte dans le cadre de l’analyse comparative des ODD, et élaborer des objectifs nationaux d’émission zéro dans le secteur de l’éducation.
- **Investir** – Les pays doivent investir suffisamment dans l’éducation au changement climatique par le biais de budgets nationaux, débloquer davantage de financement en faveur de l’éducation, financer des organisations multilatérales telles que le Partenariat mondial pour l’Éducation et Education Cannot Wait (L’Éducation ne peut pas attendre), financer le Fonds d’affectation spéciale multipartenaires, et subventionner les pertes et les dommages.

Vers une transition juste dans l’éducation : un guide stratégique du désinvestissement dans les combustibles fossiles à l’intention des syndicats de l’éducation

Chaque année, alors qu’il connaît les températures les plus élevées jamais enregistrées, le monde consomme plus de combustibles fossiles que jamais auparavant. Dès lors, la fréquence et l’intensité des catastrophes climatiques ne cessent d’augmenter. En 2022, par exemple, [un tiers de la surface du Pakistan est restée sous l’eau](#) pendant plusieurs mois à la suite de pluies

de mousson sans précédent et de la fonte des glaciers dans les régions montagneuses du nord du pays. Cette catastrophe a touché 33 millions de personnes, en a tué plus de 1 700 et a entraîné des dommages économiques d'une valeur de 15 milliards de dollars. En Europe, [une vague de chaleur meurtrière a entraîné une surmortalité de 16 000 décès](#), et a touché 185 millions de personnes. Entre 2013 et 2022, [le niveau global des mers s'est élevé deux fois plus vite](#) depuis la première décennie de mesures, de 1993 à 2002. Avec une augmentation de 4,62 mm par an, l'élévation du niveau de la mer constitue désormais une menace existentielle pour les petites nations insulaires telles que Tuvalu et Vanuatu dans le Pacifique.

Sans surprise, dans ce chaos climatique, l'industrie des combustibles fossiles a réalisé des profits faramineux. L'année dernière, les cinq plus grandes entreprises occidentales de ce secteur ont accumulé des bénéfices combinés de 200 milliards de dollars, ce qui en fait l'année la plus rentable de leur histoire. Cela veut dire que pendant que les gens ordinaires étaient victimes d'événements climatiques extrêmes dans le monde entier, l'industrie des combustibles fossiles réalisait des bénéfices records à partir d'une crise qu'elle avait elle-même provoquée. En outre, le secteur a reçu 1 000 milliards de dollars de subventions en dépit d'un business model fondé sur la destruction de la planète.

Le secteur des combustibles fossiles continue de prospérer, en partie grâce à une acceptation sociale qui normalise son business model destructeur en le considérant comme légitime et inévitable. Ce "permis social d'exploitation" permet de préserver le pouvoir hégémonique de l'industrie des combustibles fossiles, élément essentiel de sa politique d'obstruction à toute action progressiste en faveur du climat. L'éducation joue un rôle important dans la perpétuation par l'industrie de ce régime d'obstruction, qui repose sur la domination du secteur de l'énergie sur les entreprises, sur l'ingérence politique et sur la manipulation pédagogique. Dans ce que l'on a pu appeler la "pétro-pédagogie", l'industrie exerce son influence sur le secteur de l'éducation au travers d'un ensemble de techniques et de ressources pédagogiques apparemment inoffensives mais qui reproduisent les narratifs de l'industrie des combustibles fossiles. C'est ainsi que dans les systèmes éducatifs des États-Unis, du Royaume-Uni, de l'Australie et du Canada, pour ne citer que ces pays, les acteurs et les lobbyistes de l'industrie des combustibles fossiles sont connus pour diffuser la propagande sur les combustibles fossiles aux enfants en âge de fréquenter l'école. Dans l'enseignement supérieur, le secteur des combustibles fossiles utilise des formes d'influence apparemment inoffensives, comme des dons et le financement de recherches, afin de promouvoir des recommandations de politique énergétique qui lui soient favorables, par exemple dans le cas de technologies de stockage du carbone qui n'ont pas encore fait leurs preuves. Les ingérences de l'industrie des combustibles fossiles dans l'éducation sont incontestables. C'est pourquoi l'organisation d'une campagne de désinvestissement fossile visant à démanteler le réseau d'influence de ce secteur doit figurer au programme des syndicats du secteur de l'éducation.

Le désinvestissement des combustibles fossiles poursuit un double objectif : abolir le permis social d'exploitation de l'industrie des combustibles fossiles et rappeler que les fonds publics et les institutions financières privées doivent réorienter leurs financements indispensables vers des sources d'énergie renouvelable et moins polluantes. Sachant que les actifs des fonds de pension mondiaux ont dépassé les 21 000 milliards de dollars en 2021, une campagne mondiale de désinvestissement dans les combustibles fossiles peut avoir un impact considérable sur ce secteur.

Pour les syndicats de l'éducation, le désinvestissement fossile peut également s'avérer une stratégie politique à long terme en matière d'action climatique. Malgré l'influence grandissante de l'industrie des combustibles fossiles dans le secteur de l'éducation, ce dernier a toujours été un terrain fertile pour la résistance à l'hégémonie de cette industrie. Les syndicats de l'enseignement sont donc encouragés à lancer leurs propres campagnes en faveur du désinvestissement dans les combustibles fossiles, afin non seulement de rompre les liens financiers avec ces entités, mais aussi, suivant une approche de longue date des syndicats de l'enseignement, de rejeter l'objectif plus large de l'industrie, qui est d'ancrer les valeurs néolibérales dans l'enseignement. On trouvera ci-dessous quelques recommandations sur les [stratégies de désinvestissement dans les combustibles, par les syndicats, pour les syndicats](#).

Vérifier où sont investis les fonds syndicaux, les fonds de pension et les autres fonds.

La sensibilisation à la question de savoir où les fonds sont investis est la première étape de toute campagne de désinvestissement. Les syndicats peuvent sensibiliser leurs membres en procédant à un examen approfondi de leurs portefeuilles d'investissement, en veillant tout particulièrement à déterminer si leurs fonds sont actuellement investis dans les industries des combustibles fossiles et, si oui, dans quelle proportion. Ces résultats devraient être diffusés le plus largement possible auprès des membres.

Présenter des opportunités de (ré)investissement alternatives et durables.

La proposition de désinvestissement fossile devrait également proposer des opportunités de réinvestissement alternatives et durables. Les syndicats peuvent consulter leurs membres ainsi que des gestionnaires de fonds compétents sur les options possibles. De plus, la présentation des avantages économiques et sanitaires potentiels d'une transition énergétique passant par le désinvestissement dans les combustibles fossiles permettra d'en démontrer les bénéfices à long terme pour les membres et leurs communautés, notamment en termes de création d'emplois, de réduction de la pollution et de sécurité énergétique.

Utiliser les procédures syndicales démocratiques.

Le processus démocratique est essentiel pour faire progresser le dialogue sur le désinvestissement. Lors d'un congrès ou d'une assemblée générale, les délégué-e-s peuvent proposer une résolution sur le désinvestissement dans les combustibles fossiles afin de formaliser les engagements et de présenter un plan d'action pour une transition juste. Des consultations démocratiques auprès des membres doivent également être organisées pour répondre à leurs préoccupations et formuler des recommandations.

Favoriser l'émergence de chantres de la "transition juste" au sein des syndicats.

Interroger les affiliés pour trouver une personne capable de mener des discussions sur le désinvestissement des combustibles fossiles et sur sa pertinence pour une transition juste dans le secteur de l'éducation. Donner à ces membres les moyens de mener des campagnes relatives à la transition juste.

Développer les points de discussion et les arguments de votre syndicat en matière de désinvestissement fossile.

Développer un ensemble de points de discussion sur le désinvestissement fossile, basés sur des faits et des données, adaptés au contexte de votre syndicat, ainsi que de votre communauté et

de votre pays cibles. Proposer des formations et des ateliers aux membres dans le cadre de votre campagne.

Mettre en évidence les liens entre une campagne de désinvestissement fossile et des campagnes de longue date contre la privatisation de l'éducation.

Pour renforcer la cohérence du discours au sein des syndicats, le désinvestissement fossile devrait également être associé à des campagnes de longue date contre la privatisation. La mise en évidence des liens concrets entre une transition juste, le désinvestissement fossile et la lutte pour des systèmes d'éducation publique plus résilients ne peut que favoriser l'engagement des membres et créer des synergies avec les campagnes syndicales existantes dans le domaine de l'éducation.

Identifier et tisser des liens avec des alliés au sein de la communauté.

Les alliés joueront un rôle essentiel dans la campagne en faveur du désinvestissement fossile de la part de fonds publics tels que les fonds de pension et les caisses de retraite. Dans la mesure où les fonds publics sont généralement gérés par des administrateurs, des consultants et des gestionnaires de fonds, les salarié-e-s ordinaires et les syndicats ne disposent que d'un pouvoir limité sur les décisions d'investissement. Toutefois, un effort concerté entre des syndicats, des associations de défense de la justice climatique, des groupements de jeunes et des responsables politiques alliés peut contribuer à faire progresser le désinvestissement fossile dans la législation, à l'exemple du fonds de pension néo-zélandais qui s'est engagé à se désinvestir des combustibles fossiles à l'horizon 2050. Cependant, la mise en œuvre de bonne foi de ces engagements doit être surveillée par les citoyen-ne-s et les mouvements sociaux concernés.

Renforcer la solidarité internationale.

Le renforcement de la solidarité internationale en faveur du désinvestissement fossile sera également un élément clé. Il est essentiel de renforcer la capacité du mouvement à exiger que les gouvernements, les établissements d'enseignement et les industries mettent en place une coopération internationale pour s'attaquer à un problème transnational tel que le changement climatique. Le mouvement syndical, notamment, a été un acteur clé parmi les mouvements sociaux actifs dans les négociations internationales sur le climat, où sont discutés la coopération multilatérale concernant le financement du climat, les politiques "net zéro" et les programmes de transition juste.

Améliorer les tactiques de dialogue social de votre syndicat en matière d'action climatique.

En tant que mouvement social, les syndicats possèdent dans leur arsenal un outil unique pour faire pression en faveur de l'action climatique : le dialogue social. Les syndicats sont donc bien placés pour s'adresser aux responsables des gouvernements et de l'éducation et pour exiger des mesures climatiques à différents niveaux.

Note de l'auteur:

Je remercie chaleureusement les syndicalistes listés ci-dessous pour leur participation active aux réunions stratégiques et leur contribution précieuse aux stratégies présentées dans cette étude :

Rosalia Fatiaki, AUSPS - Fidji

Rob McCafferty, NZPPTA - Aotearoa Nouvelle-Zélande

Shayne Curtin, TUI - Irlande

John McLeod, EIS - Écosse

David Hughes, AFT - États-Unis

Subventions aux combustibles fossiles et performances scolaires

Aux quatre coins de la planète, les entreprises, les ONG, les responsables politiques, les universitaires, mais aussi les populations, lancent des appels de plus en plus pressants aux gouvernements pour supprimer progressivement les subventions aux combustibles fossiles (SCF), qui encouragent la consommation et la production de gaz naturel, de charbon et de pétrole, estimant qu'il s'agit là d'une étape indispensable pour lutter contre le changement climatique et construire un monde plus juste et plus durable.

En prévision de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (ou COP28, dans le jargon) attendue à Dubaï, 48 pays ont signé l'initiative pour la [Réforme des subventions aux combustibles fossiles](#) de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), en vue d'éliminer les subventions inefficaces [1]. Aspirant à devenir le leader de l'action climatique dans le monde, le Conseil européen a souligné dans le cadre de sa position de négociation pour la COP28 annoncée en [octobre 2023](#) la nécessité d'éliminer progressivement à l'échelle mondiale les combustibles fossiles sans dispositif d'atténuation. À ce jour, plus de 131 entreprises représentant un chiffre d'affaires mondial de près de 1 000 milliards USD ont signé une [lettre ouverte demandant instamment aux gouvernements de supprimer progressivement les combustibles fossiles](#) et d'augmenter la capacité de production d'énergie à partir de sources renouvelables.

Les pays qui investissent une part plus importante de leur revenu national dans les SCF ont tendance à enregistrer des résultats médiocres aux multiples indicateurs de performance éducative, comme l'investissement dans l'éducation et les niveaux de formation.

Pourtant, malgré cet engagement symbolique en faveur de la réforme des SCF, la part du revenu mondial qui leur est consacrée ne cesse d'augmenter. Selon un [rapport publié en 2021](#) par le Fonds monétaire international (FMI), les SCF représentaient 6,8 % du PIB en 2020 (soit 5,9 milliards USD) et devraient atteindre 7,4 % du PIB en 2025. Le décalage croissant entre l'engagement symbolique à éliminer progressivement les combustibles fossiles et les montants réellement attribués aux SCF ont renforcé la volonté de mieux comprendre leurs répercussions sur les dimensions économiques, sociales et environnementales du développement durable qui sous-tendent les [Objectifs de développement durable des Nations Unies](#).

Dans un [rapport publié récemment par l'Internationale de l'Éducation](#), j'ai eu l'occasion d'étudier la relation entre les SCF et l'éducation et j'ai pu constater que les pays qui investissent une part plus importante de leur revenu national dans les SCF ont tendance à enregistrer des résultats

médiocres aux multiples indicateurs de performance éducative, comme l'investissement dans l'éducation et les niveaux de formation. Partout dans le monde, les SCF tendent à être associées à de mauvais résultats scolaires. Cependant, les conséquences les plus néfastes semblent toucher les pays à faible revenu, où même une faible augmentation des montants des SCF (par rapport au PIB) se traduit par une diminution notable des taux de réussite dans l'enseignement primaire et secondaire en comparaison des pays à revenu élevé où, en général, aucune corrélation entre le montant des SCF et les sous-performances scolaires n'a pu être observée. En définitive, l'incidence des SCF sur l'éducation est conditionnée par des facteurs contextuels tels que le niveau des réserves de ressources fossiles, la dépendance vis-à-vis du revenu tiré des énergies fossiles et le développement économique, démontrant ainsi la nécessité d'adopter une approche au cas par cas pour comprendre les obstacles (uniques) et les opportunités liés à leur élimination progressive dans chaque pays.

Recommandations à la communauté mondiale de l'éducation

Grâce à leurs relations avec des agents locaux susceptibles de contribuer au développement de nouvelles compétences et au transfert de connaissances à travers le monde, les syndicats de l'éducation sont bien placés pour soutenir la réforme des SCF dans cinq domaines clés :

1. Éducation et développement des compétences vertes

La réussite des réformes est souvent le fruit de vastes campagnes de sensibilisation visant à informer les parties prenantes des coûts et bénéfices potentiels des SCF et de leur réforme. Pourtant, au-delà de cela, un grand nombre d'acteurs tels que les jeunes, les ingénieur-e-s, les spécialistes des sciences naturelles, les fournisseurs d'énergie, les responsables politiques et, dans une certaine mesure, le grand public devront développer un ensemble de « compétences vertes » essentielles pour comprendre et réguler les transformations socio-économiques liées à l'élimination progressive des combustibles fossiles.

2. Établir la confiance

En amenant les parties prenantes à mieux comprendre les compromis liés à la réforme des SCF, les syndicats de l'éducation leur permettraient de formuler des avis éclairés à propos des SCF, ce qui contribuerait à renforcer leur engagement et à aligner la mise en œuvre de cette réforme sur un processus délibératif inclusif. Les enseignant-e-s pourraient renforcer la transparence en diffusant des informations accessibles sur la performance des pays en ce qui concerne l'élimination progressive des combustibles fossiles.

3. Organiser les bénéficiaires de la réforme des SCF

Les bénéficiaires des SCF sont généralement des groupes bien organisés, comme les défenseurs des combustibles fossiles et les récipiendaires des subventions à la consommation, alors que les entités favorables à la réforme des SCF, comme les entreprises spécialisées dans les énergies renouvelables, les environmentalistes, le secteur de l'éducation, les services de santé et les populations défavorisées, ont tendance à être plus dispersées. Les syndicats de l'éducation pourraient faire valoir leurs relations avec les personnels de l'éducation pour regrouper les bénéficiaires potentiels de l'élimination progressive des combustibles fossiles et encourager les synergies.

4. Agir sur le terrain

Les défenseurs de la réforme des SCF doivent prendre des décisions critiques : déterminer les secteurs à cibler en priorité, le niveau d'ambition (l'objectif est-il de supprimer les SCF totalement ou en partie ?), les mesures compensatoires et les bénéficiaires prioritaires de cette réforme. Les syndicats de l'éducation pourraient s'appuyer sur leurs relations locales pour accéder aux connaissances de terrain indispensables pour permettre aux responsables politiques d'élaborer des stratégies adaptées et capables de répondre aux défis liés à la réforme des SCF dans leur pays (à court et long terme).

5. Exploiter les forums internationaux

Le mouvement en faveur de la décarbonation et de la consommation énergétique « zéro émission nette » a encouragé plusieurs organisations internationales à promouvoir l'élimination progressive des combustibles fossiles. En [novembre 2022](#), le programme ONU Environnement (UNEP), l'Organisation de coopération et de développements économiques (OCDE) et l'Institut international de développement durable (IISD) ont mis au point une méthodologie visant à aider les gouvernements à collecter et publier des statistiques sur les SCF, mais peu d'entre eux ont effectivement présenté des données. D'autres initiatives concernent notamment la création de l'outil [Fossil Fuel Subsidy Tracker](#) (inventaire des subventions aux combustibles fossiles) par l'OMC, l'initiative RSCF, l'OCDE et l'IISD, ainsi que l'ajout, depuis 2016, des données sur les SCF dans le rapport annuel [World Energy Outlook](#) (perspectives énergétiques mondiales) publié par l'Agence internationale de l'énergie (AIEA). Pourtant, des événements récents tels que la pandémie de COVID-19 et la guerre en Ukraine ont poussé un grand nombre de gouvernements à adopter de nouvelles subventions pour protéger leurs économies face à la hausse des prix de l'énergie et aux pénuries d'approvisionnement. En cette période critique où, d'une part, le mouvement en faveur de la réforme des SCF s'intensifie et où, d'autre part, les mesures dissuasives contre l'élimination progressive des combustibles fossiles entrent en contradiction, les syndicats de l'éducation peuvent contribuer à faire pencher la balance en faveur de la réforme des SCF en collaborant avec les organisations internationales pour sensibiliser aux coûts et aux bénéfices de l'élimination progressive des combustibles fossiles et à l'obligation de rendre des comptes. Grâce à leurs relations avec les ONG et les personnels enseignants, les syndicats de l'éducation sont bien placés pour jouer le rôle d'interlocuteurs et faire connaître les nouvelles normes internationales entourant l'élimination progressive des combustibles fossiles et les besoins mondiaux en termes de données. Ils peuvent également mettre en place des canaux de communication permettant aux acteurs locaux de fournir aux organisations internationales des informations de terrain pertinentes à propos des coûts et bénéfices spécifiques de la réforme des SCF et faire connaître les défis dans leur propre pays, ce qui permettrait d'orienter le financement (international) et l'expertise nécessaire pour soutenir cette réforme au niveau national.

Il s'agit notamment des pays suivants : Albanie, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chili, Colombie, Costa Rica, Croatie, Chypre, République tchèque, Danemark, Estonie, Union européenne, Fidji, Finlande, France, Allemagne, Grèce, Hongrie, Islande, Irlande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Mali, Moldavie, République de, Monténégro, Pays-Bas, Nouvelle-Zélande, Macédoine du Nord, Norvège, Panama, Paraguay, Pologne, Portugal, Roumanie, Samoa, République slovaque, Slovaquie, Espagne, Suède, Suisse, Tonga, Royaume-Uni, Uruguay et Vanuatu.

Titres

1. Décoloniser les projets de coopération au développement des syndicats de l'éducation

Comment pallier le déséquilibre dans les relations entre les syndicats impliqués dans des projets de coopération au développement (CD) ? C'est à cette question que les partenaires de la CD appartenant à des organisations membres de l'Internationale de l'Éducation (IE) ont tenté de répondre lors d'une réunion en ligne qui s'est tenue le 20 octobre. Les participant-e-s ont présenté des exemples de projets dans lesquels ils-elles sont impliqué-e-s, des mesures concrètes qui ont été prises pour « décoloniser » le travail de coopération et l'impact positif qui a été constaté.

La réunion a été organisée par l'unité « Renforcement des capacités et Solidarité » de l'IE autour de l'affirmation selon laquelle la décolonisation consiste à « changer les structures et les discours, et à innover au niveau de nos pratiques. Elle nous invite à réfléchir à ce que nous sommes et à poser des questions sur nos origines historiques, y compris notre histoire syndicale et coloniale. »

Afrique du Sud : les partenariats Sud-Sud peuvent être favorisés grâce à la décolonisation des projets de CD

Paul Komane, du Syndicat sud-africain démocratique des enseignant-e-s (South African Democratic Teachers' Union, SADTU), a expliqué que, lors de leur dernier congrès en 2019, il-elle-s ont discuté du thème de la décolonisation, « revendiquant notre droit à la protection et au respect de notre dignité humaine et de notre sécurité dans la mise en place d'un enseignement public de qualité décolonisé ».

Il a également souligné que le SADTU estime que « en tant que continent, nous devons initier et financer des partenariats entre nos syndicats, et l'approche de la décolonisation offre une opportunité d'engagement important ». Ce changement de perspective fait partie du nouveau cadre adopté par le SADTU pour son travail en matière de solidarité et de CD, en collaboration avec l'Association nationale des enseignants du Swaziland (SNAT), l'Association des enseignant-e-s (Lesotho Association of Teachers, LAT), [le Syndicat national des enseignant-e-s de Zambie \(Zambia National Union of Teachers, ZNUT\)](#) et l'Organisation nationale des professeur-e-s (Organizaçao Nacional dos Professores, ONP)/Mozambique. M. Komane a rappelé les principes sur lesquels repose le travail de coopération du SADTU, à savoir l'égalité, le respect mutuel, l'appréciation, l'engagement, la propriété et la responsabilité. « Nous estimons que plus la responsabilité est élevée, plus l'engagement des organisations bénéficiaires vis-à-vis des objectifs d'un projet de CD est élevé. »

Norvège : une nouvelle compréhension du pouvoir et de la responsabilité

Rappelant aux participant-e-s du café de CD que la Norvège a été à la fois un pays colonisateur et un pays colonisé avant de devenir indépendante en 1905, Ole Otterstad, de l'*Utdanningsforbundet* / Syndicat de l'Éducation (Union of Education Norway, UEN), a souligné qu'il « est important d'en être conscient pour notre compréhension historique de nous-mêmes et des autres ».

Il a ajouté que son syndicat, lorsqu'il s'engage dans des projets de CD, prend en compte « le rapport de force qui existe avec d'autres organisations. Nous nous engageons toujours lorsque nos partenaires en expriment le souhait, afin de garantir qu'il ne s'agit pas d'idées parachutées. Il faut une volonté commune. »

Soulignant que « notre travail et nos projets de CD sont des projets à long terme, permettant d'instaurer la confiance et le respect mutuel », il a ajouté : « Nous nous concentrons sur la durabilité et le développement organisationnel. Nous mettons l'accent sur les contributions propres des partenaires, afin de veiller à ce qu'il ne s'agisse pas d'une coopération à sens unique. Ce n'est pas l'UEN qui prend toutes les décisions, c'est un groupe de personnes qui échangent des idées, et non une seule partie qui propose et met en œuvre ses idées. »

Canada : Les projets de coopération sont des projets de solidarité

Présentant le travail de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), Luc Allaire a expliqué que « nous pouvons définir la coopération internationale comme des 'initiatives de collaboration entre deux ou plusieurs entités' », notant que « les pratiques ont évolué de manière significative au cours des dernières décennies, et les réflexions actuelles sur la décolonisation du secteur de la coopération au développement, en particulier la lutte contre le racisme, apporteront des changements supplémentaires dans les années à venir ».

Il a par ailleurs souligné que, même si la solidarité internationale est une forme de coopération internationale, elle représente également une forme d'entraide basée davantage sur l'établissement de relations égalitaires entre les partenaires et ancrée dans les principes d'équité, d'autodétermination, de réciprocité et de justice sociale.

Il a ensuite pris l'exemple du travail de la CSQ sur la CD en Colombie, et le projet « Les écoles en tant que territoires de paix », mis en œuvre en collaboration avec la Fédération colombienne des éducateur-trice-s (Federación Colombiana de Educadores, FECODE), qui visait à soutenir les enseignant-e-s par la mise en place de 33 cercles éducatifs, un par municipalité sélectionnée.

« Après près de 60 ans de guerre, ils essaient de construire la paix dans le pays. Lors d'une mission en octobre dans le nord de la Colombie où vit l'une des nations autochtones, j'ai visité une école dans laquelle chaque classe élit un médiateur ou une médiatrice parmi les élèves. Ce médiateur ou cette médiatrice, le ou la *putchipu*, est expert ou experte en résolution de conflits. C'est pour moi un bon exemple de décolonisation des projets de coopération », a déclaré M. Allaire. « Ils et elles ont intégré le patrimoine culturel Wayuu aux objectifs du projet « Les écoles en tant que territoires de paix », car le travail de ce médiateur ou cette médiatrice consiste à trouver des moyens de résoudre les conflits de manière non violente. »

Recherche sur la déconstruction des dynamiques de pouvoir

La chercheuse Gabriela Bonilla, qui dirige la recherche sur la décolonisation de l'éducation et la déconstruction des dynamiques de pouvoir commandée par l'IE, a expliqué que cette étude faisait suite à la [résolution sur la décolonisation de l'éducation](#) adoptée lors du 8e Congrès mondial de l'IE, qui s'est tenu à Bangkok, en Thaïlande, en 2019.

« Nous examinons la littérature, nous adoptons une approche participative et nous recensons les études de cas des organisations membres de l'IE afin de produire un document sur la manière dont l'influence coloniale peut se retrouver dans la conception même des politiques publiques », a-t-elle souligné. « Nous essayons de déterminer dans quelle mesure la dynamique de pouvoir dans les salles de classe reproduit l'idée de la hiérarchie coloniale », a-t-elle ajouté. Les syndicats de l'éducation interrogés se concentrent tous sur les changements nécessaires au niveau de la pédagogie, car c'est la pédagogie qui fait que le racisme demeure un problème de fond au sein de

l'éducation, a ajouté Mme Bonilla.

Région Afrique de l'IE : Prendre l'initiative en matière de décolonisation

Dennis Sinyolo, Directeur du Bureau régional Afrique de l'IE, a également indiqué que la 10e Conférence régionale Afrique de l'IE, qui se tiendra du 19 au 24 novembre à Johannesburg, Afrique du Sud, abordera le thème de la décolonisation. « Ce sera ainsi une nouvelle occasion de poursuivre cette discussion. »

Il a conclu : « Nous soutenons et encourageons fortement la coopération Sud-Sud, comme celle présentée par le représentant du SADTU, et nous voulons donc que davantage d'organisations membres soient en mesure de soutenir d'autres organisations membres dans les pays du Sud. Je pense qu'à long terme, nous en bénéficierons toutes et tous. »

2. Limitations et exceptions au droit d'auteur pour l'utilisation de contenus numériques dans les environnements d'enseignement et d'apprentissage

La note d'orientation politique analyse un large éventail de données empiriques et révèle la nécessité impérieuse d'intervenir sur les lois actuelles en matière de droit d'auteur pour répondre aux besoins des enseignant-e-s en termes d'accès et d'utilisation de contenus numériques dans les environnements physiques et virtuels. Elle formule des recommandations clés visant à améliorer les cadres juridiques nationaux et internationaux actuellement en place.

3. Nous soutenons France Castro. L'Internationale de l'Éducation condamne fermement les menaces de mort proférées à l'encontre de la parlementaire philippine

France Castro a reçu à plusieurs reprises des menaces de mort de la part de l'ancien Président des Philippines, Rodrigo Duterte. La députée a déposé officiellement une plainte contre M. Duterte, ce qui en fait la première affaire pénale intentée contre M. Duterte depuis la fin de son mandat.

« Nous tenons à exprimer notre solidarité envers France Castro, l'Alliance des enseignantes et enseignants concernés (Alliance of Concerned Teachers) et l'ensemble des militantes et militants des droits humains aux Philippines. France prend courageusement position contre M. Duterte et ses violentes méthodes de répression. M. Duterte doit rendre des comptes et les militantes et militants comme France doivent être protégés », a déclaré David Edwards, secrétaire général de l'Internationale de l'Éducation.

David Edwards, secrétaire général de l'Internationale de l'Éducation

France Castro est l'ancienne Secrétaire générale de l'Alliance des enseignantes et enseignants concernés, organisation membre de l'Internationale de l'Éducation aux Philippines, et membre de la Chambre des représentants du 19e Congrès des Philippines.

En tant que députée, Mme Castro s'est opposée à la demande de la Vice-présidente et ministre de l'Éducation, Sara Duterte, la fille de Rodrigo Duterte, visant à obtenir des fonds confidentiels dans le budget de l'éducation. La réaction de Mme Castro sur le budget de l'éducation a déclenché des attaques virulentes de la part de Rodrigo Duterte, qui a injustement accusé Mme Castro d'être

communiste et l'a menacée de mort sur une chaîne de télévision nationale.

À la fin du mois d'octobre, Mme Castro a déposé une plainte contre Rodrigo Duterte au sujet des menaces de mort proférées à son encontre. Après la citation à comparaître devant le bureau du procureur de la ville déposée par le tribunal en décembre, l'ancien Président a de nouveau menacé la vie de Mme Castro.

« Les menaces sérieuses proférées par M. Duterte, et le fait qu'elles continuent à se répéter aujourd'hui, constituent un danger pour ma vie, ma liberté et ma sécurité », a souligné Mme Castro dans sa plainte. « Dans ce contexte, je vis désormais dans la crainte constante d'être victime d'une exécution extrajudiciaire, d'une disparition forcée, d'une arrestation ou d'une détention illégale – des délits qu'il a reconnu à maintes reprises avoir perpétrés par le passé. »

La communauté éducative mondiale se tient aux côtés de France Castro et de tou-te-s les défenseur-euse-s des droits humains aux Philippines et appelle la justice à tenir Rodrigo Duterte responsable de ses actes.

4. La réunion du Bureau exécutif de l'Internationale de l'Éducation se penche sur les avancées et les défis des enseignant-e-s à travers le monde

« Nous traversons l'une des périodes les plus décisives de notre histoire. Les Nations Unies, orientées et conseillées par l'Internationale de l'Éducation (IE), s'emploient actuellement à encourager les États membres à prendre des mesures déterminantes pour répondre à la crise mondiale de l'éducation. Ils doivent le faire en veillant spécifiquement à revaloriser et à transformer le rôle et le statut de la profession enseignante. » C'est en ces termes que le secrétaire général de l'IE, David Edwards, a entamé la présentation de son rapport d'activités lors de la 64e réunion du Bureau exécutif qui s'est tenue du 13 au 16 novembre 2023 à Bruxelles, en Belgique.

Rapport d'activités du secrétaire général de l'IE

Soulignant le travail accompli par [le Groupe de haut niveau des Nations Unies sur la profession enseignante](#), au sein duquel sont représentés l'IE et les syndicats de l'éducation, il a expliqué que cette instance a convenu que les gouvernements du monde entier devaient prendre des mesures décisives pour répondre à la crise mondiale de l'éducation, en veillant à revaloriser et à transformer le rôle, le statut et l'avenir de la profession enseignante.

Le groupe de travail finalise actuellement une série de recommandations dont la publication est attendue au début de l'année prochaine.

Campagne « La force du public : ensemble on fait école ! »

Il a ensuite précisé que la campagne de l'IE « [La force du public : ensemble on fait école !](#) » était déployée dans toutes les régions du monde et avait pour objectif de sensibiliser à l'importance d'investir dans la profession et de financer pleinement l'éducation publique, au travers de la mobilisation des organisations membres, de la recherche, de la communication et du renforcement des capacités.

S'agissant du [Baromètre International du personnel de l'éducation 2023](#) (I-BEST), lancé en octobre dernier par l'IE et ses partenaires (le réseau Éducation & Solidarité et l'UNESCO), il a indiqué que ce rapport s'appuie sur l'expérience de plus de 26.000 enseignant-e-s, responsables d'établissement

scolaire et personnels de soutien à l'éducation dans de nombreux pays et territoires. Malgré les difficultés et la détérioration des conditions de travail, la plupart des participant-e-s à l'enquête opteraient à nouveau pour une carrière dans l'enseignement. Il ressort de l'enquête que les professionnel-le-s de l'éducation se sentent sous-estimé-e-s et soulignent les charges de travail excessives, les environnements de travail difficiles, le manque de reconnaissance et le peu de perspectives de carrière.

Concernant le volet des droits humains et syndicaux, [David Edwards a souligné que l'IE et ses affiliés ont condamné l'attaque terroriste perpétrée par le Hamas contre des civil-e-s israélien-ne-s et que, face à l'escalade de la violence dans la bande de Gaza, ils ont également demandé au cabinet de guerre israélien de mettre fin à la souffrance et aux vagues de destructions](#) et de respecter les principes de la Charte des Nations Unies et du droit international humanitaire.

L'IE et ses affiliés ont également apporté leur soutien et exprimé leur solidarité à leurs collègues et à la population en [France](#), en [Iran](#), en [Irak et en Syrie](#), en [Eswatini](#), au [Népal](#) et au [Sri Lanka](#), parmi d'autres pays.

David Edwards a rappelé que [la Journée mondiale des enseignant-e-s \(JME\)](#) de cette année, célébrée le 5 octobre, était centrée sur la pénurie mondiale d'enseignant-e-s, qui ne cesse de s'aggraver et de susciter des inquiétudes. [La présidente de l'IE Susan Hopgood, qui a participé aux célébrations de la JME à Delhi, s'est adressée aux syndicalistes de l'éducation indien-ne-s, qui clôturaient avec succès leur campagne « Bharat Yatra »](#) menée pendant un mois pour exiger le rétablissement des droits à la pension pour tou-te-s les enseignant-e-s et employé-e-s de la fonction publique.

Le secrétaire général de l'IE a ajouté que l'IE poursuivait ses travaux dans le cadre de projets de coopération au développement, via les [Cafés de la CD](#) centrés sur différentes thématiques, de [l'éducation au changement climatique](#), des [pratiques d'évaluation formative](#), des [droits des LGBT](#) et de [la recherche](#). L'IE a également inauguré un [nouveau bureau régional pour l'Asie-Pacifique](#) à Bangkok, en Thaïlande.

David Edwards a conclu en évoquant « une autre initiative particulièrement intéressante » : la proposition du groupe des organisations membres lusophones de l'IE de demander à l'UNESCO de reconnaître comme patrimoine mondial le modèle transactionnel de l'éducation – les relations entre enseignant-e-s et étudiant-e-s.

Rapport d'activités pour la région Afrique de l'IE

Dennis Sinyolo, directeur régional de l'IE, a présenté les activités entreprises par la région Afrique de l'IE (IERAF) et a souligné les graves problèmes auxquels est confrontée cette région : les coups d'État (sept en trois ans), la perte d'un grand nombre d'enseignant-e-s en raison de la COVID-19, le changement climatique, les conflits et la recrudescence des violences.

Il a également rappelé les données de l'UNESCO indiquant que l'Afrique subsaharienne est la région la moins susceptible de pouvoir réaliser l'ODD 4 et celles de l'UNICEF montrant qu'un enfant sur quatre dans la région vit dans un pays en situation de conflit.

Il a insisté sur le fait que la réalisation de l'Objectif de développement durable 4 et des objectifs régionaux et nationaux pour l'éducation était menacée en raison des crises du financement de l'éducation et de la pénurie d'enseignant-e-s, dues en grande partie au manque d'investissement

public dans l'éducation, à la privatisation et à la commercialisation généralisées du secteur et au versement irrégulier des salaires des enseignant-e-s.

Il a ajouté que, malgré ces difficultés, l'IERAF continue de consolider son plaidoyer en faveur d'une éducation publique de qualité pour tou-te-s, à lutter contre les violations des droits humains et syndicaux et à renforcer la capacité de ses organisations membres, en encourageant la coopération Sud-Sud. Par exemple, [le Syndicat démocratique des enseignant-e-s d'Afrique du Sud \(South African Democratic Teachers' Union\)](#) soutient [le Syndicat démocratique des enseignant-e-s de Zambie \(Zambia National Union of Teachers\)](#) dans ses efforts pour se relever de l'impact néfaste de la pandémie de COVID-19 sur le secteur de l'éducation.

Dennis Sinyolo a poursuivi en soulignant que la campagne de l'IE « La force du public : ensemble on fait école ! » avait désormais été lancée dans 14 pays de la région et que la conférence régionale, convoquée du 19 au 24 novembre à Johannesburg, en Afrique du Sud, permettra de faire avancer cette campagne.

Il a également déclaré que l'IERAF renforcerait son plaidoyer auprès de l'Union africaine, des communautés économiques régionales et des gouvernements.

Pour terminer, le directeur de l'IERAF a signalé que la région avait lancé un réseau de recherche régional en 2022 et un réseau régional de communication en 2023.

Renforcer l'unité de la communauté syndicale

Luc Triangle, nouveau secrétaire général élu de la Confédération syndicale internationale (CSI), s'est adressé au Bureau exécutif pour célébrer une victoire pour les travailleur-euse-s et la communauté syndicale. Le 10 novembre, [le Conseil d'administration de l'Organisation internationale du Travail \(OIT\) a en effet décidé, à l'issue d'un vote, de saisir la Cour internationale de justice](#) à propos d'un différend de longue date entre organisations syndicales et patronales concernant le droit de grève.

Depuis près de dix ans, a déclaré Luc Triangle, « le travail de l'OIT est paralysé » en raison de l'impasse dans laquelle se trouvent les organisations patronales et les organisations syndicales, ces dernières étant favorables à la jurisprudence de l'OIT selon laquelle le droit de grève découle, en droit international, des conventions 87 (sur la liberté syndicale) et 98 (sur le droit d'organisation et de négociation collective) de l'OIT.

Le secrétaire général de la CSI a ensuite appelé à l'unité de la communauté syndicale au niveau mondial « car la situation internationale est extrêmement difficile », notamment en raison de l'élargissement du bloc économique des BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud) à six nouveaux pays (Arabie saoudite, Émirats arabes unis, Iran, Égypte, Éthiopie et Argentine).

Reconnaissant les menaces qui pèsent sur la démocratie partout dans le monde, il a déclaré catégoriquement que la communauté syndicale mondiale devait continuer à lutter pour la défendre « car elle incarne les valeurs qui sont les nôtres : inclusion, services publics et égalité des genres. L'effritement de la démocratie va de pair avec l'érosion des droits des travailleur-euse-s, des droits syndicaux et des droits de la femme. » Réaffirmant que « nous sommes le plus grand mouvement social à défendre les valeurs démocratiques », il a annoncé que le combat pour la démocratie serait le thème principal de la campagne de la CSI en 2024.

En ce qui concerne le système économique, marqué par une recrudescence des inégalités et de la pauvreté, Luc Triangle a souligné que, dans un monde basé sur la richesse, garantir l'inclusion et les droits de tous les individus est possible : il s'agit uniquement d'un choix politique. « Comment financer tout cela ? », a-t-il demandé. « La solution est une taxation équitable. Des centaines de milliards de dollars sont en circulation mais échappent à l'impôt. »

Le Bureau exécutif de l'IE a également rendu [hommage à Ram Pal Singh Ji, président de l'All-India Primary Teachers' Federation \(AIPTF\), récemment décédé](#) « après avoir consacré sa vie à la défense des droits des enseignantes et des enseignants et à la lutte pour l'éducation de qualité pour toutes et tous ».

Le Bureau exécutif de l'IE, dont la prochaine réunion se tiendra en mars 2024, a remercié le membre sortant Steffen Handal (Syndicat de l'Éducation Norvège - Union of Education Norway), pour la « marque indélébile » qu'il laissera au syndicalisme mondial et « pour être resté toujours fidèle à ses principes en tant qu'enseignant et militant syndical » au cours des deux mandats qu'il a exercés au Bureau exécutif de l'IE.

5. Maroc : Les syndicats de l'éducation viennent en aide aux populations touchées par le tremblement de terre

Deux des organisations membres de l'Internationale de l'Éducation (IE) au Maroc, le SNE-FDT et le SNE-CDT, se sont mobilisées pour venir en aide aux populations des zones reculées des montagnes du Haut Atlas frappées par un séisme de magnitude 6,8 le 8 septembre 2023. Des distributions de matériel scolaire, de jeux et de livres ont été organisées dans plusieurs villages sinistrés par les responsables syndicaux locaux.

Des colis comprenant des cahiers, des plumiers et des livres scolaires ont notamment été acheminés dans le village de Talat N'Yaaqoub, dans de la province de Al Haouz. Ce village de 8000 habitant-e-s, situé à 55 kilomètres au sud-ouest de Marrakech, a été entièrement détruit par le séisme et demeure aujourd'hui encore difficilement accessible. Dans une deuxième phase de l'aide prodiguée par le SNE-CDT et le SNE-FDT, des fournitures scolaires supplémentaires seront acheminées de manière ciblée, conformément aux recommandations des sections syndicales locales. Un soutien psychologique sera également organisé pour le personnel enseignant et leurs élèves. La catastrophe a malheureusement coûté la vie à 12 enseignant-e-s, tandis que de nombreux autres ont perdu des membres de leur famille et des biens matériels.

L'histoire tragique de Nesreen Abu EIFadel, [enseignante du village d'Adaseel dont l'ensemble des 32 élèves ont perdu la vie dans la catastrophe](#), a particulièrement touché les médias. Elle décrit ses élèves comme des enfants respectueux et avides d'apprendre. Malgré les difficultés liées à la pauvreté et à la hausse du coût de la vie, les enfants et leurs familles considéraient l'école comme "la chose la plus importante au monde".

Au total, le séisme a fait près de 3 000 morts et endommagé 530 écoles et 55 internats, selon les autorités. L'enseignement est maintenant dispensé dans des tentes temporaires dans une quarantaine de communes des provinces d'Al-Haouz, de Chichaoua, et de Taroudant, qui ont été les plus durement touchées. La reprise des cours, même dans des conditions précaires, offre un semblant de normalité aux élèves et leurs enseignant-e-s.

Cependant, les conditions de vie demeurent extrêmement éprouvantes pour les populations touchées qui ne disposent souvent pas d'abri stable, alors que le froid est particulièrement rigoureux. Plus de 300 000 personnes attendent encore d'être relogées, malgré les efforts déployés par le gouvernement marocain.

Solidarité internationale

L'IE a réagi promptement à la tragédie en témoignant la solidarité et le soutien de la communauté enseignante mondiale envers nos organisations sœurs au Maroc. L'IE a effectué un don d'aide d'urgence et lancé un appel à la solidarité, invitant ses affiliés à travers le monde à contribuer au Fonds de solidarité afin d'assister les syndicats marocains dans la réponse aux besoins urgents des enseignant-e-s syndiqué-e-s touché-e-s par le séisme. Un nouveau transfert de ressources est prévu pour intensifier les actions.

L'IE et ses affiliés marocains expriment leur profonde gratitude envers les syndicats de l'éducation du monde entier pour la solidarité manifestée et les contributions reçues.

6. Personnels de la petite enfance : de nouvelles données tirent la sonnette d'alarme sur un secteur en péril

Une [recherche menée l'Internationale de l'Éducation](#) suggérait que les personnels de l'éducation de la petite enfance (EPE) comptaient parmi les employé-e-s de l'éducation dont les conditions d'emploi ont été les plus touchées par la pandémie de COVID-19. Les résultats préliminaires d'une recherche en cours montrent également que ce secteur systématiquement sous-financé figure parmi les plus menacés par la pénurie mondiale de personnels enseignants.

Plus récemment, les données du [Baromètre international de la santé et du bien-être du personnel de l'éducation \(I-BEST\)](#) ont mis en lumière la situation alarmante de la santé mentale, des conditions de travail et de la reconnaissance professionnelle des personnels de l'éducation. Plus d'un sixième des 26.281 participantes et participants à l'enquête en France, en Espagne, au Royaume-Uni, en Suisse, en Argentine, en Belgique, au Canada, au Québec et au Cameroun travaillent dans le secteur de l'EPE. La grande majorité des 4.254 personnes travaillant dans le secteur de l'EPE des neuf pays et territoires qui ont participé à l'enquête sont des femmes. Cette proportion est nettement plus importante que pour l'enseignement primaire et secondaire et influence donc considérablement l'interprétation des résultats, étant donné que la dévalorisation du statut, les bas salaires et les mauvaises conditions de travail dans l'EPE sont associés à un haut niveau de féminisation et d'inégalité entre les hommes et les femmes au sein des effectifs de ce secteur (UNICEF, 2022).

Les données du baromètre I-BEST fournissent de précieuses informations sur la façon dont [les personnels de l'EPE](#) perçoivent leurs conditions de travail, leurs environnements professionnels, leur satisfaction professionnelle, leur santé, leur bien-être et leur sentiment de sécurité au travail.

Conditions de travail et environnements professionnels

Si la majorité des personnels de l'EPE estiment que le climat de leur école est bon et que la qualité de leurs relations avec les élèves, les parents, les collègues et la direction est excellente, ils se déclarent moins satisfaits de leurs conditions de travail et de l'environnement physique au sein de leurs écoles.

Dans l'ensemble des pays et territoires, plus d'un tiers des personnels interrogés se déclarent insatisfaits des conditions matérielles dans lesquelles ils travaillent et plus d'un cinquième ne sont pas satisfaits des installations dans leurs écoles. Au Cameroun, en Belgique, en Espagne et au Québec, les personnels de l'EPE se plaignent également des installations sanitaires et des équipements, notamment en ce qui concerne l'eau potable et l'électricité dans leurs écoles, mais aussi de la qualité de l'air et du niveau sonore à l'extérieur des bâtiments.

Plus d'un tiers des personnels de l'EPE dans les neuf pays et territoires participants jugent leurs salaires trop faibles et soulignent qu'ils ne sont pas informés au préalable des décisions importantes. En réalité, plus de la moitié des participantes et participants au Royaume-Uni et au Canada indiquent que les décisions importantes ne sont pas prises collégialement dans leurs écoles.

En grande majorité, les personnels de l'EPE estiment que leur profession n'est pas reconnue à sa juste valeur au sein de la société. Dans la plupart des pays et territoires qui ont participé à l'enquête, ils estiment que les avantages de leur profession ne compensent pas les inconvénients. Un nombre significatif, allant d'environ un quart à plus de la moitié des personnes interrogées dans les différents pays et territoires, a également souligné que si c'était à refaire, il-elle-s ne choisiraient plus cette profession et qu'il-elle-s ne sont pas satisfait-e-s de leur emploi.

À l'exception des personnels de l'EPE en Argentine, les personnes ayant répondu à l'enquête ont également épinglé l'absence criante de perspectives de carrière. Les personnels de l'EPE en France, au Canada et en Belgique soulignent aussi le manque de possibilités de formation, ce qui contraste avec les niveaux élevés d'autonomie professionnelle mentionnés par les personnels de l'EPE dans l'ensemble des pays et territoires.

Santé et bien-être

Dans la plupart des pays et territoires, les personnels de l'EPE ne parviennent pas à trouver un bon équilibre entre vie privée et vie professionnelle. Ils doivent travailler tout en étant malades et jugent leur travail stressant depuis le début de l'année scolaire.

Si la majorité des personnels de l'EPE dans les pays et territoires participants jugent leur santé de façon positive, plus d'un tiers d'entre eux ont tendance à sentir un déséquilibre et plus d'un quart éprouvent souvent des sentiments négatifs. Près de la moitié se déclarent limité-e-s dans leurs activités quotidiennes en raison de problèmes de santé et, le plus souvent, d'une fatigue importante.

Dans la plupart des pays et territoires, la majorité des personnels interrogés estiment que la direction de leur école ne se préoccupe guère de la santé et du bien-être du personnel. Alors que la plupart n'ont jamais bénéficié d'entretien médical sur leur lieu de travail, les personnels de l'EPE en France, en Belgique et au Cameroun ont le sentiment d'être mal informés à propos des problèmes de santé et bon nombre d'entre eux, dans l'ensemble des pays et territoires, estiment être mal informés à propos de la santé au travail.

Violence et sécurité au travail

Un problème particulièrement préoccupant est celui de la violence. Si, dans la plupart des pays et territoires, les personnels de l'EPE se sentent en sécurité sur leur lieu de travail, au moins 25 % d'entre eux au Canada, au Québec, en France, en Belgique, en Suisse, au Royaume-Uni et en Espagne ont subi des violences au travail au cours de l'année écoulée et un nombre plus important

encore a été témoin de violences dans l'environnement professionnel. Le plus souvent, les responsables de ces violences sont des élèves, des parents ou des membres du personnel. La seule exception est le Cameroun où, phénomène inquiétant, les violences à l'égard des personnels de l'EPE sont le plus souvent exercées par des personnes extérieures à l'école.

Dans l'ensemble, les résultats de l'enquête I-BEST 2023 dépeignent une profession dévalorisée, stressante et souvent précarisée au sein du secteur de l'EPE. Les personnels de l'EPE interrogés indiquent que, en cas de besoin, ils peuvent compter sur le soutien de leurs collègues. Certains bénéficient également du soutien de leurs supérieur·e-s, de syndicats ou de diverses associations. Afin de pouvoir apporter le soutien plus que nécessaire aux personnels de l'EPE, les syndicats de l'éducation peuvent faire valoir les [Directives de l'OIT sur la promotion du travail décent pour le personnel de l'éducation de la petite enfance](#). Toutefois, le caractère non contraignant et relativement méconnu de ces directives nuit à leur efficacité lorsqu'il s'agit de protéger les droits des personnels de l'EPE.

Face à l'ampleur de la pénurie d'enseignantes et d'enseignants dans le secteur de l'éducation de la petite enfance et compte tenu de la situation dramatique des salaires, du sentiment de dévalorisation et du manque de reconnaissance, des faibles perspectives de carrière, de l'insatisfaction professionnelle, du déséquilibre entre vie professionnelle et vie privée et de la dégradation généralisée du bien-être des personnels de l'EPE, il est à la fois opportun et impératif d'évaluer l'impact et la pertinence des instruments internationaux existants, afin de pouvoir soutenir et valoriser les personnels de l'EPE, et leur offrir des salaires équitables, et de développer de nouvelles perspectives à cet égard.

Décembre

Points forts

1. Défense des droits des personnes migrantes et réfugiées

Notre travail de défense des droits des personnes migrantes et réfugiées s'est poursuivi en 2023. Parmi les moments importants, citons la Conférence de haut niveau sur le financement "Education Cannot Wait" (février 2023), la Journée mondiale des réfugiés (juin 2023) et le Forum mondial sur les réfugiés (décembre 2023).

En lien avec

Dans les situations de déplacement forcé, les gouvernements doivent agir pour soutenir un personnel enseignant submergé, dévalorisé et sous-rémunéré

La condition enseignante en situation d'urgence est certes difficile, mais cela peut être extrêmement gratifiant. La possibilité d'exercer une influence positive sur mes élèves, regarder un élève apprendre, grandir et devenir une bonne personne, en sachant que je fais partie de ce processus, me remplit d'un sentiment merveilleux et de motivation pour continuer mon travail. Mais il y a également de nombreuses difficultés à surmonter qui requièrent une grande résilience.

Je suis une enseignante réfugiée et je travaille dans le camp de réfugiés de Palabek, dans le district de Lamwo en Ouganda. Originnaire du Sud Soudan, je suis arrivée en Ouganda en tant que réfugiée en 1994 et j'ai suivi une formation pour enseigner à l'école primaire.

Comme pour beaucoup d'enseignantes et d'enseignants en situation d'urgence, le salaire que je touche ne correspond pas à ma charge de travail et ne suffit pas à couvrir mes besoins de base. Un salaire mensuel de 120 dollars américains ne peut pas suffire à faire face aux dépenses d'une famille et, pire encore, il n'est souvent pas payé à temps.

Le sous-financement de l'éducation est par ailleurs manifeste dans nos salles de classe. Un grand nombre d'écoles ont un ratio élève-professeur-e intenable d'un ou une professeur-e pour 200 élèves, et le matériel pédagogique est difficile à trouver. Dans ces conditions, répondre aux besoins de chaque élève, atteindre des objectifs d'apprentissage et assurer une éducation de qualité pour toutes et tous est impossible, en dépit des efforts de que nous déployons chaque jour.

Étant la seule enseignante réfugiée dans mon établissement, ma charge de travail est souvent écrasante. On attend de moi que je règle chaque problème – mauvais comportement, lacune linguistique, différences culturelles – et que j'offre un accompagnement et des conseils. Je suis le premier contact pour bon nombre d'élèves et, même si j'aime ce travail, cela me laisse très peu de temps pour enseigner et je finis par me sentir épuisée et submergée.

« Malgré ces conditions dramatiques, nous continuons à aider nos élèves parce que nous savons que notre travail est essentiel pour des millions d'enfants qui comptent parmi les plus vulnérables du monde. Mais nous ne pouvons pas y arriver seul-e-s. »

Par ailleurs, il arrive souvent que je ne me sente pas en sécurité dans l'environnement scolaire. Les tensions tribales sont élevées et n'épargnent pas notre communauté éducative. Des parents qui ne viennent pas de la même tribu que moi m'accusent de discriminer leurs enfants. À titre d'exemple, un de nos élèves a occasionné des dommages à du matériel scolaire et, au cours du conseil de discipline, j'ai recommandé qu'il paie pour les réparations. Les parents de l'enfant m'ont ensuite attaquée et accusée de discrimination parce que nous sommes de tribus différentes. La communauté réfugiée attend de moi que je défende les élèves réfugiés, même lorsqu'ils sont dans leur tort.

Régler des conflits tribaux dans le cadre de mon enseignement est également dangereux. Un jour, alors que je discutais des causes des conflits tribaux dans ma classe, des élèves m'ont cité des exemples de conflits tribaux en Ouganda et j'ai évoqué des conflits similaires au Sud Soudan. J'ai parlé d'une tribu qui a enlevé des enfants au Sud Soudan et, bien qu'il s'agisse d'un fait notoire, des élèves issus de cette tribu m'ont pris à partie après le cours en exigeant que je ne parle pas de leur tribu parce que je n'en fais pas partie.

La situation est encore compliquée par des infrastructures scolaires insalubres, qui comptent trop peu de salles de classe, une absence d'ombre et des sanitaires en nombre insuffisant. Les salles de classe sont tellement bondées que les professeur-e-s ne peuvent pas se déplacer dans la classe et s'occuper de chaque élève. Ces conditions exposent la communauté scolaire à des facteurs de risque tels que les maladies, les infections, les violences sexuelles et le harcèlement.

Outre ces difficultés qui rendent notre vie déjà suffisamment difficile, en tant qu'enseignante ou enseignant réfugié-e, nous ne nous sentons pas apprécié-e-s par le système éducatif et sommes préoccupé-e-s par l'insécurité de l'emploi. Tout le monde considère que les personnels enseignants réfugié-e-s qui possèdent un diplôme du Sud Soudan ne sont pas suffisamment formé-e-s. Ils n'ont pas non plus accès aux débouchés qui s'offrent aux collègues ougandais, notamment des études supplémentaires. Or, les personnels qui ne peuvent pas poursuivre leur formation risquent de perdre leur emploi.

Malgré ces conditions dramatiques, nous continuons à aider nos élèves parce que nous savons que notre travail est essentiel pour des millions d'enfants qui comptent parmi les plus vulnérables du monde. Mais nous ne pouvons pas y arriver seul-e-s. Les gouvernements doivent intervenir et investir dans l'éducation et dans le personnel enseignant à travers un financement national et international, de sorte que nous puissions continuer à donner à nos élèves de l'espoir et les outils dont ils ont besoin pour se forger un meilleur avenir pour eux et leur communauté.

Journée mondiale du réfugié : il est impératif de sauver des vies et de donner de l'espoir

Le récent naufrage en Méditerranée qui a coûté la vie à des centaines de personnes met une fois de plus en lumière le sort de celles et ceux qui fuient les conflits, la pauvreté et la persécution. L'Internationale de l'Éducation et les syndicats de l'éducation du monde entier appellent tous les gouvernements à respecter les droits de tou?te?s les réfugié?e?s sans discrimination d'aucune sorte. Des vies doivent être protégées et l'espoir doit être restauré.

« Nous ne pouvons pas rester les bras croisés et laisser la Méditerranée ou n'importe quelle région frontalière du monde devenir un lieu de désespoir et de mort. Il est de notre devoir moral et légal d'accueillir toutes celles et tous ceux qui fuient les épreuves et la violence et de leur redonner l'espoir en un avenir meilleur. En cette Journée mondiale du réfugié et chaque jour, nous appelons les gouvernements du monde entier à respecter les droits de toutes les réfugiées et tous les réfugiés et à assurer leur protection et leur inclusion dans les communautés d'accueil. »

David Edwards | Secrétaire général de l'Internationale de l'Éducation

Le 14 juin, un bateau surpeuplé transportant jusqu'à 750 réfugié·e·s et naviguant de la Libye vers l'Italie a coulé à environ 80 km au large de la ville grecque de Pylos. Seules 104 personnes ont survécu. Plus de 500 personnes sont portées disparues, dont de nombreux enfants. Des proches au Pakistan, en Syrie, en Palestine et en Égypte recherchent désespérément leurs proches.

Il s'agit du deuxième naufrage le plus meurtrier de réfugié·e·s et de migrant·e·s, après un naufrage similaire qui a tué jusqu'à 1.100 personnes en 2015, sur la même route reliant la Libye à l'Italie.

Les voyages périlleux à travers la Méditerranée sont devenus tragiquement courants, mettant en danger la vie de milliers de personnes vulnérables désespérées de se mettre en sécurité. Les réseaux de passeurs profitent du désespoir des gens et du manque de possibilités de demander l'asile dans l'Union européenne.

L'Internationale de l'Éducation appelle l'Union européenne et ses États membres, ainsi que tous les gouvernements du monde, à respecter les droits de toutes celles et tous ceux qui fuient la violence, la persécution et les difficultés et à fournir des voies sûres et accessibles vers le statut de réfugié·e.

L'Internationale de l'Éducation dénonce tout type de discrimination à l'égard des réfugié·e·s. Toutes les personnes fuyant leur patrie doivent être traitées avec dignité, quelle que soit leur nationalité, leur race, leur origine ethnique, leur religion ou toute autre origine.

En outre, l'Internationale de l'Éducation appelle les gouvernements à garantir l'inclusion des réfugié·e·s dans les communautés d'accueil, en mettant particulièrement l'accent sur l'accès à une éducation de qualité pour les enfants et les jeunes réfugié·e·s.

Soutenir les enseignant·e·s qui apportent l'espoir par l'éducation

Le [Forum mondial sur les réfugié·e·s](#), qui se tiendra à Genève en décembre 2023, est l'occasion d'accélérer les progrès dans la réalisation des objectifs du Pacte mondial sur les réfugié·e·s et de tenir la promesse d'inclusion de millions de réfugié·e·s dans le monde. Les personnes en situation de déplacement forcé ne peuvent plus se permettre d'attendre.

L'Internationale de l'Éducation travaille avec des partenaires du monde entier pour défendre les droits des réfugié·e·s. L'IE s'engage à mobiliser du soutien pour les enseignant·e·s qui enseignent aux élèves réfugié·e·s ainsi qu'aux enseignant·e·s déplacé·e·s, qui renforcent l'inclusion par l'éducation et apportent de l'espoir à leurs communautés.

Le manque de reconnaissance et les systèmes de soutien inadéquats pour les enseignant·e·s en situation de déplacement forcé ont des implications négatives sur la satisfaction professionnelle, l'engagement et le bien-être des enseignant·e·s, ce qui a un effet négatif sur la scolarisation, la réussite, le bien-être et les perspectives d'avenir des enfants réfugiés.

Il est donc essentiel de relever les défis auxquels sont confronté·e·s les enseignant·e·s dans les zones d'accueil des réfugié·e·s et de leur permettre de dispenser une éducation de qualité à leurs élèves.

L'Internationale de l'Éducation plaide pour :

- Une reconnaissance équitable des qualifications des enseignant·e·s réfugié·e·s dans les pays d'exil, afin que les enseignant·e·s réfugié·e·s puissent être inclus·es dans les systèmes éducatifs nationaux et accéder à un statut professionnel complet, y compris l'accès à des initiatives de développement professionnel continu. Les obstacles juridiques et politiques qui restreignent le droit des enseignant·e·s réfugié·e·s au travail et à l'emploi doivent être supprimés.
- L'amélioration du statut professionnel de tou·te·s les enseignant·e·s en garantissant une rémunération adéquate, des conditions de travail, des conditions d'emploi et l'accès à un développement professionnel continu et de qualité. Grâce au dialogue social avec les syndicats nationaux de l'éducation, des stratégies nationales devraient être conçues dans ce but, qui incluent les enseignant·e·s réfugié·e·s /enseignant·e·s dans les camps de réfugié·e·s.
- La fourniture d'un financement pluriannuel prévisible, fiable et durable. Ce financement doit inclure les salaires des enseignant·e·s réfugié·e·s et les incitations associées pour améliorer le recrutement, l'intégration dans les systèmes éducatifs nationaux et la rétention des enseignant·e·s réfugié·e·s. Un financement adéquat doit garantir que les enseignant·e·s réfugié·e·s bénéficient de conditions d'emploi équitables et décentes.

La classe d'Aloyo Stella : une réflexion sur l'enseignement que nous voulons

« Même dans des conditions extrêmement difficiles, nous continuons à soutenir nos élèves, car nous savons que notre travail est crucial pour des millions d'enfants parmi les plus vulnérables du monde. Mais nous ne pouvons le faire seul-e-s. »

[Aloyo Stella Oryang](#), enseignante réfugiée.

Au cœur du camp de réfugié·e·s de Palabek, en Ouganda, [la classe d'Aloyo Stella](#) illustre parfaitement la persévérance des enseignantes et des enseignants, malgré une négligence et un mépris systémiques. Née au Soudan du Sud, Stella a connu une décennie de conflits avant de trouver refuge en Ouganda à l'âge de 13 ans. Aujourd'hui devenue une enseignante réfugiée militante, Stella incarne la ténacité des enseignantes et des enseignants du monde entier. Alors que nous célébrons la Journée mondiale des enseignantes et des enseignants et réfléchissons aux défis qu'elle rencontre au quotidien, son histoire met en lumière un problème plus large : les inégalités raciales, économiques et structurelles auxquelles est confronté le personnel enseignant à travers le monde.

Surcharge de travail, bas salaires et dévalorisation

Partout dans le monde, les enseignantes et les enseignants sont confronté-e-s à une surcharge de travail, perçoivent des salaires trop bas et sont dévalorisé-e-s. Les effectifs quittent la profession, non pas par manque de passion, mais bien en raison d'un environnement professionnel qui leur permet à peine de subvenir à leurs besoins. Détérioration des conditions de travail, stagnation des salaires, charge de travail insoutenable et bureaucratie étouffante sont autant de facteurs qui poussent les effectifs à abandonner la profession qu'ils aiment et dont le monde a besoin. La crise est clairement présente : de moins en moins de jeunes voient l'enseignement comme une carrière viable, alors que, selon l'UNESCO, [il manque 69 millions d'enseignantes et d'enseignants](#) pour pouvoir réaliser l'enseignement primaire universel à l'horizon 2030. Une telle situation est imputable à l'échec des politiques néolibérales : mesures d'austérité, sous-investissement dans l'éducation et poussée vers la privatisation.

Le [Baromètre international de la santé et du bien-être du personnel de l'éducation 2023 \(I-BEST\)](#) décrit plus en détail la crise qui contribue à une pénurie alarmante de personnels enseignants, à une augmentation des démissions et à un déclin du nombre de celles et ceux qui aspirent à enseigner. Basés sur une enquête menée auprès de plus de 26.000 personnels, enseignants, de direction et de soutien à l'éducation, de 11 pays sur quatre continents, les résultats du Baromètre révèlent une augmentation alarmante de la violence au travail, associée à un soutien psychologique et sanitaire insuffisant et à d'importants problèmes concernant l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée.

Afin d'inverser cette tendance, une action politique décisive est nécessaire. Il est impératif de financer l'enseignement public, d'investir dans les personnels enseignants, de garantir leurs droits liés au travail et de leur assurer de bonnes conditions de travail. Investir dans l'éducation n'est pas uniquement une question de financement : il s'agit aussi de respecter la profession, de valoriser l'expertise pédagogique et d'associer les enseignantes et les enseignants à la prise de décision.

Néanmoins, au milieu de ces défis, le Baromètre, fruit d'une collaboration entre le Réseau Éducation et Solidarité, l'Internationale de l'Éducation et la Chaire UNESCO Éducatifs & Santé, révèle un dévouement sans faille : la majorité des personnels interrogés se verraient volontiers embrasser à nouveau leur profession.

L'an dernier, le Secrétaire général des Nations Unies a mis en lumière la pénurie de personnel enseignant et a insisté sur ses potentielles implications négatives pour notre avenir. Le rôle directeur joué par l'Internationale de l'Éducation lors des travaux du [Groupe de haut niveau des Nations Unies sur la profession enseignante](#) a permis de garantir que les voix d'enseignantes et d'enseignants comme Stella soient entendues haut et fort. Le Groupe a unanimement exhorté les gouvernements du monde entier à élaborer des politiques économiques et sociales visant à transformer le rôle, le statut et l'avenir de la profession enseignante.

L'Internationale de l'Éducation, qui représente 380 organisations avec 32 millions de personnels éducatifs dans 180 pays, représente la voix collective des enseignantes et des enseignants au plan mondial. Nous sommes un mouvement. Nous ne nous contentons pas de dénoncer les problèmes, nous menons les débats afin qu'ils débouchent sur des solutions. Notre campagne mondiale [La force du public : ensemble on fait école !](#) met en lumière le besoin urgent pour les gouvernements de financer pleinement les systèmes d'enseignement public et d'investir dans la profession enseignante.

Appel à l'action : « À votre tour d'agir ! »

La voix d'Aloyo Stella a résonné avec force lors de son [allocution à la conférence de haut niveau de Education Cannot Wait](#) : « Je souhaiterais que vous puissiez vous mettre à ma place ne serait-ce qu'une heure. Vous comprendriez alors d'où je viens », a-t-elle imploré.

Son parcours, bien que tout à fait personnel, demeure emblématique d'un combat plus large. Malgré les tensions tribales, le manque d'infrastructures adéquates et l'absence de réactivité du système, Aloyo Stella persévère. Son engagement, autant que celui d'innombrables enseignantes et enseignants à travers le monde, met en lumière le pouvoir transformateur de l'enseignement.

Mais sa résilience individuelle ne doit pas nous aveugler et nous faire oublier les échecs du système. À l'occasion de la Journée mondiale des enseignantes et des enseignants, engageons-nous à apporter un changement structurel, assurons-nous que chaque Stella, aux quatre coins du monde, bénéficie des ressources, du respect et de la reconnaissance qu'elle mérite.

À toutes les personnes qui élaborent les politiques éducatives : l'avenir repose sur nos enseignantes et nos enseignants. Soyez à nos côtés. Exigez une augmentation du financement public de l'enseignement public. Faites en sorte que les personnels enseignants occupent une place centrale dans les dialogues et les décisions. Faites écho à l'appel poignant d'Aloyo Stella : « Je fais ma part. **Faites votre part !** »

S'attaquer au sort trop souvent négligé des enseignantes et enseignants réfugié·e·s

À l'occasion de la [Journée mondiale des enseignantes et des enseignants 2023](#), il est essentiel de lever le voile sur une question qui reste largement ignorée : le sort des enseignantes et des enseignants réfugié·e·s. Depuis 1994, nous nous réunissons chaque année pour célébrer les contributions remarquables des personnels enseignants du monde entier. Mais combien de fois nous arrêtons-nous pour considérer les défis uniques auxquels sont confrontés les enseignantes et les enseignants qui n'ont eu d'autre choix que de quitter leur foyer ? Le thème de cette année, « Les personnels enseignants dont nous avons besoin pour l'enseignement que nous voulons : un impératif mondial pour en finir avec la pénurie d'enseignantes et d'enseignants », offre une occasion unique de mettre en lumière leur contribution héroïque souvent méconnue.

« On peut enseigner sans salle de classe, mais on ne peut pas enseigner sans enseignante ou enseignant. C'est ce que nous oublions le plus souvent. Nous nous concentrons sur nos élèves... dans une classe, mais nous oublions la plupart du temps les enseignantes et enseignants. »

- Participant du Malawi, *Teachers in Refugee and Displacement Settings : Policies, Practices & Pathways for Improving Teacher Quality & Workforce Sustainability* (UNHCR, à paraître).

Des défis persistants au-delà des « murs de la classe » pour les personnels réfugié·e·s

Imaginez un instant que vous n'avez pas d'autre choix que de quitter votre pays d'origine et tout ce que vous connaissez. Imaginez maintenant que vous arrivez dans un nouveau pays et que vous découvrez que les diplômes pour lesquels vous avez travaillé si dur ne sont plus reconnus. Votre capacité professionnelle n'existe plus. Même si vous avez la chance d'obtenir un poste pour enseigner, celui-ci est assorti d'un statut professionnel fortement diminué, d'un soutien minimal pour obtenir des qualifications et entrer dans le système national, et d'un salaire réduit, car la lutte pour obtenir un financement pluriannuel prévisible pour les personnels enseignants ou les populations réfugiées continue d'être l'un des plus grands défis auxquels sont confrontés les systèmes éducatifs des pays d'accueil. Dans de nombreux cas, les enseignantes et enseignants réfugié-e-s ne sont tout simplement pas pris-e-s en compte dans la planification nationale s'agissant d'augmenter les effectifs enseignants, la définition du budget ou les réformes en matière de rémunération, de rétention ou de développement professionnel.

L'étude du HCR intitulée *Teachers in Refugee and Displacement Settings : Policies, Practices & Pathways for Improving Teacher Quality & Workforce Sustainability* (en français: "Les personnels enseignants dans les zones affectées par les déplacements de population et accueillant des réfugié-e-s: politiques, pratiques et pistes pour améliorer la qualité de l'enseignement et la pérennité des effectifs") révèle que les personnels enseignants en situation de déplacement forcé évoluent fréquemment dans des environnements de classe complexes avec des qualifications, un soutien ou une rémunération limités [1]. En particulier, pour les personnels enseignants qui sont aussi réfugiés, les opportunités sont encore plus limitées parce que leur travail est rarement protégé par les normes de travail des pays d'accueil. Ce manque de reconnaissance et de soutien institutionnel pour les personnels enseignants dans les zones d'accueil des populations réfugiées a des conséquences négatives sur la scolarisation, les résultats et le bien-être des enfants réfugié-e-s et des communautés d'accueil.

Pour les personnels enseignants des camps de réfugié-e-s du monde entier, ces défis ne sont pas hypothétiques : c'est leur réalité quotidienne.

Nous louons souvent la résilience des réfugié-e-s, leur courage et leur détermination. Mais qu'en est-il de celles et ceux qui, malgré des circonstances aussi difficiles, s'engagent pour éduquer la prochaine génération ? Ce ne sont pas seulement des enseignantes et des enseignants ; ce sont des phares d'espoir, des piliers de stabilité et des symboles de normalité pour des enfants traumatisé-e-s par la guerre et les déplacements. Leurs histoires, dans des pays comme le Tchad et l'Ouganda, reflètent des défis persistants, qu'il s'agisse d'une rémunération inadéquate entraînant l'attrition des enseignantes et des enseignants, de ressources pédagogiques insuffisantes ou d'opportunités de formation limitées. N'oublions pas non plus les enseignantes réfugiées, qui sont confrontées à des obstacles uniques et supplémentaires, mais qui jouent un rôle crucial dans l'amélioration des chances d'accès à l'éducation pour les filles, tout en apportant d'immenses bénéfices en termes d'éducation et de protection.

Le rôle crucial des syndicats de l'éducation

Dans ce contexte, l'étude montre comment les syndicats de l'éducation peuvent contribuer à renforcer la reconnaissance et le soutien des personnels enseignants réfugiés. Les résultats de l'enquête ont révélé les efforts louables des syndicats de l'éducation dans des pays comme le Cameroun, le Tchad, le Malawi, le Pakistan, l'Ouganda et la Syrie pour sauvegarder les droits des personnels enseignants, garantir une rémunération versée à temps et donner la priorité au

bien-être des enseignantes et des enseignants. Le contexte européen nous offre des exemples tangibles de l'impact des interventions syndicales. Pendant la période tumultueuse de la crise syrienne et, plus récemment, de la crise ukrainienne, les syndicats ont activement soutenu leurs collègues de Syrie et d'Ukraine, en leur fournissant des informations sur l'accès à la formation, aux services sociaux et aux opportunités d'enseignement.

Pourtant, il reste encore beaucoup à faire. Le [Pacte mondial sur les réfugié-e-s](#) souligne l'importance du partage du fardeau et des responsabilités, et invite les pays d'accueil à soutenir l'inclusion des réfugié-e-s dans les systèmes éducatifs nationaux. Les syndicats de l'éducation ont la possibilité de plaider en faveur de l'inclusion des enseignantes et enseignants réfugié-e-s dans les systèmes nationaux, en soutenant l'amélioration de leurs conditions de travail et l'accès à des opportunités de développement professionnel. Ce faisant, non seulement ils renforcent la solidarité entre enseignantes et enseignants, mais ils améliorent également l'expérience éducative des élèves réfugié-e-s, en leur fournissant des modèles de rôles qui reflètent leurs expériences.

Le [Forum mondial sur les réfugié-e-s \(FMR\) de 2023](#) est une occasion en or. Nous avons besoin d'une collaboration internationale, d'une mise en commun des ressources et d'un échange d'expertise. L'équipe de travail sur le personnel enseignant du FMR, dirigée par l'Internationale de l'Éducation (IE), a identifié un [ensemble de mesures proactives](#) - de l'établissement de mécanismes financiers qui garantissent un financement continu des salaires des personnels enseignants à la promotion d'un dialogue qui implique les personnels dans les processus de prise de décision. Les syndicats de l'éducation peuvent s'engager activement auprès des enseignantes et des enseignants réfugié-e-s, écouter leurs expériences et les défis rencontrés, défendre leurs droits et leur inclusion à tous les niveaux politiques et veiller à ce que les personnels enseignants réfugiés ne soient pas seulement vus, mais aussi entendus, valorisés et renforcés dans leur capacité d'agir.

Alors que nous reconnaissons et applaudissons les contributions monumentales des enseignantes et des enseignants dans le monde entier, il est temps de s'assurer que les enseignantes et les enseignants réfugié-e-s, soutenu-e-s par le cadre solide des syndicats, soient au premier plan, défendant une éducation de qualité pour toutes et tous.

Le HCR a commandé cette étude afin d'explorer et de mieux comprendre les différents profils des enseignantes et des enseignants travaillant auprès des populations réfugiées et déplacées — et notamment la gestion des personnels enseignants, de leur développement professionnel et de leur bien-être — pour permettre au HCR, aux partenaires et aux acteurs étatiques de fournir aux personnels enseignants dans ces contextes un soutien, des ressources et un développement des capacités plus ciblés et plus efficaces.

L'Internationale de l'Éducation met les enseignant·e·s sur le devant de la scène au Forum mondial sur les réfugiés

Le Forum mondial sur les réfugiés se tient à Genève du 13 au 15 décembre. L'Internationale de l'Éducation (IE) est le fer de lance de la lutte au niveau mondial en faveur des droits des enseignant·e·s en situation de crise et de déplacement forcé.

Les enseignant-e-s sont la pierre angulaire d'une éducation inclusive et de qualité?: le droit à l'éducation est synonyme de droit à avoir un-e enseignant-e qualifié-e et soutenu-e dans son travail. Les enseignant-e-s jouent un rôle crucial pour garantir le droit à l'éducation ; un droit qui n'est pas limité aux frontières du pays d'origine des enfants et des jeunes réfugiés. En dépit de l'importance de leur travail réalisé dans des conditions difficiles, les enseignant-e-s qui travaillent dans les zones affectées par des déplacements de populations ou des situations de crise semblent être oublié-e-s par les politiques, stratégies et cadres d'action mondiaux en matière de réfugiés et d'éducation.?

Pour remédier à cette lacune majeure, l'Internationale de l'Éducation a œuvré pour mettre en lumière le sort des enseignant-e-s travaillant dans des lieux accueillant des réfugiés ou affectés par un contexte de crise. Lors des préparatifs au Forum mondial sur les réfugiés (FMR) 2023, des groupes de travail thématiques ont été établies par l'Education Alliance du FMR?; cette dernière rassemble des acteurs divers œuvrant à rendre opérationnelles les dispositions liées à l'éducation contenues dans le [Pacte mondial sur les réfugiés](#). L'Internationale de l'Éducation est à la tête du groupe de travail de l'Education Alliance sur les enseignant-e-s.

Rallier le soutien aux enseignant-e-s et à l'enseignement dans les situations de déplacement forcé

Le Groupe de travail du FMR sur les enseignant.e.s a élaboré [un ensemble de principes directeurs pour les États et autres entités pour répondre de façon efficace aux besoins des enseignant-e-s en situation de déplacement ou de crise](#) (lien en anglais). Ce texte comprend 10 actions-clés que les divers acteurs impliqués sont instamment invités à inclure dans les promesses d'engagement qu'ils feront officiellement au FMR.

Ces principes directeurs ont servi de base à [l'engagement multipartite «?Soutenir les enseignant-e-s et l'enseignement en situation de déplacement forcé?»](#) (texte en anglais) que le groupe de travail sur les enseignant-e-s a élaboré de façon collective pour le soumettre au FMR, avec pour but de mobiliser un soutien concret en faveur des enseignant-e-s et de l'enseignement pour la période à venir.

L'Internationale de l'Éducation a également soumis au FMR un engagement individuel incluant notamment les promesses suivantes?: rassembler le plus de soutien possible en faveur d'un mécanisme de financement qui permettra de dégager un «?budget de secours?» pour assurer les salaires des enseignant-e-s en cas de crises?; soutenir l'engagement des syndicats d'enseignant-e-s pour des politiques et un dialogue social en faveur de l'inclusion des réfugié-e-s au sein des systèmes éducatifs de chaque pays?; et développer l'apprentissage par les pairs dans les organisations membres des pays qui font face à une arrivée massive de réfugié-e-s.

Passer des promesses à l'action

Le 12 décembre, au «?Campus éducation?» du FMR, le groupe de travail sur les enseignant-e-s a organisé un débat sur l'urgente nécessité d'accorder la priorité aux enseignant-e-s dans les réponses aux problèmes concernant l'éducation dans les lieux d'accueil de réfugié-e-s et les zones touchées par une situation de crise. Avec pour modératrice, Sonia Grigt, de l'IE, l'événement a compté avec les contributions de Chris Henderson (Geneva Graduate Institute/NORRAG, Genève), Fatou Niang (UNESCO, Équipe spéciale internationale sur les enseignants pour Éducation?2030), Marianna Knirsch (Ministère de la Coopération économique

et du développement de la République fédérale d'Allemagne), Heather Saunders (Partenariat mondial pour l'éducation [GPE]), Itaf Alawawdeh (Save the Children Jordanie) et Anfal Saqib (Education Cannot Wait).

L'événement s'est ouvert par le témoignage de Stella Oryang Aloyo, une enseignante du Soudan du Sud, elle-même réfugiée, et qui travaille dans le camp de réfugiés de Palabek, dans le district de Lamwo, en Ouganda. Aloyo a mis en lumière la dure réalité de la vie des enseignant-e-s dans ce type de contexte et leur engagement auprès de leurs élèves. Elle a appelé la communauté internationale à jouer son rôle en soutenant les enseignant-e-s, autant que les enseignant-e-s jouent le leur en soutenant les élèves.

Faisant écho au témoignage d'Aloyo, les intervenant-e-s ont souligné les problèmes critiques auxquels font face les enseignant-e-s en situation de déplacement forcé?; parmi ces problèmes figurent, pour n'en nommer que quelques-uns?: la difficulté qu'ils rencontrent à faire reconnaître leurs diplômes hors de leur pays?; des salaires bas dont le versement est longuement retardé?; de mauvaises conditions de travail?; un ratio nombre d'élèves/enseignant-e très élevé?; et le manque d'opportunités de développement professionnel et de formation continue. Tous ces facteurs contribuent à un taux de défection élevé parmi les enseignant-e-s en situation de déplacement forcé, ce qui vient encore aggraver la pénurie de personnel.

Les échanges entre les intervenant-e-s ont porté sur les points suivants?: les actions nécessaires à l'amélioration de la situation des enseignant-e-s dans les contextes d'urgence, y compris un financement accru?; l'intégration des enseignant-e-s au sein du système éducatif des pays d'accueil?; leur participation au dialogue social et politique qui oriente les réponses gouvernementales aux problèmes?; et la reconnaissance de leurs diplômes et de leur expérience professionnelle hors de leur pays d'origine.

Même s'il est encourageant de voir que le sort des enseignant-e-s en situation de déplacement forcé commence à attirer davantage d'attention au niveau international, les promesses ne suffisent pas. L'Internationale de l'Éducation continuera sans relâche à demander une action réelle en faveur du soutien aux enseignant-e-s sur le terrain qui font tout leur possible pour préserver l'espoir qui habite leurs élèves.

Titres

1. Enquête PISA : l'investissement dans les personnels enseignants et les systèmes éducatifs ont permis d'atténuer l'impact de la Covid

Retardé d'un an en raison de la Covid, l'enquête PISA de l'OCDE est de retour et met un accent particulier sur l'impact de la pandémie sur les établissements scolaires. Référence des gouvernements pour évaluer leurs systèmes éducatifs, [la dernière version de PISA](#), le programme international pour le suivi des acquis des élèves est le plus élargi à ce jour avec la participation de 81 pays, pour la plupart non-membres de l'OCDE.

Ses conclusions sont accablantes. Ce sont en particulier les pays membres de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques regroupant 38 nations en majorité d'économie libérale et à hauts revenus) qui connaissent les plus grandes baisses en mathématiques et en lecture depuis le lancement de PISA il y a 20 ans.

PISA indique en revanche que certains pays à revenus faibles ou moyens, dont les Philippines, la République dominicaine et le Cambodge ont amélioré leurs performances au cours des quatre dernières années. Seuls quelques pays, tels que Singapour, le Japon, la Corée, l'Italie et Taipei n'auraient pas connu de diminution de leur performance.

L'Internationale de l'Éducation prend au sérieux les conclusions de PISA, mettant en avant celles qui sont favorables à la justice éducative tout en se réservant le droit de critiquer l'interprétation des données par l'OCDE. PISA constitue de loin la principale évaluation des systèmes éducatifs à l'échelle internationale. Ses travaux de recherche, guidés par l'équité, évaluent la capacité des systèmes éducatifs à éduquer l'ensemble de leurs élèves avec succès.

L'IE partage les conclusions de l'OCDE selon lesquelles « la baisse sans précédent en mathématiques et en lecture est liée au choc de la Covid dans la plupart des pays ». Il est clair que la Covid a sévèrement affecté les pays qui n'ont pas investi le temps et les ressources nécessaires pour rendre leurs systèmes résilients et soutenir convenablement les personnels enseignants en mettant à leur disposition les outils nécessaires à l'accomplissement de leurs tâches.

Bien que l'OCDE se réfère à d'autres raisons à long-terme du déclin dans certains pays, il est évident pour l'IE que la Covid en est le facteur central. En effet, l'IE tout comme l'OCDE elle-même ont été les premiers à souligner la nécessité absolue de mener de véritables mesures de relance à long-terme en vue du redressement des systèmes éducatifs après la Covid. Les travaux de recherche de l'IE montrent toutefois que ces mesures ont fait défaut dans de nombreux pays.

L'accent mis par PISA sur les dix actions nécessaires pour améliorer la résilience des systèmes éducatifs est un pas dans la bonne direction. Il est toutefois choquant de lire que seuls quatre systèmes éducatifs ont fait preuve de résilience dans les trois domaines de l'apprentissage, de l'équité et du bien-être et qu'aucun pays n'a affiché de bons résultats dans l'ensemble des aspects liés au bien-être des élèves.

D'autres enseignements sont importants, notamment le fait que l'insécurité alimentaire affecte près de 10% des élèves des pays de l'OCDE, la prévalence de l'anxiété, de la solitude et de la dépression parmi les élèves pendant les confinements et l'intérêt décroissant des élèves vis-à-vis du secteur de la santé dans les pays qui ont connu un grand nombre de décès causés par la Covid. Des problèmes

de santé mentale liés à l'après Covid continuent d'affecter de nombreux élèves qui subissent également la crise du coût de la vie dans nombre de pays.

Fait important, PISA mentionne que l'obstacle principal à la réussite des élèves est la pénurie de personnel enseignant qualifié d'après les chef-fe-s d'établissements scolaires ; confirmant les conclusions initiales de l'IE issues de sa dernière enquête sur la Condition du personnel enseignant dans le monde.

L'accent mis dans les propositions d'actions sur la nécessité d'un nombre suffisant de personnels enseignants hautement qualifiés dans les écoles et sur le besoin de faire des établissements scolaires des pôles d'interaction sociale est par conséquent particulièrement positif. L'attention consacrée par l'OCDE à la nécessité d'apporter un soutien supplémentaire aux élèves en difficulté, le bien-être des élèves et la suppression de la sélection précoce des élèves est également une bonne nouvelle. Les enseignantes et les enseignants se féliciteront par ailleurs du fait que PISA a insisté sur l'importance du contrôle par les personnels enseignants de l'utilisation des téléphones par les élèves à l'école, notamment à travers leur interdiction si ceux-ci sont susceptibles de perturber l'apprentissage.

Cependant, le financement des établissements scolaires fait l'objet d'une divergence d'opinion entre l'IE et l'OCDE. L'IE ne saurait partager la déclaration de l'OCDE sur la quasi-absence de lien entre investissements supplémentaires et performance des élèves au-delà de 74 000USD par élève.

Bien évidemment, le message principal doit être que les pays donnant à l'éducation la plus haute priorité politique et utilisant les financements judicieusement sont davantage susceptibles de bénéficier d'excellents systèmes éducatifs. Cela ne signifie toutefois pas que les ressources ciblées supplémentaires ne sont pas essentielles, comme cela fut le cas pendant la Covid. En effet, le propre rapport de l'OCDE, *Regards sur l'éducation 2023*, a observé que l'augmentation des dépenses affectées à l'éducation n'avait fait que poursuivre la tendance des années précédant la Covid, alors que « d'autres dépenses publiques avaient augmenté rapidement pour faire face aux conséquences de l'épidémie ». Cette conclusion souligne en réalité l'importance de l'adoption de mesures nationales de relance de l'éducation à long-terme à la suite de la pandémie ciblant les effets de la Covid sur l'apprentissage et le bien-être des élèves.

Malheureusement, les voix des personnels enseignants sont absentes de PISA. Pendant la Covid, les personnels ont souvent été livrés à eux-mêmes sans soutien externe. Pourtant, nous devons encore attendre deux ans avant la publication de l'Enquête internationale sur l'enseignement et l'apprentissage de l'OCDE pour connaître l'opinion des personnels enseignants sur la façon dont ils auraient pu être mieux soutenus pendant la pandémie ainsi que ses effets sur leur bien-être.

En réalité, comme l'a reconnu l'OCDE elle-même dans un document commun avec l'IE sur le redressement post-covid, les enseignantes et les enseignants ont travaillé de manière héroïque pendant la pandémie, initiant toute une série de micro-innovations qui ont soutenu les élèves. En effet, comme l'a indiqué l'OCDE lors du lancement de PISA, les enseignantes et les enseignants sont en première ligne. C'est une situation que l'OCDE doit mettre systématiquement en avant.

2. Notre solidarité mondiale est essentielle à la défense des droits humains

En cette Journée internationale des droits de l'homme, l'Internationale de l'Éducation réaffirme son engagement collectif à défendre les droits humains partout dans le monde. Nous devons rester unis

et déterminés autour des principes de paix, de justice, d'égalité, de démocratie et de dignité pour toutes et tous. Il est de notre responsabilité commune de nous opposer résolument à toutes les violations des droits humains et de lutter pour un monde où chaque personne peut vivre sans peur, sans discrimination et sans oppression.

Cette année, nous célébrons le 75^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies le 10^e décembre 1948, qui a inscrit les droits humains dans les textes de loi au niveau mondial. Alors que nous célébrons cette journée, nous sommes très préoccupés par la remise en cause des valeurs démocratiques et de la démocratie elle-même dans de nombreux pays et régions. Nous ne fermerons pas les yeux sur les violations des droits humains qui touchent des millions de personnes dans le monde, qu'il s'agisse de guerre, d'injustice sociale ou de discrimination systémique.

Notre solidarité mondiale est essentielle pour faire face aux problèmes urgents qui affectent nos communautés en matière de droits humains. En tant que voix mondiale des travailleuses et travailleurs de l'éducation, l'Internationale de l'Éducation réaffirme son engagement à construire des sociétés justes, sûres, équitables et inclusives pour toutes et tous. La concrétisation des promesses de la Déclaration universelle des droits de l'homme exige de nous un dévouement et une mobilisation indéfectibles et une inébranlable solidarité.

L'éducation est la clé nécessaire à l'exercice des droits qui renforcent la capacité des personnes à réfléchir, à faire preuve d'esprit critique, à prendre des décisions éclairées et à réaliser leur plein potentiel. Aucune des crises auxquelles le monde est confronté ne peut être surmontée sans éducation. C'est pourquoi notre mobilisation mondiale et notre plaidoyer en faveur d'une éducation publique gratuite et de qualité pour toutes et tous, en tant que droit universel et bien public, sont plus que jamais indispensables et doivent se poursuivre. ?

La liberté d'association et les droits syndicaux sont des droits fondamentaux et la pierre angulaire de toute démocratie. Nous continuerons à nous mobiliser et à nous organiser pour défendre les droits des travailleuses et travailleurs de l'éducation et des autres secteurs partout dans le monde.

3. Travail décent pour le personnel de l'éducation de la petite enfance : perspectives d'avenir dix ans après l'adoption des Directives de l'OIT

Le 30 novembre, l'Internationale de l'Éducation a organisé une réunion en ligne afin d'évaluer les progrès réalisés dans la mise en œuvre des [Directives sur la promotion du travail décent pour le personnel de l'éducation de la petite enfance de l'Organisation internationale du Travail](#), dix ans après leur adoption ; il s'agissait également de réfléchir aux dernières évolutions dans le secteur. Le débat s'est appuyé sur l'édition spéciale de l'enquête I-BEST qui portait sur la santé et le bien-être des travailleurs et travailleuses de l'éducation de la petite enfance dans neuf territoires en 2023.

La majorité des enseignant·e·s de la petite enfance se sentent non-valorisé·e·s et sous-payé·e·s

L'édition 2023 du [Baromètre international de la santé et du bien-être du personnel de l'éducation \(I-BEST\)](#) apporte un nouvel éclairage sur les principaux défis auxquels sont confronté·e·s les enseignant·e·s de la petite enfance. L'I-BEST est une étude mondiale semestrielle menée par le Réseau Éducation et Solidarité et la Fondation MGEN pour la Santé Publique, en collaboration avec l'Internationale de l'Éducation et la Chaire UNESCO Éducatons & Santé. Au total, 4 254 personnels de l'éducation de la petite enfance de France, d'Espagne, du Royaume-Uni, de Suisse, de Belgique,

d'Argentine, du Québec, du Canada et du Cameroun ont répondu à cette enquête. 80 pour cent de ces personnels sont des enseignant-e-s, 90 pour cent sont des femmes et 90 pour cent travaillent dans le secteur public. Tou-te-s s'occupent d'enfants âgés de 3 à 5 ans.

Les résultats mettent en évidence l'insatisfaction des enseignant-e-s quant à leur qualité de vie et à l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée. Plus de la moitié des personnes interrogées ont fait état d'un niveau élevé de stress. L'absence de possibilités d'avancement, les bas salaires et l'image dévalorisée de la profession dans la société ont également été mentionnés parmi les graves difficultés que connaît le secteur. Fait inquiétant, plus d'un tiers des participant-e-s dans la plupart des pays ont été victimes de violences au cours des 12 derniers mois.

« L'éducation de la petite enfance ne doit plus être un privilège, mais un droit pour toutes et tous. Pour que chaque enfant ait accès à une éducation de qualité, le personnel doit être hautement qualifié et motivé et bénéficier de conditions de travail décentes. »

Haldis Holst | Secrétaire générale adjointe de l'IE

Optimiser la portée des Directives de l'OIT

En 2013, l'Organisation internationale du Travail (OIT) a réuni des représentant-e-s des gouvernements, des employeurs et des travailleurs pour convenir d'un ensemble de directives visant à promouvoir le travail décent pour le personnel de l'éducation de la petite enfance (EPE), dans la perspective de garantir l'accès universel à une EPE de qualité.

Depuis lors, plusieurs évolutions ont eu des effets non négligeables sur les conditions de travail des personnes qui s'occupent des enfants les plus jeunes. Les personnels chargés de l'EPE font partie des travailleurs et travailleuses de l'éducation dont les conditions d'emploi ont le plus souffert de la pandémie, avec des licenciements, des pertes de revenus ou l'obligation de prendre des congés annuels.

Dans son discours d'ouverture, Haldis Holst, Secrétaire générale adjointe de l'Internationale de l'Éducation, a souligné les progrès réalisés dans le secteur au cours de la dernière décennie et insisté sur le lien entre des conditions de travail décentes pour les enseignant-e-s et la qualité et l'accessibilité de l'éducation de la petite enfance. « L'éducation de la petite enfance ne doit plus être un privilège, mais un droit pour toutes et tous. Pour que chaque enfant ait accès à une éducation de qualité, le personnel doit être hautement qualifié et motivé et bénéficier de conditions de travail décentes, » a-t-elle déclaré.

Antonia Wulff, Directrice de la politique, de la recherche et du plaidoyer au sein de l'IE, a modéré le débat auquel ont participé :

- Mathias Urban, titulaire de la chaire Desmond d'éducation de la petite enfance et directeur du Centre de recherche sur la petite enfance de l'Université de la ville de Dublin ;
- Lasse Bjerg Joergensen, Responsable des relations internationales pour le syndicat BUPL, organisation membre de l'IE au Danemark ;
- Oliver Liang, Chef de l'Unité des services publics et privés à l'OIT ;
- Carlos González-Sancho, Analyste politique de la division de l'éducation et de la protection de la petite enfance à l'OCDE ;

- Rolla Moummé, Coordinatrice du programme sur le droit à l'éducation à l'UNESCO. ??

Les panélistes ont discuté de la portée des directives de l'OIT et des progrès réalisés au cours de la dernière décennie dans le secteur, notamment le large consensus international sur l'importance de l'éducation de la petite enfance. L'adoption de l'objectif de développement durable n° 4 relatif à l'éducation, avec la cible 4.2 sur l'éducation de la petite enfance en particulier, témoigne de cette évolution notable dans les mentalités.

D'importants obstacles subsistent, notamment la fragmentation du secteur, le ratio enseignant-e/élèves élevé, la pénurie d'enseignant-e-s qualifié-e-s, les bas salaires par rapport à d'autres secteurs de l'éducation et les mauvaises conditions de travail.

Les panélistes se sont félicité-e-s de l'attention accordée à l'éducation de la petite enfance par le Groupe de haut niveau sur la profession enseignante des Nations Unies, qui travaille à l'élaboration de recommandations en vue de remédier à la pénurie mondiale d'enseignant-e-s.

Les membres du groupe ont également signalé que les Directives de l'OIT sur la promotion du travail décent pour le personnel de l'éducation de la petite enfance sont trop peu connues et insuffisamment mises en œuvre par les parties intéressées. Si certains syndicats de l'éducation, tels que le BUPL, ont défendu ces directives dans le cadre de leur action, nombre d'autres syndicats et parties prenantes ignorent encore l'existence de cet instrument international important.

L'Internationale de l'Éducation a commandé un rapport sur la mise en œuvre des Directives de l'OIT et collabore étroitement à ce projet avec les personnes chargées de la recherche, Mathias Urban et Mercedes Mayol Lassalle, accompagnées de leurs équipes. Les premiers résultats indiquent qu'il reste beaucoup à faire pour promouvoir ces directives auprès des syndicats de l'éducation et des organisations internationales. Pour l'avenir, il est indispensable de collecter des données pertinentes sur le secteur et d'adopter et déployer un mécanisme de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre des directives.

Le rapport sera publié en 2024. L'Internationale de l'Éducation organisera une réunion en ligne afin de discuter des résultats.

4. Solidarité internationale contre les mesures régressives du gouvernement argentin

Le Comité régional de l'Internationale de l'Éducation Amérique latine (IEAL) exprime ses inquiétudes à la suite de la décision récemment formulée par le gouvernement argentin dans la résolution 943/2023 du ministère de la Sécurité. Cette mesure restreint la liberté d'expression, le droit de manifester et celui de soumettre des revendications auprès des autorités gouvernementales.

Le Comité régional de l'IEAL a dénoncé l'introduction par la ministre argentine de la Sécurité, Patricia Bullrich, de mesures contraires à l'État de droit autorisant les services de renseignement à recueillir des données sur les dirigeant-e-s syndicaux-ales, les syndicats, les organisations de la société civile et les associations étudiantes ou politiques qui prennent part à des manifestations.

Le Comité régional de l'IEAL regrette que le président Milei entame la gouvernance de son pays en déployant une stratégie visant à supprimer les syndicats et les organisations de la société civile et à assurer la mise en œuvre concrète de politiques d'ajustement économique qui violent les droits

humains et civiques édictés dans les conventions nationales et internationales.

À cet égard, tant le gouvernement du président Milei que la ministre Patricia Bullrich sont jugés responsables de contrevenir à la Constitution de la République argentine et aux résolutions de la Cour interaméricaine des droits de l'homme.

L'Internationale de l'Éducation Amérique latine condamne fermement cette politique répressive et s'engage à surveiller de près tout acte de répression du gouvernement, tout en rappelant l'importance de défendre les droits fondamentaux et la liberté d'expression en cette période cruciale pour la société argentine.